

UNIVERSITE DE LIEGE
Faculté de Philosophie et Lettres

102.553C(1)

**Style et Archaïsme
dans la
Légende d'Ulenspiegel
de Charles De Coster**

Volume 1

Thèse présentée par
Jean-Marie KLINKENBERG
pour l'obtention du grade de
Docteur en Philosophie et Lettres

*Frei - sei unsre Kunst geheissen
Fröhlich - unsre Wissenschaft*

NIETZSCHE

*Je résolu de faire de ma volupté
une connaissance*

BAUDELAIRE

III

Avant-propos

Dans les derniers jours de l'année 1867, était livrée au public une oeuvre où certains n'allaient pas hésiter à reconnaître une "Bible nationale". Charles De Coster donnait ainsi aux lettres françaises de Belgique leur premier chef-d'oeuvre et à la littérature française un chef-d'oeuvre tout court. Car si le personnage central de cette épopée, son caractère et ses aventures appartenaient encore au patrimoine culturel des peuples du Nord, le génie linguistique qui les traduisait ici était tout français. La langue de cette Légende d'Ulenspiegel, brillant par son incontestable originalité, méritait une étude approfondie. L'examen des travaux qui lui ont déjà été consacrés - première tâche à laquelle nous nous astreindrons - montrera que gît là un véritable problème: les critiques se déchirent à propos d'une langue qu'ils ne parviennent pas à définir.

Nous voudrions ici reprendre le problème à la base et tenter de percer les secrets de cette prose déliée et plastique.

IV

Ouvrons une parenthèse pour nous expliquer sur l'optique choisie. Nous ne désirons pas entrer ici dans une discussion qui a trop souvent emprunté les allures et les armes de la polémique. Il faut en effet se rappeler, avant d'entreprendre quelque commentaire que ce soit, qu'une vérité reste une vérité, de quelque côté qu'elle vienne. Servais Etienne, peu suspect de prêter l'oreille aux sirènes de l'Histoire, déclarait à ce propos: "Aucune vérité n'est négligeable et, pour justifier une recherche, il n'est point requis d'en établir l'utilité". Ceci dit, nous sommes conscients du fait qu'il existe une hiérarchie entre les diverses vérités, et que la science doit s'assigner des priorités. La langue de l'Ulen-spiegel était susceptible de faire l'objet de plusieurs études, mais, nous le montrerons après avoir exposé les avantages et les risques que comportait chacune d'elles, il en est une qui devait primer: celle qui consiste en une critique immanente à l'oeuvre elle-même. Cette priorité se justifie à la fois par une raison essentielle: le statut même de l'objet littéraire, et par une raison accidentelle: l'état actuel des études sur De Coster.

C'est donc à un examen interne de La Légende que nous consacrerons les pages qui suivent. Ceci signifie que, si l'on veut qualifier notre travail de stylistique, c'est plus une "stylistique des effets" qu'une "stylistique des intentions" que nous entendons pratiquer. Ce n'est pas sans appréhension que nous écrivons, faute de mieux, le mot stylistique. Charles Bally, le premier, a donné à ce vocable ses lettres de noblesse. Mais, pour désigner une discipline bien délimitée, il a fait le choix d'un terme ambigu, renvoyant lui-même au mot style, bien loin de recouvrir un concept clair et distinct. De là une constante confusion des plans, qui a fait

de la stylistique la discipline protéiforme que nous connaissons et qui se cherche depuis cinquante ans. Aussi, doit-il être entendu que nous ne désirons pas mener ici un combat sur le front des théories. Notre propos immédiat est plus modeste, mais peut-être plus compromettant: mettre en lumière les principaux éléments constitutifs d'une oeuvre particulière. Et cela, en nous souvenant que la littérature est d'abord exercice du langage, que lire et apprécier un texte ne sont pas des démarches simples, puisqu'elles dépendent à la fois d'un donné linguistique et de la situation historique et culturelle du lecteur. Si, au long de notre chemin, nous avons pu apporter une modeste contribution à la théorie de la littérature, c'est toujours par les faits eux-mêmes que nous avons été guidé.

Notre profession de principe nous amène immédiatement à mettre au point la question du vocabulaire que nous serons amené à utiliser. Préalable qui ne nous paraît pas inutile, en ces temps où se trouve relancé en termes nouveaux le problème ^{du rapport} de l'auteur à son oeuvre. On sait que l'étude de la chose littéraire - qu'on lui donne le nom de poétique, de rhétorique ou de stylistique - consiste en un discours sur un autre discours. L'objet en est bien une écriture, laquelle est et reste un acte, une poiesis. Le texte est donc le lieu de deux types de relations: celles qui l'unissent à l'écrivain et, par-delà, à une société, et celle qui l'unissent à un destinataire ou à un groupe de destinataires. Or, qui scrute le texte peut difficilement perdre de vue le statut complexe de cet objet. Ceci explique sans doute que le métalangage du critique le plus détaché des soucis génétiques use parfois de certaines expressions renvoyant au couple écrivain-écrit: "l'auteur a fait ceci", "l'artiste a évité cela", lit-on dans les meilleures analyses. Que l'on ne pren-

ne pas ces expressions au pied de la lettre; lorsque le commentateur déclare que l'écrivain a visé tel effet, il ne veut pas dire qu'un document historique établit objectivement ce souci conscient chez l'auteur; il ne prétend même pas être amené à postuler cette conscience. Car il se place du côté du résultat, toujours donné par le texte lui-même. Sa phrase signifie seulement: tout est agencé comme si l'auteur avait désiré attacher cette valeur à son énoncé, puisque aussi bien il a mis en oeuvre les moyens dispensant cet effet. S'il nous arrive donc de nous exprimer en termes d'intentions, il faut comprendre que nous visons le dessein apparent du texte. Il existe à l'intérieur de toute création une intentionalité *a posteriori* qui ne se confond point avec les mobiles esthétiques de celui qui l'a mise au jour. C'est sans doute à Leo Spitzer que nous devons la formulation la plus évocatrice de cette relation entre parole et oeuvre: "Es muss also etwas wie eine prästabilierte Harmonie zwischen Wortausdruck und Werkganzen im Dichter bestehen, eine geheimnisvolle Zuordnung von Wortform und Werkwollen".

Pour démonter les mécanismes qui confèrent art et efficacité à une langue donnée, il n'est pas de voie royale. Les modes d'approche possibles sont nombreux, et le sont d'autant que l'oeuvre est complexe. Il nous faut donc expliquer ici, rapidement, pourquoi nous avons choisi l'archaïsme comme la clé la plus sûre pour nous ouvrir une porte vers l'explication la plus large d'une écriture.

Dans chaque oeuvre s'ordonnent autour de l'idée créatrice tous les moyens techniques que le matériel verbal met à la disposition de l'écrivain: mots, images, rythmes. Encore faut-il noter que l'importance conférée à chacun de ces éléments est variable. Il ne peut en tout cas être question d'étudier en une seule fois tous les procédés mis en oeuvre

dans un texte. On a déjà dit combien restaient vains en définitive les travaux tentant de définir "la langue et le style de tel écrivain" et sacrifiant le texte à une collecte de détails menée sans discernement. Ici, plus qu'ailleurs, le proverbe reste vrai: qui trop embrasse mal étreint. Il ne peut être question de réduire délibérément le champ d'investigation en limitant le propos à un procédé choisi au hasard, au risque de ne donner de l'oeuvre qu'une vision fragmentaire. Dans l'ensemble des moyens d'expression construisant le texte, il en est de plus ou moins pertinents. Certains de ces procédés ou constellations de procédés, ont une incidence réduite sur sa réussite, d'autres y détiennent au contraire une part déterminante. Nous parlons bien de "constellation de procédés", et non de procédés isolés. Car le cercle philologique de Spitzer qui prétend, à partir d'un seul trait, recréer la totalité de l'oeuvre, nous paraît une démarche idéaliste, et suspecte d'un point de vue heuristique, puisqu'elle procède par des réductions et des généralisations masquant le véritable mécanisme de la lecture. En étudiant ces moyens centraux, on couvre fatalement toute la démarche stylistique de l'oeuvre. Car on est amené à se livrer à des réflexions connexes sur les autres traits du texte, mais cette fois dans une perspective plus organique, moins statique, et l'on voit comment les procédés secondaires se hiérarchisent par rapport aux principaux. Le tout est de découvrir le principe d'organisation qui puisse ainsi permettre de rendre compte du texte, à la fois dans le détail de ses moyens et dans sa construction.

Or, il nous semble bien que, dans La Légende d'Ulenspiegel, il est un faisceau de procédés privilégiés. Ce sont ceux que nous classons sous la dénomination globale d'archaïsme.

VIII

Cette hypothèse de travail, dont l'analyse devra démontrer ou infirmer la validité, trouve d'emblée une sérieuse assise dans les embryons d'analyse effectués par nos devanciers et, comme on le verra, dans les préoccupations qui agitent les critiques.

Si l'accumulation et la description des matériaux est la phase préliminaire à toute recherche, il importe de dépasser ce stade. Nommer, énumérer, même sous forme savante, n'est pas penser. La simple collation de données dont l'organisation n'est pas dirigée par un modèle, ou qui ne conduit pas à une conclusion qui se veuille la plus systématique possible est un travail qui ne mérite point le nom de science. C'est pourquoi nous voudrions, dès le début de l'exposé, nous livrer à une réflexion théorique sur le phénomène de l'archaïsme lui-même. Outre l'exigence épistémologique que nous venons de souligner, un double concours de circonstances imposait ce développement.

Tout d'abord, le phénomène de l'archaïsme n'a guère été étudié pour lui-même, en tant que phénomène linguistique. On s'est jusqu'ici beaucoup préoccupé de la vie des mots, beaucoup moins de leur survie. Il nous a dès lors paru bon de proposer ici une ou deux distinctions et d'esquisser un schéma explicatif. En second lieu, l'archaïsme est susceptible d'un emploi artistique. Ici encore, les points de comparaisons font défaut; les ouvrages consacrés aux idiolectes d'auteurs contiennent généralement un chapitre ou un paragraphe intitulé "archaïsmes". Mais cette rubrique (où n'est d'ailleurs trop souvent envisagé que l'aspect strictement lexical du problème) se présente en général comme une sèche énumération. Or il est des aspects très importants de la technique archaïsante qui ne devraient pas rester dans l'ombre: le mode d'insertion des traits obsolètes dans les oeuvres, le rôle

qu'ils y jouent, etc... Et il y a encore, dans le cas de chaque oeuvre, des problèmes méthodologiques à débattre. On comprendra donc qu'au seuil de cette étude, il était indispensable de sacrifier à certaines généralités et d'envisager de façon synthétique le problème de l'archaïsme en littérature. D'ailleurs, à chaque étape de l'exposé, nous nous efforcerons, sans jamais perdre de vue les réalités concrètes, d'asseoir la réflexion sur des bases théoriques stables.

Quant à la démarche suivie au cours de l'exposé, démarche justifiée à la fois par les faits et par la conception de l'analyse que nous défendons, nous l'avons voulue la plus prudente possible, allant du simple au complexe. Nous envisagerons tout d'abord le vocabulaire, lieu où l'archaïsme est peut-être le plus aisé à appréhender. L'examen minutieux de chacun des termes obsolètes nous amènera à formuler des remarques générales sur leur maniement par l'auteur. Nous procéderons de même au niveau de la syntaxe, où s'organisent les unités isolées. Nous envisagerons enfin un troisième type d'archaïsme: l'archaïsme par évocation. La critique, qui généralement ne traite que des archaïsmes par nature (alors que la plupart des éléments obsolètes d'une oeuvre tirent souvent cette qualité du contexte), méconnaît presque toujours ce dernier type. Il s'agit en quelque sorte d'un archaïsme au second degré, puisqu'il plonge fréquemment ses racines dans les deux premiers; des faisceaux de faits particuliers, d'ordre lexical ou syntaxique, pouvant créer les archaïsmes stylistiques que sont les assonances, les énumérations, les couples redondants, les sentences gnomiques, les anaphores bibliques, les refrains et symétries épiques, etc... Nous accédons ici au niveau de l'organisation générale du texte. Ensuite, nous tenterons une synthèse des valeurs découvertes en cours de route et serons ainsi amenés à fournir une définition des

diverses fonctions que les éléments de l'archaïsme exercent au sein du chef d'oeuvre de Charles De Coster.

L'examen d'une oeuvre littéraire, même lorsqu'il se donne un fil conducteur, oblige le commentateur à envisager des problèmes complexes, et parfois pendants. C'est ainsi que nous avons été amené à toucher à des questions aussi vastes que le réalisme en art, les rapports qu'entretiennent deux littératures voisines, etc... Il va de soi que, sous peine de déséquilibrer l'ouvrage, nous ne pouvions dire le dernier mot sur ces problèmes, dans une discussion que n'exigeait d'ailleurs pas toujours l'enquête. Il nous faut donc demander l'indulgence des spécialistes dont nous avons foulé les biens, non sans mauvaise conscience, parfois.

Au seuil du présent travail, ce m'est un bien agréable devoir de remercier mon maître de l'Université de Liège, le Professeur Maurice Piron. Le premier, il a attiré mon attention sur la nouveauté et l'intérêt que présentait **une étude** de l'archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel. La bienveillance qu'il a eue à mon égard a toujours été pour moi le meilleur des encouragements et ses conseils ont toujours traduit la sagesse. Qu'il soit ici assuré d'une gratitude dont l'expression n'est point sacrifice à une tradition.

Ma reconnaissance va encore au plus grand spécialiste de Charles De Coster, le professeur Joseph Hanse, de l'Université de Louvain, pour l'attention qu'il a bien voulu accorder à mes travaux, et à tous mes professeurs de la section de philologie romane, à l'égard de qui ma dette est grande.

Puissé-je ne pas avoir trahi leur pensée dans ce travail, dont de nombreuses pages se voudraient un hommage à leur enseignement. Enfin, ma pensée se tourne vers tous ceux et celles qui m'ont aidé de quelque façon que ce soit, fût-ce d'un mot ou d'une attention, et parfois sans le savoir. Parmi ceux-ci, je me plais à remercier mes aînés, Jacques Dubois et Paul Pieltain, dont l'amitié et les encouragements m'ont toujours, et à plus d'un titre, été précieux.

XII
Abréviations

Lorsque le chiffre romain indiquant le livre et le chiffre arabe indiquant le chapitre ne sont accompagnés d'aucune autre précision, la référence se rapporte à l'édition définitive de La Légende d'Ulenspiegel, 2e éd., 1966, à laquelle renvoie également une éventuelle pagination. La notation en livres et en chapitres doit permettre au lecteur d'utiliser n'importe quelle édition sans être entravé dans sa lecture. Voici d'autre part les abréviations qui seront utilisées pour les ouvrages, revues ou articles fréquemment cités. La bibliographie générale a été reportée à la fin de l'ouvrage.

- Ac - Dictionnaire de l'Académie française, 7e éd.
Aub. - AUBERTIN, Grammaire moderne.
B. - BESCHERELLE, Dictionnaire national.
B.A.R.L.L. - Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique.
B.C.C. - Ch. De COSTER, Blanche, Claire, et Candide.
Besch. - BESCHERELLE, Grammaire nationale.
Bid. - C. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du français moderne.
Blink. - A. BLINKENBERG, L'ordre des mots en français.
Bl.W. - O.FLOCH et W.von WARTBURG, Dictionnaire étymologique de la langue française.
Br. - F.BRUNOT, Histoire de la langue française.
Can. - Fréoriginales de la Légende d'Ulenspiegel dans le journal Candide.
C.Brab. - Ch. De COSTER, Contes brabançons.
Cl. - L.CLEDAT, Grammaire raisonnée.
Cr. - M.CRESSOT, La phrase et le vocabulaire de J.K.Huysmans.
D.C - Charles DE COSTER.
Déf. - Edition définitive de la Légende d'Ulenspiegel, établie par J.HANSE, 2e éd., 1966.
D.G. - A.HATZFELD, A.DARMESTETER, A.THOMAS, Dictionnaire général de la langue française.
D.Lag. - J.DUBOIS et R.LAGANE, Dictionnaire de la langue française classique.
D.P. - J.DAMCURETTE et E.PICHON, Essai de Grammaire de la langue française.
Elisa - Ch.POTVIN, Charles De Coster. Sa biographie. Lettres à Elisa. L'abréviation ne vise que les lettres de Ch. De Coster à Elisa Spruyt.
F.B.T. - Ch.DE COSTER, Les frères de la bonne trogne.
F.E.W. - W.von WARTBURG, Französisches Etymologisches Wörterbuch.
F.M. - Le Français moderne.
Folk. - Le Folklore dans l'oeuvre de Charles De Coster.
F.Synt. - L.FOULET, Petite syntaxe de l'ancien français.
G.D. - GIRAULT-DUVIVIER, Grammaire des Grammaires.
G.G. - R.GARDNER et A.GREENE, A brief description of Middle French Syntax.
God. - F.GODEFROY, Dictionnaire de l'ancienne langue française.

XIII

- Goug. - G.GOUGENHEIM, Grammaire de la langue du XVI^e siècle.
- Gr. - M.GREVISSE, Le Bon Usage.
- H. - E.HUGUET, Dictionnaire de la langue du XVI^e siècle.
- Haa. - A.HAASE, Syntaxe française du XVII^e siècle.
- Hal. - Ch. DE COSTER, Sir Halowyn.
- Han.DC. - J.HANSE, Charles De Coster.
- H.D. - A.HATZFELD et A.DARMESTETER, Le seizième siècle en France.
- H. class. - E.HUGUET, Petit glossaire des classiques français.
- H. Disp. - E.HUGUET, Mots disparus et vicillis.
- H. Evol. - E.HUGUET, L'Evolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle.
- L. - E.LITRE, Dictionnaire de la langue française.
- Lar. - P.LAROUSSE, Grand dictionnaire universel.
- Lég. flam. - Ch. De COSTER, Légendes flamandes.
- LFB. - G.CHARLIER et J.HANSE, Histoire Illustrée des Lettres françaises de Belgique.
- Lh. - LHOMOND, Grammaire française.
- L.Rab. - L.SAINTEAN, La langue de Rabelais.
- L.U. - Charles De COSTER, La Légende d'Ulenspiegel.
- Marnix - PH.De MARNIX de SAINTE ALDEGONDE, Tableau des différends de la Religion.
- Ms. - Manuscrit d'impression de la Légende d'Ulenspiegel.
- N.C. - NOEL et CHAPSAL, Nouvelle Grammaire française.
- Nyr. - Kr.NYROP, Grammaire historique de la langue française.
- Or. - Edition originale de la Légende d'Ulenspiegel.
- Pot. - Ch.POTVIN, Ch. De Coster, Sa biographie. Lettres à Elisa. L'abréviation vise la partie de l'ouvrage qui est de la main de Potvin, à l'exclusion des Lettres à Elisa.
- Rab. - F.RABELAIS, Oeuvres complètes.
- Realizma - B.-P. MITSKEVIČ, Šarl' De Koster i stanovlenie realizma v bel'gijskoj literature.
- Ren. Occ. - La Renaissance d'Occident.
- Roll. - R.ROLLAND, Ulenspiegel.
- Sm. - Ch. DE COSTER, Smetse Smec.
- Sn.V. - KSNYDETS DE VOGEL, Syntaxe historique du français.
- Soss. - L.-L.SOSSET, Introduction à l'oeuvre de Charles De Coster.
- T.L. - A.TOBLER et E.LOMMATSCH, Altfranzösisches Wörterbuch.
- Vlaam. - A.GERLO, Charles De Coster en Vlaanderen.
- V.M. - Van METELEN, L'Histoire des Pays-Bas.
- Wa.Fn. - J.WARMOES, Charles De Coster.
- W.P. - R.L.WAGNER et J.PINCHON, Grammaire du français classique et moderne.
- W.Z. - W.von WARTBURG et P.ZUMTHOR, Précis de syntaxe du français contemporain.

Chapitre I.

UNE LANGUE QUI FAIT QUESTION.

§ 1. La langue de la Légende d'Ulenspiegel face à la critique.

Le comparatiste qui ouvrirait l'outil de travail réputé qu'est le Répertoire chronologique des littératures modernes de P. Van Tieghem à l'année 1867 pourrait, à côté du titre Légende de Thyl Uylenspiegel [sic] et de Lamme Goedzak, y lire la mention suivante : "en français du XVIIe siècle"¹. Quant au curieux qui consulterait le Larousse du XXe siècle, il y apprendrait que "c'est en français du XVIIe siècle qu'il [DC] écrivit ses deux oeuvres principales"². C'est là une des nombreuses idées reçues qui courent ou ont couru sur l'oeuvre de Charles De Coster³ ; et de toutes, c'est la plus tenace, puisqu'elle n'a pas fini d'influencer les critiques, et partant, les lecteurs en puissance de ce que Camille Lemonnier a appelé le "grand li-

1. Paris, Droz, 1937, p. 300.

2. Paris, Larousse, 1929, t. VII, p. 714, col.c., s.v. De Coster. Les oeuvres principales sont les Lég. flam. et le livre que nous étudions.

3. Une erreur presque aussi courante (mais ce n'est pas ici le lieu de faire le recensement des témoins qui l'attestent) est celle qui consiste à croire que De Coster aurait écrit son chef d'oeuvre en néerlandais, ou encore qu'il n'aurait été que le simple adaptateur d'un recueil allemand ou bas-allemand.

vre des peuples"⁴. Très nombreux sont les ouvrages de caractère encyclopédique qui reproduisent des avis du genre de ceux que nous venons de citer⁵. Loin de nous l'idée de croire un seul ins-

-
4. Dans la plaquette collective consacrée à Charles De Coster, Bruxelles, Lacomblez, 1894, p. 16.
5. Jean-Albert GORIS, dans La Collier's Encyclopedia : "using an archaic french" (t. VII, 1967, col. 6, s.v. Coster) ; Auguste VERMEYLEN, dans la Winkler Prins Encyclopaedie : "archaisch Frans" (t. VI, 6e éd., 1949, p. 455, col. a, s.v. Coster) ; dans la Grande Encyclopédie : "c'est dans cette langue [du XVIIe siècle] que Decoster écrit la Légende de Tiel Ulenspiegel et de Lamme Goedzak [sic]" (t. XIII, s.d., p. 1088, col. a, s.v. Decoster) ; "Ses deux oeuvres principales, Légendes flamandes (1858) et La Légende d'Uylenspiegel [sic] (1865) [resic] sont écrites en un français qui rappelle le XVIIe siècle" (Larousse en trois volumes, Paris, 1965, t. I, p. 861, col. b., s.v. De Coster) ; "Wrote his best works in the old tongue" (The Encyclopedia Britannica, 11e éd., t. VII, p. 915, col. ab) ; "Wählte für seine in altertüml. Französisch geschrieben en Hauptwerke Stoffe aus der niederländ Volkserzählung" (De Grosse Brockhaus, t. III, 1953, p. 78, col. a., s.v. De Coster) ; "De Coster avait fait une étude approfondie du français du moyen âge et du XVIIe siècle, qu'il écrivait avec infiniment d'art et de souplesse" (Nouveau Larousse illustré, t. III, s.d., p. 566, col. a, s.v. De Coster) ; "De taal is kleurig en archaisch" (Algemene Winkler prins Encyclopedie, t. 3, 1956, p. 96, col. 6, s.v. Coster) ; "Mit seinem in altertümelnder Sprache gestateten Ulenspiegel" (Der grosser Herder, t. II, 1953, p. 1127, col. a., s.v. De Coster) ; "Richly archaistic, being derived from Rabelais, from Montaigne and from the 16-th century chroniclers" (J-E-M-G. D, Encyclopedia Britannica, 1965, t. VI, p. 595, a, s.v. Coster) ; "Altertümlicher Darstellungs- und Sprachkunst" (Schweizer Lexikon, Zurich, 1946, t. II, col. 835, s.v. De Coster) ; "De Coster revient à la langue du XVIIe siècle dans son oeuvre maîtresse" (Dictionnaire universel du XIXe siècle, Paris, s.d. [1890], t. XVII, p. 1003, a) ; "Ta plista ton ergon tou egrapsen is tin palèan flamandikin" [sic !], (x.K [apnoukagias], Megali Elliniki enkiklopedia, t. XV, s.d., p. 8, a, s.v. Koster) ; "absischtlich in altertüm Französisch, in farbiger, bildkräftiger und robuster Sprache geschrieben" (Gero von WILPERT, Lexikon der Weltliteratur, Stuttgart, Kröner, 1963, p. 297, b.). La liste n'est évidemment pas exhaustive (on trouvera plus loin d'autres citations de dictionnaires) : elle est le résultat d'un dépouillement effectué dans vingt-cinq ouvrages encyclopédiques choisis au hasard parmi les plus réputés. La proportion des erreurs y est confondante : quatorze témoins se font l'écho de l'idée selon laquelle De Coster écrivait "le vieux français".

tant que les quelques lignes d'un dictionnaire, une préface⁶, le court article d'un mémento ou encore la page d'un manuel d'histoire littéraire⁷ puissent avoir une réelle importance. Mais le sens, la fréquence et la persistance des erreurs (ou à tout le moins des ambiguïtés) que l'on y peut rencontrer constituent de précieuses indications. Ces erreurs répétées, outre qu'elles renseignent sur les dangers courus par l'utilisateur de ces ouvrages, peuvent encore donner la mesure approximative du phénomène d'opinion que nous avons à considérer : les mythes qu'une critique malsaine a construits autour d'une oeuvre littéraire.

Car on est bien fondé à parler de mythe. Si du moins l'on accepte que l'un des sens du mot mythe soit mensonge. Pour en persuader le lecteur, avant même que ne le démontre notre analyse, nous ne pouvons mieux faire que de l'inviter à la simple lecture et donner la parole à De Coster. Voici les dernières lignes de sa Légende d'Ulenspiegel :

Puis il regarda de nouveau autour de lui ; les deux paysans s'étaient enfuis comme le curé, avaient jeté par terre, pour mieux courir, pelle, cierge et parasol ; les bourgmestre et échevins, se tenant les oreilles de peur, geignaient sur le gazon.

-
6. Ex.: "La première édition de son Thyl Ulenspiegel [sic] qui parut en 1867, entièrement écrite dans cette langue truculente [le fr. du XVII^e siècle], passa à peu près inaperçue" (Postface anonyme à l'éd. du Club français du Livre, s.l. [Paris], 1956, p. 412).
 7. Deux exemples entre cent : "He needed all his learning [étude des vieux classiques, de Balzac, de l'histoire médiévale] for the masterpiece of his life" (Jethro BITHELL, Contemporary Belgian literature, Londres, s.d., p. 31) ; "Cette langue, Charles De Coster en a emprunté les termes et les formes aux chroniqueurs du XVII^e siècle - époque à laquelle se situe l'action - ainsi qu'à Montaigne et Rabelais" (Joseph DELMELLE, Histoire de la littérature belge d'expression française, Bruxelles, Ministère de la défense nationale, 1950, p. 28). Les auteurs ne peuvent invoquer le peu de place qui leur est réservé pour excuser leur manque total de nuances ou -ce qui est pire- d'information. Nous avons trouvé un certain nombre de dictionnaires où l'on prenait la peine de définir sommairement le rôle joué par l'archaïsme dans la L.U.

Ulenspiegel alla vers eux, et les secouant :
- Est-ce qu'on enterre, dit-il, Ulenspiegel,
l'esprit, Nele, le coeur de la mère Flandre ? Elle
aussi peut dormir, mais mourir non ! viens, Nele.
Et il partit avec elle en chantant sa dixième
chanson, mais nul ne sait où il chanta la dernière.
(V, 107, pp. 454-455).

On voit d'emblée, sans qu'il soit besoin de longue démonstration, combien il est faux de ^{parler de} pastiché de la langue du XVIIe siècle. Pourtant, l'idée traîne partout, et s'assortit même d'inquiétantes précisions.

Selon certains, De Coster aurait écrit son chef d'oeuvre en une langue "volontairement archaïque"⁸ et "en un vieux français truffé de quelques néologismes"⁹. La critique est prompte à nommer les auteurs ainsi pastichés : ce seraient essentiellement François Rabelais et Philippe de Marnix de Sainte Aldegonde. Moins souvent mentionnés sont Montaigne et le Balzac des Contes drolatiques. Suivent pêle-mêle le Roman de Renart,

-
8. Louis PIERARD, Regards sur la Belgique, Paris, Artaud, s.d. [1945], p. 49. "Une langue volontairement et délicieusement archaïque", précise P. PRIST (Le centenaire de Charles De Coster et de Thyl Ulenspiegel, dans La Grande Revue, t. XXX, 1926, p. 262.
9. José BRUYR, De l'Ulenspiegel des Légendes à la Légende d'Ulenspiegel, extrait de Le Figaro, cité par La Renaissance d'Occident, t. XX (1927), p. 186. Idées identiques dans l'article du même : A propos du centenaire de Charles De Coster. Les origines de l'Ulenspiegel, dans Mercure de France, t. 198 (1927), p. 74. La nette accusation de pastiche se retrouve encore notamment dans la contribution de Maurice GAUCHEZ (Le Centenaire de Charles De Coster) au numéro spécial de la Ren. Occ. (t. XX, 1927, p. 277) et dans son Cours de littérature française de Belgique, Bruxelles, s.d., t. I, pp. 67-68. On la retrouve encore dans les articles d'une tenue certaine, comme la communication d'Albert Kies au 2e Congrès national de Littérature comparée (L'Image de la Flandre chez quelques écrivains belges de l'époque symboliste, dans Les Flandres dans les mouvements romantique et symboliste, Lille, Bibliothèque universitaire, 1958, pp. 103-104.

Marguerite de Navarre, Emmanuel van Meteren¹⁰, Froissart, Bonaventure des Periers, Agrippa d'Aubigné, etc. Certains commentateurs se satisfont de rapprochements plus vagues et invoquent tantôt "les fabliaux", tantôt "les chroniqueurs"¹¹. Devant tant de sources possibles, beaucoup s'abstiennent de choisir : d'après le critique soviétique Boris-Pavlov Mitskievič, la langue de De Coster, qu'il convient de comparer au français de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle, est, dans une certaine mesure, "celle de Rabelais, du Roman de Renart, mais surtout de Montaigne, de Van Meteren, de Marnix, des Mémoires anonymes et autres oeuvres de l'époque"¹².

-
10. Emmanuel de Meteren, L'Histoire des Pays-Bas ou recueil des guerres et choses mémorables advenues tant és dits pays qu'és Pays voysins, depuis l'an 1315 [sic = 1415] jusques à l'an 1612, corrigé et augmenté par l'Autheur mesme, et enrichi outre la Cartes des Paÿs-Bas, de près de cent pourtraits des principaulx Seigneurs desquels il est fait mention en ceste Histoire. Traduit de Flamend en Francoys par I.D.L. Haÿe avec la vie de l'Autheur, Amstelredam, Jean de Ravesteyn, 1670. abréviation usuelle : V.M.). Il s'agit de la plus importante source de DC. Les rapports entre celui-ci et V.M. ont été bien étudiés, au point de vue thématique surtout, par Han. DC., 212-225 et Benjamin Mather WOODBRIDGE, Some sources of Charles De Coster's Ulenspiegel : Van Meteren's Chronicle, dans The French Quarterly, t. X (1928), pp. 155-170. Au cours de ce travail, nous aurons l'occasion de signaler quelques emprunts.
 11. Un sondage effectué dans les articles, préfaces, passages de manuels et d'ouvrages encyclopédiques peut nous donner la mesure approximative de ce phénomène d'opinion. Sur 75 témoins faisant une place au style de DC, 49 placent au premier rang l'influence linguistique de Rab. Marnix est évoqué²³ fois suivi de près par Montaigne (22). Balzac est cité à 18 reprises. L'influence des chroniqueurs (sans autre précision) est signalée 8 fois, celle du roman de Renard 5 fois. Il est significatif de voir que V.M. est cité 5 fois seulement.
 12. Boris-Pavlov MITSKIEVIČ, Šarl De Koster i Stanovlenie realizma v' Bel'jijskoj literatur'i [D.C. et le devenir du réalisme dans la litt. Belge], Minsk, Izdatel'stvo belgosuniversiteta imeni B.-L. Lenina, 1960, pp. 199-200.

L'influence de Rabelais sur De Coster n'est évidemment pas niable. L'auteur lui-même s'est réclamé de Maître François et nous aurons l'occasion de signaler plus d'un emprunt. Mais le parallèle ne peut pas aller bien loin : si l'on retrouve chez De Coster certains mots et certaines habitudes de style propres à Rabelais, on n'est guère en droit de parler de parenté étroite¹³, encore moins de franc pastiche. Tel critique a pourtant pu écrire : "[R.] fut d'ailleurs le maître préféré de de Coster, celui dont avec un véritable talent de pastiche, il devait s'approprier le langage dans sa propre création."¹⁴. Il n'a évidemment pas été le seul à affirmer cette étroite parenté. D'autres commentateurs croient faire oeuvre de précision en invoquant l'oeuvre de Marnix de Sainte Aldegonde¹⁵. Ils se soumettent en cela à l'autorité de Lazare Sainéan, pour qui "c'est

-
13. Joseph HANSE (Charles De Coster, Bruxelles, Palais des Académies, Bruxelles, La Renaissance du Livre, Louvain, Librairie Universitaire, 1928, p. 229 ; abrég. usuelle : Han. DC) limite fortement l'influence de Rab. sur DC. Sur le plan des sources, la division de la L.U. en cinq parties, les caractères de Thyl et de Lamme s'expliquent fort bien sans les cinq livres, sans Panurge et sans Gargantua. L'influence de Rab. est de toute manière plus sensible dans les Lég. flam. que dans la L.U.
14. Maurice WOLFF, Un poète national de Belgique. Charles De Coster, dans les Nouvelles Littéraires, 5e année, 1926, n° 191, p. 6. L'allusion est très ancienne : "Absolument maître de la langue qu'il avait prisée dans Rabelais et les auteurs du XVIIe siècle, il était parvenu à pasticher ce bon vieux langage français si riche et si énergique, avec une perfection à tromper les plus fins connaisseurs" (C.D., Charles De Coster, dans La Fédération artistique, t. VI, 1878-1879, n° 29, p. 291).
15. En fait, cette influence ne serait pas que linguistique. Elle serait aussi idéologique (DC trouvant chez Marnix ses meilleurs arguments contre la religion catholique et s'inspirant de son esprit polémique) et thématique : parmi tous les ouvrages qui auraient pu aider l'auteur à étudier le soulèvement des Pays-Bas (Motley, Considérant, Altemeyer, etc.), ce serait surtout au Tableau que DC se serait attaché (cfr Léon-Louis SOSSET, Introduction à la lecture de Charles De Coster, Bruxelles, Palais des Académies, p. 183 ; abréviation usuelle : SOSS.). Nous noterons que ces influences sont rarement étudiées ; elles sont le plus souvent massivement affirmées, sans preuve ni raisonnement.

Marnix plutôt que Rabelais qui a inspiré Charles de Coster"¹⁶. Un M. Gauchez a même surenchéri en voyant dans Le Tableau des différens de la religion la source principale de l'oeuvre¹⁷. Cependant, même si l'on est en droit de supposer que De Coster avait lu le pamphlet du calviniste¹⁸, il est à peu près impossible de prouver une quelconque influence de Marnix : tous les rapprochements proposés sur les plans idéologique, thématique ou linguistique sont vains ou forcés¹⁹. Moins fondé encore est le rapprochement avec Balzac. Pour Roger Bodart, la langue de la Légende "est curieuse : archaïque, héritée de Marnix et du Balzac des Contes drolatiques, elle pourrait faire penser au jeu quelque peu

-
16. L'Influence et la réputation de Rabelais, Paris, Gamber, 1930. Idée déjà défendue chez José BRUYR, De l'Ulenspiegel des légendes à la Légende d'Ulenspiegel, p. 186.
 17. Article et ouvrage cités. On notera que pour tous ces critiques, c'est encore à Marnix que DC doit ses défauts principaux (cfr H.DAVIGNON, Les relations entre peintres et écrivains d'imagination au XIXe siècle en Belgique, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts, 1943, p. 10).
 18. Son nom figure au 12e rang dans la liste de souscripteurs à l'importante réédition des Oeuvres de Ph. De Marnix de Sainte Aldegonde, Bruxelles, Van Meenen, 1857 (p. I, fin t. IV). Mais ceci ne peut en aucune manière constituer une preuve péremptoire d'un véritable intérêt de DC pour l'oeuvre de Marnix. Le nom du diplomate est, à l'époque, surtout un drapeau autour duquel les anticléricaux aimaient à se regrouper. Au cours de "l'épidémie de marnixisme" qui se déclara à partir de 1854 (cfr Fr. van Kalken et T.Jonckheere, Marnix de Sainte Aldegonde, Bruxelles, Office de Publicité, 1952, pp. 92 ss.), la vérité historique et la réalité textuelle n'étaient pas le souci majeur des polémistes.
 19. Aucune des créations verbales propres à Marnix, dont certaines sont si suggestives cependant, ne devait passer dans la L.U., pas plus que les images, les termes dialectaux ou thiois dont usait le Tableau (cfr Marcel GOVAERT, La langue et le style de Marnix de Sainte Aldegonde dans son "Tableau des différens de la Religion", Bruxelles, Palais des Académies, 1953, pp. 49-91). L'auteur de cette bonne étude se laisse aussi aller au jeu des rapprochements faciles lorsque, parlant de la figure haute en couleur de Broer Cornelis Adriaensen, il déclarera : "C'est par le tableau qu'elle apparaîtra, au XIXe siècle, dans notre bible nationale : le Tyl Ulenspiegel de Charles De Coster" (p. 152. Avis dans le même sens chez Theun de VRIES, Inleiding à Tjil Uilenspiegel, Amsterdam, Anvers, 1967, p. 13. En fait, DC s'est inspiré d'un pamphlet néerlandais de 1569). Il ne nous appartient pas de critiquer ici ceux qui décèlent dans la L.U. les traces de l'influence idéologique de Marnix. Qu'on sache cependant que cette influence doit être considérée comme quasiment nulle.

gratuit d'un amateur d'antiquités..."²⁰, tandis que pour Henri Carton de Wiart, De Coster a "fait à sa façon l'histoire de nos troubles du seizième siècle en un style archaïque renouvelé des Contes drolatiques"²¹. La simple comparaison de la Légende avec le premier dixain venu²² renverrait ce rapprochement au néant.

*

* *

Mais, si elle est si peu fondée, d'où peut provenir l'idée d'un De Coster "s'étant fait une seconde langue maternelle

-
20. Dans Lettres de Belgique, Bruxelles, Esseo, 1958, p. 11. R. Bodart semble avoir pris son bien chez Gustave Charlier, qui croyait lire dans la L.U. "une langue archaïque et savoureuse, héritée de Marnix et du Balzac des Contes Drolatiques" (Histoires des lettres françaises, in Encyclopédie belge, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1933, p. 594. Phrase reprise textuellement dans Les lettres françaises de Belgique. Esquisse historique, Bruxelles, RDL, s.d. [1938], pp. 56-57, et dans La Belgique, in Littérature française, sous la direction de P. Martino, Paris, Larousse, 1949, t. 11, p. 469 ; déjà présente dans la première édition du Bédier-Hazard, de 1924, la phrase a été diffusée dans la presse quotidienne. Ex.: Le XXe siècle, n° 186 du 5 juillet 1925, p. 5).
21. Le Procès du roman historique, dans B.A.R.L.L., t. XXII (1943), pp. 112-113. Pour certains, la parenté Balzac-DC est plus étroite encore : "Uylenspiegel [sic] est écrit, comme les Contes drolatiques en langue rabelaisienne, en français archaïque" (M. van de WIELE, Conteurs et romanciers belges, dans la Revue de Belgique, 1911, p. 320); DC est parvenu "au prix de patience et de rude travail, à se servir, comme Honoré de Balzac dans ses Contes drolatiques, du français aux tournures archaïques" (W. KONINCKX, En marge d'un centenaire. Les amis de Charles De Coster, in Mercure de France, t. CXCVII, 1927, p. 578).
22. Nous donnons un extrait des Contes drolatiques, chap. II, n. 36.

du vieux français"²³ ?

Le premier responsable de cette idée reçue est l'écrivain lui-même : certaines de ses déclarations le montrent bel et bien friand de "vieil langage", et soucieux d'atteindre par là à une véritable originalité littéraire²⁴. Lorsqu'il évoque son métier d'écrivain, il ne craint pas d'utiliser les expressions "français du moyen age" et "vieux français"²⁵. Il écrit aussi, en parlant de lui-même : "Il semble [...] que cette langue du XVIIe siècle, très rajeunie, soit la seule qu'il ait trouvée pour peindre exactement ce qu'il sent"²⁶. On peut donc voir que

-
23. Ch. POTVIN, Charles De Coster, Bruxelles, 1879, p. 17. Cette phrase de Potvin sera plagiée par G. Combaz (Charles De Coster, dans La Libre critique, 5 août 1894, cité d'après La Renaissance d'Occident, t. XX, 1927, p. 400). On la retrouve aussi dans la notice Charles De Coster des Annales du Cercle artistique et littéraire de Namur, Namur, 1881, p. 104. Notons une fois pour toutes que ni DC. ni ses commentateurs ne font de distinction formelle entre ancien et moyen français.
24. Dans la Préface du Hibou, il s'adresse à lui-même l'apostrophe suivante : "O poète téméraire, qui aimes tant Rabelais et les vieux maîtres, ces gens-là ont sur toi cet avantage, qu'ils finiront par user la langue française à force de la polir" (L.U., p. 4).
25. "C'est une chose inédite en Belgique et pour un Belge, d'écrire en vieux français" [...] "Dans l'intérêt de la Légende elle-même, j'ai cru pouvoir la traduire en français du moyen âge" (Lettre à Elisa n° 101, dans Charles De Coster, sa biographie. Lettres à Elisa, publiées par Charles Potvin, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1894, p. 168. La partie critique de cet ouvrage est constituée par la réunion d'articles parus, avec quelques variantes, dans La Revue de Belgique, t. VIII, 1893, pp. 149-174, 209-237, 394-414). De Coster parle ici de Blanche, Claire et Candide (cfr J. HANSE, De Coster et sa première Légende flamande, dans Les Lettres romanes, t. XIII, 1959, pp. 231-253). Ailleurs, et toujours à propos de cette Lég. fl., il utilise l'expression "français du vieux temps" (Les Pèlerins d'Haeckendover ; II. Les Pèlerins, dans l'hebdomadaire Uylenspiegel, n° 15 du 11 mai 1856). Dans une conférence, il parlera de "vieux langage français" (POT., 34).
26. Cette fois, l'auteur parle de la L.U.. Nous noterons toutefois la précision "très rajeunie". D C. poursuit d'ailleurs : "Cette langue lui appartient en propre. Il a beaucoup étudié les vieux auteurs et les peintres aussi, mais il les a digérés, fait siens" (nous soulignons).

De Coster ne s'est guère soucié de prévenir l'équivoque qui allait lui être si dommageable²⁷.

D'autre part, De Coster n'a pas écrit que La Légende d'Ulenspiegel. Si celle-ci a éclipsé d'autres oeuvres de son éclat, on aurait cependant tort de négliger les Légendes flamandes²⁸, parues dix ans avant le chef d'oeuvre. Outre que leur intérêt littéraire n'est pas niable, il faut noter que, par elles, De Coster conquiert quelque notoriété dans la république des lettres. Or, ces Légendes sont rédigées en un français résolument vieilli, sous le triple aspect de l'orthographe, du vocabulaire et de la syntaxe, au point que les milieux officiels prirent l'auteur pour un archéologue ou un paléographe²⁹. Cependant, l'écrivain était loin d'y atteindre l'incontinence archaïsante de Balzac dans ses Contes Drolatiques, même dans Les Frères de la bonne trogne, le moins "moderne" des quatre récits.

27. Notons encore que DC. s'amusait parfois à écrire des billets dans un français pastichant franchement celui du XVII^e siècle (cfr le billet inédit au compositeur Léon Jouret, cité par H. FIERENS-GEVAERT, Figures et Sites de Belgique, Bruxelles, 1907, p. 27 et les Lettres inédites à Félicien Rops, dans le Mercure de France, t. LVI, 1905, pp. 19-21).

28. Légendes flamandes, par Charles De Coster, illustrées de douze eaux-fortes par A. Dillens, ch. De Groux, F. Rops, F. Roffinen, E. de Schampheleer, J. van Imschoot, O. von Thoren et précédée d'une préface par Emile Deschanel. Collection Hetzel. Paris, Michel Lévy frères, Bruxelles, Metine, Cans et Comp., 1858 [1857], 20,5 X 13, IV + 252 p. (Abréviation usuelle : Lég. fl.).

Il existe des Lég. fl. une seconde édition (Bruxelles, Ve Parent & fils, Paris, Michel Lévy frères, Leipzig, Ch. Mucquart, 1861, 22,5 X 14, 235 p.). Elle diffère de la première en de nombreux points. On notera que le style a été revu et qu'un bon nombre de corrections vont dans le sens de la modernisation de la langue. Cette seconde édition prouve le succès des Lég. fl.

29. Cfr POT. 44. Sur le style des Lég. fl. et les divers états du texte, on consultera Han DC., pp. 109-117, Joseph HANSE, De Coster et sa première Légende flamande, déjà cité, et Léon-Louis SOSSET, Introduction à l'oeuvre de Charles De Coster, Bruxelles, Palais des Académies, 1937, pp. 51-63 (Abrév. usuelle : SOSS.).

La critique n'a pas tenu compte de cette relative discrétion. Le premier compte-rendu de l'ouvrage, qui allait bientôt devenir préface³⁰, consacrait le terme de pastiche en même temps qu'il déclarait : "C'est dans la langue de Rabelais qu'un jeune homme, M. Charles De Coster, s'est amusé à écrire ses 'Légendes flamandes'". Emile Deschanel ne faisait cependant rien d'autre que reprendre la formule d'Eugène van Bemmelen selon qui Les frères de la bonne trogne³¹ constituaient un "habile pastiche des conteurs du XVI^e siècle. Rabelais surtout semble avoir

-
30. [Emile Deschanel], Variétés littéraires, dans L'Indépendance belge, n° 271, lundi 28 septembre 1857 (et non pas 29 sept.; cfr G.D.PÉRIER, Le feuilleton d'Emile Deschanel, dans la Ren. Occ., t. XXIV, 1928, p.5 et Han.DC., 370). Légèrement modifié et allégé de ses remarques purement philologiques, l'article est devenu la préface du recueil de 1858, reproduite dans la plupart des éditions françaises des Lég. fl. (cfr Jean WARMOES, Catalogue de l'exposition organisée par le Musée de la littérature, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1959, n° 67, 69, 72, 73, 74 ; la préface est absente des éditions étrangères). Il n'y a pas lieu de croire, comme le fait Ch.Potvin (POT., 41-42), à l'existence d'une édition perdue antérieure à celle de 1858, Deschanel ayant sans doute mené son étude à partir des bonnes feuilles de la première édition (cfr [Camille GASPARD], Centenaire de Charles De Coster 1827-1927. Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, Archives et Bibliothèques, 1927, pp. 21-22 et Han.DC., 91).
31. Ce conte avait été édité à part avant les Lég. fl. (Les frères de la bonne trogne, Légende Brabançonne, par Charles De Coster, Bruxelles, Imprimerie de F.Parent, 1856, 24,5 X 16, 16 p. Abrév. usuelle : FBT). Préoriginale dans l'hebdomadaire Uylenspiegel, n° 26-28 des 27 juillet, 3 et 10 août 1856. Quoique DC. ait passablement rajeuni son vocabulaire et sa grammaire de l'Uyl. à la brochure, et de celle-ci au recueil, ce conte est le plus archaïsant des quatre, et le plus proche du style de Rabelais. Il n'est donc pas licite de reprendre, pour qualifier l'ensemble des Lég. fl., des termes s'appliquant, plus ou moins bien, à l'état 1856 des seuls FBT.

inspiré l'auteur³².

Il ne faut donc pas s'étonner de voir la réputation d'habile fabricant d'antiquité que s'était gagné le De Coster des Légendes flamandes rejaillir sur le De Coster de l'Ulen-spiegel. Cela s'est fait d'une manière que l'on comprend aisément : les critiques, très pressés, n'ont guère pris la peine de souligner les différences de langue qui séparaient les deux oeuvres importantes du "père de nos lettres", pas plus qu'ils ne s'étaient souciés de distinguer les contes rassemblés dans les Légendes flamandes et les états successifs de ceux-ci. On arrive alors à de surprenants raccourcis : "Les Frères de la bonne trogne étaient rédigés en vieux français, comme le seront du reste ses Légendes Flamandes et sa Légende d'Ulen-spiegel"³³. Maurice Wil-motte, plus soucieux de trouver dans le roman "la revanche de la franc-maçonnerie" qu'un style, se laissa aussi aller à déclarer : "Certaines histoires, republiées dans les Légendes flamandes sont déjà écrites dans la note archaïsante de Thyl Ulen-spiegel"³⁴. Avant lui, un universitaire d'ordinaire documenté et précis expliquait : "It [Les C.Brab.] did not meet with the succes of the first volume [Lég. fl.] and for his master-piece

32. [E. van Bemmell], compte-rendu des FBT, dans la Revue Trimes-trielle, t. III, 1856, n° 4, p. 402. Les imprudences de voca-bulaire de van Bemmell et de Deschanel ne resteront évidemment pas sans descendance. C'est par dizaine que l'on trouve des avis de ce genre : "Les Légendes Flamandes n'étaient qu'un habile et élégant pastiche (Raymond Poincaré, La littérature belge d'expression française, dans La grande revue, 10 mai 1908, p. 5) ; "Un recueil de Légendes flamandes écrites en français du XVIIe siècle" (Dictionnaire biographique des auteurs de tous les temps et de tous les pays, Laffont-Bompiani, t. I, s.d. [1957], p. 395, col.C.); "Légendes flamandes (1857), en vieux français" (Nouveau Larousse illustré, t.III, s.d., p.566, col.a);

33. R.BERTAUT, Charles De Coster. Notice bio-bibliographique, s.l. n.n. [Bruxelles, Brants], 1903).

34. Le Centenaire de Charles De Coster, dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. VI (1928), p. 118.

he returned to his beloved and archaic language"³⁵. A leur suite, Irène Riboni pourra écrire, préfaçant sa traduction des Légendes flamandes : "Come 'L'Ulenspiegel' sono scritte in una lingua e in uno stilo arcaico che l'autore usa con competenza e con spontaneità tali da ricordare Montaigne e Rabelais, suoi maestri"³⁶.

Il n'est pas indifférent de noter que la confusion s'est même étendue jusqu'aux Contes brabançons, pourtant écrits

-
35. Benjamin-Mather WOODBRIDGE, Charles De Coster 1827-1927, dans The modern language journal, t. XII (1927), p. 168.
36. Ch. De COSTER, Legende fiamminghe, Milan, Florence, Rome, 1945, Prefazione, p. VIII. Henri Liebrecht et Georges Rency commentent la même confusion : "Il s'était servi dans ses Légendes du français archaïque qui allait être la langue de ses chefs-d'oeuvres" (Histoire illustrée de la littérature belge de langue française des origines à 1930, 2e éd., rev. et augm., Bruxelles, 1931, p. 299, n. 1. On ne voit pas bien quels chefs-d'oeuvre il y aurait à invoquer en dehors de la L.U. ; il est vrai que les auteurs plagient peut-être ici la phrase de H. Fierens-Gevaert : "Il s'était servi dans ses Légendes du français archaïque qui fut dans la suite la matière presque exclusive de son art", op.cit., p. 13). Un dernier exemple montrera à quel point les chercheurs les plus sérieux ont pu confondre les Lég. fl. et la L.U. : dans une allocution prononcée le 15 mai 1954 à la Tribune radiophonique des écrivains de Belgique, Gustave Vanwelkenhuizen déclarait : "Ecrit en français, en un français archaïque très étudié -"du Rabelais bien réussi", selon Emile Deschanel-, sa Légende [d'Ulenspiegel] est, pour une large part, flamande par son sujet, ses personnages, son cadre et son esprit" (Commémoration Charles De Coster, dans B.A.R.L.L., t. XXXII, 1954, p. 102. En fait, Deschanel n'a jamais commenté que les Lég. fl., et d'ailleurs sans utiliser les termes qu'on lui prête ici). Il est sans doute inutile de préciser que, très rapidement, de nombreux ouvrages encyclopédiques ont entériné l'assimilation des deux oeuvres : "[D.C.] a écrit en vieux français Les Légendes flamandes et Tyl Ulenspiegel [sic]" (Pierre LAROUSSE, Dictionnaire universel, t. XVII, 2e suppl., Paris, Larousse, s.d. [1890], p. 517, col.d., s.v. Belgique).

en un français rigoureusement moderne³⁷. Certains, non contents de croire qu'ils étaient, eux aussi, rédigés dans une langue pastichante³⁸, ont même fait des Légendes et des Contes une seule et même oeuvre !³⁹ Une telle erreur montre bien la force du courant d'opinion que nous étudions en ce moment.

D'autres raisons moins accidentelles que l'influence des Légendes flamandes ont pu accréditer l'opinion selon

-
37. Contes brabançons, par Charles DE COSTER, auteur des Légendes flamandes. Illustrations de de Groux, de Schampheleer, Duwé, Félicien Rops, Van Camp et Otto von Thoren, gravées par William Brown. Paris, Michel Lévy frères ; Bruxelles, Office de Publicité ; Leipzig, Auguste Schnée, 1861, 230 p., 8°. Abrév. usuelle : C.B.). D'après J.Hanse, la "langue est celle du jour, avec, dans sa simplicité, une saveur d'archaïsme" (Han. DC, 118). Cette saveur ne se retrouve cependant guère que dans le conte de Ser Huyqs. En 1930, J.Hanse précisera d'ailleurs : "C'est le seul 'Conte brabançon' qui nous transporte dans un lointain passé ; aussi De Coster recourt-il à un compromis très heureux entre la langue moderne du recueil et l'archaïsme qui lui semble convenir à des histoires d'auteur" (Charles De Coster, dans La Revue belge, 7e année, t.III, n° 5 (septembre 1930), p. 389.
38. On peut lire dans l'Oosthoeks encyclopedie : "In een kernachtige en archaische taal schreeft hij zijn Légendes flamandes[...] en zijn Contes Brabançons" (Utrecht, 1960, t.IV, p. 40, col. 6, s.v. Coster) et dans le Dizionario enciclopedico italiano : "Scrisse le Legendes flamandes (1858) et i Contes brabançons (1861) in un francese arcaico (soprattutto le prime)" (Rome, s.d. 1956, p. 593, s.v. Coster).
39. "C'est dans l'Uylenspiegel [sic] que parurent les Légendes flamandes et contes brabançons, et comme ces nouvelles étaient écrites en une langue archaïque on nomma leur auteur membre de la Commission royale pour la publication des Lois anciennes" (Maurice Gauchez, Histoire des lettres françaises de Belgique des origines à nos jours, Bruxelles, 2e éd., 1922, p. 185). Erreur semblable chez Romain Rolland : "De Coster publia dans l'Uylenspiegel de Rops des récits en français archaïque -(plus archaïque encore que sa future épopée) - qu'il réunit plus tard sous les titres Légendes flamandes et Contes brabançons" (Uylenspiegel, dans Compagnons de route, Paris, 1936, p. 75, n. 1 ; cet essai avait d'abord été écrit en allemand, en guise de Vorklang à la traduction de Karl Wolfskehl, Munich, 1926, pp. V-XXXIV. Le texte français a été publié dans Europe le 15 janvier 1927, t. XIII, pp. 5-22, et a été repris en guise de préface à diverses éditions).

laquelle De Coster a créé une langue de lettré, difficile à comprendre, "encore farcie de vieilles expressions tombées en désuétude"⁴⁰. Nous les rencontrerons en cours de travail⁴¹. Mais la réputation que l'auteur se conquit avec ses quatre récits a sans doute suffi pour authentifier une légende qui allait entourer son Ulenspiegel. Car l'accusation de pastiche lancée contre la grande oeuvre de Charles De Coster est ancienne. On la lit dans les premières études sur l'oeuvre, dans le Figaro du 21 janvier 1877⁴² et dans plusieurs des notices nécrologiques consacrées à notre auteur. Ancienne, la légende est tenace. On la retrouve même dans des études qui se veulent sérieuses, comme les ouvrages de Urbain van de Voorde⁴³. Tenace, elle est encore internationale : elle se retrouve aussi bien chez les critiques de l'étranger⁴⁴ que

-
40. Maurice DES OMBIAUX, Les premiers romanciers nationaux de Belgique, Paris, La Renaissance du Livre, 1919, p. 90.
41. Notons cependant ici que la typographie de la première édition n'a pas dû être étrangère au développement du mythe (cfr l'annexe au chapitre IX).
42. Supplément littéraire du dimanche, p. 11, col. c.: "Ce livre a été traduit en français de l'époque, c'est-à-dire du seizième siècle".
43. "Zijn schriftrant is gewis archaiserend" (Charles De Coster en de Vlaamsche idee, Malines, Amsterdam, 1930, p. 6 ; repris dans la réédition parue sous le titre Charles De Coster's Ulenspiegel, Nimègue, Courtrai, 1948, pp. 9-10).
44. Certains indices semblent prouver que ceux-ci ont lu l'oeuvre dans ses traductions, allemandes et néerlandaises notamment. Or, il est certain que les traducteurs se heurtent à d'insurmontables difficultés pour rendre la langue de la L.U. (cfr la Translator's note de Allan Ross MACDOUGALL dans The glorious Adventures of Tyl Ulenspiegel, New-York, 1943, pp. VII-VIII et les Notize sull' opera e sull' autore de Umberto FRACCHIA, dans La leggenda [...] d'Ulenspiegel et di Lamme Goedzak, Gênes, t. I, 1914, p. XXI-XXII). Leur travail -tout remarquable qu'il soit dans certains cas- ne peut donc pas servir de point de référence pour apprécier la langue et le style de l'oeuvre. Pour ce faire, beaucoup de critiques s'en remettent aveuglément aux ouvrages de grande diffusion (et l'on a vu le maigre crédit que l'on pouvait accorder à ceux-ci) ou à des écrivains consacrés mais rien moins que clairvoyants.

chez les français ou les belges, et de grands noms lui ont fourni leur caution⁴⁵.

On regrettera peut-être que d'excellents critiques, convaincus par la lecture que De Coster n'est pas un pasticheur, laissent encore sur ce point planer une certaine équivoque. Tel est par exemple le cas de Robert Guiette, qui met partiellement sur le compte de sa langue difficile la raison du relatif insuccès de l'épopée flandrienne⁴⁶; le cas, aussi, de Marcel Govaert qui, tout en se gardant bien de parler de pastiche, invoque P.-L. Courier et H. de Balzac pour louer la langue de Charles De Coster⁴⁷; celui, enfin, de Charles Potvin, selon qui De Coster utilise "cet idiome original, tant admiré par Veydt, et qui rappelle la belle langue de Froissart et de Marnix"⁴⁸. Camille Huysmans, grand admirateur de Charles De Coster⁴⁹, veut que le poète ait donné "à son verbe l'impression d'un parler antérieur au XVIIe siècle"⁵⁰; dans ce parler "on sent la phrase du XVIe, mais elle ne heurte plus"⁵¹. Bien d'autres critiques sont aussi peu précis : pour eux, la langue de la Légende est "riche et souple, d'une saveur archaïsante em-

-
45. Emile Verhaeren déclare "Uelenspiegel [sic], écrit en un français archaïque" (Les lettres françaises de Belgique, conférence éditée pour le musée du livre à l'occasion de l'exposition du Livre belge d'art et de littérature, Bruxelles, 1907, p. 8).
 46. Actualité de Tyl Uelenspiegel, dans Mercure de France, t. CCCXVIII (1960), p. 334. On trouve une opinion semblable chez Maurice des Ombiaux, Emile Vandervelde, Hubert Krains, Frédéric Noël et Franz Hellens. Nous aurons à revenir sur cette idée.
 47. Quelques réflexions à propos de l'Uelenspiegel de Charles de Coster, dans Le Thyse, t. LIX (1957), pp. 145-147.
 48. Cinquante ans de liberté, t. IV : Histoire des lettres en Belgique, Bruxelles, 1882, p. 290.
 49. Cfr notre article Charles De Coster et Camille Huysmans, dans Le Thyse, 1968, n° 3, pp. 33-37.
 50. Préface à l'éd. de la L.U. publiée par les soins de la Guilde du Livre (Lausanne, s.d. [1951], p. 11).
 51. Préface à Charles DE COSTER, Stéphanie, drame en cinq actes, en vers, avec un prologue et divisé en sept tableaux. Publié pour la première fois à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain, Bruxelles, l'Eglantine, 1927, p. 17.

pruntée au français du XVII^e siècle"⁵². Donner d'autres exemples semblables à ce dernier serait trop facile.

Derniers exemples des imprécisions d'une critique qui n'a pas fini de vouloir concilier les vérités reçues avec l'expérience de la lecture⁵³ : M. Vernon Mallinson dans sa Modern Belgian literature 1830-1960⁵⁴, estime "injustifiée" l'idée de pastiche : "To attack de Coster, as some critics have done, for his archaisms and his deliberate pastiche of sixteenth-century French is again unwarranted" (p. 21) ; ailleurs, il parle de "his limpid and clear prose" (p. 16). Fort bien. Mais pourquoi faut-il qu'on lise, une page plus haut : "His studies at the University of Brussels and the work he did for the royal commission on the publication of ancient laws and usages in Belgium determined his style and gave him the period and setting for Ulenspiegel. The language he uses is curious, archaic, limpid. It is inherited from the chroniclers of the sixteenth century, and is also strongly reminiscent of Rabelais, of Montaigne, and of the Balzac of the Contes Drolatiques" (p. 15). Et pourquoi Benjamin Mather Woodbridge, qui a mis tant de compétence et de minutie à l'étude de Charles De Coster, doit-il déclarer, sans autre explication : "His major work, Légendes flamandes and Ulenspiegel, take us back by their style and matter to the XVIIth Century"⁵⁵.

-
52. Paul HALFLANTS, La "Légende d'Ulenspiegel" est-elle notre "bible nationale" ?, ch. XVI des Etudes de Critique littéraire, 3^e série, Paris, Genval, 1928, p. 115.
53. Nous noterons que de nombreuses anthologies déclarent sans sourciller que DC pratique une écriture "à la manière du XVII^e siècle, puis donnent un ou deux textes qui viennent démentir leur propos. C'était déjà le cas dans le Figaro de 1877.
54. Londres, Heinemann, 1966 ; cfr David SCHEINERT, La littérature belge vue par Vernon Mallinson, dans B.A.R.L.L., t. XLV (1967), pp. 34-37.
55. Some new sources for Charles De Coster, dans Leuvens bijdragen, t. XIX (1927), p. 81. En 1907, H. Fierens-Gevaert précisait déjà : "la langue qu'il [DC] parle dans Ulenspiegel n'est pas du pastiche" (op.cit., p. 27), et comparait la syntaxe de DC à celle de Montaigne et de Rab. pour en souligner les différences. Pourtant, quelques lignes plus haut, on lisait : "Il a trouvé son lexique chez Montaigne, chez quelques chroniqueurs français du XVII^e et du XVIII^e siècle, et surtout chez Rabelais" (p. 25).

Le meilleur effort fourni pour présenter la langue de la Légende sous son vrai visage, c'est indéniablement au professeur Joseph Hanse que nous le devons⁵⁶. En quelques pages substantielles, son ouvrage d'érudition, paru en 1928, jetait enfin une lumière vive sur le problème du style de l'Ulenspiegel⁵⁷. M. Hanse, qui s'est fait une spécialité de l'oeuvre de De Coster, s'est attaché dans la suite à préciser ses vues dans quelques autres études serrées⁵⁸, et surtout dans la belle et rigoureuse édi-

-
56. Avant lui, plusieurs critiques avaient déjà refusé le terme de pastiche (p. ox. Van Bonnel). C'est ainsi que M. Ries critique ceux qui ne cessent de voir dans l'archaïsme de DC un "parti-pris de singer la verve rabelaisienne et le style alambiqué de Marnix de Sainte Aldegonde". (Thyl Ulenspiegel, le grand queux des Flandres, dans Les Cahiers luxembourgeois, 5e année, 1927-1928, n° 1, p. 7). Des vues assez saines avaient également été défendues par Hubert Krains. L'auteur du Pain noir imputait l'accusation de pastiche à la malveillance ou à la superficialité de certains critiques (Le centenaire de Charles De Coster, dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. VI (1928), pp. 93-104). Notons cependant qu'il est également arrivé à Krains de confondre la langue des Légendes flamandes et celle de l'Ulenspiegel : "Il est peu probable cependant qu'elles [les oeuvres de De Coster] deviennent jamais populaires. Outre qu'elles sont écrites dans un français archaïque qui peut dérouter les esprits paresseux ou insuffisamment initiés, l'auteur était un poète trop raffiné pour avoir jamais l'oreille de la foule" (Chronique littéraire, dans La Société nouvelle, janvier 1894, p. 140).
57. Voir notamment les pp. 281-286. Le cadre du travail imposait cette brièveté au critique.
58. Voir la bibliographie.

tion qu'il a récemment procurée⁵⁹. Après Joseph Hanse, il devenait proprement intolérable de parler encore d'expérience philologique, de pastiche, ou d'habile imitation de la langue de Marot, toutes vues simplistes qu'il a énergiquement combattues. L'action de M. Hanse n'aura d'ailleurs pas été sans effets, et à l'heure actuelle, de nombreux critiques consacrent davantage leur finesse à analyser les subtilités du style de la Légende qu'à y rechercher la trace de Montaigne ou de Froissart⁶⁰.

59. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1959, XXIX(XXX)+521(528)p. Seconde édition, revue et augmentée de nouvelles notes et variantes en 1966, XIX(XX) + 492(496) p. ; c'est de cette seconde édition (abrév.: Déf.) que nous nous servons. Une partie des éléments nouveaux de Déf. provient d'une série de travaux menés en 1962 et 1963 à l'Université Catholique de Louvain par Madeleine Rutgeerts (Edition critique partie et édition diplomatique du ms. ; livre I, chap. 1 à 25), Roland Ballaux (I, 26-48), Pierre Duquenne (I, 49-68), Emmy Van Cauteren (I, 69-85), Herman Bellens (II et III, 1-5), Josée Vandemijer (III, 6-28). Cfr les compte-rendus de G.SION, Le véritable Ulenspiegel, dans La Revue générale belge, t. XCV (1959), pp. 132-135; de A.SOREIL, dans La Vie wallonne, t. XXXIII (1959), pp. 284-285 ; de R.DRUART, L'édition définitive de la Légende d'Ulenspiegel, dans La Grive, n° 104 (1959, pp. 11-12); de Claude PICHOLS, Revue d'Histoire littéraire de la France, t. LX (1960), pp. 237-238, et de J.DEVONDEL, dans La Revue nationale, t. XXXVII (1965), pp. 257-261.

Aucun de ces compte-rendus ne fournit de détails critiques sur le texte lui-même, leurs auteurs n'ayant pu consulter le ms.

60. C'est ainsi que nous nous plaisons à signaler les quelques pages consacrées à la Légende d'Ulenspiegel dans la Storia della letteratura del Belgio de Antonio Mor. Le paragraphe intitulé lingua y constitue une excellente approche (à notre avis une des meilleures parues à ce jour) de la définition du rôle joué par l'archaïsme au sein de la Légende (Dans A.MOR et J.WEISGERBER, Storia delle letterature del Belgio, Milan, Nuova Accademia editrice, 1958, pp. 84-86). Il est vrai qu'une solide tradition de nuance existait déjà dans la critique italienne (cfr Umberto FRACCHIA, op.cit., pp. IX-XXII et l'introduction de Carlo CREDALI, à La Légende d'Ulenspiegel, Milan, Gênes, Romes, Naples, 1932, pp. IX-XLIV. Sur les traductions italiennes de DC, voir J.HANSE, La Légende d'Ulenspiegel dans les écoles italiennes, dans Le Thyrses, 1932, n° 5, pp. 167-169).

Mais les légendes ne s'extirpent pas aisément. Si les critiques récents font certes preuve de beaucoup plus de prudence, ils ne se débarrassent point volontiers des erreurs qu'un siècle de glose a accumulées. Ainsi, Joseph Delmelle estime encore que De Coster fait usage d'une "langue très libre, archaïque ou archaïsante, très savoureuse, inspirée -semble-t-il- de Rabelais ou de Marnix de Sainte Aldegonde"⁶¹; Paul Crélot signale, avec moins de précision, que la prose de Charles De Coster "permet le rapprochement avec celle de Rabelais"⁶², etc. Les erreurs sur l'oeuvre (comme aussi sur la personne⁶³) de Charles De Coster sont encore nombreuses et tenaces⁶⁴. Et l'on sait que la force d'un mythe, c'est, à l'instar de Protée, de pouvoir se transformer en s'adaptant aux circonstances. Le mythe du De Coster qui pastiche sans vergogne le style de Marnix de Sainte Aldegonde perdant peu à peu de sa créance, on peut assister pour le moment à son nouvel

-
61. Charles De Coster et son Bréviaire de la Liberté, dans les Cahiers Jean Tousseul, t. XIII (1958), p. 10. On notera le louable effort de nuance, s'exprimant par l'adjectif archaïsant. C'est le même adjectif qui est utilisé dans le Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, 1960, t. III, p. 847, col.a, et dans plusieurs autres ouvrages de référence contemporains.
63. La vie de DC a été plus d'une fois romancée (ainsi notamment par Henri Liebrecht : La vie et le rêve de Charles De Coster, Bruxelles, 1929) ; et c'est un titre très significatif que Léon-Louis Sosset a choisi pour sa biographie : La vie pittoresque et malheureuse de Charles De Coster (Verviers, Bruxelles, Paris, 1937). La plus énorme de ces "erreurs" a été réfutée par Georges de Froidcourt en une démonstration qui constitue un modèle de critique historique et de minutie (La Légende de l'origine de Charles De Coster ou comment on écrit l'histoire, dans La Vie Wallonne, t. XXXIV, 1960, pp. 143-196 ; cfr R.MERGET, M. de Froidcourt met la critique belge à la raison, dans La Revue nationale, t. XXXII, 1960, pp. 291-294 et Roger GHEISELINCK, De Dood van taai geroddel. De Snode verzin-sels rond Ulenspiegel en De Coster, Anvers, De Nederlandsche boekhandel, 1969).
62. Histoire de la littérature française, Bruxelles, De Boeck, 1966, p. 210.
64. J.Hanse en a fait comme un bêtisier dans Le Centenaire de la Légende d'Ulenspiegel, in B.A.R.L.L., t. XLV, 1967, pp. 94-105.

avatar: l'auteur a rédigé sa Légende "en un charabia qui offre de loin quelques correspondances phonétiques avec le français sans avoir de vrais rapports avec cette langue"⁶⁵. A cette nouvelle mise en accusation, nous opposerons le même système de défense: la lecture.

Il ne faut cependant point avoir peur des vérités, et verser dans un autre travers en amoindrissant la part qui revient à l'archaïsme dans la réussite de cette épopée de la Flandre. Erreur moins courante, sans doute, mais plus grave encore que la première, car elle mène à méconnaître le fait qui recouvre toute la démarche stylistique de l'Ulenspiegel. C'est bien cette voie que nous semble ouvrir Franz Hellens lorsqu'il tente de nuancer: "De Coster a adopté pour son oeuvre une écriture à tournure légèrement archaïsante dont il ne fait usage, il importe de le noter, qu'aux endroits de son livre où il veut marquer le pittoresque du décor, faire parler franc et fort ses personnages... Presque toujours le poète s'oublie, sa nature seule s'exprime"⁶⁶.

65 J. GEVERS, Au théâtre national. Thyl Ulenspiegel, dans l'Echo de la Bourse, 2 février 1966, p.5 (Cfr les remarques de Joseph Hanse, article cité. Avis dans le même sens chez Henri Vandeputte: "Ce professeur a produit une curiosité, un conte vieux flamand en soi disant vieux français" (Sur De Coster et Verhaeren, dans Ren. Occ., t.XX, 1927, p.449).

66 Charles De Coster, écrivain français, dans Synthèses, t.XV, (1960), p.319. Hellens a repris ces vues dans la Préface qu'il a écrite pour la L.U., Lausanne, Editions Rencontre, 1964, pp.20-21 (Cfr aussi Un Chef-d'oeuvre en quête de consécration: la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, dans Le Soir, 2 février 1967). Cet empressement à minimiser le rôle de l'arch. dans l'oeuvre me paraît d'autant plus suspect que, quelques années auparavant, l'auteur de Mélusine se rangeait inconditionnellement aux côtés de ceux qui accusaient la L.U. d'être un pastiche: "Il n'est pas jusqu'au style ou plutôt à l'écriture d'Ulenspiegel qui ne se réclame implicitement de celle de Gargantua. C'est peut-être le motif du peu de popularité de l'ouvrage de De Coster dans le public français: l'écriture un peu artificielle, le vieux langage truqué, dans le genre de celui des Contes drolatiques, et moins réussi que chez Balzac" (Jérôme Bosch, Rabelais et Charles De Coster, dans le recueil d'essais Des pas dans les jardins, Bruxelles, la Renaissance du livre, 1960, pp.92-93; article datant de 1954).

On est amené à constater que le chef-d'oeuvre de Charles De Coster suscite chez les critiques deux visions inconciliables. D'un côté, on affirme hautement l'existence d'un langage touchant au pastiche, et de l'autre, on défend farouchement la thèse d'un art très personnel, d'un style non conformiste. Pourtant, ces positions ne sont irréductibles qu'en apparence: aux yeux du lecteur attentif, il apparaît bientôt que les traits archaïsants sont bien là, nombreux, très nombreux même, que cette volonté d'archaïsme est au coeur du dessein stylistique de la Légende. Il apparaît en même temps que ces traits dégagent tous leurs effets avec une remarquable discrétion, comme la fleur embaume le sous-bois en restant elle-même cachée, et que c'est ce parfum, cette coloration, qui donne au style de notre auteur un ton exceptionnel.

Décrire cette langue aux mécanismes subtils est bien embarrassant. Les formules de tous les critiques trahissent leur gêne, et par là, révèlent la complexité du problème: "moderne renouvellement de vieux procédés" selon l'un deux⁶⁷, prose archaïsante et savoureuse, plastique et chatoyante, que l'on dirait travaillée en pleine pâte..." selon un autre⁶⁸, tandis que Virgile Rossel tente de définir un style annonçant "la 'écriture' moderne, fluide, simple, naïf, admirablement naïf ici, là d'une majestueuse ampleur et d'une couleur étonnante, plus loin d'une brutale truculence"⁶⁹.

L'effet produit par ce style est lui-même malaisé à saisir: ici encore les avis ne sont pas loin de se contredire: "coquetteries littéraires [...], tenue aristocratique", dit un Francis Nautet⁷⁰, enracinement de l'oeuvre dans le populaire, répond

67 Han.DC., 299.

68 Gustave CHARLIER, Charles De Coster, Bruxelles, Office de publicité, 1942, ("Collection nationale"), p.12.

69 Histoire de la littérature française hors de France, Paris, 2e éd., 1897, p.244.

70 Histoire des lettres belges d'expression française, Bruxelles, Rozez, s.d. [1892], t.I, p.134.

un Hubert Juin⁷¹, "savant mélange de français biblique, de français archaïque et de français populaire", essai de trancher Charles Bruneau, qui range De Coster dans un chapitre consacré à la "prose d'art"⁷². N'y aurait-il pas de tout cela à la fois dans notre épopée? Dans ce concert, la note la plus haute est sans contredit tenue par Eugène Gilbert, selon qui cette langue "est ferme et souple tout ensemble, gracieuse et abondante pittoresque et mouvementée, insinuante et dominatrice. La grandeur n'en est pas exclue, non plus que la naïveté ou la délicatesse; et la gaularie joyeuse et primesautière y fait de piquants contrastes avec les nobles envolées"⁷³. Bref, le seul point sur lequel tous les critiques puisse tomber d'accord, c'est que De Coster "outrepasse les normes littéraires de l'époque"⁷⁴.

Mais sans doute est-il temps de clore ici l'appel des témoins: leurs dépositions risquent peut-être d'accabler le lecteur.

Ce panorama critique, qui ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité, montre en tout cas quatre choses.

1°) La première, c'est que beaucoup d'articles et d'études se suivent comme se suivaient les moutons de Panurge: en se copiant les uns les autres⁷⁵. Et ceci seul justifierait une

71 Préface à la L.U., Zurich, 1962 (Coll. "Club des amis du Livre progressiste"), p. II.

72 Petite histoire de la langue française, Paris, Armand Colin, t.II, p.153. Nous avons eu la bonne fortune de consulter le ms. de la notice Charles de Coster que le regretté Charles Bruneau destinait au second volume du t.XIII de l'Histoire de la langue française (18pp); Bruneau y précise la mesure exacte de ce mélange.

73 Le Roman d'expression française, dans L'Art et la Vie en Belgique 1830-1905, Bruxelles, 1921, p.186. Voir aussi du même auteur, Les lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui, Paris, 1906, p.11.

74 Luc HOMMEL, Une exposition Charles De Coster, Allocution reprise dans B.A.R.L.L., t.XXXVII (1959), p.200.

75 On a beaucoup écrit sur D.C. (nous préparons une bibliographie complète, qui promet d'être assez copieuse). Mais l'on peut estimer que les études vraiment originales sont une minorité.

étude tendant à démêler la part d'authenticité et de contrevérité que ces opinions contiennent.

- 2° La seconde, c'est que bien des critiques parlant d'autorité, mais jouets de troublants mirages, n'ont pas - ou ont mal lu l'oeuvre. C'est du moins ce que laissent deviner certaines incohérences manifestes⁷⁶. Nous voudrions faire ici, c'est la moindre des choses, un effort de retour au texte, le scruter sans préjugé pour décrire tout ce qui s'y trouve et rien que ce qui s'y trouve.
- 3° La troisième, c'est que la critique se complait trop souvent dans un impressionisme vain et stérile. Il y a donc place pour un travail qui tenterait de définir de façon plus rigoureuse le rôle que l'archaïsme joue au sein de La Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak.
- 4° La dernière, c'est la complexité du problème: une oeuvre suscitant des vues aussi contradictoires - et si outrancières dans leur contradiction - ne peut qu'être digne d'intérêt⁷⁷. En tentant de démêler le composé, si nuancé sous sa livrée toute simple, qu'est la langue de la Légende, nous voudrions apporter une contribution à l'analyse de cette oeuvre, née voici plus de cent ans, la première avec laquelle l'histoire de la littérature française de Belgique eut vraiment à compter.

76 Assez symptomatique à cet égard nous paraît la fréquence des variantes orthographiques, non pas tant dans le nom de l'auteur (les alternances Decoster, De Coster, de Coster n'ont rien de fautif, DC ayant signé de ces différents noms) que dans le titre de l'oeuvre: Thyl Ulenspiegel, Tyl Ulenspiegel, Tiel Ulenspiegel, Uylenspiegel, Ulenspieghel.

77 Sur d'autres plans que celui de la langue, l'examen de la littérature consacrée à DC laisse apparaître d'aussi graves contradictions. Ces divergences sont favorisées par le caractère universel de l'oeuvre, qui permet un très grand nombre d'assimilations et de rapprochements. C'est ainsi que la polémique à caractère nationaliste, politique ou idéologique tient une place assez importante dans l'histoire de la critique costérienne. Ch.L. Paron résume ainsi la situation: "Chacun, ou à peu près, a découvert dans la 'Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak' ce qui lui convenait d'y trouver [...] Des convictions parfois franchement divergentes se sont nourries de De Coster" (Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel, dans Aloïs GERLO et Ch.L. PARON, Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel. L'auteur - Le Héros - La Flandre, Bruxelles, s.d. [1954], p.7). Paul de Vooght constate également que la L.U. est restée "un signe de contradiction" (Plaidoirie pour Thyl Ulenspiegel, dans La Revue Générale, Février 1947, p. 522).

§ 2. Les différentes approches du problème.

Le problème de l'archaïsme dans La Légende d'Ulenspiegel pouvait souffrir plusieurs modes d'approche, donner lieu à des études différentes qui, toutes, présentaient un intérêt certain.

Une première étude pouvait être de type historique: il s'agirait de situer une technique dans le cadre de la littérature française, de mettre en rapport la tentative de Charles De Coster avec les préoccupations de son siècle et de son milieu, avec les modes esthétiques et historisantes du temps. En comparant ses procédés personnels à ceux d'autres écrivains qui ont également sacrifié à l'archaïsme, les Chateaubriand, les Aloysius Bertrand et d'autres encore, on parviendrait sans doute à mieux évaluer la dette de notre poète vis-à-vis du romantisme. Car ce romantisme qui a tant favorisé le culte de la couleur, temporelle autant que locale⁷⁸, fut le principal milieu où il s'alimenta; on l'oublie trop souvent⁷⁹. Du même coup, confrontant l'artiste à ses prédécesseurs et à ses contemporains, on parviendrait à mettre en lumière sa profonde originalité et le caractère unique de son style.

78 Cfr H. JACOBET, Le genre troubadour et les origines françaises du romantisme, Paris, Les belles lettres, 1929.

79 A plus d'un égard, DC peut, au même titre que Potvin, être considéré comme un romantique attardé (Cfr Han.DC., 16ss.). Il faut évidemment tenir compte du développement tardif et des aspects particuliers du romantisme en Belgique (Cfr G.CHARLIER, Le Mouvement romantique en Belgique, Bruxelles, Palais des Académies, 2 t., 1931 et 1948). Le caractère (il suffit de parcourir Elisa) et les goûts de DC l'inclinaient d'ailleurs vers les oeuvres romantiques et la littérature allemande (voir les lettres 10, 38, 64 et surtout 28, de 1852, dont Han.DC., 6-7, donne une copie moins tronquée que Pot.). Beaucoup de ses premiers essais sont d'ailleurs marqués par la nette influence du romantisme et s'expriment dans la forme pseudo-classique que les lyriques belges cultiveront longtemps. Enfin, même si la L.U. rend un son unique dans l'ensemble des lettres françaises, avec elle, DC se pose historiquement comme l'héritier d'une longue lignée de romanciers et de dramaturges historiques (Moke, de Saint-Genois, Bogaerts, Coomans, etc.). Une étude reste à mener sur le romantisme de DC.

Mais cette étude n'est possible qu'à deux conditions, qui ne sont pas encore réunies: d'une part, la langue et les procédés de l'Ulenspiegel devraient avoir été étudiés en eux-mêmes, et d'autre part, il faudrait disposer de nombreux points de comparaison, donc de travaux de détail sur la technique archaïsante des prosateurs du XIXe siècle⁸⁰. Or, on sait que l'histoire des techniques, dernière-née de l'histoire littéraire, est encore dans son enfance. Gageons que l'archaïsme lui fournira un chapitre des plus attachants⁸¹. Sans prétendre participer à la rédaction de ce chapitre, nous tenterons à l'occasion de situer Charles De Coster par rapport à ses contemporains, à ceux qui le précédèrent ou le suivirent. Non que ces efforts soient menés dans une optique purement historique: on verra qu'ils sont surtout dictés par l'impérieuse nécessité d'apprécier à leur juste valeur certains traits du langage manié par De Coster⁸².

L'étude des sources peut encore mener à d'intéressantes conclusions sur le plan stylistique. Du moins lorsqu'elle refuse

80 Il existe bien sûr de nombreuses études stylistiques sur les auteurs de la fin du XIXe siècle (Voir par ex. la liste - déjà vieillie - établie par Alf. Lombard dans Les Constructions nominales dans le français moderne, Uppsala, 1930, pp.7-28) et H. HATZFELD, Bibliografía crítica de la nueva estilística aplicada a las literaturas románicas, Madrid, Gredos, 1955, H. HATZFELD et Y. LE HIR, Essai de bibliographie critique de la stylistique française et romane (1955-1960), Paris, P.U.F., 1961. Mais aucun de ces travaux n'étudie spécialement l'arch. et ses fonctions. On s'en voudrait de ne pas signaler la série de communications présentées au XVIIIe Congrès de l'Association Internationale des Etudes Françaises le mercredi 27 juillet 1966, et dont le thème était l'Archaïsme dans la langue et la Littérature (Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, Paris, Les Belles lettres, n° 19, 1967, pp.9-84 et 247-269).

81 Dans son étude sur Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe, Genève, Droz, Lille, Giard, 1951 (Société de publications romanes et françaises", t. XXXIII), en un paragraphe étudiant "L'Archaïsme avant Gauthier", pp.162-169, Georges Matoré jette l'ébauche d'une partie de l'histoire de l'archaïsme depuis 1750 jusqu'à 1840.

82 Voir chapitre III, §1.

de se livrer au jeu puéril des vains rapprochements entre idées et expressions similaires. Le type de recherche que nous envisageons ici est celui qui consiste à étudier la façon dont un artiste a utilisé et transcendé les matériaux qui lui étaient donnés, dans la perspective d'une plus grande originalité. Les sources thématiques de De Coster sont bien connues⁸³ sauf, à notre avis, en ce qui concerne certains traits folkloriques et presque tout le motif de la sorcellerie. Mais il n'en va pas de même pour les sources linguistiques. Nous avons vu que la critique a inlassablement proclamé, sans jamais la prouver, la parenté de l'écrivain avec Balzac, Rabelais, Marnix, tout en négligeant d'autres rapprochements intéressants. Il reste beaucoup à faire en ce domaine. Nous n'avons pas voulu commencer ce travail: nous risquions de nous égarer dans les chemins d'où nous n'aurions parfois rapporté qu'un butin bien maigre et peu utile pour notre propos immédiat. Lorsque nous nous livrerons à des comparaisons, avec Rabelais par exemple, ce sera moins dans le dessein de démontrer une genèse que pour faire apparaître les différences entre le langage de Charles De Coster et celui des siècles passés, et ainsi mieux faire apparaître l'originalité de celui-là⁸⁴.

Une autre démarche eût été d'étudier l'archaïsme dans son élaboration. L'objet du travail, lequel est à rapprocher de la recherche des sources, serait alors "la mise à jour des éléments psychologiques et techniques qui ont contribué à la création

83 Cfr Han, DC, 171-234

84 C'est d'ailleurs cette démarche que suggère J. Hanse, qui met en regard l'épisode du sac de Notre Dame d'Anvers (II, 15) et le passage de VM dont l'auteur s'est inspiré (Déf., p. XVIII).

verbalé⁸⁵. Il pourrait être mené à deux niveaux, selon que l'on considère toute l'oeuvre de Charles De Coster en bloc, ou seulement ce qui en constitue le sommet: l'Ulenspiegel.

Il est en effet intéressant de suivre pas à pas le fougueux De Coster dans sa quête d'un style qui lui soit propre, d'observer ses premières expériences littéraires, souvent insipides, dans le Cénacle pseudo-littéraire qu'était la Société des Joyeux⁸⁶, de surprendre ses premiers exercices d'écriture archaïsante, qui tiennent plus du camouflage orthographique que de la science philologique⁸⁷, et de voir surgir sous sa plume de poète quelques

85 Maurice PIRON, Sur Verlaine et l'explication littéraire, dans les Annales de l'Université de Paris, n°3 de 1951, p.7 du t.-à-p. Précisons: une telle étude devrait rester au niveau de l'observation des réalités textuelles. On ne peut tenir compte d'une psychologie que dans la mesure où elle est donnée par le texte. Il ne s'agirait donc pas de mettre en rapport la tentative archaïsante de DC avec quelque trait de son caractère (comme celui que révèle la phrase: "Le réel me choque, on n'est jamais heureux qu'en poétisant", Elisa, 119) et en conclure que la L.U. est précisément un chef d'oeuvre à cause de cela. La valeur explicative de ces sources biographiques, exploitées par une certaine mythologie littéraire, est très faible.

86 Cfr les Registres, Archives et le Journal des Joyeux, à l'état manuscrit, de 1847 à 1852 (décrits chez Warm., n°. 28-35). Reproduction de nombreux documents chez Han DC., 48-72. DC découvre très tôt certains procédés qui lui resserviront dans ses oeuvres archaïsantes: énumérations plaisantes (Archives, Ière année, 1847-1848, pp.10-16), paragraphes brefs (id., 170-174), leitmotive (Journal, 1848-49, pp.67-75). Il n'est pas jusqu'aux défauts donnant à ces exercices l'allure "d'une intolérable niaiserie" (Soss., 15) qui ne soient significatif: redites, répétition de syntagmes stéréotypes, etc.

87 Nous faisons allusions à l'Histoire véritable de la belle Marianne, antérieure à 1850, où la langue moderne cède parfois la place à un ancien français surtout à base d'archaïsmes graphiques et lexicaux. Cfr Han. DC., 86-87 et J. HANSE, De Coster et sa première 'Légende flamande', p.251 (qui en cite un passage). Pot. en cite deux autres passages (34-35). Le brouillon, en très mauvais état, est conservé à la Bibliothèque Royale (Musée de la Littérature, section des manuscrits, cote II 6349). Ce ms de 42ff. porte en épigraphe une citation de Rab. Toutes les corrections apportées en cours de rédaction montrent que DC recherche l'archaïsme le plus violent.

uns des mots désuets qui devaient lui devenir chers. Par la suite cependant, on le voit prouver son habileté à manier un langage qui, dans sa syntaxe comme dans son vocabulaire et son orthographe, sent bien son seizième siècle: c'est avec les vigoureuses Légendes flamandes que naît une première langue à la fois archaïsante et personnelle. Mais ce style n'était pas toujours exempt d'artifices et de tics énervants, et certains procédés, comme les leit-motive et la disposition des paragraphes en stiques brefs étaient systématiquement prodigués; l'assagissement s'imposait⁸⁸.

En face de ce recueil De Coster, à qui on avait conseillé d'écrire désormais la langue de son temps, nous livre ses Contes Brabançons, écrits cette fois en un français moderne⁸⁹. Mais ces nouveaux récits manquent de souffle et même, par endroits, touchent à la mièvrerie ou au verbiage. Il fallait donc une synthèse ou seraient alliées la sûreté et l'équilibre que donne la discipline, et l'originalité d'une langue libérée, sachant tirer de l'archaïsme le meilleur parti possible. Cette synthèse vint, et ce fut La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs.

A coup sûr, l'examen minutieux de cet itinéraire ne laisse pas d'être une entreprise enrichissante. Ne montre-t-elle pas la lente naissance d'un style qui se cherche? Le choix qui

88 DC était bien conscient de ne pas avoir trouvé sa voie. En témoignent les différences que l'on observe d'un conte à l'autre. Les divers états que nous avons des Lég. flam. (cfr le §1, notes 29-31; il vieillit sensiblement B.C.C., atténué l'arch. des F.B.T.) le montrent soucieux de retravailler profondément son style. Ce qu'il faisait, très librement, jusque sur les épreuves (cfr Elisa, 177).

89 Il faut mettre à part Ser Huygs, dont nous avons déjà dit un mot.

s'opère dans le large éventail des possibilités linguistiques offertes à l'archaïsme? Pour diverses raisons, il ne nous a guère été possible de nous livrer, du moins systématiquement, à de telles recherches qui eussent pu, même dans le cadre d'une analyse interne, mieux faire apprécier le niveau archaïsant de La Légende; mais on ne manquera pas d'esquisser à l'occasion certains rapprochements qui nous paraîtront fructueux.

L'étude génétique peut encore se faire sur le plan de la seule épopée d'Ulenspiegel. Les documents accessibles nous permettent en effet de connaître trois des étapes du travail de rédaction et d'examiner l'évolution de l'archaïsme sous la plume de De Coster⁹⁰. La comparaison attentive des divers états du texte (préoriginales⁹¹, manuscrit d'impression⁹²,

90 Les bases de cette étude ont été jetées par Han.DC., 286-292. Les travaux menés par les élèves du professeur Hanse rendent possible une bonne approche du problème.

91 Un passage correspondant au chap.I, 57 (Comment Uylenspiegel fut peintre) a été publié dans l'Uylenspiegel du 18 fév. 1859. Seize chap., correspondant respectivement aux chap.I, 1, 6, 7, 10, 15, 17, 18, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 32, et d'une rédaction antérieure à celle du ms. d'impression, ont paru dans Candide, "Journal à cinq centimes paraissant le mercredi et le samedi de chaque semaine, Paris", n°6, samedi 20 mai 1865, pp. 3-4 (ch. I-V), n°7, mercredi 24 mai, p. 3 (ch. VI-XI) et n°8, samedi 27 mai, p. 3 (ch. XII-XVI). Nous désignons ces versions par les abréviations Uyl. & Can.

92 La Légende d'Ulenspiegel, Manuscrit d'impression, feuillets reliés en 4 vol., et comprenant le texte correspondant aux 302 premières pages de l'Or., soit les livres I, II & III, 1-29. Ce ms. est presque entièrement autographe (à l'exception des ff. 18-19 du vol. I, consistant en coupures de Can. corrigées, et des ff. III, 112-114 & IV, 46, 47 & 54, d'une autre main). Vol. I, 183ff., dédicace autographe: A mon beau-frère et ami Armand Dandoy, souvenir de l'auteur, Ch. De Coster, (chap. I, 1-52). Vol. II, 181ff., (chap. I, 53-95). Vol. III, 127ff. (chap. II, 1-20 & III, 1-6). Vol. IV, 151 ff. (ch. III, 7-28). Conservé au Château de Mariemont, cotes 29.622 à 29.625. L'abréviation ms. vise ce manuscrit d'impression. Le document a été composé après la version Can., et même parfois sur la base de ce texte. Il accuse cependant de nombreuses divergences par rapport à celui-ci (passages ajoutés, supprimés, remplacés ou permutés). Certains passages sont une mise au net définitive, d'autres comportent de nombreuses corrections, ratures, hésitations, etc.

épreuves⁹³, édition originale⁹⁴), montre comment l'auteur travaillait: à l'étape I - de la préoriginale au manuscrit - il vieillit légèrement sa langue en certains endroits, la modernise en d'autres, notamment par l'abandon d'archaïsmes orthographiques et de termes violemment obsolètes. A l'étape II - travail sur le manuscrit - De Coster vieillit systématiquement son texte: introduction de termes désuets, suppression d'articles, etc. A ce stade, on observe bien des hésitations; l'auteur veut une langue originale, mais désire se prémunir contre les excès: ce qui se traduit par de nombreux repentirs. A l'étape III, du manuscrit à l'originale, De Coster revient à une langue plus discrètement teintée d'archaïsme. Mais s'il supprime de nombreux termes archaïsants (notamment parmi les mots grammaticaux), s'il modernise la quasi-totalité des graphies, s'il rétablit bon nombre d'articles, il laisse cependant subsister de nombreux archaïsmes de syntaxes (les antépositions de pronoms personnels atones, les ellipses d'articles qui ne choquent pas exagérément les sensibilités modernes, etc.). Le travail que nous envisageons ici, même s'il servait à corroborer les conclusions de l'analyse interne, ne pourrait être mené jusqu'au bout: non seulement les documents que nous possédons sont

93 On possède divers cahiers d'épreuves de la L.U. Premières épr. correspondant aux pages 297-304 de l'Or. (coll. particulière); doubles des premières épreuves, corr. aux pp. 81-88, 145-208, 281-304, 369-376, 385-408, 417-424, 441-448 (Bibl. Royale) et aux pp. 425-432 et 449-480 (Ch. de Mariemont); doubles des secondes épreuves correspondant aux pp. 297-300 (coll. particulière) et 305-336 (Bibl. Royale). Seules les premières épreuves (297-304) et le double des secondes (297-300) portent des corrections de la main de DC.

94 La Légende d'Ulenspiegel, par Charles De Coster. Ouvrage illustré de quatorze eaux fortes inédites de MM. Artan, Claeys, Degroux, Dillens, Duwée, Rops, Schaefels, Schampheleer, Smits et Van Camp. Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven & C°, éditeurs. Même maison à Paris, à Leipzig et à Livourne, 1867, in 4°, 2f.+480p.+15h.-t. Sur les différents états des éditions 1867, 1868 et 1869 de la L.U., voir Paul VAN DER PERRE, Les premières éditions de la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, Bruxelles, 1935.

incomplets, mais encore n'avons nous pas tous les états successifs de l'oeuvre⁹⁵. Aussi est-il impossible de rendre un compte rigoureux de toutes les étapes du cheminement⁹⁶. En outre, ce travail ne sera aisément réalisable que lorsqu'on sera en mesure d'utiliser l'édition critique que le professeur Hanse met présentement au point.

C'est cependant d'une autre façon que nous nous justifierons de n'avoir point entrepris systématiquement ce travail. Lire par dessus l'épaule d'un écrivain peut-être passionnant mais, avant tout, nous savons, avec Henri Mitterand, que "la qualité d'un style ne tient pas à la durée ni aux efforts de son élaboration, mais à ses effets [...]. Le lecteur type, c'est le lecteur

95 Les préoriginales ne représentent, en volume, que 6,5% de l'oeuvre; le ms., 74%; les épreuves (45%) ne sont corrigées que sur 8 pages (Or., 297-304). On ne dispose d'aucun brouillon. Certains feuillets du ms. laissent apparaître le travail de rédaction, d'autres non. En outre, les documents permettant d'étudier la genèse lointaine sont rarissimes. On ne possède qu'un seul des carnets de notes de DC (calepin de 164ff., conservé à la Heineman Foundation for Research, Educational, Charitable and Scientific Purpose de New-York et partiellement édité par Camille Huysmans dans Le Roman d'Ulenspiegel et le roman de Ch. de Coster, avec quelques aperçus sur sa vie et son oeuvre, Bruxelles, Esseo, 1960, pp.10-33; cfr C. HUYSMANS, Le Carnet de notes de Charles de Coster, dans l'Avenir social, t.VI, 1929, pp.41-56, Jean WARMOES, id, dans Industrie, t.XIV, 1960, pp.630-634 et Pour le centenaire de la Légende d'Ulenspiegel, dans Charles De Coster 1827-1879, Knokke, 1968, pp.8-9). Ce calepin ne contient guère plus de 172 notes, prises à des dates qu'il est difficile de fixer.

96 On croit savoir que la L.U était en gestation depuis 1856 au moins. En 1858 au plus tard, DC a dû s'atteler à la rédaction du Livre I. En 1864, après "trois ans de travail" et de "sérieuses et constantes études" (Lettre à Dulieu du 11 mai 1864; cfr Warm., n°97), DC croit que son oeuvre pourra rapidement être imprimée chez Parent. Il prévoit qu'elle constituera "un volume de luxe de 500 pages, grand in 4°, illustré de 40 grandes eaux-fortes par F. ROPS, et de gravures dans le texte" (Lettre au Ministre Van den Peereboom, 11 mai 1864; Warm., n°96). Pour des raisons étrangères à l'auteur (Cfr les Lettres inédites à Félicien Rops), l'ouvrage devra encore attendre 3 ans, mis à profit par DC pour procéder à un profond remaniement du texte. L'impression se fait, dans la plus grande précipitation, en novembre et décembre 1867. Cette brève histoire de l'oeuvre (Cfr aussi VAN DER PERRE, op. cit., pp.6-8, Han.DC., 143-148 et Déf., VIII-XVIII) montre que nous ne pouvons connaître qu'une infime partie de ses transformations.

naïf, non formé à l'érudition [...] celui-là ignore tout des manuscrits, des épreuves, des retouches successives. Il est en présence d'un texte unique, dont la matière, formes et thèmes mêlés, l'émeut⁹⁷. Toutes les démarches que nous venons d'énumérer sont valides et utiles, et il ne peut être question d'en condamner une au nom d'une autre. Encore ne faut-il point les confondre. Parmi toutes les opérations possibles sur un texte littéraire, il en est une qui prime: la lecture, cet "art d'interroger la langue"⁹⁸, en la comparant complètement et correctement. C'est avant tout du "texte unique" dont parle le spécialiste de Zola que nous aimerions rendre compte⁹⁹.

Puisque dans notre étude des traits archaïsants de La Légende, c'est moins la stricte valeur linguistique de ces traits qui nous retiendra, que leur rôle dans l'oeuvre en qualité d'éléments constitutifs d'un style; il ne s'agira point de vérifier l'exactitude scientifique des matériaux utilisés par De Coster¹⁰⁰, mais

97 A propos du style de Balzac, Communication au Colloque Balzac de 1964, in Europe, t.XLII (1965), pp.155-156. Pour F. Desonay, "Donner le pas à la dynamique de l'évolution sur la contemplation de l'oeuvre de beauté considérée comme achevée, par-faite, équivaut à commettre une erreur de perspective" (C.-R. Le Louis TERREAUX, Ronsard correcteur de ses oeuvres, dans Revue Belge de Philologie et d'histoire, t.XLVII, 1969, p.992.

98 M. PIRON, op.cit., p.15.

99 S'il nous arrive, occasionnellement, et toujours en note - de nous pencher sur le labeur de l'écriture, c'est avant tout pour faire ressortir, par comparaison, certaines particularités du texte livré à la lecture. Pour suggérer, subsidiairement, l'intérêt d'une étude qui corroborerait de façon surprenante les conclusions obtenues par le seul recours d'une analyse interne menée sans idée préconçue.

100 Cette étude serait au demeurant assez vaine. Si pour certaines époques, elles constituent des documents irremplaçables, les oeuvres des écrivains n'ont pas toujours la valeur de témoin linguistique irrécusable que certains philologues ont bien voulu leur prêter. (Nous n'entrerons pas ici dans la polémique qu'ont notamment entretenue Arsène DARMESTETER, La vie des mots, étudiée dans leurs significations, Paris, 1950, pp. 14-15 et Albert DAUZAT, Essai de méthodologie linguistique

de montrer, à travers la description la plus précise qu'on en pourra faire, le fonctionnement d'un certain mécanisme impressif, et de proposer une explication de ses diverses fonctions stylistiques.

100 (suite)

dans le domaine des langues et des patois romans, pp.13,98). Dans une optique stylistique, cette étude n'a d'intérêt qu'en tant qu'elle vise à montrer la dépendance plus ou moins accusée et ressentie d'un auteur vis-à-vis d'un état de langue donné et la netteté de l'évocation d'une certaine époque. Les commentaires de certains critiques reprochant à DC d'avoir écrit ceci au lieu de cela, lui conseillant d'utiliser telle tournure plus authentique et non telle autre, ont donc quelque chose de puéril. Deschanel, dans son Feuilleton de l'Indépendance, s'était ainsi livré à de savantes remarques lorsque l'article devint préface des Lég. Flam.). A sa suite, le professeur van Bommel n'avait pu s'empêcher de placer le problème sur le plan philologique: "Les anachronismes de langage, qui sont l'écueil presque inévitable de ce genre d'entreprise, sont rares ou du moins peu sensibles dans le livre de M. De Coster" (C.-R. signé E.v.B., dans la Revue Trimestrielle, janvier 1858, p.388). Arnold Goffin montre, pour critiquer le fait, que l'on ne peut fixer de date à la langue de ces contes (C.R. de l'éd. de 1894, dans La Jeune Belgique, t.XIII, 1894, pp.160-161). Plus près de nous, et toujours à propos des mêmes Lég. Flam., Léon-Louis Sossset parle "des erreurs ou des négligences linguistiques" de DC; et de signaler, assez naïvement, quelques formes réputées fautives (Soss., 54-55; pour plusieurs ex., le critique démarque Goffin). Ailleurs, il déclare que "la langue de la Légende d'Ulenspiegel ne résiste pas toujours à l'examen de l'érudit" (p.176).

Chapitre II.

L'ARCHAÏSME ET SES FONCTIONS STYLISTIQUES.

§ 1. Nature et fonctionnement de l'archaïsme.

Qu'est-ce qu'un archaïsme ? A cette question, simple en apparence, Jules Marouzeau répond que c'est le "caractère d'une forme, d'une construction, d'une langue, qui appartient à une date antérieure à la date où on la trouve employée. Le terme d'archaïque qualifie d'ordinaire l'aspect ainsi défini, et celui d'archaïsant ce qui tend à réaliser cet aspect"¹. Le linguiste aurait certes mauvaise grâce à contester cette façon de voir, qui souligne le caractère essentiel du phénomène : n'exister que dans un jeu de relation entre deux moments de la langue. Mais à partir du moment où le chercheur ne se veut plus seulement un théoricien et décide d'analyser concrètement l'archaïsme, cette définition -tendant à la tautologie, comme toute définition conceptuelle- ne peut plus lui suffire. Il a besoin d'un outil, d'une défi-

¹ Lexique de la terminologie linguistique, Paris, 3e éd., p. 31, s.v. Archaïsme. On lit dans le Glossary of linguistic terminology de Mario Pei (New-York, Londres, Columbia University Press, 1966) : "A form no longer in current use" (p. 29, s.v. Archaïsm), "no longer in general, current use" (p. 184, s.v. Obsolete). Il nous arrivera parfois d'utiliser le substantif archaïste pour désigner "l'écrivain se servant d'archaïsmes". Nous ne sommes pas responsable de la formation de ce terme commode et précis mais que, sans nul doute, le puriste trouvera barbare.

inition analytique et opératoire².

Cette définition, c'est Charles Bally qui prétend nous la fournir. Pour lui, qui étudie la langue en synchronie, l'archaïsme est "un fait de langue qui, pris isolément, n'est pas compris du sujet parlant et ne devient intelligible que par sa présence dans un groupe de mots"³. On comprend que le disciple de Saussure vise par là des faits que, à la suite de Darmesteter, on peut nommer "fossiles"⁴. Quelques exemples suffiront : dans le français contemporain, les unités maille, leu et férir ne sont guère comprises du sujet parlant ; elles n'existent pour lui que dans la mesure où elles s'insèrent et vivent dans les syntagmes n'avoir ni sou ni maille, à la queue leu leu et sans coup férir. Ces groupes phraséologiques, que l'on rencontre notamment dans la parémiologie⁵, sont des blocs erratiques, abandonnés par un état ancien de l'idiome dans une synchronie où ils ne peuvent se structurer que si on ne leur fait pas subir d'analyse⁶.

2 Il s'agit d'une simple question d'épistémologie. Distinguer différents types de définitions mènerait à dissiper bien d'atristants malentendus, lesquels sont beaucoup trop fréquents chez les stylisticiens. Nous pensons aux multiples définitions dont certaines ne s'excluent nullement- qui ont été données du fait de style.

3 Traité de stylistique française, Heidelberg, Paris, 2e éd., 1934, t. I, p. 82. L'utilisation du verbe comprendre est trompeuse, car cette définition prétend englober aussi bien les faits de syntaxe que les faits de lexicologie.

4 Cours de littérature française du moyen âge et d'histoire de la langue française, dans la Revue internationale de l'enseignement, t. VI, 1883, p. 1250.

5 Cfr A. J. GREIMAS, Idiotismes, proverbes, dictons, dans les Cahiers de lexicologie, n° 2, 1960, pp. 58-59. Voir également notre chapitre XX.

6 Prenons à titre d'exemple l'idiotisme se mettre martel en tête. Conçue comme un tout, cette expression appartient au système du français contemporain et peut être commutée avec le syntagme se faire du souci, avec se préoccuper, etc. Mais l'unité simple martel ne peut en aucun cas entrer en relation paradigmatique avec souci. D'autre part, la locution est figée à ce point qu'elle interdit toute variation à ses éléments et à ceux-ci toute modification de leurs relations syntagmatiques. Les ex-

Voilà donc délimitée toute une classe de faits qui peuvent licitement s'appeler archaïsmes. Mais cette définition élimine une autre catégorie de faits qui peuvent avec autant de droit revendiquer le même statut. Elle ne cerne en effet que l'archaïsme usuel, ainsi que propose de la nommer M. Helmut Hatzfeld⁷. Il saute aux yeux que les expressions fossiles de but en blanc, n'en avoir cure, etc... sont des faits de synchronie : l'élément de l'ancienne langue a persisté dans l'actuelle, où il ne produit aucun effet archaïsant. Ces locutions ne peuvent être senties comme vieilles qu'au prix d'une démarche métalinguistique, consistant en une réflexion sur l'acte de parole et en une analyse de ses parties constitutives. Celui qui s'intéresse aux textes littéraires n'a donc pas à se soucier de ce type d'archaïsme : il les abandonne à l'historien de la langue⁸. Ce qui l'intéresse, c'est la seconde catégorie, éliminée par la définition de Bally : les faits conscients.

Expliquons-nous. Soit l'expression chercher noise, archaïsme résiduel signifiant chercher querelle. Dès que l'on

./...

pressions *se mettre marteau en tête et *se mettre en tête le martel sont également impossibles. La marque linguistique de ces fossiles est donc leur incapacité d'engendrer de nouvelles réalisations de la parole. Sauf archaïsme volontaire, précisément, la langue ne construit plus de locution *sans coup donner, bâtie sur le schéma syntaxique de sans coup férir. Chacun de ces archaïsmes résiduels n'existe que dans un contexte déterminé. Cfr E. COSERIU, Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, dans Les théories linguistiques et leurs applications, Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, 1967, pp.30-32.

⁷ Discussions du XVIII^e Congrès de l'Association Internationale des Etudes françaises (Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, n°19, 1967, p. 248). La dénomination archaïsme résiduel nous semble plus appropriée.

⁸ Cfr Paul PORTEAU, Deux études de sémantique française, Paris, P.U.F., 1961.

substitue un autre verbe à chercher, ou si l'on place noise dans un autre contexte (ce qui revient au même), une anomalie apparaît. Chercher noise est donc bien une expression figée, inanalysable sur le plan de la synchronie, et noise n'a d'existence que dans ce groupement précis ; toujours d'un point de vue synchronique, il ne s'agit que d'un mot rare. Mais un écrivain peut très bien opérer la fission de ce syntagme et proposer à son lecteur l'expression faire noise⁹, conférant ainsi au substantif une autonomie anormale. On se trouve devant une création d'auteur qui, à ce titre, n'appartient pas à la langue, fait social ; cette création ne peut intéresser le linguiste que comme curiosité. Pour comprendre la nouvelle locution, le lecteur se reporte évidemment à l'expression qui lui est familière et procède donc à une opération purement synchronique. Mais il peut posséder une culture d'un type suffisant à lui donner conscience de l'évolution linguistique¹⁰. Dès cet instant, il n'aura guère de peine à déceler dans le mot qui lui est présenté sous un jour nouveau, le témoin d'un état disparu de l'idiome. Il y aura effet archaïsant.

Il y a donc lieu de distinguer, sous le concept ambigu d'archaïsme, deux ordres de réalités : d'une part ces

⁹ Exemple emprunté à la L.U., 1, 25, p. 37.

¹⁰ L'axiome de Bally : "L'histoire n'existe pas dans la conscience linguistique" (Le Langage et la vie, Paris, Payot, 1926, p. 65) demande à recevoir certains correctifs. Il peut exister une conscience, très intellectualisée, certes, et très schématique de l'historicité de la langue. Ce n'est guère que chez l'être fruste que cette conscience est nulle. En fait, le contact avec les témoins linguistiques des siècles passés est presque toujours assuré par l'instruction scolaire : nos écoliers ne sont-ils pas très tôt confrontés avec les fables de La Fontaine ? Il est vrai que le degré de cette conscience est essentiellement variable et que beaucoup d'archaïsmes ne sont perceptibles que par l'érudit, voire le philologue. D'autre part, ces témoins ne donnent que l'idée, souvent caricaturale, d'une évolution qui s'est faite ; les vues de Bally continuent à valoir pour l'évolution qui se fait. Cfr E. COSERIU, op.cit., pp. 27-28.

traits que la langue véhicule et qui ne sont perçus comme obso-
lètes que par les érudits (ce sont nos fossiles), et d'autre part
les faits stylistiques qui peuvent provoquer l'impression d'un
décalage chronologique. On voit que la frontière entre les deux
types de phénomènes, c'est la conscience, même embryonnaire, du
vieillessement. De ces deux types de faits archaïsants, celui
qui doit surtout retenir l'attention du critique littéraire est
évidemment l'archaïsme conscient, ou archaïsme stylistique.

Mais distinction n'est pas exclusion réciproque :
les deux phénomènes ont des points communs. Un fait peut faci-
lement passer de la première à la seconde catégorie, moyennant
un traitement approprié qui fasse apparaître le caractère désuet
du trait linguistique à la conscience du destinataire cultivé.
Ce traitement est, par exemple, la substitution du verbe dans
faire noise, ou la transposition d'une structure syntaxique de
l'expression où elle est traditionnelle à une autre où elle est
inhabituelle, comme dans noir comme jais → bavard comme pie, etc.
A l'inverse, un archaïsme stylistique pourra être constitué de
traits dans lesquels l'analyse linguistique ne révélera rien
d'objectivement archaïque. On en vient ainsi à énoncer ce qui
peut paraître un paradoxe : le néologisme peut, dans certains cas,
donner au lecteur une impression de désuétude, de même que,
parfois, l'archaïsme peut paraître néologisme. Je reviendrai
plus longuement sur ce problème, qui se pose d'une manière parti-
culière à propos de la Légende d'Ulenspiegel¹¹.

*

* *

11 Voir chapitre III, § 2.

Avant d'envisager les fonctions possibles de l'archaïsme stylistique en situation littéraire, il reste à préciser son fonctionnement linguistique. Pour ce faire, il sera nécessaire de nous éloigner un instant de la notion d'archaïsme et de nous livrer à quelques réflexions d'ordre plus général.

Un des acquis récents de la linguistique concerne la structuration du lexique. Des chercheurs ont montré que les relations unissant les mots d'un idiome sont comparables (mais non isomorphes) à celles qu'étudie la phonologie. C'est ainsi qu'à l'instar du phonème sur le plan du signifiant, chaque lexème est distingué sur le plan du signifié par une série hiérarchisée de traits pertinents qui sont les sèmes¹². Mais cette structure élémentaire ne suffit pas toujours à rendre compte de la diversité lexicale d'une langue. En phonologie, les différences physiques de réalisation des phonèmes n'ont, par définition, rien de distinctif. C'est ainsi que la substitution d'un R apical-dental à un r dorsal dans un énoncé n'affecte en rien le contenu du message ni la forme de l'expression. Toutefois, l'emploi du R ou du r est loin d'être indifférent en ce qu'il renseigne, par exemple, sur l'origine sociale ou géographique du locuteur, ou en ce qu'il trahit une intention parodique. Mutatis mutandis, il en va de même au niveau du lexique, à cette différence près : le phénomène est d'autant plus complexe que l'inventaire des lexèmes et des sèmes est quasi illimité : de nombreuses unités lexicales peuvent avoir la même analyse sémique et cependant n'être pas formellement identique¹³. La sémantique moderne s'est encore assez peu

12 Cfr A.-J. GREIMAS, Sémantique structurale. Recherche de méthode, Paris, Larousse, 1966 (coll. "Langue et langage"), pp.30-39.

13 Par exemple, bailler et donner, ou encore la série mourir, décéder, crever. Les premiers linguistes qui se sont livrés à l'analyse en facteurs sémiques se sont fait la part belle en jetant leur dévolu sur des exemples privilégiés : on connaît l'analyse du lexème fauteuil par Bernard Pottier (Vers une sémantique moderne, dans les Travaux de linguistique et de littérature, t. I, 1964, pp. 107-138). Dans une analyse de ce type, on part en fait du référent et non du sens, puisque chaque sème correspond à une caractéristique spatiale tangible de l'objet, collection de parties coordonnées (que l'on pourrait nommer "ontèmes"). Dans ces conditions, il est normal qu'à chaque objet désigné (c'est à dessein que nous ne disons pas "à chaque mot") corresponde une analyse sémique unique, et réciproquement. Mais il n'en va pas de même dans les exemples que nous venons de citer. La bi-univocité des définitions sémiques peut être sujette à caution.

préoccupée de ces problèmes de synonymie¹⁴.

Pour remédier à ces inconséquences et éliminer les variables gênantes, il y avait une première solution : isoler chaque unité dans une structure distincte. C'est ce que propose M. Eugenio Coseriu, qui tente de réduire la diversité lexicale en recourant à la distinction entre architecture et structure¹⁵. Pour lui, toute langue historique (par exemple "le français", "l'espagnol") constitue une architecture, c'est-à-dire un diasystème comportant des variations d'ordre géographique ou "diatopiques" (dialectes, usances régionales), sociologique ou "diastématiques" (langage de classes) et stylistique ou "diaphasiques" (niveaux de langue). Il n'y a donc pas une structure du français, mais, à l'intérieur de celui-ci, un nombre élevé de langues fonctionnelles homogènes. Une étude linguistique ne doit dès lors s'occuper que des structures : chaque langue fonctionnelle sera isolée pour être examinée en elle-même¹⁶.

Encore que les frontières ainsi tracées soient parfois discutables¹⁷, on peut admettre ce schéma pour une étude de théorie linguistique. Mais il reste d'autres problèmes délicats : celui du recouvrement, celui du passage d'un niveau à un autre et celui -essentiel- de ce qui est commun à tous les locuteurs. Le morcellement d'une langue historique en différents systèmes de

-
14. Nous sommes dans le domaine de ce que Stephen Ullmann nomme les différences affectives de synonymes (Précis de sémantique française, Berne, 3e éd., 1965, pp. 182-183 ; cfr également N.N. LOPATNIKOVA et N.A. MOVCHOVITCH, Précis de lexicologie du français moderne, Moscou, 1958, pp. 153-156).
 15. Pour une sémantique diachronique structurale, dans les Travaux de linguistique et de littérature, t. II, 1, 1964, pp. 139-141 et Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, pp. 34-37.
 16. Il n'y aurait dès lors pas lieu de considérer comme liées des unités appartenant à des langues fonctionnelles différentes. Ainsi, mourir relève du langage usuel, décéder du langage administratif et crever du langage vulgaire. On ne pourrait les étudier de façon synoptique.
 17. Surtout pour les différences diaphasiques (cfr les interventions de MM. Baldinger et Lebrun après lecture du rapport de E.Coseriu, pp. 55-56 et 71-73).

langues fonctionnelles, chacune incommensurable avec sa voisine, pourrait mener à une conception dangereusement étroite de la langue (ce terme étant cette fois pris dans son acception saussurienne), puisque à la limite on en viendrait à nier que l'idiome est un moyen de communication utilisable par une communauté linguistique tout entière. Il n'y a pas, en sémantique, de cloisons étanches. D'autre part -et ceci nous intéresse plus directement- cette distinction architecture/structure est inutilisable en littérature. Si l'on veut bien considérer le texte comme un système organique¹⁸, il faut bien admettre que cet ensemble est composé de nombreux éléments vivant dans des couches distinctes de l'architecture. L'on peut voir voisiner dans une même oeuvre des traits appartenant à des langages sociaux et régionaux différents¹⁹. Il en va de même pour l'archaïsme. Linguistiquement, l'élément obsolète appartient à une structure chronologique bien déterminée ; et voici que cet élément est soudain intégré dans un ensemble où il rencontre des traits choisis dans d'autres époques de la langue... On en vient donc à se dire que le système de l'oeuvre littéraire, bien plus encore que celui de la langue vivante, transcende les couches de toutes espèces légitimement établies par le linguiste pour sa facilité. Pas plus que de "syntopie"

18. Nous pouvons nommer idiolecte la langue commune telle qu'elle est actualisée au sein d'un texte, acte de parole. Le concept de langue d'auteur est en effet assez suspect. Même si on les additionne -ce qui n'a pas toujours beaucoup de sens-, les matériaux de plusieurs oeuvres ne constituent pas une langue, au sens propre du terme (cfr P. IMBS, Analyse linguistique, analyse philologique, analyse stylistique, dans le Programme de l'année 1957-1958 du centre de Philologie romane et de Langue et Littérature française contemporaine, Strasbourg, p. 70). J. Dubois et P. Marcie définissent l'idiolecte comme l'ensemble des habitudes caractérisables du parler d'un individu appartenant à une communauté linguistique donnée (Terminologie linguistique, dans Le Français moderne, t. XXXIII, 1964, p. 213). On peut adapter cette définition à l'individu littéraire, c'est-à-dire au texte.

19. Voir par exemple les relevés effectués par Marcel Cressot dans La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la Langue Française pendant le dernier quart du XIXe siècle, Paris, Droz, 1938.

ou de "symphasie", il n'existe de synchronie pure de la langue écrite.

Dans l'impossibilité manifeste où se trouve le stylisticien de se servir de la distinction architecture/structure, il lui faudra recourir à un autre procédé pour distinguer les formes à contenu sémique identique. On y arrive aisément si l'on tient compte de la dualité dénotation-connotation qui caractérise tout fait de langage²⁰. Dans le procès sémantique, autour de la dénotation se dispersent les connotations, qui sont à la base de la diversité des formes dont nous faisons état plus haut²¹. Il semble donc qu'à tous les sèmes caractérisant un lexème vient s'adjoindre une autre série de marques destinées à distinguer les différents niveaux d'emploi ou de ton qui opposent certains mots en marquant leur appartenance à telle ou telle langue fonctionnelle. Ainsi bailler et donner se prêtent à la même analyse sémique²², mais se distinguent par une marque propre au premier verbe et dont le second est dépourvu. Entre les deux termes, il n'y a pas d'opposition fonctionnelle, pas plus qu'il n'y en avait entre R et r, mais une opposition stylistique.

Parmi les marques stylistiques possibles, marques que l'on pourrait nommer stylèmes, il en est une qui nous intéresse

20 On se souviendra de la phrase de Bally : "Parmi les catégories qui déterminent la comparaison entre deux ou plusieurs faits du langage et permettent de les caractériser, il y en a une qui nous est apparue avec une valeur générale à laquelle aucune autre ne peut prétendre : c'est la présence, en proportion variable, d'éléments intellectuels et d'éléments affectifs" (Op.cit., p. 155).

21 On comprend à présent que l'analyse sémique ne prend pas en considération que le dénoté, et est impuissante à mettre en valeur les éléments de connotation (dépendant souvent des sèmes contextuels et des contextes extralinguistiques). C'est pourquoi "les théoriciens les plus soucieux de rigueur négligent ou excluent la connotation" (H.LEFEBVRE, Le Langage et la société, Paris, Gallimard, 1966, p. 120).

22 C'est ici qu'éclate la supériorité opératoire des critères distributionnels sur les critères sémiques : si bailler et donner peuvent s'analyser de la même manière, les deux termes ne sont pas susceptibles de connaître la même distribution : *Tu me la donnes belle ne peut être commuté avec tu me la bailles belle.

plus spécialement puisqu'elle s'appelle l'archaïsme. Dans les couples bailler-donner, battre-dauber, bouter-mettre, il y a chaque fois un terme référentiel non marqué par l'archaïsme et un terme marqué²³. Lorsque l'unité marquée apparaît aux yeux du lecteur dans un contexte donné, le couple synonymique est aussitôt implicitement évoqué, et l'effet archaïsant se produit. Car en définitive, le problème de l'archaïsme n'est qu'un cas particulier de la synonymie. Dans son travail sur ce sujet²⁴, M. Bernard Pottier montre que les mots d'une langue peuvent se caractériser, en termes de classe, par des rapports d'inclusion et d'exclusion au niveau des sèmes. Quatre rapports sont possibles : 1°) l'exclusion réciproque : lorsqu'il n'y a aucun sème commun (ex.: bateau-mercure) ; 2°) l'intersection : il y a déjà une certaine affinité (bateau et train ont en commun les sèmes "moyen de transport") ; 3°) l'inclusion : c'est la "synonymie partielle" (ex.: bateau et navire) ; 4°) identité. Ce dernier cas, théoriquement concevable, constitue la synonymie parfaite ; il n'est jamais réalisé. Faut-il ajouter que nous partageons cette façon de voir les choses ? La synonymie est bien un cas d'inclusion. Nous compléterons ces vues en disant que le terme inclus est le terme non marqué, utilisable en toutes circonstances, et que le terme marqué est le terme incluant. La différence -plus ou moins importante-

23 Rappelons que ces couples n'existent que dans la langue littéraire conçue comme une architecture et ne fonctionnant que dans le chef de sujets parlants érudits. En synchronie pure, ces oppositions ont évidemment aussi peu d'existence qu'un éventuel couple civitatem vs cité ou que think vs penser !

24 Appendice à l'article Vers une sémantique moderne, déjà cité. La synonymie n'est d'ailleurs elle-même qu'un cas particulier d'une manœuvre courante dans la fonction rhétorique du langage, manœuvre que nous nommons adjonction-suppression. Pour un même signifié (c'est-à-dire pour une même réunion de sèmes essentiels hiérarchisés), il y a suppression complète des unités signifiantes et remplacement par des éléments signifiants distincts, cette substitution pouvant s'accompagner d'un déplacement de sèmes essentiels de connotation. Sur la "suppression-adjonction", on consultera Rhétorique générale, par J.DUBOIS, F.EDELIN, J.-M.KLINKENBERG, Ph.MINGUET, F.PIRE et H.TRINON, Paris, Larousse, 1970 (coll. "Langue et langage").

entre les deux termes semble résider dans les sèmes inessentiels de connotation.

Nous pouvons donc formuler ici une définition opératoire de l'archaïsme. En perspective littéraire, un terme ne sera dit obsolète que s'il peut entrer dans un rapport d'opposition actuel vs vieux avec un autre terme synonyme et non marqué, rapport perçu comme tel par le récepteur. Le mécanisme qui provoque l'effet archaïsant réside donc en la perception par le lecteur d'une distorsion chronologique entre deux pôles. A l'une des extrémités, on trouve le terme obsolète, ayant appartenu à une couche chronologique ancienne de la langue, couche que nous nommerons A, ou paraissant appartenir à cet âge. A l'autre, un double contexte : l'état de langue pratiqué par le lecteur, état que nous appellerons B, et l'idiolecte de l'oeuvre.

Cette impression de distorsion est essentiellement variable. D'une part, le sentiment de l'évolution linguistique chez le lecteur peut être plus ou moins raffiné ; à la limite, il peut aussi être nul. D'autre part, la distance, réelle ou apparente, qui sépare A de B peut être plus ou moins importante : le mot archaïsant peut encore appartenir à l'usage, mais se raréfier et tomber peu à peu en désuétude, se spécialiser à outrance, et enfin se figer et subir la défaite dans les conflits lexicaux²⁵. Le mot moribond, obsolescent (ex.: entendre au sens de comprendre) et le mot complètement disparu sont à distinguer, mais ces deux catégories peuvent évidemment avoir des fonctions stylistiques convergentes²⁶.

25 Voir G.GOUGENHEIM, La Statistique linguistique et l'histoire du vocabulaire, dans les Cahiers de lexicologie, n° 2, 1960, pp. 31-40.

26 Le terme archaïsant étant déjà noté d'une signification précise (v. la définition de Marouzeau), on devrait se résoudre à utiliser le néologisme obsolescent ("Falling into use ; in the process of becoming obsolete", Mario PEI, op.cit., pp. 183-184).

On n'aura pas manqué de noter qu'au long de ce paragraphe, nous n'avons parlé que de l'archaïsme lexical. Il n'entre pas un seul instant dans nos vues de réserver le statut d'archaïsme aux seuls phénomènes lexicaux, ainsi que le font parfois certains linguistes. C'est surtout pour la clarté de l'exposé et des exemples que nous avons adopté cette manière de faire. Il est évident que les constructions syntaxiques s'accrochent, mutatis mutandis, du même schéma explicatif, et que notre définition reste valable pour le domaine considéré. Ainsi, on peut dire que les deux propositions je voudrais aller te voir et je te voudrais aller voir, qui ne se distinguent que par l'ordre des mots, constituent un véritable couple synonymique. La première construction y fait figure de terme neutre, et la seconde de terme marqué et archaïsant.

En définitive, l'archaïsme reste donc une notion extrêmement mouvante, sur laquelle on ne peut, comme le note M. Paul Zumthor, guère fonder de certitude objective²⁷. Vieillesse et conscience du vieillissement sont des phénomènes aux limites floues, des phénomènes difficilement mesurables. Au moment d'étudier une oeuvre contenant des éléments archaïsants, et même si cette oeuvre appartient à un passé relativement récent, on ne saurait s'entourer de trop de précautions pour les apprécier²⁸.

*
* *

27 Introduction aux problèmes de l'archaïsme, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, n° cité, p. 15.

28 Voir notre § Nécessité et élaboration d'un critérium objectif (ch. III). Nous n'avons pas jugé pertinent d'analyser ici les contenus sémantiques complexes des termes archaïsme, archaïque, archaïsant. On trouvera les matériaux de cette analyse chez P. Zumthor (op.cit.) et dans l'article collectif Archaïsme - Archaïque - Archaïsant du dictionnaire de la Revue d'Esthétique (t. XVIII, 1965, pp.196-204).

§ 2. Valeurs et fonctions de l'archaïsme stylistique.

A. Quels éléments donnent sa valeur spécifique à l'archaïsme ?

Il n'importe pas seulement de connaître la nature exacte de l'archaïsme et d'être en mesure de l'identifier. Lorsqu'il prend place dans l'économie d'une oeuvre d'art, il est en outre nécessaire d'étudier sa fonction. C'est ici que les choses se compliquent, car à un fait linguistique ne répond pas obligatoirement une valeur permanente. On peut même dire de l'archaïsme qu'il sert à tout ou presque. M. Michael Riffaterre a bien défini cette polyvalence du signe stylistique lorsqu'il écrivait : "Il n'y a pas de lien nécessaire, d'unité organique entre un fait de langue et les effets stylistiques auxquels il peut donner lieu"²⁹. Nous souscrivons bien volontiers à cette remarque. L'étude structurale de nombre de mécanismes rhétoriques ressortit exclusivement à la linguistique, mais dès qu'il s'agit de passer dans le domaine de l'éthos, de l'effet spécifique ressenti devant telle réalisation du mécanisme, il nous faut faire intervenir des considérations d'un autre ordre, esthétiques, notamment. Nous sortons donc ici du champ sémiologique pour nous aventurer sur un terrain beaucoup plus mouvant. La littérature, d'abord exercice du langage, se soustrait en partie à la compétence exclusive du linguiste. Elle se caractérise, à l'instar d'autres phénomènes sociaux, par des modes particuliers de production, de circulation et de consommation. Et ces modes n'ont rien de figé, sont renouvelables au gré des situations sociologiques. Il n'existe donc pas d'absolu ou d'immanent en littérature.

Ces quelques réflexions, dont le développement nous entraînerait trop loin, suggèrent en tout cas une chose : la grande complexité du problème des effets littéraires. La logique, une logique ici toute saussurienne, nous enseigne à sérier les problèmes et à les diviser pour régner plus sûrement sur eux. C'est

29 Problèmes d'analyse du style littéraire, p. 225.

pourquoi nous voudrions rappeler une triple distinction que nous avons proposée par ailleurs³⁰.

On peut distinguer trois niveaux dans l'effet produit par un phénomène de style. Il y a tout d'abord l'effet nucléaire, fonction du type d'opération rhétorique en cause. Ici, il s'agit d'une substitution de signifiants pour un signifié identique (c'est-à-dire d'une synonymie). Il y a ensuite l'effet autonome, fonction de l'effet nucléaire d'une part et des matériaux utilisés pour telle figure d'autre part. Si deux métaphores, à l'éthos nucléaire par définition identique, font usage l'une d'un vocabulaire argotique et l'autre de termes aristocratiques, leurs effets seront évidemment fort différents. Mais le fait de style ainsi considéré n'est pas en lui-même décisif ; il n'est encore qu'en puissance d'effet. Et c'est par le contexte qu'un choix va s'opérer parmi ses virtualités. Le phénomène de style est en effet intégré dans une oeuvre contenant d'autres traits dotés, eux aussi, d'un effet autonome. Les rapports qu'il entretient avec ces derniers lui donnent sa fonction synnyme³¹. Ceci nous rappelle combien il est vain d'étudier une catégorie stylistique isolée et de décomposer tous les éléments particuliers d'une oeuvre en les arrachant abstraitement et arbitrairement au milieu où ils exercent leur fonction. A-t-on assez insisté sur les méfaits de l'atomisation des textes ?

Ainsi, chaque élément d'une oeuvre se situe au centre d'un réseau complexe de relations. D'une part, il y a tout le système littéraire de son époque. C'est notamment grâce à cet ensemble que l'existence même du trait obsolète est perçue, nous l'avons vu. D'autre part, il y a le milieu spécialisé (littéraire ou non) auquel ramène le trait (écologie). C'est grâce à lui qu'une

30 Voir le chapitre Approche du phénomène de l'éthos, dans l'ouvrage Rhétorique générale déjà cité (pp. 145-156).

31 Nous empruntons, en l'élargissant, la distinction entre les fonctions autonome et synnyme à J.Tynianov, chez qui elles correspondent à peu près à des relations paradigmatiques et syntagmatiques (De l'évolution littéraire, dans Théorie de la littérature, Textes des formalistes russes, réunis, présentés et traduits par Tzvetan Todorov, Paris, Le Seuil, 1965, p. 123). Il existe évidemment encore d'autres variables : situations historique et sociologique du couple lecteur-texte, etc.

première orientation est donnée en ce qui concerne la valeur du trait. Par exemple, tel ou tel mot n'est pas, quoi qu'en disent les dictionnaires, burlesque en soi. C'est sa présence constante et significative dans un ensemble cohérent de textes que l'histoire littéraire a qualifiée de "burlesques" qui lui confère ce statut. Le récepteur n'identifiera le terme comme burlesque que dans la mesure où un savoir préexistant lui donne quelque conscience de cette écologie. Se plaçant sur un plan beaucoup plus général, Meillet écrivait : "Le mot n'est qu'une partie de combinaisons constantes : la valeur du mot dans un pareil ensemble ne s'explique pas par le sens universel et général de ce mot, mais par l'habitude qu'on a de le voir dans certaines combinaisons"³². Enfin, il existe un dernier système : celui que constitue l'oeuvre prise en elle-même, avec toute sa complexité. L'hétérogénéité des matériaux sélectionnés se résoud dans leur combinaison au sein du texte, "univers verbal autonome"³³. C'est ce dernier système qui permet d'attribuer à l'archaïsme sa fonction stylistique précise.

Revenons donc au centre de nos préoccupations et tâchons d'énumérer avec plus de précision les variables qui interviennent pour déterminer la fonction d'un trait archaïsant dans une oeuvre littéraire. Il semble qu'on puisse les verser dans trois catégories :

a) Les valeurs autonomes des traits archaïques.

Un trait obsolète peut évoquer une certaine époque de la langue ou un certain genre littéraire. Ainsi, les mots castel, damoiselle, jouvencelle, féal sentent bien leur Moyen Age, tandis que des termes tels que sacquelet, gigantal, horrificque rappellent plutôt Rabelais. Certains autres traits, comme l'antéposition du pronom personnel atone complément d'un infinitif régi par un verbe conjugué, évoqueront plutôt, pour l'homme d'une bonne

32 Linguistique historique et linguistique générale, t. II, p. 10.

33 P.GUIRAUD, Les Tendances de la stylistique contemporaine, p. 12.

culture, ce que l'on a coutume d'appeler la langue classique³⁴.

On conçoit dès lors que si l'archaïsme apparaissant dans le contexte d'un français châtié contemporain est repris à ladite époque classique, l'effet suggéré n'aura pas une nature identique à celui que provoquerait l'irruption dans le même contexte d'un archaïsme emprunté au langage savoureux de Marot ou de Béroalde de Verville. Celui-ci introduira plutôt dans le texte une note burlesque, voire triviale ; celui-là, le ton de la distinction, ou de l'affectation. Mais ce n'est pas tant le vieillissement plus ou moins prononcé des expressions qui est en cause ici. Aux vagues notions chronologiques que possède le lecteur cultivé vient se superposer le sentiment des niveaux de langue : il existe une "langue familière", une "langue poétique", etc. Que l'on veuille comparer les séries follier, gaudisserie, gigantal, glout, et ouïr, choir, le ponant, céans, celer, quérir. Chacun de ces groupes possède indé-

34 On le voit, de pareilles réactions ne coïncident pas toujours avec la vérité historique scientifiquement établie. Ainsi, le public attribue volontiers au XVII^e siècle le dernier fait syntaxique évoqué, alors que la tournure appartient également aux âges antérieurs, où elle est même plus fréquente. C'est que nous sommes ici dans un domaine très flou, règne de la subjectivité, un domaine situé à mi-chemin entre le linguistique et le social. Ces réactions font partie de la somme des réflexes culturels acquis par l'ethnie française. Les habitudes scolaires, les programmes de lecture, sont en effet -qu'on le veuille ou non- la source d'une appréciable familiarité avec certaines époques de notre littérature et d'une certaine méconnaissance des autres. De ce fait, les vues linguistiques sont parfois très simplifiées, voire schématiques. On peut dire qu'il y a d'une part, entouré de son halo d'étrangeté, un "vieux français", et d'autre part un "français moderne", avec sa variante contemporaine et sa vénérable variante classique (quand on ne fait pas entrer celle-ci dans le "vieux français" !). Voir au sujet de ces mythes culturels, le remarquable article de J.DAMOURETTE, Archaïsmes et pastiches, dans Le Français moderne, t. IX, 1943, p. 183. Ce sont de ces images d'Epinal plus que de la réalité objective qu'il faut tenir compte devant un problème tel que celui qui nous occupe.

pendamment de son contexte une certaine valeur impressive, car ils relèvent tous deux de niveaux complètement distincts. Il y a ici contamination des variables diachronique et diaphasique, comme il peut y avoir contamination des variables diachronique et diatopique (dans le cas de l'archaïsme régionaliste).

A quoi correspondent ces stylèmes généraux et où trouvent-ils leur origine ? Ici encore, nous pourrions rappeler ce que nous disions plus haut : l'impression d'appartenance à un niveau de langue n'est pas tant donnée par le matériau linguistique lui-même que par la somme des expériences littéraires accumulées par le lecteur. Si ouïr et choir évoquent pour lui une certaine catégorie esthétique, appelée poétique, c'est surtout parce qu'il n'a guère rencontré ces mots que dans des textes lui ayant été donnés pour poétiques. Il peut ignorer qu'ils furent autrefois employés à tous les niveaux de la langue. Encore une fois, ce sont des éléments culturels assez malaisés à saisir qui sont à la base du jugement littéraire.

C'est le système de réminiscence et de référence à des époques distinctes ou à des niveaux de langues différents suscitées par l'apparition de traits archaïsants déterminés que nous nommons valeurs autonomes.

b) Densité et vigueur archaïsante.

Dans un échange de vues, lors du congrès de l'Association des Etudes Françaises consacré aux problèmes de l'archaïsme, M. Maurice Piron proposait un distinguo entre archaïsme épisodique et archaïsme soutenu³⁵. C'est par le biais de l'archaïsme

35 Discussions, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes françaises, numéro cité, p. 248. Les Leg. flam. fournissent un assez bon exemple d'arch. soutenu. Il importe toutefois de signaler l'existence théorique d'un seuil de fréquence à partir duquel l'opposition du trait archaïsant à son contexte s'abolit, l'écart se muant en convention (cfr Rhétorique générale, pp. 154-155). M. Zumthor hésite à ranger une langue "entièrement rédigée, de façon cohérente, dans une oeuvre vieillie" [...] sous l'étiquette d'archaïsme, puisque c'est le registre linguistique dans sa totalité qui est ici transposé - traduit" (op.cit., pp. 24 et 249). Dans un cas pareil, il ne subsiste plus que la distance entre la langue du texte et celle du lecteur (cas du lecteur du XXe siècle lisant une oeuvre médiévale dans le texte original).

soutenu que l'on arrive au véritable pastiche, qu'Honoré de Balzac a si bien illustré avec ses Contes drolatiques³⁶.

Cette distinction entre fait occasionnel et fait systématique est importante pour l'étude de l'archaïsme littéraire. En effet, un trait obsolète n'a pas la même valeur lorsqu'il est isolé au milieu d'un contexte moderne et lorsqu'il est plongé dans un contexte à haute saturation d'archaïsmes. A l'inverse, un trait en soi peu senti comme vieux est susceptible de prendre une coloration désuète plus accusée si de nombreux traits incontestablement archaïsants l'entourent.

Prenons l'exemple des mots roquetaille et ivrogrial, forgés par De Coster³⁷. On peut facilement se les imaginer dans un texte moderne, où se presseraient les mots rares et torturés. Par exemple une traduction de certain poème de Lewis Carroll, un texte qui commencerait par : "Il l'emparouille et l'endosque contre terre..." ou La langue verte de Norge. Ils feraient alors figure de néologismes. Au lieu de cela, noyés qu'ils sont dans un contexte où abondent d'autres traits obsolètes authentiques, ces termes par-

36 S'il y a chez Balzac un arch. soutenu, celui-ci est surtout à base d'artifices orthographiques. Il réside aussi subsidiairement dans le lexique, très peu dans la syntaxe. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. On résiste difficilement au plaisir de citer un passage de ces contes écrits "pour l'esbattement des pantagruélistes et non aultres". Voici le prologue du Premier dixain :

Cecy est ung livre de haulte digestion, plein de déduicts de grant goust, épicez pour ces goutteulx très-illustres et beuveurs très préteulx auquel s'adessoit nostre digne compatriote, esternel honneur de Tourayne, François Rabelais ; non que l'autheur ayt l'oultre-cuydance de vouloir estre aultre chose que bon Tourangeaud ; et entretenir en joye les amples lippees des gens fameulx de ce mignon et plantureux païs, aussi fertile en cocqz, cocquard et raillards que pas ung ; et qui ha fourni sa grand' part des hommes de renom à la France, avecque feu Courier de picquante mémoire (Honoré de BALZAC, Contes Drolatiques, établissement du texte, notice et notes par Roger PIERROT, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959, p. 435).

37 L.U., pp. 35, 133, 215, 340, 341 et 351.

ticipient bien à la formation d'un climat archaïsant³⁸.

On fera bien, dès lors qu'on examine les procédés qui vieillissent une oeuvre, de tenir compte du facteur quantitatif, qui est d'une réelle importance. Il va de soi que déceler l'existence de tel ou tel trait n'est rien, ou presque rien. Il faut encore donner une idée de sa fréquence, afin de mieux apprécier son incidence sur l'économie de l'oeuvre³⁹. Il est inutile d'insister sur l'apport précieux que constitue à cet égard l'emploi de méthodes mécanographiques qui, parce qu'elles procurent des dénombrements exhaustifs, rapides et sans erreurs, permettent des manipulations statistiques intéressantes.

Pour mesurer l'incidence des éléments archaïsants, il faut tenir compte non seulement de leur densité, mais encore de ce que l'on pourrait nommer leur énergie. Il s'agit d'une variable très difficilement pondérable, car les éléments entrant en jeu ici sont assez nombreux. Il y a tout d'abord la faculté du lecteur à percevoir les archaïsmes. Nous avons vu qu'elle pouvait être plus ou moins aiguë selon son degré de culture ou d'érudition. Il y a ensuite l'âge (réel ou supposé) de l'élément obsolète. Il y a encore et surtout le plan de la langue dont il relève : lexique,

38 Evidemment, les choses sont fortement schématisées : le mode de formation des néologismes joue sans aucun doute un rôle, ce qui nous ramène au premier groupe de variables étudiées. Ceci montre bien qu'aucun des trois facteurs n'est à lui seul déterminant. C'est leur synthèse qu'il faut considérer.

39 Négliger cet aspect, c'est bien un des écueils que n'évitent pas toujours les auteurs d'ouvrages consacrés aux idiolectes d'écrivains. Ainsi que l'écrit une plume sagace, "l'inconvénient majeur de ces travaux est qu'ils tendent à être ennuyeux tant ils se ressemblent tous. Leur manque de données quantitatives explique en partie leur uniformité : un tour de style qui est fréquent chez Hugo a quelque chance d'être retrouvé chez Leconte de Lisle, et ainsi on en parlera en étudiant ces deux auteurs. Sans une évaluation de l'importance relative du 'tour' découvert dans l'ouvrage des deux auteurs, le plus facilement décrit en des termes de quantité, on peut aboutir simplement à une répétition ennuyeuse de jugements identiques devenus ainsi banals" (Rebecca POSNER, Linguistique et littérature, dans Marche Romane, t. XIII, 1963, p. 41).

syntaxe, orthographe... Au risque d'anticiper sur des vues qui seront défendues plus loin, précisons brièvement ce dernier point⁴⁰.

La force des éléments archaïsants accuse en effet de nettes différences selon qu'ils relèvent de l'un ou l'autre des niveaux considérés. L'orthographe du français moderne étant extrêmement rigide et la conscience qu'en a le sujet écrivant étant aiguë, elle constitue, aux yeux du lecteur, une réalité relativement stable. Tout manquement, toute variation, seront donc assez violemment ressentis. C'est la raison principale de la vigueur que l'on reconnaît généralement à l'archaïsme orthographique⁴¹.

Il n'en va pas de même dans le domaine du vocabulaire, ensemble ouvert et aux limites plus floues. Les substitutions y sont en général moins fortement ressenties, surtout lorsque le mot archaïsant fait encore partie de familles lexicales vivantes ; il présente alors au lecteur une figure familière et parfaitement identifiable. La substitution de souvenance à souvenir, de nonchaloir à nonchalance, ne différant que par le suffixe, donne naissance à des archaïsmes relativement légers. L'effet est plus violent lorsque c'est un mot sans attaches vivantes apparentes qui est choisi par l'auteur : cuider, remembrance, etc.⁴² Il l'est plus encore lorsque l'archaïsme porte sur les éléments formant (conjonctions, prépositions, etc.) et non sur les éléments signifiants de la langue. Ces vocables forment en effet un ensemble fini et relativement restreint. Transgresser

40 P. Zunthor distingue, pour l'arch. "six plans différents de la réalité linguistique" : arch. lexicaux, de prononciation, de graphie, grammaticaux [morphologie, conjugaison, etc.], syntaxiques, et les survivances (correspondant plus ou moins à nos arch. résiduels ; cette sixième catégorie est donc à mettre à part).

41 Voir notre chapitre IX (L'orthographe).

42 Le statut rhétorique des deux synonymies (à base morphologique et sans base morphologique) est assez différent (cfr Rhétorique générale, pp. 59-60).

ces usages contraignants en utilisant des mots tels que emmi, ains, icelui, tretous provoque, comme dans le cas de l'orthographe, un effet assez vigoureux. Car c'est au système même de la langue que l'on attende ici.

Pour ce qui est de la syntaxe, il faut être particulièrement nuancé. Son système n'est pas ouvert de la même façon que le lexique, mais permet néanmoins un certain nombre de mouvements et de transformations. Selon les cas, la marge de liberté, donc de choix, est très large ou, au contraire, la structure se révèle fort impérative. Il est donc malaisé de formuler des lois générales en ce qui concerne la vigueur des archaïsmes syntaxiques. Il faut distinguer des cas d'espèce.

Tel était le second groupe des variables à prendre en considération au moment d'étudier les fonctions stylistiques de l'archaïsme : l'incidence plus ou moins forte de ces archaïsmes sur l'ensemble de l'oeuvre, incidence qui peut s'évaluer en termes de densité (au niveau synnome) et de vigueur (au niveau autonome).

c) Les éléments non archaïques.

La dernière variable, qui se déduit immédiatement des précédentes, est la nature du contexte. C'est presque une évidence d'affirmer que deux séries de traits identiques, placés dans des milieux thématiques et linguistiques distincts, acquièrent des résonances différentes. Ceci est particulièrement sensible dans le cas de l'archaïsme, dont nous avons noté la quasi-polyvalence.

Illustrons nos propos d'un exemple : on conviendra que des mots comme céans et quérir ont dans les oeuvres de Paul Claudel une toute autre fonction que dans la phrase "la maîtresse de céans va quérir deux verres, une carafe de flotte et un litron de grenadine", phrase empruntée à Raymond Queneau qui, un peu plus haut et dans le même dessein de dérision, n'hésite

pas à y aller de sa syntaxe médiévale : "A l'étage second parvenue, sonne à la porte la neuve fiancée"⁴³. Le contraste saisissant avec la tonalité des autres éléments linguistiques ainsi qu'avec un contexte thématique d'une banalité voulue prêle évidemment à sourire. Nous permettra-t-on un autre exemple ? On sait que certaines oeuvres de George Sand postérieures à 1847, comme François le Champi et surtout Les Maîtres sonneurs, contiennent de nombreux éléments archaïsants. Ceux-ci ne participent à l'élaboration d'un style régionaliste que parce qu'ils sont employés en relation associative avec tout un lexique effectivement dialectisant⁴⁴.

Ces exemples montrent bien, nous semble-t-il, la toute puissance du contexte extra-archaïque. Toute puissance n'est pas un mot trop fort. D'après le contexte, un même trait linguistique peut recevoir deux valeurs diamétralement opposées. Prenons l'exemple du forclusif de négation point qui, utilisé avec une certaine fréquence, peut se révéler puissant facteur d'archaïsme. On saisit toute la différence qui sépare le point d'une phrase "je ne vous l'ai point celé", de celui d'une autre proposition "J'vous l'avions point caché !". Le même mot peut être signe de la plus grande recherche d'élégance en même temps qu'instrument du style paysan le plus lourdement caricatural, et cela par la seule action des éléments contextuels⁴⁵.

*

* *

-
- 43 Zazie dans le métro, Paris, Gallimard, 1959, pp. 186 et 187.
- 44 Cfr P.VERNOIS, L'archaïsme dans le roman rustique aux XIXe et XXe siècles, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes françaises, numéro cité, pp. 69-94, et L.VINCENT, La Langue et le style rustique de Georges Sand dans les romans champêtres, Paris, Champion, 1916. Evidemment le contexte n'est pas seul à jouer. Il fallait que les arch. retenus par l'auteur contiennent cet éthos virtuel.
- 45 A un certain niveau, plus sociologique que stylistique, les deux point sont parents, appartenant tous deux à une langue conservatrice.

B. Bref aperçu des fonctions possibles de l'archaïsme.

De toutes les fonctions possibles de l'archaïsme⁴⁶, fonctions déterminées par les variables que nous venons d'évoquer, la principale sera évidemment d'ordre temporel, puisque l'essence même de l'archaïsme est de suggérer un décalage chronologique, une plongée dans le passé. Mais il est d'autres effets où le sentiment de la profondeur temporelle est, on a pu l'entrevoir, oblitéré au profit de caractéristiques secondes de l'archaïsme, comme sa rareté. D'autre part, le sentiment de profondeur temporelle peut susciter chez le lecteur des réactions affectives fort diverses.

Il semble cependant que l'on puisse ramener la multiplicité de ces effets à quelques types de base, pouvant évi-

46 L'excellent article collectif Archaïsme - Archaïque - Archaïsant, de la Revue d'Esthétique, pp. 199-200), parle des Buts esthétiques de l'archaïsme. Ce sont : a) l'intérêt pour une forme antérieure considérée en elle-même, indépendamment de sa situation dans le passé ; b) l'intérêt pour une forme ancienne à cause de son aspect désuet et de la profondeur temporelle qu'elle suggère ; c) l'intérêt pour l'art archaïque en tant qu'art de jeunesse et de commencement ; d) l'intérêt pour les formes archaïques en tant que rares et inusitées ; e) l'effet de comique et de drôlerie ; f) l'arch. anesthétique. Si l'on veut se placer du côté du lecteur, on préférera parler d'effets, lesquels ne se confondent pas toujours avec les mobiles (par exemple, l'intérêt décrit sub littera b peut recouvrir un éventail de sentiments tels que la nostalgie d'une époque révolue, ou l'effet de majesté). Dans le Dictionary of World Literature de Joseph T. SHIPLEY (New-York, 1943), on trouve : "Archaism : the deliberate use of words or expression appropriate to an old period. Used in Bible translations to lead reverence or dignity [...]. Poetically, for various effects, as in Spenser. Its affectation in 19th c. Eng. has been labeled Wardom Street Eng., from the many shops of Spurious antiques there situat. Archaisms must be used with restraint and introduced naturally" (p. 43). Ce bref résumé des fonctions de l'arch. est assez incomplet et met sur le même pied des choses d'inégale valeur.

demment se combiner de façon plus ou moins subtile. Nous les énumérons ci-après, en les illustrant de quelques exemples.

a) La nostalgie.

L'archaïsme peut être le fait de ces auteurs qui "lui trouvent une grâce naïve, une sonorité jolie chargée de douce nostalgie que n'ont pas les termes modernes"⁴⁷. Il s'agit souvent d'écrivains qui mettent en scène des gens simples, dans des oeuvres où l'on ne s'étonnera pas de trouver, conjointement aux éléments archaïsants, un vocabulaire qui possède parfois une saveur provinciale⁴⁸. L'archaïsme, qui, la plupart du temps, y est introduit d'une façon discrète, a pour mission principale d'évoquer le "bon vieux temps". C'est aussi cette fonction qu'il possède dans les multiples chansons populaires créées de toutes pièces pour les besoins de la bourgeoisie romantique. De nombreux symbolistes ont utilisé des archaïsmes lexicaux et syntaxiques pour donner une auréole poétique au Moyen Age "fin de siècle" qu'ils reconstruisaient. Quand Maurice des Ombiaux écrit : "J'attends beau chevalier, dit-elle..."⁴⁹, l'omission de l'article contribue à la création de cette mélancolie diffuse et douceâtre qui était à la mode de son époque. Comme autres illustrations de la valeur nostalgique de l'archaïsme, on pour-

47 M. CRESSOT, op.cit., p. 494.

48 Le conservatisme bien connu des parlers de périphérie permet souvent d'assimiler les notions de vieux et de provincial. De nombreux écrivains, de Léon Cladel à Eugène le Roy, ont su jouer de cette ambivalence qui caractérise certains secteurs du vocabulaire archaïque. Dans ces oeuvres, il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui revient à l'une et à l'autre notion. C'est ainsi qu'il a fallu attendre l'étude de W. von WARTBURG, Archaismus und regionalismus bei Chateaubriand, dans Festschrift für Ernst Tappolet, Bâle, 1935, pp. 275-278) pour apprécier la part redevable aux parlers de l'Ouest dans les arch. de l'auteur d'Atala. Une telle étude est surtout utile au linguiste ou au critique qui se préoccupe des problèmes de source et d'influence. L'essentiel pour qui se place du côté des effets est de voir que les deux faits peuvent, selon les cas, jouer un rôle unique dans une oeuvre.

49 Lied, dans La Jeune Belgique, t. XI, 1892, p. 66.

rait citer Francis Jammes⁵⁰, ou encore Henri Pourrat, dont Le Gaspard des montagnes contient des faits de syntaxe remarquables. Pour ne pas limiter nos exemples à la période contemporaine, nous pourrions encore évoquer la Ballade en vieil langage françois de Villon, où le poète s'essaye à la déclinaison pour mieux suggérer la mort du passé ; il ne s'agit plus ici, il est vrai, de gens humbles, mais de princes qui "à mort sont destinez"...

b) L'ennoblissement.

C'est un effet fréquemment produit par l'archaïsme. Déjà, Quintillien écrivait : "Verba a vetustate repetita, non solum magnos assertores habent, sed etiam afferunt orationi maiestatem aliquam, non sine delectatione"⁵¹. Dans ce cas, le mécanisme est généralement celui d'une référence à un âge senti comme littérairement plus respectable (souvent celui qu'il est convenu de nommer "âge classique"), ou à une tradition glorieuse.

Dans le français moderne, c'est l'effet que suscitent souvent certains éléments lexicaux qui survivent dans la langue du Palais, certains traits syntaxiques traditionnellement attribués à la langue de la poésie, etc. Mais, cette fois encore, fréquence et contexte sont déterminants, car ce sont ces mêmes archaïsmes qui, au prix d'une légère poussée, peuvent donner l'impression d'une affectation ridicule... Et c'est là encore un autre effet de l'archaïsme.

Donner "une grande maiesté tant au vers comme à la prose" était le but poursuivi par Du Bellay, Ronsard, Jacques de la Taille (disciples en cela d'Horace), et par ces écrivains, de toutes les époques et de toutes les littératures, que l'on voit désireux de se trouver des ancêtres⁵². On a également vu plusieurs traductions de la Bible utiliser un langage archaïsant

50 Voir M.PARENT, Francis Jammes ; Etude de langue et de style, Paris, Les Belles-lettres, 1957, pp. 111-133.

51 Oratoriae insitutionis, lib.I,6,Leipzig,éd. Teubner,1959,p.39.

52 Voir par exemple J. DE SA NUNES, Arcaismos, dans Letras, Universidade do Parana, Curitiba, n° 2, 1954, pp. 53-56.

dans un but identique.

c) L'écriture artiste.

L'archaïsme peut encore entrer dans une synthèse très recherchée, où se côtoient les formations néologiques, la syntaxe moderne et la terminologie technique, l'expression argotique ou le mot rare et quintessencié. C'est dans cette catégorie que doivent être rangés les effets produits par les multiples archaïsmes des décadents du XIXe siècle, ces décadents dont les oeuvres ressemblent parfois à des "dictionnaires en rut", selon le mot d'Albert Giraud⁵³, ou par ceux qu'aimait à utiliser Camille Lemonnier. C'est encore le cas de ceux que ne dédaigne pas un André Pieyre de Mandiargues, pour parler d'un auteur plus proche de nous⁵⁴. Enfin, nous ne résisterons pas à la tentation d'évoquer l'Honneur de Pédonzique, l'épopée si peu connue de Roger Rabiniaux.

Ici joue l'aspect insolite de l'archaïsme. Le contexte, riche en écarts de toutes sortes, oblitère le caractère temporel de l'archaïsme pour ne plus laisser subsister que sa rareté. Il y a mise sur le même pied de tous les éléments étrangers à la langue communément utilisée. L'élément obsolète est surtout recherché pour sa singularité, la nuance délicate et fine qu'il semble apporter. Il fait dès lors partie intégrante du pittoresque de l'expression, voire de sa préciosité ou de son ésotérisme. Notons qu'on trouve peu d'exemples de cette fonction de l'archaïsme avant la seconde moitié du XIXe siècle pour la littérature française.

53 La lecture du Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes, de Jacques PLOWERT [Paul-Adam], Paris, Vanier, 1888, pourra donner une certaine idée de ce vocabulaire torturé où l'arch. n'occupe cependant qu'une place mineure.

54 Notamment dans sa syntaxe. Sur une même page, on peut lire des instructions telles que "Ferréol un peu s'attarda devant la vitrine", ou "Depuis qu'était venu Ferréol au pays de sa fiancée" (Marbre, Paris, Laffont, 1953, p. 31). De temps à autre, on peut constater dans le vocabulaire la présence d'une touche précieuse d'arch.: "Les petits cabinets secrets qu'il avait aménagés pour son déduit" (Id., p. 52).

d) La vis comica.

Nous abordons ici la dernière des fonctions qui peuvent échoir à l'élément obsolète dans une oeuvre. Parce qu'il est inattendu, parce qu'il peut sembler bizarre, l'archaïsme est un procédé bien propre à évoquer cet effet de rupture qu'est la réaction comique⁵⁵.

Mais dans cette fonction, le registre envisagé est assez large. Il va du burlesque franc⁵⁶ à la fine ironie, ce dernier effet pouvant, par exemple, provenir du caractère socialement rétrograde que l'auteur confère à un de ses personnages par le truchement d'un langage désuet⁵⁷. Les cas d'utilisation burlesque de l'archaïsme abondent : citons les rebelles du XVIIe siècle, Scarron en tête, ce "petit poète ~~su~~ ranné" comme il aimait à s'appeler lui-même⁵⁸. Au XXe siècle, nous l'avons vu, un Raymond Queneau emploie parfois l'archaïsme à effet comique pour marquer le caractère déroutant de la réalité. Cette utilisation souple et narquoise de l'archaïsme est assez remarquable dans son roman Les Fleurs bleues. Et l'on pourrait allonger indéfiniment la liste de ces exemples⁵⁹.

*

* * *

-
- 55 Cfr E.AUBOUIN, Technique et psychologie du comique, Marseille, 1948, pp. 103-106.
- 56 "Il faut en effet noter que l'arch. a souvent été utilisé pour susciter un rire plus gras que raffiné, le langage ancien faisant, comme le latin, la nique à la pudeur sans trop scandaliser les philistins" (Hubert KRAINS, Chronique littéraire, dans Société Nouvelle, janvier 1894, p. 141). Rabelais est le modèle avoué de tous ceux qui ont réservé cette fonction à l'arch. français.
- 57 Maria Helena de NOVAIS PAIVA, Contribuição para uma estilística da ironia, Lisbonne, Publicações do centro de estudos filológicos, 1961, p. 338.
- 58 Cfr Fr. BAR, Le genre burlesque en France au XVIIe siècle. Etude de style, Paris, d'Artrey, 1960, pp. 213-235.
- 59 Une étude exhaustive du problème de l'effet littéraire de l'arch. devrait tenir compte du facteur diachronique. Chaque

./.../

Ces réflexions sommaires auront sans doute fait entrevoir la multiplicité des questions se posant à qui veut étudier le procédé de l'archaïsme dans une oeuvre particulière. Il faut en premier lieu déceler tous les éléments archaïsants, et estimer

./... époque a, en effet, eu des attitudes assez caractérisées face à cette catégorie stylistique. Pour la rhétorique classique (cfr H.LAUSBERG, Handbuch der Literarischen Rhetorik, Munich, Max Hueber Verlag, 1960, §§ 467, 546 et 1068) la vetustas (ou antiquitas) est surtout un moyen de conserver au discours sa latinitas, notamment en barrant la route aux solécismes et néologismes : "nova non sine quodam periculo fingimus", dit Quintilien (op.cit., 1, 5, 71), qui ajoute : "Ut novorum optima erunt maxime vetera" (1, 6, 41). Cette fonction réservée à l'arch. entraîne évidemment un corrolaire : "Sed utendum modo, nec ex ultimis tenebris repetenda" (VIII, 3, 25). Ces conceptions s'introduiront progressivement, avec tout l'héritage classique, dans les lettres françaises, mais se radicaliseront à partir de Malherbe (cfr H.LAUSBERG, Zur Stellung Malherbes in der Geschichte der französischen Schriftsprache, in Rom. Forschungen, t. LXII, 1950, pp. 172 ss.). Dès lors, l'arch. sera réputé "burlesque" ou "marotique" durant les XVII^e et XVIII^e siècles. (Sur le plan théorique, cet interdit sera, notons-le, répété au long du XIX^e s.; les manuels de rhétorique ne sont que progressivement atteints par les théories néologistes). Il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e s. pour observer une attitude libérale à l'égard de l'arch. Deux courants parallèles manifestent ce changement, d'ailleurs concomitant avec l'historicisation croissante de la linguistique. Pour les néologues, qui veulent moins promouvoir de nouvelles attitudes esthétiques que perfectionner l'idiome naturel, l'arch. est un néologisme de bon aloi, puisqu'on est assuré de sa conformité au génie de la langue. On verra ainsi certains arch. stylistiques réintroduits dans la langue. C'est avec le "genre troubadour" (et son successeur, le "style machicoulis") que l'arch. est appelé à jouer un nouveau rôle en littérature. Mais il s'agit surtout, au début, d'arch. de civilisation (v. chap. IV, § 1). La vague romantique fond définitivement les deux courants et, ce faisant, rend à l'arch. sa noblesse de procédé littéraire. Les fonctions de celui-ci commencent alors à se diversifier (notamment par la confusion du diachronique et du diatopique). Mais c'est surtout avec le courant symboliste que la polyvalence des fonctions de l'arch. se voit assurée.

leur importance relative au sein de l'oeuvre en les dénombrant de la façon la plus précise. Il importe ensuite de déterminer de quel plan de la langue ils relèvent, les décrire linguistiquement afin d'évaluer leur degré de vieillissement, leur force et leur valeur autonome. Il faut ensuite montrer brièvement tout ce qui les entoure, pour enfin se poser la question de leur fonction artistique.

Ce sont ces démarches que nous allons essayer de suivre, en étudiant la Légende d'Ulenspiegel.

*
* *
*

C H A P I T R E I I I

PROBLEMES ET METHODES

§ 1. Nécessité et élaboration d'un critère objectif.

A. Exigence du critère d'archaïsme

Rien ne paraît plus simple, au premier abord, que de relever dans un texte tous les traits **lexicaux** ou syntaxiques qui peuvent être qualifiés d'archaïsants. Mais les difficultés ne tardent pas à surgir dès que le travail est en cours. Et plus l'oeuvre qui occupe le philologue est reculée dans le temps, plus les problèmes d'appréciation se posent avec acuité. Certes, il y a quelques lexèmes ou tours dont le caractère obsolète est indubitable (par exemple douloir, l'ellipse systématique de l'article devant le substantif sujet), mais ils sont minorité face aux cas douteux. Dès lors, quels faits vont être retenus, lesquels vont être jugés trop peu significatifs?

La première tentation est de s'en remettre à sa seule intuition: telle tournure sera sentie comme vieillissante, tel mot sera dit hors d'usage¹, etc. Cette méthode assez arbitraire

¹ Il n'est pas toujours aisé de définir ces nuances. Cfr ZUMTHOR, op.cit. pp.14-15.

est celle que pratiquent le plus souvent les analystes lorsqu'ils abordent le paragraphe consacré aux archaïsmes. Elle est à rejeter pour des raisons évidentes: une sensibilité individuelle, si exercée soit-elle, ne peut se prévaloir d'une expérience assez large pour éviter les erreurs de perspective lorsqu'elle étudie un texte dont la composition ne lui est pas linguistiquement contemporaine. Un grand seiziémiste ne déclarait-il pas: "Chacun selon son âge, son origine, ses relations, ses occupations, ses lectures, a son vocabulaire individuel, et est disposé à croire inusité ce qu'il n'a pas l'habitude de dire ou d'entendre"²?

Le premier danger, ce "péché entre tous irrémédiable"³, c'est l'anachronisme. Or, La Légende d'Ulenspiegel est vieillie d'un siècle déjà.

1° Ne la juger que par rapport à notre usage nous amènerait certainement à surestimer le caractère archaïsant de l'oeuvre, en comptant pour vieux les traits qui ne sont sortis d'usage qu'après sa parution. C'est ce que M. Riffaterre nomme "erreurs d'addition"⁴.

2 Edmond HUGUET, Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle contenant les mots et les locutions qui ont vieilli ou dont le sens s'est modifié, Paris, Hachette, s.d., p.V (abréviation usuelle: H. Class.).

3 Lucien FEBVRE, Le Problème de l'incroyance au XVIe siècle, La religion de Rabelais, Albin Michel, 1942 (coll. "L'évolution de l'humanité"), p.6.

4 Criteria for style Analysis, dans Word, t.XC, 1959, pp.166-167. Exemple: voir notre chap.IX, consacré à l'orthographe de la L.U. Il n'entre pas dans mes vues de discuter le problème très général du vieillissement des oeuvres d'art, problème complexe sur lequel les maîtres les plus avertis ont toujours buté (lire par exemple, la critique de Paul DELBOUILLE, Analyse Textuelle et histoire littéraire, dans les Cahiers d'Analyse Textuelle, t.III, 1961, pp.101-105, à propos d'un point de l'Etude a-historique d'un texte: Ballade des dames du temps jadis de Léo Spitzer, in Romanische Literaturstudien 1936-1956, Tübingen, Max Niemeyer, 1959, pp.113-129). Un problème connexe est celui du changement des interprétations auxquelles les textes se prêtent en avançant dans le temps (Cfr par exemple Maurice BEMOL, La Méthode critique de Paul Valéry, Paris, 1950, p. 35). La question relève

- 2° Inversement, la même méthode nous ferait peut-être passer à côté d'éléments qui vieillissaient le texte in illo tempore, mais dont nous méconnaîtrions le caractère obsolète parce qu'ils seraient revenus en faveur dans la langue du siècle (erreurs d'omission)⁵.
- 3° Assez grave encore est l'erreur d'appréciation du degré archaïsant des traits textuels: il en est qui, pour le lecteur du XIXe siècle, appartenaient à un passé relativement récent, d'autres, par contre, étaient pour lui morts depuis longtemps. En les considérant d'un point de vue éloigné, qui estompe les perspectives, il se peut que l'observateur du XXe siècle les distingue mal les uns des autres⁶

4 (suite)

de la sociologie de la littérature (cfr Robert ESCARPIT, Sociologie de la littérature, Paris, P.U.F., 3e éd., 1964, pp.108-113. Coll. "Que sais-je", n°777). Sous cet angle, l'oeuvre de D.C. pourrait faire l'objet d'un travail intéressant. Pour ma part, j'ai choisi d'étudier la L.U. en elle-même, sans rien ajouter qui n'y soit déjà au moment de sa création, comme ont pu la lire ses contemporains. Certes, toute oeuvre d'art est perçue et appréciée par un public dont les canons se renouvellent selon le contexte historique et social. Mais si le jugement de valeur est affaire individuelle, il existe préalablement à lui un stade de perception, au cours duquel sont déchiffrés les éléments significatifs du texte. Avant de se voir attribuer une valeur poétique, l'oeuvre a un sens littéral verbal, qu'il appartient au philologue de restituer. Il en va de même pour certains traits connotatifs, tel le vieillissement, qui avant d'être goûtés, doivent faire l'objet d'un travail de reconstruction.

5 M. RIFFATERRE, id. loc.

6 "La conscience de l'archaïsme se trouve soumise à la perspective historique. Deux époques dont l'une paraît très lointaine à l'autre, peuvent se confondre un peu pour une troisième encore plus tardive, qui, les voyant l'une et l'autre à une grande distance, les distingue mal. Si par exemple un poète du XVe siècle s'amuse à écrire dans la langue du XIIe, bien des lecteurs du XXe siècle, peu familiarisés avec l'évolution de la langue médiévale, mêleront le XIIe et le XVe siècles dans une impression générale de 'Moyen Age'". (Archaïsme - Archaïque - Archaïsant, p.201).

Mais ces dangers sont-ils vraiment si grands dans le cas précis de la Légende? Avons-nous l'impression que la langue littéraire a tellement changé? A cette dernière question, on répondra évidemment par la négative. Lorsque le contemporain lit une oeuvre du XIXe siècle, il ne lui semble pas déchiffrer une langue ancienne! Cependant, nous noterons qu'il peut ne pas percevoir la valeur exacte de certains procédés. Car entre lui et le texte qu'il parcourt, il y a un siècle, et un siècle d'audaces; un siècle marqué par certains auteurs et écoles qui l'ont habitué à l'hétérogénéité linguistique, un siècle ayant notamment remis à la mode pas mal de tours et de mots qui, dans les années 1860, avaient un effet puissamment archaisant⁷. Même dans le cas d'une oeuvre du XIXe siècle, on fera donc bien de tenir compte de l'arrière-fond que constitue l'usage contemporain. Ce travail de restitution n'est pas toujours aisé. C'est l'avis de Georges Matoré, qui parle de "cette langue si mal connue qu'est le français de la première moitié du XIXe siècle"⁸, autant que celui de Stephen Ullmann qui estime: "Even for the nineteenth century our information is incomplete and often uncertain"⁹.

7 Exemple: L'adjectif marri. On le rencontre sans peine aujourd'hui dans la langue écrite, et même parfois orale; la touche d'arch. est discrète et a surtout une fonction d'élégance, cette dernière valeur faisant parfois disparaître l'effet d'arch. Au XIXe siècle, et tous les témoignages concordent, le mot a un ethos violemment archaisant et est presque inusité. Ce problème d'estimation se complique fortement du fait de l'intrusion de nombreuses tournures obsolètes dans la prose journalistique contemporaine. Cfr A. ALBALAT, Le Style archaïque, dans la Revue de Paris, t.v., 15 oct.1921, pp.871-883.

8 Op.cit., p.11. Matoré signalait que l'étude du style ne pouvait être menée à bien que si la langue de l'époque a été sérieusement étudiée auparavant; "c'est à dire qu'il faudrait faire exactement le contraire de ce qu'on a fait jusqu'ici"...(La Méthode en lexicologie, dans Romanische Forschungen, t.LX, 1948, p.413).

9 The reconstruction of Stylistic values, dans Language and Style, Oxford, 1964, p.154 (Ce chapitre contient un intéressant paragraphe sur l'identification des arch. pp.167-173).

Ces réflexions font bien apparaître la nécessité de se constituer un critère objectif à la lumière duquel les faits textuels seront examinés, pour être rejetés ou admis comme archaïsants.

B. Elaboration du critère lexical.

Comment établir ce critère d'archaïsme? Attardons-nous quelques instants sur le cas particulier du lexique. Il semble déjà peu aisé d'identifier le néologisme, ainsi que le montre Marcel Oressot¹⁰. Lorsqu'il s'agit d'apprécier l'effort auquel un poète consent pour remédier à l'insuffisance de la langue, il suffit en principe de comparer son lexique à un dictionnaire contemporain considéré comme étalon de l'usage. On ne peut évidemment se cacher le caractère approximatif d'un tel critère, le dictionnaire étant par définition un outil imparfait. Mais plus grande est la difficulté lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère obsolète d'un vocable: le maintien d'une unité lexicale dans un dictionnaire n'est pas un gage de vie, tant s'en faut. Le dictionnaire n'est en général qu'un thésaurus, où se trouve collecté, sans souci poussé de l'usage exact d'une époque déterminée, le plus grand nombre de données utiles à la compréhension du plus grand nombre possible de textes. C'est ainsi qu'y voisinent des mots "disponibles"¹¹, des termes dont l'existence est réelle

10 Cr., 157-159, discute les critères proposés avant lui. Pour lui, le néologisme sera "tout mot et tout sens qui, n'étant ni anciens ni spéciaux, n'ont pas rencontré l'accueil unanime des dictionnaires pris comme étalons (p.158). C'est ainsi qu'il trouve trop étroites les vues de I. PAULI, Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphone Daudet, Lund, Leipzig, Harrassowitz, 1921, qui ne retient que les termes unanimentement omis par l'Académie, Littré et Hatzfeld-Darmesteter-Thomas. Certains pourraient trouver trop large la définition que Cressot avance à son tour, puisqu'elle tend à assimiler "néologisme" et "terme rare et relativement récent". Elle est cependant tout à fait légitime dès qu'on se place au point de vue impressif. Nous l'avons déjà dit: vérité historique et vérité du lecteur sont deux choses à distinguer soigneusement.

11 Cfr R. MICHEA, Mots fréquents et mots disponibles, dans Les Langues modernes, t. XLVII, 1953, pp. 338-344.

et d'autres dont la vie se limite aux quelques lignes que lui consacre l'ouvrage. On sait depuis longtemps que les dictionnaires sont de vastes cimetières...

Mais, dira-t-on, il s'agit là d'une difficulté partiellement tournée par les remarques que les lexicographes ont eu soin d'introduire dans chaque article, comme "familier", "ancien", etc. A cette objection, il convient d'opposer le caractère nécessairement conservateur du dictionnaire. Nous venons de le dire, c'est un instrument devant aider à l'intelligence de textes nombreux, contemporains ou classiques. De surcroît, la longue fréquentation d'une littérature s'étalant sur plusieurs siècles fausse parfois la sensibilité des lexicographes au point de les amener à ne considérer comme archaïques ou obsolescents que les termes antérieurs à l'âge classique, ce qui est certes abusif. Toujours est-il que leur attitude est fort variable selon les méthodes de travail adoptées ou l'usage auquel ils destinent leur oeuvre. Il est difficile de percevoir avec exactitude les raisons qui poussent un lexicographe à attribuer à un lexème la mention "vieux" ou à la lui refuser. De même, nous ne pouvons pas toujours apprécier les nuances qu'il introduit en distinguant "sorti d'usage", "vieilli", etc. Ces quelques remarques montrent qu'il ne faut user des témoignages du dictionnaire qu'avec grande prudence. Pourtant, le recours aux ouvrages lexicographiques est encore l'attitude la plus sérieuse, et en tout cas de loin préférable à l'intuition individuelle¹². Les dictionnaires peuvent être des guides

12 On doit se méfier des recueils d'arch., en général écrits pour les curieux, et sans souci scientifique. On y est vite livré à l'arbitraire et à la fantaisie. Dans ces ouvrages, tel celui de H. SENSINE, Nécrologie verbale, étude sur le passé et le présent de la langue française, Lausanne, Payot, 1933, ou, pour remonter aux ancêtres, celui de Ch. PUGENS, Archéologie française, ou vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude et propres à être restitués au langage moderne, Paris, 1821-25, le mot abandonné de fraîche date est mis sur le même pied que le mot médiéval. En outre, les mobiles des auteurs sont parfois douteux: réintroduire dans l'usage des mots "mis hors la loi sans motif valable" (PUGENS, op.cit., p.10), ou s'extasier puérilement sur la richesse lexicale du "bon temps de jadis".

sûrs, pour autant qu'on veuille bien entourer sa recherche des plus élémentaires précautions¹³.

Aussi, dans le but d'apprécier avec le maximum de finesse la vigueur et la valeur des archaïsmes lexicaux de Charles De Coster, ce n'est pas d'après un, mais d'après huit dictionnaires de base, systématiquement consultés, que j'ai établi un critère¹⁴: trois dictionnaires de la langue ancienne, servant de témoins linguistiques¹⁵, et cinq dictionnaires modernes, servant de témoins impressifs.

- 13 On pourrait peut-être objecter que le recours au dictionnaire ne constitue pas un "critérium linguistique". C'est à peu près ce que M. Riffaterre ("Problèmes d'analyse du style littéraire", dans Romance Philology, t. XIV, p. 227) reproche à M. Parent qui, dans son ouvrage déjà cité, se réfère constamment au dictionnaire de l'Académie (éd. de 1878). A cette "démarche impressive", il oppose l'étude des substituts synonymiques, qui serait la bonne démarche, la "démarche linguistique". Il n'y a pourtant là rien d'autre que la distinction entre description d'un mécanisme théorique (qui consiste bien en une opposition synonymique) et perception de son éthos. Le "sentiment" du lecteur reste bien le seul étalon entrant en jeu lors de la lecture, et essayer de le reconstituer n'est pas tâche vaine. C'est même une nécessité, qui se fait plus pressante à mesure que l'oeuvre étudiée est plus éloignée dans le temps. Le tout est de ne pas se livrer aveuglément à un seul témoin (et en ce sens, se fier à la seule Académie est certainement aberrant!), mais de s'assurer du maximum d'objectivité en les multipliant et en critiquant leurs habitudes. Notons ici que les indications des dictionnaires peuvent parfois être ambiguës. Une mention comme "rare", "usité" peut renvoyer à l'archaïsme ou à une langue technique; la mention "littéraire" (avec parfois les précisions "style poétique", "turléscue") peut aussi connoter l'archaïsme.
- 14 Les critères de néologisme de Fuchs (Lexique du journal des Goncourt, Paris, 1912) et de Le Hir (Lamennais écrivain, Paris, Colin, 1948) sont basés sur 3 dictionnaires; celui de Miss Burns (La langue d'Alphonse Daudet, Paris, 1916) sur 4 ouvrages; celui de Cressot sur 2 ouvrages; celui de Joseph Barbier (Le vocabulaire, la syntaxe et le style des poèmes réguliers de Charles Péguy, Paris, Berger-Levrault, 1957) sur 5 témoins occasionnellement consultés; le critère d'arch. de Parent est établi d'après 3 dictionnaires.
- 15 Pour le Moyen Age, F. GODEFROY, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècle, Paris, Vieweg, 1880-1902, 10t. (les t. VIII-partim, IX & X enregistrent surtout des mots des XV^e et XVI^e siècles) ou A. TOBLER - LOMMATH - Altfranzösisches Wörterbuch, Berlin, Weidmann, 8t. parus depuis 1925; pour le seizième siècle, E. HUGUET, Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, Paris, Didier, 1925-1967, 7t.; pour la langue classique, le Dictionnaire de la langue française classique, de J. DUBOIS & R. LAGANE, Paris, Belin, 1960, a été systématiquement consulté; cet ouvrage étant moins exhaustif que les 3 premiers, nous n'avons pas fourni pour chaque mot le résultat de la confrontation.

Ces derniers sont le Dictionnaire national de Bescherelle, le Littré, le Dictionnaire de l'Académie, le Dictionnaire universel de Pierre Larousse et le Dictionnaire Général. La confrontation de ces différents ouvrages doit nous renseigner sur:

- 1° Le vieillissement objectif des termes recensés et leur appartenance à une couche diachronique précise.
- 2° Le degré de leur éthos archaïsant (mot rare, mais sans renvoi nécessaire à l'époque A, mot unanimement reconnu comme archaïsant, indices d'obsolescence, etc.) et la facilité d'identification de cet éthos (mot plus ou moins connu dans les dictionnaires).
- 3° Leurs autres valeurs autonomes (les variables diatopiques et diaphasiques interférant avec la variable diachronique) : terme populaire, burlesque, poétique, "littéraire", juridique, familier, etc. (certaines de ces qualifications, telle "marotique", valent indice d'archaïsme).

Le Dictionnaire National est un de ces ouvrages qui, avec les Laveaux, les Boiste, les Poitevin, ouvrent le chemin au Littré¹⁶. Riche, il l'est jusqu'à la réplétion, le but avoué de l'auteur étant de ne point omettre "tous ces mots, ou anciens ou nouveaux, que la négligence ou le dédain des lexicographes avaient laissés en oubli¹⁷". Il est inutile de préciser que l'ouvrage laisse l'impression d'un tout-venant encyclopédique. Charles Bruneau a assez dit le caractère parfois ahurissant de ses colonnes¹⁸.

Néanmoins, l'ouvrage doit nous intéresser à plusieurs titres. Tout d'abord, Bescherelle ne manque pas de faire de

16 BESCHERELLE M. aîné, Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française, Paris, Simon, Garnier frères, 1843, t.I, VII+1319+XII p., t.II, 1683+VIII p. L'ouvrage a connu neuf "éditions" jusqu'en 1861 (ce ne sont en fait que des tirages). J'ai consulté l'édition de 1846, deux t. en quatre vol. (abrév. usuelle: B)

17 Préface, p.I.

18 Br., XII, 567. G.Matoré n'a qu'un mot pour le qualifier: "Riche et médiocre" (Histoire des dictionnaires français, Paris, Larousse, 1968, p.117).

nombreuses remarques sur l'usage de chaque mot: le milieu social ou littéraire dans lequel on le trouve le plus couramment, sa fréquence d'emploi, les controverses qu'il suscite, tout ceci sans souci excessif de purisme. Il offre donc un témoignage intéressant pour délimiter le sentiment de l'archaïsme dans les années 1840-1850. Son appareil, par ailleurs assez varié, renvoie à la fois au degré de vieillissement et à l'écologie: "inusité", "vieux (mot)", "se disait (autrefois) pour", "terme de Pratique", "ne s'emploie que dans le style marotique", etc. Enfin, au sujet de Bescherelle, il n'est peut-être pas inutile de savoir que De Coster le possédait et l'utilisait comme une référence¹⁹. C'est en pleine connaissance de cause qu'il acceptait dans son vocabulaire tel mot donné comme vieux par cet ouvrage.

Mais le Dictionnaire National date un peu par rapport à la Légende, son élaboration se situant dans les années 40. Il existe une autre oeuvre, autrement considérable celle-là, et qui est plus proche: le Dictionnaire de la langue Française, d'Emile Littré²⁰. Si son impression commence en 1859 et finit en 1874, le véritable travail lexicographique collecte des données et rédaction des articles, a lieu de 1847 à 1865, en ces années où De Coster commence à écrire son épopée²¹.

Le Littré, qui met un soin tout particulier à classer les sens, contient beaucoup moins d'indications d'usage que le Bescherelle. Pour lui, "l'usage" couvre le temps qui va depuis Malherbe aux contemporains. C'est dire qu'un terme ne sera déclaré

19 Cfr Han.DC., 367. Le Catalogue des livres dépendant de la succession de feu M. Decoster, en son vivant homme de lettres à Ixelles, confié aux collections de l'Académie Thérésienne est devenu introuvable dans cette bibliothèque.

20 Emile LITTRÉ, Dictionnaire de la langue française, Paris, 1859 à 1879, 4 vol. et un Supplément (abréviation usuelle: L.).

21 Cfr E. LITTRÉ, Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française, nouvelle éd., Paris, 1897. Il faut cependant savoir que sa documentation n'est guère abondante au-delà de 1830 (sauf pour le Suppl.), et que le choix des exemples du XIXe est parfois douteux, vu les goûts littéraires un peu trop exclusifs d'Emile Littré. Selon une enquête d'A. GOOSSE (Un nouveau littré? dans la Revue Belge de Philologie et d'Histoire t. XXX, 1952, pp. 1052-1064), 6% seulement des exemples de L. proviennent du XIXe siècle, contre 75% au XVIIe et 19% au XVIIIe.

désuet que dans les cas flagrants²². Néanmoins, le témoignage de Littré nous sera assez précieux, puisqu'il nous permettra de faire le départ entre ce qui, à l'époque qui nous intéresse, était senti comme simplement vieillissant (par exemple le mot déclaré tel par Bescherelle et présenté sans commentaire par Littré), et ce qui était résolument obsolète (dénoncé à la fois par Bescherelle et Littré)²³.

Un troisième dictionnaire, d'essence puriste celui-là, entrera en ligne de compte. L'absence ou la présence en ses colonnes de telle ou telle expression peut en effet constituer un indice sur son degré de force archaïsante: il s'agit du Dictionnaire de l'Académie. L'élaboration de sa septième édition a également eu lieu au moment où De Coster rédigeait son oeuvre²⁴. Cette édition apporte peu d'innovations par rapport à celle de 1835. C'est dire qu'elle ne comporte guère d'expressions modernes et vivantes et que la langue classique reste sa norme. L'ouvrage de l'Académie aura donc pour nous une utilité semblable à celle du Littré.

Quant au monumental ouvrage de Pierre Larousse, à même de satisfaire tous les amateurs de curiosa, c'est surtout, comme son titre le laisse entendre, une véritable encyclopédie²⁵.

22 Pour L., la langue se divisait en trois zones: la zone d'usage, la zone de néologisme et la zone d'archaïsme. L. ne cachait pas que sa tendance était "d'inscrire plus de mots au compte du présent qu'il ne lui appartient peut-être réellement" (Préface, Paris, 1961, p.123). C'est ainsi qu'il refuse le statut d'arch. à onc!

23 Les indications données par L., lorsqu'elles existent, sont remarquablement nuancées. Cela va de "terme qui a vieilli" à archaïque" en passant par "mot vieilli", "vieux", "s'est dit pour", et "anciennement". Il ne prête cependant pas une grande attention aux écologies.

24 Dictionnaire de l'Académie française, septième édition dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes, Paris, Firmin Didot et Cie, 1878, 2 vol., (abréviation usuelle: Ac.). Les indications fournies par Ac. sont pauvres et peu nuancées.

25 Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, par M. Pierre LAROUSSE, Paris, 1866 à 1876, 15 vol. grand in-4° et deux vol. de supplément non datés, [1878] et [1890]. (abrév. usuelle: Lar.). Le second suppl. n'est intéressant qu'au point de vue encyclopédique.

Il en a en tout cas la richesse (dans son cas, nous serions tenté de dire: la prolixité), l'enthousiasme et la naïveté. Nous n'aurons pas la faiblesse de lui prêter une autorité linguistique excessive²⁶. Il constitue cependant un témoin que ne peut négliger le stylisticien. On voit à cela plusieurs raisons: les lexicographes de l'équipe dirigée par Larousse ont été extrêmement attentifs à toutes les créations, aux termes vieillies, aux mots rares utilisés par les écrivains contemporains. Dans le soin qu'il met à recueillir les faits de ce genre, nous considérons ce dictionnaire comme nettement supérieur au Bescherelle. D'autre part, celui qui légua son nom à plusieurs générations de dictionnaires était conscient de l'importance des illustrations dans tout ouvrage de ce genre. De là, une moisson surabondante de passages (pas toujours correctement cités) où l'historien de la langue n'a qu'à puiser à pleines mains²⁷. Certains de ces exemples nous seront utiles pour résoudre des cas embarrassants. On notera enfin que le Dictionnaire universel est exactement contemporain de la Légende puisqu'il paraît de 1866 à 1876.

26 "Chez Pierre Larousse, les mérites de l'encyclopédiste ont éclipsé les talents du lexicographe", nous dit Matoré (op.cit. 124).

27 "Le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, étant, avant tout, le dictionnaire de la langue, la partie lexicographique a reçu des développements qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui **se suivent dans un ordre logique, clair, méthodique**, que tous les dictionnaires avaient trop dédaigné jusqu'à présent: sens propres, sens par extension, par analogie ou par comparaison, **sens figurés** purs, sont nettement déterminés par des exemples qui font rigoureusement ressortir les nuances et les délicatesses des diverses acceptions; chaque mot trouve son historique tout tracé par son étymologie, sa formation, et les vicissitudes rendues sensibles par des exemples **empruntés** à nos vieux chroniqueurs, aux fabliaux, aux trouvères, aux auteurs du XVIe siècle, à ceux du XVIIe et du XVIIIe, et enfin, et surtout, aux écrivains de notre temps. Un dictionnaire du XIXe siècle ne doit-il pas s'attacher de préférence à reproduire la physionomie de la langue au moment actuel?" (Préface, pp.LXV-LXVI). Assez bonne attention aux écologies.

Le dernier ouvrage utilisé, plus sérieux celui-là, sera le Dictionnaire général. Il tient du Littré par le choix de ses vocables et du Bescherelle - qu'il dépasse évidemment de cent coudées - par le soin qu'il met à délimiter la sphère d'emploi réelle de tel ou tel mot²⁸. Ce qui en fait un témoin de premier choix. Mais est-il légitime de se servir d'un corpus lexicographique dont la parution est de plus de vingt ans postérieure à la Légende d'Ulenspiegel? A cette question, il faut répondre deux choses. Tout d'abord, lorsqu'il s'agit de juger un dictionnaire, on doit tenir compte non point de la date de parution mais de toute la période de travail, ce qui, dans ce cas, nous ramène à 1871²⁹. Deuxièmement, il faut avoir en mémoire le caractère conservateur de tout dictionnaire, qui reflète toujours un état de langue quelque peu antérieur à l'époque du travail lexicographique. Ainsi, il ne faut pas balancer à appeler le Dictionnaire général à la rescousse pour reconstituer le sentiment linguistique des années 60. Au demeurant, une réflexion de Marcel Cohen, sera de nature à faire s'évanouir les dernières hésitations: selon lui, cet ouvrage, en dépit de son titre (... à nos jours), "ne représente pas vraiment l'usage littéraire du romantisme et de la suite, encore moins la langue parlée de la fin du XIXe siècle"³⁰.

28 A. HATZFELD, A. DARMESTETER et A. THOMAS, Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle à nos jours, Paris, Delagrave, 9e éd., 1932 (abr.usuelle:DG). Les commentaires du D 3. ne permettent pas toujours de bien distinguer vieillissement objectif et subjectif.

29 Cfr Préface, p.LXXIV.

30 Grammaire et style, 1450-1950, Paris, Editions sociales, 1954, p.213.G. Matoré ajoute: "Si le vocabulaire classique est bien représenté, le nombre des mots d'origine plus récente est pour le lecteur qui cherche à définir un terme du XIXe siècle, nettement insuffisant" (op.cit., p.130).

Tels sont donc les instruments qui m'ont servi à dresser mon critère d'archaïsme lexical³¹: à la méthode impressionniste, plus rapide, mais qui expose à bien des mécomptes, j'ai préféré la longue démarche qu'est la comparaison systématique du lexique de La Légende avec les listes offertes par les cinq dictionnaires modernes. J'ai donc finalement retenu les catégories de termes suivantes:

- 1° Les mots ignorés simultanément par les cinq témoins mais par ailleurs attestés dans un état ancien de la langue.
- 2° Les unités lexicales déclarées vieilles ou vieillissantes par un dictionnaire au moins. Dans ce cas, la confrontation des cinq ouvrages fera apprécier le degré de crédibilité de leurs témoignages. En effet, on doit s'interdire de mettre sur le même pied les mots qui seraient considérés comme désuets par le seul Dictionnaire général, par celui-ci, Bescherelle et Larousse, ou encore par l'unanimité des cinq témoins. Quelques remarques de type historique aideront éventuellement à préciser le niveau exact de vieillissement ou l'écologie.
- 3° Les mots donnés par certains dictionnaires et absents dans d'autres. Ici encore, il faudra se montrer particulièrement circonspect et procéder à une rapide enquête linguistique sur le mot³².

31 Sur la valeur respective des divers dictionnaires du XIXe siècle, on consultera l'excellent article de synthèse de Charles BRUNEAU, Réflexions sur les dictionnaires de français moderne et contemporain, dans Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles. Paris, C.N.R.S., 1960, pp.13-20 et l'ouvrage cité de Matoré.

32 On s'est servi régulièrement de dictionnaires d'appoint, comme le Dictionnaire des dictionnaires de Paul GUERIN, 2e éd., Paris, 1892 (nombreux exemples de la fin du XIXe siècle). On s'est également reporté à des ouvrages modernes se caractérisant par la solidité de leur information: c'est le cas du Französisches etymologisches Wörterbuch, du Dictionnaire alphabétique, et analogique de la langue française, de Paul ROBERT, et de quelques autres. Afin de mieux cerner le statut linguistique de chaque mot aux environs de 1870, les listes ainsi

On le voit, un pareil critère reflète une conception assez large de l'archaïsme. Pour certains, ce dernier terme ne désigne que ce qui est définitivement et complètement sorti de la langue, et pour les satisfaire, il eût fallu se limiter à la

32 suite:

obtenues ont en outre été confrontées avec les lexiques d'écrivains que la publication des index ou des travaux stylistiques rendait accessibles. On a enfin consulté des dictionnaires anciens (du XVII^e siècle notamment), des ouvrages ne reprenant que les mots désuets ou à sens vieillis, tels la série des Huguet (L'évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle, Paris, Droz, 1934, abréviation usuelle: H. Evol.; Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle, Paris, Droz, 1935, abr.: H. Disp. Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle), des lexiques d'ouvrages anciens (ex.: Ch. MARTY-LAVEAUX, La langue de la Pléiade, Paris, Lemerre, 1896-98, 2 t) et la synthèse de R. JOURNET, J. PETIT, G. ROBERT, Mots et Dictionnaires (1798-1878), Paris, Les Belles-Lettres, 4 vol. parus depuis 1966 (S'efforce de délimiter le statut de chaque mot entre ces deux dates, d'après le dépouillement d'une trentaine de dictionnaires; on y trouve peu d'archaïsmes).

On comprendra aisément le système de signes utilisés pour réduire le volume de ces données. Le signe B.: o accompagne évidemment un mot absent chez Bescherelle. L'abréviation B., sans indication complémentaire, signifie que le mot figure au Dictionnaire national, mais sans commentaire qui permettrait de le croire vieillissant, tandis que le sigle B.:+ signifie qu'une telle indication (éventuellement citée) est présente. Sauf mention contraire, le mot cité simultanément par B., L., Lar. et D.G. l'est également par Ac. Une formule B., L., Lar.; D.G.:+ signifie donc que le mot donné sans commentaire par Bescherelle, Littré, Larousse et l'Académie, est considéré comme vieilli par le Dictionnaire Général. La formule B., L., Ac., Lar., D.G.:o; God., H. accompagne un terme absent des dictionnaires modernes, mais dont l'existence au Moyen Age et au XVI^e siècle est attestée par Godefroy et Huguet. Le mot fourni par un dictionnaire avec un signifié totalement différent de celui du texte sera considéré comme absent. Toujours pour réduire le volume de chaque rubrique, il nous arrivera de ne pas citer entièrement les phrases d'où les exemples sont extraits. Nous nous contenterons alors de reproduire, suivant le cas, la proposition ou la syntagme contenant le mot étudié.

première catégorie³³. Mais, nous l'avons déjà dit, nous nous plaçons à un point de vue impressif, et dans cette perspective stylistique, on ne peut se borner à colliger ces archaïsmes stricto sensu. Est obsolète et doit être recueilli tout ce qui, entrant dans un couple d'opposition synonymique, dégage l'éthos archaïsant³⁴. Or, c'est bien ce mécanisme que dénoncent les dictionnaires. Parfois, ces ouvrages vont jusqu'à évoquer explicitement le couple lorsque, pour formuler leurs définitions, ils écrivent "s'est dit pour..."³⁵.

33 C'est le cas de Yvan Pauli, qui écrit: "Par 'archaïsme', je désigne tout simplement, comme elle [M. BURNS, La langue d'Alphonse Daudet] les mots trouvés chez Daudet, qui ne sont pas enregistrés par les dictionnaires modernes, mais qui ont été signalés dans la langue du temps passé. Cette désignation n'implique donc point que l'archaïsme ait été voulu" (op.cit., p.56; c'est moi qui souligne). Si l'on comprend bien, cela revient à ne pas considérer douloir, feintise ou cuidar comme arch., puisque le premier venu peut les retrouver dans les dictionnaires de la seconde moitié du XIXe siècle. On a le droit de s'interroger sur la valeur d'un travail stylistique basé sur des critères aussi excessifs, rendant aussi peu compte de la sensibilité du lecteur.

34 Il va de soi que nous éliminerons de notre recension les arch. résiduels. La distinction opérée entre ceux-ci et l'arch. conscient montre assez l'inutilité d'une pareille étude dans le cadre que je me suis assigné. Il est absurde de se livrer à des commentaires sur le terme fur sous prétexte qu'un auteur a utilisé l'expression au fur et à mesure.

35 Etablir un critère d'arch. orthographique est chose beaucoup plus aisée. Les dictionnaires décrits donnent un reflet exact des habitudes du temps de DC et se conforment scrupuleusement aux règles données par les différentes éditions de Ac. (par ex., le Suppl.I du Lar. fait paraître une liste de mots dont la graphie doit être modifiée, consécutivement à la parution de l'édition de 1878). Des ouvrages comme B ou Lar. rendent en outre un compte fidèle des variations qui affectent certains termes, ou des hésitations que pouvaient connaître les contemporains. Pour plus de sûreté, nous avons complété notre information par une rapide enquête dans une quinzaine d'oeuvres romanesques parues entre 1865 et 1870, et nous nous sommes penché sur plusieurs revues d'époque. Pour ce qui est du domaine de la syntaxe, où il se fait sentir avec autant d'acuité, le problème du critère sera discuté ailleurs.

§ 2. Archaïsme et modernisme.

Ce n'est point pour satisfaire je ne sais quel besoin saugrenu de paradoxe que ce paragraphe traite en quelque sorte de l'équivalence de l'archaïsme et du néologisme³⁶. Ce sont là deux catégories qui, objectivement, au regard de l'histoire linguistique, sont bel et bien opposées. Mais, si l'on se place à un point de vue impressif, on voudra bien leur accorder une très grande affinité. En effet, "pour l'appréciation stylistique d'un vocabulaire, il importe moins de savoir si un mot est effectivement et historiquement vieux ou neuf, que d'établir s'il est ressenti comme vieux ou neuf. Ce n'est pas la date qui est ici en cause, mais les données de la conscience linguistique du groupe social auquel se rattache l'auteur³⁷".

Nous l'avons laissé entendre: une des caractéristiques de l'archaïsme, c'est sa rareté. Il y a, linguistiquement parlant, de faibles probabilités que le lecteur rencontre un lexème obsolète dans un texte moderne; son apparition y sera donc ressentie comme anormale. Ce sentiment d'une rupture dans la séquence verbale est en soi peu significatif: ce n'est que par le jeu de certains éléments qu'il se colore ensuite d'un éthos synnome et que l'archaïsme peut exercer des fonctions différenciées. Mais il n'en reste pas moins que, pour l'archaïsme comme pour le mot rare, l'effet brut reste celui d'une surprise³⁸. Cette caractéristique première,

36 Ces vues sont également valables pour les faits de syntaxe. La notion de néologisme peut être appliquée à ce domaine, où elle sera évidemment plus floue. Les "tours nouveaux" sont d'ailleurs plus souvent que les "mots nouveaux" empruntés à un état ancien de la langue.

37 M. JUNGO, Le vocabulaire de Pascal, étudié dans les 'Fragments pour une Apologie', Paris, d'Artrey, s.d. [1950], p.56 (C'est moi qui souligne).

38 Albert HENRY, dans sa communication sur La Notion d'écart (Atti dell'VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi, Florence, Sansoni, 1959, t.II, pp:557-558 et 561), définit le néologisme complet, le mot bas, argotique et l'arch. comme des écarts qui sont fonctions, respectivement, de variables littéraires, sociales et chronologiques. Ces écarts, il les dit

le néologisme la possède en commun avec l'archaïsme. Au sens strict, le néologisme est un mot qui, parce qu'il consiste en la création d'un signifiant nouveau ou en la modification d'un ensemble sémiologique³⁹ est appelé, du moins pendant un certain temps (jusqu'à ce qu'il soit abandonné ou que la langue l'adopte définitivement⁴⁰), à jouer dans son contexte un rôle "détonnant". Sous cet aspect, néologisme et archaïsme ont bien le même pouvoir, puisque leur apparition provoque un identique sentiment d'hétérogénéité. Ce qui permet à Riffaterre d'affirmer à bon droit: "La substitution de l'archaïsme à un synonyme contemporain crée un certain degré d'imprévisibilité dans le décodage de la phrase; d'où un contraste créateur d'effet. Dans une classification vraiment stylistique, ce trait spécifique permettrait de grouper dans une même classe l'archaïsme, le néologisme, les emprunts à des langues étrangères ou techniques"⁴¹.

Mais il faut se garder de simplifier les problèmes de façon outrancière; archaïsme et néologisme ne sont interchangeable

38, suite:

neutres, c'est-à-dire qu'ils n'auront de valeur que par l'emploi qui en sera fait dans tel ou tel contexte. On peut ne pas être d'accord sur la notion de neutralité (l'élément textuel possède, in se, une valeur autonome, mais nous ne pouvons que souscrire à l'affirmation selon laquelle l'effet de ces écarts dépend, en définitive du contexte.

39 G. Matoré définit ainsi le néologisme: "Acception nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée. Cette acception peut se manifester par un mot nouveau, par un mot déjà employé, par un changement de catégorie grammaticale" (Le néologisme; naissance et diffusion, dans F.M., t.XX, 1952, p.87).

40 Il existe une usure de l'effet néologique, usure qu'il n'est pas toujours aisé de mesurer (cfr M. RIFFATERRE, La Durée de la valeur stylistique du néologisme, dans The Romanic Review, t. XLIV, 1953, pp.282-289). Il y a, de la même façon, une dévaluation de l'effet archaisant, plus délicate encore à apprécier, et menant aux erreurs d'omission.

41 Problèmes d'analyse du style littéraire, p. 224.

qu'au niveau de l'abstraction théorique. Dans l'oeuvre concrète, il faut considérer les autres variables entrant en jeu: valeur autonome de l'archaïsme et nature du contexte.

Il est des textes où l'archaïsme à une fonction néologique, phénomène sur lequel on a maintes fois attiré l'attention. "Pour la néologie", disait Alexis François, "l'archaïsme est un succédané du néologisme. Il semble aussi commode de reprendre les vieux mots que d'en fabriquer de nouveaux"⁴². Nous avons déjà parlé de ce genre de faits qu'on peut rencontrer sans difficulté chez les symbolistes et les décadents.

Mais il est un autre type d'oeuvre où - et ceci est moins courant - le néologisme peut avoir fonction d'archaïsme. Devant certains traits de ces écrits, au nombre desquels on comptera la geste d'Ulenspiegel⁴³, "on a le sentiment de l'inédit et en même temps, on se demande si on ne retrouverait pas ces mots dans Ronsard ou Du Bellay; recherche d'ailleurs indifférente à la stylistique; la seule chose qu'elle retient est que ces mots sont dans un rapport assez lâche avec l'état de langage actuel"⁴⁴. Ce genre d'emploi est le fait de ces auteurs qui créent du "faux vieux français" et qui, au lieu d'emprunter leurs vocables et leur syntaxe au passé, jouent le jeu de ce passé. Mais ceci n'est possible qu'à deux conditions jouant l'une au niveau autonome, l'autre au niveau synnome, et que la Légende réunit:

42 Apud Br., VI,2,1161. M.PARENT, op.cit., p.125, nomme ce phénomène "faux néologisme".

43 Plusieurs critiques avaient déjà aperçu que DC créait un certain nombre de ses archaïsmes (cfr Arnold GOFFIN, C.R. cité des Lég. flam., dans La Jeune Belgique, pp.160-161, SOSS., 54).

44 Ch. BALLY, Traité de stylistique française, Paris, Klincksieck, 2e éd., 1919-1921, t.I, pp. 245-246.

- 1° Il faut que le mode de formation du néologisme n'interdise point le renvoi à l'époque A. Or, si l'on observe les mots créés par De Coster, on verra qu'ils sont forgés à l'aide de morphèmes particulièrement productifs dans l'ancienne langue: adverbes en -ment, comme imagièrément, substantifs au même suffixe (tel empiffrement), au suffixe -erie (ainsi prédicasterie) ou encore adjectifs en -al, comme ivrognial...
- 2° Que le mode de formation le permette est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour que le néologisme puisse exercer la fonction archaïsante. Il faut encore que le contexte amène à opérer cette assimilation stylistique. C'est de nouveau le cas de La Légende, où, pour nous borner à un seul exemple, le substantif néologique en -ment est entouré de nombreux traits indubitablement désuets (et parmi ceux-ci un assez grand nombre de substantifs en -ment), destinés à orienter la sensibilité du lecteur.

Ces réflexions aideront à expliquer deux ordres de faits.

On portera parfois, dans les pages qui suivent, une attention soutenue à des phénomènes qui ne sont pas archaïsants à proprement parler. Qu'on n'y voie pas une inconséquence, laquelle viendrait contraster avec la minutie qu'on a dû s'imposer pour créer un critère d'archaïsme, mais un désir de mieux sonder le problème du contexte. Disons d'ores et déjà qu'on ne peut guère rencontrer chez De Coster de terme à la fois d'usage courant et de création récente. Comme le dit M. Hanse, en une formule particulièrement heureuse, "une règle surtout s'imposait [...]: il fallait éviter les mots trop récents, enrichis d'un trop moderne

45 Il faut évidemment nuancer. -Erie est aujourd'hui un suffixe depuis longtemps improductif, alors que -ment et -al sont plutôt en expansion. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points.

brevet"⁴⁶. La comparaison du lexique de l'Ulenspiegel avec des listes comme celle d'Armand Weil⁴⁷ ou de Darmesteter⁴⁸ montre à suffisance qu'il est difficile de rencontrer chez De Coster des innovations trop récentes. Ses néologismes sont soit des mots forgés par lui-même, soit des termes qui n'ont connu qu'une diffusion restreinte à l'extrême; leur originalité s'en trouve dès lors sauvegardée. Ainsi, il n'y a rien de trop brutalement moderne dans La Légende; rien, du moins, qui viendrait briser l'action de nos archaïsmes. On aura plus d'une fois l'occasion de montrer qu'il en va de même avec la syntaxe: certaines des audaces de De Coster connaîtront le succès de la mode au XIXe siècle, mais après 1867⁴⁹.

Ensuite, cet aperçu de la fonction archaïsante du néologisme montre le danger des trop nettes catégories: on voit

- 46 Han DC, 285. Exemple: DC écrit sitôt et plutôt là où nous mettons si tôt et plus tôt ("Cela vous fait-il donc mal d'être brûlés sitôt", III, 2, p. 221; "Pour me faire pendre et être veuve plutôt que Nature ne le veut", II, 22, p. 258). D'après les témoignages du XIXe siècle, la distinction était récente.
- 47 Notes sur le vocabulaire du XIXe siècle, dans F.M., t. XIII (1945), pp. 109-138, 271-296. Aucun mot de ces listes ne se trouve dans la L.U., sauf nocer. J'ajouterais tintinnabuler, dont on trouve le premier témoignage chez Balzac en 1840 (F.E.W., XIII, 1, 350, a).
- 48 De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, Paris, 1877. Sur les quelque 2500 vocables propres au XIXe siècle que cite Darmesteter, une douzaine à peine apparaissent dans la L.U. Confrontation négative également avec L. TOLMER, A travers le Dictionnaire des dictionnaires de Mgr Guérin, dans F.M., t. XVI, 1948, pp. 55 (56 et 125-136). La confrontation avec le lexique des auteurs plus ou moins contemporains donne des résultats similaires. Ainsi, aucun des termes propres à Théophile Gautier que Matoré fait entrer dans son important glossaire ne figure chez D.C. (en dehors d'une dizaine d'arch.). Ces comparaisons sont assez parlantes.
- 49 Notamment avec la vague symboliste. Mais, lorsqu'on étudie cette dernière période, on s'aperçoit bien vite que la plus grande partie des "néologismes de syntaxe" est constituée d'archaïsmes.

qu'on ne doit pas exiler arbitrairement les créations de notre auteur dans un chapitre qui leur serait consacré. On ne réservera pas à gloutu, néologisme, un autre traitement qu'à glout, archaïsme, on ne pourra séparer chicherie de la série gaudisserie, lécherie: ce faisant, on dissocierait ce qui, aux yeux du lecteur, est uni dans un même type de mécanisme⁵⁰. Ces néologismes se résorbent bel et bien dans la catégorie de l'archaïsme⁵¹.

50 A l'intérieur des groupes ainsi constitués et par souci descriptif, on ne doit cependant pas manquer de distinguer les véritables arch. de ceux qui, au regard de l'histoire de la langue, apparaissent comme des faux. On considérera comme néologismes les termes répondant aux critères suivants:

- 1° Etre absent dans les dictionnaires usuels du XIXe siècle, et d'autre part n'avoir pas été retrouvés à une époque antérieure de la langue. Jusqu'à preuve du contraire, ces mots pourront être considérés comme des créations de D.C.
- 2° Le mot est attesté au XIXe siècle, mais on parvient à montrer:
 - a) qu'il est de création assez récente par rapport à 1867,
 - b) qu'il n'a connu aucune diffusion et n'a été l'objet d'aucune mode à l'époque où DC écrivait.

Nous voulons ainsi rendre compte de l'impression du néologisme. Cr., 158, a bien dit la vanité d'une étude de style qui ne se baserait que sur la conception étroite du néologisme (notre point précédent). C'est la même distinction qui s'imposait entre la conception étroite (linguistique) de l'arch., et sa conception large (impressive).

51 L'histoire du lexique de la langue française devra désormais tenir compte de la L.U., car notre étude nous permet de proposer 3 nouvelles datations:

- Tintinablement. ROBERT, VI, 734, b, renvoie à un exemple de Rabollot, de Maurice Genevoix (1925): "un tintinnablement de sonnaïlles l'arrêta" (F.E.W., XIII, 350, a renvoie à Robert. La datation se trouve ainsi avancée de 57 ans. D.C. orthographe le mot avec un seul n (III, 22, p. 260). A l'époque où il écrit, le verbe tintinnabuler semble se répandre peu à peu (cfr DARMESTETER, op.cit., p. 217); il entre au Suppl. 2 du Lar., 1925, c).
- Empiffrement. Le mot n'a pu être retrouvé que dans F.E.W., VIII, 444, a, qui cite G. DELASALLE, Dictionnaire argot-Français et Français-argot, Paris, 1896. Il apparaît dans la L.U. à deux reprises (V, 2, p. 425 et V, 7, p. 442).
- Egreneur, Pour le D.G., I, 847, a, il s'agit d'un néologisme. Lar., VII, 265, a, connaît égreneuse au sens de "machine agricole". Le Suppl., I, 735, b, connaît "égreneur de chapelet". Le Suppl. du L., 129, b, donne un exemple du Journal Officiel, 12 avril 1876, p. 2637, col. 2 pour une expression équivalente. F.E.W., IV, 231, b: "Nfr égreneur 'celui qui égrène' (seit 1877)". Dans la L.U., en I, 18, p. 29: "femelles égreneuses de patenôtres".

§ 3. Classement et types d'archaïsmes.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré le phénomène archaïsant que sous un jour théorique. Cela nous a permis de proposer certaines distinctions, comme celle d'archaïsmes résiduels et stylistiques, ainsi que de préciser quelques concepts opératoires nécessaires à l'étude de ces derniers: variables intervenant dans la détermination de l'éthos, notion de vigueur archaïsante, de vieillissement objectif et subjectif, etc⁵². Nous devons à présent noter que l'archaïsme stylistique est une catégorie réalisée par diverses classes de procédés. Des traits obsolètes comme le mot cuidier, l'ellipse du pronom personnel sujet, le substantif souvenance, l'usage systématique du relatif lequel, l'orthographe scavoir diffèrent à la fois dans leurs mécanismes et dans leurs effets. La reconnaissance de cette diversité pose d'emblée un problème méthodologique: comment classer et présenter tous les faits que nous rencontrerons?

Cette question mérite, elle aussi, d'être discutée. Outre qu'elle prolonge la réflexion théorique sur le fonctionnement de l'archaïsme, elle engage implicitement une conception des buts et des moyens de l'analyse stylistique. Elle n'est généralement pas débattue dans les études d'idiolectes littéraires, qui ne justifient pas davantage le choix d'un critère de sélection. Or, tous les classements ne se valent pas: il en est de plus ou de moins pertinents.

Nous avons voulu, pour ranger les traits que les critères adoptés nous désignaient comme obsolètes, adopter un classement utile, fonctionnel. Mais, à l'usage, cet impératif se révèle vite contradictoire. Car si le but du travail est de dégager les procédés littéraires d'un auteur en fonction de certains effets

52 Nous aurons encore à envisager une distinction arch. stylistique/ arch. de civilisation et à discuter le statut de l'arch. par évocation ou allusif.

globaux dispensés par le texte, une classification basée sur les éthos, saisis à leur point ultime de fonctionnement, soit au niveau synnome, apparaît comme préférable. Mais des critiques peuvent être faites à ce système séduisant. Tout d'abord, le risque de l'arbitraire est très grand: jusqu'ici, ni la stylistique ni l'esthétique n'ont pu proposer de systématisation satisfaisante fondée sur des critères fournis par l'objet lui-même. L'examen critique des travaux consacrés à l'art des écrivains montre qu'un nombre considérable de divisions adoptées en fonction des éthos partent d'à priori dépendant très souvent des cadres de l'histoire littéraire⁵³: on recherchera les "traits classiques" de tel artiste, les "éléments de baroque" de tel autre, etc. Deuxièmement, ce type d'organisation renvoie au chaos l'étude des procédés proprement dits, puisque l'unité d'un éthos synnome peut reposer sur une grande diversité de mécanismes nucléaires et autonomes. On pourrait donc adopter un système de classement plus rigide, comme l'ordre alphabétique dans le cas des unités lexicales. Les objections que l'on peut opposer à ce système sont trop évidentes: il n'a pour lui que l'autorité de la tradition et ne répond à rien de fonctionnel, comme le notait von Wartburg. En définitive, nous avons adopté un système qui apparaîtra d'abord comme relativement traditionnel. Nous avons été guidé par deux options:

- 1° Rester le plus proche possible des réalités textuelles descriptibles, et adapter le classement à l'objet: l'archaïsme, et l'archaïsme chez De Coster.
- 2° Saisir les mécanismes stylistiques d'abord à leur niveau le plus simple, et nous gardant des préjugés (on sait combien ils ont été dommageables à la Légende), rejeter le plus souvent

53 Cfr le chapitre Les groupements par genre et les états de sensibilité, dans Servais ETIENNE, Défense de la philologie, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1965, pp.85-100.

54 Il est évident que les arch. métaplastiques engagent également des aspects métasémémiques, puisqu'en définitive il s'agit d'un problème de synonymie, où le jeu des connotations revêt une importance considérable.

possible les opérations complexes après l'étude analytique détaillée (et même la simple lecture est une opération complexe...).

En rigueur de termes, il n'est que deux catégories possibles d'archaïsmes au niveau des unités de première articulation. Le signe lexical, au sens saussurien du terme, étant la combinaison d'un signifié et d'un signifiant, il ne peut y avoir que des archaïsmes a) métasémémiques (de signifié) et b) métaplastiques (de signifiant)⁵⁴. Une seconde distinction peut se superposer à celle-ci. Signe linguistique et donc vecteur de communication, mais signe occupant une situation marginale dans la langue, l'archaïsme doit être décodé par le récepteur. D'où notre soin à distinguer les unités a) motivées et b) non-motivées⁵⁵. Il va de soi que, dans les trois types de motivation reconnus par la linguistique⁵⁶, la motivation phonétique directe nous retiendra peu, et que nous réserverons surtout notre attention aux motivations sémantiques et morphologiques⁵⁷. Nous nommons archaïsme délibéré l'archaïsme où la motivation n'apparaît pas immédiatement (par exemple à travers une apophonie dans le radical verbal ou une substitution de suffixe)⁵⁸. Si l'on tient compte de la variété

55 Cfr Ch. BALLY, Linguistique générale et linguistique française, Berne, 4e éd., 1965, passim.

56 Cfr Universals of language, éd. J.Greenberg, Cambridge, 1963, pp. 221-227.

57 Nous avons déjà souligné l'intérêt de ce dernier critère en distinguant deux types de synonymie (Ch.II, n.45).

58 On peut se servir ici de la tripartition proposée par E.Coseriu pour remédier à l'insuffisance d'une dichotomie radicale langue, parole dans Sistema, norma y habla (In Teoria del lenguaje y lingüística general, Madrid, Gredos, 1962, Biblioteca románica hispánica). La "norme", ou plutôt les "normes", abstractions de caractère socio-culturel, s'interposent entre le système et la parole, en quelque sorte pour filtrer les modèles élaborés par la langue (le transformationalisme, qu'on peut considérer comme un effort pour intégrer partiellement la norme au système, a également introduit entre la compétence et la performance une échelle de "degrés d'acceptabilité"): "la norma puede coincidir aparentemente con el sistema (cuando el sistema ofrece una unica posibilidad), asi como la realización individual puede coincidir con la norma" (p.89). Il ne faut pas comprendre norma au sens courant d'élocution exemplaire (correct/incorrect) mais au sens d'appartenance à la même communauté linguistique (normal/anormal). "La aplicación del sistema

des procédés créant les archaïsmes de signifiant et de la place prépondérante qu'ils occupent chez De Coster, de nouveaux critères de classement devront être adoptés pour ce groupe. Nous distinguerons donc des archaïsmes motivés obtenus à partir d'un terme de base (degré conçu par la création de lexies complexes, le passage d'une catégorie à l'autre (substantivation, adjectivation, adverbialisation), la manipulation des affixes (adjonction ou substitution de suffixes ou de préfixes) ou la modification formelle de certains éléments du lexème, que cette modification rappelle ou non une variante du système⁵⁹. Nous pouvons encore faire intervenir des considérations non strictement linguistiques mais culturelles: c'est ainsi que nous parlerons d'archaïsmes de convention dans le cas de termes ou de tournures dont l'identification comme archaïsmes est assurée par leur usage traditionnel et leur fréquence dans des contextes littéraires précis (comme le conte et le roman historique)⁶⁰.

Ces observations justifient le système de classement adopté dans les chapitres suivants: pour les faits de lexique comme pour ceux de syntaxe, chaque chapitre sera consacré à une classe grammaticale. Les sous-divisions seront consacrées aux

58 suite:

en sentido contrario a la norma se manifiesta en la creación analógica y en la aparición de una forma 'anormal' (en el comienzo), pero que encuentra su lugar en la simetría del sistema" (p.108). C'est ainsi que certains arch. et néologismes, pourtant inédits ou même surprenants, ne peuvent paraître aberrants pour le sentiment linguistique parce que correctement performés (ex.:emblématiquement, dont les divers éléments sont prélevés dans des inventaires préexistant et régulièrement combinés).

59 Par convention, nous nommons ce type arch. de morphologie.

60 Les arch. de convention sont souvent ceux que les dictionnaires dénoncent comme "marotiques". La délimitation de l'arch. de convention ne reposant pas sur un critère linguistique, ce classement est conceptuellement indépendant des autres. On observera pourtant, en pratique, que les arch. de convention se comportent souvent comme une sous-classe des arch. délibérés. Tout se passe donc comme si la motivation pouvait partiellement résorber l'identification univoque de l'éthos archaïsant. C'est la vigueur obsolète qui fait office de commun dénominateur entre les arch. délibérés et de convention.

catégories que nous venons de définir: archaïsmes sémantiques⁶¹, archaïsmes par affixation, autres archaïsmes motivés, archaïsmes délibérés, archaïsmes de convention. Ce plan-type devra évidemment être adapté à l'importance quantitative des faits à classer⁶². En adoptant ce système, nous avons conscience de rester fidèle aux deux options définies plus haut. En regroupant les faits par affinités formelles, nous restons proche de la réalité linguistique, échappons à l'arbitraire et nous autorisons des regroupements aisés. Autre avantage: à l'identité des procédés se superpose souvent une certaine identité d'effets. Par exemple, les termes guenillard et pansard ont la caractéristique commune d'une connotation péjorative accusée provenant en partie de leur suffixe. Leur regroupement dans l'analyse prépare donc le moment où nous pourrons envisager de façon plus synthétique leur fonction dans l'Ulenspiegel. Car cette étude synthétique, but ultime de la recherche, est bien nécessaire pour conjurer le risque que présenterait une analyse morcellée et inorganique. Toujours pour nous préserver de ces périls, nous aurons à coeur de prendre diverses précautions méthodologiques: un index aidera à regrouper certaines formes parentes que l'analyse aurait pu séparer, nous essaierons de marquer, d'une division à l'autre, les relations existant entre phénomènes différents et ne craignons pas de dégager, en cours de route, certaines constantes techniques.

+ + + + + + + + + +
+ + + + + +
+ +

61 Dans ce cas, nous donnons, en plus de la formule des dictionnaires, une "traduction" du terme.

62 Nous ne chercherons donc pas à hiérarchiser rigoureusement toutes les catégories en appliquant une grille préconçue (arch. métasémémique non motivé, arch. métasémémique motivé, arch. métaplastique non motivé et de convention, etc.). On verrait là, à bon droit, une hypertrophie de la conscience théorique.

C h a p i t r e I V

LEXIQUE ET COULEUR HISTORIQUE

§ 1. Le statut de l'archaïsme de civilisation.

On a dit plus haut que le mécanisme de l'archaïsme stylistique consistait en la perception d'un couple synonymique où entrerait un terme neutre et un terme marqué: le mot bailler n'est ressenti comme vieux que parce qu'il existe dans la compétence du contemporain un donner qui est le vocable usuel. Bailler appartient à la couche chronologique A de la langue, donner à une couche postérieure B. Le concept désigné par bailler à l'époque A n'a pas subi de modification en B; seuls ont changé les rapports de désignation. En d'autres termes, pour un même signifié, il y a eu substitution progressive et plus ou moins complète des signifiants. Dès lors, l'apparition du mot de la couche A pour désigner le concept 'donner' dans un acte de parole qui se déroule à la période B, provoquera un effet de distorsion. Cet effet sera spécifiquement archaïsant pour autant que le sujet lisant ait conscience des relations qui unissent A et B, néologisant si cette conscience n'existe pas ou se trouve obscurcie **pour** une quelconque raison.

En va-t-il de même dans le cas de ce que nous pourrions appeler les archaïsmes de civilisation¹? Car les mots que nous envisageons ici sont bien des archaïsmes, si l'on donne à ce terme le sens de "qui appartient à une date antérieure à la date où on le trouve employé" (cfr la définition de Marouzeau). Objectivement, on peut dire que bailli, carolus, aiguillette, rebec, couleuvrine ont disparu. Cependant, ce ne sont point de vrais archaïsmes, au sens stylistique du terme. Ou, en tout cas, leur statut linguistique est très différent de celui que nous venons de rappeler. Car il n'est pas possible, en l'occurrence, d'invoquer une opposition binaire. Les mots châtellenie, lansquenet ou flibot ne s'opposent à rien en français moderne. Ils n'ont plus de correspondants synonymiques et ne font plus partie de la structure générale du lexique.

Le processus historique de vieillissement de ces termes est tout différent de celui que nous avons décrit précédemment. Au cours des années qui vont de A à B, le rapport de désignation entre prévôt et le concept qu'il représente ne s'est en rien modifié; il n'est entré en conflit avec aucun synonyme, aucun homonyme. Si le mot a vieilli, c'est uniquement parce que la réalité extra-linguistique, le désignatum, a disparu, à la suite de bouleversements sociaux. Aussi, l'effet provoqué par l'apparition de termes de ce type dans un contexte appartenant à B réside dans la seule sensation de raréfaction, raréfaction répondant à des causes culturelles et non linguistiques. Si l'on peut dire qu'ils suscitent un effet de vétusté, ce caractère obsolète

1 Dans son ouvrage sur Le Style des Mémoires d'Outre-tombe de Chateaubriand, Jean-Maurice Gauthier parle de mots de civilisation (Genève, Droz, Paris, Minard, 1959, p.82). Le terme archaïsme de civilisation est utilisé au Trésor de la langue française (cfr Colloque sur la sélection des textes non littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles de TLF, Résumé des interventions et des débats, Nancy, 1966, p.23). P. Zumthor parle d'archaïsmes techniques (op.cit., p.16)

provient moins de leur couleur linguistique propre que du mouvement de l'esprit qui, pour les identifier, doit se dépayser, se resituer dans une société qui n'est plus la sienne².

On saisit donc la différence de nature qui sépare les deux phénomènes. Dans le cas des archaïsmes stylistiques, ce qui prime est la fonction poétique, connotative. L'auteur de romans historiques est complètement libre d'écrire bailler pour donner s'il en a envie, mais il peut aussi s'en passer: situer l'action d'un roman en un temps révolu n'a jamais impliqué la nécessité de se servir de la langue de cette époque. En ce sens, on peut dire que ce sont que ce sont des archaïsmes gratuits ou de luxe.

Dans l'archaïsme de civilisation, ce qui apparaît surtout

2 Eugenio COSERIU (Déterminación y entorno, dans Teoría del lenguaje y lingüística general, pp.311-313) distingue "zone linguistique" et "milieu objectif" (ambito). La zone linguistique est l'espace où un mot est connu (ainsi la z.l. du mot isba englobe le domaine français), tandis que le milieu objectif est le territoire où l'objet désigné fait partie de l'expérience quotidienne (le m.o. de isba se réduit donc à une certaine portion du territoire russe). Tout vocable d'une zone extérieure au milieu est considéré comme technique et n'appartient pas à la structure de la langue qui l'emprunte, dans la mesure où il garde une valeur de référence au milieu d'où il vient. C'est le cas de tous les vocables étrangers comme samovar ou geisha. Ces termes, par le fait de la non-coïncidence de la zone et du milieu, acquièrent des résonances stylistiques (qui dépendent en grande partie des rapports moraux qu'entretiennent les sujets parlants avec la civilisation à laquelle ces vocables ont été empruntés: effet de prestige, d'exotisme, de péjoration). Il tombe sous le sens que ces intéressantes notions méritent d'être extrapolées du domaine de l'espace à celui du temps. Les deux cas présentent en effet des similitudes frappantes: il est normal de trouver horseguard et yeoman dans un roman français (z.l.) dont l'action se situe en Angleterre (m.o.), de trouver opperst-kleed ou rommel-pot, dans une légende française (z.l.) évoquant à sa manière "Toute la Flandre" (m.o.), comme il l'est de rencontrer écu ou pourpoint dans une oeuvre moderne (époque linguistique) dont l'argument appartient au XVI^e siècle (milieu objectif), sans que cela comporte pour l'auteur l'obligation de parsemer son écrit de traits de syntaxe saxonne ou de tours moyen-français. Les deux domaines, celui de l'arch. stylistique et celui de l'arch. de civilisation, restent donc distincts. On ne criera pas à l'arch. si l'auteur d'un roman historique ou de manuels d'archéologie (deux cas à distinguer) ose se servir des mots patacons

c'est une fonction cognitive, dénotative. Ce type d'archaïsme est dans une large mesure imposé par le sujet et n'apparaît que pour des raisons thématiques extrêmement précises. On pourrait, en tenant compte d'une réserve que nous allons formuler, le nommer "archaïsme de nécessité"... C'est surtout ce genre de mots désuets que l'on retrouve dans le lexique de Gaspard de la nuit ou de certaines autres oeuvres romantiques où les châteaux n'ont pas assez d'ogives, les châtelaines pas assez de troubadours à leurs pieds et les blasons pas assez de sable ou de sinople... L'emploi de ces mots révèle l'auteur sensible à la couleur historique de l'époque qu'il décrit, et soucieux de pittoresque. Mais leur effet sur le vieillissement de l'oeuvre peut être, en définitive, plus superficiel que celui de l'archaïsme véritable, car ils restent en quelque sorte moins intégrés à la langue de l'écrivain. Nous savons maintenant pourquoi³.

suite de la note 2

et chalemie, au lieu que l'introduction de cuidier, dans quelque contexte que ce soit, amène l'impression que nous avons étudiée plus haut. La cloison entre les deux phénomènes n'est cependant pas parfaitement étanche, ainsi que nous le verrons.

- 3 On sait que les vocabulaires techniques ("nomenclatures") posent à la linguistique un problème assez grave. Certains les éliminent partiellement, comme R. HALLIG et W. von WARTBURG dans leur Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas, (Berlin, 1952) ou E. Coseriu (Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, pp.18-19). Une étude stylistique doit tenir compte de ces questions "considérées trop souvent comme extra-linguistiques" (J. DUBOIS, Les problèmes du vocabulaire technique, dans les Cahiers de lexicologie, n°9, 1966, p.112), mais en pratiquant la distinction entre mots lexicalement structurés et mots de civilisation. J. Dubois, dans sa bonne définition de l'arch. (Terminologie linguistique, dans F.M., t.XXXIII, 1965, pp.24-25) ne parle pas des arch. de civilisation. Ou il les exclut purement et simplement de sa définition, alors qu'il méritait au moins une note, ou bien il les inclut dans les arch. par contraste intentionnel (nos arch. stylistiques), ce qui est abusif dans une définition se voulant structurale, puisque leur statut et leur mécanisme sont fondamentalement différents. Paul Zumthor entrevoit cette différence en signalant que dans le cas des arch. de civilisation "on a, plutôt qu'une résurgence, un véritable emprunt à l'ancienne langue" (op.cit., p.16).

En résumé, nous pouvons opposer l'archaïsme proprement stylistique et l'archaïsme de civilisation dans le tableau suivant:

Archaïsme stylistique	Archaïsme de civilisation
Substitution de signifiants au niveau de la désignation	Raréfaction du signifié
Opposition dans un couple synonymique et identification d'une écologie chronologique	Identification d'une écologie chronologique
Thématiquement arbitraire	Motivé thématiquement
Connotation	Dénotation

Ces réflexions peuvent paraître outrancières, puisqu'elles pourraient avoir comme résultat d'éliminer les archaïsmes de civilisation de la catégorie des archaïsmes de style. Il reste cependant nécessaire de faire figurer dans une étude de langue le relevé de ces mots à existence historique. Et cela surtout si des archaïsmes stylistiques sont par ailleurs utilisés dans l'oeuvre étudiée. En effet, ils jouent sans aucun doute un rôle dans la temporalité de cette oeuvre, par l'attention portée aux choses du passé qu'ils révèlent. Leur valeur particulière de mots rares et évocateurs nimbe tout le texte d'une aura particulière. Il existe toujours une interaction entre la partie "arbitraire" et la partie "motivée" du vocabulaire archaïsant. Cette relation doit être soigneusement étudiée dans la Légende d'Ulenspiegel, roman historique où la manoeuvre archaïsante du langage revêt une grande importance.

Au demeurant, nous devons apporter une ultime correction à nos propos: ce vocabulaire est motivé thématiquement, disions-nous. Il l'est en ce sens que pour peindre un univers qu'il situe au XVe siècle, un prosateur ne peut nous parler de maire ou de franc, ce qui serait ridicule (ou cocasse): il doit s'adapter et introduire dans ses pages des baillis et des patards.

Ceci est trop évident. Motivé, ce choix n'est cependant nullement contraignant: devant la possibilité qu'il a d'user de ce vocabulaire, l'artiste reste libre. Libre de restreindre au minimum l'étendue de ce lexique technique ou, au contraire, s'il se pique d'exactitude historique, de l'étendre jusqu'aux frontières du pédantisme. Ces archaïsmes de civilisation ou de nécessité (qu'on les nomme comme on voudra) sont donc bien partie intégrante de l'écriture, et à ce titre, doivent être étudiés comme les archaïsmes véritables. L'essentiel reste de bien distinguer les niveaux⁴

§ 2. Le vocabulaire utilisé

Examinons à présent les archaïsmes de civilisation de la Légende d'Ulenspiegel en parcourant ses grandes divisions⁵.

- 4 Les critiques ont généralement essayé de respecter cette distinction lorsqu'ils ont étudié l'arch. chez tel ou tel auteur, mais sans l'asseoir sur des bases linguistiques (cfr G. MATORE, Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe, p.169, qui laisse subsister des incohérences).
- 5 Ici encore, le même critère a été utilisé: ne prendre 1° que les mots désignant des réalités que les dictionnaires contemporains de la L.U. donnaient comme vieilles, et 2° les termes absents de ces ouvrages mais désignant clairement des objets anciens. En règle générale, chaque vocable sera suivi de la référence d'un seul exemple (ce qui ne signifie pas qu'il soit un hapax). Afin de ne pas alourdir ces pages, on n'a pas retranscrit les indications des dictionnaires, moins utiles en ce domaine. L'utilisation de l'étalon permet d'éliminer un mot comme inquisition, qui, désignant pourtant une institution appartenant objectivement au passé, s'est trop banalisé dans la langue moderne pour provoquer encore l'effet de dépaysement dont nous parlions; dans ces cas, les dictionnaires omettent en effet de faire un commentaire (La présence ou l'absence d'un mot dans des dictionnaires est un critère de sa notoriété et de son identification comme archaïsant: voir écu ou ducat face à crusat). On s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici, mais parmi les arch. stylistiques des mots comme cuiret ou grègues, qui désignent cependant des objets extrêmement précis au Moyen Age: un type de bourse, un type de vêtement masculin. C'est que, dans certain contextes, ces termes perdent leur valeur documentaire

1. NUMISMATIQUE⁶.

Parmi les mots évocateurs du passé, le premier domaine où De Coster déploie un large et opulent vocabulaire est celui de la monnaie. Notre auteur avait sans nul doute des connaissances sûres et précises en numismatique. On trouve ainsi en un passage (I, 39, pp. 66-67) la description du droit et du revers d'une pièce en laquelle le spécialiste n'a aucune peine à reconnaître un florin karolus d'or frappé entre 1521 et 1522⁷. Il est également bien

suite de la note 5

pour n'être plus que des mots au sens assez approximatif. Ainsi, dans la L.U., cuiret n'est pas compris dans son sens technique, mais apparaît comme un substitut (et un substitut archaïque) de bourse. Dès cet instant, il entre dans un couple synonymique et a fonction d'arch. stylistique. De même, grègues, besicles & cense sont sentis comme des variantes libres de pantalons, lunettes et ferme. (cfr E. COSERIU, Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, p.18).

6 On a consulté: M. ENNO VAN GELDER et M. HOC, Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols (1434-1713), Amsterdam, 1960; M. HOC, Le monnayage de Philippe II en Flandres, dans la Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, t. LXXVII (1925); L. DESCHAMPS DE PAS, Les monnaies de Flandre pendant la période des troubles des Pays-Bas (1577-1584), même revue, t. XXXIV (1878). Nous donnons les valeurs coursables des monnaies citées en nous servant du système florin, sol, denier et mite. Ces cours sont ceux des règnes de Charles-Quint et de Philippe II. V.M. (f. 11, v^o) donne les cours approximatifs des années 1520 à 1572 (D.C. a pu utiliser ces renseignements). Pour les rapports entre les différentes monnaies, on se souviendra que la livre, valeur de compte, contient 20 sous et que le sou vaut à son tour 12 deniers (ou patards). Le florin, qui sert d'unité au système vaut 20 sous, comme la livre de gros. Le sol vaut 24 deniers, le denier valant à son tour deux mites.

7 Voir P.O. Van der CHIJS, De Munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland, Haarlem, 1858, et R. CHALON, Recherches sur les monnaies des comtes de Namur, Bruxelles, 1860.

Parfois les mots écopés... de la coupe... les monnaies... la description de droit et du revers... la description des monnaies... les monnaies de la coupe...

Les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe...

Les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe... les monnaies de la coupe...

7 Voir P.O. Van der CHUS, De Munten der Noordelijke Nederlanden... les monnaies des comtes de Namur, Bruxelles, 1860.

informé de la valeur relative de ces monnaies, puisqu'il met dans la bouche de ses personnages de petits calculs de ce genre:

Le baes lui dit:

- Avec negen mannekens (neuf hommelets), tu en seras quitte.
- C'est, dit Ulenspiegel, six mites de Flandre, et trop de deux mites. Mais remplis-la cependant. (III,30,p.295).

Ce qui frappe surtout le lecteur, c'est sans doute l'emploi qui est fait du mot florin, utilisé 126 fois, compte non tenu de ces florins d'or (I,84), demi-florin (I,12), florin carolus (IV,5) ou florin carolus d'or (I,51) dont l'auteur a parsemé son texte⁸. Cependant, il ne s'en tient pas là et évoque à huit reprises le denier, monnaie de cuivre à la valeur immuable de deux mites et qui existe depuis le début de la période bourguignonne (la mite, pièce de billon d'une valeur différente en Flandre et en Brabant, est la base du système monétaire bourguignon), le patard d'argent (que l'on retrouve 26 fois), son homologue le sol (I,34), avec le demi-sol (III,40)⁹, l'écu¹⁰, le lion d'or (I,7), dont la valeur varie de 44 à 50 patards¹¹. Il fait en outre

8 L'Ordonnance du 20 février 1521 crée le florin karolus d'or, valant 20 patards. Il existait un florin St. Philippe depuis 1496 et un florin de Bourgogne depuis le règne de Philippe le Bon. On ne confondra pas le carolus dont parle DC (on trouve une cinquantaine de fois les formes carolus et carolus d'or dans la L.U.) avec le carolus ou grand blanc, "monnaie de billon valant 11 deniers frappée sous Charles VIII en 1488 et pourtant sur la face un K couronné" (L.SAINEAN, La langue de Rabelais, Paris, de Boccard, 1922, t.I, p.193; abr.usuelle: L.Rab). Le mot de Carolus se maintint dans la langue française jusqu'à la fin du XVII^e siècle (D.G., I, 360, b).

9 B. et D.G. donnent ce mot s.v. sou, auquel Lar. renvoie.

10 L'écu est normalement une monnaie française, valant de 38 à 40 patards (V.M., id. loc.) mais il existe aux Pays-Bas un écu Philippe, créé par l'Ordonnance du 21 juillet 1557, un écu de Bourgogne (Ordonnance du 4 juin 1567) valant 32 patards, et un écu des Etats, de 1578, de la même valeur.

11 D'après V.M., id. loc.

intervenir la livre de gros, monnaie de compte (I,10 et 28)¹², le liard (à vingt reprises)¹³, le patacon ou souverain d'argent (il apparaît deux fois en III, 10)¹⁴, et l'hommelet. En utilisant ce nom, De Coster traduit littéralement le terme populaire manneke; selon lui, cette unité valait la soixante-douzaine partie du patard (III,30)¹⁵.

De Coster mentionne en outre des monnaies étrangères,

- 12 Le Gros vaut un demi patard. La "livre de gros", à laquelle on assimile le florin, équivaut à 40 gros.
- 13 D.C. cite le liard en I,3: "veux-tu gagner six liards? Chasse le poisson par ici" (p.6). Ce faisant, il commet un anachronisme, car cette scène se passe en 1527 et le liard n'est créé que par l'Ordonnance du 1 janvier 1580. Il existe un liard de Hollande en 1574 et un liard des Etats en 1578. Un peu plus loin, il commet une erreur d'estimation: "Ulenspiegel alors pleurait et la douce mère, laissant sa feinte dureté, venait à lui, le caressait et disait: 'as-tu assez d'un denier?'. Or, notez que le denier valait six liards" (I,9,p.14). En fait, le liard valait 3 deniers (Cfr Déf., 460).
- 14 La forme française habituelle est patagon (H.,V,678, b; Lar.: patacon ou -gon; B.,D.G.,L.:0). Mais la forme la plus courante en Belgique est patacon, conformément à l'étymon espagnol patacón (Cfr Jules HERBILLON, Eléments espagnols en wallon et dans le français des anciens Pays-Bas, Liège, 1961, "Mémoires de la commission royale de toponymie et de dialectologie", p.100). Cette monnaie a été introduite aux Pays-Bas dans le cadre du nouveau système de 1612, sous Albert et Isabelle (ici, D.C. commet donc un nouvel anachronisme). Le patagon vaut 48 patards.
- 15 En fait, manneke pouvait désigner divers types de monnaies d'or ou d'argent portant une figure humaine sur le droit (Cfr E. VERWIJS et J. VERDAM, Middel-nederlandsch woordenboek, 's Gravenhage, 1885-1941, t.IV,p.1133). Mais on créa sous Charles-Quint une pièce nommée negemanne-kens ou sixain (cfr R. SERRURE, La Monnaie en Belgique, Verviers, Bibliothèque Gilon, S.d., pp.65-66).

comme le crusat portugais¹⁶, l'as et l'estrelin (forme française de sterling)¹⁷, la demi-livre paris, le mouton d'or, monnaie de France ayant surtout eu cours au XVe siècle, sous Charles VII, le réal, qui revient trois fois (III,10;IV,13 et 17)¹⁸ et les soldi de Rome (I,53). Il y a aussi à côté de tous ces noms totalisant au moins 280 emplois, quelques autres monnaies comme le ducat, le ducaton, le souverain, moins intéressantes, car elles existent encore dans plusieurs pays d'Europe au moment où Charles De Coster écrit. Enfin le poète fait encore intervenir la daldre¹⁹, qu'il nous livre sous ses formes germaniques daelder (I,59), rychsdaelder et leurs dérivées²⁰.

16 Cité à 4 reprises en I,7,54 et III,10. Je n'ai trouvé cette orthographe que chez V.M.: "Le Crusat de Portugal à 40 patards" (id.loc.), ce qui indiquerait un emprunt. Le nom français de cette monnaie (cruzade, à cause de la croix qu'elle porte sur l'avvers) est normalement crusade; c'est en tout cas l'orthographe que nous avons relevée dans les Ordonnances impériales du XVIe siècle. Le F.E.W., II,1381, b ne donne que cruzade, qu'on peut lire chez Musset (1379,b: crozat, croisat, croisé; autres dict.:0). C'est la forme qu'adoptent A.ENGEL et R.SERRURE dans leur Traité de numismatique du Moyen Age, Paris,1891-94, 1905,t.III,p.1353, cet ouvrage faisant autorité. Du Cange donne crozat (VIII,115,6) et Herbillon cite un cruzart de 1559 (op.cit., p.70).

17 "Les papillons s'envolent avec l'été, et les florins aussi, quoiqu'ils pèsent deux estrelins et neuf as" (I,39,p.66) B., que suit ici DC, connaît cette orthographe (I,1179,b) que Lar. déclaire vieillie (VIII,988,c). Le D.G., I,966,b, connaît seulement esterlin, forme qui a cours chez les numismates (Cfr ENGEL et SERRURE, op.cit., t.II,pp.569,572,573 et passim).

18 D'or, le réal vaut 60 patards sous Charles-Quint, et de 70 à 100 patards sous Philippe II. D'argent, sa valeur n'est que de 3 patards. C'est une monnaie d'Espagne que l'empereur a fait frapper le 27 mai 1516 dans les ateliers d'Anvers, et qui a été introduite aux Pays-Bas par l'Ordonnance de 1521.

19 La daldre est en argent et vaut 32 patards.

20 Ces mots sont transcrits tantôt en italiques, tantôt (et le plus souvent) en romaines. En III,39,DC traduit avec ricksdaelder une phrase allemande où l'on trouve Richsthaler. La forme Rixdaelder apparaît deux fois dans une lettre localisant cette monnaie en Allemagne (IV,6). La scène ou ryckdaeler apparaît se passe à Landen.

On remarquera qu'à côté de certains termes rares, comme crusat, lion d'or ou estrelin, notre auteur aime à faire sonner des noms connus et **rutilants** de gloire historique, ces réaux, ces écus. Il est en outre à noter que plusieurs de ces noms de monnaies ne sont pas tout à fait inconnus de la langue, qui les a conservés dans certaines expressions consacrées (on parle encore des "deniers publics", du "Denier de Saint-Pierre", on paie encore "de ses deniers", et la langue populaire ou régionale fait encore état de liard et de patard dans les locutions figurées ou proverbiales). Le lecteur se trouve donc sur un terrain qui ne lui est pas constamment étranger.

La force évocatrice de ces mots atteint son sommet lorsque le poète nous les livre en longues énumérations où les espèces sonnantes et trébuchantes semblent couler entre ses doigts. Parfois, même, pour le plaisir de l'accumulation, il fait miroiter à nos yeux des trésors fabuleux où il n'entre pas que l'or:

Voici des épices, des bijoux, des denrées précieuses,
sucre, muscade, girofle, gingembre, réaux, ducats,
moutons d'or tout brillants (IV, 13, pp. 401-402).

Il y a là un fait stylistique important dont nous aurons à reparler.

2. L'ART MILITAIRE²¹

Un autre registre de vocabulaire qui a retenu toute l'attention de notre auteur, c'est celui de la guerre. Plus d'une fois, sa flamboyante épopée nous fait assister au spectacle des troupes en marche et de leurs manoeuvres. De Coster ne nous épargne point les scènes de manoeuvre, de garnison, de pillage, de

²¹ On a consulté: S.C. GIGON, L'art militaire dans Rabelais, dans la Revue des études Rabelaisiennes, t.V (1907), pp. 1-23; V. GAY, Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance, t.I, Paris, Société bibliographique, 1887, t.II, texte rev. et compl. par H. STEIN, Paris, Picard, 1928; A. MAINDRON, Les armes, Paris, s.d.

combat, terrestre ou naval, de duel²². Une grande richesse lexicale en découle. Nous examinerons tout d'abord les termes relatifs à la structure des corps d'armes, de ces armes blanches ou à feu qui s'entassaient dans la Légende comme sur une toile de Paolo Ucello ou une eau-forte de Dürer.

Envisageons la première de ces divisions. On sait que De Coster n'hésite pas à faire resurgir le même mot dans plusieurs contextes différents. C'est le cas lorsqu'il parle de capitaine de bande (III,35), de bande d'attaque (IV,18), ou de bande d'ordonnance (II,20)²³. La bande est, dans le vocabulaire des armées, le synonyme d'enseigne (mot qui revient onze fois en ce sens), ou du guidon (I,2, au figuré: "guidon de pommes rangés guerrièrement")²⁴. Dans la Légende, les enseignes se divisent en centuries et en décuries²⁵. L'auteur fait également allusion aux chevau-légers, groupes d'archers légèrement armés et montés sur des courtauds²⁶.

22 Dans certains de ces passages, le souci descriptif est assez poussé (comme en II,18, défilé des troupes de Lamotte, avec commentaire de leur organisation, en III, 12, passage de la Meuse à Stockem).

23 En III,32, p.297: "déserteurs de bande".

24 En III,23: "enseignes et guidons". Vers 1550, l'infanterie se divisait en compagnie appelées bandes ou enseignes; tous ces noms, comme celui de guidon faisaient allusion à la flamme que portait le responsable de ces groupes, qui des lors, avait lui-même le titre de guidon ou d'enseigne (II,18 et IV,12; il semble que ce sens soit resté vivant plus longtemps. cfr. L.Rab., I,79 et Louis CLEMENT, Henri Estienne et son oeuvre française, Paris, 1898, pp.335-336). Le mot a vécu jusqu'au XVIIe siècle (cfr H.Class,34). Quant à bande d'ordonnance, terme que D.C. a peut-être trouvé chez V.M. (f.12, r^o, b,56, r^o, a et passim), il désigne plutôt une compagnie de cavalerie qui ne fait partie d'aucun régiment. Ce dernier terme n'est utilisé qu'une fois.

25 II,18. Les dict. modernes ne connaissent guère que l'usage antique de ces termes.

26 Voir H. Evol.,27. Cfr également A. DARMESTETER, Traité de la formation des mots composés dans la langue française, Paris, Champion, 1967 (réimpr.), p.62.

Dans ces corps, que De Coster met brillamment en scène, on peut voir toutes les conditions défilier: voici le piéton²⁷, le gendarme (IV,3)²⁸, l'estafier²⁹; sur le navire, c'est le gourmette, (IV,13) homme de peine qui aidait aux travaux les plus grossiers. Ailleurs, l'auteur nous montre le boute-feu, nom imagé du servent d'artillerie (III,12)³⁰, le mousquetaire (II,10), ou le lansquenet³¹, forme à laquelle l'auteur de l'épopée flamande préfère par sept fois le mot d'origine: landsknecht³². A la tête de ces hommes,

- 27 "Les termes généraux pour désigner les soldats à pied étaient piétons et gens de pied qui sont encore très employés au XVIIe siècle [...] Piéton seul s'est maintenu dans la langue avec un sens qui n'a plus rien de militaire" (H.Evol.,25-26; le mot à vieilli au XVIIIe, cfr H.Class,290). DC emploie souvent le mot au sens courant d'homme qui va à pied (avec quelques curieuses appositions du type "un colporteur piéton", I,69). Mais dans plusieurs cas, il s'agit très nettement d'un terme militaire (III,23; IV,8 et 9).
- 28 De nouveau, le mot s'est conservé, perdant son sens précis d'homme de guerre à cheval et armé de toute pièce, pour prendre celui que nous connaissons aujourd'hui. Cfr H.Evol.,26 et H.Class,179-180.
- 29 Laquais à pied. Ici encore, le mot s'est conservé mais, perdant son sens technique, se dit en mauvaise part depuis le XVIIIe siècle. Aucune nuance péjorative chez DC (I,12 et 74).
- 30 Ailleurs, le mot est employé sans signification militaire; il est alors un synonyme imagé d'incendiaire (IV,3).
- 31 "Les lansquenets, mercenaires allemands, apparurent en France sous Charles VIII. C'étaient des gens du plat pays (d'où leur nom), en opposition aux Suisses qui étaient montagnards". L. Rab., 76. Six occurrences chez DC.
- 32 Aux trois premières occurrences, le mot est écrit en italiques; par la suite, il l'est en caractères normaux. Il en va de même pour le mot reiter, synonyme de lansquenet (Sur son ms., en III,17,f.556, DC hésite à plusieurs reprises entre les deux mots; en III,31: "reiters et landsknechts allemands"), que le poète préfère au français reître (absent dans Déf. Cfr la note de Pot., 212: le mot, qui apparaîtra quatorze fois, n'est mis en italiques qu'aux deux premières occurrences (1,7 et 1,42; ce chapitre contient cependant 4 fois le mot). Pour le reste, l'auteur le considère comme faisant partie de la langue du texte. On pourrait penser que le vocable germanique apparaît en lieu et place de reître pour éviter la connotation péjorative qui en fait dans la langue courante un violent et un rustre. Il n'en n'est rien cependant, car DC emploiera systématiquement le mot soudard, aussi peu digne, à la place de soldat.

il nous montre l'enseigne ou porte-enseigne (II,18), le haut gradé qu' est le sergent de bande (III,14), les mestres de camp (III, 23), les dizeniers (III,14 et 35), chefs de décuries ou les cornettes (III,14)³³.

Examinons à présent l'équipement que Charles De Coster attribue à ces milices qu'il mobilise et fait manoeuvrer: on ne parlera évidemment pas des hallebardes, mousquets et arquebuses, termes restés familiers au lecteur et qui, de ce fait, peuvent avoir perdu une certaine part de leur puissance évocatrice.

Du côté de l'armure, nous avons la salade ("Il mit la salade à gorgerin, sans visière", III, 13)³⁴ et le chanfrein,

33 Pour être complet, signalons la présence de quelques termes techniques néerlandais: "Voet-looper, courrier" (IV,3 et 8; le mot, qui apparaît deux fois, est glosé par l'auteur dans chaque cas); "stockmeester, aide-maître du bâton" (Trois occurrences en III,11; le terme est expliqué lors de sa première apparition); stocks-knechten, définis comme "aides du bâton" (II,18; en IV,5, on parle des "knechts du bourreau"); rot-meesters (chef de section; le mot n'est pas traduit lorsqu'il apparaît en II,18. Le terme meester doit être familier au lecteur, car il a été glosé deux fois dans "school-meester, maître d'école", I,6 et 23); hoerweyfel: ce mot, qui désignait le gardien des filles de joie accompagnant les troupes, n'est pas expliqué (le ms., f.455; portait "hoer-wyfel sergent de filles-folles"); mais ce n'était pas nécessaire: DC venant de décrire les chariots des filles à soldat, le sens du terme est assez clair lorsqu'il commence une phrase par "Un hoerweyfel, leur sergent, voulait la faire taire" (II,18,p.210. Le mot apparaît 3 autres fois dans le chapitre, toujours dans la locution "le hoerweyfel jaloux").

34 Casque pointu à couvrir nuque importé d'Espagne en France sous Charles V. "C'est le casque typique du XVe siècle" L.Rab.I. Le spécialiste de l'argot en donne une bonne description p.69. Cfr également GAY, op.cit., t.II, pp.316-317. D'après B., le terme ne serait en usage que dans le style burlesque. Le gorgerin couvre la gorge et le cou (Gay, op.cit., I,788-789).

pièce du caparacon³⁵. Viennent ensuite les armes blanches: l'estoc (qui réapparaît à six reprises en III, 12 et 13, épée longue et étroite qui ne servait qu'à percer (on se souvient de la locution d'estoc et de taille), l'épieu à la langue flamboyante (I,7), et le bragmart, qu'on avait si souvent rencontré sous la plume de Rabelais³⁶. Du côté des armes à feu, De Coster connaît la hacquebute à croc (I,7 et III,12)³⁷ et les migraines, "qui sont les lances à feu" (IV,7)³⁸. Puis, c'est à un immense déploiement d'artillerie qu'il nous convie avec la couleuvrine et la double-couleuvrine³⁹, le courtaud et le double courtaud⁴⁰, le serpentin

35 DC écrit "portant sa selle de guerre et le chanfrein de plumes" (III,13,p.247). Le terme désigne la pièce métallique, éventuellement surmontée d'un plumet (Cfr GAY, op.cit., t.I, pp.318-319). En réservant le mot à cette seule garniture, DC commet donc une légère incorrection.

36 DC, qui emploie le terme 6 fois (en I,69;II,11; III,5;III,22) a choisi l'orthographe la plus rare. Les dictionnaires de son temps, en effet, ne connaissent plus que braquemart, "mot réservé au style badin et au genre marotique" (B.,I,473); Cfr GAY, op.cit., t.I, pp. 212-213.

37 Ce nom est en faveur aux XVe et XVIe siècles, moment où il vient en conflit avec la forme parallèle arcquebuse. On trouve une expression semblable à celle de DC chez Brantôme: "Des mousquets qu'on appelait des harquebuses à croc". DC utilise une graphie archaïsante (B.,II,101: haquebute).

38 Ici encore, DC commet une légère erreur. La migraine (du provençal migrano) désigne en fait l'ancêtre de la grenade. La confusion vient sans doute du fait qu'on se servait de la migraine comme projectile pour les lances à feu (GAY, op.cit., t.II, p.129).

39 Cinq occurrences. L'époque de DC orthographie couleuvrine. L'auteur choisit la graphie ancienne, qu'il avait pu rencontrer dans les archives; il suit en cela le conseil de B., selon qui le mot "devrait plutôt s'écrire couleuvrine" (I,805,a,s.v. couleuvrine). Sur ce point, cfr Déf., 458 et 476. Les ouvrages d'archéologie orthographient couleuvrine (cfr GAY, op.cit., t.I, pp.458-460).

40 DC emploie le mot 5 fois. A deux reprises, il le place dans le contexte imagé "courtauds à la grosse gueule" (II,14;IV,12), qu'il donne également au mot sacre ("sacres à la grosse gueule", I, 20). Cfr GAY, op.cit., I,466.

(II,14) ou serpentine (III,12), avec ses variantes demi-serpentine ou double serpentine⁴¹, le faucon, petite pièce qui tire des boulets d'une livre, le fauconneau (I,67), qui tire des projectiles dont le poids varie d'un quart de livre à une livre, ou encore le monumental sacre, dont les boulets pèsent près de six kilos⁴².

A l'instar des auteurs du XVIIe siècle, le poète se plaît à faire cliqueter tous ces noms fracassants en d'interminables énumérations. Voici l'arsenal qu'il nous décrit dans la plus longue de ces listes où la connaissance du sens précis des termes a bien peu à faire:

Puis venaient les chariots, hacquebutes à croc, soudards de manoeuvre, boute-feu, couleuvrines, doubles-couleuvrines, faucons, fauconneaux, serpentines, demi-serpentines, doubles-serpentines, courtauds, doubles-courtauds, canons, demi-canons, doubles-canons; sacres, petites pièces de campagne montées sur avant-trains, et en tout point semblables à celles qui furent nommées les Pistolets de l'empereur (III,12, p.245).

Cette artillerie vaut bien celle de Picrochole:

A l'artillerie fut commis le Grand Escuyer Toucquedillon, en laquelle feurent contées neuf cents quatorze grosses pièces de bronze en canons, doubles canons, baselicz, serpentines, couleuvrines, bombardes, faulcons, passevolans, spiroles et aultres pièces (Rabelais, Gargantua, Ch. XXVI, p.104).

41 La serpentine, ou canon serpentín, est une pièce assez faible qui tire des boulets de plomb. C'est primitivement un canon de navire (ibid., t.II, p.343).

42 Ibid., t.II, pp.314-315.

3 LE COSTUME⁴³.

Dans le domaine du vêtement, le vocabulaire employé est en général familier au lecteur moderne. Il y a, trop connus pour être commentés, le pourpoint, qui revient 45 fois dans la Légende, le justaucorps (I, 48), tombé en désuétude dans la seconde moitié du XVIIe siècle⁴⁴, le haut-de-chausse et le bas-de-chausse (III, 23)⁴⁵, le casquin⁴⁶, et la jacque, désignant une casaque courte et serrante (III, 19)⁴⁷.

Le lecteur passionné du Tiers Livre qu'était De Coster n'a oublié ni la braguette ("Ton miroir, disait-il, c'est roide jeunesse demeurant ès braguettes hautaines", I, 20, p.32)⁴⁸, ni

43 On a consulté: J. EVANS, Dress in mediaeval France, Oxford, Clarendon Press, 1952; P. LACROIX, A. DUCHESNE et F. SERRE, Histoire des cordonniers et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie, précédée de l'histoire de la chaussure, Paris, 1852; E.R. LUNDQUIST, La mode et son vocabulaire. Quelques termes de la mode féminine au Moyen Age suivis dans leur évolution sémantique, Göterborg, 1950.

44 L.CLEDAT, Remarques lexicographiques, dans la Revue de philologie française, t.XL (1928), p.130.

45 En III, 18, "bas et haut de chausses". Haut-de-chausse, que DC ramène fréquemment à chausses, apparaît 17 fois.

46 Le témoignage des dict. le montre, le casquin désigne encore, à l'époque de DC, un vêtement populaire et féminin. Ici, le contexte assez curieux indique qu'il s'agit d'un habit militaire ("Suivis de landsknechts, de reiters, de verts et de jaunes casaquins, ils vinrent devant la tente du Taiseux, III, 11; cfr GAY, op.cit., t.I, p.287).

47 Une fois de plus, DC a choisi une graphie elle-même archaïsante: les dict. et les ouvrages d'archéologie orthographient jaque (Ibid., t.II, pp.52-53), forme à laquelle renvoient L et D.G. Lar. connaît les deux orthographes.

48 Rab. utilisait une expression semblable: "Exceptez-moy les horrificques couilles de Lorraine, lesquelles à bride avalée descendent au fond des chausses, abhorrent le mannoir des braguettes haultaines et sont hors toute méthode" (III, 8, p.37).

l'aiguillette (II,18)⁴⁹, non plus qu'il n'a négligé de munir le vêtement de ses "filles folles" d'une rouelle, cette pièce d'étoffe servant, au Moyen Age surtout, de signe distinctif aux juifs et aux prostituées (III,35)⁵⁰.

Plus nobles sont la fraise, cette double collerette à plis empesés portés par les deux sexes au XVIIe et au début du XVIIIe siècle (IV,1) et l'aumusse, primitivement capuchon de fourrure réservé aux chanoines puis simple ornement, dont le farceur affuble la statue de Saint-Martin (III,6 et 7). La coiffe, attribuée à des hommes ("ils portent tous sous leur couvre-chef des coiffes de soie graisseuses", II,11,p.195), est en ce cas une sorte de bonnet porté sous le chapeau; ce mot prend le sens général de coiffure au XVIIe siècle⁵¹. Le terme de heuque devait sans doute être jugé un peu trop obscur puisque De Coster ressent le besoin de le gloser: "Heuques, qui sont capes de commères" (III, 28, p. 282)⁵². Avec houseaulx, il s'est en outre permis un nouvel archaïsme orthographique; le houseau est une grosse botte, de cuir généralement, serrante et montante, qui était d'usage au XIVE siècle⁵³. Ultime raffinement, voici le flocquart, qui est normalement un voile flottant, entourant la coiffure féminine, mais que l'auteur a compris au sens de floc, de houppe ("La bête ornée de

49 Cfr LUNDQUIST, op.cit., p.46. C'est sans doute dans un sens voisin de aiguillette ou de ferret qu'il emploie, dans le même tableau, le mot ferrement: "Et leurs souliers, bas et haut de chausses, leurs pourpoints, aiguillettes, ferrements, étaient d'or et de soie blanche" (p.210).

50 Cfr GAY, op.cit., t.II, pp.311-312, qui mentionne seulement la "rouelle des juifs".

51 Chapeau devient coiffe du ms à Or.(I,26)

52 En fait, cette cape à capuche, typique du XVe siècle, était destinée aux deux sexes. Ailleurs, le terme fait partie d'une exclamation: "Heuque de m'amié" (III,1,p.221).

53 "Houseaulx de velours", écrit cependant DC en III,26. En III, 44, les "houseaulx de cuir neuf trop étroits" deviennent les instruments du supplice de Grypstuiver.

flocquart et pendilloches de laine rouge", I, 57, p.99)⁵⁴.

Enfin, De Coster utilise des termes comme capeline, qui se passe de commentaire, vasquine, forme de "basquyne" ("patineuse aux cottes et vasquines brodées d'or", IV, 1, p.352)⁵⁵, et loup, qu'il glose lui-même:

Viens, dit le tailleur, rassieds-toi sur la table et pique tes points serrés l'un près de l'autre, et fais l'habit comme ce loup - Loup était le nom d'un justaucorps de paysan (I, 48, p.82).

Et de même que nous avons dit qu'il employait grègues pour "pantalons", c'est systématiquement qu'il écrit cottes là où la langue moderne emploierait "robes" ou "jupes".

4. LA SOCIETE⁵⁶.

54 Le mot se trouve d'ailleurs en ce sens, et précisément accompagné de pendilloche, dans un passage de Rab. qui brave l'honnêteté (Garg., ch. XII, p.61). On remarquera une fois de plus l'usage de la graphie cq. Les dictionnaires et les ouvrages d'archéologie orthographient généralement flocart (Cfr GAY, op. cit., t.I, pp.723-724, God., IV, 35, F.E.W., III, 625).

55 H., VII, 405, b

56 On a consulté: R. BYL, Les juridictions scabinales dans le Duché de Brabant, des origines à la fin du XVe siècle, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, Presses universitaires de France, 1963; R. DOUCET, Les institutions de la France au XVIIe siècle, 2 vol., Paris, Picard, 1948; F.L. GANSHOF, La Flandre, in Histoire des institutions françaises du Moyen Age, t.I: Institutions seigneuriales, Paris, P.U.F., 1957; G. LÉPOINTE, Petit vocabulaire d'histoire du droit français, nouv. éd. entièrement refondue et augm., Paris, Domat, 1948; H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. III et IV, Bruxelles, 3e éd. 1923-1927; E. POULET, Histoire du droit pénal dans le Duché de Brabant, Bruxelles, Académie royale, 1870.

Nous ne donnerons pas de définition très précise pour chacun de ces mots. Les attributions que tous ces titres recouvrent diffèrent de principauté à principauté, voire de ville à ville. Dans la mesure où une explication est fournie, elle se rapporte plutôt à ces institutions telles qu'elles existaient dans le Comté de Flandre et le Duché de Brabant, lieux de prédilection de l'Espiegle. Mais il est indifférent au lecteur que ce que DC désigne du nom d'officier soit un bailli, un écoutète ou un amman. Ce qui importe, répétons-le, c'est la puissance évocatrice de ces mots.

Charles De Coster - et ce n'est pas là le moindre élément de son côté réaliste - aime à peindre la société où vécut son gai farceur, cette société où, à travers les grands bouleversements de la Renaissance, subsistent de nombreux traits du Moyen Age. Ici encore, l'ancien archiviste a su déployer un vocabulaire à la fois riche et précis, tout en se gardant bien de céder à la tentation de la "reconstitution historique", ce furor archologicus qui caractérisait certains de ses prédécesseurs.

Le bailli, personnage qu'on retrouve jusqu'à la fin de l'ancien régime, était un officier au nom duquel on rendait la justice⁵⁷; il apparaît souvent dans la Légende (74 mentions). Son épouse portait le titre de baillive (III, 43), et le chef hiérarchique de tous les baillifs d'une principauté était le haut-bailli (IV, 3) ou grand bailli (V, 2). Le territoire sur lequel s'étendait la juridiction de ces justiciers était le bailliage ("dans neuf mois, il y aura autant d'enfants de plus dans le bailliage qu'il y eut aujourd'hui de vaillants champions en la bataille", I, 12, p. 20), circonscription plus ou moins équivalente à la châtellenie (III, 35)⁵⁸. Autres officiers judiciaires, voici l'écoutête⁵⁹, les échevins, aux grades et aux attributions extrêmement variables⁶⁰,

57 Cfr GANSHOF, op.cit., pp. 403-405, DOUCET, op.cit., pp. 258-264, D. Lag., 45.

58 Cfr GANSHOF, op.cit., pp. 394-402, et LEPOINTE, op.cit., p. 61

59 Le mot manque inexplicablement à God., H, et T.L., ainsi qu'à tous les dict. du XIXe siècle consultés. En IV, 20, DC fait allusion à l'écoutête d'Anvers, personnage extrêmement important.

60 Dès les premières apparitions du mot, qui revient une cinquantaine de fois, on comprend qu'il désigne un juge, même si ailleurs, DC utilise des expressions vagues ("échevin de la commune", I, 69) ou très technique ("Joos Damman, fils de l'Échevin de la Keure de Gand", IV, 6). Le mot est toujours en usage en Belgique, mais avec le sens exclusivement civil de magistrat communal. Cfr LEPOINTE, ibid., p. 113. Ailleurs, DC utilise une expression plus complexe: "Messieurs de la Chambre échevinale, ayant ouï les témoignages déclarèrent suffisants à torture les indices de culpabilité" (I, 77, p. 143).

et enfin le mayer⁶¹.

Le titre de landgrave, qu'on retrouve 17 fois dans le seul chapitre I,57, était purement allemand; à son propos, et toujours dans le même chapitre, Charles De Coster s'amuse à créer l'expression "Altesse Landgraviale"⁶². L'épouse du landgrave était la landgravinne (id.). Autre prince allemand, le margrave (III,38), que l'auteur préfère nous présenter sous son nom d'origine, qui est markgrave (6 attestations en I, 39 et II, 15)⁶³.

Si l'official détient la haute justice ecclésiastique dans un évêché (I,13 et 30)⁶⁴, la juridiction criminelle dans le palais du souverain revient au prévôt, qui est mis en scène à 46 reprises dans des contextes très clairs. De Coster fait en outre d'officier (IV, 4) un usage qui n'est plus le nôtre, puisqu'il désigne de la sorte un magistrat⁶⁵; c'est également le cas du

61 Notons l'orthographe archaïsante, ignorée des dict. du XIXe s. Le mot s'est conservé dans la langue rurale belge. Sous l'ancien régime, le mayer avait, outre ses attributions civiles, des attributions judiciaires, ce que DC montre bien en le faisant intervenir à un procès (I,70,p.28). Dans tous les cas où **ces noms** apparaissent (sauf pour écoutête), DC utilise fréquemment le collectif "les juges".

62 Autre néologisme du même genre: stadhoudéral, de stadhouder, titre que portait le chef de l'Etat hollandais: "Monseigneur d'Orange le Taiseux s'empêcha à fonder une stadhoudérale et royale dynastie" (V,2,p.424). Marius VALKHOF, Etude sur les mots français d'origine néerlandaise, Amersfoort, 1931, p.225, ne connaît qu'un adjectif stadhoudérien, lui-même rare. FEW connaît margrave et margraviaal (XVI,525,a) mais non landgravinne et landgravial (XVI,444,a).

63 Le ms. donne l'orthographe markrave, mais aussi marckgrave.

64 DC glose le terme: "Sous la juridiction de l'Official, tribunal composé de juges ecclésiastiques" (p.22). En fait, l'official n'était pas un tribunal mais un homme, choisi par le prince-évêque parmi les chanoines de Saint-Lambert. Quoique disposant d'un personnel fort nombreux, il jugeait seul.

65 H. Disp., 14-15. En ce sens, le mot disparaît au long des XVIIIe et XIXe siècles. Il est à noter qu'on dit encore, "officier de l'Etat Civil". Chez DC: "officier de justice", "officier de la commune" (IV, 4).

sergent, qui est appelé tantôt "sergent de justice" (I,68), "sergent de la commune" (I,75)⁶⁶.

Notre romancier fait également allusion à des institutions très particulières, comme les accises⁶⁷, ("Ils ont à leur discrétion/domaines, accises et rentes", V, 5, p.434), le tribunal de la Vierschare, tribunal civil se réunissant sur quatre bancs, autour de l'arbre de justice⁶⁸, ou le témoignage par turbes⁶⁹, qui est ainsi glosé: "Ceux de Meulestee [...] voulurent être témoins par turbes, ce qui est le témoignage de tous les bons habitants d'une commune" (III, 32, p.298). Et la Légende, qui ne nous épargne point les scènes dures, décrira ou nommera les supplices des baguettes (I,78), de l'estrapade (IV,5) ou de la hart (I,60)⁷⁰ ainsi que l'instrument nommé poire d'angoisse (IV,5 et V,3), comme elle nous parlera de la croyance aux maines de gloire, maines des pendus qui rendaient invisible et que l'on ramassait au "Galgen-Veld, Champ de Potences" (I, 75)⁷¹.

66 "Bas officier de justice dont la fonction est de donner des exploits, des assignations, de faire des exécutions, des contraintes", H.Class.,360.

67 Encore une fois, le mot, qui avait le sens général d'impôt taxe, taille (Cfr LEPOINTE, op.cit.,p.8), a survécu dans la terminologie fiscale belge avec une acception très précise. Pour B. "ce mot est fort ancien" (I,42,c), L.restreint son usage au droit anglais, et Lar., mieux informé, aux institutions belges et britanniques (I,52,c).

68 Vierschare est un vocable flamand; l'auteur l'écrit tantôt en italiques, tantôt en caractères normaux. Au Moyen-Age, le mot était passé dans le français du Nord comme terme technique (Cfr God., VIII,231, bc, H.,VII,469,a, et VALKHOFF, op.cit., pp.137 et 249). Lar. connaît le terme, qu'il déclare vieilli (XV,1029); figure aussi chez B.,II,1628,c. En I,70 (p.128), DC décrit habilement la Vierschare grâce à une phrase ajoutée après coup sur le ms (p.270).

69 H. VII, 370, b.

70 Cfr LEPOINTE, op.cit., p.158.

71 Auparavant, le mot a été expliqué: "Voici une main de gloire qui rend invisible tous ceux qui la portent" (I,41,p.69).

De tout le menu peuple de gueux, de vilains ou de bourgeois qui grouille dans la grande fresque brueghelienne, se détachent le "héraut avec ses timbaliers" (IV,2), le boutillier⁷², le huchier, menuisier et fabricant de huches (IV, 17)⁷³, le cuvelier, aux attributions fort semblables à celles du tonnelier (I,19), et enfin le chirurgien-barbier (III, 36)⁷⁴.

5. LA MARINE⁷⁵.

S'il est un vocabulaire qui eut toujours le don d'être

- 72 DC a adopté l'orthographe la plus rare, donnée par Ac. (+).God. B., Lar., et D.C. donnent boutillier, L. et H. donnant seulement bouteiller. Ce mot désigne l'officier ayant l'intendance du vin, charge qui disparaît au XVI^e siècle (Cfr H., I,669,b).
- 73 Une fois de plus, le mot apparaît sous sa vêtue ancienne: absent dans Ac., il est orthographié hucher par B. et D.G. L. et Lar., qui le copie, sont seuls à donner la forme médiévale.
- 74 Signalons encore de nombreux termes flamands: school-meester, maître d'école (I,6 et 23), kooldrager, charbonnier (I,4), smitte, forgeron (8 fois en III,29). La femme du baes est la baesinne, terme qui sert plusieurs fois à désigner des hôtelières avenantes ou de sordides maquerelles (17 occurrences; le terme alterne parfois avec hôtesse). Les miesevangens (encore écrit meesevangens) sont ceux "qui prennent, la nuit, avec un hibou, les mésanges", (I,17). Confortablement installés dans la hiérarchie sociale, on trouve encore "les gros bourgeois, dits hoog-poorters" (I,28). DC forge encore le terme kwaebakker, pour désigner le "boulangier fâché" qui fut le patron d'U-lenspiegel. Et nous ne parlons pas de tous les sobriquets, surnoms, noms de confrérie, etc.: pater noster knechten, smaedelyck broeder, ragader (cfr J. HERBILLON, op.cit., pp.98-99), signorke et signorkinne, pas plus que de toutes les injures savoureuses qu'on trouve dans la L.U.: dikzak, vetzak, leugenzak, papzak, bloed-zuyger, bloed-hond, papeter, wysneus, etc.
- 75 On a consulté: A. JAL, Archéologie navale, Paris, 1840, 2 vol., et Glossaire nautique. Répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes, Paris, 1848-1850; J. LE CLÈRE, Glossaire des termes de marine, Paris, 1960; WILLAUMEZ, Dictionnaire de marine, Paris, 1831.

évocateur de poésie, dans quelque contexte que ce soit, c'est bien celui de la mer, à cause des horizons d'exotisme qu'il ouvre, et de sa singularité. Le chantre des Gueux n'allait pas se priver d'une telle source de pittoresque: aussi le voit-on glisser un ou deux de ces termes colorés dans son évocation de la guerre sur mer, là où il fait évoluer "Houlques, flibots, boyers, cronstèves, vites comme le vent portant la tempête, comme le nuage portant la foudre" (IV,14,p.404). Mais soucieux d'exactitude, il s'est constamment référé au monumental in-folio de Van Meteren, à qui il a emprunté les termes que voici:

a - Assabre. Mot ignoré de tous les ouvrages techniques, mais fréquent dans la chronique (4 occurrences dans la même colonne, fol.73, r°; b) et où il ne peut s'agir que d'un navire espagnol⁷⁶. Dès lors, ce type d'embarcation doit sans doute être assimilé à la zabre dont parle Jules Herbillon⁷⁷. Le mot est utilisé cinq fois dans le poignart chapitre IV, 11.

b - Boyer. Ce nom, surtout courant au XVIIIe siècle⁷⁸, désigne une barque pontée et à plates varangues. Il apparaît 3 fois dans la Légende (IV, 7 et 14).

76 Au f.86, r°, b, il est même spécifié: "Assabres de Biscaye".

77 "ca 1606 [dénombrement de l'Armada de 1588] 'La zabre Auguste, autre espèce de vasseaux, de: 166 tonneaux [...] Esp. zabra, f.nom d'un petit navire de cabotage'" (op.cit.,p.114). Cfr. Déf., 487. Nous n'avons guère retrouvé ce terme que chez les historiens s'occupant des troubles des Pays-Bas.

78 Selon M. VALKHOFF, op. cit., p.73, ce terme est attesté "depuis la fin du XVIIe siècle". P. GASON est plus précis lorsqu'il présente la date de 1672 (Nouvelles datations dans F.M. reprise dans Datations et documents lexicographiques, B, publiés par B. QUEMADA, Besançon, 1960, avec un autre ex. de 1680, p.164. Nous proposons à notre tour une datation plus ancienne puisque le mot se trouve chez V.M. (f. 86, v°).

- c - Cronstève. Il s'agit d'un nom qu'on ne trouve dans aucun ouvrage spécialisé⁷⁹. De Coster s'inspire une fois de plus de l'Histoire des Pays-Bas ("pour garder les rivières, ils se servoyent de batteaux appelés Hurdes, Boyers ou Cronstèves", fol. 86, v^o) pour l'expliquer: "Boyers et cronstèves, bateaux plats, glissent sur le fleuve" (IV, 14, p. 404).
- d - Flibot. Il s'agit d'un petit navire de commerce, de mer cette fois, à plates varangues et à deux mâts, ne dépassant pas cent tonneaux⁸⁰. Ce bâtiment est typique du XVII^e siècle. La source est de nouveau à chercher chez le chroniqueur anversois (fol. 71, r^o, b). De Coster évoque ce navire à 15 reprises (8 occurrences du nom dans le chapitre V, 7).
- e - Houlque⁸¹. Terme qu'on retrouve assez fréquemment dans les chroniques, avec des orthographes diverses: "houcre", la plus ancienne, "hourque", la plus courante, "hulque" (Marnix écrit "hulcque"), houlckes" (chez V.M., f. 86, v^o). C'est un grand bâtiment de transport, assez mauvais, gréé de 2 mâts et de 3 focs, et qui était surtout utilisé au XVII^e siècle. Il apparaît 4 fois dans la Légende (IV, 7, 11, 14 et 17).

De tous ces noms de marine, évoquant des réalités parfois modestes, De Coster fait un emploi plein d'allant; il suffit qu'un chapitre épique s'ouvre sur une phrase telle que: "Sur les

79 M. Jules Herbillon, à qui je suis reconnaissant de m'avoir communiqué ce renseignement, a relevé le mot dans RENON DE FRANCE [En fait: (Renon) DE FRANCE], Histoire des causes de la désunion, révoltes et altérations des Pays-Bas (1552-1592), publiée par Ch. Piot, 3 t., Bruxelles, 1886-1891 (publications de la Commission Royale d'Histoire, in 4^o) ce texte date des environs de 1606. On y lit: Cromstevens en I, 546, cromstens en I, 617, avec la note 4: "Cromstens ou cromstevens, navire à proue en forme de croissant". Il semble donc bien qu'il s'agisse de krom+ steven: "proue recourbée", mais le terme est absent du Middel-nederlandsch woordenboek.

80 DC lui attribue 140 tonneaux (IV, 11, p. 395).

81 Bonnes études du mot in VALKHOFF, op.cit., pp. 173-174, et JAL, Archéologie navale, t. II, pp. 218-219.

houlques de Zélande, sur les boyers, cronstèves, s'en va Thyl Claes Ulenspiegel" (IV,7,p.379), et la plus paisible et poussive barque fluviale semble devenir un ardent vaisseau de guerre... Encore une fois, ce n'est pas la vérité archéologique qui compte, mais le pouvoir évocateur de ces mots rares et techniques.

6. LA TABLE.

Dans cette oeuvre où cliquètent les verres de Thélème, où l'on dresse des tables dignes de Jordaens, où abondent "noces et festins", beuveries, lampées, ripailles, frairies, bamboches et banquets, en des scènes un peu **irrélles** à force de graisse, on ne s'étonnera pas de trouver nombre de termes, voire de descriptions techniques⁸², concernant l'art culinaire.

D'une multitude de noms communs émergent tout d'abord quelques termes assez rares, comme escavêche (III,22)⁸³ ou boutargue (I,7)⁸⁴. D'autres encore sont franchement archaïsants. Dans l'Ulenspiegel, ce roman qui participe du mythe de la Flandre où l'on boit, où l'on mange, où tout est Teniers et Jan Steen⁸⁵, on

82 Cfr Han. D.C., 271-272.

83 Nous ne disons le mot "rare" que pour le lecteur français. Il semble en effet propre aux dialectes wallons et au français régional de Belgique. Son origine est espagnole (escabeche); cfr J. HERBILLON, op.cit., pp.75-76.

84 Sur ce mot provençal assez rare, voir V.L. BOURILLY, Boutargue dans Revue du XVI^e siècle, t.I, (1913), p.520 et L. SAINÉAN, L'Histoire naturelle dans l'oeuvre de Rabelais, dans La Revue du XVI^e siècle, t.VII (1920), p.202.

85 Il s'agit là d'une image littéraire tenace, qui n'a pas encore été étudiée systématiquement. Il ne faut pas faire de DC l'initiateur de ce mythe et dire qu'il a été le premier "à faire sauter les verres sur la table littéraire belge" (Han D.C., 311). On trouve déjà cette image dans le roman historique belge entre 1830 et 1850 (v., p.ex., Hembyse de Jules de Saint-Genois). La critique d'art romantique a sans doute été pour beaucoup dans le transfert de ce mythe brueghelien du domaine pictural à celui des lettres.

se sert dans les "hanaps en étain d'Angleterre" (I, 14)⁸⁶, ou dans cette "grosse cruche surnommée bedaine à cause de sa large panse" (III,29). On y vide force "chopines de brandevin" (II,8)⁸⁷, et les cuisses de certains personnages allégoriques sont comparées à des "muids de vin" (I,85,p;167)⁸⁸...

Mais pour peindre son luilekkerland⁸⁹, ce n'est pas tellement dans le domaine de l'archaïsme que le poète déploie son savoir-faire. C'est surtout du côté du vocabulaire flamand qu'il faut rechercher la véritable richesse. Tous ces mots qui donnent au roman sa couleur locale, comme les archaïsmes de civilisation lui donnent sa couleur temporelle, ne font pas à proprement parler partie de la langue de la Légende: l'auteur marque bien sa volonté, en faisant emploi de l'italique dans la quasi totalité des cas. Leur étude pourrait donc sortir des limites de notre propos. Mais il faut bien rendre compte du climat lexical où s'insèrent les mots français, assez peu nombreux, que nous venons d'évoquer⁹⁰.

86 Le mot hanap revient une soixantaine de fois.

87 Ici encore, DC commet un léger anachronisme: le mot, qu'il emploie 15 fois, remonte seulement à 1641 (Datations et documents lexicographiques, p.167); il est surtout usité aux XVII^e et XVIII^e siècles.

88 Le thème de la table est si tenace dans la L.U. qu'on va jusqu'à y comparer de la nourriture à de la nourriture: "Ils avaient grand'faim et avalaient les boudins comme des huîtres" (I,35, p.56).

89 DC cite ce mot rendu célèbre par Brueghel: "Luy-lecker-land, le gras pays des heureux fainéants" (I, 35, p.55).

90 M. Hanse, avec l'aide de M.W. Van Eeghem, a élucidé le cas du mystérieux castrelin, à la consonance si française (6 occurrences) "Les dictionnaires néerlandais attestent l'existence du mot kranseeling et de nombreuses variantes, dont kansterlinck (XVI^e siècle) et kransterling, désignant un gâteau rond[...] Castrelin a donc été formé sur ka(n)sterling, comme craquelin sur krakeling" (Déf., 467-468). On le voit, DC ne dédaignait pas à l'occasion de franciser lui-même un vieux mot flamand.

Il y a tout d'abord des innombrables variétés de bière: bruinbier, clauwaert, simpel et dobbel-kuyt ou cuyte, dobbel-bier, dobbel-knol et dobbele-knollaert qui se boivent dans les musicos et les kaberdoesjens. Il y a encore l'ingelsche bier, la peterman et la dobbel-peterman de Louvain⁹¹. Ici, on arrose de rhyn wyn ou de lantwynen les waterzoey, les knoedels du pays d'Allemagne ou le muske conyn. Là, on a le choix entre les choesels, la rystpap, les olie-koekjes (ou olie-koeken). Stokfisch, schol et zuurtje font un plat appréciable, qui peut être complété par des waefels (ou même, pour être plus précis, de waefels met brabantische knopen!), des koekebacken ou des heete-koeken, sans oublier le zen-nip et le peper-koek...⁹²

L'abondance et la variété de ce lexique de la table montre que c'est bien cet aspect du roman qui est le plus irréductible au génie français, puisque l'auteur a jugé plus savoureux de tout laisser dans la langue régionale. On remarquera en passant qu'il prend toujours la précaution de gloser les termes que n'éclaire pas le contexte ("Knoedels du Pays d'Allemagne, belles boulettes de farine de Corinthe", V,4; "Je vais préparer les heete-koeken; ce sont des crêpes au pays de France", I,80; "huile de raisin d'Aerschot qu'ils appellent Landolium", III,28, etc). Epingleons encore ce commentaire, dont la fantaisie fait précisément oublier qu'il sert de glose:

91 Ces mots sont transcrits en italiques (sauf parfois dans le cas de bruinbier, qui est précisément le plus courant: il apparaît au moins 16 fois). Ils n'ont en général pas besoin d'être expliqués: on voit assez clairement par les contextes qu'il s'agit de bières. C'est moins le détail technique qui compte que l'effet de profusion. Dans un cas, DC donne une explication qui sert surtout à introduire un autre nom de bière: "Du vin d'Orléans et de Romagne, et de l'Ingelsche bier, qu'ils nomment ale de l'autre côté de la mer" (III, 6; p.228).

92 Certains de ces termes figurent chez B., comme stockfish (II, 1379, a) ou musico (II,597,a).

Tiens, disait-il, voilà des koekebacken à la façon de Bruxelles, ceux de France disent crêpes, car il les portent au couvre-chef en signe de deuil; celles-ci ne sont point noires, mais blondes et dorées au four (V,4, p.432).

Les noms de boissons étaient toujours clairs nous l'avons dit, puisqu'ils ne désignaient le plus souvent que des variétés de bières. Les termes désignant des mets réclamaient plus souvent la glose. On verrait ici, si on ne le savait déjà - que De Coster écrivait pour un public qu'il voulait le plus large possible.

L'étude des vocabulaires techniques nous condamne décidément aux redites: ici encore, il nous faut signaler que l'auteur aime à procéder, avec tous ces termes de cuisine, à de nouvelles énumération, à la structure plus ou moins rigoureuse. Nous ne résisterons pas à la tentation de retranscrire ici un de ces passages où moussent les bières, ruissellent les vins, embaument les sauces et les viandes. Écoutons-les, ces douze aveugles, qui ne sont pas sans rappeler ceux de Courtebarbe:

- Des pois au lard, un hochepot de boeuf, de veau, de mouton et de poulet.- Les saucisses sont-elles faites pour les chiens? Qui a flairé au passage des boudins noirs et blancs, sans les prendre au collet? Je les voyais, hélas! quand mes pauvres yeux me servaient de chandelles.

- Où sont les koekebacken au beurre d'Anderlecht? Elles chantent dans la poêle, succulentes, croquantes, génératrices de pintes avalées. Qui me mettra sous le nez des oeufs au jambon ou du jambon aux oeufs, ces tendres frères amis de gueule? Où êtes vous, choesels célestes et nageant, viandes fières, au milieu de rognons, de crêtes de coq, de ris-de-veau, de queues de boeuf, de pieds de moutons, et force oignons, poivre, girofle, muscade, le tout à l'étuvée, et trois pintes de vin blanc pour la sauce? Qui vous amènera vers moi, divines andouilles, si bonnes que vous ne dites mot quand on vous avale? Vous venez tout droit de Luy-lecker-land, le gras pays des heureux fainéants, lécheurs de sauces éternelles. Mais où êtes-vous feuilles sèches des derniers automnes!

- Je veux un gigot aux fèves. Moi des panaches de cochon, ce sont leurs oreilles. Moi un chapelet d'ortolans, les Pater y seraient des bécasses et un chapon gras en serait le Credo. (I, 35, p.55).

Dans de tels morceaux de bravoure, De Coster a su retrouver la verve qui caractérise certains passages de la Farce de Folle Bombance, de la Condamnation de Banquet ou des Nouveaux Sots de la joyeuse bande.

7 DIVERS : Métrologie, Instruments de musique, etc.

Il existe en outre dans la Légende d'Ulenspiegel plusieurs autres mots qui, eux aussi, reflètent un état de civilisation disparu. Certains sont des termes de métrologie, comme bonier. Ancienne mesure agraire en usage dans le nord du domaine français⁹³, le bonnier équivaut à 4 journals et peut varier de 54 à 137 ares selon les régions. Il en est fait dans l'Ulenspiegel un emploi très poétique: "J'ai à Damme, qui est mon lieu de naissance, vingt-cinq bonniers de clair de lune" (I,53,p.92). Le journal ("Là ils virent un journal de terre", I,47,p.81) ou mieux: journal, est, littéralement, la quantité de terre travaillée en un jour. Il s'agit d'une mesure qui était encore en usage dans quelques villages au temps de l'auteur. Elle aussi variait de localité à localité, mais se divisait partout en 100 verges (en Brabant, par exemple, la verge valait de 2,49 à 5,71m)⁹⁴. L'aune (demi-aune, IV, 7), elle, est une mesure de longueur, valant de 0,513 à 2,332m et qui a été progressivement abandonnée dans les premières années du XIXe siècle. Il en va de même de la toise (III,29), qui valait 1,949m et dont le nom a subsisté dans quelques expressions. La rasière est une mesure de Flandre servant pour les matières sèches, la houille surtout; ici, elle sert à mesurer des aliments ("Claes acheta pour sept florins un âne et neuf rasières de pois", I,11,p.17).

93 Cfr wallon bounî et les attestations que donne God., t.II, p.683, a. DC a adopté l'orthographe la moins usuelle, que donne B., I,435, a

94 Cfr M. VAN HAUDENARD, Anciens poids et mesures du Brabant, dans Le Folklore brabançon, t.X, pp.278-285. DC donne également l'expression "un journal de terre".

Dans son livre où on chante beaucoup, l'auteur fait également intervenir des instruments de musique de facture ancienne⁹⁵, tel le rebec, instrument à corde frottée, plus ou moins semblable à la viole, et qui disparaît progressivement à partir de la Renaissance⁹⁶, la viole (IV,2), figure plus connue, dont l'usage se perd au début du XVIIe siècle, et la scalmeye (I,12), mot néerlandais francisé qui correspond à l'ancien "chalémie"⁹⁷, qu'on trouve jusque chez Baïf, Montaigne et Estinne⁹⁸.

Nous en aurons sans doute terminé avec ce qu'on a nommé les archaïsmes de civilisation si nous citons encore haquenée (I,26), mot qui apparaît au XIVe siècle pour désigner un cheval ou une jument qui va l'amble et sert de monture aux dames, et papegay ("Une perche surmontée d'un papegay", I,35,p.53) ancien nom du perroquet, et qui servait à désigner la figure à atteindre lors des concours d'archers.

o

o

o

95 K. SACHS, Real Lexicon der Musikinstrumenten, Berlin, 1913, et G. KASTNER, Parémiologie musicale de la langue française, Paris, Dufour, s.d.

96 Cfr G. KASTNER, op.cit., pp.397-398. Le mot est expliqué par son contexte: "S'il y voyait un joueur de hautbois, de rebec ou de cornumuse, il se faisait, pour un patard, enseigner la manière de faire changer ces instruments" (I,21,p.32; trois autres ex. en I,36, où rebec apparaît en compagnie d'autres instruments).

97 Cfr GAY, op.cit., t.I, p.308. On écrit aussi challemye. DC écrit toujours scalmeye en caractères romains. Les formes néerlandaises sont scalmei, schalmei, scalmeie, schelmei (Cfr Déf.462). Le terme apparaît pour la première fois dans la série "tambours, clairons, fifres, scalmeyes" (I,12,p.18), ce qui éclaire suffisamment son sens. Six autres exemples.

98 Citons encore le mot flamand Rommel-pot, déjà utilisé par Aloysius Bertrand. L'instrument et son mode d'emploi sont longuement décrits par l'auteur en I,21, pp.32-33.

§ 3. Fonction du lexique de civilisation.

Embrassons à présent d'un seul coup d'oeil cette nomenclature à laquelle on accordera sans peine une certaine ampleur. Allons-nous y reconnaître le désir de l'auteur de faire oeuvre de science? Ou allons-nous trancher en admettant que, malgré son abondante documentation (qui, sans doute, ne devait guère ressembler à celle de Flaubert), De Coster était un piètre historien, ce que d'autres ont déjà dit⁹⁹?

En fait, le problème n'est pas si simple, et mérite d'être nuancé, car l'oeuvre recèle une ambiguïté foncière.

Tout d'abord, elle n'est en aucun cas livre d'Histoire, mais légende. Ainsi l'annonce son titre, ainsi s'affirme-t-elle par tous ses caractères. Certains actes ou personnages qui y sont présentés sont historiques à la base, mais sont hissés sur un autre plan: tout dans l'oeuvre se réduit à une vision schématique appartenant essentiellement à l'imagerie légendaire. Ainsi la psychologie des personnages réels est souvent rudimentaire, voire caricaturale: Guillaume d'Orange, souple et brillant politique, mais stratège médiocre, prend ici la figure idéalisée d'un héros génial, tandis qu'à l'opposé, aucune qualité n'est reconnue au noir Duc d'Albe, le "ducaillon de sang", pas même l'énergie et l'intelligence, qu'il possédait pourtant à un haut degré; Charles-Quint, lui, n'est guère plus qu'un goinfre hypocrite et cruel, un "menteur gastralgique"; quant à Philippe II, la leyenda negra qui entoure son personnage depuis Antonio Pérez trouve ici une de ses

99 Han. DC., 173, 209, 210 et passim. Cfr cependant Aloïs GERLO, Charles De Costers Ulenspiegel en Vlaanderen, dans Charles De Coster en Vlaanderen, Anvers, Ontwikkeling, 1959, pp.14-21 (abrév.: Vlaan. Ce chapitre est une traduction remaniée de "La Légende d'Ulenspiegel" et la Flandre, dans Aloïs GERLO et Ch. L. PARON, op.cit., pp.31-43).

plus féroces et plus brillantes expressions: cupide, ambitieux, sadique, le souverain de l'Escorial est affligé de tous les vices. Les déformations, et d'un point de vue historique ceci est également grave, peuvent encore porter sur l'interprétation et l'explication des faits. L'auteur se complaît ainsi à présenter le soulèvement des Pays-Bas comme un mouvement qui, prenant ses racines dans le peuple, s'appuie avant tout sur un idéal démocratique. Rien de cela n'est faux, mais ces mobiles n'ont joué qu'au second stade de la lutte, soit approximativement après 1565; les débuts de la rébellion sont plutôt le fait de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie et trouvent leur justification dans le caractère autoritaire de l'administration du jeune roi et dans sa fiscalité écrasante.

Mais convient-il de juger l'Ulenspiegel comme on le ferait d'une oeuvre de science? Peut-on exiger un souci de critique historique et un effort d'impartialité de ce qui se donne pour une Légende? Dans ce genre littéraire, comme dans le conte populaire, l'épopée ou le western, il n'est guère de place pour la nuance: on n'y rencontre que des bons et des mauvais qui, tout d'une pièce, se figent en une opposition manichéenne. Il n'y a pas de place non plus pour une analyse délicate des mécanismes historiques. Tout n'est que force et vigueur, que ce soit dans le domaine du rire, qui est rabelaisien, ou dans celui du drame, qui est âpre et implacable. En allongeant l'histoire sur le lit de Procuste qu'est le genre épique, Charles De Coster savait, comme Maxime Gorki, qu'en littérature "un mensonge exaltant vaut mieux qu'une vérité basse"¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Nous nous permettons d'ouvrir ici une parenthèse. On sait les mécomptes que la confusion entre oeuvre littéraire et oeuvre de science a rapportés à certains commentateurs de la L.U. On a vu ceux-ci s'entre-déchirer sur des questions purement polémiques du genre suivant: "Philippe II, était-il bien comme DC nous le montre? Ce dernier a-t-il été objectif dans sa description du phénomène iconoclaste? etc". Sans doute ceci est-

Schématisme et manichéisme sont deux éléments qui donnent à l'oeuvre sa vigueur saisissante. Dès lors, tous les faits ou objets qui prennent place dans l'Ulenspiegel, fussent-ils objectivement et rigoureusement reproduits, viennent s'insérer dans cette vision particulière et perdent une partie de leurs vertus de référence stricte à des réalités historiques. De Coster "préfère la légende à l'histoire, si l'art en profite"¹⁰¹.

Mais d'autre part, au terme de ce chapitre, on ne peut qu'être frappé par un certain souci d'exactitude historique, s'exerçant non point dans la narration ou la peinture des caractères, mais, on l'a vu, dans la peinture des détails matériels. Cette peinture (ou mieux: récréation), on la sent soutenue par une

100 suite

il plus grave: certains critiques se sont laissés aller à découvrir dans l'oeuvre des clés historiques. Combien de fois a-t-on pu entendre des phrases comme: "Derrière Philippe II, c'est la figure de Napoléon III qui se cache"? En fait, rien de précis ne suggère cette identification et tout autre despote eût aussi bien fait l'affaire. Les continuateurs du poète l'ont bien senti, qui ont successivement fait du farceur flamand un héros de la Guerre des Paysans, un pioupiou des tranchées, un chevalier du ciel, ou encore un observateur malicieux de la société belge du début du siècle. Il n'est pas jusqu'à tel critique qui, parlant d'Ulenspiegel au sortir de la grande guerre, ne s'est fait faute de trouver dans sa geste des signes prémonitoires. Si DC aborde certains problèmes du temps où il vivait (Cfr John BARTIER, Charles De Coster et le jeune libéralisme dans la Revue de l'Université de Bruxelles, t.XXI, 1968, pp. 8-33), ce n'est pas en se branchant directement sur eux, mais toujours par une sorte de biais. Dans la L.U., ce n'est pas un homme politique qui parle, mais un moraliste (sur ce problème, je me permets de renvoyer à mon article L'Ulen Spiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque? dans B.A.R.L.L., t. XLVI, 1968, pp.16-39). Il reste que la L.U. pourrait faire l'objet d'une belle étude sociologique.

101 Gilles NELOD, Charles De Coster et le Roman historique, dans Le Thyrsé, 1968, n°3, p.30.

information assez sûre¹⁰². Ce ne sont pas les quelques lacunes ou anachronismes que nous avons relevés qui viendront ôter ce mérite à l'auteur. De là l'ambiguïté: on peut lire le livre en lecteur naïf, en se laissant bercer par l'action, captiver par le cadre, en se contentant d'approximations. Mais par ailleurs, l'érudit ou le lecteur simplement curieux peuvent également trouver plaisir au côté archéologique de l'oeuvre¹⁰³, ce qui justifie les recherches des pages précédentes, qu'on aura peut-être trouvées hors de propos. Plutôt que de baptiser l'Ulenspiegel, "roman historique", on devrait plutôt utiliser à son propos l'appellation "légende documentée"¹⁰⁴, qui rend mieux compte de cette ambivalence. Mais essayons, en tenant compte de ce caractère, de mieux déterminer le rôle de ce vocabulaire de civilisation, et ses modes d'insertion dans l'oeuvre.

Il ne semble pas qu'avec tous ces archaïsmes techniques, De Coster ait voulu enraciner son oeuvre dans une époque précise et délimitée. A cela suffisaient sans doute les faits historiques auxquels il fait allusion. Tous les noms propres qu'il fait sonner, les figures illustres défilant sur sa tapisserie suffisaient à camper pour le lecteur une image assez authentique du siècle des Gueux, cette époque ardente, avec sa soif de nouveauté et ses restes de Moyen Age¹⁰⁵.

102 Notamment en ce qui concerne les scènes de torture et de procès.

103 Nous rencontrerons en cours de route plusieurs textes authentiques insérés dans l'oeuvre.

104 Boris POURICHEV, Préface à la L.U., Paris, Editions Sociales Internationales, 1936, pp.VIII-IX.

105 On sait que l'oeuvre de DC n'est pas, dans l'histoire de la littérature française de Belgique, la pièce isolée qu'on a parfois voulu y voir. Sur le plan de la réussite littéraire, il est évident que la L.U. éclipse tout ce qui l'a précédé. Mais, sur le plan historique, elle n'est que la résultante d'un jeu de forces en branle depuis 1830 et même avant (cfr G. CHARLIER, Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850)). On ne peut manquer de songer ici à la page saisissante où Péguy dénonce l'histoire égalitaire. Aboutissement d'une longue

D'ailleurs, à se reporter au contexte lui-même, il saute aux yeux que tous ces termes ne sont pas là pour quelque nécessité documentaire; De Coster, nommant le crusat ou l'assabre, ne se préoccupe guère de l'instruction du lecteur. Certes, pour ne pas l'irriter, il glose parfois un mot difficile. Mais ce procédé, dans lequel on pourrait voir une sorte de souci didactique, est tout de même peu courant: la glose n'est jamais prétexte à de longs développements d'ordre historique ou folklorique sur lesquels l'auteur s'étendrait avec complaisance. Pour le reste, De Coster est surtout soucieux d'art, d'évocation. La preuve? Elle est dans ces énumérations où la valeur propre de chaque mot est sacrifiée à l'effet de profusion, dans ces kyrielles qu'un ou deux mots rares et anciens, inconnus parfois, viennent relever de leur saveur inaccoutumée¹⁰⁶.. Ici, s'entassent les salaisons, là miroitent les richesses, là encore, cinglent des flottes véloces et fracassantes, s'avancent des armées terribles... En quelque sorte, De Coster ne se sert pas de mots techniques, il joue avec eux.¹⁰⁷ Il en émaille son oeuvre, avec générosité, mais sans

105 suite

lignée, DC se sépare cependant radicalement de ses devanciers sur de nombreux points. Ces auteurs, qu'ils se nomment Philippe Lesbroussart ou Victor Joly, ont surtout donné naissance à une littérature de professeurs et d'historiens: "Les périodes sont soigneusement étudiées, les auteurs multiplient les avertissements, les appendices, les notes, pour échapper à toute critique au point de vue de leur documentation. Noble souci pédagogique, qui s'illustre aussi dans les titres explicatifs (comme celui de Jules de Saint-Genois: Hambyse, histoire gan-toise de la fin du XVIIe siècle). On devine aisément le revers de la médaille; ces fouilleurs d'archives ne recréent pas de façon vivante les époques qu'ils ont étudiées" (G.NELOD, op. cit., p.27). On l'a vu, DC ne se range pas particulièrement dans le camp de ces romanciers - historiens.

106 Voir le chapitre XIX.

107 De menus indices montrent que, dans son travail de rédaction, DC n'était pas toujours soucieux de la valeur exacte des termes qu'il utilisait. Ainsi dans la phrase "En feras-tu un sac pour mettre tes liards" (ms. ff. 521-522, III, 10) corrige-t-il liards en patacons, monnaie d'une valeur fort différente. Et les "vingt-cinq arpents" du f. 186 (I, 53) deviennent des boniers. De menues inconséquences parsèment le texte: La Briele, le navire d'Ulenspiegel, est tantôt un flibot, tantôt une houlque (IV, 12).

commettre d'excès, ni dans le nombre, ni dans le choix des termes eux-mêmes. Jamais ses pages ne se trouvent obscurcies de ce lourd vert-de-gris archéologique qui couvre Han d'Islande. Jamais on n'a l'impression de se trouver devant un catalogue de musée ou un chapitre d'encyclopédie - impression que laissent parfois certains paragraphes de Rabelais¹⁰⁸.

Mais le moment est sans doute venu de synthétiser les procédés qui font que jamais on n'a l'impression de lire le grimoire de quelque pédant et obscur savantasse¹⁰⁹. Ils sont au nombre de cinq:

1° Tout d'abord De Coster a soin d'employer un certain nombre de mots à la physionomie familière, comme ces sergents ou ces

108 Nous renvoyons le lecteur à ses souvenirs: le prologue du Tiers livre, qui est à soi tout seul une académie militaire où, sans doute, n'entraînent même pas les contemporains, ou encore certain chapitre de la Pantagruéline prognostication, où tous les corps de métier imaginables se sont donné rendez-vous, sont des passages qui ne l'auront sans doute pas laissé indifférent.

109 Il y a ici un important problème de technique littéraire qui mériterait d'être étudié en lui-même: l'intelligibilité, dans les textes, des termes techniques empruntés à une langue marginale. Certains auteurs le résolvent par une traduction hors texte, qui peut prendre la forme de notes en bas de page (c'est ce que font Maurice Genevoix dans Raboliot, certains romanciers romantiques et Aimé Quernol dans ses romans en français dialectal) ou de lexiques rejetés en fin de volume. Mais ce procédé peut être l'aveu d'une incapacité à manipuler les termes techniques intégrés au texte. La glose peut être explicite ("Comme on dit ici", "en français on dirait") ou implicite, les détails nécessaires à la compréhension du terme étant alors dispersés dans le contexte: description des pièces et de l'utilité d'un objet nommé, etc. On utilisera l'appellation de glose explicite indirecte lorsque les termes expliqués et explicatifs sont dans un rapport non prédicatif. La glose est toujours intégrée au texte chez DC, qui met un soin particulier à éviter toute forme gratuitement didactique. Ainsi, dans la phrase: "Si les biens de ceux-ci n'atteignent pas cent livres de gros (monnaie de Flandre) pour une fois" (Can., ch.v), les parenthèses sont remplacées par des virgules sur le ms. (f.30, ch.I,10).

officiers qui ont tout simplement changé d'attribution, abandonnant toute charge judiciaire. Il s'agit donc en quelque sorte d'archaïsmes sémantiques.

- 2° Ailleurs, ce sont des mots assez courants (cas de pourpoint, viole, écu). Ces termes se retrouvent dans chaque roman, chaque légende mettant en scène des hommes du passé, et l'on peut supposer au lecteur une relative familiarité avec eux (archaïsmes de convention).
- 3° Le mode de formation de certains mots éclaire suffisamment leur sens: radicaux aisément identifiables et grammèmes existant dans la compétence du lecteur (ex.: huch-ier).
- 4° Pour le reste, de par le procédé de l'accumulation, que nous avons épinglé, les mots techniques perdent toute leur obscurité: la présence d'un mot comme serpentine ou courtaud dans une énumération où il n'est question que de pièces d'artillerie lui donne une approximation de sens bien suffisante¹¹⁰.
- 5° Enfin, on compte quelques rares cas de gloses, toujours discrètes.

Au total, rarissimes sont les mots de notre relevé qui n'entrent pas dans une de ces cinq catégories. On peut donc conclure que De Coster, qui met parfois quelque coquetterie à dérouter son lecteur, évite de l'irriter par une abstruse terminologie d'antiquaire. On aura cependant noté que dans un certain nombre de cas, il se plaisait à présenter le mot sous une orthographe ancienne ou inhabituelle, le rendant ainsi plus rare, ou plus curieux.¹¹¹

Grâce à ces évocations, savamment introduites, le rhapsode nous plonge dans un univers disparu. Le but qu'il a cherché en déployant ces ressources de vocabulaire, c'est d'évoquer un

¹¹⁰ Théoriquement, il s'agit d'une technique de glose explicite indirecte. Nous la mettons à part en raison de sa haute fréquence chez DC. (cfr ch.XIX)

¹¹¹ Voir le chapitre IX

certain passé, pas toujours précis; c'est de refléter un état de civilisation qui n'est plus le nôtre, c'est de nous dépayser par l'évocation d'une réalité pittoresque, dont les lignes sont tracées d'un pinceau parfois mal affermi.

Le dépaysement temporel n'est d'ailleurs pas le seul. Il s'y ajoute, en une synthèse dont nous aurons à reparler¹¹², un dépaysement géographique. On se sera en effet aperçu qu'une part importante des termes techniques n'était pas exclusivement constituée d'archaïsmes. Les mots flamands sont également nombreux, surtout pour désigner des fonctions sociales, des plats et des boissons. Cet apport de termes étrangers n'allait pas sans poser certains problèmes de technique littéraire, plus délicats peut-être que pour l'archaïsme, puisque bien peu de vocables proprement néerlandais étendent leur zone linguistique dans le domaine français (ce qui interdit à l'auteur les procédés internes 1°, 2° et 3°): problème d'une insertion harmonieuse dans le texte, le plus souvent résolu par un subtil jeu typographique¹¹³, problème de

112 Cfr ch. XXV, §§ 2 et 3.

113 Les termes germaniques apparaissent tantôt en italique, tantôt en romaines. L'italique a la vertu de faire sentir au lecteur que le terme n'appartient pas à la langue du texte. Pour quelques mots flamands, DC recourt à l'artifice suivant: les trois ou quatre premières apparitions du mot se font en italiques, jusqu'à ce qu'il soit pour le lecteur une figure familière. Pour le reste du roman, DC consentira à l'écriture en caractères normaux, l'intégrant ainsi à la langue du texte: on passe alors en quelque sorte de la catégorie du mot étranger à celle du mot rare. Nous avons eu l'occasion de citer un ou deux exemples de cette manière d'agir, que Pot. avait déjà notée: "On aime aussi être prévenu, par des lettres italiques, qu'il s'agit d'un mot de langue étrangère ou d'acception spéciale... à moins que l'auteur, au bon moment, ne croie l'expression assez familière à ses lecteurs pour lui accorder le droit de bourgeoisie: baes, baes; reiters, reiters, reîtres, etc." (Pot. 212. L'auteur de Albert et Isabelle ajoute en note: "La première édition a mis trop de régularité en cela"; nous ne voyons pas à quoi Pot. fait allusion lorsqu'il parle d'acception spéciale). La technique de la naturalisation est surtout utilisée dans le cas de termes à haute fréquence. Prenons l'exemple de baes qui, sauf erreur, connaît 66 occurrences. Jusqu'à III, 32, il est toujours présenté en italiques. En III, 35, baes revient 6 fois, la première en italiques, les autres en romaines. A partir de cet instant, le mot (qui apparaîtra encore à 10 reprises) sera toujours transcrit en caractères normaux.

l'intelligibilité, que De Coster assure à son lexique tantôt par leur intégration à de longues accumulations, tantôt par une glose prudente (procédés externes 4° et 5°)¹¹⁴.

Au dépaysement temporel concourent non seulement les archaïsmes de civilisation, mais encore tous les éléments folkloriques, tous ces tableautins de la vie des ancêtres, ces évocations de leur croyances, de leurs superstitions, de leurs moeurs, la peinture de ce monde où la justice se rend en plein air et recourt encore à la torture, où la sorcellerie et la lycantropie sont encore faits quotidiens, cet univers où les vierges sauvent des condamnés en les épousant sous la potence, où les coupables portent à leur cou la pierre de justice, où les fêtes ont un éclat et des couleurs aujourd'hui effacées, et où les facéties populaires succèdent aux heures tragiques. Cette évocation du folklore - précise sans aucun doute¹¹⁵ - n'est pas là non plus pour faire oeuvre de

114 La technique de glose la plus courante est celle de l'apposition (sans parenthèses); plus rares sont les formules déictiques "qui est", "qui sont", "c'est" (v. notamment le ch. XII, § 4). Certaines gloses sont implicites (le cas le plus intéressant étant celui de Rommelpot). Parfois, le terme néerlandais apparaît après plusieurs **occurrences** du terme français dans un contexte où la synonymie est clairement perçue. L'intelligibilité des nombreux termes flamands est telle que Bruneau, qui n'a pas aperçu les quelques traits de syntaxe néerlandaise utilisés par DC, estime que ce vocabulaire est "très restreint et banal". Constatation qui se traduit en jugement de valeur: "Trop d'écrivains français 'régionalistes' ont accumulé dans leur prose (et leurs vers.) une abondance choquante de vocables ahurissants pour que nous n'admirions pas le sens artistique et le goût impeccable de l'écrivain belge" (Br., t. XIII, 2, inédit; ff. 8-9 de la notice).

115 Des recherches menées par les collaborateurs de la revue Le Folklore brabançon, dans un numéro spécial consacré à DC, ont bien montré l'appréciable exactitude de tous les détails archéologiques et folkloriques mis en scène dans le roman (Le Folklore dans l'oeuvre de Charles De Coster, 7e année, n° 37-38, août-octobre 1927; abrég. usuelle: Folk. Cfr notamment le répertoire de Henri BAYET, pp. 59-71). Il faut constater que toutes ces évocations folkloriques ne se traduisent guère, en dehors de quelques mots flamands, par l'apparition d'un vocabulaire technique. Pour ne citer qu'un seul exemple, la sorcellerie et la démonologie, qui tiennent dans la L.U. une

didactisme, mais pour forcer le lecteur moderne à se projeter dans un mode de vie populaire et suranné, à se noyer dans un temps qui n'est pas le sien¹¹⁶.

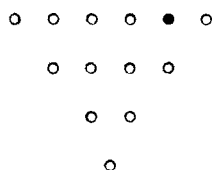
Tout le vocabulaire technique que nous venons de recenser, en une étude forcément schématique et qui aurait peut-être mieux sa place dans un travail sur "Ulenspiegel et l'Histoire", joue donc un rôle au milieu des autres procédés archaïsants de la Légende. Aux archaïsmes stylistiques, de lexique ou de syntaxe, il vient ajouter une note d'authenticité. En puisant à pleines mains dans la réalité historique, De Coster "donne à son oeuvre une force qui agit inconsciemment sur l'intérêt que lui portera le lecteur"¹¹⁷. A propos de l'oeuvre, Joseph Hanse écrivait: "Il

116 suite
place considérable, n'ont guère fourni de termes spéciaux, à part incube, succube, loup-garou et main de gloire (ainsi que le néerlandais weer-wolf), alors que ces sciences occultes possédaient une terminologie très développée que DC devait bien connaître (Cfr Th. BEHAEGEL, La sorcellerie au temps d'Ulenspiegel, dans Folk., 78-96). Les passages publiés du carnet de notes de DC prouvent d'ailleurs que l'auteur avait d'excellentes connaissances en ce domaine (cfr C. HUYSMANS, Le roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster, pp.10-25).

116 Les évocations de faits d'ordre folklorique ou historique ne donnent jamais l'impression d'être là pour elles-mêmes. Elles exercent toujours une fonction dans la structure narrative de l'oeuvre (exemple: le mariage sous la potence) ou une fonction d'ordre poétique (souvent, les chapitres s'ouvrent sur de brèves évocations des usages du passé, comme celui-ci: "En mai, quand les paysannes de Flandre jettent la nuit lentement au-dessus et en arrière de leurs têtes, trois fèves noires pour se préserver de maladie et de mort, la blessure de Lamme se rouvrit" V,6,p.435). D'ailleurs, DC ne prend des faits qu'il relate que les aspects aptes à servir son propos: plonger dans le monde inquiétant de la sorcellerie, faire frémir à l'évocation des supplices, etc. (sur un de ces points, voir Léon-Ernest HALKIN, La Cruauté dans les supplices, dans Critique historique, Liège, 5e éd., p.177). Bref, les faits sont toujours arrangés et présentés de façon conforme au dessein général de l'oeuvre.

117 Albert MARINUS, Conclusions de Folk.

[DC] glisse d'une main légère et sûre, quelques tours anciens qui, s'étalant sur plusieurs siècles, suggèrent une époque lointaine, indéterminée; si l'on pense au XVIIe siècle, c'est uniquement à cause des événements racontés¹¹⁸. On voit donc l'utilité de ce généreux vocabulaire technique: les mots de civilisation viennent se mêler savamment aux mots de la langue courante, et les préparent à leur mission archaïsante en recouvrant tout le roman d'une couleur historique qui oriente la sensibilité du lecteur. Un pareil climat ne peut que disposer celui-ci à goûter une langue où va se mouler, dans l'atmosphère d'un passé imprécis, le légendaire geste d'Ulenspiegel.



118 Déf., XX.

C H A P I T R E V

LE VERBE

=====

§ 1 Archaïsme et sémantique.

Il arrive à Charles De Coster de faire usage de l'archaïsme sémantique. Celui-ci consiste à prendre un terme de la langue contemporaine et à lui rendre un des signifiés qu'il possédait à une époque antérieure. Procédé périlleux et demandant du doigté, car on devine les risques qu'un écrivain court à l'utiliser: ne pas être compris du lecteur, l'irriter par ce qui sera peut-être senti comme une faute. Notre auteur n'a point refusé ce risque, et a pratiqué l'archaïsme métasémémique avec une dextérité telle que le procédé est pour ainsi dire passé inaperçu. De sorte que même le critique le plus sagace a pu écrire: "De Coster, toujours soucieux d'être clair, se garde généralement de donner à un mot vivant un sens vieilli ou disparu"¹. Cette discrétion est obtenue en prêtant au terme une nuance voisine de celle que la langue moderne lui connaît. On peut également conférer au mot une mobilité qu'il n'a plus, par exemple en restituant la transitivité à un verbe que l'évolution linguistique a rendu exclusivement

1 J. HANSE, De Coster et sa première 'Légende flamande', p.248.

intransitif. Voyons comment De Coster procède dans La Légende.

Dans un premier groupe de verbes, on peut observer quelques échanges sémiques: amener, emmener et le simple mener ne sont pas distingués et s'empruntent l'un à l'autre leurs nuances. On sait qu'au Moyen Age et jusqu'au XVIIe siècle, tous ces composés ne s'étaient pas encore définitivement différenciés: c'est de cette liberté qu'use l'auteur:

Amener pour emmener. B.,L.,D.G.,Ac.,Lar.,God.,H.:o; T.L., I,227-338: "hinführen, herbeiführen", F.E.W.,VI,2,107,a (mfr). On rencontre à 3 reprises cette déviation sémantique, notamment dans la conclusion de cette petite scène où Lamme cède aux prières d'une mignonne "fillette" qui sera battue jusqu'au sang par sa baesinne si elle ne parvient pas à le séduire et à le "mener à bien c'est à dire dans son lit": "La fillette l'amena. Ainsi pécha-t-il, comme il fit toute sa vie, par bonté d'âme" (III,28,p.287; voir aussi IV,3 et 8).

Emmener pour amener. Ac.,B.,L.,Lar.,D.G.,God.,T.L.:o; F.E.W.,VI,2,109,a (mfr), H.,III,349,a: "amener". Ici le rapport est complètement inversé: "Quand un vieil homme, portant sans gloire sa tête chenue, emmenait à Ulenspiegel sa femme, jeune commère..." (I,20,p.31)².

Mener pour emmener. AC.,B.,L.,Lar.,D.G.,God.:o;T.L.,V,1408-1409, H.,V,203,a. "Puis Ulenspiegel s'en fut sur le vaisseau de l'amiral, menant avec lui Dierick Slosse et les autres prisonniers geignant et pleurant de peur de la corde" (IV,17,p.411). L'écart est ici moins sensible, mener étant en quelque sorte le terme hyponymique de sa famille lexicale.

Un défaut identique de différenciation pouvait s'observer dans d'autres verbes de mouvement, où l'on ne distinguait pas arrivée et origine, éloignement et rapprochement. C'est ainsi que De Coster confond parfois:

Venir et arriver. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,H.:o;God.,X,839,c: "Aprochièrent Namur a quatre liues et l'endemain i vinrent" (MENESTREL DE REIMS). C'est ainsi que s'achève un voyage qui mène une barque de Gorcum à la Briele: "Ulenspiegel leur alla quérir en ville du pain, du jambon et un grand pot de bière[...] A l'aube, ils vinrent à la Briele" (IV,8,p.383). On peut également citer: "Ayant marché pendant trois jours, il vint aux environs de Bruxelles" (I,35,p.53), ou: "Ayant traversé bon nombre de salles, ils vinrent finalement à une espèce de

² De Can au ms, f.70, DC a corrigé "j'emmène" (au sens de amener) en "j'amène".

réduit sans pavement et éclairé par une lucarne" (I,22,p.34). Cet écart sémantique est très net dans 22 cas³.

S'en venir est parfois substitué à s'en aller⁴, ce qui donne des phrases assez curieuses, telles que: "venons-nous-en maintenant que tu as chanté" (I,57,p.101), "Il dort, dit-il, venons-nous-en, Lamme" (III,22,p.258) ou, plus singulière, celle-ci: "viens-nous-en, commère" (I,10,p.15) qui se complique d'un fait de syntaxe assez exceptionnel⁵.

D'autres verbes subissent des déviations sémantiques plus ou moins importantes, notamment par la modification de leur environnement syntagmatique. C'est le cas de:

Empêcher, occuper. L.,Lar.,Ac.,D.G.:o; la forme adjectivale figure chez B.,I,1107,b; God.,III,56,b,H.,III,360,a.,H.Class.,137, D.Larg.,182. A plusieurs reprises, De Coster emploie ce mot en lui retranchant sa nuance moderne⁶ de "mettre un obstacle": "Monseigneur d'Orange le Taiseux s'empêcha à fonder une stadhoudérale et royale dynastie" (V,2), "Il vit la fillette

3 La plupart du temps, c'est en début de chapitre que l'on trouve cette confusion. La L.U. est en effet constituée d'une suite de petites anecdotes qui nous montrent le héros sillonnant toute l'Europe: c'est tantôt aux Pays-Bas, tantôt en Italie, tantôt en Allemagne que ses pas le portent. Les incipit des chapitres soulignent habilement cette mobilité. En voici deux, choisis au hasard: "Ulenspiegel quitta Rome, marcha toujours devant lui et vint à Bamberg, où sont les meilleurs légumes du monde" (I,55,p.96), "Les deux cent florins ayant couru la pretantaine, Ulenspiegel vint à Vienne" (I,63,p.115). Dans son travail de rédaction, DC remplace arriver par venir (ex.:f.619,III,27, "arrivèrent à Stockem" devient "vinrent à Stockem"). Mais arriver reste utilisé (I,35) et venir peut être supprimé (f.171).

4 B.,L.,Lar.,D.G.,H.:o;God.,VIII,173,b et X,840,b. Voir aussi s'en raller

5 J. DAMOURETTE et E.PICHON citent plusieurs exemples identiques (Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, Paris, d'Artrey,1911-1936,t.V,pp.719 et 778; abr.usuelle: D.P.). Les auteurs estiment qu'il n'y a pas lieu "de considérer comme une discordance de personne le cas dans lequel le reflet a simplement une extension plus grande que l'agent réfléchi" (p.719); on regrette de ne pas les voir entreprendre une analyse plus poussée du tour. Voir aussi G.GOUGENHEIM, Le nom de solidarité et de substitution, dans la Revue de Philologie française, t.XLV (1933), pp.109-117.

6 Cfr. H.Class.,137

empêchée à couper les cordes d'Ulenspiegel" (IV,8,p.387). Plus proche du sens moderne, on peut citer cette phrase où Lamme répond à une proposition de mariage par: "Grâces vous soient rendues, mignonne, dit-il, mais je suis d'ailleurs empêché" (IV,17,p.413)⁷

Ordonner, préposer à. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.:o;T.L.,VI,1194,b,H.,V,533,b,D.Lag.,352. Dans la phrase: "Ainsi qu'un berger est ordonné pour la défense et la garde de ses brebis" (V,8,p.144), il faut comprendre ordonné comme signifiant: "a reçu des ordres pour la défense"⁸. La langue moderne connaît le passif ordonné dans le sens de "prescrit, commandé", mais le verbe est alors employé seul et se rapporte à la chose ordonnée, et non point à l'exécuteur de l'ordre. C'est donc par le simple transfert de l'acte à la personne que l'archaïsme est obtenu.

Il faut encore considérer comme archaïsmes métasémantiques les emplois des verbes:

Echafauder, mettre à l'échafaud.Ac.:o;B.,L.,Lar.,D.G.: +;God.,III,378,a.H.,594,b - 595,a."Aimerais-tu, dit la Stevenyne, qu'étant échafaudé on te perçât la langue d'un fer rouge?" (III,35,p.317).

Chevaucher, avancer à cheval.B.,Ac.,Lar.,D.G.: +; L.,God.,IX,73,b,H.,II,254,b, pour "parcourir à cheval". De Coster emploie ce verbe au sens de "s'approcher à cheval" dans l'exemple: "Chevauchant près de l'échaffaud, il vit la fillette empêchée à

7 Le mot apparaît aussi dans son acception habituelle. Ex. "empêchée en son élan" (I,25).

8 Tout le passage est fortement inspiré du Placcart des Estats Généraux des provinces unies du Païs-Bas. Par lequel (pour les raisons en iceluy au long contenües) on déclare le Roy d'Espaigne estre decheu de la seigneurie et principauté de ces Païs: et se défent de plus user d'ores-en-avant de son nom et seau és mesmes Pays-bas, etc., A Anvers, en l'imprimerie de Christofle Plantin par commandement des Estats, MDLXXXI, fol.A2,r^o. V.M. fournit le texte intégral du placard. La comparaison du texte de DC et de l'original, dont nous citerons quelques lignes plus loin, montre à loisir le savoir-faire de l'auteur. Il ne reprend de l'édit que le minimum de faits et tout ce qui a valeur d'image; il élague, notamment sur le plan de la syntaxe, ce qui est trop lourd pour la sensibilité moderne. Il dramatise en outre le passage en le mettant dans la bouche d'un greffier, et en faisant intervenir en contrepoint, à intervalle régulier, le chœur de "Messeigneurs des Etats", scandant par des sentences bien frappées les accusations portées par le greffier.

couper les cordes d'Ulenspiegel" (IV,8,387). Il semble qu'il s'agisse d'un très délicat néologisme d'emploi⁹.

Bénéficiaire, doter d'un bénéfice. B.,L.,Lar.,Ac.,:o;D.G.:+; God., I,619,bc. C'est dans un autre passage de la proclamation de déchéance de Philippe II que De Coster emploie ce terme, qui ne lui est pas fourni directement par l'original. Ce genre de texte au style soutenu s'accommode assez bien d'archaïsmes prononcés: "Philippe, continua le greffier, mit dans les plus puissantes villes des pays de nouveaux évêques, les dotant et bénéficiant avec les biens des plus grosses abbayes" (V,8,p.445). Notons la présence du couple, jouant le rôle d'une glose explicite indirecte.

o

o

o

§ 2 Archaïsmes de morphologie.

L'archaïsme peut également affecter la morphologie: l'écrivain choisit un verbe vivant encore, bien connu du lecteur (tel vêtir, dire), et lui fait subir quelque modification de forme qui le rend obsolète. Ce procédé est à la fois commode et assez vigoureux. Commode, parce que le verbe proposé conserve sa motivation, le mot de base étant aisément identifiable. Vigoureux, puisque le terme familier se présente soudain sous un aspect déroutant, voire choquant, si la forme obsolète ne rappelle aucune variante combinatoire connue du lecteur¹⁰.

Ce n'est que dans un nombre assez restreint de cas que De Coster pratique ce genre d'archaïsmes:

9 Nous n'avons pu trouver attestation du sens exact où le verbe est employé par DC. Il semble que le verbe revienne en faveur au moment où il écrit (cfr Mots et dictionnaires, pp.259-260).

10 Sur cette vigueur, voir le chap. IX.

die, subjonctif de dire. Cette forme, bien connue des médiévistes, a été totalement supplantée au XVII^e siècle par sa concurrente dise¹¹. Le lecteur ne sera pas outre mesure étonné de rencontrer sous la plume de Charles De Coster, et dans une formule de style gnomique, l'expression rendue célèbre par un vers des Femmes savantes: "Fortune n'est point femme, quoi qu'on die" (I,57,p.100).

Vêtissant, vêtissez.

La conjugaison de ce verbe provoque, aujourd'hui encore bien des méprises. Par deux fois ("Vêtissant", I,50; "Vêtissez de baume ses plaies", I,43), notre auteur utilise les formes déjà condamnées par Vaugelas¹², mais que l'on trouve jusque chez Voltaire et Buffon¹³.

Parfois, ce n'est pas la désinence, mais la voyelle radicale qui fait l'objet d'une alternance morphologique:

Asseiras.

On sait que les verbes composés de seoir connaissent de grandes hésitations dans leur radical. Dans le cas de asseoir, il y a eu conflit entre les formes asseiras, assoiras et assiéras. A l'époque de De Coster, on peut considérer que la lutte se circonscrit aux deux dernières formes: à B., il paraît plus convenable d'écrire j'asseois, j'asseoirai (I,236,b), tandis que Littré semble opter pour j'assiérai. En tout état de cause, A. Thomas déclare la forme "j'asseyerai" rarissime¹⁴. En l'utilisant dans la phrase "Tu t'asseiras sur ta monture ainsi que font les paysans" (III,26,p.270), l'auteur fait donc acte d'archaïsme.

11 Cfr K.NYROP, Grammaire historique de la langue française, Copenhague, 1903, t.II, p.31 (abr.: Nyr).

12 Ibid., p.55.

13 Darmesteter signale, mais sans référence, que ce type de conjugaison est encore pratiqué par Lamartine (Cours de grammaire historique de la langue française, 14^e éd. revue et corrigée par L.SUDRE, Paris, Delagrave, 1934, t.II, p.156); il note également une tendance marquée à faire rentrer vêtir dans la conjugaison de finir. Tous les dict. du XIX^e siècle sont cependant unanimes à désigner les formes vêtez, vêtant comme les seules usuelles (Cfr B.,L.). Ac.va même jusqu'à dire que l'impératif est inutile, tandis que Lar. en dit autant du participe.

14 Traité de la formation de la langue française, dans D.G., 239. Cfr également Maurice GREVISSE, Le Bon usage, Gembloux, Paris, 8^e éd., 1964, §679 (abr.usuelle: Gr.)

Amé.

L'assimilation du radical atone au radical tonique dans les verbes à alternance a -ai, s'est terminée au XVI^e siècle. Dans le verbe aimer, la forme amé se rencontre encore parfois chez Marot, Rabelais et quelques autres. De Coster n'emploie cet archaïsme vigoureux (l'alternance n'est plus motivée) que par deux fois dans une formule dont nous aurons à reparler: "amé et féal" (II,20 et IV,20)¹⁵.

Bauffrer.

Ce verbe très pantagruélien est déjà en concurrence avec sa forme moderne dès le XVI^e siècle¹⁶; l'Académie, qui l'introduit dans son édition de 1718, le remplace par bâfrer dès la version suivante (1740). On ne sera pas surpris de le rencontrer à 3 reprises (I,35,42 et 43).

Il est une autre catégorie de verbes ne constituant des archaïsmes morphologiques que si l'on prend ce terme dans un sens très large; tels sont ces cas où le trait obsolète réside dans l'adjonction d'un pronom personnel déterminant la création d'une forme réfléchie, laquelle garde cependant la même valeur que la forme non réfléchie:

S'ennager. B.,L.,Lar.,D.G.,Ac.,H.:o;God.,IX,475,a. "Il s'ennageait davantage" (IV,8,p.385).

S'éclater. L.:+;Ac.,D.G.: o;B.,God.,IX,517,a, H.,III,612,b. Lar. ne déclare pas le terme vieilli, mais donne des exemples de Rab. et de Descartes (VII,100,a). De Coster n'emploie cette forme verbale que dans la locution très expressive "s'éclater de rire" (I,4;II,18;III,12). Cette expression disparaît au cours du XVII^e siècle: Malherbe, après l'avoir employée lui-même, la barre chez Desportes¹⁷; mais on n'est évidemment pas étonné de la rencontrer chez La Fontaine. De Coster évite cependant de systématiser, car il utilise plusieurs fois la forme moderne (notamment en III,27 et 35).

15 Dans cette formule, amé était resté traditionnel (cfr ch. XIX).

16 Sainéan étudie le mot dans le cadre d'un chapitre Archaïsmes (L.Rab.,II,135), Ac.,L.,D.G.:o;B.: +; Lar, God.,H.

17 A. HAASE, Syntaxe française du XVII^e siècle, Nouvelle édition traduite et remaniée par M. OBERT, Paris, Delagrave, s.d., [1914], p.141 (abr. usuelle: Haa), D.Lag., 172

On rangera à part les deux verbes suivants:

Ensacquer. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,T.L.: o; God.,IX,477,a,H.,III,474,b. "[Fortune] n'aime que les ladres avarés qui l'en-coffrent, l'ensacquent, l'enferment à vingt clefs" (I,57, p.100). On notera en passant la graphie cq. Ensacquer a sur le moderne ensacher l'avantage de bien faire apparaître l'image du sac.

Très-passer.

De Coster emploie volontiers le terme classique trépasser¹⁸ (notamment en III,32 et 35). Par deux fois, dans le chapitre III,28, il s'est souvenu de la forme ancienne tres-passer, et, non content de la restituer, l'a scindée en très-passer¹⁹. Cette décomposition assure l'indépendance de l'élément verbal et lui donne une saveur nouvelle: le lecteur a l'attention attirée sur les éléments constitutifs du verbe et y reconnaît passer: trépasser retrouve donc toute la puissance imageante que sa formation euphémique lui valait à l'origine.

A cette liste on pourrait peut-être ajouter:

Pourtraire. B.,L.,Ac.,D.G.: o; God.,VI,320,c.Lar. donne le terme sans commentaire, et propose un exemple de Gérard de Nerval (XIII,5,d); T.L.,VII,1608-1610. Mais ici, ce n'est pas tant la morphologie (apophonie O-OU) qui est en cause, car tout comme le substantif pourtraiture, le verbe pourtraire est lui-même vieilli (B.,D.G.,Ac.,L.: +)²⁰. Notre auteur fait un usage systématique (12 occurrences) de cette forme qu'on trouve autant chez Robert Estienne que chez Rabelais²¹

18 B.II,1527,c, exagère sans doute en le réservant au "style marotique". Selon H.Evol.,98, le mot appartient au langage de la poésie classique.

19 Le ms, f.629, portait trépasser. A l'inverse, en III,22, on trouve "tu vas trépasser de ce monde en l'autre" (où le contexte rend sensible le sens de "passer") alors que le ms portait "très passer" (f.576). L'alternance est plus remarquable encore dans les Lég. flam. Cfr Han.D.C., 113.

20 La forme portraire, qui a vaincu pourtraire dès la fin du XVIe siècle, est vieillie à la fin du siècle suivant. Cfr. H.Class.,309,D.Lag.,384 (B.: sans commentaires).

21 "Où je portraitai" de Uylenspiegel devient "où j'eus l'heur de pourtraire" (f.212). On trouve un pourtraire dans la préoriginale, mais en 7 endroits, la forme est portraiter. Sur le ms, f.215, DC a écrit une fois "pourtraités", corrigé en "pourtraits".

§ 3 Composition préfixale.

Dans ce paragraphe, nous traitons d'une catégorie de verbes dont le caractère désuet vient moins du thème lui-même que de son union avec un préfixe. En soi, les mots aller, dire ou montrer n'ont évidemment rien de bien spécial. Mais dès le moment où ils entrent en composition avec la particule réitérative re- ou le préverbe entre- pour former les verbes raller, s'entre-dire ou s'entre-montrer, ils cessent d'être neutres et, tout en restant conformes au système (base et affixe familiers, régulièrement adjoints), cessent de faire partie de la norme. De nouveau, il s'agit d'un procédé assez commode²².

Examinons tout d'abord les cas de composition par adjonction du préverbe verbal re-²³. Ce sont:

S'en raller. B., Lar.: +; Ac., D.G.: o; L., T.L., VIII, 230-231, H., VI, 325, a²⁴. C'est par sept fois que De Coster emploie ce verbe, d'ailleurs conservé par la langue familière: "Ne t'en reva point, disait-elle" (IV, 3), "Puis ils s'en revont à la maison du Parc" (I, 58)²⁵.

Se ravoir. Ac., B.: "Familière"²⁶, D.G.: +; L. limite son emploi

22 On n'envisage donc dans cette rubrique que les verbes qui ont une existence indépendamment de leur préfixe et non tous les verbes composés à l'aide d'une particule.

23 Ce suffixe ajoute au simple les notions de répétition, rétablissement dans un état, etc. Cfr Gr. §144. La langue du XVIIe siècle a créé un très grand nombre de ces verbes. Cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.320-335.

24 Ceci concernant raller et non s'en raller, qui n'est pas donné par les dict.

25 C'est la 3e p.pl. de l'ind.prés. qui est la plus utilisée.

26 Cfr Gr., § 701, 47, et J. HANSE, Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Paris, Bruxelles, Baude, 1949, p.618.

à l'infinitif et au futur²⁷; Lar., H., VI, 359, b. Ce terme n'est utilisé qu'une fois: "Et il ne pouvait se ravoïr de sa grande douleur" (I, 67, p. 124).

Mais il faut également tenir compte d'autres modes de formation:

Décheveler. D.G.: +; L. ne peut donner d'exemple postérieur à Scarron; Ac., B., Lar., God., IX, 322, a, D.Lag., 130.

L'Ulenspiegel ne contient qu'un exemple de ce verbe assez courant chez les burlesques: "Tête [...] déchevelée" (III, 28). Notons la proximité avec échevelé.

Détrancher²⁸. B.: +; Ac., D.G.: o; L. limite l'emploi aux descriptions héraldiques; God., II, 690, b, H., III, 143, b-144, a. De Coster emploie six fois ce vocable condamné par Malherbe²⁹; il a toujours le sens précis de "couper le cou": "Si tu ne t'en revas, je te détranche" (II, 18).

Encasquer. B., L., Ac., D.G., Lar., P. GUERIN, Robert, God., H., T.L.: o. La seule attestation est fournie par le F.E.W., II, 2, 1436, a qui cite Voltaire³⁰. Nous conservons le mot dans nos listes compte tenu de sa rareté et du fait que le préfixe en- était très productif au XVII^e siècle (Cfr embâtonner); nous le faisons figurer sous cette rubrique car il s'oppose au casquer que connaissent bien les philatélistes et numismates. C'est précisément dans une description de monnaie que le verbe est utilisé: "l'empereur Charles cuirassé, encasqué, tenant un glaive d'une main et de l'autre le globe de ce pauvre monde" (I, 39, p. 66).

27 Notons que tous les dict. ne connaissent que la formule absolue se ravoïr, au sens de "se ressaisir". Cette formule est encore usitée de nos jours, particulièrement en Belgique, mais on ne la rencontre pas souvent avec un complément, comme c'est le cas ici et dans le français de Froissart et de Montaigne (Cfr God., X, 491, a).

28 Notons que dans ces deux verbes, le préfixe dé- n'a pas la valeur négative qu'il possède en général. Décheveler et détrancher ne sont pas les antonymes de écheveler et de trancher.

29 Cfr Br., III, 228. H. Disp. 243 a bien montré le conflit qui s'élève au XVII^e siècle entre les formes à préfixe et les formes simples; le parallèle trancher/détrancher n'en est qu'un cas particulier. Au f. 486, DC corrige "détranchés" en "mis à mort".

30 Cfr M. SOURIAU, La langue de Voltaire dans sa correspondance, dans la Revue d'Histoire Littéraire de la France, t. XXVIII, (1921), p. 128 (L'argot connaît également un encasquer dont nous n'avons pas à tenir compte, puisqu'il signifie "entrer, pénétrer").

Mais c'est à un autre phénomène que nous réserverons surtout notre attention. Parmi toutes les valeurs que peut avoir le préfixe entre-³¹, il en est une à mettre hors de pair: celle qui exprime la réciprocité. Elle intervient dans la création de tours que Damourette et Pichon nomment assez justement "réciproco-mutuels", puisqu'ils ont "pour fonction propre d'exprimer la superposition de la réciprocité et de la mutuelleté"³². Toute la littérature française, et cela jusqu'aux époques les plus récentes, peut nous fournir des attestations du tour: on connaît les verbes s'entr'aider, s'entretuer et s'entre-choquer³³. L'ancienne langue en fut particulièrement friande, les médiévistes le savent bien. Mais c'est sans aucun doute le XVIe qui a été le plus grand créateur de ces formules. Un simple sondage nous en convaincra: sur les 60 verbes réciproco-mutuels donnés par le Dictionnaire Général, 24 proviennent de l'ancien fonds des XI, XII, et XIIIe siècles, 3 seulement sont formés au XIVE et XVe siècles, tandis que le XVIe siècle voit à lui seul la création de 23 de ces tours. Voici d'ailleurs un passage qui convaincra aisément le lecteur de leur fréquence au siècle de Rabelais:

On dit que les belettes sont touchées de cest amour et se plaisent de femelles à femelles à s'entre-conjoindre et habiter ensemble; si que, par lettres hiéroglyphiques, les femmes s'entre-aymant de cet amour estoient jadis représentées par des belettes. J'ay ouy parler d'une dame qui en nourrissoit tousjours, et qui se mesloit de cet amour, et prenoit plaisir de voir ainsi ces petites bestioles s'entre-habiter³⁴.

31 Voir M.HANOSSET, Sur la valeur du préfixe entre- en ancien français, dans les Mélanges de linguistique romane et philologie médiévale offert à M.M. Delbouille, Gembloux, 1964, t.I, pp. 307-323.

32 D.P., V, 781

33 Cfr la liste de DARMESTETER, La Formation des mots composés, pp. 112-113

34 Oeuvres complètes de Pierre de Bourdeilles abbé et seigneur DE BRANTHOMÉ, introduction et notes de P.MERIMEE et L.LACOUR, Paris, Plon, 1891, ("Bibliothèque Elzévirienne"), t.XI, p. 224. Veut-on d'autres indices? E.VOIZARD, Etude sur la langue de Montaigne, Paris, 1885, cite 10 réciproco-mutuels qui ne se trouvent que chez l'auteur des Essais. Quant à H., il ne compte pas moins de 31 composés avec des verbes commençant par A. Cfr en outre Br., II, p. 194. MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp. 298-303.

A l'occasion, le XVII^e siècle crée encore de ces verbes, mais il faut en chercher les attestations du côté des pré-classiques: Scarron, Tristan l'Hermite... Que les burlesques continuent à les employer dans une large mesure, et même à en forger, voilà qui prouve bien leur vieillissement³⁵.

La fréquence des réciproco-mutuels dans la langue du XVI^e siècle ne devait pas avoir échappé à l'attention de Charles De Coster. Mais quelle était la situation à son époque? Damourrette et Pichon la résument ainsi: "Bien que n'ayant jamais d'éclipse complète, le tour devient beaucoup plus rare dans la langue écrite au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle; il semble qu'il présente une résurgence depuis la fin du XIX^e siècle, comme il est si fréquent pour beaucoup de tournures"³⁶. Cette affirmation est, nous semble-t-il, exacte: on a pu dans l'extrême fin du XIX^e siècle et au début du XX^e assister à une certaine renaissance de ce genre de composition. Il n'est pas difficile d'en trouver de nombreux exemples chez Henri Pourrat (qui est précisément un conteur), notamment dans son A la belle Bergère. Mais dans les années 1860, il est certain que ce type de verbe, aussi fréquemment et aussi systématiquement utilisé que dans l'Ulenspiegel, où il est pratiqué jusqu'à la néologie, devait encore provoquer un vigoureux effet d'archaïsme. En somme, De Coster serait ici plus un précurseur qu'un imitateur.

Quels sont les verbes ainsi traités dans la Légende?

Passons les rapidement en revue:

S'entre-bailler. B., L., Lar., Ac., D.G., God.: o; H., III, 502, a. Les dévôts s'étaient fâchés tout jaune et s'entre-baillaient de furieux horions" (I, 17, p. 27; exemple unique).

35 Un bon nombre de ces verbes sont condamnés nommément par les arbitres du bon usage. Le préfixe reste cependant plus courant que de nos jours (D.Lag., 193).

36 D.P., V, 789-790.

S'entre-bouter. B., Ac., Lar., D.G., L., H.: o; God., III, 279, c ne connaît que s'entrebouter, au sens de "s'entre-heurter", tandis que H. connaît l'acception "placé entre". T.L., III, 1, 663. Le verbe est employé deux fois dans la Légende, dans les phrases truculentes de ce genre: "Ils s'entreboutèrent furieusement leurs os sur la physionomie" (I, 35, p. 56; autre exemple en I, 12).

S'entrecogner. Notons l'absence exceptionnelle de trait d'union)³⁷. Aucun dictionnaire ne connaît le mot, qu'on peut cependant retrouver chez Saint-Amant³⁸. Un seul exemple: "Ils vont s'entrecogner raidement" (III, 27). Notons l'absence de trait d'union.

S'entre-faire. B., Ac., Lar., D.G., H.: o; L., God., III, 285, c. Le seul cas est: "S'entre-faisant certains signes et grimaces" (II, 15).

S'entre-heurter. Ac., Lar., H.: o; B., L., D.G., God., IX, 488, a. On ne trouve ce verbe que dans une phrase très intéressante, où la curieuse tournure passive introduite par lesquels précède une succession de participes qui rythment le passage: "La mer se fâcha sous la glace et la souleva par blocs énormes, lesquels furent vus se dressant, retombant, s'entre-heurtant, passant les uns sur les autres" (IV, 1, p. 355).

S'entre-montrer. B., L., Ac., Lar., D.G.: o; God., III, 292, c et IX, 489, c. "Tous écarquillaient les yeux, prétendant y voir, s'entre-montrant, désignant et reconnaissant" (I, 57, p. 105).

S'entre-parler. L., Ac., Lar., D.G.: o; B., H., III, 527, b, H. Disp., 230. Deux exemples: "Eux et elle s'entre-parlèrent tout bas" (II, 8, p. 191) et "S'entre-parlant bassement" (IV, 8, p. 383)³⁹.

S'entretenir, au sens de "se tenir mutuellement". B., L.; D.G.: +; Lar., Ac.: o; H., III, 541, a. De Coster emploie ce verbe (très courant au Moyen-Age) pour décrire l'insigne des Gueux: "Une médaille d'or au cou, ayant d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre deux mains s'entretenant à travers une besace avec ces mots: "Fidèles au roi jusque à la besace" (II, 6, pp. 184-185), description qu'il copie si fidèlement chez Van Meteren qu'il en néglige son habitude du trait d'union⁴⁰

37 L'alternance trait d'union/forme synthétique pose un important problème de critique textuelle (v. chap. IX, n. 1).

38 Cfr Fr. BAR, op.cit., p. 292.

39 Un exemple supprimé du ms., f. 420 à Or., II, 8.

40 "Et de l'autre costé deux mains s'entretenant à travers d'une besace" (f. 40, v^o, a). La confusion avec le verbe "s'entretenir (de quelque chose)" est cependant rendue impossible par le contexte.

A ces exemples, il convient d'ajouter les néologismes, néologismes d'ailleurs assez peu frappants, puisque le mode de composition est senti comme relativement libre.

S'entre-bousculer.

"Voici que pénètrent en la maison, au son d'un fifre et d'un tambour, et s'entre-bousculant, pressant, chantant, sifflant, criant, hurlant, vociférant, une joyeuse compagnie de meesevangers, qui sont à Anvers les preneurs de mésanges" (III,28,p.287).

S'entre-tailler

Il s'agit ici d'un néologisme sémantique⁴¹. De Coster en fait un usage assez imagé dans ce chapitre qui narre un combat singulier: "Il fut convenu entre eux qu'ils se rencontreraient le lendemain, montés et accoutrés chacun à sa fantaisie et s'entre-tailleraient leur lard avec un court et raide estoc" (III,12,pp.245-246).

On n'hésitera pas non plus à signaler rapidement les cas présentés sans commentaires par les dictionnaires. On ne voit pas, en effet, ce qui justifierait une séparation de s'entre-dire et de s'entre-montrer; les deux mots font bien partie d'un petit système homogène dans lequel entrent 20 verbes totalisant 56 occurrences.

Ces termes modernes⁴² sont:

S'entre-accuser.

On voudra bien noter la non-élision du e final du préverbe, en dépit de l'initiale vocalique de accuser: le préfixe reste donc entier et la composition mieux sentie. L'auteur avait tout intérêt à la mettre en évidence, puisque c'est elle qui est vectrice d'archaïsme (I,11)

⁴¹ Lar.: o; L.,B., et D.G. signalent que le mot n'est applicable qu'à un cheval qui se taillade les jambes en se les heurtant l'une contre l'autre. H.et God. connaissent le sens "s'écarter de". F.E.W., XII,48,b connaît de nombreux sens. Celui qui se rapproche le plus de notre emploi "se heurter l'un l'autre", de deux épées,p.ex); il renvoie à 2 dict. de 1606 et 1700. Voir aussi MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II,p.303.

⁴² Sauf indication contraire, le mot est donné par les 5 dict. étalons.

S'entre-battre⁴³. Ac.: o.

Ce mot est fréquemment utilisé par De Coster: il revient 15 fois, et notamment dans le chapitre I,12.

S'entre-croiser

Ce terme est évidemment tout à fait moderne (IV,11), de même que s'entre-choquer (IV,11), s'entr'aider (I,28) et s'entre-tuer (I,12 et III,34).

S'entre-dire. Lar., Ac.: o.

C'est le verbe de ce type qui revient le plus fréquemment dans la légende: nous l'avons compté 19 fois (4 occurrences en V,2).

S'entre-manger. L.: o; Ac.: peu usité.

"Le pape et l'empereur s'entre-mangeant l'un l'autre" (I,46,p.81).

S'entre-quereller. Lar., Ac.: o.

"Bientôt se formèrent dans le camp deux partis s'entre-querellant sans cesse" (III,11,p.240).

S'entre-regarder. Lar., Ac.: o.

Le verbe apparaît deux fois (I,85, et III,35)⁴⁴.

Il s'agit donc d'un archaïsme à bon marché, mais de bonne qualité. D'une part, il n'exige aucun déploiement excessif de vocabulaire et ne viole aucune règle, et d'autre part, il est efficace: la longueur des verbes ainsi composés et employés là où le tour réciproco-mutuel ne s'impose avec aucune nécessité contraignante (pourquoi s'entre-quereller plutôt que se quereller, s'entre-regarder plutôt que se regarder? attire infailliblement l'attention sur eux.

L'utilisation de ce procédé dans La Légende est une réussite, une de celles qui impressionnent le lecteur. C'est du moins ce qu'on ne peut s'empêcher de penser lorsqu'on lit les commentateurs de l'oeuvre: ils ne sont pas rares ceux qui,

43 S'entrebattre est courant au XVI^e siècle (Cfr H.502,b et 503,a, God.,IX,85,c); on ne comprend vraiment pas comment Sainéan peut en faire une création de Marnix (L'influence et la réputation de Rabelais, p.292).

44 Le verbe s'entredauber (ms,f.38) a disparu dans l'Or., remplacé par se frapper (I,12).

dans leur propre texte, ne résistent pas à la tentation d'y aller d'un "s'entre-battre"! L'un deux, dans une des plus belles pages qui fut jamais consacrée à l'épopée d'Ulenspiegel, parle même de la "monstrueuse entremangerie universelle"⁴⁵.

o

o

o

§ 4 Archaïsmes divers

Il nous reste maintenant à envisager les verbes n'entrant pas dans les catégories que nous venons de décrire⁴⁶. Les archaïsmes délibérés sont assez nombreux, on le verra.

a) Archaïsmes proprement dits.

Abrévier. D.G.,Ac.,L. : o; B.,Lar.: +; God.,I,34,ab, H.,I,17,b.
Le mot est très compréhensible, grâce à la grande proximité de abréger, qui l'a remplacé, et grâce à l'existence du substantif abréviation. "Il leur disait abréviant: Ik ben ulen spiegel" (I,20,p.32).

Affier. L.,Ac.: o; B.,Lar.,D.G.: +; God.,I,140,c,H.,I,100,b - 101,a. Affier reste très courant au XVI^e siècle. Mais au XVII^e, il tombe dans le style archaïsant (on le lit encore chez La Fontaine)⁴⁷. Dans l'Ulenspiegel, De Coster ne l'emploie qu'une fois, alors qu'il en fait un usage plus qu'abondant dans les Légendes flamandes. Il le fait entrer dans un couple où s'observe une redondance bien en accord avec les principes de la rhétorique cicéronienne: "J'affie et assure" (I,70,p.128)⁴⁸.

⁴⁵ Romain ROLLAND, Ulenspiegel, dans Compagnons de route, p.86

⁴⁶ On trouvera encore le verbe poindre (piquer), mais dans un proverbe où il est resté usuel (I,27). Il s'agit alors plutôt d'un archaïsme résiduel. Voir le chapitre XX.

⁴⁷ Cfr L. Rab. II,p.125, D.Lag.,14.

⁴⁸ Voir le chapitre XIX. La redondance tient lieu de glose explicite indirecte.

Assotir. S.v. assotir: B.,Ac.,Lar.,L.,D.G.: o; P.GUERIN, Dictionnaire des dictionnaires: néologisme (ex. de J.K. Huysmans); H.,I,361,b - 362,a,T.L.,I,607. s.v. assoter: L.,Lar., D.G.,Ac.: familier; B.: +. On ne trouve qu'un seul exemple de ce verbe, dans une lettre du Philippe II à son père: "Ils sont si assotis d'animaux" (I,52. Le roi vise évidemment ses sujets anglais).

Avaler. Lar.,Ac.: o; L.,D.G.,D.Lag., +; T.L.,I,698-701,H.,I,418,b. On ne trouve cet archaïsme assez dangereux (il peut être source d'un contresens) que dans l'expression "bride avalée": "Au grand trotton, bride avalée!" (IV,9,389).

La présence de bride et de la locution très fréquente "au grand trotton" indique au moins la sphère d'emploi du verbe. C'est aussi le cas pour la seconde apparition de la locution, qu'on trouve à côté de "ventre à terre" (IV,9,p.390)⁴⁹.

Bailler. B.,Lar.,Ac.,L.,D.Lag.,: +; D.G.,God.,I,55,bc,U.,I,456,b. Le mot a commencé à faiblir au début du XVIIe siècle: il est conquis par les Précieuses, et Corneille le supprime partout où il l'avait employé. Il survit encore dans un certain langage juridique (bailler à ferme, bailleur de fonds) et est connu par l'expression "la bailler belle" (où le sens de "donner" est certes un peu oblitéré). Ce n'est donc pas un mort complet. De Coster en fait un emploi remarquable: on n'en dénombre pas moins de 87 exemples dans La Légende⁵⁰. C'est ainsi qu'il traduit l'invocation Da mihi virtutem contra hostes tuos par "baille-moi vaillance contre tes ennemis" (I,39,p.67). Citons encore les exemples: "Que me baillies-tu pour ma pronostication, ô soudard chéri des sacres à la grosse gueule?" (I,20,p.31, et "Bailliez-nous pardon" (III,10).

Bouter. Lar.,B.,L.,D.G.,Ac.: +; God.,I,711,b,712,b,H.,I,670,a - 671,a. Le mot n'est plus usité que dans les campagnes à partir du XVIIe siècle⁵¹. En dehors du composé s'entre-bouter, le poète ne l'emploie qu'une fois: "Il boutait sans cesse le museau dans les trous de rats et de taupes" (I,23,p.35).

49 Ka locution a été supprimée sur le ms., f.33

50 Plus un s'entre-bailler. DC a hésité en plusieurs endroits: bailler remplace 2 fois donner sur le ms. et une fois four-nir du ms. à l'Or. Deux corrections en sens inverse sur le ms.

51 Cfr H. Class.,99, D.Lag.,60.

Chaloir. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; H., II, 175, a - 176, b. Le verbe est encore connu par les expressions "Peu me chaut" ou "il ne m'en chaut"⁵². C'est ce dernier idiotisme qu'utilise De Coster, et cela à trois reprises: "Il ne me chault de ta lanterne ni de l'Escorial" (II, 16). Evidemment, dans les trois cas, l'archaïsme est surtout orthographique⁵³.

Chiquenauder. L., Lar., Ac., D.G., God.: o; B., H., I, 635, b, II, 270, a. Ce mot est assez rare: on ne peut guère trouver d'exemple que chez Marnix et Brantôme. "Voilà que cette autre me chiquenaude sans cesse" (III, 28, p. 284).

Choir. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; T.L., II, 348-353, H., II, 239, a, D. Lag., 86. Ici, l'archaïsme est assez délicat car il importe de distinguer les divers temps du verbe⁵⁴. Celui-ci n'est guère archaïque tant qu'il n'est employé qu'à l'infinitif (III, 22; V, 7 et passim): à peine le lecteur le ressent-il comme un substitut élégant de tomber. Le passé simple, lui, est déjà nettement littéraire, au pluriel surtout: "Il chut" (III, 43), "Les hommes nus [...] churent à genoux" (III, 16); quant au futur il est totalement archaïque⁵⁵: "il n'y cherra point" (III, 11). Il est cependant significatif de voir que De Coster emploie ce verbe aussi souvent qu'il le peut à la place de tomber⁵⁶. Nous verrons plus loin à quoi répond cette préférence.

Chopiner. L., Lar., D.G.: populaire; B.: + et "assez usité dans le nord de la France" (I, 642, a); Ac., God., IX, 85, c-86, a, H., II, 276, b. Ce verbe, bien connu des lecteurs de Rabelais, n'est utilisé que 2 fois dans l'Ulenspiegel ("Claes chopina très bien". I, 56, p. 98; autre exemple en III, 22).

Cuider. Ac.: o; B., Lar., L., D.G.: +; T.L., II, 1128-1131, H., II, 672-674, a. Cet archaïsme, vigoureux au point de n'être plus compris du locuteur, constitue un hapax dans la Légende: "Je cuidai mourir" (III, 44)⁵⁷.

52 En dehors de ces expressions, il meurt lentement au XVII^e siècle (Cfr Br., III, 77, 88, 91, 107 et 314, D. Lag., 80). Mais il était déjà complètement impersonnel au XVI^e (Br., II, 345-346).

53 La présence de compléments, introduits par de, renforce l'impression d'arch. Cfr Gr., § 701, 12°

54 Cfr Gr., § 709, 13°.

55 Le DG le déclare tout à fait inusité (I, 431, a).

56 Tomber est corrigé en choir en plusieurs endroits sur le ms.

57 Cfr H. Disp., 84-85 et Br., III, p. 98, 102, 109, 341. Rien dans la langue ne peut aider le sujet parlant à comprendre ce verbe. Outrecuidant (Cfr infra s.v. outre cuider) ne lui est d'aucune utilité, le sens de l'élément verbal y ayant disparu. DC a corrigé une fois cuidant en croyant du ms. (f. 426.A) à l'Or. (II, 18).

Douloir. S.v. se douloir: B., L., Ac., D.G.: +; Lar., T.L., II, 1995-1997, H., III, 261-262, D.Lag., 164. Comme dans le cas précédent, nous sommes en présence d'un mot bien mort⁵⁸, dont les dictionnaires ne connaissent que la forme réfléchie. En fait, douloir était devenu unipersonnel depuis longtemps: selon Palsgrave "je me deult" était déjà rare; c'était également l'avis de tous les grammairiens du XVIIe siècle. Au XVII, on ne le retrouvera que chez les auteurs comme M. Regnier. A l'archaïsme assez audacieux que constitue l'emploi de ce verbe, De Coster ajoute encore l'artifice d'une graphie antiquisante: "Qu'est-ce qui te deult, commère?" (I, 5, p. 9). Mais encore une fois, on n'en peut relever qu'un exemple.

Embâtonner⁵⁹. Ac. B., D.G.: o; L., Lar., H., III, 327, b-328, a. Au XVIIIe siècle, ce mot n'était déjà plus employé que par les burlesques. Il n'est utilisé qu'une fois dans l'Ulenstepiel, en compagnie d'un autre mot qui l'explique: "Il manda par son de cloche, à tous et un chacun, de courir sus bien armés et embâtonnés à tous mendiants et bélêtres" (III, 43, p. 338).

Enamourer. Ac.: o; B., D.G.: +; L. ne peut donner d'exemple postérieur au XVIIe siècle⁶⁰; Lar., H., III, 388, a, God., IX, 447, c. La forme réfléchie s'énamourer est restée en usage plus longtemps. De Coster se sert du mode actif dans une lettre dont la teneur en archaïsmes est assez élevée: "La, nous les enseignerons à devenir diables femelles et sucubes, énamourant tous les riches bourgeois et nobles hommes" (IV, 6, 375).

Follier. B., L., Ac., Lar., D.G.: o; God., IV, 51, H., IV, 147. Ce mot plaisant n'est utilisé que deux fois: "Pèlerin pèlerinant ne peut follier de séjour" (I, 39, p. 63) et "Fou folliant" (I, 57, p. 105)⁶¹. Dans ces exemples, on notera la présence de figures phonétiques.

Se gausser. L., Ac., Lar., D.G.; B.: +; God., IX, 689, c. H. IV, 281, a. Il s'agit ici d'un archaïsme très léger, si archaïsme il y a⁶². Mais De Coster aime à se servir avec abondance

58 Cfr Br., II, pp. 185 et 345

59 Il avait auparavant le sens assez large de "armer". DC lui donne l'acception la plus immédiatement accessible au lecteur moderne. C'est le sens qu'on trouve chez Marnix (t. I, p. 25).

60 Lar., VII, 489, b cite un exemple de M. Régnier et un autre de F. L. Courier, deux auteurs qui pratiquèrent l'arch. "marotique".

61 Ici, le sens est donc "faire le fou" et non "folâtrer".

62 Ce verbe connaît depuis la seconde moitié du XIXe siècle un regain de faveur remarquable (aujourd'hui, il s'est complètement désarchaïsé). De plus, DC n'utilise pas gausser + Co. D. Sur son ms., f. 631, il remplace "en riant" par "se gausssant".

d'un archaïsme discret, à le préférer systématiquement à son homologue plus moderne, lui rendant une fréquence et une aire d'emploi qu'il n'a plus dans la langue moderne, tout vivant qu'il soit. Nous nommons ce phénomène d'ordre quantitatif (dont nous aurons à reparler à plus d'une reprise) une pesée. On peut l'invoquer ici, car se gausser revient 36 fois, et est soutenu par un substantif gausseur.

Huier. B.,Ac.,L.,Lar.,D.G.,H.: o;T.L.,IV,1222-1223, God.,IV, 521,b,FEW,IV,506,ab.

C'est pour rendre le sifflement du vent⁶³ que l'auteur a resuscité le verbe médiéval huier⁶⁴, et cela à 5 reprises: le vent huiant dans les cheminées" (I,85,p.165). Nous aurons l'occasion de nous étendre plus longuement sur ce terme dont la valeur onomatopéique fait toute la qualité.

Mélancolier. L.,Ac.,Lar.,D.G.: o;B.: +; God.,V,222,a; H.,V,195, b. Ce verbe meurt au XVI siècle et n'apparaît qu'une fois dans l'oeuvre (II,3); mais il est à replacer dans un contexte où abondent les expressions du genre "entrer en mélancolie" (I,47) ou "brasser mélancolie" (Cfr infra)⁶⁵.

Morguer⁶⁶. B.,Ac.,D.G.: +; Lar.,L.,God.,V,409,bc,H.,V,336,a.

Exemple unique: "Un homme de loi bien morguant" (I,20,p.31).

63 Dans le ms.,DC utilise aussi huier en parlant de personnes (II,15,f.435). Dans les 2 cas, le verbe a été corrigé en huier (et "vociféra, huia et ulla" se réduit à "vociféra") L'auteur a ainsi évité une disparate sémantique. Ailleurs, chanter se substitue à huier (du ms.,f.418, à Or.,II,8).

64 Ce verbe possède visiblement le même sens que le wallon hûzer, sens que huier n'a jamais eu. DC commet donc une légère faute historique, sans conséquence, le terme n'étant pas connu du contemporain. Huer possédait divers sens en A.F., et notamment celui de "appeler en sifflant" (Cfr God.,IV, 521,bc); c'est d'ailleurs toujours huer qui sert à désigner le cri du milan. Quant au verbe voisin, huir, dont la forme pourrait également provenir (cfr F.E.W.,IV,501-506) nous avons pu le retrouver dans Chantecler d'Edmond Rostand, où il désigne le cri de la chevêche (Paris, 1910,pp.86 et 87).

65 Le verbe disparaît 3 fois du ms. à Or. (2 fois au profit de "entrer en" et "brasser mélancolie"). En 2 autres endroits, il disparaît totalement sur le ms.

66 L'époque à laquelle écrivait DC semble encore connaître le verbe, mais sous son seul aspect transitif: morguer quelqu'un, le traiter avec hauteur. B. ne déclare vieilli que l'emploi absolu (II,588,c); peu après, le DG ne connaît déjà plus le sens "avoir de la morgue" et déclare l'autre vieilli. Cfr H. Class.,250, & D.Lag.,330 (s.v. morguant et morguer).

Occire. B.,L.,Ac.,Lar.,D.G.: +; T.L.,VI,974-977, H.,V.,487,a-488,a, D.Lag.,346. L'auteur n'emploie le verbe que trois fois, et au participe passé, seule forme qui, avec l'infinitif, ait encore quelque existence (III,35 et 36)⁶⁷. Cette discrétion ne peut manquer de surprendre, car il s'agit là d'un terme courant sous la plume de ceux que tente l'archaïsme.

Ouïr. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: + (Ces dictionnaires distinguent soigneusement les temps où le verbe est inusité); God.,V,583-584 et 647,b, H.,V,559-561, D.Lag.,355. Comme dans le cas de occire, De Coster évite de choquer par l'emploi de formes trop désuètes, comme le futur ou le subjonctif⁶⁸. On ne trouve guère dans la Légende que l'impératif ("Or çà, oyez", I,51), l'infinitif (III,44), le participe passé ("Furent ouïs", III,32) ou le passé simple ("Puis nul n'ouït, I,74). Etant donné que le verbe est connu par quelques formules ("Ouï dire", "oyez") et encore employé dans un certain haut langage, notre auteur ne balance pas à l'utiliser une vingtaine de fois.

Outrecuider. S.v. outrecuider: Ac.,B.,D.G.: o; L.,Lar.: +; God.,V,670,a: s.v. s'outrecuider: Ac.,L.: o; B.,Lar.,D.G.: +; T.L.,VI,1431-1433,D.Lag.,355. Ce verbe peut être facilement identifié par le lecteur, qui connaît le participe outrecuidant et le substantif outrecuidance; outrecuider n'apparaît qu'une fois: "J'outrecuide assez de mon savoir-faire" (I,57,p.102). Le participe substantivé apparaît également.

Ouvrer. B.,Ac.,D.G.: +;L.,Lar.,God.,V,676,b,H.,V,571-573,a. De Coster emploie ce verbe, tantôt pour traduire l'idée générale de "travailler"⁶⁹ ("Ceux qui geignent quand il faut ouvrer", I,19), pour laquelle il utilise également besogner (III,33)⁷⁰ ou faire oeuvre (I,19), tantôt au sens d'"ouvrager" ("Belles croisées bien ouvrées et fenestrées de petits carreaux", III,28).

67 Cfr H. Disp., 55-56. Le verbe disparaît une fois sur le ms.

68 Cfr. H Disp.,45.

69 Cfr. H Evol., 77-78.

70 Sur son ms, f.581, DC remplace travailler, par besogner. Le mot est donné comme familier (parfois comme vieux) par les dict. du XIXe siècle. Quand ceux-ci ne fournissent pas de commentaires, leurs exemples sont empruntés à Brantôme et La Fontaine (cfr Mots et dictionnaires, p.167).

Pèleriner. Ac., D.G.: o; B.: +; Lar., L., T.L., VII, 592, H., V, 706, b, F. E.W., VIII, 234. Pour son Livre premier⁷¹, l'auteur a tenu à utiliser ce mot au sens très précis, que ne rend pas le terme plus usuel pérégriner. Sauf erreur, on le rencontre 11 fois, et notamment dans des formules du type "pèlerin pèlerinant" dont nous aurons à reparler. Citons-en un exemple: "Pèlerin pèlerinant, veux-tu pèleriner à travers sauces et fricassées" (I, 35, p. 54).

Profilier. B., Ac., L., D.G., Lar. : o; T.L., VII, 1508, H., VI, 78, a: porfiler. A côté de "bonnets [...] profilés d'or" (II, 18), l'artiste utilise également profilure.

Patrociner. L., Lar., Ac., D.G.: +; B., II, 811, d: + et "se joint ordinairement au verbe prêcher"⁷²; T.L., VII, 490, H., V, 685 b - 686, a, F.E.W., VIII, 24, b. "Et ainsi patrocinant, je sustente ma pauvre vie" (II, 18, p. 211), "Le voulant patrociner" (I, 70, p. 130). Sept occurrences.

Quérir. B., L., Ac., D.G.: +; H., VI, 280, b-281, b. God., X, 458, ab. Ce verbe apparaît à 12 reprises et très souvent à l'infinitif, forme la plus vivante⁷². Le sens en est assez large: chercher, chercher à obtenir, aller chercher. L'archaïsme, une fois de plus, est assez discret: le mot est encore usité dans un style qui se veut noble, et les composés acquérir, etc., dotés d'une consistance qui fait défaut au simple, assurent sa stabilité. "Quand tu voudras quérir douleur nouvelle" (II, 4), "Quérir justice" (III, 43)⁷³.

Se revancher. L., B., Lar., Ac., D.G.⁷⁴; D.Lag., transitif (revancher qqn): D.G.: +; B., H., VI, 578, ab, God., X, 568, c, F.E.W., XIV, 468. De Coster emploie ce mot, qu'on trouve en abondance sous la plume de George Sand⁷⁵, aussi bien sous sa

71 Le verbe n'apparaît que dans ce livre, essentiellement pour des motifs thématiques: pour une faute bénigne, les juges de Damme ont condamné l'Espiegle à errer trois ans sur les routes d'Europe et à ne revenir que muni du pardon pontifical. DC se sert de ce long vagabondage pour introduire dans son oeuvre les meilleures des farces popularisées par l'Ulenspiegel traditionnel. Ailleurs, l'auteur n'hésitera pas à utiliser pérégriner, dans son acception actuelle (ex.: III, 26).

72 Cfr H. Disp., 47-49, Lar.

73 DC a substitué quérir à chercher sur son ms. (I, 2).

74 Ces dictionnaires considèrent souvent le mot comme familier.

75 Cfr. L. VINCENT, op.cit., p. 174.

forme transitive ("Revancher leur maître", IV,7) que sous sa forme pronominale ("e se revanchait point", IV,11). Il s'agit d'un archaïsme très léger⁷⁶.

Ricasser. B., Lar., Ac., D.G.: o; F.E.W., X, 399, ab, H., VI, 597, b, L. (s.v. ricaner). Ce verbe dont regorgent les Légendes flamandes est également courant, quoique dans une moindre mesure, dans l'Ulenspiegel; il y constitue un substitut très expressif de ricaner: "Ricassant coïment et bassement" (I,82), "Tenant son fouët et ricassant" (II,15), "L'hôte ricassait en servant" (III,40). Au total, 17 occurrences⁷⁷, le plus souvent sous la forme participiale.

Seoir. B., Lar., Ac., D.G.: +; L., H., VI., 765, b, God., VII, 383, b. On ne compte dans la Légende qu'un seul exemple de ce mot qui vieillit au XVII^e siècle⁷⁸: l'impératif "sieds-toi là" (I,57), dont se souviennent sans doute les lecteurs de Cinna.

Souper. L., Lar., D.G.: +; B., Ac., God., VII, 515, a, H., VII, 59, a, D. Lag., 455. Ce mot n'est évidemment vieilli que pour le lecteur français du centre, qui désigne du nom de dîner ce que le belge et le bourguignon nomment souper⁷⁹. De Coster en fait un emploi assez régulier (III,6 et passim)⁸⁰.

76 Autres exemples en I,3 et en II,15.

77 DC n'a guère pu emprunter ce mot qu'à Rab., lequel, d'après Sainéan, en est le créateur (L.Rab., II, 114; en fait, Sainéan se trompait, puisque Rab. est de 1552 et Cretin, qui l'utilise, de 1527). Voici ce qui autorise à le penser: le verbe, quoiqu'ayant une existence dialectale, est resté extrêmement rare et n'est pas attesté en dehors des oeuvres de Schélandre et de Cretin (Cfr God., VII, 186, a); il y a manifestement le sens de "sourire, rire". Ce sens est également celui qu'il faut donner à l'exemple unique de Rab. ("A ces mots les filles commencèrent ricasser entre elles", Quart Livre, LII, p.703). Mais ici, le contexte n'est pas très éclairant et le lecteur moderne le plus attentif peut comprendre "ricaner" ce que ne manquent pas de faire, au demeurant, les traducteurs de Rab. en français moderne. DC, qui emploie le mot en ce sens, a donc pu le lire dans le Quart Livre. Sur le f.345, il remplace cependant "riant" par "ricassant".

78 Cfr H.Disp., 49, H.Class., 360 et D.Lag., 447-448.

79 Cfr ULLMANN, Précis de sémantique française, pp.247-248, A. DAUZAT, Le génie de la langue française, Paris, 2^e éd., 1946, pp.103 ss, et Précis d'Histoire de la langue et du vocabulaire français, Paris, 1949, pp. 225 ss.

80 Le substantif est également courant.

Truffer⁸¹. Ac., L., D.G.: o; Lar.: +; B., God., VIII, 98, ab, H., VII, 363. De Coster n'emploie qu'une seule fois ce verbe qui meurt au XVIIe siècle⁸²: "L'un deux indiqua du geste qu'il tenait Ulenspiegel pour un niais et l'allait truffer très-bien (III, 35, p. 314).

Vilener. B., L., Lar., Ac., D.G.: o; God., VIII, 240, c-241, ab, H., VII, 472, b-473, a. L'auteur semble se méprendre sur le sens de vilener, qui signifiait "outrager, traiter avec mépris", et qui se construisait avec un régime (vilener quelqu'un, vilener une vertu). Mais cela a-t-il une importance, du moment que son "vilain vilenant vilenie" où la redondance est manifeste est senti comme une réussite? (I, 57, p. 105).

b) Néologismes.

Angeviner.

Il s'agit ici d'un néologisme de situation, à la valeur toute momentanée. On ne le rencontre que dans la chanson politique d'Ulenspiegel dont le refrain est: "Oh! L'angevine déconfiture", par allusion à la tentative de coup d'état du Duc d'Anjou:

Les Etats Espagnolisés

Mais non Angevinés (V, 5, pièce 14, vv. 4-5)

81 Un problème de critique textuelle se pose ici. Dans Déf., J. Hanse a corrigé trupher (leçon fournie par Or. et les épreuves) en truffer, alors que nous ne possédons pas le ms. de ce passage. Les raisons de M. Hanse, qui a bien voulu nous les communiquer, sont les suivantes: 1) C'est le genre d'arch. graphiques que DC élimine finalement dans beaucoup de cas; 2) Le typographe a pu mal lire. On ne peut cependant s'empêcher de penser qu'il y a là une modernisation illicite du texte: 1) L'auteur a gardé d'autres traits orthographiques archaisants, et notamment dans le cas de mots déjà désuets par eux-mêmes. 2) Dès lors, pourquoi vouloir absolument corriger la leçon donnée par les deux seuls témoins de sa volonté: les épreuves et l'édition de 1867? 3) D'autre part, il est difficile de croire qu'un typographe a pu corriger truffer en trupher, lectio difficilior; une correction de trupher, mot inconnu, en truffer, mot inconnu, n'aurait rien eu, elle, de surprenant. Je pense donc qu'il faut conserver trupher (graphie que DC a pu lire dans Rab.).

82 Cfr L. Rab., II, 118.

Angevinés est donc une création qui vient répondre à l'Es-pagnolisés du v.4. Ce dernier mot est courant chez Van Meteren (e.g.f.154, v^o, a) et chez d'autres écrivains de la même époque⁸³.

Baudoyer.

Il s'agit d'un terme plaisant forgé pour entrer dans une de ces allitérations dont nous avons déjà parlé: "Messires baudets baudoyant, montez sur mon bateau" (III,27,p.273). En créant ce verbe, notre auteur a inconsciemment retrouvé une ancienne source de dérivation fort en honneur au XVI^e siècle, où il était fréquent que l'on tirât d'un nom d'animal un verbe marquant l'imitation de cet animal⁸⁴. Dans le même chapitre, où il est surtout question d'ânes, De Coster n'a pas craint d'inventer également:

Hihanner.

"Le batelier parla à l'oreille du garçonnet hihannant à côté de lui sur le bateau" (p.274).

Brasser mélancolie.

On a rangé cette locution parmi les néologismes parce qu'elle a pour base une extension de sens du mot brasser, qui avait parfois un sens figuré (H., I, 688, ab)⁸⁵; cette dernière signification s'est conservée dans la langue moderne, mais avec une connotation péjorative (Cfr L. et F.E.W., I, 483, a). Ajoutons à cela l'archaïsme syntaxique consistant en la suppression de l'article devant mélancolie⁸⁶, et nous obtenons une image parmi les plus réussies de l'Ulenspiegel (image que la langue moderne n'ignore pas lorsqu'elle dit "broyer du noir"). Parmi les 14 exemples de cette ingénieuse locution, épinglons: "Un jour, Charles, revenant de guerre, le vit ainsi brassant mélancolie" (I, 18, p.28). L'image est d'autant plus frappante qu'elle sert parfois à ouvrir ou à clore un chapitre; dans ce dernier cas, le lecteur emporte avec lui la vision du

83 Le mot existe dans quelques dict. (cfr Mots et dictionnaires, p.665)

84 Cfr, H.Disp., 172. Mais ce cri n'est que subsidiairement que ces termes désignent le cri de l'animal.

85 Cfr Brasser mesaise, expression rare (cfr J.HANSE, Archaïsme et poésie dans la Légende d'Ulenspiegel, dans Cahiers de Midi, n°25-26, 1969, p.4).

86 Par deux fois, le substantif recouvre une certaine indépendance: "Dans l'entre-temps, le roi Philippe brassait farouche mélancolie" (III, 24, p.267; DC avait d'abord écrit: "brassait aigrebile et farouche mélancolie"); "Un seigneur de bonne trogne, brassant quelque mélancolie" (IV, 1, p.351).

personnage s'éloignant et remâchant de sombres pensées⁸⁷. Notons enfin que la formule se présente le plus souvent au participe.

Califourchonner. P. GUERIN, Dictionnaire des dictionnaires: s.v. Califourchonné (II,491,c). Avec ce verbe, nous sommes également en présence d'une des meilleurs créations de la Légende⁸⁸: "Califourchonnant son âne" (I,57). "Califourchonnant côte à côte" (III,18), "Cependant Lamme et lui califourchonnaient jambe de ci, jambe de là sur leurs ânes" (III,26). Ce long verbe astucieusement forgé sur l'expression complexe à califourchon revient 7 fois, le plus souvent en début ou en fin de chapitre.

Capitainer et décapitainer⁸⁹

Ont de nouveau été fabriqués pour les besoins d'une allitération. Ulenspiegel, promu au rang de capitaine, fait ainsi sa profession de foi: "Je capitainerai de tout mon

87 Ex.: "Et il s'en fut brassant mélancolie", "Ulenspiegel le chercha partout et ne le trouvant point, brassa mélancolie" (III,13 et 14, p.249).

88 Le mot est passé dans le vocabulaire de Camille Lemonnier, qui reconnaissait en DC un pionnier, et de là dans le Dictionnaire des dictionnaires de P.Guérin et dans deux oeuvres de J.K.Huysmans (Cfr Cr.,165). On observera en effet que califourchonner est transitif chez Lemonnier et Huysmans, alors que logiquement la locution à califourchon sur aurait dû donner naissance au verbe califourchonner sur. DC offre les deux constructions, mais a une préférence marquée pour la transitive. On trouve une création à peu près parallèle chez Claude LE PETIT, La Chronique scandaleuse ou Paris Ridicule, apud P.L.JACOB, Paris Ridicule et Burlesque au dix septième siècle, Paris, Nouv.éd. rev. et corr. avec des notes, 1858, p.34, dans la pièce Henry IV:

Il faut aussi que je te raille,
Vieux Héros califourchonné
Pourquoy sers-tu là, Roy berné,
De passe-temps à la canaille?

Mais il s'agit ici d'un verbe signifiant "poser à califourchon" (part.passé et non présent), donc légèrement différent du nôtre. F.E.W., III,890,b, connaît acalifourchonné, s'acalifourchonner, encalifourchonné.

89 Qui rappelle les nombreuses compositions en de- de la Pléiade (cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.272-283). F.E.W., II,256, cite, sans réf., un capitainer, 'agioter', provenant de l'argot ique capitaine, 'agioteur', datant de 1837.

petit pouvoir, et ainsi capitainant, j'ai grand espoir, si Dieu m'aide, de décapitainer Espagne des Pays de Flandre et Hollande" (IV,17,p.406).

Frisser⁹⁰.

Ce mot est systématiquement préféré à frissonner (employé en I,8). Cela donne des expressions telles que "Toute frissante" (I,5,15 et 80), "frissant d'angoisse", "frissant de peur" (III, 3 et 10). Cette belle création, revenant 11 fois, n'est jamais employée qu'au participe ou en fonction d'adjectif verbal.

Graphiner.

Le néologisme est ici d'ordre sémantique. Grafigner, en effet, est une variante de égratigner ("gratter avec les ongles"), très courante au XVI^e siècle: on la retrouve aussi bien chez d'Aubigné que chez Des Periers ou Rabelais. De Coster lui donne le sens imprécis de "gagner petitement" ou de "compter avec ladronerie" lorsqu'il met en scène de vieilles catins "au visage étroit, aux épaules décharnées qui faisaient de leurs corps boutique pour l'économie, et liard à liard graphinaient le prix de leur viande maigre" (III,23,p.283). J. Hanse pense que "De Coster l'a sans doute employé dans le sens de grapiller: tirer un petit profit de"⁹¹. C'est très possible; de toute façon les deux verbes ont une origine commune (Cfr F.E.W.,XVI,350,b-352,a), et graphiner a pu exister en ce sens dans un texte que le poète aurait eu l'occasion de lire⁹². D'autre part, le F.E.W. connaît grapigner au sens de "commettre de petits vols" (XVI,350,b).

§ 5. Le verbe non-archaïsant et la pesée lexicale.

Le stylisticien, non content d'identifier, de dénombrer, de classer et d'apprécier les faits authentiquement désuets,

90 Le mot n'est donné que par H.,IV,218,a, avec l'acception "siffler", passer avec une sorte de sifflement"; un autre sens qui se rapproche plus du nôtre est "frémir d'impatience"; le F.E.W. ne fait pas mention de ce verbe.

91 Déf.,483.

92 En dehors du catalogue de sa bibliothèque, au demeurant assez pauvre, nous avons peu de renseignements précis sur les lectures de DC. On peut cependant être sûr d'une chose: en tant qu'employé à la commission royale chargée de la publication des lois anciennes, il a pu lire pas mal de chroniques et de documents restés inédits.

doit encore savoir se pencher sur les éléments qui les entourent. C'est tout le problème du contexte, dont nous n'avons cessé de rappeler le rôle capital. Dans le cas présent, après avoir étudié la catégorie du verbe sous l'angle de l'archaïsme, il est indispensable d'envisager les unités qui sont restées dans l'ombre, et de voir si elles corroborent ou contrecarrent l'action des termes obsolètes. N'étudier, exclusivement, que les néologismes ou les archaïsmes serait, selon le mot de Matoré, transformer l'étude en une "contribution à la tératologie"...

Première constatation: de nombreux verbes qui ne sont pas vraiment archaïsants viennent prêter l'appui de leurs formes à d'autres mots de leur famille qui, eux, le sont. Avec les verbes à préfixe entre-, nous avons déjà eu l'occasion d'étudier le plus voyant parmi ces microcosmes verbaux. L'existence de ces familles lexicales soutient en quelque sorte la vie des éléments archaïques qui s'en détachent, assurent au lecteur une plus grande familiarité avec eux, l'aident à n'être pas étranger à ces mots. Fournissons quelques exemples: l'existence du verbe vilipender, encore connu (I,47), familiarise le lecteur avec le désuet vilipendement qui va suivre, mander soutient mandement comme humer soutient humage, affoler affoleur, ajourner ajourneur, etc. Les familles peuvent être assez larges et s'étendre à des expressions complexes: nous avons déjà signalé le cas du trio mélancolier, brasser mélancolie et entrer en mélancolie, soutenu par de nombreux emplois du simple mélancolie⁹³. Mais pour nous borner au domaine du verbe, nous citerons encore l'exemple du tour appréhender au corps, qu'on retrouve dans de nombreuses formules du type

93 Notamment dans des expressions où le substantif est mis en valeur, comme "Végétait en maigre mélancolie le rejeton dolent du sublime empereur" (I,18,p.28).

happer au col, happer au collet, tenir au col, saisir au corps, etc.

La constitution de telles familles est un des facteurs qui assurent au style de Charles De Coster une cohésion assez forte; l'auteur évite ainsi l'irritation que pourrait susciter chez le lecteur le trop grand nombre de mots disparates ou non compris, trop étrangers à la langue normale. C'est là une victoire assez importante pour qui se risque à manier l'archaïsme.

Une deuxième remarque concerne le phénomène que nous nommons pesée. Il est dans la Légende une catégorie de mots qui, tout en restant d'un usage régulier dans la langue littéraire, sont cependant moins fréquemment utilisés que leurs synonymes non marqués. Ces termes seconds sont encore réservés à tel niveau diaphasique, ou n'interviennent que dans tel type de contexte, et avec tel ou tel environnement, contrairement au terme neutre utilisable dans tous les cas. Prenons l'exemple de celer (I,25) verbe encore usité, mais plus rarement que cacher et dans des textes d'un style soutenu exclusivement⁹⁴. Le substituer systématiquement à cacher serait "appuyer sur l'outil", comme dit Robert Vivier. Dans une oeuvre comme l'Ulenpiegel, parsemée d'éléments obsolètes, ce phénomène revêtirait rapidement une fonction archaïsante.

Le procédé de la pesée est assez sensible pour plusieurs verbes. Il est voyant dans le cas du tour réciproco-mutuel. En employant s'entre-dire à dix-sept reprises et dans un contexte où abondent les verbes de même type, De Coster exerce bien une pesée: s'entre-dire peut ne pas être vieux,

94 D.Lag., 77.

il participe cependant à tout un climat stylistique essentiellement orienté vers des fins archaïsantes. Le participe affolé est préféré à l'adjectif fou, et cela près d'une trentaine de fois⁹⁵. Il devient même une sorte d'épithète de nature s'appliquant exclusivement à la mère de Nele, qui, torturée comme sorcière, "est affolée à cause de la grande souffrance" (I,40, p.67): "Katheline l'affolée" (II,15 et passim), "Katheline, l'affolée" (III,28). Raconter est plusieurs fois sacrifié à conter (II,17) comme tomber l'est à choir et mourir à trépasser; dauber est systématiquement substitué à battre et à frapper: "Il le dauba du poing" (III,27), "Quand Ulenspiegel revenait au logis, se plaignant d'avoir été daubé en quelque rixe" (I,9)⁹⁶; humer, qui signifie parfois "sentir", revient une bonne douzaine de fois dans le sens de "boire" ("Humant sa septième pinte", II,8, "Humez le piot joyusement", IV,16); mander, aussi employé dans le sens de "faire venir", se substitue à plus de vingt reprises à commander (notamment dans cette formule redondante: "Il mande et ordonne", IV,8, p.385); ne sonner mot⁹⁷ revient 15 fois pour ne dire mot⁹⁸ ("Qui ne m'en a point sonné mot", I,61); navrer (I,32) est préféré à affliger ("Qu'est-ce donc qui la navre?", I,8), octroyer à donner et permettre ("Octroyez-moi de voir", II,12, p.196; "M'octroyez-vous permission de tenir mon vœu à la halte prochaine?", II, 18, p.211), ainsi que gât à se trouve (II,20).

95 Les dict. du XIXe siècle réduisent son emploi à l'état provoqué par une passion (cfr Mots et dictionnaires, pp.47-48).

96 En I,9 le verbe remplace frotter, de Can. au ms. Ailleurs, le ms. corrige frapper en dauber. S'entredauber disparaît du ms. à l'Or. (I,12)

97 Cfr G. KASTNER, Parémiologie musicale, pp.75-76, et H.,VII, 31,a. Les dict. modernes déclarent l'expression figurée et familière.

98 Qu'on trouve cependant dans le texte, avec "répondre mot".

En outre, pour conter les aventures qui se passent "Au pays de Flandres et ailleurs", le verbe vaguer est 26 fois préféré à vagabonder. Enfin, des verbes courants dans certaines locutions sont appliqués à d'autres contextes: c'est le cas du type mener grand bruit (I,9); qu'on retrouve dans d'autres expressions comme mener grand vacarme de roquetaille (IV,1) ou dans mener noces et festins, avec ses différentes variantes ("Mener noces et ripailles", I,57; "Mener noces de friture et ripailles" I,36, etc.)⁹⁹.

Çà et là on note de petites préférences frisant la recherche: chiffrer pour calculer (I,35), griller pour grillager (IV,3), entendre pour comprendre (I,36). Entrer en fâcherie, formule typiquement classique, est préféré à "commencer à se fâcher" (I,36)¹⁰⁰; le même choix s'étend à entrer en joie (I,57), en curiosité (H,8), en rage (V,7), en fureur (I,70) ou en mélancolie, déjà cité¹⁰¹. Louer cède le pas à louanger

99 Autre pesée légère. Le verbe baiser est toujours utilisé en lieu et place de embrasser. Les dictionnaires ne déclarent pas cette acception vieillie, mais on peut voir qu'elle commence à sortir d'usage, le tour tendant à ne plus s'utiliser que dans le sens de coïre. Flaubert, dans son Dictionnaire des idées reçues, conseillait: "Dire embrasser - plus décent" (Edition diplomatique des trois manuscrits de Rouen, Paris, Naples, Nizet, Iguori, 1966, p.149). Tous les exemples fournis par les dictionnaires modernes semblent montrer qu'on n'utilise plus le verbe qu'avec "les mains", "la joue" comme complément d'objet direct. (cfr Mots et dictionnaires, pp.147-148). Plus de 20 fois, DC utilise le verbe avec un nom désignant une personne comme régime.

100 D.Lag., 218. Le mot fâcherie semble avoir légèrement vieilli au XVIIIe siècle (cfr Mots et Dictionnaire, p.708).

101 Le tour "entrer en" (commencer quelque chose) ne devient moins fréquent qu'au XVIIe siècle (où il ne s'applique plus qu'à des sentiments: "en transes" "en fureur", etc). Cfr God., III, 298, a, IX, 491, b, T.L., III, 676-678, D.Lag., 194, F.E.W., IV, 773, b (qui donne surtout des ex. de mfr).

("Puis, la louangeant, il lui parla de ses beaux cheveux" I,27, p.37) et s'appeler à avoir nom (III,2). Recouvrer se substitue à recupérer (III,31), se pâmer à s'évanouir (II,17) et se mouvoir à bouger ("Ils se mouvaient à cause de la douleur", III, 2, p.221), tandis que faire oeuvre et besogne (I,37) traduisent travailler (I,19). On le voit, ce ne sont là que des préférences légères, parfois impondérables, et qui dans un contexte moderne ne frapperaient pas toujours. Mais, s'additionnant, se mêlant aux pesées plus accusées et aux véritables archaïsmes, ces mots privilégiés contribuent à donner à La Légende son aspect à la fois si travaillé et si familier.

Les quelques illustrations fournies font sans doute entrevoir l'importance du phénomène de la pesée: De Coster a su déployer un riche vocabulaire dont les éléments sont en soi peu archaïsants, mais il a gonflé l'importance de ces mots dans des proportions peu banales, anormales en certains cas, il a accusé des préférences remarquables, qui vont en général dans la direction d'une plus grande élégance.

On notera qu'en volume, ce phénomène atteint des dimensions considérables et touche un très grand nombre des verbes de l'oeuvre. On est ainsi conduit à penser qu'il est peut-être presque aussi important dans le style de De Coster que l'utilisation des mots proprement archaïsants; ou plutôt, que l'un ne va pas sans l'autre. Des verbes tels que follier ou califourchonner sont les touches de couleur vive, les coups de pinceau voyants qui viennent prendre place sur un fond tout en nuances, tout en menus traits délicats, mais qui convergent tous pour se fondre dans une vaste composition où l'élégance a sa place comme la truculence... Sans doute commence-t-on déjà à entrevoir pourquoi les critiques ont pu, à propos de la même oeuvre, prononcer des jugements aussi contradictoires que ceux dont nous avons fait état plus haut.

Le classement en archaïsmes sémantiques, morphologiques et par combinaison préfixale est dicté par la nature des verbes eux-mêmes. Ces trois premières catégories possèdent entre elles un trait commun: la base en est, pour chaque unité, un mot encore vivant, parfaitement connu du lecteur. L'archaïsme ne réside que dans le traitement appliqué: choix d'une forme conjuguée tombée en désuétude, mais à travers laquelle on reconnaît aisément le terme familier, déviation sémantique venant donner un visage neuf au mot de tous les jours, ou union de ce mot à un préfixe lui donnant un aspect inaccoutumé. Dans tous les cas, la base reste moderne et identifiable. Nous nous trouvons donc devant 3 types d'archaïsmes peu coûteux, ne heurtant pas par une nouveauté déconcertante. Et ces termes sont assez nombreux: à peu près la moitié du matériel étudié.

En face de ces archaïsmes, à la constitution assez fine, on a ensuite énuméré la liste des verbes plus déroutants dans la mesure où ils n'ont pas pour base un terme immédiatement identifiable. Mais dans ce groupe, il faut encore établir des distinctions, observer des degrés.

Il y a tout d'abord un sous-groupe de verbes à travers lesquels le lecteur n'a de nouveau pas de difficulté à reconnaître l'équivalent moderne, les termes marqué et non marqué étant en effet morphologiquement proches: c'est le cas de abrévier ou du très expressif ricasser, dont la ressemblance avec abrégé et ricaner saute aux yeux. D'autre part, il est à peine utile de le faire remarquer, certains de ces mots possèdent des parents plus ou moins lointains dans la langue d'aujourd'hui; le rapprochement de abrévier avec abréviation s'impose d'emblée. On n'est donc pas arrêté dans sa lecture par l'opacité du terme.

Il y a ensuite une seconde catégorie d'archaïsmes qui sont connus, pour appartenir à un niveau diaphasique élevé mais encore pratiqué: choir, ouïr, seoir. Les autres cas se caractérisent souvent par leur appartenance au registre de la truculence; mais ici encore chopiner, assotir ou califourchonner sont très intelligibles grâce à la proximité des mots dont ils sont dérivés; de nouveau, le poète a évité l'écueil de l'obscurité et le lecteur peut se laisser aller tout entier au plaisir de goûter ses savoureuses trouvailles.

On voit donc se dégager deux caractéristiques stylistiques de la Légende d'Ulenspiegel: parfaite intelligence des éléments obsolètes et présence d'un contexte où s'opère une pesée lexicale, discrète mais constante, qui oriente la sensibilité du lecteur vers une meilleure réceptivité à l'archaïsme. Sans doute allons-nous voir ces lignes de force s'accuser ailleurs.

C H A P I T R E VI

LE SUBSTANTIF
=====

Dans le domaine du substantif comme dans celui du verbe, l'auteur satisfait aux exigences de l'intelligibilité. Comme précédemment, il a joué de l'archaïsme sémantique et des alternances morphologiques, mais d'autres mécanismes appartiennent en propre à l'espèce nominale. Le trait obsolète peut provenir d'une composition, ou de la substantivation d'une autre classe grammaticale. Mais il est encore un grand trait morphologique qui caractérise les substantifs, les adjectifs et les adverbes: la suffixation. Le jeu des désinences touche un nombre si considérable d'unités et tient une place d'une telle importance dans la technique archaïsante de Charles De Coster qu'il est nécessaire de lui consacrer plusieurs paragraphes. Ce n'est qu'après l'avoir longuement observé que nous aborderons les archaïsmes délibérés, pour passer enfin à des vues plus générales concernant la structure de cet ensemble.

o

o

o

§ 1. Archaïsmes motivés de types divers.

a) Archaïsme et sémantique.

Nous le savons déjà, De Coster sait donner un visage nouveau aux mots qu'il emploie, en gauchissant légèrement leur sens. C'est ce qu'il fait avec:

Accointance, pris au sens de "contact matériel". Le mot signifiait autrefois "rencontre, commerce, relation familière"¹. Actuellement, il ne s'emploie plus guère qu'au pluriel, et assez souvent en mauvaise part ("rapports habilement ménagés"). De Coster étend la signification du terme au point de dépasser les limites anciennes de son aire sémantique, puisque, par un emploi figuré, il le prend au sens matériel de "contact": décrivant le bâton dont il va être fustigé, Ulenspiegel le dit "d'aspect farouche et de dure accointance" (III,11,p.243).

Triomphe, pompe. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,X,810,b,H.,VII,344,a. De Coster emploie ce terme par deux fois, dans des passages où il est question du luxe du vêtement: "Triomphe d'habillement" (II,15) est plus clair².

L'auteur peut également rendre à un substantif son ancienne liberté sémantique, en lui ôtant les connotations acquises au cours des siècles, ou en faisant fi de la spécialisation qui restreint son emploi dans la langue moderne. C'est le cas de:

1 Cfr God.,VIII,24,c, D.Lag.,7. Le sens envisagé ici n'est donné par aucun ouvrage lexicographique. Dans les Contes drolatiques (Ed. Pléiade, p.571) on trouve un exemple du mot au sens de "contact joue contre joue".

2 Cette dernière expression a été supprimée sur le ms. (f.584). Nous trouvons chez Rab.: "Toutes les femmes se mettent en leur triomphe de habillemens" (II,22,p.286). Parfois, "en grand triomphe" retrouve son sens habituel (III,27).

Dortoir, chambre à coucher, B., L., Lar., Ac., D.G., God., H., F.E.W. : o; T.-L., II, 2035: "Schlafgemach". De Coster emploie deux fois dans le même chapitre ce mot qui, normalement, ne désigne qu'une salle contenant plusieurs lits et destinée à une communauté: "Ulenspiegel monta au dortoir du prévôt" (III, 6, p. 230). Cette pièce est, quelques lignes plus haut, nommée "chambre à coucher", ce qui montre bien la synonymie.

Géhenne, torture. B., Lar.: +; L., Ac., D.G.: o; God., IX, 690, c., T.L., IV, 225, D.Lag., 252. Géhinne désignait la torture qu'on infligeait au prévenu afin de le faire avouer. L'institution de la torture se raréfiant, il s'est confondu avec le biblique géhenne, "enfer"³, et n'a plus maintenant d'existence que purement littéraire. De Coster l'utilise dans un syntagme au sens très clair, puisque, par trois fois, il substitue chambre de géhenne à l'expression connue chambre de torture (III, 44 et IV, 5).

Naseaux, narines. B., L., Ac., D.G.: o; Lar., God., V, 471, a, H., V, 398, ab, T.L., VI, 505-506, FEW, VII, 33, a. Ce pluriel était, entre le XIVe et le XVIe siècle, synonyme de "narines"⁴, ce qui permet à notre auteur d'écrire: "Pourquoi ris-tu? demanda Jan de Zuursmoel. Penses-tu que nos naseaux soient d'airain?" (I, 47, p. 82). Il reste que cette attribution de naseaux à l'homme à de quoi surprendre le lecteur moderne, qui la sent comme une image un peu brutale.

Soudard, soldat. B.: +; L., Lar., Ac., D.G. n'en connaissent que le sens péjoratif; H., VII, 45, a, God., X, 692, c. Avec ce substantif, nous sommes sans doute en face du cas de pesée sémantique le plus caractéristique de La Légende. Aujourd'hui soudard ne s'emploie plus qu'en mauvaise part, pour désigner une soldatesque brutale et pillarde; mais il n'en allait pas ainsi auparavant, du moins jusqu'à la moitié du XVIe siècle, voire jusqu'au XVIIe pour la poésie⁵. De Coster le reprend dans le sens général de soldat⁶, sans l'ombre

3 Cfr H. Evol., 106-108

4 Cfr H. Evol., 94 - 95

5 Cfr L. Rab., I, 86 et H. Evol., 116-117

6 Ce dernier mot est rare dans l'oeuvre, sauf dans le chapitre IV, 8 où il entre dans l'aphorisme plusieurs fois répété: "Parole de soldat, c'est parole d'or" (Voir chap. XX). Sur son ms., f. 483, DC corrige "des soldats du duc [d'Albe]" en soudards (III, 3) mais conserve "D'Albe les nomme des soldats" (III, 5; Thyl, pour sa part, nomme les occupants "bourreaux"; soldat était nécessaire pour donner à l'opposition toute sa vigueur).

d'une nuance péjorative. Pour s'en convaincre, il n'est que de jeter le regard sur les contextes où entre le mot: des expressions comme "vaillant soudard" (IV,9), "soudard compatissant" (IV,8), "soudards de la libre conscience" (III,29), ou encore le fait que Thyl confectionne à sa délicate épouse un "costume de soudard" (IV,9) montrent à suffisance que le terme n'est dans l'oeuvre qu'un simple substitut de "militaire"⁷. Il y a cependant des cas où sa valeur dépréciative semble remonter à la surface, lorsqu'il est accompagné de certains adjectifs, comme dans "soudard vaurien" (IV,8)⁸. De Coster a donc étendu au maximum l'aire sémantique du mot, qui apparaît très régulièrement (113 occurrences): ce ne sont dans la Légende que "matelots et soudard mercenaire" (III,19), "soudard gardien" (I,71), "soudard lanquenet" (I,69), "soudards de manoeuvre" (III,12) etc. Le "soudard piéton" (III,12) est opposé au "soudard cavalier" (III,16), quand les aumôniers ne sont pas appelés "prêtres-soudards" (IV,16)...

On doit encore tenir compte des mots suivants:

Bougre, sodomite. D.G.:+;Ac.: o;B.L.,Lar.,H.,I.,646,b-647,a., God.,suppl.,VIII,337,c. Ce terme est encore employé comme injure ou comme exclamatif, mais il s'est vidé du sens précis que lui rend notre auteur⁹: avant d'employer l'expression "bougre paillard", il prend soin de l'annoncer par "séducteur coutumier d'enfants et de fillettes" (III,32,p.297). Dans le même sens, il emploiera également l'adjectif bougresque

Crapule, débauche de boisson, B.,Lar.,Ac.,L.;D.G.: +; H.,II,626,b,God.,IX,240,a,D.Lag.,118,FEW,II,1275,a. Le sens du mot s'est élargi jusqu'à s'appliquer à toute débauche, puis à ceux qui s'y adonnent¹⁰. Enfin, comme il arrive

⁷ Indice sur le plan génétique: En III,13, Ulenspiegel dit, en parlant de lui-même: "Croyez-en votre humble soudard". DC avait d'abord écrit soldat puis a corrigé (f.539). Du f.215 à Or., I,57, homme devient soudard. Plusieurs corrections de soldat en soudard sur le ms.

⁸ La Préface du Hibou est écrite en un français normal. DC y rend alors au terme sa connotation actuelle lorsqu'il parle des "soudards espagnols" (p.3).

⁹ Des exemples que cite Brunot, on peut inférer que le sens de "homosexuel" était déjà oublié depuis un certain temps à la fin du XVIIIe siècle (Br.,t.X,1,pp.163,164,171,172,178,180,181,183,184,186,187,188,190,193,196,197,198,201,205,228,231 et 308).

¹⁰ H. Evol.,217, et H.Class.,101-102. Le sens "ivrognerie" subsiste jusqu'au XVIIIe siècle.

souvent aux termes d'invective, toute signification précise s'est estompée, et aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'un synonyme de "vaurien". De Coster gauchit légèrement son sens primitif: "La crapule en tête" (II,19), "crapule ivrognaie" (III,43).

A côté de ces cas, où la déviation sémantique est patente, il faut également tenir compte de certains substantifs qui, par la fréquence de leur utilisation, participent du même mouvement. Ce ne sont de nouveau que des pesées, de légères préférences qui, à chaque ligne, interdisent à la prose de la Légende d'être banale. Sans désespérer, l'artiste préfère le truculent trogne aux termes plus neutres visage, mine ou figure, et cela dans une série de contextes bien définis: il est bien rare en effet que la trogne ne soit pas caractérisée par quelques adjectifs dont les plus courants sont bonne (I,35;II,2 et 18;III,22,23,40;IV,1,10,12,13 et 17;V,4)¹¹ et aigre (I,39 et 41; II,12 et 18; III,12 et 13;IV,3); au total, le mot revient 43 fois¹². Le remplacement d'ouvrier par manouvrier, qui se produit plus de 20 fois, contribue aussi au luxe du vocabulaire, de même que l'emploi de ouvroir à la place de atelier (I,64) ou de cavale pour jument (I,25)¹³. Une dernière pesée enfin, est assez importante: c'est celle qui fait revenir 35 fois le substantif commère, employé tantôt au sens de femme, et ce sans

11 La locution "faire bonne trogne" est fréquente au XVIIe siècle (H.,VII,350,b).

12 Trogne est une fois remplacée par face, de Can.au ms. (ch. VII,f.51). Dans la L.U., trogne n'a pas le sens péjoratif qu'il a aujourd'hui ("En FM qui dit trogne pense ivrogne", Jean RENSON, Les Dénominations du visage en français et dans les autres langues romanes, Paris, 1962, p.478), et ne désigne un visage sur lequel se peint le goût de la bonne chère et du bon vin que dans certains cas bien précis. Cette situation reflète en somme l'usage assez large que le XVIIe siècle faisait du mot (Ibid., p.476-477).

13 Le mot emprunté au XVIIe siècle à l'italien, se spécialise dès le XVIIIe: on ne l'emploie plus qu'en poésie et dans des textes d'une très haute tenue littéraire.

intention dépréciative ("mignonne commère" en II,16), tantôt au sens d'épouse (I,2). C'est autour de ce trait qu'il faut ranger les mots compère, relativement moins fréquent (IV,13), bonne femme (III,34) et bonhomme, qui n'a pas toujours la nuance familière que nous lui connaissons aujourd'hui. Ces derniers phénomènes, appuyés par de menus traits syntaxiques¹⁴, et une certaine inclination vers l'hypocoristique que nous étudierons à loisir, sont les résultats tangibles d'une seule attitude vis-à-vis de la matière traitée et les témoins d'un même "étymon spirituel", comme eût dit Léo Spitzer: le désir de donner à La Légende une vigueur toute populaire, sans jamais rien sacrifier des délicatesses du style.

b) Archaïsmes de morphologie.

Comme dans le cas du verbe, notre auteur a fait un usage assez discret de l'archaïsme morphologique (nous verrons plus loin la raison de cette relative discrétion). Pour plusieurs substantifs, il a choisi la forme vaincue dans les conflits qui ont secoué la langue, la forme éliminée par l'usage, ou qui n'a survécu qu'au prix d'une grande spécialisation sémantique. Ce sont:

Babouine. B.,Ac.,D.G.,God.,H.: o; Lar. et L. renvoient à babines; F.E.W.,I,192,a. Par deux fois, l'auteur remplace babines par la forme rare babouines, dans des contextes qui la rendent très intelligible: "Survint un goujon qui vint d'abord flairer une miette, la lécha de ses babouines et ouvrit sa gueule innocente" (I,46,p.80), "Lèche-toi les babouines, mon ami doux" (III,26,p.271).

Buverie. B.,L.,Ac.,D.G.,H.: o; Lar.: +; God.,I,642,c. L'alternance vocalique qui caractérise le verbe boire s'était étendue à ses dérivés; c'est ainsi que l'ancien français connaissait boiverie aussi bien que beverie, buverie ou beuverie, seule forme qui ait survécu. On ne s'étonnera point de rencontrer six fois buverie dans une oeuvre qui fait la part belle aux scènes de frairies et de ripailles

¹⁴ Noble homme, gros homme sont à tout moment préférés à homme noble, homme gros.

("Par force buverie", II,8).

Col. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; God., IX, 121, c; T.L., II, 1, 552-555, H., II, 338, a, D.Lag., 90. Ici le procédé, familier à Michelet, consiste à substituer systématiquement au moderne cou la forme non vocalisée col, qui ne s'est conservée que moyennant une différenciation sémantique: "Tordre le col" (IV, 17), "Que ne vous tiens-je au col, vous autres tigres méchants" (III, 44, p.346), "Je le mordais au col" (id., p.347)¹⁵.

Eglefin. B., Ac., D.G., God., H.: o; L., Lar., F.E.W., XVII, 32, b. Cette graphie pour aigrefin est connue régionalement. C'est sous cette forme que le mot est présenté par Cotgrave et Oudin. "Ulenspiegel étant à Liège, au Marché aux Poissons, suivit un gros jouvenceau qui, tenant sous un bras un filet plein de toutes sortes de volailles, en emplissait un autre d'églefins, de truites, d'anguilles et de brochets" (I, 43, p.75).

Harnas. D.G., B., L., Ac., Lar.: o; God., IV, 426, a, H., IV, 446, b, FEW, XVI, 202, b-203, a. De Coster a peut-être rencontré ce substitut assez rare de harnois (ou harnais) chez Marnix (III, 163). "Puis il distingua des hommes courant nus et vit deux reiters, noirs harnas, qui, montés sur leurs grands destriers, poussaient devant eux, à grands coups de fouet, ce pauvre troupeau" (III, 16, p.251)¹⁶.

Mie. B., Ac., D.G.: +; L., Lar., God., V, 325, a, H., V, 261, b, D.Lag., 323. On peut encore rencontrer ce substitut de amie dans les chansons populaires et dans certains contes. L'auteur n'en abuse pas, puisqu'il ne l'emploie que 3 fois, comme dans l'exemple: "Hanske, mon diable doux, vois ce qu'ils ont fait à ta mie" (I, 40, p.67). C'est ici le lieu de signaler l'élision de l'adjectif possessif dans l'expression "m'iamie"¹⁷, que l'on retrouve également dans la Légende (IV, 10; V, 7); ce deuxième archaïsme possède la même valeur autonome que le premier.

15 Col de Uyl. devient cou sur le ms., f.217

16 La disposition syntaxique du groupe noir harnas n'en rend pas le sens très clair. Il ne s'agit pourtant que d'un banal cas d'apposition, car on nommait "noirs harnois" les reîtres à l'armure noircie qui servaient dans les troupes du duc d'Albe (les armures polies au clair étaient dites "harnois blancs").

17 C'est là le dernier refuge d'un phénomène d'élision plus généralisé, dont les dernières traces disparaissent au XVIIe siècle. Cfr les Cahiers de l'Académie Française, cités par Ch. BEAULIEUX, Histoire de l'orthographe française, Paris, Champion, 1927, t.II, p.77.

Mi-nuit.

Nous pouvons voir ici tout le parti archaïsant pouvant être tiré d'un mot qui ne l'est pas: en deux endroits, De Coster se montre soucieux d'étymologie en scindant, assez arbitrairement, le substantif minuit: "Vers la mi-nuit qui était de jeudi" (I,82), "le lendemain vers la mi-nuit" (III,11)¹⁸. Ici donc, et par la puissance de l'article, nuît retrouve sa pleine valeur de substantif. Même dans les cas où le terme se présente sous son habit moderne, on peut constater que De Coster, utilisant l'article, choisit le genre féminin, qui était de rigueur jusqu'à la fin du XVI^e siècle¹⁹: "Vers la minuit" (III,29), "Jusques à la minuit" (IV,27). Ces traits contribuent à la poétisation du texte.

Nouvelleté. L.,Ac.,D.G.: o;B.,Lar.:+;T.L.,VI,862-865,H.,V,458, b-459,b. Ce terme existe encore dans les dictionnaires, mais avec un sens juridique extrêmement précis (tentative pour déposséder l'ancien propriétaire); même cette acception est déclarée vieillie par le D.G. (I,1604). Le mot n'a donc plus d'existence réelle²⁰. Il reste cependant très identifiable par le lecteur moderne, qui ne se trouve que devant un changement de flexion du thème. L'auteur n'hésite pas à introduire ce terme dans une phrase à haute teneur archaïsante, qu'il fait, il est vrai, figurer dans la correspondance de Philippe II: "Ils me font un crime, en leur langage de rebelles, de ce qu'ils nomment la nouvelleté et **cruauté** de ce clavecin, quoique les animaux n'aient point d'âme et que tous les hommes, et notamment toutes personnes royales, puissent s'en servir jusqu'à la mort pour leur délassement" (I,52,p.91).

18 On trouve cette graphie, qui rappelle le médiéval mie-nuit, chez Duhamel, Genevoix et Montherlant. B.,II,525,a, cite un ex. de A. Dumas, mais son commentaire montre que le mot a vieilli.

19 H.,V,277,a. On possède sur ce mot une précision de Vaugelas, signalant dans ses Remarques que depuis 9 ou 10 ans, la cour l'emploie au masculin. Mais Malherbe écrivait déjà: "Entre onze heures et le minuit" (Oeuvres, Ed. des Grands Ecrivains de la France, t.III,p.376). Cfr également Gr, §§272 et 314.

20 Le mot, qui vieillit définitivement au XVII^e (D.Lag.,341), est un des vaincus du conflit qui opposa novalité, nouveauté et nouvelleté. Cfr Halina LEWICKA, La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles. La dérivation. Varsovie, 1960,p.183.

Pourmeneur. B., Lar., Ac., L., D.G., God.: o.: H.VI, 116, b., FEW., VI, 2, 110, a. Cette graphie, commune à Rabelais, La Boétie et au dictionnaire de Robert Estienne deviant archaïque à la fin du XVI^e siècle²¹. Messire de Lumey fait en outre du mot un usage transitif lorsqu'il annonce à Ulenspiegel, réputé traître: "Flamand pourmeneur et nourrisseur de moines, tu seras pendu avec eux" (IV, 8, p. 384); plus loin, il ordonne: "Qu'on m'amène le Flamand pourmeneur" (*id.* p. 385). Il nous est donné d'observer ici la tendance à agglomérer substantif et adjectif dans une expression synthétique.

c) Archaïsme par changement de catégorie.

Charles De Coster n'a guère profité d'un procédé d'enrichissement dont la systématisation a caractérisé certaines époques de la langue et que les grammairiens nomment "la dérivation impropre": il consiste à faire passer d'autres espèces dans la classe du substantif, selon les préceptes bien connus de Jacques Du Bellay²². De Coster s'est ici montré d'une rare discrétion, puisqu'on ne peut guère relever que:

Le braire, cri. Ac.: o; B.: +²³; L., D.G., Lar., God., I, 720, a, H., I, 678, b, D.Lag., 60 et 284. L'auteur, qui emploie par ailleurs le verbe au sens imagé ("Tu peux geindre et braire", III, 35), lui fait à plusieurs reprises exercer la fonction de substantif: "le braire du départ" (II, 1). On a beau savoir que des auteurs comme Pasquier ou Baif employaient ce terme au sens très neutre de "cri", on n'en ressent pas moins son emploi comme figuré dans la phrase: "Oui, et ainsi Dieu sera vengé de votre sale braire de 'Vive le Gueux!'" (II, 11, p. 195), mise dans l'incendiaire discours de Broer Cornelis. Le mot revient 6 fois dans la Légende.

21 Cfr L.Rab., II, 129 et GOVAERT, *op.cit.*, p. 83. Pourmener est corrigé en promener du f. 544 à l'Or., III, 13.

22 Cfr E. HUGUET, Etude sur la syntaxe de Rabelais, Paris, Hachette, 1894, p. 208, MARTY-LAVEAUX, *op.cit.*, t. II, pp. 33-40.

23 B., I, 470, b, ne signale pas que braire a eu le sens général de "crier" (Cfr H. Evol., 96) et qu'il ne s'est spécifié qu'assez tard. DC se rend donc responsable d'un double arch. en substantivant le verbe, et en lui rendant, en plusieurs cas, son sens ancien de "crier".

Le populaire. Ac.: o; D.G.: +; B., Lar., L., H., VI, 76, a, God., X, 377, b, D. Lag., 383. Ici le procédé qui consiste à employer l'adjectif pour le substantif est assez systématique; le moderne peuple n'apparaît pour ainsi dire pas isolé, mais toujours employé dans des formules comme "la foule du peuple", d'un emploi courant. En dehors de ces cas, le mot est toujours sacrifié à l'expression le populaire, qui connaît au moins 44 occurrences. S'il faut en croire Privat d'Anglemont, c'était là un archaïsme des plus en faveur chez les "Jeune France"²⁴. "Le pauvre populaire" (III, 26), "Le populaire belge" (V, 2), "Les buses et éperviers royaux mangeurs de populaire" (I, 50)²⁵. L'archaïsme est assez léger²⁶.

d) Archaïsme et composition.

Un autre procédé de création, particulièrement en honneur au siècle où le vocabulaire français se trouvait en pleine crise de croissance, était celui de la composition²⁷: les adjectifs s'accolaient aux verbes, les substantifs ou les adjectifs s'apposaient, de nouveaux substantifs se formaient par l'union d'un verbe et de son régime²⁸, des particules

24 Alexandre PRIVAT d'ANGLEMONT, Paris Anecdote, Paris, Jaunet, 1856, p.179, apud MATORE, op.cit., p.177.

25 On trouve chez Rab. (Garg., 54, p.174): "mangeurs du populaire". Sur son ms., DC corrige plusieurs fois en populaire "le peuple", "la foule", "tous ceux qui étaient là", etc. Au f. 419, b, il corrige "le peuple" en "le populaire" puis en "tous ceux du populaire".

26 Cfr FEW, IX, 178, a - 27) Br., II, 195-196.

28 Cfr MEUNIER, Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol, Paris, 1875, MARTY-LAVEAUX, op.cit., t. II, pp. 253-340. Voir également DARMESTETER, La Formation des mots composés, pp. 170-204, et Léo SPITZER, Die Wortbildung als stilistisches Mittel, exemplifiziert an Rabelais, nebst einem Anhang über die Wortbildung bei Balzac in seinen "Contes Drolatiques", Halle, 1910 (Beihefte zur Z.R.P.), pp. 91-96. La juxtaposition de deux substantifs est revenue en grande faveur au XXe siècle, notamment dans la langue du journalisme (Cfr Ch. BRUNEAU, La langue du journal, dans Bibliographie de la France, Partie Chronique, mars 1959, p.19).

venaient s'adjoindre à toutes les catégories de mots, des expressions complexes se forgeaient... On connaît les trouvailles de Du Bartas et Ronsard: chasse-peine, oste-soif, desrobe-fleur, donne-vin, etc. De Coster n'a guère puisé dans cette manne d'archaïsmes faciles, mais un peu mignards, puisqu'il n'a utilisé que:

Boute-feu, Ac., D.G., Lar. : +; B., L., God., suppl., VIII, 360, b., H., I, 667, b - 668, a. Ce terme, signifiant ici "incendiaire", et qui peut également signifier "servant d'artillerie" (Cfr supra), n'est utilisé qu'une fois, en une réplique mise dans la bouche de Joos Damman, aristocrate prévenu du crime de sorcellerie: "Or, vous savez qu'il n'est permis d'appréhender sans charge de juge que les faux monnayeurs, les détrousseurs de chemins et voies publiques; les boute-feu, les efforceurs de femme; les gendarmes abandonnant leur capitaine; les enchanteurs usant de venins pour empoisonner les eaux; les moines ou béguines enfuis de religion et les bannis" (IV, 3, p.362). Il est inutile de préciser qu'ici, c'est davantage l'effet de profusion que celui de précision qui est visé.

Coupe-gibecière. Nous avons ici affaire à un néologisme: on connaît l'expression coupe-bourse²⁹, qu'on trouve chez Amyot, le Reclus de Molliens, Du Vair ou Tabourot des Accords et qui signifie "voleur à la tire". Dans cette locution, l'auteur, jamais à cours d'innovations personnelles, remplace bourse par gibecière (Il lui arrive en effet de tenir ces mots pour équivalents: "A côté de lui était une mignonne gibecière pleine de monnaie", III, 40, p.332). Il ne faut point s'étonner si c'est dans le sermon de Broer Cornelis, un des textes les plus riches en invectives truculentes, qu'on la trouve: "Et pourtant c'est autour de ces scandaleux vauriens, de ces coupe-gibecières, de ces savetiers échappés de leurs sellettes, de ces guenillards prédicants, que tous ceux du populaire criaient 'Vive le Gueux!' comme s'ils eussent été furieux, ivres ou fous" (II, 11, p.195)

Porte-bedaine

Il s'agit d'un de ces mots forgés par adjonction d'un régime au verbe porter, procédé cher aux auteurs de la

²⁹ B., D.G., God., H., Ac. : o; L., Lar. : +; cfr DARMESTETER, op. cit., p.212, FEW, II, 872, b (connaît, 870, b-871, a, coupeur de bourse, de pendans, de cuir).

Pléiade³⁰ et aux burlesques³¹. Nous avons déjà rencontré porte-enseigne. Porte-bedaine, synonyme **fort** imagé de "homme ventru", revient trois fois dans La Légende (I,12 et II,7).

Porte-lanterne. B.,Ac.,L.,Lar.,D.G.,God.,H.: o; F.E.W.,IX,213, a. Sur le même modèle, De Coster a adopté un porte-lanterne d'une très bonne venue: "Ne vois-tu ces feux s'allumer dans la ville et des gens porte-lanternes y courir affairés?" (IV,17,p.409)³².

Cul-de-cuir.

Terme d'injure ignoré de tous les dictionnaires et qu'on trouve une fois encore dans le sermon enflammé de frère Corneille: "Et qu'est-ce que tous ces seigneurs, tous ces culs-de-cuir pelés qui nous sont venus d'Allemagne?" (II,11,p.195)³³.

- 30 On n'a pu trouver nulle part de porte-bedaine, mais ce type est très courant: H. VAGANAY, Le Vocabulaire français du XVIIe siècle, dans la Zeitschrift für Romanische Philologie, t.XCVI (1905),pp.96-103, cite un porte-barbe. Cfr également MARTY-LAVEAUX, loc.cit.
- 31 F. BAR, op.cit., p.295. Pour les temps modernes, cfr DARMESTETER, op.cit.,pp.164-165.
- 32 Péguy a également utilisé porte-lanterne en ce sens (Cfr Joseph BARBIER, Le Vocabulaire, la syntaxe et le style des poèmes réguliers de Charles Péguy, Paris, Berger-Levrault, 1957,p.100). God.,X,381,a, connaît un porte-flambeau. Porte-lanterne est également un terme d'entomologie (nom vulgaire des fulgores, des lampyrides et des pyrophores). C'est sans doute ce sens que le mot possède dans l'évocation des danses de la Sève: "Tout était en branle, arbres, plantes, insectes, papillons, ciel et terre, roi et reine, filles-fleurs, empereurs des mines, esprits des eaux, nains bossus, princes des pierres, hommes des bois, porte-lanternes, esprits protecteurs des étoiles, et les cent mille horribles insectes entremêlant leurs lances, leurs faux dentelées, leurs fourches à sept fourchons" (I,85,p.168).
- 33 La source de ce terme, dont on ne saisit pas très bien le sens précis chez DC, (qui, sur son ms.,f.419,b, a corrigé "tous ces [seigneurs tous ces] culs-de-cuir"), se trouve dans la chronique de VM, qui met en scène Broer Cornelis tempêtant sur "ces maigres culs de cuir d'Allemagne" (f. 154,r°,b ; le mot doit être un calque de Lederhosen). L'explication de cette injure se trouve un peu plus haut: "Les Allemans pource qu'ils portoyent des chausses de cuir, il les appelloit des culs de cuir" (f.154,r°,a). Mais V.M. n'est que la source secondaire du passage, la principale étant Historie van Br. Cornelis Adriaensz. van Dordrecht,

Gentille-femme. L., Ac., D.G.: o; B., Lar., God., IV, 263, c, H., 301, b-302, a. Ce pendant féminin et assez peu courant de gentilhomme (où la composition n'est plus sentie) apparaît deux fois dans la Légende: "La belle gentille-femme quitta un jour Valladolid pour aller en son château de Dudzeele en Flandre" (I, 26, p. 38; autre exemple en I, 25).

Veille-de-nuit.

Le caractère archaïque de cette expression réside surtout dans l'utilisation qui est faite de l'élément veille, pris pour garde, veilleur³⁴: "Par grand bonheur, je rencontraï au coin de la rue du Héron la veille-de-nuit avec sa lanterne. 'Le loup! le loup! criai-je'. 'N'aie point peur, me dit la veille-de-nuit, je te vais ramener chez toi, Katheline, l'affolée'" (III, 37, p. 326).

Faux visage.

Nous avons tenu à faire figurer ici cette expression imagée, car elle a pour base une locution qui existe dialectalement en plusieurs points du domaine français et qui a eu une destinée littéraire au XVIe (Estienne et Palsgrave l'attestent) et au XVIIe siècle, ce dernier la voyant disparaître (Furetière est le dernier à la citer). Faux-visage désignait soit un masque de carton, soit une expression empreinte de fourberie³⁵. On devait s'y attendre,

33 (suite)

Minrebroeder tot Brugge. Inde welke verhaalt wert de Discipline en secrete Penitentie oft geesselinghe by hem gebruykt. Als ook mede syne Wonderlijke, vuyle, Grouwelijke, la Bloetdorstige en Lasterlijke Sermoonen, die hij binnen Brugge gepredikt heeft. Tot Deventer, 1640. Le sermon de notre auteur s'inspire d'assez près de ces textes, parfois jusqu'à l'emprunt textuel. Son originalité se trouve cependant sauvegardée par une grande sensibilité rythmique (le discours est ponctué de "oui!", à la manière d'un monologue intérieur de Joyce), un sens de l'humour et une virulence verbale qu'on trouve malaisément dans l'original. Au reste, nous savons que le problème de l'originalité des oeuvres d'art ne se pose pas en termes d'emprunts, d'influences ou de sources, mais se définit dans la perspective de l'unité et de l'homogénéité qu'un auteur confère à ses matériaux en les informant par un style. Voir les réflexions de Robert VIVIER, L'originalité de Baudelaire, Bruxelles, Palais des Académies, 2e éd., 1952, p. 17.

34 En cette acception, le mot n'est pas utilisé au-delà du XVIe siècle (B., L., Ac., D.G., Lar.: o; God., VIII, 160, a).

35 J. RENSON, op.cit., pp. 173-174, 570 et 543.

dans cette oeuvre à laquelle M. Wilmotte n'a pas pardonné son caractère parfois rabelaisien³⁶, un tel composé a été détourné de son sens et utilisé pour désigner le derrière. C'est de cette façon que le héros polissonne dans son enfance: "Tous soudain crièrent: 'Vaurien!' à cause d'U-lenspiegel qui, ouvrant son haut-de-chausse, retroussait sa chemise et leur montrait son faux-visage" (I,13,p.21); c'est de cette façon qu'il a le dernier mot - si l'on ose dire - dans une altercation avec un boulanger colérique:

- Baes, puisque c'est avec des coups que l'on blute ma farine, prends-en le son: c'est ta colère; j'en garde la fleur: c'est ma gaieté. Puis, lui montrant son faux visage:

- Et ceci, ajouta-t-il, c'est la gueule du four, si tu veux cuire (I,42,p.70).

On le voit, ces composés qui ont souvent des affinités avec le jeu de mots, loin de relever du registre de la mi-gnardise, sont marqués au coin de la truculence. On devrait sans doute ajouter à tous ces termes le claquedents (II,15; écrit claque-dents en I,36) bien connu par les Repues franches de Villon, le burlesque hou-hous, désignant de vieilles femmes fielleuses (I,11), ou encore l'ironique jeu de superlatifs auquel le héros se livre pour conter ses aventures en cour de Rome: "Qui est là? demanda le camérier archicardinal, archisecret, archiextraordinaire de sa Très-Sainte Sainteté" (I,66,p.119)³⁷.

36 La Culture française en Belgique, Paris, Champion, 1912.

37 L. GUILBERT et J. DUBOIS, Formation du système préfixal intensif en français moderne et contemporain, dans F.M., t.XXIX (1961), pp.89-91, estiment que la formation en archi- se développe surtout aux XVe et XVIe siècles et particulièrement dans le genre du conte et de la satire (Cfr DARMESTETER, op.cit., p.258 et SPITZER, op.cit., p.148). On trouve une quantité assez respectable de mots ainsi composés dans les oeuvres de Marnix (Voir GOVAERT, op.cit., p.58). DC a très bien pu s'assimiler cet esprit satirique. On constate également l'abus des composés en archi- chez ce Das-souci un peu vite exterminé par Boileau.

A signaler également la lexie happe-chair employée à la place de gendarme, et sans aucune connotation péjorative³⁸; ici aussi, on peut parler de pesée, puisque le mot connaît 45 occurrences. On commence à voir que la tendance générale du poète est de toujours choisir le terme le plus coloré, celui qui ouvre les portes de l'imagination. Toujours dans le même ordre de faits, il nous reste à signaler un dernier phénomène de désignation par mot composé; celui qui consiste à nommer les prostituées (par ailleurs appelées gouges, fillettes, ou filles d'amoureuses vie) folles-filles ou filles-folles, expressions qui reviennent vingtaine de fois³⁹. Il s'agit là encore d'un trait euphémique qui contribue à la poétisation du texte...

38 On est frappé par le parallélisme avec le cas de soudard.

39 Sur son ms., DC est loin de toujours indiquer le trait d'union. Sur ce point, Or., où les deux formes alternent est souvent en désaccord avec le ms (adjonction ou suppression du trait). Nous n'avons retrouvé nulle part (sauf chez Ghelderode) les substantifs folle-fille ou fille-folle, qui ont cependant pu exister. L'expression fille-folle de son corps aurait en effet très bien pu donner naissance à une forme abrégée. D'autre part folle femme est connu du XIII^e au XVI^e siècle dans le sens de "femme de mauvaise vie" (Cfr F.E.W., III, 691, b et God., IX, 634, a). J.K. Huysmans, pour sa part, a utilisé la locution fille folleuse (Cfr Cr, 506). Par jeu, et sur le patron de folle-fille, DC ne se gêne pas pour créer un fou garçon: "N'est-il donc point en ce monde, pareillement aux filles, de fous garçons faisant payer aux femmes leurs force et beauté?" (IV, 5, p. 370). Ici, l'arch. n'existe guère que par voisinage: l'emploi de point, de pareillement, dont on verra plus loin l'importance, le couple "force et beauté", fortement uni par l'ellipse du possessif, pèsent sur la formule de tout leur poids archaisant. Signalons enfin une formule plus explicite: Filles folles d'hommes (III, 38, p. 283) et des exemples où l'adjectif reprend la liberté que la composition lui refuse: "de belles et de folles filles" (II, 18, p. 210).

Peut-être objectera-t-on que toutes ces formations relèvent plus de l'image que de l'archaïsme proprement dit. Effectivement, des termes comme cul-de-cuir ou fille-folle ne connotent pas obligatoirement un état de langue passé. Mais il ne faut point perdre de vue que la propriété première de l'archaïsme est de frapper par son caractère inaccoutumé; il acquiert de ce fait, comme toute forme rare, une certaine force expressive. Nous ne sortons donc pas de notre propos en faisant état d'autres termes possédant des vertus voisines, parce qu'ils sont populaires, de formation plaisante ou métaphoriques: tous participent à la construction d'une langue où le bonnet rouge est mis au dictionnaire et où règnent, en souveraines incontestées, l'image et la couleur. Mais sans doute est-il temps de passer à d'autres faits archaïsants concernant le substantif, et qui vont nous mener dans un univers conceptuel bien précis.

o

o

o

§ 2. La tentation de l'hypocoristique.

On n'est pas sans connaître le goût du XVIIe siècle pour toutes les formes du diminutif, voire pour ce qu'on est en droit de nommer le "superdiminutif". Les excès de Jean Le-maire de Belges en ce domaine sont célèbres, de même que certaines oeuvres de Remy Belleau, Baïf ou Ronsard (qui ne se souvient de l'âmelette Ronsardelette, mignonnelette, doucelette?), le témoignage de Tabourot des Accords ou encore les théories de Dubois, Meigret et Henri Estienne. Mais vint le XVIIe siècle, et malgré les figures de Scarron ou de Tallemant des

Réaux, la formation diminutive, dont abusaient de trop nombreux et trop laborieux rimailleurs, fut frappée d'interdit, par Malherbe d'abord, par Vaugelas ensuite⁴⁰. Dès lors, c'en était fini de toutes ces créations: dans la langue française, l'ost-tracisme le plus rigoureux allait être tacitement décrété, et observé jusqu'à nos jours⁴¹.

Aisé à manier, très évocateur, voilà les qualités qu'offrait à l'archaïste le mode de formation diminutive. Mais on sait la rançon de cette commodité: à en user, l'auteur court le risque de verser dans le style satirique le plus banal, ou à l'inverse dans la mièvrerie la plus infantile. De Coster pouvait céder à la tentation de faire usage de cet hypocorisme évoquant si bien le XVIIe siècle. Allait-il le faire dans des proportions telles qu'elles soient une gêne pour le lecteur moderne? Jetons tout d'abord le regard sur les diminutifs proprement archaïsants:

40 Cfr Br. ;II, 193-194 et III, 5, MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.99-114 (pour les verbes, 225-227, 228-230).

41 Voir Bengt HASSELROT, Etude sur la formation diminutive dans les langues romanes, Uppsala, 1957, pp.169, 198-219 et passim. L'auteur signale un léger regain de faveur des diminutifs à la fin du XIXe siècle, chez Daudet et les Goncourt. On peut en rencontrer un certain nombre dans les oeuvres des symbolistes. Il n'en reste pas moins que, de nos jours, le diminutif ne laisse pas d'être suspect dans la littérature française. Il y a bien sûr d'autres raisons qu'esthétiques pour expliquer la désaffection de la langue pour le diminutif. A ce sujet, on lira Albert DAUZAT, L'appauvrissement de la dérivation en français, dans F.M., t.V (1935), pp.289-299. Bruneau avait noté la présence de diminutifs chez DC et en a fait à la fois un trait de la langue poétique de la seconde moitié du XVIIe siècle et un trait populaire (Br., XIII, 2, f.5).

Biestelette. L., Ac., D.G.: o; B., s.v. bestelette: +; Lar. (s.v. bêtelette), God., I, 636, c, H.I., 563, a. Ce substantif est complètement inusité; à cela s'ajoute la particularité morphologique de la diphtongaison, qui contribue à le rendre encore plus inhabituel, du moins pour un lecteur français. Il est d'un effet assez joli dans le passage: "Se baissant, il vit sur quelques pierres un chien gisant. - Ça, dit-il, plaintive biestelette, que fais-tu là si tard" (I, 23, p. 35).

Bonhomme. B., L., Lar., Ac., D.G., H. : o; God., I, 682, c. Le moyen français possédait maints diminutifs forgés sur homme ou bonhomme, mots dont nous avons déjà dit l'importance dans la Légende. Dans le nombre, De Coster a choisi bonhomme, qu'on trouve aussi bien chez Rabelais que dans la Précélence d'Estienne, et le fait revenir 5 fois (I, 26, 36 et 85; II, 17; III, 10)⁴². Il utilise également:

Hommelet, Ac., D.G.: o; L.: +; B., Lar., God., IV, 489, a, H., IV, 494, b - 495, a, tantôt pour traduire le nom de monnaie manneke (Cfr supra), tantôt comme substitut de "petit homme": "Gloire aux hommelets et aux femelettes, qu'ils dansent comme nous!" (I, 85, p. 169).

Chiennet. D.G., L., Lar., Ac.: o; B.: +; God., II, 122, bc, H., II, 266, ab. C'est à 4 reprises, et toujours dans des apostrophes, que notre auteur utilise ce diminutif assez courant aux XVe et XVIe siècles: "Chiennet, mon mignon, tu es mal avisé de quitter le logis où t'attendent de bonnes pâtées, d'exquis reliefs, des os pleins de moelle, pour suivre, sur le chemin d'aventure, un vagabond qui n'aura peut-être pas toujours des racines à te bailler pour te nourrir. Crois-moi, chiennet imprudent, retourne chez ton baes" (II, 1, p. 173).

Enfantelet. Ac., L., D.G.: o; B., Lar.: +; H., III, 425, b. Ce superdiminutif est employé trois fois. "Deux enfantelets sont nés, l'un en Espagne, c'est l'infant Philippe, et l'autre en Pays de Flandre, c'est le fils de Claes, qui sera plus tard nommé Ulenspiegel" (I, 5, p. 10)⁴³.

Ilette. B., Ac., D.G.: o; L.: +; Lar., God., IV, 613, bc, H., IV, 689, a. Dans la série îlot-îlet-îlette que lui offrait la langue, c'est le dernier terme que l'auteur a élu. Il est même l'occasion d'une redondance, puisqu'on le trouve dans la proposition: "Ils virent de petites îlettes verdoyantes"

⁴² En II, 17 et III, 10, DC remplace "petit bonhomme" et "petit homme" par bonhomme (ff. 446 et 521) qui disparaît de Can au ms. (f. 83). Dans 3 cas, l'expression est redondante: "petit bonhomme".

⁴³ God., III, 140, bc, cite aussi Chateaubriand.

(V,9,p.448). On trouve un autre exemple du mot dans le même chapitre où abondent, il faut le dire, les exemples du simple île.

Sacquelet. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,H.: o; God.,VII,273,b,FEW,XI,23,a. A ce superdiminutif, De Coster n'a pas craint d'ajouter l'archaïsme de l'orthographe, en faisant usage du c entravé que nous avons déjà rencontré dans ensacquer: "Car celle-là, quand je la vis si mignonne, dormant sur le sable au soleil, tenant entre les mains le sacquelet d'argent, j'eus amour et pitié" (III,44,p.346). On ne peut manquer d'être frappé par la structure syntaxique extrêmement libre de cette phrase, qui rappelle par certain côté le langage parlé.

Il faut encore tenir compte de deux néologismes:

Pointelet⁴⁴.

Le mot est employé deux fois dans le chapitre I,70, qui nous fait entrer dans le monde de la démonomanie et des procès de sorcellerie: "[Le juge] aperçut alors sur son dos le pointelet noir qu'il y portait de naissance. Il y passa plusieurs fois une longue aiguille; mais le sang étant venu, il jugea qu'il n'y avait en ce pointelet nul- le sorcellerie" (p.146).

Traînelet.

Pour créer ce diminutif, De Coster est parti de la forme ancienne trainel (God.,X,795,b). Il l'utilise dans une délicate évocation des plaisirs populaires: "Autour d'eux traînelets et traîneaux à voile faisaient crier la glace sous leur éperon" (IV,1,p.352).

Quelques autres diminutifs sont un peu moins directement intéressants, n'étant pas forgés avec les suffixes -et ou -ette, formateurs principaux. Ce sont:

Bedondaine. Ac.,God.: o; B.,L.,Lar.,D.G.: +; H.,I,535,b. "Le garçonnet, à ce propos, entra dans l'eau, avec sa petite bedondaine déjà gonflée, et, s'armant d'un panache de grands roseaux, chassa le poisson vers Claes" (I,3,p.7).

44 B.,Ac.,L.,D.G.,Lar.,Guérin, God.,F.E.W.: o; H.,VI,55,a, connaît un pointelette, diminutif de pointe.

Ponteau. Ac., H., D.G.: o; B., Lar. et L. ne connaissent le mot que dans le sens technique de "pièce du métier à fabriquer la soie"; God., VI, 274, b: pontel, pontal. "Ils vinrent à un ponteau jeté sur une petite mare" (I, 6, p. 11).

Après avoir dénombré et examiné ces unités proprement archaisantes, il nous sera sans doute permis d'envisager les autres diminutifs, afin de voir si oui ou non, De Coster est tombé dans le travers de ces poéteraux du XVIIe siècle qui s'assuraient des rimes à bon marché et des vers à la bonne longueur par l'abus de finales en -et et -ette. En d'autres termes, notre auteur, en dehors des faits que nous venons de citer, cède-t-il volontiers à la tentation de l'hypocoristique?

Répondre à cette question nous oblige à sortir momentanément de nos cadres et à nous pencher sur d'autres espèces qui, tout comme le substantif, peuvent être révélatrices d'une même attitude vis-à-vis de la matière verbale. On sait en effet que la manie diminutive du XVIIe siècle s'était déchaînée aussi bien dans les verbes, avec leurs nombreux infixes⁴⁵, que dans les adjectifs ou les substantifs. Sur le verbe, il n'y a rien à dire: en dehors de l'unique égorgetter, qui d'ailleurs ne se situe pas dans le texte mais dans la Préface du Hibou⁴⁶,

45 Le verbe français présente une assez grande richesse en infixes diminutifs. Jean DUBOIS, dans sa passionnante Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain, Paris, 1962, p. 19, en cite une dizaine. Selon Bengt HASSELROT, op.cit., p. 94, cela "contraste de façon frappante avec l'emploi que fait le français de diminutifs tirés de substantifs et d'adjectifs".

46 La spirituelle Préface du Hibou, signée Bubulus Bubb, a été écrite pour la prétendue seconde édition de la L.U. (1869). Il ne s'agit en fait que d'une adjonction d'une table des illustrations, d'une préface, et d'un nouveau titre aux exemplaires de la première édition (Cfr A. GRISAY, L'édition originale des Contes brabançons et du Voyage de nocce de De Coster. Bibliographie de Charles De Coster, dans Le Livre et l'Estampe, Bruxelles, n° 35, 1963, pp. 229-240, et Paul VAN DER PÉRE, Les premières éditions de la Légende d'Ulenspiegel). Nous avons résolu de ne pas tenir compte de cette préface, extérieure à l'oeuvre, et de surcroît écrite en une langue qui se rapproche plus de celle des articles politiques du fougueux DC que de celle de la L.U. L'égorgetter dont nous faisons état ici y exerce une fonction satirique.

on ne peut trouver dans la Légende aucun verbe où la valeur propre de l'infixe diminutif ne soit oblitérée. Si nous nous tournons vers l'adjectif, notre récolte ne sera guère plus riche. On peut observer de-ci de-là une légère préférence pour des adjectifs à suffixe -et, d'ailleurs souvent employés en fonction substantive: pauvret, jeunet, aigrelet, maigrelet, ou encore follet, qui apparaît 12 fois dans le chapitre V,9, comme substitut de feu follet ou de esprit follet. Au total donc, rien de très frappant; aucun adjectif diminutif n'est vraiment archaïsant ou même simplement rare. Tout l'effort de Charles De Coster se concentre sur le substantif, auquel il nous faut revenir.

Si nous observons tous les substantifs diminutifs de la Légende, nous pouvons constater un choix assez régulier, mais discret, de formes en -et et -ette, comme jardinet (I,71), batelet (II,18 et III,27), mantelet (III,15), barillet (III,6) ou encore "tinette de beurre" (I,2). Les autres substantifs, tartelette, villette, agnelet, maisonnette ou oiselet, n'ont rien que de très normal. Plus intéressant est le cas de garçonnet, qui revient une vingtaine de fois, systématiquement préféré à "petit garçon" et même à "garçon"⁴⁷. Le seul mot sur lequel s'exerce une poussée remarquable est fillette, utilisé au moins 72 fois⁴⁸. Cette donnée quantitative brute ne frappe sans doute pas l'imagination, surtout si l'on sait qu'il s'agit du diminutif sans doute le plus fréquent dans la langue⁴⁹.

47 Sur la fréquence du mot, voir B.HASSELROT, op.cit., p.185.

48 On aura une idée de l'importance relative du mot si l'on sait que tous les diminutifs de la L.U., archaïsants ou non, totalisent à peu près 170 emplois, ce qui n'est pas excessif dans une oeuvre qui doit compter approximativement 200.000 mots. On n'a évidemment pas tenu compte de substantifs comme noisette ou côtelette, qui ne sont plus de véritables diminutifs.

49 C'est en tout cas lui qui occupe le premier rang dans les listes de Vander Beke (French word Book, New-York, 1930, pp. 78 et 134).

Mais si l'on considère le détail de ses occurrences, on verra que son utilisation régulière ne va pas sans répercussions sémantiques importantes, car son aire d'application s'étend bien au-delà des limites normales: tout être féminin avenant, quel que soit son âge, toute "fille-folle" appétissante⁵⁰, sera dite "fillette"⁵¹. On n'en finirait pas de citer des exemples comme: "Katheline posa le cou de Nele sur le bras d'Ulenspiegel, et prenant sa main la mit sur le coeur de la fillette" (I,85, p.164), "bon nombre de veuves et fillettes" (V,7,p.439), "quelque mignonne fillette avec laquelle tu péchas volontiers" (I, 54,p.95)⁵². Par cette pesée remarquable, De Coster rend au mot son ancienne aire sémantique, qui, comme on le sait, était beaucoup plus large qu'à l'heure actuelle⁵³.

Ce simple mot joue-t-il un grand rôle dans l'économie du roman? Nous ne pensons pas être trop audacieux en répondant qu'il y introduit l'éternelle jeunesse. Au plus fort de l'épique lutte des Gueux de mer, on demande à Thyl:

- D'où vient-il, petit homme, que tu aies l'air si jeunet, car on dit qu'il y a longtemps que tu es né à Damme?
- Je ne suis point corps, mais esprit, dit-il, et Nele, m'amie, me ressemble, Esprit de Flandre, Amour de Flandre, nous ne mourrons point (IV,7,p.380).

50 On se souviendra que fillette a signifié "fille de joie" aux XVe et XVIe siècles (Victor Hugo l'employait en ce sens dans Les misérables).

51 Fillette d'ailleurs si souvent qualifiée de "mignonne" qu'on peut presque voir là une locution. Parfois, on constate une redondance diminutive "petite fillette" (I,26).

52 Certains contextes indiquent clairement le sens du terme, en l'introduisant dans des couples d'opposition sémantique qui rendent sensible la synonymie fille-fillette. Ex.: "De l'hydromel pour les femmes et fillettes" (III,29,p.390).

53 I. PAULI, "Enfant", "garçon", "fille" dans les langues romanes. Essai de lexicologie comparée, Lund, 1919, étudie le mot fillette (p.96); il ne signale pas qu'il a des aires sémantiques distinctes en A.F., en M.F. et en F.M.

Cette phrase⁵⁴ est capitale, car, en introduisant la dimension allégorique, elle donne au lecteur une des clefs spirituelles de l'oeuvre... Et on ne peut s'empêcher de penser que c'est aussi par son style que De Coster a empêché le vieillissement de ses personnages: en appelant toujours Nele "fillette", comme aux premiers jours, ne lui offre-t-il pas un éternel printemps? Le lecteur n'oublie-t-il pas le temps historique, pourtant constamment rappelé, pour vivre l'absence de temps propre à la légende⁵⁵?

On peut donc dire que s'il y a eu pour notre auteur une tentation de l'hypocoristique, il s'est bien gardé d'y céder inconsidérément. Il ne s'est guère permis qu'une légère poussée du côté des noms désignant des personnes: bonhommet, garçonnet, hommelet, femmelette et surtout fillette constituent une famille assez homogène⁵⁶. Pour le reste, il a montré une rare discrétion, tout au moins dans le domaine de la suffixation, car le registre de l'hypocorisme est bien représenté par tous ces adjectifs (mignon, gentil, doux, petit) qui viennent s'accoler à nos substantifs et collaborer harmonieusement avec les diminutifs⁵⁷. De Coster a donc su se servir d'une caractéristique stylistique archaïsante sans jamais se rendre

54 Où l'on notera l'utilisation de jeunet.

55 C'est un phénomène qu'on a déjà remarqué: malgré le fond d'historicité du roman, le lecteur oublie totalement le temps; il faut se livrer à de savants calculs, totalement étrangers à l'analyse littéraire, pour arriver à se rendre compte que, lorsque la "fillette" Nele épouse le "jeunet" Ulenspiegel, ils doivent avoir à peu près quarante ans! Charles-Louis Paron a montré que Nele et son ami ont lorsque ce dernier meurt et resuscite, environ 57 ans, alors que leur père attribue une étonnante jeunesse à l'Esprit et à l'Ame de Flandre. "Mais il était indispensable qu'Ulenspiegel soit esprit, soit sans âge, à cause de l'histoire qui passe à longues foulées dans la 'Légende'" (Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel, p.25).

56 A. Dautzat rappelle que "à femmelette ne s'oppose pas "hommelet" en F.M". (Les diminutifs en français moderne, dans F.M., t.XXIII, 1955, p.18). On a cependant pu voir ce couple se constituer dans notre texte (I, 85), de même que le couple garçonnet-fillette, assez courant.

57 On notera aussi une certaine inclinaison à la redondance ("petite fillette", "petite îlette", "petit bonhommet", etc.).

responsable de ces "faultettes mignardelettes" amenant presque toujours l'auteur qui les commet aux frontières du ridicule ou de l'infantilisme. Discrètement utilisé, et par l'affectivité qu'il dégage, le diminutif sert en quelque sorte de contre-poids à la truculence. Face aux mots rustres, il apporte aux pages de La Légende sa part de grâce et de légèreté.

o

o o

§ 3. Le jeu de la suffixation dans les substantifs d'action.

Dans ce paragraphe, nous nous proposons d'étudier les noms d'action formés à l'aide de certains suffixes catégoriels. Sur le plan morphologique, ces substantifs ont de grandes affinités, non seulement parce que leurs terminaisons permettent de les regrouper aisément, mais encore parce qu'ils sont tous composés à partir de verbes, le plus souvent en -er. Le rapprochement est encore légitime sur le plan sémantique, tous ces mots étant des déverbatifs⁵⁸. Il se justifie en outre pour une troisième raison, d'ordre stylistique celle-là, et qui apparaîtra clairement in fine: De Coster, se rendant compte, bien avant Gustave Kahn, qu'un mot "n'a pas de désinence obligatoire"⁵⁹ s'est habilement servi de la suffixation pour déposer sur sa langue une patine d'archaïsme du meilleur effet.

58 Nous ne distinguons pas, car cela serait étranger à notre propos, les nuances qui séparent les substantifs désignant l'action elle-même, son résultat, l'objet qui en est le résultat, etc. On trouvera une étude de ces nuances pour un grand nombre de suffixes dans Kurt BALDINGER, Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff. Ein Beitrag zur Bedeutungslehre im Französischen mit Berücksichtigung der Mundarten, Berlin, Deutsche Akademie der Wissenschaften, 1951.

59 Cité par Georges VANOR, L'art symboliste, Paris, 1889, p.20.

Pour voir comment, nous allons tout d'abord examiner les mots que notre critère aura désignés comme obsolètes. Parmi ceux-ci, on accordera la première place aux plus nombreux, constitués à l'aide du suffixe -ment qui, avec -tion et -age, est le principal formateur de déverbatifs⁶⁰.

Mais avant tout, nous voudrions nous permettre une importante remarque. Les linguistes ont beaucoup discuté de la vitalité ou de la déficience de la suffixation en français moderne; cela a donné lieu à d'épiques controverses, qu'ont notamment signées Charles Bally, Edouard Pichon, Jules Marouzeau et Albert Dauzat. De cette passionnante littérature, nous n'avons à retenir qu'un enseignement, d'ordre historique, lequel nous aidera à ne pas être dupe d'un anachronisme. Dans l'histoire de la langue française, deux écoles littéraires - qui traduisaient bien les tendances de leurs époques - ont excellé dans l'enrichissement lexical par "provignement", c'est à dire par suffixation.

Au XVI^e siècle, c'est la Pléiade, et au XIX^e, le Symbolisme. En dehors de ces deux époques, jamais la masse des suffixes français ne s'est montrée plus productive et plus riche d'effets. Nous devons dès lors nous souvenir que les efforts

60 Cfr J.DUBOIS, op.cit., p.28. Il semble que de tout temps ce fut le suffixe le plus disponible. Epinglons cette remarque de Vaugelas, auquel le recul donne quelque chose de savoureux: "Il n'est jamais permis de faire de nouveaux mots, non obstant cet oracle latin: Licuit semperque licebit signatum praesente nota producere verbum, parce que cela est bon en la langue latine et plus encore en la grecque, mais non pas en la nôtre où jamais cette hardiesse n'a réussi à qui que ce soit, au moins en écrivant; car en parlant, on sait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ comme brusqueté, inaction, impolitesse et d'ordinaire les verbaux qui se terminent en 'ent' comme criement, pleurement, ronflement et encore n'est-ce qu'en raillerie" (Cité par DARMESTETER, De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, Paris, 1877, p.11).

littéraires de Charles De Coster s'inscrivent dans la période qui précède immédiatement le symbolisme, dans les années préparant cette vague de fond qui nous a habitués aux audaces lexicales. Il faut, pour éviter les erreurs d'omission, obliger notre sensibilité émoussée à percevoir tout ce que la prose de notre auteur, à laquelle ses contemporains ont trouvé une saveur un peu trop étrange, possède d'inhabituel et de révolutionnaire, dans le domaine de la suffixation notamment. On voudra bien tenir compte de cette remarque en parcourant les pages qui suivent⁶¹.

o

o

o

61 La périodisation de l'histoire, qui répond à un besoin de l'esprit, ne va pas sans une certaine schématisation des faits: le renouveau de la suffixation ne commence évidemment pas le jour de tel manifeste, et si l'on peut dire qu'il y a eu "une date dans l'évolution stylistique" entre 1865 et 1870, d'après Alf. LOMBARD, Les Constructions nominales dans le français moderne. Etude syntaxique et stylistique, Uppsala et Stockholm, Almqvist et Wiksells, 1930, p.28), on ne peut en affirmer autant de l'évolution linguistique. DC ne se situe donc pas en dehors d'un mouvement qu'il précéderait. Historiquement, il fait bien partie du courant de rénovation qui anime la seconde moitié du XIXe siècle. Mais au moins faut-il remarquer que ses créations ou ses audaces conservaient à cette époque une fraîcheur qu'elles n'auraient peut-être plus aujourd'hui.

Préoccupons-nous d'abord des substantifs formés à l'aide du suffixe -ment, qui connut une grande extension en moyen français⁶².

Affolement. B., Ac., H.: o; Lar., D.G.; L. ne donne pas d'exemple postérieur au XVI^e siècle; T.L., I, 194. Notre liste s'ouvre sur un archaïsme sémantique très subtil: nous connaissons déjà l'emploi qui est fait dans la Légende de affolé, substitut de fou; c'est dans ce contexte que vient prendre place le substantif affolement, qui ne désigne pas l'action de devenir fou⁶³, comme c'est le cas aujourd'hui, mais l'acte de folie lui-même, le délire: "Lamme en fièvre était bien attaché sur son lit, afin qu'en ses sobresauts d'affolement il ne sautât point par-dessus le pont du navire (V, 6, p. 435).

Cinglement. B., L., Ac., D.G., H.: o; Lar. et Dictionnaire des dictionnaires: "action de ce qui cingle"⁶⁴. "Il faudra le fouetter, dirent-elles. De quoi? De beaux fouets à mèche de cuir séché. Fier cinglement" (III, 28, p. 285).

Défloremment. Ac., D.G., T.L., H.: o; B.: +; Lar. réserve le terme au droit féodal; L.: "synonyme de défloration"; God., IX, 290, b. De Coster fait intervenir le mot dans une des chansons d'Ulenspiegel (pièce 14):

C'est eux qu'on frappe et non toi, pauvre peuple,
Sur qui ils pèsent par impôts,
Gabelles, tailles, défloremments (V, 5, p. 434).
Comme on le voit, il est ici fait allusion à un ancien droit féodal, plus grossièrement connu sous un autre nom.

Ebattement. Ac., B., Lar., D.Lag., +; L., D.G.; H.: o; God., III, 339, b. Aujourd'hui on emploierait plus volontiers le déverbal ébat (qu'on mettrait d'ailleurs au pluriel⁶⁵) dans cette

62 Cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit, t.II, pp.85-86

63 Presque tous les dictionnaires du XIX^e réservent le mot à la boussole. Quand ils donnent un autre sens, c'est "devenir fou d'amour" (cfr Mots et dictionnaires, p.47).

64 Voir aussi Cr., 210. Aucun autre dictionnaire ne connaît le mot en ce sens. God.VII, 429, b: "battement des ailes". A. DAUZAT, J.DUBOIS, H. MITTERAND, Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, Larousse, 1964, p.167: cinglement (d'un navire); les auteurs renvoient à Cotgrave (1611), comme FEW, XVII, 64. On connaît plusieurs cinglage (Datations et documents lexicographiques, 1^{ère} série, vol.3, C, p. 78).

65 Mais le sens médiéval est bien "divertissement" (T.L., III, 795, God., III, 339, b).

phrase, ou deux marchands s'enfuient "après avoir tout cassé chez la Stevenyne, l'emmenant avec ses quatre filles, pour leur ébattement" (III,35,p.323).

Festoiement. B.,D.G.: o; L. ne donne que des exemples des XVe et XVIe s; Ac.,Lar.,H.,IV,86,b-87,a, God.,III,771,b. "Il demanda à un petit brimbeur qui, le nez au vent, se délectait au parfum des sauces, en l'honneur de qui s'élevait au ciel cet encens de festoiement" (I,35,p.53; autre exemple en III,23). On se souviendra que le verbe festoyer est assez courant dans le texte.

Flagellement. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o; God.,IV,16,b,H.,IV,117,a. "Je te verrai nue, soumettant ton beau corps à ce flagellement infâme" (V,7,p.441). Comme s'était le cas pour défloremment, cette forme inusitée vient remplacer la forme moderne en -tion.

Marmonnement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.: o; H.,V,155,a. "Les rebecs, filters, violes et cornemuses, les geignements et marmonnements des pèlerins faisaient la musique de la danse" (I,36,p.58).

Parlement. B.,Ac.,Lar.: o; L.,D.G.: +; God.,V,772,c,T.L.,VII,280-284,H.,V,637. Le mot était encore fréquent au XVIe siècle, et on le retrouvera encore jusque chez Racine, tout au moins au sens de "conversation"⁶⁶. Comme Rabelais⁶⁷, De Coster l'emploie au sens de "bavardage", dans une sentence à laquelle l'omission des articles confère une allure parémiologique d'heureux aloi: "Ah! dit-il, curiosité sans fin et sempiternel parlement sortent comme fleuve des bouches des commères" (I,57,p.100).

Partement. Ac.,D.G.: o; B.,L.,Lar.,D.Lag.: +; God.,VI,5,b, H.,V,648,b. L'archaïsme⁶⁸ est ici fortement ressenti, car il n'est plus guère courant de voir créer des substantifs en -ment sur des verbes en -ir. Celui-ci est encore renforcé par l'antéposition des deux adjectifs, et l'emploi de par pour à cause de, dans la phrase où Ulenspiegel déplore la défection des reîtres allemands: "Tout manque par ce subit et obstiné partement" (III,31,p.296).

Portement. B.,Ac.: o; D.G. et Lar. ne le connaissent que dans le sens de "action de porter"; L.,H.,VI,83,ab. Ce mot, qui pouvait aussi bien signifier "comportement"⁶⁹ que "état de santé", disparaît dans le courant du XVIIe siècle⁷⁰. De Coster l'a mis dans la bouche des iconoclastes d'Anvers: "Mieke, comment est ton virginal portement"? (II,15,pp. 202-203).

66 Cfr BALDINGER, op.cit., pp.22-26,27, H. Evol.,224.

67 "Cestuy interminable parlement de femme" (III,34,p.474).

68 Le mot vieillit au XVIIe (Cfr Br.,III,138).

69 Cfr. H.Evol., 165-166 et L.Rab., 137.

70 Cfr Br.,IV,261, D.Lag.,383; God.,VI,315,c, cite E ex. de George Sand (au sens de "état de santé").

Saccagement. D.G.: +; Ac.: o; B.,L.,Lar.,God.,X,606,b,H.,VI,662,a,FEW,XVII,7,b. On a aujourd'hui tendance à employer le déverbal saccage, alors que les XVe et XVIe siècles ont beaucoup employé saccagement. "Saccagements et destructions" (II,15), "C'est en Flandre le signal de fâcherie de buveurs et de saccagement des maisons à lanterne rouge" (III,35,p.318)⁷¹.

Traînement. D.G.,Ac.: o; B. ne connaît qu'un sens très spécialisé ("trace dans l'âme du canon"); L.,Lar.,God.,VII,788,b,H.,VII,298,a. De Coster introduit cet archaïsme délicat dans ce tableau, dont J. Hanse a parlé avec bonheur⁷², où l'on voit Claes et Soetkin s'atteler vaillamment à leur charrue: "Pénible en était le traînement, mais plus pénible encore celui de la herse, lorsque le champêtre engin devait de ses dents de bois déchirer la terre dure" (I,4,p.9).

Trépassement. B.,D.G.: +; L.,Lar.,Ac.,God.,VII,55,bc,H.,VII,331. Ce mot est employé deux fois, avec de légères nuances sémantiques. La première fois, dans l'allusion à la mystérieuse mort de Don Carlos, il signifie "moment de la mort": "Son ventre gonfla au trépassement" (III,24,p.268); la seconde fois, il désigne plutôt l'action de mourir: "Elle te va mordre jusqu'au trépassement" (III,35,p.314). Trépas était déjà le terme le plus usité au XVIIe siècle⁷³.

Vilipendement. B.,Ac.,D.G.,Lar.,H.⁷⁴: o; L. ne peut citer qu'un ex. de Du Bellay; God.,VII,242,c. De Coster n'a employé qu'une fois ce mot, dans un petit chapitre où le verbe vilipender abonde et prend le sens rabelaisien de "conchier".

71 Notons que DC utilisait saccagement dans sa langue usuelle (Voir la note manuscrite collée dans l'exemplaire de la L.U. ayant appartenu à A. van den Peereboom, ministre d'Etat, citée par [Camille GASPARD], Centenaire de Charles De Coster. 1827-1927. Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1927, p.31: ce terme a disparu du texte tel qu'il apparaît dans la version de 1869, Note des Editeurs à la Préface du Hibou, p.2). Nous avons rencontré saccagement dans des ouvrages historiques légèrement antérieurs à D.C. et dans les documents officiels du début du siècle.

72 De Coster exclu de la littérature française, dans B.A.R.L.L., t.XXXVII (1959), p.10.

73 Cfr D. Lag., 483.

74 H.,VII,473,b, connaît vilipendance et vilipendation.

Nous ne nous étendrons donc pas sur la phrase peu odorante: "Il y a, dit-il, du vilipendement dans ce pot de moutarde" (I,47,p.82).

Nous avons encore à signaler deux mots construits à l'aide du suffixe et qui se trouvent dans la même phrase, riche en archaïsmes de toutes natures. Parlant des "culs-de-cuir pelés d'Allemagne", Broer Cornelis trépigne: "Tout leur avoir s'en est allé aux filles, en brelans, lécherries, coucherries, trimballement de débauches, affourchement de vilénies, abomination de dés et triomphes d'accoutrements" (II,11,p.195).

Trimballement

M.Hanse, que je remercie pour sa communication, pense qu'il faut comprendre débauche comme une sorte de complément d'objet direct: ils "trimballent partout leur débauche". La même construction ne pourrait cependant s'appliquer au second de: on peut difficilement dire qu'on "affourche des vilénies". Sans doute ne faut-il pas accorder de sens précis à la préposition, et devons-nous nous contenter de goûter la suite de mots très forts juxtaposés. Il est un second exemple du mot, qu'on trouve un peu plus haut dans la même diatribe, au sens plus clair de "balancement": "J'ai bien vu aussi, dans ses grègues de toile noire, à jour comme la flèche de Notre-Dame d'Anvers, le trimballement de ses cloches et battant de nature" (id., p.194)⁷⁵.

Affourchement. Le substantif existe dans la terminologie maritime: direction à donner au mouillage⁷⁶. Le verbe affourcher ou plutôt s'affourcher, rare, signifiant "se mettre à califourchon"⁷⁷, il faudrait peut-être comprendre le mot

75 Tringueballement (des cloches) est fréquent chez Marnix, ainsi que chez Rabelais (cfr GOVAERT, op.cit.p.41 et H.,VII,342, b). Chez ce dernier, nous avons retrouvé le verbe triballer et le substantif triballement, utilisés dans le même sens libre que chez DC (Pant.,XVI,263).

76 Cfr F.E.W.,III,887,b.

77 Cfr BAR, op.cit.,pp.208-386. D.Lag.,15,God.,I,149,a: aforchier "être enfourché sur" et afourchier, VIII,suppl.,42,c, "enjamber" (T.L.: o en ces sens), FEW,III,890. Selon B (I, 85,c), le verbe est familier. En II,18: "Ulenspiegel ne cessait de parler et mangeait affourché sur la branche" (p.212). Un peu plus haut, on pouvait lire: "Il se mit à califourchon sur la plus grosse branche" (id.).

comme un eroticum verbum⁷⁸, explication que la proximité avec "lécheries, coucheries", rend plausible. Même si la syntaxe fait difficulté, comme nous l'avons dit, ce passage n'arrête en rien le lecteur, qui se laisse entraîner par le flot de savoureuses grossièretés que débite le frère Corneille.

Il faut encore joindre à ces termes les cas de néologismes⁷⁹. Il s'agit de:

Batifolement.

Aucun glossaire, même ancien, de Cotgrave à Poitevin, de Richelet à Landais, ne connaît ce mot. Par contre, depuis Rabelais, on connaît un batifolage. Dans la vaticination de Katheline, il y a donc eu simple substitution de suffixe: "Ulenspiegel sera grand docteur en joyeux propos et batifolements de jeunesse" (I,5,p.10).

Empiffrement.

Le cas est identique ici: la grande majorité des dictionnaires connaît empiffrenie, le F.E.W., VIII,444 étant seul à donner notre forme, qu'il emprunte au Dictionnaire argot français et français-argot de G.DELASALLE, Paris, 1896. Elle revient à deux reprises dans l'Ulenspiegel: "Ils reçoivent de l'argent pour payer des soldats, ils le gardent pour leur empiffrement" (V,2,p.425). Avec "sac à empiffrement", De Coster traduit l'expression néerlandaise Slokkenzak. (V,7,p.442).

Tintinabusement.

"Il y entendit un joyeux tintinabusement de monnaie" (III, 22,p.260). Le bonheur de cette création réside surtout dans la constitution semi-onomatopéique du radical. De Coster a garde de n'en point abuser, puisqu'il a su écrire ailleurs: "Il n'y avait plus dans leurs escarcelles nul joyeux tintement de monnaie" (II,11,p.192; on observera l'emploi de nul, venant après une négation).

Avant d'aborder une autre catégorie de suffixes et au risque d'anticiper sur les vues plus générales auxquelles nous aboutirons, posons la question: peut-on déceler une constante de procédés dans l'usage des déverbatifs à désinence

78 Fourche peut avoir un sens libre (Cfr FEW, id.loc.).

79 Deux d'entre eux permettent de proposer de nouvelles datations (Cfr. Chap.III,n.51).

-ment? On constate que l'exploitation du suffixe se fait principalement de deux manières:

- 1° Le mot existe, dans un niveau de langue plus courant, avec une autre désinence (-age, -tion, -rie) comme dans: déflo-
rement-défloration, traînement-entraînement, empiffrement-em-
piffrierie, etc.
- 2° Le mot existe à l'état de déverbal: saccagement-saccage,
ébattement-ébat, etc.

Ces deux procédés ont comme point commun d'avoir pour base un mot connu et voisin du substantif en -ment; la manœuvre archaïsante consiste donc très simplement en une substitution (1°) ou une adjonction (2°) de suffixe. Dans les autres cas, le substantif reste motivé, le verbe dont il tiré étant le plus souvent courant (partir, porter...); ces dérivés ne peuvent choquer, le mode de dérivation utilisé étant encore productif en français moderne. L'archaïsme en -ment n'entrave donc en rien la lecture: on ne ressent qu'un léger écart, provoqué par la rencontre d'une forme inhabituelle, en général plus longue que le mot usuel (comparer trépas à trépasement).

Peut-être ne sera-t-il pas inutile, à présent, de promener le regard sur les autres substantifs en -ment de l'oeuvre car nos archaïsmes s'insèrent dans un contexte où abondent les pesées. Ainsi, le mot accoutrement, déjà rencontré, est-il souvent employé à la place de "vêtement", et sans la connotation péjorative que nous lui connaissons aujourd'hui⁸⁰. Conformément aux tendances que nous avons décelées, l'auteur préfère embrassement à embrassade, brisement au déverbal bris,

80 B. signalait déjà que, au propre comme au figuré, le mot ne pouvait s'employer que d'une manière plaisante et familière. Selon Robert: "Aujourd'hui, habillement étrange ou ridicule."

etc⁸¹. Partout, on peut le voir accuser une prédilection pour le substantif en -ment. D'ailleurs, il préfère en général le substantif à toute autre construction: quand il écrit "c'est l'heure du délogement" (II,5,p.203) là où il eût peut-être été plus normal d'employer le verbe, quand il choisit brûlement⁸² pour évoquer les bûchers et les autodafés ("... Le pape me paye pour troubler et gâter le royaume par pendaisons et brûlements impies", I,52,p.90).

La liste des substantifs en -ment ne présentant rien d'anormal est longue et variée⁸³: elle va de fouettement⁸⁴ à vomissement, en passant par rôtissement, entendement⁸⁵, délogement, (pour déménagement) éclaboussement, enfoncement, trémoussement, etc⁸⁶. Parfois, des caractéristiques syntaxiques viennent mettre ces mots en valeur, comme l'omission des articles dans: "Tambours battant roulement de gloire" (IV,16,p.406).

- 81 Cfr D.Lag.,63, notons aussi la substitution de mandement à commandement (D.Lag.,313,H.Class.,232,H.Evol.,12).
- 82 Aucun dictionnaire du XIXe siècle ne donne comme vieilli ce substantif qui semble avoir été frappé de désaffection au XVIIe siècle (Br.,III,127); c'est surtout l'usage qui en est fait qui surprend. Au XVIIe, il signifiait "incendie", (cfr D.Lag.,65).
- 83 Quelques chiffres pourront donner une idée de cette variété, et de l'importance relative des substantifs archaisants: dans le premier livre, on compte 45 unités, totalisant 67 occurrences (fréquence moyenne: 1,48 fois); sur ces unités, 5 seulement sont désuètes, et elles ne sont utilisées que 6 fois.
- 84 Absent d'un grand nombre de dictionnaires modernes. God., IX,648,a,H.,IV,180,a. DC l'utilise dans le même chapitre que cinglement.
- 85 Dont B.,II,1139,a restreint l'usage à un petit nombre de locutions. DC l'utilise dans une phrase rappelant vaguement Rab.: "Se tarabustant l'entendement" (I,2; cfr Garg.,6,p.46: "Ne m'en tabustez plus l'entendement").
- 86 En cours de rédaction, DC a fait disparaître plusieurs substantifs en -ment comme rigolement, supprimé, sauvement, remplacé par salut, etc.).

On le voit, toute cette richesse⁸⁷ vient encadrer les éléments proprement obsolètes que nous avons dénombrés et les intégrer à la langue du texte, de telle façon que, lorsque nous les rencontrons, jamais nous n'avons l'impression d'une brusque rupture.

o

o o

L'importance du suffixe -ment ne doit pas nous faire oublier les déverbatifs formés à l'aide d'autres désinences dont les premières, encore fort productives dans la langue, n'ont rien que de très normal; ce qui l'est moins, c'est le radical, qui ne nous est pas toujours très familier.

Concoction. L., Lar., Ac., D.G.: +; B., God., IX, 145, a, H., II, 410: "digestion". Ce terme n'est employé qu'une fois, lorsque les courtisans apportent leurs cadeaux à l'Infant: "Madame de Chaussade lui attacha à un fil de soie pendant sur l'estomac une aveline précipitative de bonne concoction d'aliments" (I, 7, p. 13). Etant de formation savante et forgé sur un thème qui n'est pas à la base d'autres mots courants dans la langue moderne, le mot concoction risque de n'être pas compris du lecteur⁸⁸.

Pronostication. Ac., D.G.: o; B., Lar.: +; L., God., X, 432, b, H., VI, 210, b. Le substantif n'est pas pris ici dans son sens technique de "recueil de prophétie", mais, sur la bouche du héros, désigne la prophétie elle-même: "Que me baillies-tu pour ma pronostication, ô soudard chéri des sacres à la grosse gueule?" (I, 20, p. 31). Il est évidemment à rapprocher de pronostic, utilisé comme substitut de "présage" (I, 17, p. 26).

87 Par son amour du mot en -ment, se traduisant dans l'emploi de mots désuets, la création de néologismes et dans cette variété lexicale à laquelle nous venons de faire allusion, DC est bien de son époque et annonce la grande vogue symboliste. Le suffixe -ment en effet, "est de beaucoup le plus productif à l'époque décadente" (Ch. BRUNEAU, Noms créés au moyen du suffixe -ment; contribution à l'étude de la néologie chez les écrivains 'décadents', dans Studies presented to John Orr, Manchester, 1953, p. 23).

88 DC avait d'abord écrit digestion, corrigé sur le ms.

Vagation. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.,H.: o; God.,VIII,129,b: "mobilité", FEW.,XIV,121,a: "vagabondage".

"Il s'éveilla au bruit que faisait Claes et voulut s'enfuir, craignant que ce ne fût quelque sergent de la commune venant le déloger de son lit et le mener au Steen pour vagations illicites" (I,3,p.6). J'ai déjà signalé l'emploi qui était fait du verbe vaguer au sens de "vagabonder"; le substantif ne se trouve donc pas seul.

Humage. B.,Ac.,D.G.,God.,H.: o; Lar.,P.GUERIN, Dictionnaire des dictionnaires, L.,Robert, F.E.W.,XIV,507,a.

Le cas est identique ici: nous savons que De Coster emploie le verbe humer tantôt au sens restreint et précis de "boire", tantôt au sens plus large de "avalé". C'est de ce dernier qu'il part pour décrire "une salade grasse et de princier humage" (II,17,p.208), formule dense pour "dont le goût, lorsqu'on l'avale, est princier".

Fenestrage. s.v. fenêtrage: B.,L.,D.G.: "ensemble et disposition des fenêtres d'un bâtiment"; Lar.: id., s.v. fenestrage; Ac.,God.,III,749,c et H.,IV,70,a: "fenêtre"⁸⁹. "La belle Gilline, grattant les portes, volets, vitres, fenestrage de ses ongles, semblait vouloir passer à travers tout, comme une chatte peureuse" (III,35,p.319). Encore une fois, le substantif est soutenu par l'emploi d'un verbe fenestrer, qui se caractérise par le même trait orthographique du maintien du s en position faible.

L'ancien suffixe -ade, auquel l'italianisme du XVII^e siècle avait rendu une certaine vie, n'a plus, lui, beaucoup de capacité d'expansion. Notre auteur l'a bien senti, et n'a dès lors introduit dans son texte qu'un seul archaïsme ainsi formé. C'est également le cas de la désinence -ise, qui ne fut jamais très productive en dehors des XII^e et XIII^e siècles.

Bonnetade⁹⁰. God.: o; B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.,H.,I,627,ab. D. Lag.,57. Ce substantif est tiré d'un verbe lui-même archaïque, bonneter, qu'on trouve dans les Odes de Ronsard et jusque dans les dictionnaires de Furetière et de l'Académie (éd. de 1964). Le lecteur le comprend aisément, étant donné le contexte où il s'insère: "Tu ne trouveras partout

89 En ce sens, il vieillit au XVII^e selon Bn,III,p.133. Pour subsister, le mot aura sans doute eu besoin de cette légère différenciation sémantique.

90 Cfr H.Disp.,156, et VOIZARD, op.cit., p.243.

sur ton chemin que bonnetades, salutations, hommages et vénération adressées à la force de ton poing redoutable" (III,27,p.279).

Feintise. B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.: o; T.L.,III,1691-1692,H.,IV,64,a. Ce mot qui vieillit au cours du XVII^e siècle⁹¹ est employé dans deux situations assez semblables: "Ulenspiegel, continuant sa feintise ivrogniale, monta trébuchant l'escalier, feignant de manquer de tomber et se tenant à la corde" (II,19,p.215), "Et il chanta hoquetant, zigzaguant, baillant, crachant et s'arrêtant, jouant feintise de vomissement" (III,13,p.341). Dans ces deux chapitres, le verbe feindre est fréquent.

Evoquons encore un autre déverbatif, plus résolument obsolète encore:

Trotton. B.,L.,Ac.,Lar.,D.G.,H.: o; God.,VIII,92,bc. Ce mot, intensif dérivé de trotter, est inemployé dès le XVI^e siècle. De Coster, par analogie avec le verbe, l'écrit avec deux t. A côté de l'expression "au grand trot" (III,23), on trouve "au grand trotton" (IV,9). Mais l'emploi le plus frappant du terme est sans nul doute celui qui en fait un "complément d'allure"⁹² dans la locution typiquement médiévale: "courir le grand trotton" (9 occurrences: I,7; II,4,9,15,18; III,3;IV,1,3). La formule parallèle "courir le grand pas" se trouve en I,59 et III,7.

Nous passons maintenant à un autre suffixe qui connut un grand regain de faveur à la fin du XIX^e siècle⁹³, pour des raisons affectives dont Jacques Flawert parle avec beaucoup de flamme et peu de rigueur⁹⁴. -Ance était une désinence très caractéristique du Moyen Age et du XVI^e siècle, mais dès le XIV^e

91 Br.,III,p.133,D.Lag.,227, Mots et dictionnaires, p.725.

92 G.GOUGENHEIM, Grammaire de la langue française du seizième siècle, Paris,Lyon,1951,p.194.

93 A telle enseigne que souvenance s'est partiellement "désarchaïsé", dans certains contextes du moins. Ce n'est qu'à la fin du siècle qu'un large usage en est fait. Auparavant, Georges Sand lui avait fait un très large accueil, notamment dans La Petite Fadette et Les Maîtres Sonneurs. Sur les valeurs et la fortune de ce suffixe, voir A.FRANCOIS, La Désinence -ance dans le vocabulaire français. Une "pédale" de la langue et du style, Genève, Droz, Paris, Girard,1950.

94 Petit glossaire..., p.II.

siècle, elle avait commencé à être moins productive⁹⁵. Il y avait là une assez grande richesse stylistique que De Coster n'a exploitée qu'avec réserve. Dans sa Légende, en effet, on trouve peu d'exemples de ce "stigmaté de l'école symboliste"⁹⁶. Ça et là, on peut cependant voir l'auteur exercer une légère pesée sur certains substantifs comme espérance, souvent préféré à espoir ("Sans nulle espérance de grâce", III, 5, p.224).

Désespérance. B., D.G.: +; Ac., L.; Lar., T.L., II, 537, H., III, 73, a. C'est par deux fois que De Coster use de ce mot tombé en désuétude aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les romantiques, Chateaubriand en tête, l'avaient remis en honneur⁹⁷. "Navré de colère et de désespérance" (I, 80, p.155). "Toutefois Katheline vivait sans désespérance" (I, 83, p.161).

Héritance. L., Lar., Ac., D.G., H.: o; B.: "s'est dit pour Hérédité"; God., IV, 464, b, F.E.W., IV, 410, b. C'est au sens de "action d'hériter" que l'auteur utilise ce substantif assez rare: "Le bruit courait dans le public que l'empereur Charles allait ôter aux moines la libre héritance de ceux qui mouraient dans leur couvent". (I, 46, p.80)⁹⁸.

Remembrance, B., L., Lar., Ac., D.G.: +; God., VII, 778, bc. H., VI, 474, b-475, a. Nous nous trouvons ici en face d'un des rares cas de mot résolument "vieux gaulois", comme disait le siècle classique⁹⁹. Remembrance en effet, est déjà vieilli au XVI^e siècle: Henri Estienne, dans sa Précellence, le signale comme archaïque, Amyot supprime le mot, qui est aussi corrigé dès la seconde édition du Pantagruel, etc. On le voit, les indices du vieillissement abondent¹⁰⁰. Etant donné que sa base ne se rattache plus à rien en français moderne, le substantif risquait de ne pas être compris; mais De Coster le place en quelque sorte hors de sa proche langue, puisqu'il le cite dans le placard du

95 Selon Halina LEWICKA, op.cit., p.128. Cfr également FRANCOIS, op.cit., pp.15-21.

96 E.DUJARDIN, Mallarmé par un des siens, Paris, 1936, p.56.

97 Cfr Mots et dictionnaires, p.508.

98 D'après G.COHEN, héritance serait fréquent en Belgique pour 'héritage' (Le Parler belge, dans Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, Paris, Bruxelles, Genève, 1906, p.15 de l'article).

99 Au XIX^e siècle, il n'est guère que George Sand qui ait osé l'employer, dans Les Maîtres Sonneurs.

100 D.Lag., 423, Br., III, 140.



15 octobre 1531. Dans ce texte haut en archaïsme, une formule redondante explique plus ou moins le sens du mot au lecteur non médiéviste: "Ni semblablement de peindre ou pourtraire, ou faire peindre ou pourtraire, peintures ou figures opprobrieuses de Dieu et de benoïte Vierge Marie ou des saints; ou de rompre, casser ou effacer les images ou pourtraictures qui seraient faits à l'honneur, souvenance ou remembrance de Dieu et de la Vierge Marie" (I,10, p.16)¹⁰¹.

Souvenance. B.,L.,Ac.: +; H.:o; Lar.,D.G.,God.,X,706,b. Ce mot est éliminé tout au long du XVII^e siècle, pour revenir en faveur à titre de trait d'élégance à la fin du XIX^e siècle. En dehors du passage que nous venons de citer, souvenance n'est employé que 4 fois dans La Légende. "Garde-moi ta douce souvenance; fuis..." (II,8,p.191). "Ah! disait-elle, n'as-tu point souvenance?" (IV,3,p.360), "Ah, lointaine souvenance des sauces d'autrefois!" (I,66,p.118).

Un autre suffixe auquel les symbolistes ont tenté de rendre vie, est -ure¹⁰², aujourd'hui totalement en perte de

101 L'auteur s'inspire du texte officiel, qu'il suit assez scrupuleusement dans sa première moitié. On peut prendre connaissance de ce texte dans le Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 2e série (1506-1700), Bruxelles, Goemare, 1902, t.III, pp.262-265. Il n'est pas inutile de retranscrire ici la partie de ce placard correspondant à la citation que nous venons de lire. On verra ainsi que DC en a résolument modernisé l'orthographe:

Ni semblablement de poeindre, pourtraire, ou faire poeindre ou pourtraire, avoir, tenir ou garder aucunes images, pourtraictures, poinctures ou figures opprobrieuses de Dieu, de la benoïcte vierge Marie ou de ses saints, ou de rompre, casser ou effacer les images ou pourtraictures qui seroyent faicts à l'honneur, souvenance et remembrance de Dieu, de la vierge Marie ou des Saints approuvez de l'Eglise (p.262).

Ailleurs, il allège considérablement la langue: la longue énumération "imprimer ou escrire, vendre, acheter, distribuer, lire, garder, tenir soubz luy ou recevoir, prescher, instruire, soustenir ou défendre, communiquer ou disputer, publiquement ou secretement, ou tenir conventicles ou assemblées des livres, escritures ou doctrines", devient simplement: "d'imprimer, de lire, d'avoir ou de soutenir les écrits, livres ou doctrines" (p.16).

102 Le Petit glossaire (p.II) offre de nouveau un témoignage intéressant sur la valeur affective que le XIX^e siècle mettait dans ce suffixe.

vitesse¹⁰³. Il n'a pas davantage tenté De Coster:

Lavure. Les dictionnaires modernes ne connaissent le mot au sens de "lavage" que dans le domaine de la prospection minière¹⁰⁴; God., IV, 740, c, H., IV, 784, b: "lavage". "J'aurais fait que leur boisson, fût-elle bière ou vin, se fût changée en une sale, infâme eau de lavure de vaisselle" (II, 11, p.195).

Pourtraiture. S.v.: B., L., Lar., Ac., D.G.: o; s.v. portraiture: L., Lar., Ac., D.G., D.Lag.: +; B., H., VI, 89, ab, T.L., VII, 1612-1613. Ce substantif est passablement archaïsant puisque, non content de s'opposer au moderne portrait par le suffixe, il s'en distingue encore par la voyelle radicale. Il est employé 6 fois dans La Légende, en compagnie, il est vrai, du verbe pourtraire. "Ulenspiegel mangeant et buvant pétrissait l'argile, et en avalait parfois un morceau, mais s'en souciait peu, et regardait bien attentivement la pourtraiture de Michiekin" (III, 32, pp 299-300), "Mignonne pourtraiture" (III, 35).

Profilure. B., L., D.G., Ac., Lar.: o; God., VI, 291, a, T.L., VII, 1508; H., VI, 78, b, FEW, III, 530, b. Ici encore, il nous faut attirer l'attention sur le fait que De Coster, toujours mû par le même souci d'économie des moyens, emploie le verbe profilier au sens de "broder"; les deux archaïsmes n'en font donc qu'un: "Profilure d'or" (IV, 3).

Il faut encore signaler deux autres suffixes qui prennent le plus souvent une connotation péjorative. Non qu'ils possèdent en soi cette valeur, mais ils l'ont acquise à cause du sens même des substantifs qu'ils servent à former¹⁰⁵. Il s'agit de -aille, qui sert surtout à créer des collectifs dénominatifs¹⁰⁶, mais qui peut également former des déverbatifs, et de -erie, dont la vogue fut grande aux XVe et XVIe siècles¹⁰⁷.

103 Selon DUBOIS, op.cit., pp.26,27,39.

104 Ils connaissent aussi le sens "eau qui a servi à laver la vaisselle..."

105 "Le pouvoir évocateur que le théoricien lui inculque [au suffixe] n'est autre chose que le distillat sémantique de toutes les expressions déjà formées avec la même désinence" (P.HAFTER, Contribution à l'étude de la suffixation, Zürich, 1956, p.39).

106 Cfr BALDINGER, op.cit., pp.83,ss.

107 Selon H.LEWICKA, op.cit., pp.103-114, 125-126, 176-178, 180-181, 206-208.

Crevailla. Lar., B., L., D.G.: repas où l'on mange avec excès (sens le plus courant). Au sens de "action de crever": D.G.: +; B., L., Ac., Lar., F.E.W.: o; God., IX, 247, c, H., II, 641, a. De Coster emploie ce mot soit au sens matériel de "crevaillon" ("Il plaçait ensuite la vessie tendue jusqu'à danger de crevailla", I, 21, p. 32), soit au sens de "mort lamentable". L'expression "faire sa crevailla à force de rire", calquée sur la locution populaire "faire sa crève"¹⁰⁸, revient en I, 39 et III, 19. Au total, 6 occurrences.

Roquetailla.

Ce substantif est heureusement forgé par l'auteur sur un verbe roqueter qui signifierait "crier, en parlant du roquet". C'est par deux fois qu'il emploie cette trouvaille, dans de petites phrases pleines d'allant: "Au bout de six jours le blessé marchait comme ses pareils avec grande suffisance de roquetailla" (I, 23, p. 35), "Le chien mène grand vacarme de roquetailla" (IV, 1, p. 351).

Le suffixe -erie inspirait sans doute autrement De Coster, car il s'en est servi pour une ou deux créations assez réussies également. Examinons tout d'abord les substantifs du type de buverie, que nous avons déjà rencontré ; ce sont:

Gaudisserie. B., compl. Ac.: +; D.G., T.L.: o; Lar., L., God., III, 245, c-246, a, H., IV, 280, a. Le lecteur met immédiatement ce substantif en relation avec les termes voisins gausser et gousseur, quoiqu'ils ne fassent pas à proprement parler partie de la même famille. Il n'a guère survécu au-delà du XVe siècle, qui a vu sa création¹⁰⁹. Sa présence dans des passages homéotéleutiques tels que "[ils] boiront dans leurs hanaps d'or à leur perpétuelle gaudisserie, à nos sempiternelles niaiseries, folies, âneries" (III, 29, p. 292) n'est pas peu faite pour augmenter son pouvoir affectif. Deux autres exemples en I, 32 et I, 70.

Lécherie. B., compl. Ac.: +; L., Ac., D.G.: o; Lar., T.L., V, 291-293. Autre exemple de mot péjoratif typiquement médiéval (il sort de l'usage courant au XVe siècle), voici lécherie¹¹⁰. Il importe assez peu qu'il ne soit pas compris dans le sermon du "frère fesseur", dont nous avons cité plus haut tous les éléments (il y figure avec le mot "coucherie");

108 Ou "faire sa crevaillon", synonymes de "mourir". Cfr F.E.W., II, 1317, b. et 1319, b. Cfr Rab., V, 17, p. 818.

109 Cfr H. LEWICKA, op.cit., p. 111, Mots et dictionnaires, p. 793.

110 Mots et dictionnaires, pp. 1119-1120.

on le retrouve dans cette autre proposition, où la présence de ripailles assure une intelligibilité approximative: "C'était sans doute pour l'aller dépenser avec elle en lécheries et ripailles" (IV,5,p.369).

Volerie. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,X,868,ab,H.,VII,508,a, F.E.W.,XIV, 602,a (vol, au sens de déplacement).

"D'aucuns, quoique maflus et pansards, portaient des casques à ailes étendues, mais n'avaient nulle idée de volerie" (I,12,p.18).

Comme à l'habitude, nous ajouterons à ces mots les néologismes que De Coster, dans son truculent laboratoire verbal, a créés à l'aide de la même désinence:

Prédicatrerie¹¹¹.

Le mot revient trois fois dans l'homélie du Cordelier brugeois (II,11). Cette création, péjorative s'il en fût jamais, est forgée sur un savoureux prédicastre que nous étudions par ailleurs. Sur le même patron et dans le même contexte, le poète a inventé un autre mot:

Calvinistrerie

Ces deux néologismes attirent inévitablement l'attention, par leur longueur d'abord, par leur position ensuite, puisqu'ils servent de conclusion au sermon: "Et il ne restera plus pierre sur pierre de vos maisons et pas un morceau d'os de vos jambes damnées qui coururent à cette maudite calvinistrerie et prédicatrerie" (II,11,p.195). De Coster n'était pas le premier à jouer sur le mot calviniste: l'histoire littéraire des guerres de religion, qui est encore à faire, montre une époque friande de ces sortes de jeux de mots. Un adversaire de Marnix, pour ne citer qu'un seul exemple, fournissait à De Coster l'exemple de sa "domination calvinistique"¹¹².

111 God.,VI,372,b, connaît un prédicarie, et prêcherie en VI,373, b. F.E.W.,IX,289,b, (comme Lar.,suppl), connaît ce même prêcherie, qu'ils emprunte aux frères Goncourt.

112 Lettre d'un gentilhomme, vray patriot, à messieurs les Etats Généraulx assemblez en la ville d'Anvers, dans les Oeuvres de Ph. de Marnix de Sainte Aldegonde. Ecrits politiques et historiques, Bruxelles, Van Meenen, 1859,pp.103-104.

Giflerie.

"Claes lui demanda ce que faisaient ses père et mère pendant cette giflerie" (I,3,p.7). Ici, la réussite réside surtout dans l'impression de profusion que donne le suffixe, le même que dans les frapperie et batterie du XVe siècle.

o

o

o

§ 4. Autres substantifs suffixés.

Si nous quittons à présent les déverbatifs, qui, avec les diminutifs, se sont taillé la part du lion dans les substantifs archaisants où la suffixation joue un rôle, nous nous trouvons devant un groupe de noms désignant soit des personnes soit des qualités. Nous les verrons s'ordonner autour de la même ligne de force: tout en le parsemant de vocables inaccoutumés, De Coster évite d'obscurcir son texte. Il a soin, en effet, de choisir ceux qui proviennent directement d'un mot moderne, ou au moins d'un terme clair qui soit déjà exploité ailleurs dans le roman.

Abordons la première série, celle des substantifs au suffixe -eur exprimant l'agent, du type de pourmeneur.

Affoleur. Le mot est ignoré de tous les dictionnaires consultés, y compris le F.E.W. God., I, 145, b, connaît afoleur, mais seulement dans le sens de "qui opprime, qui vexé"¹¹³. Ce terme est employé 2 fois dans la même locution "affoleur de femme" (IV,6). Notons que le substantif s'appuie sur de nombreux emplois du verbe affoler.

Ajourneur. B., L., Lar., Ac., D.G., H.: o; God., I, 205, c: "Celui qui porte à l'ajournement". Ce mot n'a eu d'existence bien

¹¹³ C'était là le sens ancien du verbe affoler. DC a pris garde de ne pas employer le substantif dans son acception médiévale. Nous verrons plus loin les raisons de cette attitude.

frêle au reste, que dans les milieux juridiques¹¹⁴; il est senti plus comme un terme rare que comme un véritable archaïsme. On ne le rencontre que 2 fois, dans le même passage, et soutenu par le verbe ajourner pris au sens de "convoquer"¹¹⁵: "Descends donc, disait l'ajourneur à l'ajourné" (III,1,p.221).

Brimbeur. B.¹¹⁶, L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,I,734,b,H.,I,706,ab. Ce terme que le wallon wallonnant identifiera sans difficulté est employé 5 fois dans le seul chapitre I,35. Le lecteur peut difficilement le comprendre, bien qu'auparavant, De Coster ait utilisé un "bêlître brimbeur" (I,33) qui en indique au moins la sphère d'emploi.

Efforceur. B.,L.,Ac.,Lar.,D.G.: o; H.,III,308,a,God.,III,456,bc. Le mot, forgé sur efforcer pris au sens de "violer"¹¹⁷, est assez courant dans les textes juridiques. C'est donc tout normalement que l'ancien archiviste l'a introduit dans la liste de délits que nous avons déjà eu l'occasion de citer: "Les faux monnayeurs, les détrousseurs de chemins et voies publiques; les boute-feu, les efforceurs de femmes" (IV,3,p.362). On notera le parallèle avec "affoleur de femmes".

Egreneur.

Il s'agit ici d'un néologisme dont la Légende procure la première attestation¹¹⁸. Il est mis dans la bouche de l'empereur, morigénant son apathique héritier: "Sangdieu! Ce n'est pas à un lionceau à singer les femelles égreneuses de patenôtres" (I,18,p.29).

Temporiseur. D.G.: +;B.,L.,Lar.,Ac.,God.,X,749,b,H.,VII,207,a. Il s'agit ici d'un terme inhabituel plutôt que d'un archaïsme; la forme la plus courante est en effet temporisateur. "Et ainsi perplexes, mais temporiseurs, ils décideront cependant qu'il faut prendre et non brûler nos navires" (IV,17,p.409).

114 Cfr J.PLATTARD, La procédure au XVI^e siècle d'après Rabelais, dans la Revue du XVI^e siècle, t.I (1913), pp.28-49. Voir spécialement les pp.31-33.

115 Cfr D.Lag.,19

116 B.,I,483,a, connaît un brimber: + (aller et venir).

117 Sens vieilli: B.,Ac.,D.G.,L.,Lar.: o; God.,II,456,bc; la locution "efforceur de femme" est courante dans les textes juridiques.

118 On trouve une expression comparable chez Marnix, et Rab., qui affectionnait également le suffixe -eur (Cfr SPITZER, op.cit., pp.89-90), utilise les termes "enfileur de patenôtres" (II,30,p.318).

A côté de ces mots en -eur, auxquels viendront s'adjoindre quelques adjectifs¹¹⁹, il faut citer deux substantifs en -eux, reliques de l'ancien amuïssement du r final. De Coster n'abuse cependant pas de ce procédé, qui eût risqué de donner à son archaïsme une couleur paysanne¹²⁰. Il n'a pris que des substantifs en -eux qui lui étaient donnés par l'histoire, et s'est bien gardé de provoquer systématiquement la chute du r final dans les mots à désinence -eur. Cette observation vaut également pour les adjectifs où nous trouverons la même caractéristique.

Cornemuseux. B.,L.,Ac.,D.G.: o; s.v. cornemuseur: B.,L.,Lar., T.L.,II,875,H.,II,553,a.

Le caractère archaisant du terme, qui n'a rien pour choquer si l'on songe au cas parallèle violoneux, ressort davantage par sa situation dans la phrase où il est employé: "Ne me pourrais-tu, cornemuseux, dire si le chemin n'a point changé qui mène de Damme à Dudzeele?" (I,26,p.39). On le voit, il vient s'insérer dans un groupe en général très homogène, composé d'un pronom personnel atone (déjà

119 Dans les mots dotés de ce suffixe, le départ n'est pas toujours facile à faire entre les substantifs et les adjectifs. On sait en effet que les noms d'agent peuvent aisément jouer un rôle adjectival et que l'amuïssement du r final, qui eut lieu depuis l'extrême fin du XIVe jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, a favorisé l'assimilation des substantifs en -eur aux adjectifs en -eux. Cfr C.FAHLIN, Zur Adjektivfunktion der Suffixbildungen auf -eur, -teur, dans la Zeitschrift für Romanische Philologie, t.III,(1942), p.239. Signalons l'existence du substantif gousseur (DC le supprime sur son ms.,f.535). Le terme n'est pas déclaré vieilli par les dictionnaires, mais simplement "familier", voire "trivial". Il participe cependant bien à la couleur de l'oeuvre en venant s'ajouter à la forme verbale se gausser qui, nous l'avons dit, revient 36 fois (Cfr D.Lag.,252). De surcroît, DC le fait entrer dans une sorte de formule stéréotypée: "bons gousseurs de leur nature" (I,42,p.72), qu'on retrouve avec de légères variantes en I,56 et II,8. A l'expression consacrée "mauvais plaisant", il préfère celle, plus savoureuse, de "méchant gousseur" (I,32 et 48; II,17; supprimée sur le f.522,III,10).

120 Cfr P. VERNONIS, Le style rustique dans les romans champêtres après George Sand, Paris, P.U.F.,1963,pp.30-31.

éloigné du verbe qui le régit par l'antéposition classique), d'un verbe conjugué et d'un infinitif complément.

Prêcheux. B.,L.,Ac.,D.G.,H.: o; s.v. Prêcheur: B.,L.,Lar.,D.G.: +; God.,X,403,a,F.E.W.,IX,290,ab (au sens de prédicateur). Le mot prêcheur, supplanté par son synonyme savant, s'est vu attribuer une fonction ironique. Par la substitution de suffixe, De Coster ajoute encore à cette connotation dépréciative: "Voyez le prêcheux! disaient les maïconnus" (II,15,p.201). Remarquons une fois de plus que le mot s'insère dans une famille lexicale que De Coster aime à créer dans son texte. Le thème de la prédication semble particulièrement l'inspirer, car, outre prêcheux, celle-ci comprend prédicant, prédicastre et prédicatrerie.

D'autres noms désignant des personnes sont plus résolument péjoratifs. Le premier, nous venons de l'évoquer: il s'agit de:

Prédicastre.

Le mot est absent dans les dictionnaires. Il existe cependant bien dans le vocabulaire de la polémique religieuse qui fit rage au XVI^e siècle¹²¹, et De Coster a pu le lire dans quelque document inédit. Ce terme qu'il n'utilise qu'une fois ("Des prédicastes romains diffamant les patriotes", V,2,p.426) l'a frappé, puisqu'il en a tiré prédicatrerie, sur le modèle duquel il a ensuite forgé calvinistrerie.

Les deux autres péjoratifs sont des collectifs de personne, d'un type qui fut également très florissant dans la

121 Ainsi, dans une pièce satirique, précisément d'origine protestante, insérée dans le Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, advenue à Paris le IX. iour de Juin 1572, s.l.,MDLXXII, p.66,v.2. H. cite un prédicantereau et un prêchereau du même style (VI,135,b et 142,a). Profitons de cette parenthèse pour rappeler que les luttes religieuses furent au XVI^e siècle l'occasion d'un grand déploiement de forces littéraires, où les faiseurs de mots s'en sont donné à cœur joie (on l'a déjà signalé à propos de calvinistrerie). Comme ici, ce sont en général des noms désignant des institutions établies, tels que "pape", "prêtre", "Eglise", "jésuite", qui font les frais de ces jeux. Pour sa part, Marnix s'est rendu responsable d'une appréciable collection de "mots-valises" (procédé immortalisé par Lewis Carroll et James Joyce, et boudé par Govaert dans son étude); ils ont en général "Université" et "Sorbonne" pour thème. Par ses créations autant que par l'emploi de certains mots plus courants comme prédicant, le filleul de l'archevêque de Tyr a su recréer pour son propre compte cette féroce verve anti-romaine.

littérature polémique du siècle humaniste¹²². Il s'agit de:

Chiennaille¹²³. B., Ac., D.G.:o; Lar.: +; L. ne donne pas d'exemple postérieur au XVe siècle; F.E.W., II, 192, b., God., II, 122, a, H., 266, a, T.L., II, 393. C'est évidemment dans la bouche du moine paillard - toujours lui - que cette injure est placée: "Cette maudite ville d'Anvers, le rendez-vous de toute la chiennaille hérétique" (II, 11, p. 193).

Guenaille.

De Coster utilise quatre fois¹²⁴ ce qui semble bien être un néologisme, sans doute formé sur guenaud (courant chez Rabelais), et d'après le collectif gueusaille. "Les belîtres, mendiants, vagabonds et toute cette guenaille de vauriens oiseux traînant leur paresse par les chemins et préférant se faire pendre plutôt que de faire oeuvre, vinrent, au goût du miel alléchés, pour en avoir leur part" (I, 19, p. 30).

D'autres substantifs désignant des personnes sont construits avec le suffixe -ité. Ce sont en fait des noms de qualité détournés de leur objet pour désigner les personnages censés détenir au plus haut degré lesdites qualités. De Coster, qui ne dédaigne pas de faire un certain usage de vocatifs à la troisième personne, a ici pu donner libre cours à sa verve. Sur le type Sa majesté, il crée de nouvelles expressions: "J'ai conçu un grand dessein à l'endroit de Sa Paternité" (V, 3, p. 430)¹²⁵. Mais les constructions exigeaient parfois la création de mots de base adéquats. Il a alors choisi les adjectifs en -al (nous verrons combien il est friand de ce type d'adjectifs), et en a fait:

Ducalité.

Cette formation n'a rien pour choquer. L'auteur l'emploie pour évoquer Albe le terrible: "Viens à Groenendael, là est un beau cloître où Sa Ducalité Arachnéenne va prier

122 Cfr BALDINGER, op.cit., pp. 126-143 et 219 ss. Voir particulièrement la page 220.

123 Cfr BALDINGER, op.cit., pp. 127, 130, 131 et 220.

124 Le mot disparaît une fois sur le ms., f. 438.

125 On notera, dans cet exemple comme dans ceux qui suivent, l'emploi des majuscules.

le Dieu de paix de lui laisser parfaire son oeuvre qui est d'édébattre ses noirs esprits dans les charognes. Nous sommes en carême et ce n'est que de sang que ne veut point jeûner Sa Ducalité" (III,3,p.222).

Epervialité.

Ici, l'invention est déjà plus sensible. Prenant son arbalète pour abattre ce qu'il pense être un oiseau de proie, Claes murmure: "Que le diable sauve son Epervialité" (I,50,p.87).

Ventralité.

Cette troisième trouvaille est franchement burlesque. Elle intervient au moment où Lamme, toisant Broer Cornelis Adriaensen ("Vauriaensen", ajoute le bon Lamme), le défie d'un "Tu m'appelas gros homme, veux-tu un miroir pour contempler ta ventralité?" (V,7,p.442). Nous rencontrerons d'autres créations sur le même thème.

o

o

o

Le saffixe -eté, aujourd'hui improductif¹²⁶, a servi à créer un grand nombre de dérivés à base adjectivale désignant des qualités, au Moyen Age surtout. Nous en trouvons deux dans notre texte:

Braveté. B.,Lar.: +; L.,Ac.,D.G.: o; God.,VIII,370,b, H.,I, 695,b-697,a. En IV,5, ce mot possède le sens qu'il avait au XVIIe siècle, celui de "énergie": "Mais elle voulait livrer sa fille au diable, et si celle-ci n'eût point en son jeune âge résisté d'une si franche et vaillante braveté, elle eût cédé à Hilbert et fût devenue sorcière comme celle-ci" (IV,5,p.366). Ailleurs, il emprunte à brave son sens de "honnête, comme il faut": "Claes, le vaillant manouvrier sachant en toute braveté, honnêteté et douceur, gagner son pain" (I,5,p.10; sens identique en III,44).

Hâtiveté. B.,D.G.: +; Lar.,Ac. et L. (comme D.G.) ne connaissent que l'acception "croissance hâtive", mais les exemples du XIVe et du XVIIe siècle qu'en donne L ont bien le sens de "empressement"¹²⁷. "Tous coururent au vaisseau, préparant

126 J. DUBOIS, op.cit., p.14.

127 Cfr L.Rab.,II,123,God.,IV,434,c-435,a, H.,IV,452,b, et T.L., IV,981-982. La sixième éd. de Ac. signale "peu usité"; la huitième supprime le mot.

en grande hâtiveté tout ce qu'il fallait pour la bataille, et ils attendirent l'ennemi" (IV,1,p.354).

Citons encore les noms de qualité suivants:

Chicherie.

Il s'agit ici d'un néologisme par substitution de suffixe¹²⁸: le mot courant est chicheté (B., D.G.: +; Ac.: o), qui, dès Commynes, a vaincu le médiéval chichesse¹²⁹. On ne le trouve qu'une fois dans la Légende: "Et les bons-hommes lui baillaient florins, deniers et patards, sans chicherie" (II,8,p.189).

Nonchaloir. B., L., Lar., D.G.: +; Ac., T.L., VI, 775-776, H., V, 446, a.

Cet archaïsme, encore fréquent au XVII^e siècle¹³⁰, est remis en vogue dans la première moitié du XIX^e siècle par Gautier, Borel, Royer et Barbier, pour être utilisé surtout par les symbolistes; on le trouve en tout cas sans peine sous la plume de Moréas et de Villiers de l'Isle-Adam. De Coster l'emploie dans une de ses chansons:

Je suis froide ou brûlante
Tendre au doux nonchaloir (III,35,p.315).

Avant de quitter le domaine du jeu de la suffixation (nous en dirons plus loin toute l'importance), il nous sera encore permis de citer deux noms d'arbre de fantaisie:

Cornier.

Disant la bonne aventure à un barbon accompagné de sa mignonne commère, et lui montrant de nombreux objets en corne, Ulenspiegel s'écrie: "D'où viennent ces beaux brimborions, messire? n'est-ce point du cornier qui croît endéans le clos des vieux maris?" (I,20,p.31)¹³¹.

128 En fait, nous avons pu trouver le mot dans La Petite Fadette, Paris, Coll. Classiques Garnier, 1958, p.100, et chez A. DELVAU, Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés, 2^e éd., Paris, 1866, p.93, b.

129 Cfr LEWICKA, op.cit., pp.171 et 181.

130 Cfr L. Rab., II,127 et VOIZARD, op.cit., p.182.

131 Peut-être DC a-t-il ici cédé à la tentation du jeu de mot: cornier désigne effectivement un arbre (nom vulgaire et aujourd'hui plus ou moins oublié du cornouiller, le cornus sanguinea des botanistes). Le fait que l'auteur emploie par ailleurs le mot cornouiller (III,11,p.243) semblerait infirmer cette hypothèse.

Florinier.

"Ah! se disait-il, pourquoi n'y a-t-il pas de floriniers? Ce seraient de bien beaux arbres!" (I,66,p.118)¹³².

Ces néologismes ne dégagent peut-être pas, eux non plus, un éthos spécifiquement archaïsant. Ils s'insèrent néanmoins dans un contexte où abondent les jeux verbaux, le plus souvent à base de termes désuets. De Coster - et par là, il est bien de son siècle - a porté une grande attention au mot comme tel; quelle que soit la nature des faits qu'il expose, une partie de son intérêt se reporte toujours sur le matériel verbal lui-même.

o

o

o

§ 5. Archaïsmes non directement motivés.

Il nous reste à présent à envisager la masse des substantifs qui n'ont pu entrer dans les catégories précédentes¹³³. Ici encore, on peut effectuer des distinctions, opérées des classements. Il y a lieu de mettre à part les archaïsmes de convention. Ce sont les vocables comme castel ou jouvenceau qui, au même titre que certains termes de civilisation, sont de véritables poncifs de la littérature archaïsante: pour peu qu'un écrivain mette en scène des personnages médiévaux, on risque

132 Rab., avant DC, avait déjà joué sur le mot florin, et avait créé un verbe enfloriner. Le terme florinières, au sens obscur, apparaissait dans le ms., f.422, b, dans une phrase qui a disparu.

133 On trouvera encore quelques "mots à suffixes" dans les pages qui suivent. On ne leur a cependant pas fait un sort spécial. En effet, ou ils ne s'opposaient pas à un substantif moderne composé à l'aide d'une autre désinence, ou ils ne s'intégraient à aucun système suffixal perceptible ou suffisamment important. Mais ces termes sont peu nombreux: ce sont septaine, coquassier et castel.

fort de rencontrer ces "mots conventionnels des romans de chevalerie"¹³⁴ sous sa plume, que cet auteur se nomme Marchangy, Théophile Gautier ou Roger de Beauvoir. Au sein d'une oeuvre, chaque mot de ce type est à la fois un facteur de danger et de sécurité. Sécurité, parce que son statut en fait une figure familière au lecteur; en l'utilisant, l'auteur ne risque donc pas de parler phébus. De surcroît, le mot est immédiatement appréhendé comme obsolète. Danger, parce que son utilisation risque de faire tomber le style dans le manque total d'originalité, dans la naïveté mièvre¹³⁵, voire dans cette fadeur qui fait que les écrits du "genre machicoulis" sont oubliés à jamais. Dans quelle mesure De Coster a-t-il couru cette chance et ce risque?

Besicles. B. (familier), L., Ac.; Lar., D.G.: +; God., VIII, suppl., 318, c, H., I, 555, b-555, a. Ce terme est employé 5 fois dans le chapitre I, 42; il y est question de la farce désormais traditionnelle qu'Ulenspiegel, guetteur à Audenaerde, joua aux dépens des citoyens et de l'empereur. Il est à noter qu'avant d'utiliser le mot, l'auteur a eu soin d'employer deux fois le moderne lunettes.

Castel. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; God., II, 89. Ce substantif disparaît de l'usage courant dès avant le XVII^e siècle¹³⁶,

134 Jean-Maurice GAUTIER, Le style des Mémoires d'Outre-Tombe de Chateaubriand, p.63. L'auteur cite comme exemples les plus achevés damoisel et palefroi. Selon lui, l'usage de ce type de mots, mis à la mode par Lacurne de Saint-Palaye et Tressan, se raréfie après 1830 (cfr p.82). Ils connaîtront cependant un regain de faveur vers la fin du siècle, chez les symbolistes pratiquant le néo-médiévisme. Les témoins sont presque toujours unanimes à dénoncer ces termes comme archaïques.

135 Voici ce qu'a pu écrire un critique à propos des oeuvres naïves qui suivirent DC: "Des lieds [sic] mièvres et plaintifs soupirés en un vieux burg aux pieds d'une hautaine princesse chimérique par un page orphelin, frêle, pâle et blond, timide et langoureux et même au fond sceptique un peu telles sont les Chansons naïves de M. Paul Gérardy" (Petite chronique, dans le Magasin littéraire et scientifique, 1892, n°1, p.317). Voilà où mène trop souvent l'usage des archaïsmes de convention. Mais, on s'en doute, la langue d'une oeuvre où fleurit la trogne d'un Lamme Goedzak ne pouvait être chlorotique.

136 Cfr Br., II, 298.

date à laquelle la réduction de -el à -eau, par analogie avec le pluriel, est effectuée dans la majorité des mots présentant ce suffixe. De Coster ne l'emploie qu'une fois (III,29)¹³⁷.

Cervoise. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +;H.:o;T.L.,II,139-140.

Cervoise apparaît au moins 6 fois dans les chapitres I,20, 21 et 43, III,28,30,et 32, en compagnie de noms de boissons variées (cela va de l'hypocras à la malvoisie, en passant par toutes ces bières flamandes que nous connaissons).

Chef. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,IX,63,b-64,H.,II,233-234.

Condamné par Malherbe, le mot décline tout au long du XVIIe siècle¹³⁸, pour renaître sous la plume de Saint-Simon, de Chateaubriand, et évidemment des Jeune France et des décadents. On remarquera que notre auteur ne l'emploie que dans une expression où il s'est conservé: "Le chef branlant" (I,7 et III,10), "Portant le chef branlant" (III,28)¹³⁹.

Grègues. Ac.,D.G.: +; B.,L.,Lar.,God.,IX,722,a; H.,IV,369,a,

D.Lag.,260. Les traductions françaises de l'Ulenspiegel populaire font un usage abondant de ce mot vieilli au XVIIe siècle¹⁴⁰ et dont le dernier bastion, fortement ébranlé, est la locution "tirer ses grègues". De Coster ne l'utilise qu'une fois: "Grègues de toile noire, à jour comme la flèche de Notre-Dame d'Anvers" (II,11,p.194).

Jouvenceau. B.,Lar.,D.G.: +; Ac.: par plaisanterie; L.,T.L., IV,1815-1817,H.,IV,729,b.

Il est condamné par Malherbe, marqué d'une croix par Richalet, dit vieilli par Furetière, et fait vite partie du "style marotique"¹⁴¹. "Ulenspiegel étant à Liège, au marché

137 Ce qui peut paraître étonnant, eu égard à la fréquence du mot dans la poésie romantique et symboliste. Sans doute doit-on attribuer cette réserve au désir d'éviter la fausse grandeur et l'artificiel. Signalons l'utilisation du terme néerlandais steen (I,3;IV,6).

138 Cfr Br.,III,pp.37,77,99 et 145, et VI, 1294.

139 Ailleurs, DC corrige en tête de Can.I au ms. Signalons enfin un cas flagrant de pesée; le terme couvre-chef est très souvent substitué à chapeau.

140 H. Class., 187.

141 I. PAULI,op.cit., p.65.Cfr O.BLOCH, Jeune homme, jeunes gens, in Mélanges Antoine Thomas, Paris,1927,pp.30-32. Notons que DC utilise plusieurs fois jeune gars, terme que le XVIe siècle utilisait communément avec jeune homme pour remplacer les défailants damoiseau et jouvenceau.

aux poissons, suivit un gros jouvenceau... "qui est évidemment Lamme, le goinfre au grand coeur (I,43,75; autre exemple en III,28).

Larron. L.,Ac.,D.G.: +; H.: o;B.,Lar.,T.L.,V,196-200, F.E.W., V,201,a. L'auteur n'utilise pas le terme voleur: il le remplace par un mot qui vit encore aujourd'hui, mais dans des contextes plus ou moins figés: "bon larron, l'occasion fait le larron, larrons en foire". L'archaïsme réside donc moins en sa seule présence qu'en l'usage **systematique** qui en est fait. Il revient 31 fois: "Hommes bëlîtres et larrons" (II,8), "Il fut condamné comme horrible meurtrier, larron et blasphémateur" (III,44), "Larron pillard" (II,15), etc. Il accepte même des compléments, ce qui accuse fortement le parallélisme avec voleur: "Larron du bien du roi" (IV,6); le cri de "Au larron" (I,49,p.85) produit le même effet.

Manant.B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.,T.L.,V,1016-1017, H.,V,116,b. Le mot revient 24 fois, dont deux sous sa forme féminine manante (II,29 et IV,5).

C'est encore parmi les archaïsmes de convention qu'il conviendrait de ranger le substantif damoiselle¹⁴², inévitablement précédé de son déterminant gente: "Gente damoiselle", voilà bien le sommet de l'archaïsme de convention! On ne jurerait pas qu'il n'y ait pas ici quelque ironie, puisque l'auteur fait allusion à des pratiques plutôt grossières qu'il attribue à des aristocrates véreuses (IV,10,p.392)¹⁴³. On pourrait aussi évoquer escarcelle (qui revient 12 fois), ou encore atours¹⁴⁴. Il faut en outre faire mention de très nombreux appellatifs tels que Messire, Monseigneur et son pluriel Messeigneurs¹⁴⁵.

142 Le mot vieillit dès le XVI^e siècle. Cfr H.Evol.,35-36.B., L.,Lar.,Ac.: +;D.G.,T.L.,II,1182-1183,H.,II,701,b-702,b. DC l'utilise dans un contexte où le mot désigne bien des jeunes filles nobles (cfr A.GRISAY, G.LAVIS, M.DUBOIS-STASSE, Les dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français, Gembloux, Duculot,1969,pp.166-178).

143 Ac.,D.G.,Lar.: +; God.,IX,507,a,H.,III,588,a.

144 De nombreux dictionnaires du XIX^e siècle disent que le mot est surtout employé ironiquement (Mots et dictionnaires, p.115).

145 Cfr Chap. XVIII, §3.

Mais c'est à peu près tout: à peine peut-on tenir compte de Infant, hôtellerie et serf. On peut donc en conclure que De Coster n'a point voulu battre le chemin un peu facile de l'archaïsme de convention, qui reste cependant indispensable, nous le verrons. Sa grande préoccupation était bien de se faire comprendre, mais sans pour autant céder à la tentation d'un archaïsme qui eût débilité son style.

o

o

o

Les autres substantifs sont moins aisés à manier, car si aucune motivation ne peut être perçue, ils risquent de n'être pas compris... Comment l'auteur les a-t-il utilisés?

Bagasse. L., Ac., D.G.: +; B., Lar., H., I, 451, ab, D. Lag., 44. Ce mot attesté pour la première fois en 1581¹⁴⁶, est déjà déclaré vieilli par Furetière. Cependant, il est resté en usage à un niveau populaire de la langue du XIXe siècle. De Coster l'emploie 3 fois, dans des situations qui le rendent assez intelligible: "Le frère d'une bagasse publique ne devrait point montrer si haute trogne" (III, 32, p. 297; autres exemples en II, 15, et III, 17).

Bailles. Lar., Ac.: o; B., L., D.G. ne connaissent le mot qu'au sens d'ouvrage de fortification extérieure; L. le signale en outre "au nord de la France", où il désigne les perches dont on entoure les pâturages; T.L., I, 801-802, H., I, 456. L'auteur fait intervenir ce terme 5 fois, en lui adjoignant un complément déterminatif, toujours le même: "Bailles de la Maison commune" (I, 5, III, 44, IV, 6) ou "Bailles de la maison de ville" (IV, 3). Le tout forme donc une espèce de locution substantive que le contexte rend suffisamment claire, comme dans le premier exemple: "La veille, il avait été crié aux bailles de la Maison commune que Madame, femme de l'empereur Charles, étant grosse, il fallait dire des prières pour sa prochaine délivrance" (I, 5, p. 9).

¹⁴⁶ Datations et documents lexicographiques, B., p. 16. Baasse, baasse, "servante" et parfois déjà "fille de joie", est attesté depuis le XIIIe siècle; bagasse est son correspondant provençal (God., I, 551, bc, VII, suppl., 270, c, T.L., I, 795, F.E.W., I, 196, b-197, a).

Béâtre. D.G.: +; Lar.: + pour mendiant (L.:o en ce sens); B., Ac., God., VIII, suppl., 314, a; H., I, 540-541. Depuis le XVII^e siècle, ce mot n'est plus utilisé que comme terme de mépris, au sens assez large de "coquin, misérable"¹⁴⁷. De Coster fait un très large emploi de ce terme évocateur, en général dans des passages où grouille un petit monde de tire-laine et de "coupe-gibecières": "hommes béâtres et larrons" (II, 8), "gentil larron, gracieux vaurien, vénérable béâtre" (II, 15), "mendiants et béâtres" (III, 43). Parfois, le mot sert à l'invective: "Tous les hommes sont larrons, béâtres, hérétiques, déloyaux, empoisonneurs, trompant les filles" (II, 3, p.179); on aura reconnu le procédé de l'accumulation, où chaque terme perd de son individualité pour être sacrifié à l'effet de profusion.

Brelan, Jeu. B.L., Ac., Lar.; D.G.: +; God., I, 626, c. "Maison de jeu": L., B., D.G.: o; T.L., I, 1132, H., I, 556, a. Ce mot peut désigner un jeu de cartes, qui eut une grande vogue sous Louis XIV avant d'être prohibé; c'est certainement le cas dans la lettre du chapitre IV, 6. Il peut également signifier "tripot" ou "maison de passe"; c'est peut-être le sens qu'il a dans l'énumération dont nous avons fait état plus haut: "Brelans, lécherries, coucherries" (II, 11). Mais répétons-le, ce qui compte surtout est l'accumulation de termes forts.

Bren. Ac., B., L., D.G.: o; Lar. et D.G. connaissent encore bran; H., I, 679, b: bran¹⁴⁸. Ce terme n'est employé qu'une seule fois dans une scène de scatophagie, relique des anciennes farces d'Ulespiègle. Un juif, suçant les "graines prophétiques" vendues par le héros, et qui doivent lui faire connaître l'heure du Messie, prend son ton le plus biblique pour s'exclamer: "Je vous le dis, en vérité, ceci n'est que du bren" (I, 49, p.86)¹⁴⁹.

Campane. B., L., Ac., D.G.: o; Lar.: +; H., II, 67. Les 4 occurrences du substantif sont groupées dans un chapitre unique. "Il entendait de loin une campane tintant" (I, 12, p.18).

147 D.Lag., 50-51.

148 Cette dernière graphie semble être la plus courante à toutes les époques de la langue.

149 Dans l'ordurier discours du frère Corneille, on trouve: "draps embrenés" (II, 11). Quoique le mot figure dans les dictionnaires de la langue ancienne, aucun ouvrage du XIX^e siècle ne le déclare vieilli: il y est qualifié de "populaire et trivial".

Cense. B., D.G.: +; Lar.: "régional"; L., Ac., T.L., II, 112-113, D.Lag., 78; et Manse; D.G.; Lar.¹⁵⁰, B., L., Ac.: +; God., X, 119, b. De Coster n'emploie qu'une fois ces termes, dont le premier est encore usité dans le nord du domaine français. Le second signifiait au propre "mesure de terre nécessaire pour faire vivre un homme et sa famille", mais son sens s'est dégradé en "petit domaine". A la question qu'on lui pose sur ses activités, Lamme, le sempiternel crève-la-faim, a cette réponse où une fois de plus, le sens propre de chaque terme compte moins que l'effet cumulatif: "De manger et boire mes terres, fermes, censes et manses, de chercher ma femme et de suivre en tous lieux mon ami Ulenspiegel" (III, 34, p. 307).

Coquasse. B., L., Ac., D.G.: o; Lar.: +; God., II, 294, a, H., II, 536, a. C'est au sens peu précis de marmite, casserole, chaudron¹⁵¹ que l'auteur utilise coquasse. Un contexte tel que "Ce jour-là il fit reluire tous les chaudrons, poêles et coquasses comme des soleils" (I, 43, pp. 77) donne au terme une approximation de sens qui suffit au lecteur. Il en va de même pour les 4 autres exemples.

Coquassier. B., L., Ac., D.G.: o; Lar.¹⁵², God., II, 294, a, H., II, 536, a. Archaïsme ou néologisme sémantique? De Coster n'emploie ce mot que dans l'acception très stricte de "cuisinier", alors que le Moyen Age et le XVIIe siècle lui connaissaient les sens de "marchand d'oeufs ou de volailles", "rétameur" et "chaudronnier"¹⁵³. C'est à une plaisante scène de prestation de serment que l'on assiste au moment où Lamme est nommé Maître-Queux du flibot La Briele: "Je jure de nourrir de mon pauvre mieux, suivant les us et coutumes des grands coquassiers anciens, lesquels laissèrent sur le grand art de cuisine de beaux livres avec figures, les viandes et volailles que Fortune nous octroiera" (IV, 13, p. 403). En dehors de ce passage, auquel l'emploi de lequel et l'omission de deux articles confèrent une ironique majesté, on trouve 4 autres exemples du mot, et 7 fois la forme coquassière, le tout concentré dans 5 chapitres (I, 17 et 35; II, 17; IV, 13 et 20).

150 Lar. réserve le terme au vocabulaire féodal et signale "autre orthographe de mense" (X, 1096, c).

151 Son sens médiéval était encore plus large: coquille, pot, coupe, casserole, coquemar. On le trouve plusieurs fois dans le Quart-Livre.

152 Marchand. "On dit mieux coquetier" (V, 80, d).

153 J. Hanse signale que l'acception "cuisinier" est attestée en province (Déf., 462).

Cotte. B.: +; L., Lar., Ac., D.G., T.L., II, 948-949, H., II, 573. Ce mot a encore une certaine existence, au pluriel surtout. Nous en faisons état, car il est systématiquement substitué à "robe", du moins lorsqu'il s'agit de femmes de condition moyenne. Il arrive à De Coster de l'employer au pluriel: "Oui, tu gardais mon honneur; cet honneur qu'on accroche follement aux cottes d'une femme" (V, 7, p. 439), mais c'est surtout le singulier qu'on rencontre. Par exemple: "Nele, la fillette qui défend sa mère Katheline avec si grande et si brave affection, a trouvé dans la poche cousue à la cotte d'icelle, cotte de fête, un billet signé Joos Damman" (IV, 6, p. 373). Au total, le mot connaît 14 occurrences.

Estache. L., Ac., D.G.: o; B.: +; s.v. estaches; Lar., T.L., III, 1330-1332, God., III, 586, b, H., III, 699, b. Ce substantif, employé 3 fois, est déjà archaïque au XVII^e siècle¹⁵⁴. Le contexte, où l'on trouve le mot poteau, rend assez compte de son sens sinistre: "Le sculpteur fut attaché par une longue chaîne à une estache plantée au centre d'un cercle enflammé formé de bottes de paille et de fascines qui devaient le rôtir lentement, s'il voulait, se tenant au poteau, fuir le feu vif" (I, 30, p. 47; autres exemples en I, 72 et 74). On l'aura sans doute remarqué, c'est en général le premier exemple des mots obscurs qui fait l'objet d'un soin particulier de l'auteur.

Feuillard. B., Lar., Ac., D.G., God., T.L.: o; L.: +; H., IV, 230, F.E.W., III, 678, b. Ce terme désignait un voleur qui se terrait dans les forêts. Il est assez clair, puisque De Coster le fait suivre d'une sorte de petite glose poétique, dans le seul cas où il l'emploie: "Etes-vous les feuillards ou Frères du bois, que vous semblez vivre en commun ici pour fuir la persécution?" (III, 34, p. 306).

Gouge. B., L., Lar., D.G.: +; Ac.: o; God., IX, 710, a, H., IV, 343, ab, D.Lag., 256. Familier aux burlesques, ce mot s'appliquait à une femme de mauvaise vie; ainsi dans la grande scène de bagarre du bordel de Courtrai (III, 35; 5 occurrences). Il peut également signifier "femme, fille", sans aucune idée de dénigrement: c'est le cas en IV, 6, où Katheline est qualifiée de "gouge débonnaire". Le terme, qui, dans cette acception, ne se rattache à aucun mot connu, ne risque-t-il pas de gêner le lecteur? Point n'est besoin d'une très grande intelligence pour deviner de quoi il retourne lorsqu'Ulenspiegel appelle "belle gouge parfumée" une fillette qui, par son sourire et ses chants, l'a attiré dans un estaminet ombreux (III, 35, p. 312).

154 Cfr L.Rab., II, 117.

Havre. L., Ac., D.G.: +; B., Lar., F.E.W., XVI, 186, b. Le mot, encore connu dans certaines locutions, retrouve ici son sens propre: "Sur les rivières et dans les havres, des barques pleines d'hommes armés faisaient la garde autour d'eux" (II, 10, p. 192), "Nous voici dans le havre d'Enckhuysse" (IV, 18, p. 415), "Au loin dans le havre" (V, 7, p. 437).

Heur. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; H., IV, 478-479, a¹⁵⁵, God., III, 671, c-672, a. Ici encore, l'archaïsme possède surtout la valeur d'un élément d'élégance, en tant que substitut pur et simple de "bonheur": "Tu parles d'un si grand heur bien piteusement" (I, 2, p. 6; autre ex. en I, 26). Dans ce dernier exemple, "Dieu dirige en toute grâce cette affaire, soit en heur ou malheur" (III, 15, p. 250), la construction, qui unit fortement les deux mots (alors qu'on s'attendrait à un parallélisme soutenu par un second soit), souligne le sens de "bonheur".

Malencontre. B., L., Lar., Ac.; D.G.: +; H., V, 102, ab, God., X, 111, a. Très compréhensible vu la proximité de ses dérivés malencontreux et malencontreusement, ce substantif, qui sort de l'usage au XVII^e siècle¹⁵⁶, n'est utilisé que deux fois. "Faire bon visage à malencontre" (II, 18), "par malencontre" (I, 35).

Matagot. B., L., Lar., Ac., D.G.: o; God., V, 199, c-200, a, H., V, 173, b. A proprement parler, matagot (resté assez rare en dehors des oeuvres de Rabelais et de Marnix) signifiait "guenon apprivoisée"¹⁵⁷. Chez ces auteurs, il fait surtout office d'injure, au sens dès lors assez flou. C'est bien là l'usage auquel le destine De Coster dans cette phrase qui nous renvoie aux meilleures heures de la polémique religieuse: "Tous les doyens, curés, clercs, bedeaux et autres matagots supérieurs ou subalternes qui nous paissent de billevesées" (I, 32, p. 51)¹⁵⁸.

155 Ac. le signale comme vieux dès sa seconde éd. et restreint son usage à certains proverbes. Cfr H. Disp., 22, H. Class., 194, D. Lag., 270. L. le fait subsister dans l'expression "heur et malheur".

156 H. Class., 230, D. Lag., 31. Il devient en tout cas familier (cfr Ac.).

157 Cfr L. SAINÉAN, L'Histoire naturelle et les branches connexes dans les oeuvres de Rabelais, Paris, 1921, p. 334-337.

158 Cette accumulation rappelle certaines pages de Rab. ou de Marnix (Cfr M. GOVAERT, op.cit., p. 42).

Mopse. Ac., D.G., God., H.: o; B., Lar.: +; L. (mopse); F.E.W., XVI, 564, a. Cet ancien nom du doguin ou carlin intervient sans autre nécessité que de faire sonner plus joli, par sa phonologie rare, l'évocation d'une meute gravée sur une boîte: "D'autres chiens tors, retors, mopses trapus et lévriers" (I, 82, p. 159). Ce n'est donc pas vraiment l'archaïsme qui est en cause ici.

Noise. Ac., B., L., D.G.: +; Lar., T.L., VI, 728-732. Nous avons déjà parlé de ce substantif qui n'existe plus que dans l'expression "chercher noise", noise étant pris au sens de "querelle". De Coster lui rend sa disponibilité, faisant par là acte d'archaïsme; cependant il l'utilise plutôt au sens de "tort"¹⁵⁹. "Mais le plus souvent, on le voyait [l'Infant] rôder autour des appartements des dames, afin de faire noise aux pages qui, pareillement à lui, étaient comme des chats à l'affût dans les corridors" (I, 25, p. 37): le futur persécuteur des Pays-Bas s'amuse à effrayer les amoureux, à les faire trébucher, etc.

Nonnain. B., L., Ac., D.G.: +; Lar., God., V, 522, a-524, c et X, 208, a. H., V, 446, b. Cet ancien cas régime ne s'est plus maintenu que dans le style burlesque au XVII^e siècle. Sa forme le rend immédiatement intelligible: "N'épargnant personne: prêtres, nonnains, femmes ni enfants" (I, 7, p. 12).

Parfond. Au sens de "fond": B., L., Ac., D.G.: o; God., V, 766, a, H., V, 631, a. F.E.W., IX, 432, b; Lar.: + pour profond. C'est à trois reprises que l'auteur emploie ce substantif, lui aussi très intelligible. Il ne s'est maintenu dans la langue qu'au prix d'une spécialisation sémantique (signifiant autrefois "fond, profond", il ne désigne plus aujourd'hui qu'un filet de pêche prospectant les profondeurs). De Coster lui restitue son ancienne signification¹⁶⁰: "Au parfond du bois" (III, 8). Il va jusqu'à l'employer dans un des passages allitérants dont il est coutumier: "Jusques au fond de l'insondable parfond du royaume de Satan" (V, 1, p. 423).

Pasquil. S.v. pasquin: Ac., Lar., L., D.Lag.; B., D.G.: +; s.v. pasquil - God., X, 288, b, H., V, 663, a, FEW, VIII, 706, b-707, a. De Coster emploie trois fois ce substantif désignant ces écrits satiriques ou subversifs dont il s'est fait une ample consommation au temps des guerres de religion, dans un camp comme dans l'autre (I, 52 et II, 9).

159 Il a évité le sens médiéval de "bruit". On peut se demander si DC, par étymologie populaire, ne rapproche par le substantif de nuire.

160 On peut également dire qu'il a donné à parfond un sens encore actuel de profond.

Il a choisi la forme la plus rare, le mot s'écrivant d'ordinaire pasquin¹⁶¹.

Patenôte. B.,L.,Lar.,Ac.; D.G.: +; God.,X,295,ac,T.L.,VII,482-484,H.,V,679,b-680,a. Le terme revient 8 fois, au sens assez large de "prière"¹⁶²; l'auteur ne se gêne pas pour parler de "patenôtres de gueule" (III,27). Ailleurs, il est employé au sens de "chapelet", mot trop commun et systématiquement évité¹⁶³ (quand ce n'est pas patenôte, c'est rosaire, cfr III,10). En ce dernier sens, patenôte est sorti de l'usage courant au XVIIe siècle¹⁶⁴.

Pendilloche. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o (suppl.: pendillon); FEW, VIII,177,b. Ici, l'impression est moins celle d'un archaïsme que celle d'un mot rare. Nous avons déjà signalé ce substantif, signifiant "chose qui pendille" (cfr le moderne pendeloque), et que De Coster a peut-être emprunté à Rabelais, en le vidant de son sens libre¹⁶⁵. Citons un autre exemple: "Ferrets, bijoux rares et pendilloches" (I,26,p.40).

Piot. B.,D.G.: +; Lar.,God.,VI,169,ab,H.,791,b-792,a,FEW,VIII,423,b¹⁶⁶. Ce terme, devenu burlesque au XVIIe selon Furetière, désigne le vin ou toute autre boisson. Comme dans les Légendes flamandes, où l'expression est plus que courante, De Coster en fait toujours le complément direct de humer. Cette locution tout droit sortie de Rabelais¹⁶⁷

161 Notons que Or.,p.93 fait apparaître dans la même lettre de Philippe II les formes pasquin et pasquil. Dans ces 2 cas, le ms. porte pasquil. Pasquil est la forme la plus courante au XVIe siècle, pasquin servant surtout à désigner le personnage et la statue de Pasquino, qui donna son nom aux libelles mordants qu'on affichait sur son socle. M.Piron, qui prépare un ouvrage sur les termes pasquille, paskèye, etc., nous signale que sous le gouvernement de Philippe II, il y eut aux Pays-Bas de nombreuses affaires judiciaires intentées contre les auteurs de pasquils. Apparemment, DC ne l'ignorait pas.

162 Son sens original est "raison dominicale"; c'est une francisation des mots pater noster (cfr FEW,VIII,10,a).

163 Sur son ms., f.598,DC corrige "chapelets" en "patenôtres".

164 H. Class.,283,D.Lag.,367 et E.-R.LUNDQVIST,op.cit.,p.111.

165 H.,V,712,a et God.,VI,77,c ne connaissent que celui-là.

166 L.: populaire

167 Elle y est fréquente; c'est même le titre du chapitre VII de Gargantua: "Comment le nom fut imposé à Gargantua et comment il humoit le piot" (p.46).

a eu le don de frapper plus d'un écrivain¹⁶⁸: "Humez le piot joyeusement" (IV,16; autres exemples en IV,9 et 17).

Planté. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o; God.,VI,215,H.,VI,28,b-29,b. Nous voici en face d'un de ces rares cas de substantifs assez obscurs¹⁶⁹. Encore employé par Baïf et Ronsard, il disparaît complètement dans la littérature, et ne peut vraiment se rattacher à quoi que ce soit dans la langue d'aujourd'hui. En usant de ce mot, De Coster a donc signé un dangereux archaïsme: "Toutefois, ils mangèrent à grand planté et burent à tire-larigot" (II,17), "Un bouquet de chardons dont il y avait sur ce chemin grand planté" (III,26)¹⁷⁰. L'idée d'abondance est toutefois suggérée par le contexte.

Platelée. L.,Ac.,Lar.: o; B.,D.G.: +; God.,VI,208,b,H.,VI,23,a, FEW,IX,47,a. Cette ancienne variante populaire de platée est employée deux fois au sens propre et une fois au sens figuré. A Lamme, qui se plaint de ce que son coeur soit gros d'un seul souvenir, Ulenspiegel rétorque: "Comme ta bedaine de nombreuses platelées" (III,17,p.253; autre exemple en I,20). "Une bonne platelée de coups, bien assaisonnée de male rage" (I,12,p.20). On le voit, le thème de la nourriture est fréquent dans les métaphores de l'Ulenspiegel...

Ponant. Lar.,Ac.,D.G.: +; B.,L.,H.,VI,71,a,FEW,IX,163,a-164,b, God.,X,375,a. Le mot appartient encore à la langue de la poésie et de la terminologie maritime. De Coster l'emploie pour décrire le dantesque spectacle de la débâcle: "Le vent soufflant du ponant, la mer se fâcha sous la glace et souleva par blocs énormes, lesquels furent vus se dressant retombant, s'entre-heurtant, passant les uns sur les autres" (IV,1,p.355).

Prédicant. L.,Lar.,Ac.,D.G.; B.: +; God.,IX,402,b, H.,VI,142, a¹⁷¹. Prédicant est ici un terme technique plutôt qu'un archaïsme: le mot, d'abord substitut savant de prêchant, ne s'est plus appliqué qu'aux prédicateurs huguenots. Lorsqu'il apparaît dans les époques postérieures aux guerres de religion, c'est toujours en mauvaise part. De Coster suit parfois cette voie et en fait un usage à tout le moins imagé¹⁷²: "aboyeur prédicant", "guenillard prédicant"

168 Cfr G. MATORE, op.cit, p.290.

169 H.Disp.,20-21 et G.TILANDER, Maint. Origine et historique d'un mot, Lund,1955,p.61.

170 Dans ce dernier exemple, une étymologie populaire pourrait rapprocher le mot de "plante".

171 Les dictionnaires anciens ou modernes spécifient "en mauvaise part, terme de dénigrement".

172 La première fois, le mot apparaît dans le groupe "entrant alors en fureur comme un prédicant à son prêché" (I,70,p.129).

(II,11, dans le sermon de frère Corneille), "trois beaux petits prédicants réformés", "petit prédicant de trogne guerrière" (III,22). Le mot revient une trentaine de fois, le plus souvent dans le livre III, qui conte la guerre sur terre¹⁷³.

Roussin. B.,L.,Lar.,Ac.;D.G.: +; God.,XI,596,c-597,a,H.,VI,641,b-642,a. C'est au sens de "âne" que l'auteur utilise ce mot qu'ici encore la situation explique clairement¹⁷⁴. Claes, se dirigeant à dos d'âne vers le Pays d'Allemagne, donne à son fils le conseil: "Tiens-toi bien, mon fils, sur le roussin, afin qu'ils ne te puissent renverser" (I,12,p.18; autre exemple en II,1).

Scintille. L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; B.: +; God.,VII,340,b, H.,VI,725,b-726,a. C'est pour décrire une autre débâcle que le poète utilise ce mot d'assez bonne venue, latinisme fréquent chez les auteurs de la Pléiade: "C'est l'heure du flux, les hautes vagues entrant dans le Zuyderzee rompent la glace, qui par grands morceaux éclate et saute sur les navires; elle jette des scintilles de lumière; voici la grêle" (IV,18,p.415). Le verbe scintiller éclaire son sens.

Séant.

Avec ce mot, l'auteur se livre à un léger néologisme d'emploi. Ce participe, une des reliques qu'a laissées derrière lui le verbe seoir, n'est employé qu'avec le possessif dans des expressions comme "être en son séant", "sur son séant". Il n'était pas difficile de partir de la seconde locution et d'isoler séant, comme un substantif, pour lui donner une acception extrêmement concrète: celle de "faux-visage"¹⁷⁵. On le voit, s'il aime à être truculent, De Coster sait aussi jouer de l'euphémisme: "Soudain, Ulenspiegel lui cingla d'un grand coup de fouet son séant, formant bourrelet sur la selle" (III,20,p.256), "Il m'a baillé de son bois dans le séant" (III,34,p.308). Le terme revient une dizaine de fois.

173 Plusieurs fois, et notamment en II,11, le ms. corrige prédicateur en prédicant.

174 Roussin (ou roncin) désigne en fait un cheval de service. Il ne s'applique à l'âne que dans la locution "roussin d'Arcadie".

175 Aujourd'hui, on peut en certains cas considérer séant comme un substantif. Cfr R.BAILLY, Dictionnaire des synonymes de la langue française, Paris, Larousse,1947,p.195. Cela ne paraît pas être le cas au XIXe siècle, car nous n'avons pu recueillir de témoignage en ce sens.

Septaine. L., Lar.; B., Ac., D.G.: o; God., VII, 385, b, H., VI, 767, a, F.E.W., XI, 479, a. Coulé dans le même moule que dizaine (et par cela même ne présentant rien d'anormal), ce mot est utilisé 3 fois par De Coster dans un chapitre où il fait s'entre-battre des groupes de 7 hommes (I, 19).

On a pu s'en apercevoir, en dehors des cas où une vague proximité formelle ou sémantique avec d'autres mots assure l'intelligibilité, ces substantifs étaient plus malaisés à manier: baille, gouge ou piot risquaient de déconcerter le lecteur.

Dans un certain nombre de cas, le ton général importe plus que la signification précise. Quand Ulenspiegel traite les clercs de matagots, il est assez indifférent au lecteur que le héros veuille souligner leur ressemblance avec la gent simiesque: il ne voit dans ce terme qu'une injure parmi d'autres, qu'il comprend parfaitement; celle-ci vient simplement relever la page de sa saveur rare. La manoeuvre est la même lorsque l'archaïsme fait partie d'une énumération, qu'il irradie en quelque sorte de l'intérieur. Ailleurs, le mot n'apparaît que dans certains contextes largement éclairants. L'auteur fige parfois ces contextes sous forme de locutions: bailles n'est jamais utilisé sans son déterminatif, trotton n'existe que dans la locution "courir le grand trotton", et de même que géhenne n'apparaît jamais en dehors de l'expression "chambre de géhenne", piot ne saurait qu'être régime de humer.

Au total, les substantifs qui risquent de rester obscurs, parmi ceux que nous venons d'énumérer, sont remarquablement peu nombreux: on n'en voit guère en dehors de mopse et, dans une mesure moindre, de planté.

§ 6. Substantif et équilibre archaïsant.

Tout au long de ce chapitre, à travers le classement des faits archaïsants concernant le substantif, le lecteur a de nouveau pu voir se dégager, et de façon plus nette, la grande constante observée lors de l'étude du verbe: la lisibilité de la langue de Charles De Coster. Tout en introduisant dans ses pages un assez grand nombre de termes inhabituels, l'auteur a su éviter que son texte ne ressemble à ces oeuvres archaïsantes qui, pour le lecteur non philologue (et même parfois pour celui-ci), ne sont que des logogriphe de bas étage. Il a réussi en outre à ne point irriter ce lecteur par une hétérogénéité trop poussée, notamment en condensant de nombreux mots obsolètes en familles lexicales.

Nous ne nous étendons guère sur certains des mécanismes mis en oeuvre pour arriver à ce résultat. Les premiers nous sont bien connus, puisque nous les avons déjà vus fonctionner lors de notre étude du verbe: l'auteur peut se servir d'un mot connu, qu'il restitue au lecteur sous une forme déroutante (buverie ou nouvelleté); procédé simple, aux résultats énergiques, mais qui, poussé jusqu'à la systématisation, sent un peu son maquillage. De Coster, après son exercice de style des Légendes flamandes¹⁷⁶, a eu l'heur de se montrer assez sobre dans cette voie. Il l'a encore été dans le procédé qui consiste à rendre au lecteur des substantifs aussi familiers que les premiers après leur avoir fait subir des distorsions sémantiques d'importance variable. Ici encore, il a préféré procéder par touches légères, par des pesées discrètes, mais insistantes et répétées. Des deux autres procédés, qui consistent à créer de nouveaux substantifs, soit par changement

176 On n'y compte pas les voulientiers, enraigé (qui d'ailleurs ne semble pas avoir jamais existé), plourer, demourant, etc. Il est très significatif de voir DC renoncer presque totalement à ce type d'arch.

de catégorie, soit par composition, De Coster n'a guère usé non plus. On ne peut davantage prétendre qu'il soit tombé dans le piège de l'archaïsme de convention: on ne compte que 10 de ces substantifs parmi les 44 archaïsmes délibérés; c'est dire qu'ils ne représentent pas grand chose dans l'ensemble des substantifs archaïsants, du moins sous le rapport du nombre d'unités¹⁷⁷.

Quel sera donc le mécanisme qui, tout en ne tournant pas au système, permettra à De Coster d'assurer à ses substantifs à la fois une parfaite intelligibilité et une teinture désuète qui ne soit ni trop faible ni trop brutale? Nous répondons: c'est la suffixation.

Classer tous les substantifs archaïsants par familles suffixales est intéressant. Tout d'abord parce que cela peut faire ressortir l'existence d'affinités stylistiques. Le suffixe, en effet, détermine pour une bonne part le niveau d'emploi du mot et sa coloration; nous avons ainsi pu constater l'existence de groupes importants, comme celui du diminutif hypocoristique, ou celui des substantifs à sens péjoratif. Mais le suffixe joue encore un autre rôle, puisque, sans grand déploiement d'excentricités lexicales, il permet d'archaïser un

177 On n'a pas à accorder à ces chiffres une valeur absolue: ils ne sont donnés qu'à titre d'indication. En effet les frontières de ce groupe ne sont pas tracées avec fermeté: selon la nature des expériences littéraires du lecteur, certains substantifs seront dits "de convention", d'autres non; mais ces transferts changeraient assez peu la physiologie de la situation. En tout état de cause, il y a un phénomène qu'on ne peut passer sous silence: les archaïsmes de convention accusent une fréquence nettement plus haute que l'ensemble des archaïsmes délibérés: les moyennes sont respectivement de 8,60 et 4,55 apparitions. On proposera plus loin une explication de ce phénomène.

texte dans les conditions que nous énumérons plus haut: efficacité, intelligibilité, souplesse...

Prenons un exemple: soit le substantif flagellation, qui n'offre aucune particularité digne de retenir l'attention. Faisons-lui subir une substitution de suffixe¹⁷⁸ et remplaçons-le, partout où nous le trouvons, par son synonyme¹⁷⁹ flagellement.

178 Encore une fois, répétons que les réactions du lecteur ne sont pas nécessairement en accord avec l'histoire de la langue. Nous parlons ici de "substitution de suffixe", alors qu'objectivement, il n'y a pas eu substitution, mais deux créations distinctes (contemporaines ou successives); l'une, pour des raisons de synonymie, a été éliminée au profit de l'autre. Même dans la constitution du texte, il n'y a pas eu "substitution". Nous savons, avec Alf Lombard, que "les termes 'remplacement', 'Ersatz', 'Vertretung', 'au lieu de' [...] devraient n'être employés qu'avec beaucoup de précaution, en matière de grammaire et de style; ils correspondent à un système "logique" assez discutable" (op.cit., p.25 ; terme aussi peu pertinent qu'une conception primaire du "choix" ou de "l'écart" en stylistique). En fait, dans la création littéraire, il y a simplement eu choix de la première forme. Mais dans l'acte de lecture, c'est bien par rapport au substantif familier que le mot proposé est jugé, le mouvement naturel étant de rapporter le mot méconnu au terme connu. L'arch. est dès lors confusément ressenti comme une transformation du terme étalon (degré perçu et degré conçu). C'est pourquoi nous continuons à utiliser ici le terme commode de "substitution".

179 En général la substitution fait que la synonymie n'existe qu'au niveau de la dénotation. Au niveau de la connotation, il est évident que souvenir et souvenance ne sont pas absolument interchangeables. Une fois qu'il y a ou qu'il y a eu doublet s'opère une certaine différenciation. En somme, un des deux termes, le plus courant évidemment, reste neutre, est le déverbatif à l'état pur; l'autre, le plus rare, est surtout chargé d'affectivité, insiste plus sur le sentiment provoqué par l'action que sur l'action elle-même. C'est en quelque sorte la nuance qu'a établie P.Haffter dans son originale Contribution à l'étude de la suffixation, qui distingue "mot-action" et "mot-impression" (pp 47-48).

Quel est le résultat? Le nouveau mot sera aussi compréhensible que le premier, le radical étant resté intact: on lit toujours "action de flageller"; deuxièmement, le morphème utilisé est plus que courant dans les habitudes linguistiques du sujet parlant; enfin, les règles morpho-syntaxiques de dérivation sont respectées¹⁸⁰. Flagellement est donc perçu comme parfaitement "acceptable" dans le système. Cependant, tout identifiable qu'il soit, le terme n'est pas courant, et sans doute le lecteur ne l'a-t-il jamais rencontré; il ne fait pas partie de la norme (au sens de Coseriu). Cet effet de rareté se confond aisément avec l'éthos archaïsant dans un texte vierge de toute audace moderne et qui par ailleurs regorge de traits à la valeur indubitablement désuète.

Le procédé est le même lorsqu'il y a non plus substitution, mais adjonction de suffixe. Soit le déverbal vol; si on lui adjoint la désinence -erie, destinée à exprimer l'action, nous obtenons un nouveau substantif volerie, équivalent au premier, du moins au strict niveau dénotatif¹⁸¹. Il est à la fois acceptable et rare. C'est encore le même processus qui entre en jeu dans la formation de diminutifs, dont nous avons vu qu'ils constituaient dans la Légende une classe d'une importance appréciable.

Ce jeu de la dérivation, tout efficace qu'il soit, n'est cependant jamais poussé jusqu'à la systématisation.

180 Cfr J. DUBOIS, La dérivation en linguistique descriptive et en linguistique transformationnelle, dans Travaux de linguistique et de littérature, VI, 1, 1968, pp. 27-53.

181 De nouveau, historiquement, cela ne se passe pas ainsi: volerie n'est pas formé par addition du suffixe au déverbal vol. Mais c'est bien par rapport à vol (degré conçu) que le lecteur apprécie volerie (degré perçu).

Nous venons d'évoquer le cas de -erie: il s'agit d'un suffixe qui n'est plus tellement productif, lorsqu'il exprime l'action¹⁸². Le poète aurait pu chercher à remplacer les désinences -ment ou -ion dans le maximum de déverbatifs par d'autres suffixes, eux-mêmes dispensateurs d'archaïsme parce que improductifs: c'était le cas de -ise, -ade ou -ure, dont nous avons bien dû constater qu'ils étaient pauvrement représentés. Outre que l'archaïsme aurait pu, à la longue, être trop violent, le degré d'acceptabilité baissant, il en aurait résulté un corpus de mots suffixés d'un type trop identique, ce qui eût entraîné à brève échéance la lassitude du lecteur. De Coster a préféré procéder par une sorte de chassé-croisé: au lieu d'opter pour un ou deux suffixes archaïsants, mécaniquement adjoints à tous les lexèmes, il fait de chaque mot un cas d'espèce, et choisit à l'occasion le suffixe le moins courant, celui qui a été éliminé par la langue. Observons par exemple les couples:

nonchalance → nonchaloir
désespoir → désespérance

182 A tel point que J. Dubois l'omet dans le répertoire de son Etude sur la dérivation suffixale. Il existe encore avec deux fonctions: employé avec un adjectif, il exprime une qualité souvent péjorative. Avec un verbe, il désigne l'entreprise ou le local où s'exerce une activité professionnelle (ex.: cimenterie). Faisons remarquer que "non-productif" ne signifie point "qui a complètement cessé de participer à la formation de nouveaux mots" (nous retrouvons parlerie chez Nathalie Sarraute). Il faut entendre par là le fait pour le suffixe de perdre peu à peu son caractère de disponibilité; les mots suffixés perdent dès lors une grande partie de leur motivation et se lexicalisent. S'il se forme de nouveaux vocables à l'aide de la désinence, c'est plus par analogie que par véritable suffixation. On le voit, la notion de productivité reste assez floue.

Dans le premier cas, -oir a été préféré à -ance, mais dans le second, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Dans l'Ulenspiegel, les substantifs suffixés forment une population où tous les modes désinentiels apparaissent avec grand naturel, où la diversité, image même de la vie, est sauvegardée.

On peut donc estimer que, dans le jeu subtil de la dérivation, toutes les conditions énumérées plus haut se trouvent réunies: d'abord, l'archaïsme est assuré; ensuite, il n'est ni trop faible (le mot se signale par sa rareté), ni trop violent (il ne choque pas)¹⁸³; on note en outre un grand souci de l'intelligibilité (le mot de base étant en général moderne), et un refus de la systématisation (le répertoire de grammèmes étant varié).

Mais y a-t-il lieu de monter ce phénomène en épingle comme nous le faisons? Occupe-t-il donc une place de choix dans la Légende? Pour se convaincre de son importance relative, et de celle des procédés assurant le caractère archaïsant de l'oeuvre à partir de matériaux non obsolètes, il suffira de parcourir le tableau suivant, qui les met en valeur; sous sa forme condensée, il fera mieux saisir à l'imagination certaines idées émises au long de ce chapitre¹⁸⁴.

183 On notera que DC crée et utilise surtout, à côté des mots de caractérisation, des noms d'action. Il s'agit là d'une tendance bien connue de la langue française (cfr F. BRUNOT, La Pensée et la langue, p. 208, et Alf LOMBARD, op. cit.).

184 On aurait peut-être pu faire passer de A en C certains mots suffixés dont la base n'est pas moderne, comme concoction ou remembrance, et qui risquent dès lors de ne pas être compris du lecteur. Mais à l'inverse, on aurait pu faire figurer sous A quelques mots de C dont la forme est très proche d'un mot moderne, comme parfond, et ce double transfert n'aurait guère changé l'allure générale du tableau. La présentation d'une moyenne (paramètre de valeur centrale), doit s'accompagner d'un paramètre de dispersion. Nous avons choisi le coefficient de variation v (écart type σ divisé par la moyenne), permettant de comparer les données entre elles. En B,

	Unités	Occurrences	Fréquence
A Substantifs suffixés (§§ 2 à 4).	74 soit 51,03%	136 soit 31,05%	1,83
B Autres arch. motivés (§.1)	27 soit 18,62%	60 soit 13,69%	2,22
C Archaïsmes délibérés (§.5)	44 soit 30,34%	242 soit 55,25%	5,50
Total	145 - 100%	438 - 100%	

Même si l'on n'accorde point une confiance absolue aux chiffres, on ne peut manquer d'être frappé par un fait: les mots à suffixe (catégorie A), tout en étant les plus nombreux (51,03%), donc apparemment les plus disponibles, deviennent minoritaires dès qu'on tient compte de leur fréquence, la plus basse (1,83). Sans doute faut-il voir là un effet de la souplesse du procédé: étant donné la grande facilité avec laquelle on peut en jouer et la variété des formations qu'il rend possibles, l'auteur ne se voit pas obligé de faire resservir ces mots très souvent. On notera que ceux-ci sont de fréquences très peu dispersées, comme les mots de B, leurs coefficients v de variation étant respectivement de 0,78 et 0,62.

Par contre, on observera la tendance inverse pour les archaïsmes délibérés. Sous peine de tomber dans les pièges

184 suite

nous n'avons pas, pour rendre la distribution des écarts homogène, tenu compte de soudard et populaire, trop excentriques par rapport à la valeur centrale.

qui menacent l'archaïsme (l'obscurité, la lourdeur, le pédantisme ou la convention), l'auteur n'a pu démesurément augmenter le corpus d'unités de C; il était donc moins libre d'étendre le lexique mais, ayant introduit un de ces termes, il lui était loisible de l'utiliser à plusieurs reprises, d'où la fréquence sensiblement plus haute (5,50).

Mais De Coster n'aurait-il pu les éliminer purement et simplement? Son style n'y aurait-il pas gagné en originalité et en légèreté? Il ne faut pas réfléchir longtemps pour répondre à ces questions par la négative. Ces termes ont en effet leur fonction spécifique dans le texte; ce sont eux qui, pour une bonne part, assurent à la langue sa coloration indubitablement archaïque. Si tout le mouvement linguistique de l'oeuvre ne consistait qu'en un souple échange et en adjonctions de suffixes, on pourrait n'y voir que la manifestation d'une certaine recherche, ou d'un maniérisme¹⁸⁵. Au lieu de cela, ces phénomènes s'enchâssent dans un contexte où abondent les mots de civilisation orientant la sensibilité du lecteur et les substantifs, utilisés avec souplesse ($v = 1,13$), qui connotent, sans méprise possible, une langue archaïsante; c'est particulièrement le cas des archaïsmes de convention, dont le lecteur ne peut en aucun cas ignorer la véritable valeur (et nous avons vu plus haut que, de tous les archaïsmes délibérés, c'était précisément eux qui accusaient les plus hautes fréquences: 8,60). Des termes comme escarcelle, manant ou castel lestent la langue fluide de la Légende de tout un poids d'archaïsme incontestable...

185 Rappelons nos vues théoriques. Pour qu'il y ait éthos archaïsant, il est nécessaire que le lecteur ait conscience d'une écologie chronologique. Il faut reconnaître que rien à l'intérieur même de certains mots comme flagellement ne l'oblige à ressentir l'existence de cette relation. Mais la rareté de la forme peut l'y prédisposer. Un contexte indubitablement archaïsant peut dès lors exploiter cette virtualité.

Le résultat de cet équilibre entre les mots où s'exerce le subtil jeu de la suffixation et les vigoureux termes désuets, c'est cette prose agile, riche et musclée en même temps que vieillie, savoureuse; langue tour à tour lâche, souple ou enflammée, qui joue à la fois du fin trait aristocratique et de l'empâtement négligé. En un mot comme en cent: une langue d'artiste.

o

o

o

C H A P I T R E VII

L'ADJECTIF
=====

"De Coster était un peintre et ses livres sentent l'huile", a-t-on pu dire¹. C'est particulièrement vrai dans la Légende d'Ulenspiegel, où les formes et les couleurs se mêlent en une polychromie sensuelle et vigoureuse, avec des traits qui tiennent à la fois de Goya et de Gustave Doré, et où certains procédés picturaux sont abondamment employés. Il est rare de ne pas y voir un personnage dont l'apparence ou la disposition ne soient soulignées par une ou plusieurs épithètes bien senties, une attitude ou un acte qui ne reçoive sa qualification morale, souvent concrétisée par une savoureuse comparaison. Parfois telle ou telle figure de proue reçoit son épithète de nature, à l'instar des héros épiques anciens: Katheline est "l'affolée", d'Orange est "le Taiseux", Claes "le vaillant manouvrier", d'Albe "le duc de sang", etc². Toujours, l'auteur décrit les choses en les enveloppant d'une opulente masse de déterminations.

1 Han. DC., 292

2 Lorsque Charles-Quint décrit sa cour, il nomme successivement "d'Orange le Taiseux, d'Egmont le Vain, de Hornes l'Impopulaire, Brederode le Lion" (I, 58; noter les majuscules).

On a déjà observé comment de nombreux substantifs répugnaient à se présenter au lecteur dans leur simple nudité et comment l'emploi de certains adjectifs allait jusqu'à la stéréotypie: on ne peut rencontrer de "trognes" qui ne soient dites "aigres" ou "bonnes", de "fillettes" qui ne soient "mignonnes", etc. Souvent ces adjectifs ne sont pas strictement déterminatifs et l'on a alors des formules légèrement redondantes, comme "cruelle torture" (III,35), etc.

De cet amour de la caractérisation et de la couleur, découlent plusieurs traits stylistiques qui couvrent toute la Légende. Citons pêle-mêle: l'usage des suffixes qui véhiculent en eux-mêmes une certaine vision des choses, comme les hypocoristiques et les péjoratifs³; l'amour de la métaphore pittoresque ("La cathédrale de ta bedaine", V,7,p.442) et la comparaison piquante, ou même cocasse ("des voiles gonflées comme des joues de moine au vent qui vient des cuisines", IV,11,p.395), souvent exprimée de la façon la plus compendieuse possible⁴; le jaillissement en kyrielle d'adjectifs verbaux et de participes présents. Mais, pour rester sur le plan du lexique, il faut surtout signaler le maniement assez remarquable de l'adverbe de manière, qui sera examiné plus loin, et l'usage constant de l'adjectif⁵. Deux traits d'ailleurs étroitement liés: l'adverbe caractérise le verbe comme l'épithète caractérise le substantif.

3 Nous avons montré que, souvent, l'arch. par suffixation avait pour résultat d'amener la substitution d'un "mot-impression" à un "mot-action".

4 Cfr les chap. consacrés aux phénomènes de syntaxe (à l'article notamment).

5 "Les adverbes grimpent les uns sur les autres, les épithètes fécondent les substantifs" écrit Sosset dans son livre rédigé d'une plume généreuse, mais qui démarque trop souvent les travaux de J.Hanse, et dont la verve ne parvient pas à dissimuler un certain manque de rigueur (Soss.,165).

Il est fait, dans la Légende, une ample consommation d'adjectifs qui, souvent, s'entassent dans des énumérations (on voit que ce procédé ne se limite pas aux mots de civilisation); l'auteur ne trouve pas assez de mots pour déprécier, pas assez d'épithètes pour louer. Des passages comme ceux-ci ne sont pas rares:

Ah! disait Lamme, si je pouvais seulement retrouver ma femme, ma tant chère, gente aimée, douce mignonne, fidèle femme! (IV,20,p.417).

Le père Cornelis Adriaensen, frère mineur, sale, éhonté, furieux et aboyeur prédicant, se démenait ce jour-là dans la chaire de vérité (II,11,p.192).

Observons, parmi ces adjectifs, ceux qui possèdent une valeur archaïsante. On doit considérer ce chapitre comme une annexe au précédent plutôt que comme une division nouvelle, traitant d'un objet spécifique. On ne voit pas toujours, en effet, ce qui distingue substantif et adjectif: l'un peut aisément jouer le rôle de l'autre, et c'est à peu près le même genre de procédés que l'on peut observer de l'un et l'autre côté. Néanmoins, nous avons tenu à maintenir la division traditionnelle: par souci de clarté d'abord, afin de ne pas alourdir inconsidérément les pages qui précèdent; par souci dialectique ensuite, pour nous permettre de vérifier si les mouvements détaillés dans le chapitre réservé au substantif se répètent ici, et s'ils le font dans une mesure comparable.

o

o

o

§ 1. Archaïsmes motivés de types divers

a) Archaïsme et sémantique.

Un certain nombre de ces archaïsmes sont de nature essentiellement sémantique. Il se vérifie donc que De Coster ne craint point ce procédé, contrairement à ce que l'on pensait. Il s'agit de:

Coutumier, qui a l'habitude. B., Ac., Lar.: +; D.G.; L. signale qu'il revient en faveur. L'archaïsme est ici léger. Le mot s'applique surtout à des choses habituelles; lorsqu'il se rapporte à la personne, ce qui ne se passe guère que dans un langage assez cultivé, il est généralement utilisé comme attribut⁶. Dans l'exemple, l'étrangeté réside surtout dans son emploi en fonction d'épithète: "séducteur coutumier d'enfants et de fillettes" (III, 32).

Débonnaire, bon. Les commentaires de B., Ac. et Lar. montrent que le mot commence à être contesté au sens simple de "bon", encore donné par L.; D.G.: o. Ce mot s'est entaché aujourd'hui de l'idée de faiblesse⁷. Je ne crois pas qu'elle soit particulièrement sensible dans l'exemple: "Nous irons bientôt ensemble chez Katheline, belle gouge débonnaire" (IV, 6, p. 375).

Ignoble, roturier. Lar., Ac.: o; B., D.G.: +; L., God., 541, ab, H., IV, 541, b-542, a. L'adjectif a perdu son sens premier de non-noble⁸. C'est pourtant celui que De Coster lui attribue manifestement lorsqu'il écrit: "Partout riches et pauvres, nobles et ignobles, jeunes et vieux, hommes et femmes, tous de crier: 'Vive le Gueux!'" (II, 11, p. 195). On le voit, l'auteur risque rarement un archaïsme sémantique qui risquerait de provoquer un contresens; ici, la coordination de couples oppositionnels, où noble se trouve en bonne place face à ignoble, annihile ce danger.

6 H. ne signale que l'expression "être coutumier" (II, 614, 6). God. donne des exemples de cet adjectif en fonction d'épithète (IX, 231, b). Cfr Mots et dictionnaires, pp. 384-385.

7 Mots et dictionnaires, p. 437, H. Evol., 133, H. II, 718, a, FEW, I, 134, b; cette nuance ne commence à naître qu'au début du XVIIe siècle (D. Lag., 128). God., IX, 277, ab définit "bon jusqu'à la simplicité" sans que tous les ex. fournis soient probants (v. T. L., II, 1237).

8 Cfr D. Lag., 275.

Inepte, inapte. B., Ac., Lar.; D.G.: +; God., X, 10, c, H., IV, 616. Ici, l'archaïsme est moins vigoureux qu'il n'y pourrait paraître: la forme refaite inapte date en effet du XVIIIe siècle, et la différenciation ne s'opère que lentement, au cours du XIXe. L. remarque que l'on commence à préférer inapte pour exprimer l'idée d'incapacité, et les exemples que Lar. forge avec inepte, en 1873, prouvent que le sens moderne prime⁹. C'est donc d'un terme obsoléscent que De Coster use à deux reprises: "La faim, disait-il, rend l'homme dur et inepte à la prière" (II, 18, p. 212; autre ex. en IV, 13).

Malicieux, méchant, nuisible. B., Ac., L., Lar., et D.G. semblent négliger la nuance de malignité; H., V, 107, b. Comme malin et malice, malicieux avait autrefois un sens assez fort, et n'a commencé à s'édulcorer qu'au XVIIe siècle¹⁰. Par voisinage, l'auteur lui rend sa pleine valeur lorsque Joos Damman traite Katheline de "sorcière enragée et malicieuse" (IV, 6, p. 378).

Pitoyable, compatissant. B., Lar., Ac.: +; L., D.G., God., VI, 345, c, H., VI, 5, D. Lag., 377. Ici l'écart consiste en un transfert de la chose à la personne. Mais la spécialisation dans le sens de "digne de pitié" est assez tardive (aujourd'hui il s'est même enrichi d'une nuance de mépris¹¹). A propos d'Ulenspiegel, menacé de pendaison par un de ses coreligionnaires fanatiques pour avoir eu pitié de quelques moines, De Coster fait dire à un de ses personnages: "Nul ne vit jamais pendre un homme parce qu'il fut sincère et pitoyable" (IV, 8, p. 387).

Arrêtons-nous ici pour formuler une conclusion qui vaudra pour tous les archaïsmes métasémémiques déjà rencontrés; l'étude du verbe, de l'adjectif et du substantif nous a fourni assez de matériaux pour cela. De Coster ne refuse pas le procédé, avons-nous dit. Cependant, il lui impose une limite, dont l'existence n'aura sans doute pas échappé au médiéviste et au seiziémiste. Cette limite, c'est le nombre réduit de sèmes distinguant toujours le signifié moderne et le signifié choisi par l'auteur. Prenons un exemple: débonnaire signifiait

9 Cfr les fluctuations de Ac. (Mots et dictionnaires, p. 976)

10 D. Lag., 311, H. Class., 230.

11 Cfr H. Evol., 270, H. Class., 292, D. Lag., 377.

"noble" en ancien français (1). Pour des raisons d'ordre social, il s'est enrichi de la nuance "bienveillant"(2) qui, ayant seul survécu, a suivi peu à peu la pente de la péjoration (3), évolution qui n'a rien d'extraordinaire. En choisissant d'utiliser le terme au sens (2), De Coster ne remonte que d'une seule étape dans le passé du sémème. Le lecteur peut encore l'y suivre, puisque le lien unissant (2) et (3) est encore évident. Par contre, le rapport entre (3) et (1) ne l'est plus du tout, et employer l'adjectif dans ce dernier sens (1) contribuerait certainement à obscurcir le texte. Il y a donc là une sorte de règle, que l'écrivain s'efforce de respecter: ne pratiquer l'archaïsme métasémémique que dans la mesure où le signifié nouveau n'est rien qu'une nuance du terme commun¹².

Cette règle de motivation sémantique, il la respecte plus étroitement encore pour les archaïsmes métaplastiques: emploie-t-il l'adjectif dépiteux, il lui attribue le signifié correspondant au moderne dépit et non les valeurs "arrogant", "hideux", "cruel", "injuste" ou "irascible", que l'ancien et le moyen français lui offraient. Emploie-t-il le substantif braveté, il lui refuse les sens de "orgueil", "bravoure", "ostentation", "dédain", "grâce", "gloire", "luxue", "ardeur"¹³, n'ayant rien de commun avec les virtualités sémantiques que possède encore brave, mais se contente d'en faire le nom de qualité répondant très exactement à cet adjectif tel qu'il apparaît dans le texte. A un déplacement vertical, sur l'axe des successivités, De Coster ne veut point ajouter un second déplacement, horizontal celui-là, dans l'aire sémantique du

12 Il y a évidemment quelques exceptions à cette règle générale (voir le cas de ignoble). Pour ces adjectifs, l'obscurité est évitée par le jeu d'autres mécanismes.

13 C'est au XVIIe siècle que la polysémie du substantif est la plus remarquable. Cfr H., I, 695, b-697, a.

mot ressuscité, déplacement qui brouillerait le message au point de le rendre inintelligible.

En somme, dans le domaine de la sémantique, c'est la finesse et le doigté qui caractérisent l'auteur. Il préfère aux faits vigoureux, mais générateurs de contresens, l'effet apporté par des déviations moins accusées mais toujours compréhensibles et surtout celui que provoquent ces multiples et légères pesées que nous n'avons pas fini d'observer.

b) Archaïsme par changement de catégorie.

Il s'agit de mots qui ont aujourd'hui -il faudra nuancer pour l'un d'eux - perdu leurs virtualités adjectives et ne sont plus que substantif ou adverbe.

Belgique. L.,Ac.,D.G.,H.,God.: o;B.,Lar.: +. Comme il arrive souvent pour les noms ethniques, l'adjectif s'est figé en fonction de substantif et cela définitivement dans le premier tiers du XIXe siècle¹⁴. Lorsque l'oeuvre, dans les deux derniers livres surtout, s'élève à un niveau historique général, l'auteur aime à utiliser l'adjectif belge au sens de belge (qui n'apparaît pas), et cela à 15 reprises¹⁵: "La male heure sonne pour la noblesse belge"

¹⁴ L'article de A.COUNSON, Le Nom de Belgique. Essai de philologie nationale, dans La Revue générale, t.XCII, (1910), pp. 71-96, ne nous apprend rien à ce sujet. Il semble que Philippe Lesbroussart ait beaucoup contribué à fixer l'usage de belge et de Belgique, jusque-là fluctuant. En tout état de cause, on peut dire que l'adjectif belgique, sérieusement concurrencé par belge dès le XVIe siècle, disparaît totalement dans les premières années de l'indépendance belge. Un des tout derniers emplois qu'on en puisse trouver figure précisément dans la Constitution (Art.125: "La Nation Belge adopte les couleurs rouge, jaune et noire, et pour armes du royaume, le lion Belgique avec la légende l'union fait la force"): cet emploi est toujours régulier en héraldique (mais leo belgicus désigne aussi le lion hollandais). L'érection de nos provinces en Etat indépendant n'a sans doute pas été peu déterminante pour précipiter sans espoir de retour la spécialisation du mot.

¹⁵ Ce qui n'est pas peu pour évoquer une époque où nos provinces étaient le plus souvent dénommées "Pays-Bas espagnols", "Pays-Bas catholiques", "Germania inferior" ou tout simplement "Flandres".

(II,20), "le populaire belge" (V,2). Son statut adjectival apparaît clairement lorsqu'on le trouve dans une formule où il fait pendant à un autre adjectif connu: "les Etats belgiques et les Etats néerlandais" (V,2,p.425). Certains emplois rapprochent le mot de son acception moderne: "le pays Belgique" (V,2 et 9; voir la majuscule)¹⁶, "la patrie Belgique" (V,8 et 9)¹⁷. De Coster a aussi utilisé le substantif Belgique, ce qui constitue un anachronisme flagrant, mais très significatif dans ce livre où s'expriment certaines préoccupations nationales¹⁸.

Vite. B.,L.,Ac.;Lar.,D.G.: +; God.,X,862,c,H.,VII,491,a. Vite est encore employé comme adjectif de façon régulière, jusqu'au XVIIIe siècle¹⁹. Son éclipse fut de courte durée, car de nos jours il s'est considérablement rajeuni, surtout grâce au vocabulaire du sport. De Coster l'emploie deux fois, dans des comparaisons de thème identique: "vite comme le vent" (IV,6), "Vite comme des nuages au vent du nord" (IV,14).

16 Mais, dans le chap. V,2,DC écrit également "les pays belgiques" et "pays belge".

17 Mais aussi "la pauvre patrie Belgique" (III,31).

18 Dans les expressions "le bien de la terre de Belgique" et "les seigneurs de Hollande et Belgique" (V,2), le terme est évidemment substantif, comme aussi dans les deux exemples de la chanson de V,9 (pièce 15): Neerlande et Belgique y sont rapprochées. La même intention se note dans la phrase où DC ironise sur "Monseigneur Sa Grande Altesse d'Anjou", aux moeurs dissolues et spéciales: manifestement, ce féodal "n'était point né pour procréer l'enfant Belgique avec Liberté, qui n'aime point les amours extraordinaires" (V,8, pp.446-447. L'allusion à la création future d'un Etat portant le nom de Belgique, création présentée comme inévitable, est ici formelle. Cfr L'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque? pp.21-29). Les oppositions Neerlande-Belgique montrent également que Belgique et belgique ne s'appliquent qu'aux provinces du Sud. Le terme Belgique désigne déjà une réalité géographique au XVIIe siècle, mais c'est l'ensemble des Pays-Bas (pour nos régions on précise: B.Inférieure). Ce nom collectif reste rare et ne s'utilise que dans les textes officiels au XVIIe siècle. La révolution brabançonne contribue à sa propagation (cfr H.VANDER LINDEN, Histoire de notre Nom national, in Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, t.XVI,1930,pp.160-174).

19 Cfr H.Class.,405 et D.Lag.,494.

C) Archaïsme de morphologie.

On ne compte guère qu'un seul adjectif de cette catégorie. Il est tout à fait comparable à col, que nous avons vu; c'est:

fol, qui a une tonalité assez distinguée. Comme en poésie, De Coster emploie toujours cette forme devant un mot à initiale vocalique, et d'ailleurs souvent dans la même expression (nous connaissons déjà cette tendance à agglomérer des termes en locutions figées); "fol ami" (II,8; III,28 et 34), "fol aveugle" (III,39). Ce mot vient prendre place dans un contexte où l'on répugne à employer le simple fou en dehors des expressions "folle-fille", etc.

Dans deux autres adjectifs, on peut observer une intéressante substitution de préfixe: De Coster introduit la particule mal-, plus courante dans l'ancienne langue²⁰, à la place d'autres préfixes négatifs.

Malcontent. L.,Ac.: +; Lar.,God.,V,111,b,H.,V,99,a,D.Eag.,310.

Dans le premier emploi qu'il fait de ce mot, l'auteur lui donne sa pleine valeur adjectivale: "Le pays Belgique fut ravagé par les Wallons malcontents de la pacification de Gand" (V,2,p.424). Dans le second exemple, ("Les Malcontents et les Espagnols", id.; notons la majuscule) il s'agit plutôt du terme historique, désignant un parti politique de la fin du XVI^e siècle²¹.

20 Cfr H.Disp.,254, MARTY-LAVEAU, op.cit.,t.II,pp.310-311.

21 D.G. le présente comme un synonyme de "mécontent", et B. exige qu'il ait toujours un complément. L'auteur utilise également l'adjectif normal: "en nos pays mécontente" (II,6,p.184). Après la "Pacification de Gand" (1576), tentative d'union des XVII Provinces contre l'Espagne, un nouveau parti se forme en 1578, dans l'Artois, le Hainaut et la Flandre Gallicante d'abord, pour s'opposer au calvinisme gantois. Ces Malcontents conclurent entre eux la "Confédération d'Arras" (6 janvier 1579). Cfr Th. BUSSEMAKER, De afscheiding der waalschegewesten van de Generale Unie, Harlem, 1895-1896 et H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t.IV, pp.136-157.

Malconnu.

Ce terme semble être un néologisme²². Il nous donne une fois de plus l'occasion d'observer comment De Coster introduit les archaïsmes dans son texte. Malconnu revient 7 fois dans le chapitre II,15 où il désigne les provocateurs qui incitèrent au sac de la cathédrale d'Anvers. Avant de le faire intervenir, et de l'utiliser jusqu'au bout du chapitre, l'auteur a eu soin de désigner les mêmes personnages par le mot inconnu, et cela par deux fois; il y a donc comme une sorte de préparation habile.

o

o o

§ 2. Le jeu de la suffixation.

L'adjectif est l'objet des mêmes formes de suffixation que le substantif, moyennant quelques différences que nous aurons tôt fait de signaler. Un premier suffixe, donnant souvent une "indication dépréciative"²³, a toute la faveur de notre auteur: c'est -ard, qui sert à former des mots fonctionnant tantôt comme adjectifs, tantôt comme substantifs et soulignant de façon marquée une caractéristique morale ou physique. Il aime l'utiliser dans des expressions du type "pleurards et couards" (I,12,p.19).

22 Dans ce chap., DC s'appuie sur le témoignage de VM, qui n'emploie cependant pas le terme. On voit que l'auteur pouvait à l'occasion se montrer indépendant vis-à-vis de ses sources linguistiques. Le préfixe mal- était davantage productif au XVIIe siècle (cfr H.Disp.,254).

23 F.BRUNOT, La Pensée et la langue, p.74. Evidemment, le suffixe ne fait souvent que renforcer un sens péjoratif déjà existant dans le thème. Cfr K.GLASER, Le sens péjoratif du suffixe -ard, dans Romanische Forschungen, t.XXVII (1910), p.938. L'expansion de ce suffixe a lieu surtout à la fin du XIXe siècle, donc après DC (d'après DUBOIS, op.cit.,p.82).

Chichard. B., L., Ac., D.G.: o; Lar., God., IX, 78, c, H., II, 263, b. Le mot chiche avait déjà inspiré De Coster, qui avait employé chicherie²⁴. Nous le voyons utiliser par 3 fois l'adjectif chichard, qui ne paraît pas avoir vécu au-delà du XVII^e siècle: "Si tu le veux, nous irons ce soir au sabbat des esprits; mais il faut m'aimer davantage et n'être plus chicharde comme l'autre soir..." (IV, 6, p. 376).

Grelard. B., L., Ac., Lar., GUERIN, D.G., God., T.L., H.: o; F.E.W., XVI, 85, b, renvoie à Ronsard et Oudin. Ce mot est formé sur le simple greleux, que nous rencontrerons par ailleurs. Il entre dans une pittoresque évocation météorologique: "Novembre était venu, le mois grelard où les tousseux se donnent à coeur joie de la musique de phlegmes" (I, 23, p. 35). Dans le livre de De Coster, qui respire et vit avec les saisons, chaque mois est ainsi caractérisé par un trait toujours criant d'originalité²⁵.

Guenillard. B., L., Ac., Lar., GUERIN, F.E.W., D.G., God., T.L., H.: o. De nouveau, tout rare qu'il soit²⁶, ce mot se comprend aisément; il est formé sur un guenilleux qui n'est pas lui-même courant²⁷. L'auteur ne ménage pas son emploi, notamment dans des contextes où il déploie un savoir-faire que nous lui connaissons déjà: "Et les loqueteux, marmiteux et guenillards venaient à Ulenspiegel" (I, 49, p. 84; il ne lui déplait pas de reprendre l'énumération mot pour mot quelques lignes plus bas; autres exemples en II, 15, IV, 8 et 12)²⁸.

Pansard. Ac.: o; L.: +; B., Lar., D.G.; God., V, 723, b, H., V, 602, b. S'il est fait dans la Légende une ample consommation de bedons, bedaines et bedondaines, les adjectifs se rapportant à la même réalité ne manquent pas non plus. C'est ainsi qu'à côté de maflu, on doit signaler pansard, qui revient 6 fois dans de jolies descriptions de ce type: "Ulenspiegel, qui voyait Pompilius si fleuri, pansard et joufflu, lui demanda si c'était au service du prévôt qu'il avait thésaurisé cette santé enviable" (III, 6, p. 227).

24 Nous voyons donc encore s'accuser la tendance à la constitution de familles.

25 Cfr Chap. XVIII, § 5.

26 On n'a pu le trouver que chez GLASER, op.cit., p. 942.

27 Cfr Mots et Dictionnaires, p. 846.

28 En II, 15, ms. f. 431, DC avait d'abord écrit "De jeunes gars loqueteux, claquedents, guenillards", puis a supprimé le premier adjectif.

Un autre suffixe qui semble exciter la verve de notre auteur, puisque c'est avec lui qu'il avait formé les adjectifs de fantaisie stadhoudéral et landgravial, intervient dans trois autres mots, dont deux sont également néologiques. Ce sont:

Gigantal. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,T.L.,H.,IV,313,b-314,a.
Cet adjectif s'est très rapidement vu remplacé par son homologue italien gigantesque, qui n'apparaît qu'à l'extrême fin du XVII^e siècle²⁹. De Coster s'est montré assez discret dans l'emploi de ce vocable, rabelaisien s'il en est, et qui avait tenté Hugo dans Notre Dame de Paris; il ne l'utilise que deux fois: "L'archer Riesencraft, Haut Allemand, homme maigre, cruel et gigantal ronflait à côté de lui" (III,12,p.245; autre ex. en IV,17).

Ivrognial.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer ce mot. Par le fait de sa rareté, il est bien plus haut en couleur que le déterminatif "d'ivrogne", qu'il surpasse également en concision³⁰. De Coster l'emploie 5 fois, notamment dans ce paragraphe auquel un simple relatif, deux conjonctions, et un verbe donnent une physionomie extrêmement désuète: "Et le school-meester, maître d'école, le nomma Titus Bibulus Schnouffius: Titus, en mémoire d'un certain bon empereur romain, lequel ramassait volontiers les chiens errants; Bibulus, pour ce que le chien aimait la bruïnbiere d'amour ivrognial, et Schnouffius, pour ce que reniflant il boutait sans cesse le museau dans les trous de rats et de taupes" (I,23,p.35).

Pansal

Est encore une invention de De Coster sur un thème qui décidément lui plaît beaucoup. Mais cette fois, le mot ne connaît qu'un exemple unique: "Te voilà donc, dit-il mon fils, fils en Dieu, car mon arche pansale pourrait en porter deux comme toi" (III,17,p.252); de tels propos ne pouvaient évidemment être tenus que par le bon Lamme, parlant à son cadet.

La création de pansal et ivrognial, le ton de gigantal pourraient nous faire croire que De Coster attribue à ce

29 Cfr H.Disp., 106

30 En III,19, f.465, DC remplace "continuant de jouer son jeu d'ivrogne" par "continuant sa feintise ivrogniale".

suffixe une valeur de truculence. Ce qui vient nous confirmer dans cette impression, c'est, à côté de pansal, l'emploi qui est fait de l'adjectif parallèle ventral, réservé à la langue de l'anatomie à l'époque de De Coster: "nonobstant ta ventrale volonté", "amours ventrales contrariées" (III,40)³¹. On pourrait encore faire état de claustral, utilisé dans un contexte bien particulier: Lamme s'emporte sur un moine qui a osé constater "vous êtes pareillement à moi ventru, pansard et gros homme" et s'écrie:

Osés-tu, vilain moine [...] comparer ta graisse claustrale, inutile, fainéante, à ma graisse de Flamand nourri honnêtement par labours, fatigues et batailles? (IV,20,p.418).

L'utilisation de cet adjectif à la place de "nourrie dans le cloître" est une petite trouvaille de concision.

A l'aide d'un autre suffixe, notre auteur "crée" deux mots, qui sont précisément bâtis sur le même thème:

Parlier. B.,Lar.: +;L.,Ac.,D.G.,God.,V,775,b,H.,V,637,a. "D'où te vient cette abondante parlière?", répond Ulenspiegel à son ami en train de s'échauffer sur un discours digne de Sancho Pança (III,29,p.292). On nous accordera que cette réponse, utilisant un mot vieilli sur la fin du XVI^e siècle, est plus incisive que celle qui eût usé du déterminatif "abondance de paroles".

Parolier. B.,Ac.: o; L.,Lar. et D.G. ne connaissent que le substantif, déclaré néologisme; God.,V,784,c,H.,V,641,b. Ce terme signifiait à proprement "parleur"; c'est encore un bel emploi qui en est fait, lorsque Broer Cornelis fait son autocritique: "le démon parolier m'emporta et me fit parler sans cesse" (V,3,p.430). On ne peut s'empêcher de trouver cet adjectif plus heureux que le premier.

³¹ H.,VII,428,b. DC rejoint donc ici l'usage du temps de Rab., chez qui nous relevons: "Philoxenus et Gnatho Sicilien, anciens architextes de leur monachale et ventrale volupté". Signalons également l'utilisation de stomacal: "ils ont tout à leurs aises stomacales" (IV,10,p.391).

Avant de passer à une catégorie plus importante de mots suffixés, signalons encore trois adjectifs formés à l'aide de diverses désinences:

Bougresque. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.F.E.W.: o; H.,I,674,a.

C'est par sa consonance rare, plus que par son sens, que cet adjectif est frappant; il figure en effet dans une tirade de Lamme où abondent les injures à l'endroit de Frère Corneille: "Ah! ce fut ce bougresque vaurien!" (V,7,p.438).

Horrifique. Ac.: o; B.,L.,D.G.: +; Lar.,H.,IV,504,ab.

Horrifique est, avec gigantal, un de ces adjectifs dont l'histoire littéraire a fait un poncif du "style rabelaisant" (combien y a-t-il de coups - de poing ou de vin - "horrifiques dans les Dixains de Balzac!)³²; ici, c'est tantôt une mort qui est horrifique et honteuse" (II,11); tantôt Lamme-le-lion qui est qualifié "d'horrifique vainqueur" (III,27; autres exemples en I,57 et 85).

Gloutu.

Ce néologisme a été fait sur glout, qui a été auparavant utilisé, ou bien - pour le lecteur moderne - sur glouton. Il est formé à l'aide de suffixe -u (qui appartient à quelques adjectifs verbaux) sur le modèle d'un autre adjectif qu'il ne faut pas aller chercher bien loin, lorsqu'on sait combien De Coster était friand de jeux verbaux: "Un moine gloutu goulu mangeant des andouilles" (V,9,p.450).

Mais le suffixe le plus couramment exploité dans les adjectifs archaisants, c'est -eux. Désinence extrêmement courante au XVII^e siècle, chérie par la Pléiade³³, honnie par Malherbe³⁴,

32 Le titre de l'oeuvre de Rab. n'est-il pas: "La vie très horrifique du grand Gargantua"? (Cfr L.SPITZER, Die Wortbildung als stilistisches Mittel, p.108). La plupart des dictionnaires qui reprennent le terme (en le qualifiant de "burlesque" ou de "marotique") le font avec référence à Rab. Lar., suppl. 961 c, précise: Rab. utilise ce terme au sens de merveilleux.

33 Selon H.VAGANAY, Les vocables en -eus, -eux, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, dans la Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, t.XXXII (1908), pp.273-294, l'époque de la plus grande extension du suffixe va de 1575 à 1625.

34 Cfr Br., III,197,n.l.

et dont certains contemporains de notre auteur, Lautreámont et Villiers de l'Isle-Adam, ont fait grand usage. Dans sa fonction péjorative, la formation en -eux semble connaître un regain de faveur dans les années 1870³⁵. Nous l'avons déjà laissé entendre, par sa manière archaïsante, De Coster inscrit parfois sa langue dans les directions qu'allaient prendre les auteurs de son siècle, mais il le fait dans un esprit assez différent.

Angoisseux. Lar.B.,L.,D.G.:+; Ac.:o; God.,I,293,c,H.,I,215.

Ce mot, qui vieillit dès le début du XVIIe siècle³⁶, connaît un certain renouveau au début du XIXe siècle³⁷. Le mot a chez De Coster le sens très net de "angoissé"³⁸. Et Ulenspiegel et Lamme, et le peuple de Flandre et des Pays Bas, angoisseux, croyaient voir de loin, dans la sombre demeure de l'Escurial, cette araignée couronnée" (II,5,p.183). Dans cet exemple, la mise en relief de l'adjectif, assez remarquable, augmente la puissance évocatrice que lui confère sa rareté (autres exemples en I,80 et III,40).

Besoigneux. S.v. besoigneux: L.,Lar.,God.; s.v. besogneux: D.G.

Lar.,Ac.,B.,God.,I,636,a;H.: o. Ce léger archaïsme³⁹ est un peu dangereux car, dans un texte où besogner vient parfois se substituer à travailler, on pourrait le comprendre comme un synonyme de "laborieux"⁴⁰, notamment dans des

35 Selon DUBOIS, op.cit.,p.82.

36 Cfr E.RIGAL, Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, Paris, Hachette, 1889,p.565. Malherbe le barre chez Desportes, mais on en trouve encore quelques ex. chez Corneille, Bossuet et J.J. Rousseau.

37 Cfr Datations et documents lexicographiques, fascicule 1,A, lère série, p.144 (On omet cependant de signaler que, si ce mot connaît quelque reviviscence, ce n'est guère qu'au sens de "donnant de l'angoisse", alors que, du XIIe au XVIe siècle, il signifiait aussi bien "anxieux"). Les dictionnaires du début du siècle le déclarent inusité (Mots et dictionnaires, p.70).

38 "Le pas inquiet de quelqu'un qui montait les escaliers "(f.333) devient "un pas angoisseux montant les marches" (I,80).

39 D'autres ouvrages du XIXe siècle le déclarent vieilli (Mots et dictionnaires, p.167).

40 L'orthographe elle-même obsolescente aide à éviter cette confusion en facilitant le rapprochement avec besoin. B.signale: "on écrivait autrefois besoigneux" (I,390,b), tandis que Ac. corrige le mot en besogneux dans son Ed. de 1878. Lar. (comme Gattel) fournit les 2 graphies, en donnant la préférence à besogneux. En un endroit, DC a écrit besoigneux avec un i très petit. Les épreuves donnent besogneux et Or. la forme ancienne, que DC a donc préféré. Dans Déf., J.Hanse a uniformisé en besoigneux.

cas comme: "Les voisins disaient que c'était bien à Katheline, qui était fortunée, de nourrir l'enfant des Claes, qui, de coutume, vivaient pauvrement leur vie besoigneuse" (I,15,p.24). D'autres cas comme "Dans ce but, il avait écrit au pape besoigneux et endetté" (III,41,334) sont un peu plus explicites: le mot signifie bien "qui est dans le besoin". Il s'agit encore une fois d'un adjectif typiquement médiéval qui semble avoir connu un certain regain de faveur à la fin du XVIIIe siècle, du moins dans les textes satiriques. C'est avec grande souplesse que notre auteur l'utilise, puisque tantôt il participe d'un mouvement de raillerie, tantôt d'un mouvement de pitié. En tout, 6 emplois.

Coquilleux. B.,L.,Ac.,D.G.: o; Lar.,God.,IX,196,a,H.,II,539,a. De nouveau la fonction de cet adjectif peu à peu disparu de la langue commune⁴¹ est de synthétiser fortement une détermination: "où il y a des coquilles". Toute à la peinture, à l'ambiance, cette périphrasie de la chasse au loup-garou ne s'encombre pas de mots inutiles: "Il n'ouït rien, sinon le vent huant plaintif, la mer grondant comme un tonnerre et le chemin coquilleux criant sous un pas, pesant et tressautant" (III,42,p.341). Un peu plus haut on avait "Le chemin semé de coquilles" (p.338).

Dépîteux. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,II,631,b,H.,III,104-105,a,D.Lag.,142. Un seul exemple avec le sens de "maussade, plein de dépit": "Après trois semaines d'attente dépîteuse, Très-Long quitte Emden avec protestation" (IV,1,p.352).

Grêleux. B.,Lar.,Ac.,D.G.,God.,H.: o; L.,F.E.W.,XVI,85,b. On peut lire chez Ronsard cet adjectif rare, mais aisément compréhensible. De Coster, qui n'hésite pas devant la répétition, l'utilise 3 fois dans un minuscule chapitre où trois averses de "pluie grêleuse" s'abattent sur nos héros (III,18).

Marmiteux. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,V,179,b,H.,154,ab. L'auteur ne manque pas de vocabulaire pour désigner le petit univers de guenillards, bélîtres et malandrins qui trainaient au détour des pages de sa Légende. C'est à 4 reprises qu'il utilise marmiteux. Ce mot vieillit, lui aussi, au XVIIIe siècle⁴², mais on peut encore le trouver dans un certain type d'oeuvres qui se veulent proches du peuple, de Richepin à Brassens. Nous l'avons déjà cité dans la série "loqueteux, marmiteux et guenillards" (I,49), mais il qualifie à l'occasion le roi

41 Le mot est donné par B. et L., mais avec un sens technique extrêmement précis, limité à la minéralogie. On peut donc le considérer comme éliminé de la langue.

42 Br., III,136.

Philippe soi même: "Il marchait dans les corridors de Valladolid, marmiteux et farouche, traînant ses pieds gonflés et ses jambes de plomb" (IV,15,p.404). Le thème de cet adjectif n'est pas moderne, mais les contextes où il entre (séries) lui assurent une intelligibilité suffisante.

Opprobrioux. L., Lar., Ac., D.G.: o; B., God., V, 610, a, H., V, 525. Cet adjectif livresque⁴³, utilisé aux XVe et XVIe siècles, et sur lequel sera forgé un très long adverbe opprobriusement, intervient pour la première fois dans le texte du placard de 1531 (I,10) et pour la seconde dans une déposition du tribunal de la Vierschare (I,70). Le terme qui, ailleurs, pourrait passer pour prétentieux, s'intègre très bien dans ce genre de passage.

Tousseux. L., Ac., Lar., D.G.: o; B.: +; God., VII, 780, b, H., VII, 286, b⁴⁴. Les noms en -eux abondent dans le vocabulaire médical, l'auteur s'en est souvenu. La force archaïsante de celui-ci, qui revient 7 fois, réside surtout dans la finale, qui vient s'opposer à la désinence -eur du mot moderne. Nous avons déjà vu que De Coster n'abusait pas de ce procédé, dont l'éthos est essentiellement paysan. Mais la substitution s'imposait dans des passages de ce genre: "Tous les malades boiteux, catarrheux,ousseux, fiévreux, voulurent sortir ensemble" (I,62,p.115)⁴⁵.

Ce dernier exemple nous amène tout naturellement à signaler, à côté des mots proprement archaïsants, quelques autres adjectifs plutôt rares, comme sanieux, catarrheux ou breneux. De Coster aime à les faire jouer dans des contextes où le souci musical est prépondérant. Nous venons de citer une énumération, mais nous aurions encore pu faire état de la formule "Brentius, le breneux Brentius" (II,11), dont le comique réside dans le rapprochement inattendu de mots tout à fait différents⁴⁶; la paronomase faisant d'un anthroponyme une

43 W. MEYER-LUBKE, Historische Grammatik der französischen Sprache, Heidelberg, 1921, t. II, §. 145 fait remarquer que le suffixe -ieux < iosus ne forme guère que des mots savants.

44 Tousseux existe dans certains dictionnaires.

45 Le mot disparaît plusieurs fois, de Can. au ms. et du ms. à l'Or.

46 Le ms. porte "Brentius, le loqueteux Brentius" (ff. 414Bb-415B). C'est avec le même effet phonique que, dans le même chapitre, les épreuves remplacent "les meuglements de ce boeuf" (f. 415B) par "beuglements".

allusion à la malpropreté de celui qui le porte. Ce type de phénomène est si important qu'il fera l'objet d'un chapitre particulier.

Il est encore un dernier adjectif en -eux assez remarquable. Guillaume d'Orange, que les livres d'histoire qualifient toujours de "Taciturne", est systématiquement nommé "Le Taiseux"⁴⁷. C'est ainsi, par exemple, que s'ouvre le livre III:

Il s'en va, le Taiseux, Dieu le mène.
Les deux comtes sont déjà pris; d'Albe promet
au Taiseux douceur et pardon s'il comparait
devant lui (III,1,p.221).

§ 3. Archaïsmes moins directement motivés.

Capitaine:

On n'a trouvé nulle part d'usage adjectif du mot capitaine⁴⁸. Le fait que De Coster se le permette montre bien que pour lui la fonction adjectivale sert surtout à exprimer les notions le plus compendieusement possible. Il faut en outre remarquer qu'il le fait précisément dans un chapitre où il avait déjà joué sur le mot capitaine: "Quand à ces mignonnes commères, je leur délivre par capitaine permission toute liberté de corps" (IV,17, p.412).

47 C'est le nom qu'on trouve parfois dans les chroniques de l'époque, celle de VM notamment (ex.: "Le Tayseur", fol. 56, r^o, a). Le mot est encore d'usage courant en Belgique. Dans son ms., DC remplace fréquemment "le prince" par cet adjectif (Mais la phrase "Tu seras donc toujours taiseux" est corrigée à l'aide de muet sur le ms., f.227, I, 58).

48 La forme chevetain était employée comme adjectif également (cfr God., II, 116, a, H., II, 257, b, F.E.W., II, 255, b). Nous ne pouvons évidemment en tenir compte.

Accrêté. B.,L.,Ac.,D.G.: o; Lar.,God.,I,86,bc,H.,I,48,a. Ce terme typiquement rabelaisien⁴⁹ et qui pourrait courir le risque de n'être pas compris est glosé avec habileté dans la phrase: "Gueux accrêté, tu portes haut la crête" (III, 22,p.260), où le mot se rencontre pour la première fois. Il est donc compris du lecteur et peut être utilisé une seconde fois: "Te voilà bien accrêté" (IV,3,p.384).

Benoît. B.,L.,Lar.,D.G.: +; Ac.: o; H.,I,550,b-552,a,D.Lag.,51. Cet adjectif prend place dans un champ sémantique, dont nous avons déjà signalé l'existence, et où l'on trouve bon, doux, mignon, gentil, gent. L'auteur l'utilise 8 fois, souvent avec une arrière-pensée amusée ou satirique⁵⁰, puisqu'il parle tantôt des "benoîts placards" (V,1), du "benoît paradis" (V,9), et de la "benoîte paix", voire de la "face benoîte de quelque tartelette" (II,5). Toujours dans le même souci de préparer le terrain à son lecteur - souci qui commence à nous être familier -, le premier emploi qui en est fait se trouve dans l'édit de 1531, texte historique où l'archaïsme ne gêne nullement: "Peintures ou figures opprobrieuses de Dieu de de benoîte Vierge Marie ou de ses saints" (I,10,p.16).

Coi. B.,Lar.,D.G.: +; Ac.,L.,H.,II,333,b,D.Lag.,89, Ici, c'est par un autre procédé que l'archaïsme stylistique est introduit. Le lecteur connaît l'expression "se tenir coi"; De Coster l'utilise parfois (III,6), mais ailleurs, arrache le mot à son environnement figé⁵¹ et le fait varier en le mettant tantôt au féminin (III,30), tantôt au pluriel (III, 35). Au total, c'est 7 fois qu'il l'utilise en dehors de son contexte obligatoire.

Crépélé. B.,L.,Ac.,D.G.: o; Lar., God.,II,367,b,H.,II,636,b.Cet adjectif est aisément compréhensible grâce à la proximité morphologique de crépu. Il s'agit d'un terme qui semble avoir eu la faveur des archaïsants du XIXe siècle⁵², mais

49 Cfr Garg. ch. XXV, p. 102. On trouve la forme acrêté dans les Maîtres Sonneurs, et accrêté chez Théophile Gautier (Cfr DARMESTETER, De la création actuelle de mots, p.130).

50 Nuance dénoncée par les dict. du XIXe siècle (Mots et dictionnaires, p.166).

51 Les locutions "se tenir" et "rester coi" sont tellement fossilisées qu'elles tendent à l'invariabilité. Au XIXe siècle, Balzac et Georges Sand ont utilisé "se tenir coi" au féminin et sans accord du genre.

52 Cfr Cr, 502, I. PAULI, Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphonse Daudet, p.57 et G.MATORE, op.cit., p.285. On trouve encore le mot chez Georges Sand et Sainte-Beuve. L. signale le crépélé de Théophile Gauthier s.v. crépélu, lui-même vieux (Lar.: +; God., IX, 245, c, H. II, 636, b-637, b, Mots et dictionnaires, p.396).

De Coster ne l'utilise qu'une fois⁵³: "Elle avait des yeux verts et des cheveux roux crépelés, brillant comme l'or" (I,37,p.25).

Dolent. B.,L.,D.G.: +; Ac.,Lar.,God.,IX,404,ab,H.,III,241,b. Cet archaïsme assez accusé comporte souvent quelque chose d'exagéré et de langoureux⁵⁴. Cela n'a pas effarouché notre auteur, qui ne l'emploie pas moins de 43 fois, pour qualifier toutes sorte de substantifs: "dolentes recherches" (II,14), "dolent pays" (IV,20), etc. On remarquera que le terme est presque toujours antéposé. Certaines constructions comme "Ulenspiegel fut navré le jour du départ en embrassant Claes et Soetkin, qui était toute en larmes, la dolente mère" (I,32,p.50) le mettent en valeur, de même que la présence d'adverbes comme bien ("Ulenspiegel, bien dolent..."V,20). Il s'agit d'un de ces mots qui lestent la langue de La Légende de tout un poids d'archaïsme indubitable. C'est encore le cas de l'adjectif suivant:

Féal. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,III,739,b,T.L.,III,1678,H.,IV,58. On ne sera pas étonné de retrouver cet archaïsme de convention⁵⁵ dans des formules stéréotypées du genre de "amé et féal" (II,20,IV,20), "féal et bien-aimé" (III,35). En un cas, l'auteur se permet l'archaïsme graphique: "Tes bons devoirs et féaulx services" (IV,17).

Gent. B.,Lar.,Ac.,L.,D.G.: +; God.,IV,261,c,T.L.,IV,258,H.,IV,300,b. Furetière déclare gent complètement vieilli. Le mot commençait d'ailleurs à décliner dès le XVIIe siècle⁵⁶, sans doute pour des raisons sociologiques. J'ai déjà parlé du syntagme "gentes damoiselles" qui me paraît - dans ce livre - le summum de l'archaïsme de convention⁵⁷; c'est en connaissance de cause que De Coster l'utilise, car les autres exemples de l'adjectif sont à peine moins remarquables: "une telle gente et mignonne fillette" (I,43,p.76), "gentes fillettes" (II,18), "gentes commères" (IV,17) "gente aimée, douce mignonne..." (IV,20), soit tous mots dont l'importance a déjà été signalée.

53 Il disparaît de Can, au ms. (f.80)

54 Selon Ac.,B.,L., le mot a toujours une nuance de moquerie.

55 Vieilli au XVIIIe siècle (D.Lag., 227) et burlesque selon Richelet.

56 Cfr H.Disp.,38,L.Rab., II,126,D.Lag.,254

57 La locution traîne dans tous les récits historiques, et on la retrouve très souvent sous la plume des symbolistes mineurs. Gentille est corrigé en gente sur le ms. (I,5).

Glout. B.,Ac.: o; L.,Lar.,D.G.: +; God.,IV,294,ac et IX,705,a.
C'est dans la correspondance de Philippe II, donc dans un
texte forcément entaché d'une certaine historicité, que
l'on trouve cet ancien cas sujet mort au XVI siècle.

"[Elle] est au demeurant jalouse, farouche et gloute d'a-
mour excessivement" (I,52). La forme féminine fait mieux
sentir le rapport avec glouton (et gloutu)⁵⁸.

Mal. B.,Lar.,Ac.,D.G.: +; L.God.,V,104,a et X,109,b.H.,V,93-94,
a,D.Lag.,270,310,311. De Coster a eu soin de n'employer
cet archaïsme typiquement médiéval que dans quelques locu-
tions où le mot s'est plus ou moins survécu, comme "fu-
rieux de male rage", "affolé de male rage" (III,22 et 43)
"male mort" (I,72,77,78), "male heure" (I,51,69,II,20 et
IV,11). Certains symbolistes, Corbière, Laforgue, ont abu-
sé du mot⁵⁹.

Marri. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,X,126,c,H.,V,161,b,D.Lag.,
315. Le mot vieillit après le XVIIe siècle, mais son éclips-
se est brève, car il reprend une certaine existence, assez
livresque d'ailleurs, au début du XXe siècle. Il est em-
ployé 9 fois dans la Légende: "Tous deux furent marris
songeant à Katheline" (I,40), "Il fut vaillant en ses ré-
ponses, quoiqu'il parût bien marri et effrayé au fond de
son coeur" (I,70,p.131)⁶⁰.

Pie. B.,L.,D.G.: +; Lar.,Ac.⁶¹,God.,X,334,b.,H.,V,771,b-772,a.
Le mot vieillit au XVIIe siècle⁶², sauf dans la locution
"oeuvre pie", que De Coster emploie d'ailleurs (I,12). On
le comprend aisément, d'une part grâce à l'existence de la
locution, d'autre part, grâce au couple dans lequel il entre,
de la même façon qu'ignoble venait s'opposer à noble: "Il
est notoire aussi que les sujets ne sont pas créés par
Dieu pour l'usage du prince, pour lui être obéissants en
tout ce qu'il commande, que ce soit chose pie ou impie,
juste ou injuste, ni pour le servir comme des esclaves"

58 Voir Br., III, 134, H.Disp.,41,L.Rab.,II,123,Coug.,40.

59 DC utilise malconnu, malcontent, malencontre.

60 Marrrie et marris (ff.341 et 462A) deviennent navrée et
fâchés sur épreuves (I,81 et II,18).

61 Ces dictionnaires restreignent cependant l'emploi de l'ad-
jectif à l'expression "oeuvre-pie".

62 Cfr Br.,III,149,D.Lag.,375.

(V,8,p.444)⁶³.

Prime. B.,Lar.,L.,Ac.,D.G.: +; God.,VI,405,bc,H.,VI,185,b-186.
Cet ancien ordinal s'est également maintenu dans quelques locutions comme "prime abord", "prime saut". De Coster l'utilise dans une expression dont le caractère remarquable provient surtout de la coordination sans déterminant, phénomène qu'on trouve deux fois dans cette phrase, mise sous la plume de Charles Quint: "Si Dieu ne me remet par un coup de sa bonne et divine volonté en ma prime force et vigueur, je suis d'avis, monsieur et fils, de quitter mes royaumes et de vous les laisser" (I,52,p.91).

Punais. B.,L.,Ac.,Lar.; D.G.: +; God.,VI,465,bc,H.,VI,247,b.
Ce synonyme de puant n'intervient qu'une seule fois, dans une énumération que nous avons citée: "Puanis, sanieux, chassieux, morveux" (V,3).

Quinaud. B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.,God.,X,462,a,H.,VI,293,a.
L'adjectif qui n'était d'ailleurs employé que dans l'expression "faire quinaud quelqu'un", se cantonne dans le style burlesque au XVIIe siècle⁶⁴. C'est de cette locution que De Coster fait usage en I,25 ("L'ayant fait quinaud par cette réponse", p.38) et III,23 (p.265). Dans un autre passage, il ne dédaigne pas d'utiliser un terme plus moderne: "ce qui les faisait penauds" (I,84,p.105).

63 Le passage est de nouveau fortement inspiré du début du Placard des Etats Généraux, que nous donnons aux fins de comparaison:

[...] et que les subjects ne sont pas creez de Dieu pour le Prince, afin d'obeyr a luy en tout ce qu'il luy plaist commander, soit selon Dieu ou contre Dieu, raisonnable ou desraisonnable, et pour luy servir comme esclaves (fol.2, r°).

Par la formule pie ou impie, DC synthétise l'expression "soit selon Dieu ou contre Dieu" (il ne recule pas devant la répétition disions-nous; mais trois occurrences du même mot dans une seule phrase, c'eût été abuser). On observera les délicates modernisations syntaxiques: choix de la préposition par, érection de la phrase en unité indépendante par la dislocation de la longue période qu'offre l'original, introduction d'articles et de pronoms personnels atones. A cela s'ajoute évidemment la modernisation radicale de l'orthographe et de la morphologie.

64 Cfr. D.Lag., 402.

§ 4. Rôle et équilibre de l'adjectif archaïsant.

A présent, regardons en arrière et tentons de tracer les lignes de force qui parcourent ces listes. D'emblée, il saute aux yeux que les conclusions ne seront pas fondamentalement différentes de celles que l'examen du substantif nous avait imposées.

Tout d'abord, on peut constater l'existence de familles, constituées dans un certain esprit d'économie des moyens. De nombreux adjectifs archaïsants s'accrochent à des substantifs - obsolètes ou non - qu'on trouve dans la Légende, de même que ceux-ci s'appuyaient sur certains verbes et vice-versa: chichard est bien proche de chicherie, capitaine prend place dans un chapitre où l'on joue sur capitainer et décapitainer, breneux rappelle bren et embrener, comme bougresque rappelle bougre. D'autres encore s'accrochent à des adverbes en -ment: coi appelle coïment, tandis que coutumier et opprobrieux préparent le terrain à coutumièrément et à opprobrieusement. D'autre part, plusieurs adjectifs tissent entre eux des liens imperceptibles, mais qui viennent se mêler à ces écheveaux: gloutu rappelle glout et glouton, quinaud est un écho de pe-naud, grelard s'additionne à grêléux tandis que parolier et parlier se répondent.

Enfin, sur un plan plus strictement conceptuel, on peut voir certains adjectifs archaïsants s'agglomérer, en microcosmes verbaux, avec d'autres adjectifs non obsolètes, autour de certains thèmes bien particuliers, que le substantif avait déjà bien servi. Il s'agit de l'invective (malicieux, chichard, marmiteux, guenillard, punais, bougresque, etc.) et du ventre (pansard, ivrogñial, pansal, gloutu, ventral, glout,

etc.). On note en outre dans le domaine de l'adjectif une légère tendance à la naïveté, de cette naïveté que l'on prête volontiers à l'archaïsme médiéval: on sait tout le parti que tireront de certains adjectifs les symbolistes belges de la fin du siècle⁶⁵. Il y a évidemment gent, dont nous avons assez parlé et qui s'accompagne de son voisin gentil ("gentil larron, gracieux vaurien, vénérable bélétre...", II,15,p.204; "gentil réformé", III,35,p.314). Il y a encore mignon, dont on ne dira jamais assez toute l'importance: ce terme ronsardien peut être substantivé et mis au vocatif ("Mignonne, ô mignonne", III,35), une jeune fille, au "corps mignon", peut être une "mignonne curieuse", être "suave et mignonne"; elle a nécessairement une "mignonne vie" (III,44), peut même être appelée "douce mignonne" (IV,3), et son amant ne pourra que lui répéter "Baise-moi, mignonne" (V,10). On peut aussi parler de "mignonne pourtraiture" (III,35) ou de "mignon petit pamphlet" (II,9), et le diable de Katheline n'est jamais appelé que "Hanske, mon mignon". A côté de petit, doux est également très fréquent: les expressions "doux pays", "doux temps", "douce Mère Sainte Eglise", "pauvre doux corps" ne se comptent pas. Vaillant et bon ("Bon compagnon", "bon ouvrier", etc.) s'opposent évidemment à méchant: un "méchant cafard", une "méchante femme", de "méchants voisins", "méchant pasquil" (II,9), "méchant et infernal weerwolf" (III,43), "méchant meurtrier de fillettes" (id.), "larrons vaguant dans les dunes pour leur méchant profit" (id.), etc.

65 Ce qui n'a pas manqué de leur attirer des critiques de ce genre: "Le livre navrant où M.Elskamp imite, à faire pleurer, les salivations d'un vieux nègre tombé en enfance, auquel on ferait faire sa première communion..." (Albert GIRAUD, Rupture, dans La Jeune Belgique, t.XIV,1895,p.201). On n'en finirait pas de citer des avis de ce genre. Cfr Herman BRAET, L'Accueil fait au Symbolisme en Belgique, 1885-1900, Bruxelles, Palais des Académies, 1967 (voir particulièrement les pp.73-88).

Pauvre est aussi courant: dans la bouche de leurs coreligionnaires, les révoltés sont toujours de "pauvres réformés", etc. Aigre (qui s'accompagne de aigrir et aigrement) qualifie bien des trognes, des langues et des propos⁶⁶.

Mais dans le maniement de ce vocabulaire, qui véhicule avec lui toute une charge de naïveté, De Coster n'a pas une attitude simpliste: dans bien des cas, l'adjectif s'accompagne d'une légère ironie; elle est très sensible dans le chapitre I,13, où le lecteur apprend que Monseigneur de la Marck, qui fit pendre les Rivageois coupables d'avoir eu faim, était le "doux archevêque" du "doux vallon de Liège" (p.22). Les exemples de ce type sont assez courants⁶⁷. Dans les autres cas, il s'agit d'une naïveté véritable, qui ne verse pas, toutefois, dans la mièvrerie: il y a assez de termes rudes et gaillards dans La Légende pour empêcher cela. Mais cette naïveté couvre toute l'oeuvre: les qualités morales ou physiques des personnages sympathiques sont souvent dépeintes à l'aide de termes assez approximatifs et parfois familiers, comme "doux, bon, brave, bonhomme", tandis qu'à l'inverse, les grincheux et les ennemis du peuple seront dits "mauvais, cruels, méchants". Le choix de ces termes, servant à la peinture assez fruste des psychologies, accuse le manichéisme patent de l'oeuvre, manichéisme affirmé dès le premier parallèle esquissé entre le jeune espiègle de Damme et le triste vallisolétant, dès la première prophétie de Katheline. Cette stylisation dichotomique dont nous aurons à reparler est, on le sait, un des traits caractéristiques des genres littéraires épiques et légendaires.

66 D.Lag.,17

67 Guère avec mignon cependant. Dans les chansons des chapitres V,2 et 6, mignons désigne des homosexuels. En III,41, il est question de "Ridolfi, le mignon de la reine Marie". Il s'agit de cas isolés.

Mais redescendons sur le plan strictement technique. Par tous les liens qu'il tisse entre ces adjectifs, De Coster évite une trop grande dépense de matériaux archaïsants disparates: un courant passe à travers les éléments de l'idiolecte et les concatène étroitement, leur conférant ainsi une assez grande homogénéité. En effet le lecteur n'oublie pas les mots qui l'ont frappé et, presque inconsciemment, opère des rapprochements, procède à des comparaisons, et se laisse entraîner par le jeu des rappels et des refrains. En s'appelant, se répondant, en s'insérant dans des familles séranthiques et des systèmes morphologiques, les mots obsolètes empêchent la langue de l'Ulenspiegel de paraître un tissu de pièces rapportées et donnent au livre entier une unité qu'on a exclusivement voulu chercher dans les aventures qui y sont contées⁶⁸.

En ce qui concerne l'équilibre entre les deux modes d'action de l'archaïsme, on sera en droit de faire les mêmes remarques que dans le domaine du substantif. D'une part, nous avons les archaïsmes dérivés d'un mot moderne (et parmi ceux-ci, les mots suffixés sont évidemment en majorité: 66%); d'autre part, un nombre restreint d'archaïsmes délibérés au caractère obsolète plus affirmé. Parmi ces derniers, on peut compter un tiers de mots de convention, lesquels accusent de nouveau les plus hautes fréquences⁶⁹.

68 Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question de l'unité de la L.U., qu'on a souvent abordée sous l'angle des thèmes, des sentiments et des caractères. A notre sens, on n'a pas suffisamment souligné le rôle d'un puissant facteur d'homogénéité: le facteur formel (v. notamment le chap. XXII).

69 Si l'on considère benoît, dolent, féal, gent, et marri comme des archaïsmes de convention, on pourra constater que leur moyenne d'emploi est de 14,60, chiffre assez remarquable.

Dans le cas des adjectifs suffixés, l'intérêt du procédé ne réside pas seulement dans la perception d'un couple synonymique où entreraient le mot suffixé et un pur équivalent non suffixé, ou deux termes à désinences différentes. En général, le suffixe vient ajouter des sèmes de connotation au signifié de l'adjectif simple. Il est évident que chichard ou pansard sont nettement plus énergiques et plus dépréciatifs que les simples chiche et pansu. La langue n'en est que plus musclée, plus haute en couleur. Plus dense, aussi, car si le suffixe ajoute à l'adjectif une valeur supplémentaire, il ne l'ajoute pas de l'extérieur, comme le ferait un adverbe ou un nouvel adjectif; il l'apporte à l'intérieur de l'adjectif même. Il y a donc là un fait de brachysémie. Cette caractéristique nous amène tout naturellement à décrire un type d'opposition assez neuf, qui va nous permettre de percer un nouveau secret du style de l'épopée des Gueux.

Il s'agit de l'opposition qui met face à face une forme moderne périphrastique (souvent un complément prépositionnel) et une forme archaïsante synthétique⁷⁰: coquilleux ne saurait remplacer un simple mot, mais tout un syntagme: "où il y a des coquilles". De même, dans notre texte, pansard remplace "de ma panse", ivrogneux remplace "d'ivrogne", etc. L'utilisation des adjectifs archaïsants suffixés est donc un outil précieux. Elle permet au peintre De Coster une certaine

70 On pourra également observer le fait dans le paragraphe réservé à l'adverbe de manière: très souvent, la forme obsoleète en -ment vient remplacer ce qui serait une locution adverbiale dans la langue moderne. Par exemple, emblématiquement s'oppose à "par le moyen d'emblèmes", landsknechtiquement à "à la façon d'un lansquenet", etc. L'adverbe présente en outre l'avantage d'attirer l'attention grâce à sa longueur et à d'autres caractéristiques que nous aurons le loisir d'étudier.

attaque directe dans l'évocation ou la description, lui donne cette frappe elliptique conférant une grande densité au style de sa Légende. Cette caractéristique, nous la retrouverons d'ailleurs dans notre étude des traits syntaxiques. C'est par exemple, l'ellipse de l'article ou de certaines particules. De même que l'adjectif dénominatif, l'ellipse marque mieux pour le lecteur l'adéquation de l'objet et de sa qualification, accentue les traits qui peignent choses et gens dans la grande fresque.

Si nous consignons à présent nos observations en un tableau synoptique, comme nous l'avons fait pour le substantif, nous pourrions observer une répartition ressemblant très fort à celle que nous avons déjà vue:

	Unités	Occurrences	Fréquence
A. Adjectifs suffixés (§. 2)	22 soit 45,83%	60 soit 31,08%	2,72
B. Autres arch. motivés. (§. 1)	11 soit 22,91%	36 soit 18,65%	3,27
C. Archaïsmes délibérés (§. 3)	15 soit 31,25%	97 soit 50,85%	6,46
Total	48 - 100%	193 - 100%	4,02

L'univers de l'adjectif s'architecture donc de la même façon; le rapprochement des deux tableaux le montre de façon frappante. Tout d'abord un jeu souple de nombreux⁷¹ archaïsmes discrets

⁷¹ Approximativement la moitié, comme dans le cas des substantifs.

(ou de termes en puissance d'archaïsme), et aux fréquences assez basses⁷² et à la répartition stable ($\underline{v} = 0,74$). Ensuite, un noyau consistant d'adjectifs à l'éthos résolument désuet et à la fréquence plus haute⁷³, qui, par voisinage, entraînent tout le lexique dans leur orbe archaïsante.

* * * * *
* * * *
* *
*

72 Les adjectifs de A accusent cependant une fréquence légèrement supérieure à celle de leurs homologues substantifs.

73 Ce sont, ici de nouveau, ces arch. délibérés qui accusent la plus grande dispersion ($\underline{v}=1,52$). L'importance relative de l'indice prouve une certaine souplesse dans l'usage de ces termes. Comme dans le cas des substantifs, la classe B, qui ne doit pas être considérée comme homogène, a une moyenne intermédiaire entre A et C. Sa dispersion est supérieure à celle des substantifs B ($\underline{v}=1,22$).

C H A P I T R E VIII

L'ADVERBE

=====

§ 1. L'adverbe en -ment

Dans l'histoire de la langue, le moyen français représente sans contredit l'âge d'or de la suffixation. Parmi les nombreux procédés de dérivation alors en honneur, il en est un qui se signale par son exubérance: celui qui consiste à enrichir la catégorie de l'adverbe par l'adjonction de l'affixe modificateur de classe grammaticale -ment à la forme féminine de l'adjectif. Quelques auteurs usèrent sans retenue de ces formes, en fabriquant au gré de leurs besoins ou de leur fantaisie: on se souviendra des sorbonicolificabilitudinissement, couilloniquement et autres magistrinostrement de "l'abstracteur de quinte essence". Même en dehors des morceaux de bravoure de ce style, la forme adverbiale est très fréquente dans les textes de l'époque (Vaganay fournit quelques mesures de cette fréquence¹), au point d'en être une caractéristique qui

1 H. VAGANAY, De Rabelais à Montaigne; les adverbies terminés en -ment, dans la Revue des études rabelaisiennes, t.I, (1903), pp.166-187, t.II, (1904), pp.11-18, 173-189, 258-274, t.III (1905), pp.186-215. Liste chez MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.352-357.

n'échappe point à l'oeil du lecteur moderne².

Il était donc tentant pour l'archaïste d'user de cette catégorie verbale, aisée à manipuler (lexème à choisir dans un inventaire d'unités archaïsantes ou non archaïsantes + grammème disponible). De Coster n'y a pas failli, dans les Légendes flamandes surtout, mais aussi, et de façon autrement nuancée, dans l'Ulenspiegel. Cela a particulièrement frappé J.Hanse, lequel va jusqu'à parler d'un "gaspillage d'adverbes"³. Essayons donc d'évaluer la part qui revient à l'archaïsme dans l'ensemble des adverbes en -ment de La Légende, et de faire apparaître le parti qui est tiré de cette espèce traditionnellement considérée comme lourde.

En premier lieu, est-il tout-à-fait exact de parler de gaspillage d'adverbe? On peut certes défendre l'opinion que l'auteur se sert plus volontiers de l'adverbe en -ment que d'autres procédés équivalents, comme le complément déterminatif:

- 2 La langue n'a jamais cessé de créer des adverbes en -ment. Cependant, leur profusion est bien une caractéristique du XVII^e siècle. Sur les quelques 2.000 vocables que cite Vaganay, plus de la moitié sont des créations propres à cette époque. A partir du XVII^e, une sévère sélection s'opère dans ce matériel, et de tous ces exemples, il n'en subsiste environ que 900 (op.cit., t.I, p.167). Cette caractéristique devait sans doute être frappante pour les contemporains de DC, car celui-ci écrit avant les Goncourt, Verlaine et Huysmans, qui remirent le mode de dérivation en -ment à l'honneur (Cfr Cr., passim).
- 3 Han D.C., 283. M.Hanse - ses exemples le montrent - pense surtout aux adverbes en -ment. Ch. Bruneau note: "Les adverbes en -ment sont particulièrement nombreux. Sur ce point, De Coster a peut-être subi l'influence des écrivains romantiques; mais les adverbes cocasses qu'il a forgés ne détonnent pas à côté de créations fantaisistes à la façon de Rabelais" (Br., XIII, 2, f.5). DC supprime un nombre important d'adverbes sur son ms. et sur les épreuves, mais ce sont souvent bien et très.

"J'espère cependant que Monsieur Saint-Remacle voudra bien agir miséricordieusement" (III,10,p.237).

Mais ces adverbes sont-ils si nombreux? Au total, dans les 181 chapitres qui composent La Légende, on trouve 212 adverbes en -ment, utilisés 579 fois⁴. Nous ne pensons pas que ces données révèlent vraiment un abus: on est loin en tout cas des performances d'un Le Caron qui en accumule 220 dans sa seule oeuvrette La Claire⁵.

Il n'en reste pas moins que l'emploi que Charles De Coster fait de l'adverbe est assez frappant, et que l'impression de profusion doit s'expliquer d'une manière ou d'une autre. Eliminons d'entrée de jeu l'hypothèse d'accumulations homéotéleutiques, qui seraient bien de nature à procurer cette impression de profusion. Au total, les passages du type de celui qui suit restent peu fréquents: "La regardant paillardement, durement et cauteleusement" (I,25,p.37). Dès lors, pourquoi les adverbes en -ment sont-ils si frappants? Sur les 212 types, la part de termes vigoureusement archaïques serait-elle si élevée? Ou y aurait-il d'autres raisons, moins perceptibles au premier abord?

o

o

o

Examinons tout d'abord les adverbes en -ment proprement archaïsants. Ce sont:

Bassement. B.,Ac.: o;L.,Lar.,D.G.: +; H.,I,499,ab,God.,VIII, 299,c,D.Lag.,49. Le conflit entre la forme courte et la

⁴ Fréquence moyenne: 3,73.

⁵ Cfr VAGANAY, op.cit., t.I,p.167.

forme en -ment⁶s'est, dans la langue moderne, résolue par une spécialisation sémantique. Bassement ne se prend plus qu'au sens moral⁷, et on ne dit plus aujourd'hui que "parler bas". La forme ancienne, brisant cette dernière locution, donne plus d'autonomie et, partant, plus de force à l'adverbe. "Je suis, dit Nele parlant bassement et comme si elle étouffait, je suis en une petite salle peinte à l'huile en vert" (I,58,p.106), "S'entre-parlant bassement" (IV,8,p.106).

Coïment. B.,Ac.,D.G.: o;L.,Lar.: +; H.,II,334,a,T.L.,II,527, F.E.W.,II,2,1471,a. Ce mot qu'on peut rencontrer chez Ronsard ne sort d'usage qu'au XVII^e siècle. L'auteur en fait un usage remarquable, puisqu'on le retrouve six fois dans La Légende. Voir notamment: "Tout coïment" (III,35), et "Ricassant coïment et bassement" (I,82).

Colériquement. Ac.,D.G.,VAGANAY : o;Lar.,B.:B.,L.,H.,II,339,b, God.,IX,124,a. Cet adverbe assez rare est cependant, de par sa formation, fort intelligible; ce n'est donc pas au détriment de la lisibilité de son oeuvre que De Coster l'emploie par trois fois. "Ils voient le fils qu'ils cherchaient en la compagnie d'un gros moine pansard, lequel le patrocinaït colériquement" (IV,20).

Coutumièremment. B.: +; Ac.: o;L.,Lar.,D.G.,God.,IX,231,c-232,a, H.,II,614,b. On peut évoquer ici le couple adverbe-locution adverbiale (coutumièremment - de coutume). Coutumièremment, le terme marqué, fut d'usage général depuis le XV^e siècle, mais semble décliner au XIX^e siècle. L'auteur ne l'utilise qu'une fois: "Le pèlerin est sobre coutumièremment" (II,18).

Dextrement. B.,Lar.;Ac.,D.G.: +; L. ne peut donner d'exemple postérieur à J.B. Rousseau; H.,III,161,ab. Ce mot savant est une création du XVI^e siècle; il continue à être utilisé au-delà, jusqu'au XVIII^e, quoique dans une moindre mesure⁸. Le lecteur moderne comprend aisément l'adverbe, grâce au substantif dextérité. A peine a-t-il l'impression d'une légère préciosité dans la phrase: "Ulenspiegel, vaquant à ses devoirs de soudard, maniait dextrement l'arquebuse à rouet" (III,11,p.240).

⁶ Ch.BALLY, Parler haut, parler lentement, dans le Bulletin de la Société linguistique, t.XXIII (1931), pp.131 ss.

⁷ M.NILSSON-EHLE, Les Adverbes en -ment compléments d'un verbe français moderne. Etude de classement syntaxique et sémantique, Lund, Gleerup, Copenhague, Munksgaard, 1941, p.12.

⁸ H.Class.,121,D.Lag.,153 (+);Ac (3^e éd.:familier);Ac. (8^e éd.) le supprimera. Cfr Mots et dictionnaires, p.525.

Droitement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,II,772,c,H.,III,278, b,D.Lag.,166. Par un processus que nous avons déjà évoqué à propos de bassement, droitement s'est spécialisé au sens moral, tandis qu'au sens local, il était évincé par droit. Mais au XVe siècle, il était encore le plus fréquent⁹, et Rabelais ne se fait pas faute de l'utiliser. On peut le rencontrer trois fois chez De Coster: "Il le lui alla porter tout droitement" (II,9,p.191); les autres exemples sont en I,26 et IV,17).

Ensemblement. B.,Lar.,Ac.,D.G.: o; L.: +;T.L.,III,523.H.,III,479,b-480,a,D.Lag.,191. C'est au XVIIe siècle que cet adverbe disparaît totalement pour laisser, une fois encore, la place à la forme courte. Il constitue un hapax dans la Légende: "Le bruit que fait grande foule d'hommes parlant ensemblement" (I,12,p.18)¹⁰.

Gentilement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.: o;H.,IV,303,ab. C'est ici la morphologie qui est en cause: le moyen français connaît les formes gentement, gentilement, gentilment, gentilement, gentiment⁺ parmi lesquelles la langue moderne a choisi la dernière. D'ailleurs, on peut encore parfois trouver gentilement dans la langue écrite¹¹. Le lecteur n'est ici confronté qu'à une simple variante du mot qu'il connaît. "Elle était si gentilement fière" (II,4,p.182).

Grièvement. D.G.: +;B.,L. Ac.,Lar.,God.,IX,724,c,H.,IV,377,b. C'est à peine si ce mot est obsolescent à l'époque de Charles De Coster. Il subsiste dans la langue moderne, mais avec une aire d'emploi beaucoup plus restreinte qu'en ancien et en moyen français¹², sans doute à cause de la disparition de l'adjectif grief: on ne le rencontre plus guère que dans des expressions comme "grièvement blessé". Ici De Coster, et nous reconnaissons là une de ses techniques, rend à ce vocable une parcelle de son ancien domaine sémantique. "... qui les faisaient souffrir grièvement" (IV,5,367).

Hautement. L.,Lar.,D.G.; B.: +; Ac.: "guère d'usage au propre"; H.,IV,458,b-459,a,T.L.,IV,1023-1024. Avec cet adverbe, nous nous trouvons devant un cas exactement parallèle à

9 H. LEWICKA, op.cit., p.259

10 Ensemblement a été corrigé en ensemble sur le ms. (f.309) et du ms. à l'Or. (f.526,III,10)

11 Parmi les formes anciennes, c'est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les textes faisant usage de l'arch. On peut par exemple la retrouver en de nombreux passages de La Petite Fadette.

12 Cfr Mots et dictionnaires, p.833.

celui de bassement. Dès le XVe, haut et hautement sont concurrentement employés avec les verbes chanter ou parler. Hautement domine jusqu'au XVIe siècle, pour ensuite céder du terrain, un terrain qu'il n'a d'ailleurs jamais complètement perdu¹³. Encore une fois, on est en présence d'une expression peu habituelle, mais qui n'altère en rien la lisibilité. "Peine de mort à qui parle hautement" (IV,8).

Mêmement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,V,220,a,H.,V,236,a-237,b. Ce mot était courant aux XVe et XVIe siècles¹⁴. Mais c'est la forme courte qui a vaincu et cela dès le début du XVIIe siècle¹⁵. Dans l'Ulenspiegel, on ne peut le lire qu'une fois, et c'est dans le texte du placard de 1531: "Que nul [...] ne s'avancât communiquer ou disputer de la Sainte Ecriture, mêmement en matière douteuse" (I,10,p.16)¹⁶.

Opprobriusement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,H.,VAGANAY: o; God.,V,610,a,F.E.W.,VII,378,a. Cet adverbe rare est peut-être le plus archaïsant parmi ceux que nous présentons: il est forgé sur un adjectif lui-même archaïque, opprobrieux (que De Coster emploie également). L'auteur se permet cependant ce long adverbe, car, lorsqu'il l'emploie (cela arrive deux fois), c'est pour l'introduire dans des témoignages judiciaires. Par leur style formaliste, ceux-ci s'accommodent assez bien d'archaïsmes prononcés: "J'affie et assure que Claes [...] a toujours vécu honnêtement et suivant les lois de notre mère sainte Eglise, n'a jamais parlé d'elle opprobriusement, ni logé à ma connaissance aucun hérétique" (I,70,p.128; autre exemple: id.,p.131).

Paillardement. L.,Ac.,D.G.,VAGANAY: o;B.:+;Lar.,God.,V,690,c. H.,VI,582,a. Cet adverbe est assez rare, et nous ne pouvons guère en trouver d'exemples que chez Brantôme¹⁷. On ne le trouve que dans l'exemple déjà cité: "la regardant paillardement, durement et cauteusement" (I,25,p.37).

13 Cfr LEWICKA, op.cit., p.260,H.Class., 193 et D.Lag.,269.

14 Cfr HUGUET, La Syntaxe de Rabelais, pp.248-249.

15 Cfr Br.,III,362.D.Lag.,320. On trouve évidemment le terme chez les burlesques. Le mot est légèrement revenu à la mode au XXe siècle. Cfr M.SCHÖNE, La Langue de Flaubert,p.12 (paragraphe consacré aux arch.).

16 DC cite scrupuleusement le texte officiel, dont il modernise l'orthographe (v. chap.VI,n.101).

17 Oeuvres complètes, t.XI,p.226; cfr aussi F.E.W.,VII,498,a.

Raidement¹⁸, avec énergie. B., D.G., Ac., L.: o; Lar.: +; H., VI, 618, a, God., X, 584, c (s.v. roidement). Ici, l'archaïsme est d'ordre sémantique, l'adjectif ayant partiellement perdu ses sens de fort, vigoureux et rapide. Son emploi au sens ancien dans l'exemple "Ils vont s'entrecogner raidement" (III, 27) n'est senti que comme une petite coquetterie de l'écriture

Tempêtueusement. B., D.G., Lar., Ac.: o; L. ne donne que deux exemples du XVe siècle; God., X, 748, c. H., VII, 205, b. Cet adverbe est formé sur l'adjectif tempêtueux, familier à De Coster, et peut à peine être dit archaïsant. "Le vent souffle tempêtueusement" (IV, 18).

A ces adverbes qui d'après notre critère doivent être considérés comme archaïsmes proprement dits, il convient d'ajouter les quelques cas de néologismes. Ces adverbes ne tranchent pas outre mesure sur le contexte, et ne sont pas toujours sentis comme des créations. Vu la liberté dont jouit le mode de suffixation en -ment, le lecteur les perçoit comme possibles. Ces mots sortant de ses habitudes lexicales ("norme"), il les rattachera tout naturellement, dans le cas de la Légende, à la classe des archaïsmes. Ces néologismes sont:

Emblématiquement. B., Ac., L., D.G., God., VAGANAY, H., F.E.W.: o.

Le seul exemple qu'on puisse retrouver de ce terme appartient au naturaliste d'Orbigny, un contemporain de De Coster (Lar., VII, 414, d-415, a)¹⁹. Sa rareté, sa longueur et

18 L'exemple de roidement (I, 6; sur Can., II, DC avait écrit raidement. D'ailleurs, sur ms., DC écrit raide, régulièrement corrigé en roide par le typographe) n'est pas encore un arch. en 1867. L'adverbe manque à la fois à B. et au D.G., assez inexplicablement (ils ignorent en même temps raidement, dans quelque sens que ce soit); Ac. ne donne que roidement, tandis que L. tient les deux formes pour équivalentes: Lar. assure que la forme roidement est encore la plus courante dans la langue écrite. On ne peut donc en aucun cas voir un arch. dans cette forme; on le ferait évidemment si elle avait eu le même sens que raidement: "violemment".

19 Nous n'avons cependant pu identifier le d'Orbigny dont il s'agissait (le XIXe s. a connu trois grands naturalistes de ce nom). Le terme est ensuite passé dans quelques dict., mais il n'a pas obtenu grand succès, et aucun ouvrage lexicographique ne le mentionne aujourd'hui; Cfr J. DUBOIS, L. GUILBERT, H. MITTERAND et J. PIGNON, Le Vocabulaire Français de 1949 à 1960, dans F.M., t. XXVIII (1960), p. 105.

le fait qu'il soit forgé sur l'adjectif emblématique, lui-même peu courant, lui donne un caractère curieux et majestueux. C'est dans un texte officiel, un édit, que l'auteur le place: "... des arcs de triomphe représentant la Paix, la Félicité, l'Abondance, la Fortune propice et emblématiquement tous et quelconques dons du ciel dont ils furent comblés sous le règne de Sa Sainte Majesté" (I,7, p.12).

Gantoisement.

C'est surtout la place de cet adverbe de fantaisie qui est remarquable: "En souhaitant humblement à Son Altesse qu'à sa seule odeur elle eût soif de clauwaert gantoisement" (I,7,p.13).

Imagièremment.

Pour cet adverbe, dont la base est elle-même archaïque (imagier), on fera la même remarque que pour emblématiquement. Au demeurant, il se trouve dans le même contexte (dans la phrase qui lui fait immédiatement suite): "engins montrant imagièremment la force et la puissance guerrières de Sa Sainte Majesté" (I,7,p.12).

Landsknechttement.

Il s'agit de nouveau d'un vocable de fantaisie, créé pour entrer dans la phrase "d'autres étaient aussi vêtues lands-knechttement" (II,18,p.210), qui rappelle le "vêtue forgeronniquement" des Légendes flamandes²⁰; on comprend fort bien cet adverbe, étant donné que d'une part, De Coster emploie plus souvent le mot landsknecht que le très français lansquenet, et que d'autre part, l'expression a été annoncée quelques lignes plus haut par la proposition: "D'aucunes étaient vêtues comme les lansquenets" (p.210). On ne peut trouver heureuse cette hybridation d'un suffixe français et d'un mot qui a conservé sa vêtue germanique. L'audace est encore renforcée par le fait que le radical est un substantif adjectivé et non un adjectif; il s'agit là d'un procédé de formation moins courant et par ailleurs typiquement moderne²¹

Moqueusement.

On ne peut trouver qu'un seul exemple de cet adverbe, et c'est chez Georges Sand²². Pour sa part, De Coster ne

²⁰ Sm., ch.XV. Dans la deuxième éd. des Lég.flam. (1861), p.222, DC a fait disparaître un pèlerinement ("Il entra pèlerinement dans une auberge", f.300, I, 55). F.E.W., XVI, 444, b donne l'expression "à la lansquenette" (1583-1585).

²¹ Cfr Cr., 324.

²² Apud. Lar., XI, 537, c. Nous n'avons pu identifier le passage cité.

l'utilise qu'une seule fois: "Montrant la langue moqueusement" (III,35).

La lecture de cette liste aura de nouveau permis d'apprécier le savoir-faire de Charles De Coster. Tous les mots cités sont immédiatement intelligibles et d'un haut degré d'acceptabilité. D'une part, le mode de suffixation envisagé est resté vivace en français moderne, d'autre part, on l'a vu, ces créations proviennent souvent d'adjectifs eux-mêmes en pleine vitalité²³; ils conservent donc leur motivation dans la langue actuelle²⁴.

L'adverbe en -ment nous donne la possibilité de mesurer de façon assez précise l'importance des faits archaïsants dans leur contexte. On pourra en effet observer que, compte tenu des néologismes, les adverbes repris ci-dessus ne sont que 20, soit 9,43% du matériel total. L'auteur a soin de ne pas en faire un usage trop fréquent, car leurs 31 occurrences ne représentent plus que 5,35% de la population. Nous avons dit plus haut que chaque unité connaissait une fréquence moyenne de 2,73; pour les adverbes en -ment envisagés ce chiffre tombe à 1,55 seulement²⁵. Tout porte donc à croire que De Coster se

23 Opprobriusement, emblématiquement, imagièremment, et dans une moindre mesure coiment et dextrement doivent évidemment être mis à part (on leur adjoindra landsknechtement, forgé sur un thème étranger). On ne sera pas sans remarquer que ces archaïsmes prononcés représentent 30% de la population archaïsante, soit un chiffre assez voisin de ceux que nous avons observés dans les chapitres précédents.

24 Sur un plan plus strictement stylistique, remarquons que des créations comme gantoisement et landsknechtement font office de comparaison: "comme un gantois", "comme un landsknecht". Il y a là un nouveau fait de brachylogie. Léo Spitzer déclarait: "Besonders bequiem zur Verkürzung des Satzes sind Adverbialbildungen. R [ab] liebt Phrasen wie chopiner theologalement (I,243,473), wo das Adverbium einen Vergleich enthält" (op.cit.,p.85).

25 Précisons: sur 192 adverbes en -ment non retenus sur nos listes, 107 ne sont utilisés qu'une fois, soit 55,72%, tandis que pour les adverbes archaïsants, le pourcentage des unités à fréquence 1 atteint 75%. Il importe évidemment de mettre à part les arch. prononcés; on ne sera pas étonné de les voir accuser une fréquence sensiblement plus haute (2,66), plus proche de la moyenne générale que de la moyenne des arch.

montre relativement prudent lorsqu'il manie ce type d'archaïsmes²⁶.

Dès lors, puisqu'on ne peut dire qu'il y ait trop d'adverbes dans La Légende, et que d'autre part ceux qui s'y trouvent ne se signalent point par un taux excessif d'archaïsme, d'où vient que la critique accorde une telle importance à cette catégorie? Pour répondre, il convient d'envisager la masse des cas que notre liste a laissés dans l'ombre. Mais il nous faudra aussi examiner, et minutieusement, leur place dans l'ordonnance syntaxique de la phrase.

Nous avons dit que les adverbes en -ment étaient dans La Légende au nombre de 212, sauf erreur. Dans cet ensemble, il serait étonnant que nous ne retrouvions pas le phénomène de la pesée. Dans ce cas-ci, à quoi correspond-il? Ayant à choisir entre deux formes, l'une quelconque, l'autre en -ment, l'une courante, l'autre marquée, De Coster opte systématiquement pour la forme qui provoque en général un certain effet de recherche.

Passons rapidement sur ces cas où pédestrement est préféré à à pied, platement (qui, en français moderne, a tendance à se spécialiser au sens moral, suivant en cela hautement et bassement) à à plat ("Il sentit bien deux mains qui s'appliquaient sur ses yeux platement", I, 40, p. 67), ou encore sur ces expressions où bénévolement est préféré à la locution avec bienveillance²⁷ ("Puis sa Sainte Majesté lui dit à l'oreille

26 Conclusion que confirmerait l'étude génétique. Du ms. à l'Or., DC supprime plusieurs adverbes en -ment, comme "Et le roi hésitera inquisitorialement (f. 438, II, 15), "Il marmonnait ses patenôtres bien théologiquement" (f. 456, II, 18). "[Ils] marchaient à reculons pour six sols, papelardement" (f. 116, I, 36).

27 A l'époque de DC, il ne s'agit pas encore d'un arch.

de parler bénévolement aux hommes qui sont assis sur les bancs tapissé" I,58,p.108). Attachons-nous plutôt à quelques cas dont l'originalité est moins contestable.

A la locution d'abord, De Coster préfère l'adverbe premièrement, comme dans les exemples:

Voyant le populaire assemblé, il [le markgrave] l'exhorta à sortir de l'église, mais si mollement que quelques-uns seulement s'en furent; les autres dirent:

- Nous voulons premièrement entendre les chanoines chanter vêpres en l'honneur de Mieke (II,15,pp.201-102)²⁸.

- Monseigneur, répondit Ulenspiegel, si l'on me donnait premièrement les trente florins, je supporterai les coups de bois vert avec patience (III,11,p.243).

Premièrement n'y exprime pas la successivité, mais possède le sens de avant tout, tout d'abord, chose fréquente à l'âge classique²⁹.

A très ou à beaucoup sera souvent substitué l'adverbe grandement, comme dans "Il était tout de noir vêtu, bien maigre et avait l'air grandement triste" (I,54); de même, présentement sera systématiquement préféré à la locution plus courante à présent, ce qui est typiquement classique³⁰. Les phrases de ce genre sont très nombreuses:

L'air de Flandre est-il solide présentement qu'il te suffise de le respirer pour être nourrie comme d'un plat de viande? (I,8,p.40).

Le même terme va jusqu'à être employé dans des phrases au passé et signifie alors "à cette époque", ce qui, cette fois, sort plus nettement de nos habitudes linguistiques:

28 Source dans VM, f.43,v^o,a.

29 Haa.,232. Le fait est aussi courant en Mfr. La phrase citée suit d'ailleurs d'assez près un passage de VM (f.43,v^o,b).

30 On sait que Vaugelas préférait présentement à la forme moderne.

Elle ne céla jamais à personne son penchant pour le fortuné seigneur à qui elle octroyait sur ses belles terres le céleste privilège de franchise d'amour. Il en était un présentement, beau et fier, qu'elle aimait (I,25,p.37).

Mais le cas de pesée le plus intéressant est sans nul doute celui de pareillement. Employé cinquante-huit fois dans l'oeuvre, il l'est toujours à la place de aussi, parfois de également³¹. Quelques exemples suffiront:

- Ce jambonneau me fait grand bien à l'estomac.
- A moi pareillement (II,1,p.176).
- Et je sentis que sa main qui me tenait, tremblait.
- Et il avait peur pareillement (III,27,p.326).
- Et la Gilline, à la robe de brocart, tirait la langue pareillement (III,35,p.314).
- Là, vois mon haut-de-chausses déchiré et ma viande pareillement (III,34,p.108).
- Pourquoi, dit la dame fâchée et jalouse pareillement,
- Pourquoi, petite fillette, veux-tu l'empêcher de venir avec moi? (I,26,p.40).

On le voit, ce phénomène de pesée à pour effet d'augmenter la part de l'adverbe en -ment et à lui faire subir de légères déviations sémantiques, par son usage systématique en des cas où un autre mot apparaîtrait normalement. Emploi systématique, disons-nous. Le mot ne sera pas jugé excessif si nous précisons que les quelques adverbes que nous venons de citer totalisent 103 cas d'emploi.

Une dernière caractéristique, plus discrète encore, de l'adverbe en -ment est son renforcement fréquent par un autre adverbe d'intensité. Nous n'en voulons pour exemple que ces phrases où bien, qui n'a nullement valeur exclamative, est utilisé à la place de très:

31 Quelquefois, on le trouve employé dans la locution pareillement à substituée à comme: "Mais le plus souvent on le [l'Infant] voyait rôder autour des appartements des dames, afin de faire noise aux pages qui, pareillement à lui, étaient comme des chats à l'affût dans les corridors" (I,25, p.37).

Charles allait se rendre en cette ville, bien noblement accompagné (I,40,p.71).
Grignotant une baguette de coudrier bien mélancoliquement (II,4,p.82).
Soudain Ulenspiegel chanta de nouveau comme une alouette bien mélodieusement (III,27,p.273).

Il s'agit là d'un des multiples procédés par lesquels l'affectivité trouve à s'introduire dans la langue de la Légende³².

Ces quelques remarques le montrent, la catégorie de l'adverbe en -ment a reçu de la part de Charles De Coster une attention soutenue. Il varie ses adverbes, les renforce légèrement, leur fait subir de menues distorsions sémantiques; surtout, il appuie délicatement, mais avec constance, sur quelques uns de ces exemples qui, sans pouvoir être dits archaïques, ont une saveur inaccoutumée. Pourtant, les quelques traits que nous avons examinés ne mériteraient peut-être pas les soins attentifs du stylisticien si d'autres caractéristiques, syntaxiques celles-là, ne venaient les renforcer en les soulignant. Ce que nous verrons plus loin. Nous serons alors armé pour tenter une synthèse des faits concernant l'adverbe de manière³³.

o

o

o

32 "Bien conserve une valeur affective que n'a pas très, il marque que celui qui parle est subjectivement engagé, que son jugement est accompagné d'un certain sentiment" (W.VON WARTBURG et P.ZUMTHOR, Précis de syntaxe du français contemporain, Berne, Francke, p.178; abr.usuelle: W.Z.).

33 Voir chapitre XV.

§ 2. Autres adverbos.

Le sort privilégié de l'adverbe en -ment dans La Légende ne doit pas nous faire oublier les autres adverbos, de lieu, de temps, interrogatifs, etc. Ces derniers ne présentent pas de caractéristique commune qui permettrait de les constituer en familles, mais si leur action est plus "individuelle", ils n'en sont pas moins un puissant facteur de vieillissement du texte.

Donnons-en la liste, qui, au demeurant, n'est pas démesurément longue.

Adoncques. (S.v. adonc) B., Ac.: o; D.Lag., Richelet, L., Lar., D.G.: +; T.L., I, 149-150, H., I, 74. Ce terme est d'usage jusqu'au XVII^e siècle, après quoi il tombe dans le "style marotique" (La Fontaine et P.-L. Courier l'emploient). A cet archaïsme passablement vigoureux, De Coster ajoute une graphie faisant usage d'une consonne entravée et de l's dit adverbial. Il a cependant le bon goût de n'employer le mot qu'à 3 reprises, et chaque fois dans des passages où il est surtout question de beuverie: "Adoncques, buvons, dit le batelier" (III, 27, p. 278).

Ça. Ac., L., Lar., D.G.³⁴; B.: +; God., VIII, 400, a, H., II, 34-35. Cet ancien adverbe de lieu ne retrouve sa valeur propre que dans le second élément de l'expression: "Or çà, à boire çà" (III, 22 et IV, 9)³⁵. Mais on ne compte pas les exclamations, exhortations ou entrées en matière "Or çà", qui foisonnent dans l'Ulenspiegel. Il y a là un phénomène de pesée. Le groupe "Or çà, oyez" est assez remarquable (I, 51, p. 88). Il n'est pas impossible qu'il y ait quelque ironie dans ce syntagme constitué d'archaïsmes somme toute assez conventionnels.

³⁴ Ces dictionnaires omettent le plus souvent le sens strictement local dans leurs listes d'acception. Ils déclarent tous le terme familier.

³⁵ Dans le dernier cas, l'expression constitue le vers d'une chanson. Elle rappelle assez un passage du Cinquième livre: "Or sà, or sà!
- A boyre, à boyre, à boyre sà!" (Rab., ch. XII, p. 801).

Céans. L., D.G.; B., Lar., Ac.: +; T.L., III, 10, H., II, 139, a, D.Lag., 77. Même parmi les adverbes, il est des archaïsmes de convention. Celui-ci, qu'on connaît encore par la locution "maître de céans", en est un. On ne s'étonnera guère, dès lors, de le rencontrer 25 fois³⁶.

Cejournd'hui. B., Lar., Ac., D.G., God., T.L., H.: o; L.: +; FEW, IV, 448, b. Cet adverbe de temps récent disparaît totalement au XVII^e siècle (Corneille le supprime lorsqu'il corrige Mélite)³⁷. De Coster ne l'utilise qu'une fois, dans l'exorde à la fois solennel et bouffon du sermon des provocateurs, lors des troubles iconoclastes d'Anvers (II, 15, p. 202).

Cependant, pendant ce temps. L., Ac., B., Lar., D.G.: +; God., IX, 18, a, H., II, 153, a. C'est un archaïsme sémantique assez discret que De Coster use ici. A l'époque où il écrit, cependant tend en effet à marquer exclusivement l'opposition³⁸ et à n'être que conjonction. L'auteur le restitue plus d'une fois dans sa signification strictement adverbiale et temporelle, trait classique³⁹: "La guerre, toujours la guerre, pour que l'ennemi espagnol tue le pauvre peuple, pille nos biens, viole nos femmes et filles. Cependant notre bel argent s'en va, et notre sang coule par ruisseaux sans profit pour personne" (III, 8, p. 234). "Tu as toujours le nez au vent pour flairer les nouvelles de la terre ferme, tu connais toutes les aventures de guerre: chante-les-nous. Cependant Lamme battra le tambour et le fifre mignon glapira à la mesure de ta chanson" (IV, 9, p. 389).

Comme, comment. Ac., D.G., God.: o; Lar.: +; B., L., T.L., II, 599-600, H., II, 363, b. Depuis le XVII^e siècle, cet adverbe interrogatif perd lentement du terrain devant comment dans les interrogations directes et indirectes, et est vaincu à partir du XVIII^e⁴⁰; la langue moderne ne l'utilise plus guère que dans les interrogations indirectes, et avec le sens de "combien". Mais dans ces positions, l'adverbe, interrogatif comme reste évidemment très vivace. De Coster

36 Le terme a été supprimé une fois sur le ms. (f. 571) et a été remplacé une fois par ici sur les épreuves.

37 D.Lag., 294. Il ne fut d'ailleurs jamais très courant. On n'en trouve la première attestation qu'en 1538 (cfr F.E.W., IV, 448, b), et la plupart des dictionnaires anciens le négligent.

38 Cfr A. CARNOY, La Science du mot, Louvain, 1927, p. 236, H. Class., bb.

39 Cfr Gr., § 854.

40 Gr., § 835.

n'a qu'une légère poussée à exercer vers le sens de "comment" lorsqu'il écrit: "Mais, dit-elle, sais-tu où il va, comme il est, quelles sont ses coutumes et façons de vivre?", ou: "Vîtes-vous comme il le dauba du poing" (III, 27, p.275).

Derechef. H.; B., Lar., Ac., D.G.: +; L., God., IX, 308, b, D.Lag., 114. C'est plus d'un mot subjectivement obsoléscent que d'un archaïsme franc que l'auteur use ici⁴¹. Il arrive cependant que le contexte donne au mot un ton archaïque assez prononcé, comme dans "ricassant derechef" (V, 7). Cet adverbe classique réapparaît une trentaine de fois⁴².

De hasard. B., Ac., D.G., Lar., God., Richelet, Cotgrave: o; L., H., IV, 450, b, D.Lag., 267. C'est au sens de "par hasard" que cette locution adverbiale est employée dans l'exemple: "Ils en furent ébahis et regardèrent si de hasard elle ne serait point dans le clos" (I, 82, p.159)⁴³. On la rencontre encore dans une autre phrase, où il est difficile de lui accorder cette acception: "Puis la fillette se promena dans le clos, se couvrant la face de son tablier, et regardant à travers les trous pour voir si son ami de hasard ne viendrait pas bientôt" (III, 19, p.255). En comprenant "par hasard", on postulerait du même coup une inversion dont on ne trouve pas d'autre exemple dans l'oeuvre, et qui serait du plus mauvais goût. Par contre, si l'on prend la locution dans le sens "de rencontre"⁴⁴, qui paraît

41 Lar. précise: "il commence à vieillir" (IV, 500, b). Témoignage confirmé par DC (I, 699, a) et Ac. (2e éd., "il vieillit"). Cfr Mots et dictionnaires, p.498. Richelet le déclarait déjà désuet (Br., IV, 747, VI, 1509; cfr F.E.W., I, 377, b). De nombreux indices montrent que le mot n'est plus guère compris aujourd'hui.

42 On ne s'étonnera pas de voir ce mot légèrement archaïsant apparaître à divers étapes du travail de DC (ff.305, 534, 559, 611). Du ms. à l'Or., il ne cède la place qu'une fois à de nouveau (2 corrections en ce sens de Can et d'Uyl. au ms.).

43 Autre exemple en II, 19: "Et Ulenspiegel s'étonnait d'entendre la nuit, si de hasard il s'éveillait, des coups de marteau" (p.214). H., IV, 450, b.

44 C'est bien ainsi qu'il faut la comprendre. Un autre passage le prouve: lorsque le vaurien se promène en Allemagne, procurant "des enfants du bon Dieu", sa commère d'un soir "ne comprit pas bien la signification du nom de son homme de hasard" (I, 59, p.111).

propre à De Coster⁴⁵, la phrase devient immédiatement très claire. On le voit, notre auteur ne s'en tient pas à une règle fixe.

Lors. D.G., B., L., Lar., Ac.: +; T.L., V, 663-666, H., V, 45, a. L'auteur n'emploie qu'une fois cet adverbe encore très courant au début du XVII^e siècle⁴⁶, et qui vit toujours dans certaines locutions⁴⁷: "Lors, Messire d'Egmont parlant violemment..." (II, 20).

Oncques. B., Lar., Ac., D.G.: +; L., T.L., VI, 1142-1146, H., V, 519, b. Tombé en désuétude après le XVII^e siècle, ce mot n'apparaît que deux fois dans la Légende. Comme dans le cas de adoncques, De Coster a choisi l'orthographe la plus antiquisante: "Ulenspiegel toujours jeune, et qui ne pourra point, courra par le monde sans se fixer oncques en un lieu" (I, 5, p.10; autre ex. en IV, 20).

Souventes fois. Richelet. B., L., Lar.; Ac., D.G., D.Lag.: +; God., XII, 567, c-568, a, H., VII, 70, b. Cette locution, encore usuelle au début du XVII^e siècle (elle est fréquente chez Scarron), vieillit dès la seconde moitié de ce siècle. Elle a survécu dans les dictionnaires et sous la plume de quelques archaïstes, avec l'orthographe souventefois ou souvente fois⁴⁸. De Coster,

45 Les dictionnaires lui connaissent le sens de "d'occasion". Lar., IX, 96, c est seul à donner un exemple qui élargisse cette acception jusqu'à "qui arrive fortuitement". On voit que nous sommes dans le domaine des nuances.

46 Cfr Haa. 230-231, D.Lag., 305

47 A propos de ces locutions (depuis lors, dès lors...), il faut signaler une pesée: pour lors, sans doute la moins usitée, revient assez souvent. On la trouve notamment au début des chapitres, dans l'évocation poétique de la période de l'année où ils se déroulent: "Le monde était pour lors dans le mois du loup, qui est le mois de décembre" (IV, 17), "On était pour lors au mois des blés murs, l'air était pesant, le vent tiède" (V, 9, p.447), "On était pour lors en avril, l'air avait été doux, puis il gela rudement et le ciel fut gris comme un ciel du jour des morts" (I, 65, p.117; autres ex. en III, 14, IV, 6 et 20). Dans cette fonction, la locution alterne avec "En ce temps-là", à la résonance biblique (Cfr chap. XVIII).

48 Cfr Cr., 829, n.2. God., VII, 567, c-568, a le cite chez Barbey d'Aurevilly. Cfr D.Lag., 350.

à l'instar de Georges Sand, accentue l'archaïsme en décomposant l'adverbe en ses parties primitives et, terminant souventes par s, fait réapparaître cet élément comme un adjectif. La locution connaît 5 occurrences: "Il y eut de l'eau jusqu'aux cuisses, souventes fois quelque vague traîtresse le soulevait, lui et son cheval" (III,12,p.245)⁴⁹.

Tantôt, bientôt. B.: o; D.G.: +; Ac.,L.,Lar.,God.,VII,643,a,H.VII,183,b-184,a. Ici encore l'archaïsme est sémantique, et très délicat: à 7 reprises, l'auteur retrouve l'usage classique⁵⁰, en donnant à tantôt le sens de "tout de suite": "La mort va fauchant par la terre de Flandre[...]Elle mourra tantôt si on ne lui vient en aide" (I,85,p.169).

Voire. B.,D.G.: +;L.,Ac.,Lar.,God.,VIII,286,ab.H.VII,503. Ce mot "vieilli et bas" dès le XVII^e siècle⁵¹ est encore utilisé dans la langue élégante, notamment comme exclamation. Dans le sens de "et même aussi", l'archaïsme est un peu plus sensible. "Ils [...] trouvèrent, dans la dune, une fillette dépouillée toute nue, voire de la chemise, et du sang autour d'elle" (III,43,p.338), "Chacun, voire même les juges, se gaussait, l'écoutant" (III,44,p.345).

De nouveau, des adverbes non désuets en soi sont à signaler parce qu'ils accusent des fréquences peu normales. C'est d'abord la locution tout soudain, qui, à une douzaine de reprises, est préférée au simple soudain. C'est ensuite et surtout l'adverbe classique incontinent, assez rare aujourd'hui, qui se substitue par 12 fois à de suite. On le rencontre parfois dans des contextes qui lui assurent une indubitable coloration archaïsante ("occis incontinent", III,35), ou dans des constructions syntaxiques à la fonction identique.

49 Alors que sur son ms., DC a remplacé un souvent par souventes (f.518), la locution adverbiale disparaît par 4 fois lors du passage du ms. à l'Or. C'est à cette étape du travail que son orthographe se régularise.

50 Cfr D.Lag.,467,Haa,293,H.Class.,381,Gr.,§ 860 et G.CAYROU,Le Français classique, Paris, 1923,p.834.

51 Cfr Br., III,77,373, et H.Class.,405-406. Sur le déclin du mot,cfr Haa,236. Ce mot semble s'être désarchaïsé depuis le début du XX^e siècle.

52 Cfr Haa.,229,SENSINE, op.cit., p.205.

Dans le choix des adverbess archaïsants, on aura pu remarquer une tendance qui s'affirme de façon de plus en plus évidente: De Coster ne veut pas trop s'éloigner des habitudes modernes. Il aurait pu constater son texte de meshui, de piéçà, etc.: mais c'étaient là des archaïsmes violents, aussi vigoureux que l'emploi de prépositions disparues. Il a préféré, conformément aux habitudes qui nous sont à présent familières, n'utiliser 1) que des adverbess usuels dont il modifie les nuances (cependant, tantôt); 2) des particules vivant encore dans certaines locutions (lors, çà); 3) des termes anciens possédant un voisin encore vivace: les formations comme de hasard ou ce jourd'hui, qui sont complètement neuves pour le lecteur et qui pourraient donc le choquer, conservent elles aussi leur motivation. 4) Pour couronner le tout, il y a l'inévitable archaïsme de convention. On regrettera peut-être, en terminant, les complications graphiques alourdissant adoncques et oncques, déjà passablement désuets⁵³.

o

o

o

53 L'étude génétique révèle que DC a beaucoup travaillé ces formes. 1) Oncques disparaît une fois de Can. au ms. 2) Sur le ms., DC a supprimé 2 oncques, 1 doncques, 1 adoncques, et a remplacé 2 oncques par jamais; en revanche, il a remplacé 5 adverbess par oncques et 1 ce jour-là par adoncques. 3) Du ms. à Or., modernisation accusée: 2 oncques disparaissent et 3 sont corrigés en jamais; 3 adoncques disparaissent, 2 sont corrigés en donc et un dernier en en conséquence.

§ 3. Les propriétés de l'adverbe de négation.

L'attention réservée jusqu'à présent au phénomène de la pesée a certainement laissé pressentir une thèse qui, au premier abord, pouvait sembler étrange: l'archaïsme peut également être une notion purement quantitative⁵⁴. Nul exemple ne le démontrera mieux, sans doute, que celui de l'adverbe de négation.

On sait qu'en français la négation se traduit par des moyens variables suivant qu'elle exprime une restriction plus ou moins complète. Quand l'exclusion posée est totale, elle s'effectue le plus souvent à l'aide de ne suivi d'éléments que Damourette et Pichon nomment "forclusifs"⁵⁵. C'est parmi ceux-ci qu'on rangera pas et point. Mais qu'est-ce que point? Substitut de pas, véhiculant un léger parfum d'élégance dans le langage écrit, simple variante venant se mêler aux pas dans l'ensemble des propositions négatives d'un texte afin d'en rompre la monotonie, voilà l'unique statut que lui reconnaissent la plupart des grammaires.

54 Sur le plan théorique, on aurait d'ailleurs très bien pu fournir une approche de définition purement quantitative de l'arch. Dans cette perspective, l'arch. serait une forme (lexicale ou syntaxique) dotée d'une fréquence m à l'époque A (avec toutes les réserves qu'inspire le concept de fréquence en langue; cfr Ch.MULLER, Initiation à la statistique linguistique, Paris, Larousse, 1968, coll. Langue et langage, pp.205-209), et qui, en B, accuserait une fréquence $n < m$, de telle façon que $m-n$ dépasse un certain seuil de perception (dans le cas du mot complètement abandonné, on a évidemment $n=0$). Pour un écrivain de B, manier l'archaïsme sera donc rendre à la forme une fréquence $n' > n$ (avec une différence $n'-n$ dépassant le seuil de perception), n' pouvant être égal (cas de l'imitation consciencieuse), supérieur ou inférieur à m .

55 D.P., I, 138-146 et VI, 172. Ne est l'élément "discordantiel".

On peut donc poser que point n'a pas, en soi, de valeur stylistique remarquable; à peine peut-on le dire plus recherché, ou légèrement plus énergique que son homologue⁵⁶. Pourtant, ce strument forclusif peut jouer un assez grand rôle dans une oeuvre littéraire, au même titre que tous les mots dits "vides" auxquels le stylicien ne réserve généralement pas une attention très soutenue⁵⁷. Et ce rôle est d'abord déterminé par la fréquence. Employé dans certaines proportions, point n'est rien qu'un élément d'une timide élégance, mais ces proportions s'accusant, cette grâce peut devenir prétention puis, le nombre de point dépassant un certain seuil, devenir archaïsme.

On voudrait évidemment des preuves de nature à étayer cette proposition. Nous les rechercherons dans **la comparaison** de quelques oeuvres de Charles De Coster présentant des caractères nettement différenciés. Dans chacun de ces témoins, nous étudierons l'importance de point par rapport au neutre pas.

Il y a tout d'abord les Lettres à Elisa, écrits intimes où le poète s'exprime avec une simplicité qui touche parfois à la naïveté; l'intérêt de cette correspondance ne réside en aucune manière dans la qualité du style, souvent terne et

56 Aucune grammaire n'explique pourquoi l'on considère généralement que point nie plus énergiquement (cfr Nyr., VI, 32 et les fines remarques de Gr., § 885).

57 L'introduction de l'outil statistique dans les disciplines linguistique a permis un progrès notable: celui d'avoir montré l'importance que l'analyse doit dorénavant accorder aux mots de relation, comme de ou à, etc. D'autres méthodes semblent impuissantes à mettre cette importance en valeur (Nous pensons ici à certaines conclusions troublantes et irréfutables des études de Ch. MULLER, Essai de Statistique lexicale. L'illusion Comique, de Pierre Corneille, Paris, Klincksiek, 1964 et Etude de statistique lexicale - Le vocabulaire du théâtre de Corneille, Paris, Larousse, 1967).

sans tenue. Nous prendrons en second lieu un choix d'articles politiques, dont le plus grand nombre a été rendu accessible par Camille Huysmans⁵⁸; ces pétillants brûlots, pleins de combativité et de fantaisie, de verve et de sérieux à la fois, se veulent déjà d'une certaine tenue littéraire, voire d'une grâce un peu voltairienne. On a ensuite le recueil des Contes brabançons, dont la langue, en général moderne, sacrifie cependant aux impératifs du genre, et enfin ces Légendes flamandes au notoire parti pris d'archaïsme.

La comparaison des valeurs⁵⁹ du couple pas/point dans chacune de ces oeuvres laisse songeur: l'amoureux, qui écrit naturellement, n'emploie point que dans 0,80% des cas. Dans les Articles politiques, destinés à la publication, le pourcentage de point monte à 17,69%. Pour les Contes brabançons, il y a une distinction à faire: on doit considérer à part la légende de Ser Huygs, la plus archaïsante des 7 parties du recueil et celle qui, au dire même de J.Hanse, annonce le mieux l'Ulen-spiegel⁶⁰. En négligeant ce conte, on obtient 23,85%, chiffre légèrement supérieur à celui des articles. Ser Huygs, lui, accuse une proportion assez étonnante: 85,00%! La discrète saveur

58 Charles De Coster journaliste. 44 articles politiques de l'auteur d'Ulen-spiegel, préface de Camille HUYSMANS, Bruxelles, Esseo, 1959. Ce recueil comprend les plus intéressants des quelques 60 articles, pour la plupart signés Karel, qui parurent dans le journal Uylenspiegel (Il est regrettable que de trop nombreuses coquilles déparent cette édition: cfr notre article Camille Huysmans et Charles De Coster).

59 Valeurs calculées exhaustivement dans chacun des cas. Nous ne sommes cependant pas à l'abri d'une erreur de comptage, celui-ci ayant été effectué sans le secours des moyens que la technique moderne met à notre disposition. On peut poser qu'il n'existe jamais de comptages manuels exempts d'erreur.

60 V. chap.I, n.37 et J.HANSE, Charles De Coster, in L.F.B., p.313.

archaïsante de ce genre vient moins du vocabulaire que de certains traits de syntaxe minutieusement choisis, et surtout de pesées lexicales du genre de celle que nous étudions. Quant aux Légendes flamandes, le chiffre y dépasse tout ce qu'on est en droit d'attendre: 94,19%, taux assez étonnant⁶¹. Si le pastiche est aux arts littéraires ce que le portrait-charge est à l'art graphique, nous sommes bien ici en présence d'une technique de la caricature, puisque celle-ci consiste à s'emparer d'un trait fourni par le réel et à le gonfler jusqu'à l'irréalité: les Légendes flamandes renferment une proportion de point qui n'a jamais existé dans la langue⁶². Ainsi, un même élément

61 Les quelques pas que l'on y rencontre sont groupés, et dans les phrases dont la structure syntaxique est généralement fort archaïsante (Ainsi, 5 des 7 pas que contient Hal. sont concentrés dans deux répliques de Magtelt, au début du chap). De sorte que l'on peut dire que le second élément de la négation dans les Lég.flam. est obligatoirement point. Il faut cependant tenir compte du fait qu'assez souvent la négation se singularise par l'omission du forclusif: dans un peu plus de 50% des cas pour Sm. Ce chiffre est supérieur à ceux que R.Gardner et M.Greene ont pu établir pour les XIV et XVe siècles (A Brief description of middle French syntax, Chapel Hill, The University of North Carolina press, 1958, p.119; abr.usuelle: G.G).

62 Voici quelques points de comparaisons qui feront mieux apprécier la valeur des chiffres fournis. Malgré les sondages de H.YVON; "Pas, point dans les propositions négatives", dans F.M., t.XVI (1948), pp.19-35, et de F.MEDER, Pas, mie, point, im Altfranzösischen, Marburg, 1891, un aspect de l'histoire du forclusif reste à traiter: celui qui concerne la lente élimination de point. Celle-ci se fait régulièrement au cours des siècles, ce que n'ont pas vu Wagner et Pinchon, lesquels n'ont basé leur enquête que sur une centaine de cas, chiffre insuffisant pour permettre d'avancer des conclusions (W.P., 390). Mon enquête porte sur plus de 5.000 items et a pu être menée grâce aux index mécanographiques publiées jusqu'ici. J'ai complété cette information par quelques comptages manuels. On commencera avec des témoins du XVIe siècle, époque où l'élément forclusif devient de plus en plus obligatoire dans la négation et où mie et goutte déclinent. Ils donnent des chiffres approchant 39% de point (Les 3 Tragédies saintes de Louis des Masures: 49,38%, 30,33% et 47,76%; Les Tragiques

peut varier quantitativement dans les oeuvres d'un même auteur selon le style adopté pour le traiter: familier, élégant, archaïsant, pastichant. Et l'amplitude de cette variation est confondante: du blanc au noir, de 0 à 94%.

Dans cette distribution, quelle place occupe la Lé-
gende d'Ulenspiegel? Le dépouillement de l'oeuvre nous donne les chiffres suivants: 231 pas contre 737 point, soit 76,13% de point⁶³. Cette dernière proportion est très élevée. Pas si

62, suite

de d'Aubigné: 42,33%; Garnier connaît de grands écarts: 52,68% pour Les Juifves contre 20,33% pour Antigone; La Troade et Bradamante donnent respectivement 40,35 et 38,92%); Marnix (sondage): 12,61%. Le XVII^e s. accuse des proportions à peine plus basses: La Sophonisbe, Chriséide et Arimante et La Sylvie, de Mairet, donnent 37,22%, 42,25% et 35,40%. Le Cid et Cinna sont remarquablement hauts avec 47,54 et 49,01%, tandis que Rotrou accuse 35,39 et 33,69% avec Wenceslas et Cosroès, proportions qui approchent celle du Légataire universel (34,05) et de La Princesse de Clèves (31,11%); D.Lag., 381, avait noté la relative fréquence de point. Pour le XVIII^e s., on ne dispose pas d'index, mais des sondages que j'ai effectués dans les oeuvres de Diderot, de Voltaire, de Sade, de Rousseau et de Louvet donnent les chiffres suivants; 35,51%, 28,72%, 23,61%, 18,57% et 17,42%: nette régression de point, donc. Au XIX^e s., les chiffres sont très bas: 9,83% pour Les Destinées, 15,11 pour Adolphe, 5,88 pour des textes poétiques de Théophile Gautier. Les fêtes galantes, La bonne chanson et Romance sans paroles donnent 0% tandis que Mallarmé n'emploie point que dans 2,56% des cas. Au XX^e siècle, Valéry ne le suit guère, avec ses 19,35%, tandis qu'Apollinaire accuse 10,58%. In cauda venenum, Paul Claudel (Les Villes et les Cinq grandes odes) nous donne 40,22% et 45,29%! Il n'y a là rien de bien étonnant si l'on songe à sa langue archaïsante, que l'on peut parfois rapprocher, sous le rapport de la syntaxe du moins, de celle de DC. Lui aussi a trouvé une précieuse ressource dans ces faits discrets.

63 Répartition de cette population:

Livre	Pas	Point	Total
I	128 soit 36,05%	227 soit 63,94%	355
II	26 soit 24,07%	82 soit 75,92%	108
III	37 soit 13,75%	232 soit 86,24%	269
IV	18 soit 11,25%	142 soit 88,75%	160
V	22 soit 28,94%	54 soit 71,05%	76
Total	231 soit 23,86%	737 soit 76,13%	968

élevée cependant que celle de Ser Huygs, car dans la Légende, bien d'autres traits obsolètes viennent s'additionner à celui-ci.

On entrevoit aisément l'importance d'un pareil fait. Sa discrétion, tout d'abord, est à noter: une occurrence de point est loin de frapper comme frappe la graphie nopces ou l'emploi du mot planté, véritables "coups de pistolet dans un concert", comme disait Stendhal. Mais sa présence presque impondérable se multiplie au long des pages, insiste lentement, et tend en silence, d'un bout à l'autre de l'oeuvre, un réseau de léger archaïsme sur lequel viennent prendre place tous les autres traits. De Coster a donc choisi la retenue: il a renié les forclusifs mie et goutte, si aisés à manier⁶⁴, pour s'en remettre exclusivement au procédé de la pesée. Qui nierait que point participe d'un mouvement d'archaïsme au sein des phrases suivantes, que nous choisissons entre cent:

Claes brassait mélancolie, il ne bénissait point le ciel toujours bleu, ni les hirondelles qui ne voulaient point partir. Car plus personne à Damme ne brûlait de charbon sinon pour la cuisine, et chacun en ayant assez n'en allait point acheter chez Claes, qui avait dépensé toute son épargne à payer son approvisionnement (I,44,p.78).

Fous à lier, dit-il parlant au populaire; fous lunatiques, fous niais, qui ne voyez point plus loin que le bout de votre nez morveux, ne comprenez-vous point que tout ceci est oeuvre de traîtres? (II,15,p.203).

Ne croyez point aux paroles des méchants, répondait Nele; Katheline n'est point sorcière (III,25,p.269).

63 suite

A chaque étape de sa rédaction, DC a retravaillé les forclusifs. Mais au total les corrections s'équilibrent (Equilibre à l'étape Can.→ms.; corrections dans le sens pas→point sur le ms., accompagnées de suppressions du forclusif; légère tendance à la correction point→pas du ms. à l'Or.

64 Il n'a pas manqué d'en user dans les Lég. flam.

Je ne suis point corps, mais esprit, dit-il, et Nele, m'amie me ressemble. Esprit de Flandre, Amour de Flandre, nous ne mourrons point (IV,7,p.380).

Lamme, dit-elle, mon homme, ne pleure point: je ne suis point ce que tu penses: je n'ai point été à ce moine (V,7,p.438).

ou dans les répliques:

- Thyl, tu n'as point de moeurs: qui es-tu?
- Je suis, dit-il, un fils qu'Heureux Hasard eut un jour avec Bonne Aventure.
- Tu ne médis point de toi, dit-elle (II,17,pp.208-209).

Quelle est la fonction du forclusif dans tous les exemples que nous venons de citer? Selon les contextes, point peut connoter un style paysan, ou introduire une pointe de raffinement, par référence à l'âge classique. C'est là, sans doute, l'effet obtenu dans la Légende; surtout lorsque point entre dans des phrases dont l'ordonnance syntaxique le prédispose à cette fonction: "Je sais que tu caches un trésor et ne me le veut point dire" (IV,6,p.376). Car nos chiffres, déjà passablement frappants, ont laissé dans l'ombre d'autres faits touchant l'adverbe de négation. Des traits de syntaxe, que nous examinerons à loisir, viennent en effet renforcer son rôle archaisant dans l'oeuvre⁶⁵. Avant d'en terminer, nous nous permettrons une fois encore d'attirer l'attention sur l'importance du phénomène étudié dans ce paragraphe: point, en soi, n'est pas un mot remarquable. Cependant, répété, il s'insinue partout, pèse de tout son poids sur les phrases de la Légende, appuyé parfois par une disposition syntaxique classique: il couvre toute l'oeuvre d'un réseau peu apparent, mais agissant, et par là, participe à l'aristocratie de la prose de Charles De Coster. L'attention que nous avons réservée à ce phénomène d'ordre quantitatif, il faudra également la reporter sur un

65 Voir chapitre XV.

domaine aux frontières duquel nous sommes ici: la syntaxe. Là aussi, on pourra voir des choix en apparence peu significatifs se répéter, s'accuser de page en page et discrètement tendre la trame d'élégance où est venue se tisser la chaîne des mots que nous avons étudiés.

* * * * *

* * * * *

* * * *

* *

*

C H A P I T R E IX

L'ORTHOGRAPHE

=====

Il est un type d'archaïsme dont nous n'avons pas encore parlé de façon systématique et qui, venant se superposer à tous les autres, peut apporter à l'idiolecte littéraire un important taux de vieillissement. C'est l'archaïsme orthographique¹.

1 L'orthographe de la L.U. pose de délicats problèmes de critique textuelle. Pour de nombreux mots, l'Or. offre en effet une variété de formes orthographiques (jusqu'à 3 graphies pour certains vocables flamands); le ms. accuse la même diversité, en s'opposant fréquemment au texte de 1867. Et il est souvent malaisé d'attribuer à l'auteur ou au typographe la responsabilité des formes adoptées. M.Hanse déclare néanmoins: "pour un grand nombre d'autres mots, il était possible de déterminer si une des graphies l'emportait nettement dans le manuscrit ou le texte imprimé; j'ai alors unifié la graphie en donnant la préférence à la forme la plus fréquente" (Déf., 458). Un certain nombre d'applications peuvent être discutées. Ex.: le verbe s'entre-dire. Dans 14 cas sur 19, l'Or. écrit s'entredire. Il y a donc deux façons d'unifier: A) Introduire le trait d'union partout, en tenant compte des deux indices suivants: 1° Prépondérance du trait d'union dans l'ensemble des réciproco-mutuels sur l'Or. (alors que le ms. écrit plutôt s'entrebattre, s'entrebouter, etc.);

Avant d'apprécier son rôle dans l'oeuvre qui nous occupe, posons la question sur le plan théorique: pourquoi l'effet de ce procédé peut-il être aussi puissamment obsolète? Car on ne niera pas qu'une simple modification comme l'introduction du ç dans le verbe sçavoir apporte au texte une saveur de vieux au moins égale à celle d'un archaïsme lexical bien accusé.

C'est que le code écrit, simple épiphénomène par rapport à l'idiome si l'on se place sur un plan strictement théorique², participe bien de la représentation que l'utilisateur se fait de sa langue³. L'apprentissage intellectuel du français met en suite 1

2°. Trace de correction de l'auteur en I,49 (les épreuves donnant s'entredisaient et l'Or. s'entre-disaient, p.86). B) Refuser le trait d'union, en observant que pour ce verbe la forme synthétique l'emporte, tant dans l'Or. que dans le ms., et que la correction de I,49 reste isolée. Cette question philologique a une incidence stylistique immédiate, car on peut se demander si une certaine disparité des formes n'entraîne pas dans le dessein de l'oeuvre (v.chap.XXIII). Voir d'ailleurs la note de Pot.,212 sur l'établissement du texte.

C'est donc le principe même de l'unification des formes qui demanderait à être soigneusement discuté, sur la base de l'étude interne (On note ainsi qu'en de nombreux endroits, DC a laissé subsister des formes différentes d'un même terme à quelques lignes de distance). Nous continuons cependant à adopter les leçons de Déf.

2 A proprement parler, l'écriture n'est pas "une des composantes du langage" ainsi que l'écrit René Thimonnier dans un ouvrage qui entretient plus d'une confusion dangereuse (Le système graphique du français, Paris, Plon, 1967, p.71). Russel et Hjelmslev ont cependant défendu le statut linguistique de la substance graphique.

3 C'est sans doute ce que veut dire G.Galichet, en termes imagés: "L'orthographe n'est donc pas, comme certains se l'imaginent, une pure formalité, une simple politesse de langage: c'est, dans une large mesure, une nécessité linguistique" (Physiologie de la langue française, Paris, P.U.F., 4e éd., 1964, p.32). Ferdinand de Saussure avait déjà noté le fait ("On finit par oublier qu'on apprend à parler avant d'écrire, et le rapport naturel est renversé", Cours de linguistique générale, Paris, 5e éd., 1955, p.47).

effet l'accent sur la forme graphique. Par une sorte d'hyper-trophie de la conscience grammaticale, cette forme, toute difficile et incohérente qu'elle soit, s'impose comme le seul médium autorisé du langage. D'où cette stabilité de la forme graphique, assurée par une tradition qui, en ce cas, a bien mérité le nom d'immobilisme⁴. Or, on peut poser en principe que, moins un ensemble organique comporte de parties constitutives (et dès lors les mouvements de celles-ci sont moins aisés), plus l'infraction aux règles de ce système est violemment ressentie⁵. Le code orthographique français est bien un de ces corps, puisqu'à chaque lexème correspond une graphie fixée: les cas de digraphisme comme clé-clef sont relativement rares à notre époque. Et le discrédit social attaché à la faute d'orthographe accentue encore la perception de l'écart.

Toujours sur le plan de la langue écrite, il en va de même pour la morphologie, où, à chaque mot (lexème+grammème) placé dans une situation déterminée, correspond en principe une forme unique. Il n'y a guère aujourd'hui que quelques verbes où l'on ait encore le choix entre deux formes non différenciées. Le sujet parlant peut encore hésiter entre j'assoirai ou j'assierai (mais non j'asseirai): il n'a plus du tout liberté d'écrire nous buvons, ou de choisir entre voist, voise, alge, aille ou aut. Les variantes libres ayant progressivement été éliminées, il ne reste plus guère, en morphologie, que des variantes combinatoires. Dans ce climat de rigidité, tout écart, dans un sens innovateur ou rétrograde, devra être fortement

⁴ Cfr Cl. BLANCHE BENVENISTE et A. CHERVEL, L'orthographe, Paris, Maspéro, 1969 et A. MARTINET, La Réforme de l'orthographe française d'un point de vue fonctionnel, dans Le Français sans fard, Paris, P.U.F., 1969 (coll. sup., section "Le linguiste", n°6), pp. 62-90.

⁵ On peut difficilement parler d'écart dans un ensemble qui se caractériserait par son instabilité (Cfr Rhétorique générale, p. 51).

ressenti; tandis que dans les systèmes complexes aux limites plus floues que sont le lexique et surtout la syntaxe, son effet sera théoriquement moins violent. Substituer de tout cela il ne reste plus rien à il ne reste plus rien de tout cela, ou venir à arriver ne provoque pas de sensation brutale, alors que toute modification orthographique ou morphologique d'un mot aura, au milieu d'une séquence écrite, l'effet d'un véritable choc.

Or, De Coster écrivait à une époque où, depuis un certain temps déjà, l'orthographe française était socialement stabilisée. Depuis le début du siècle des Lumières, les réformes autorisées par les forces conservatrices sont rarissimes et ne portent que sur des points de détail. En outre, une attitude nouvelle venait de ruiner le libéralisme orthographique: "l'apparition, au XIXe siècle, du 'conformisme orthographique'"⁶. Dans cette situation, il était tentant pour l'archaïste de frapper son lecteur en adoptant les graphies de ce temps où, sous l'action conjuguée d'un humanisme dévoyé et de corporations intéressées, l'enthousiasme étymologisant avait surchargé l'écriture de lettres inutiles mais agréables à l'oeil⁷. Procédé efficace, puisqu'à peu de frais il permet d'assurer un cachet caractéristique à l'oeuvre littéraire. Balzac l'avait compris, qui en avait fait un des ressorts principaux de ses Contes drolatiques; nous avons cité un passage de ces récits qui, construits sur une syntaxe moderne, amusent par la richesse et la couleur du vocabulaire, mais irritent par la facticité de l'orthographe. Car voilà l'écueil: il s'agit d'un procédé trop gros

6 R. THIMONNIER, op.cit., p.36. Cfr aussi P. BURNEY, L'orthographe, Paris, P.U.F., 1965

7 Calligraphie et étymologie étaient les principales raisons invoquées par les tenants de l'orthographe du temps. Louis Meigret les avait cependant déjà pourfendues dans son Traité touchant le commun usage de l'écriture Françoise, fait par Loys Meigret Lyonnais: auquel est débattu des faultes et abus en la vraye et ancienne puissance des letres, Paris, 1524.

et qui mène droit à la caricature⁸. Le lecteur ressent la graphie archaïsante comme un camouflage pur et simple, et est gêné par la répétition de ces lieux communs d'écriture alourdissant immanquablement les lignes de l'auteur qui y sacrifie.

Face à cette tentation de l'archaïsme graphique, quelle fut l'attitude de Charles De Coster? Allait-il y céder, comme dans cette Histoire véritable de la belle Marianne, hérissée de lettres superfétatoires, et dans les Légendes flamandes où l'on peut encore rencontrer pas mal de sous-rire, mélancholique, oliphant ou aureilles⁹? Celui qui s'intéresse à l'Ulenspiegel aura, on s'en doute, vite fait le tour du problème et ne pourra que souscrire à l'opinion de Camille Laurent: De Coster n'y "déguise pas ses mots sous une triple couche d'enjolivements d'orthographe"¹⁰. Examinons tout d'abord les graphies proprement antiquisantes, avant de nous demander quels sont les rapports qui existent entre l'oeuvre et l'orthographe de son temps.

8 J. Damourette a bien étudié la valeur linguistique des Contes Drolatiques (Archaïsmes et pastiches, dans F.M., t. IX, 1941, pp. 181-206) et a montré que le cliché orthographique y tenait une bonne part. Il aurait pu insister sur le fait que l'art de Balzac était bien de caricature, car sa graphie comporte plus de h, de y, de ph et de consonnes entravées qu'il n'y en eut jamais aux pires moments de la "verbocination latiale": on n'y compte pas les ung, prebstres, vergongne, cognoistre, etc.

9 L'orthographe archaïque est un procédé bien propre à irriter le lecteur. Dans un compte rendu des Lég. Flam., inséré dans un article où se trouve traité le problème général du pastiche, Eugène Lataye cache mal son enthousiasme pour la langue de DC. Il lui reproche néanmoins de ne pas avoir modernisé l'orthographe "pour les mots dont l'usage s'est conservé" (Littérature et Philosophie, dans la Revue des Deux mondes, t. XIV, 1er avril 1858, p. 748; c'est moi qui souligne: il y a en effet lieu de distinguer le cas où un mot déjà archaïque se présente avec la graphie de son temps).

10 Cité par Fr. NAUTET, Histoire des lettres belges d'expression française, t. II, s.d. [1893], p. 215.

Il faut en premier lieu envisager un groupe de cas où le mot qui se présente sous un habit ancien est obsolète lui-même. Ici, l'artifice graphique est assez peu violent. Prenons l'exemple du péjoratif prédicastre. Si le mot existait dans la langue contemporaine, ce serait évidemment sous la forme *prédicâtre. Mais comme c'est la première fois que ce substantif apparaît aux yeux du lecteur, celui-ci ne peut le mettre en rapport avec sa forme moderne, et ne peut donc guère ressentir la présence de l's comme un trait foncièrement archaïsant; il ne le sent pas davantage dans biestelette, qu'il ne peut rapporter à un type *bêtelette connu. Veut-on un autre exemple? L'adverbe adonc est déjà en soi "marotique"; le transcrire adoncques n'est pas lui ajouter grand'chose, car, pour que le lecteur soit vraiment choqué par une modification de graphie, il faudrait que le mot lui soit familier sous son aspect moderne¹¹. Nous avons rencontré en cours de route plusieurs de ces cas où l'adjonction de lettres quiescentes ne fait en somme que parachever l'archaïsme lexical. Ce sont: ensacquer et graphiner, ou encore chault, deult ou féaulx, sacquelet et oncques, ainsi que bren¹².

Nous retrouvons les mêmes tendances dans le vocabulaire de civilisation: l'emploi du c entravé peut s'observer dans jacque, hacquebute et flocquart, le l que l'évolution avait vocalisé dans houseaulx, et l's en position faible dans mestre de camp; on peut encore citer l'orthographe couleuvrine,

11 On aura reconnu le trait fondamental du mécanisme archaïsant: l'existence d'un couple synonymique. Dans le cas donc-doncques, l'opposition est purement graphique, tandis qu'elle se place sur le plan lexical pour donc-adonc. Adoncques est d'abord un arch. lexical; il n'est senti comme arch. orthographique que subsidiairement, et par analogie avec donc-doncques.

12 Et peut-être trupher (cfr supra, s.v. truffer).

peu courante à l'époque. On aura d'ailleurs constaté qu'en ce domaine, De Coster mettait une certaine coquetterie à utiliser la graphie la plus rare, même si elle ne connote pas nécessairement l'état ancien de la langue: on se souviendra des remarques que nous avons formulées à propos de crusat, bonnier, mayeur, boutilier et huchier.

Il y a ensuite une série de cas où il s'agit plus d'une modification morphologique que d'un archaïsme orthographique¹³. Recourir à l'ancienne alternance des radicaux tonique et atone dans le verbe aimer (amé, II,20), c'est remplacer un mot par un autre, lequel est presque son homonyme et ainsi créer un couple synonymique. Dans tous ces cas où col s'oppose à cou, èglefin à aigrefin, ou encore ces mots où joue l'apophonie, comme pourtraire et son dérivé pourtraiture, il y a quelque chose de plus qu'un pur artifice graphique.

En définitive, que reste-t-il comme véritables archaïsmes d'orthographe dans la Légende? Sont-ils nombreux ces cas où la graphie n'est pas seulement un auxiliaire de l'archaïsme lexical et où elle ne préside pas à la création d'un mot nouveau? Une poignée seulement. Il y a doncques, où l'on constate l'addition d'une consonne entravée et l'usage de l's dit adverbial (I,52,III,28 et IV,20)¹⁴. Cet archaïsme est bien dans

13 Le critère empirique utilisé est le suivant: lorsque la modification graphique influence obligatoirement la prononciation du mot, le phénomène est considéré comme morphologique. Lorsqu'elle n'a pas, ou peut ne pas avoir d'influence (cas du s en position faible), c'est le signe qu'elle reste en quelque sorte extérieure à la constitution du mot. Ces derniers cas sont seuls pris en considération ici.

14 En I,52, c'est dans la copie d'une lettre de Charles-quin à son fils que l'on trouve cette orthographe. Cette forme n'était usuelle que dans les genres poétiques à l'âge classique (Cfr D.Lag.,163). On la trouve encore parfois à des époques plus tardives, toujours dans la poésie, où elle était une variante rythmique de donc.

la ligne de adoncques et oncques. Une autre graphie sentant bien sa Renaissance¹⁵ est celle du mot doubteur, qui n'apparaît qu'une seule fois, dans cette phrase que la position de l'adverbe rend également remarquable: "[...] ni réformés, ni calvinistes, ni luthériens, ni catholiques, mais sceptiques et douteurs entièrement" (III,29,p.292). Le couple "noces et festins" a l'heur de plaire à De Coster; on le rencontre plusieurs fois avec l'orthographe moderne (e.g. en IV,17), mais aussi sous les formes "nopces et festins", (IV,9 et 13), "nopces et ripailles" (VI,1) et "nopces, festins, ripailles" (IV,17)¹⁶. L'importance de cette formule stéréotypée est telle que le verbe lui-même est entraîné dans son orbe et se voit attribuer la même consonne parasite: "revenant de nopcer et festoyer" (II,16). Le verbe savoir est également affublé de la consonne superfétatoire défendue par Ménage dans la formule "au vu et au sçu" (III,27), qui se complique d'un fait de syntaxe dans "au vu et sçu" (III,10). Dans la lettre de Joos Damman à son complice, on

15 Historiquement, ce n'est pas exact. Ce trait, de même que les deux suivants, existe encore au XVIIe siècle. Marcel Cohen, et à sa suite Raymond Queneau (Bâtons, chiffres et lettres, Paris, Gallimard, éd.rev. et augm.,1965,p.76), ont spirituellement rappelé que le Cid, en 1657, fut publié avec l'orthographe suivante:

A Moy, comte, deux mots.

- Parle.

-Oste moy d'un doute

Cognois-tu bien Don Diègue?

- Ouy.

-Parlons bas, écoute...

Sçais-tu que ce vieillard fus la mesme vertu,

La vaillance et l'honneur de son temps? Le sçait-tu?

Mais la tyrannie de l'orthographe du XIXe siècle est telle que même les éditions dites savantes procurent le texte des classiques dans une graphie modernisée. Le lecteur moyen l'ignore, et ne peut en tenir compte. Il y a là un de ces réflexes culturels dont nous avons dit un mot ailleurs: pour le français, les groupes sq, bt ou cq renvoient à l'époque de François Ier, et non à celle de Louis XIV.

16 Dans le même chapitre, on trouve encore l'expression: "nopces de carême".

peut lire cette autre locution: "à l'insçu des diables sucubés" (IV,6). Un autre cas d'écart flagrant est à relever dans la phrase "Messire écuyer Jacques-Christophe de Castille pria Monseigneur l'Infant de porter à ses pieds mignons jaspe verd pour le faire bien courir" (I,7,p.13)¹⁷, mais des traits comme maflu (I,12 et IV,22)¹⁸ ou fenestrer, qui suit fenestrage (II, 8 et III,28), sont nettement moins frappants, les mots en cause étant peu courants et le groupe st plus familier.

On conviendra, surtout si l'on songe à l'incontinence dont feront preuve certains décadents¹⁹, que ces rares cas d'écriture humaniste sont presque négligeables et que, une fois de plus, De Coster a refusé de suivre ses modèles linguistiques: à Rabelais, qui lui proposait son accresté, il a répondu par accrêté. Il n'a pas cédé à la tentation d'emprunter sans modification des vocables qu'une tradition bien établie lui offrait. Léon-Louis Sosset notait à propos des Légendes flamandes: "s'il complique volontiers l'orthographe de certains mots, il lui arrive en revanche de pratiquer d'inexplicables simplifications. Il écrit: horrifique au lieu de horrificque"²⁰; pour naïve qu'elle soit, cette remarque n'en a pas moins valeur de symptôme, et peut s'appliquer à l'Ulenspiegel. En noyant les rares formes que nous venons de commenter dans les 181 chapitres de son épopée, l'artiste a donc presque entièrement renoncé à la tentation de la facilité. Il n'a sacrifié à l'orthographe des

17 Cette graphie est encore courante à l'âge classique.

18 Selon B., seul contre tous les autres lexicographes, le mot "doit s'écrire maflu ou maflé, et non mafflu ou mafflé" (II,414,d). Ce n'est pas la première fois que nous voyons DC suivre ses avis.

19 Les critiques eux-mêmes s'amuseront à substituer l'y à l'i simple. Un chroniqueur de La Wallonie se laisse aller à écrire: "Cy un gentil volume de vers..." (Chronique littéraire, dans La Wallonie, t.I, 1886, p.24).

20 Soss., 54.

Praticiens que pour un nombre très restreint de mots, parmi lesquels on relève une majorité de termes déjà obsolètes en eux-mêmes. On se reprocherait cependant de ne pas être complet si on ne signalait quelques rares cas d'archaïsme dans des noms propres, comme Tournay (I,45) ou Vinave d'Isle (I,43)²¹.

Il nous reste maintenant à dire un mot de l'attitude de l'auteur vis-à-vis de l'orthographe de son temps

Pour le lecteur peu habitué à consulter des éditions antérieures à 1878, la Légende contient un grand nombre de menus traits orthographiques qui viennent discrètement ajouter leur charme désuet aux archaïsmes que nous venons d'étudier. Ce sont des traits d'union, des trémas, des accentuations qui ne répondent plus à ses habitudes. C'est ainsi qu'on peut lire: séve, sortilége, sacrilége, piége, manége, Norvège, privilége, orfèvre, régner, très-bien, poète²². Mais ce lecteur est une nouvelle fois victime d'une erreur de perspective: c'était bel et bien la norme de l'époque de De Coster, cette orthographe étant patronnée par l'Académie et tous les dictionnaires, le Bescherelle notamment. Pourtant l'usage n'était pas rigoureusement stable et enregistrerait en ce domaine une série de

21 On ne tient évidemment pas compte ici des traits d'orthographe ancienne qu'on pourrait trouver dans les termes flamands du texte (certaines graphies, comme ae, sont désuètes; d'autres sont franchement fantaisistes). Ceux-ci, souvent maintenus en dehors de la langue de l'auteur par la typographie, servent surtout à introduire une solide couleur locale et il importe assez peu au lecteur ignorant la langue de Vondel d'y voir des arch. supplémentaires. Notons que certains termes utilisés par DC sont fort archaïques.

22 Et aussi Liège (I,43). Par arrêté du Prince-Régent, en date du 17-9-1946, le nom de la ville s'écrit désormais Liège. Il arrive également à DC de se servir de cette orthographe (par ex. dans le chap. I,13).

disparates²³. Une réforme n'était pas loin et allait survenir dans les années qui suivirent immédiatement la Légende d'Ulenspiegel²⁴.

Dans ce concert, l'attitude de l'auteur n'est pas nette. Il se laisse aller à l'hésitation et se trouve écartelé entre ce qui commence à être l'usage et le respect des règles traditionnelles. On ne peut ^{mieux} faire ici que de laisser la parole à J. Hanse, connaisseur autorisé du manuscrit:

"De Coster a pu hésiter pour un certain nombre de ces mots; c'est ainsi qu'il écrivait siège, ou tantôt sève et tantôt sève, mais il ne corrigeait pas, sur les épreuves, les formes siège, et sève, unifiées par les typographes"²⁵. On peut donc lire que De Coster a refusé pour sa Légende les innovations de son époque, se gardant bien de maculer sa langue par des graphies qui sentaient un peu trop leur modernisme. De là, une conclusion à laquelle on souscrit volontiers: "Ces graphies aujourd'hui désuète n'étaient donc pas de véritables archaïsmes en 1867. Elles étaient cependant, si je puis dire, sur le versant de l'ancienne tradition et elles contribuaient à donner une certaine

23 Depuis l'amuissement total de l'e final, l'e tonique était ouvert, la consonne qui le suit s'appuyant sur lui. L'usage courant accuse des variations qui pénètrent jusque dans Ac., qui écrit sève et manège en 1740, rétablit sève en 1762 et manège dans l'édition de 1835, qui orthographie cependant fève. En tout état de cause, la graphie é était depuis longtemps caduque (cfr BEAULIEUX, Histoire de l'orthographe française, t.II, p.82).

24 La septième édition de Ac. (1878), uniformise tous ces mots en leur faisant porter l'accent grave: sève, fève, collège, poète. Cette correction, la dernière apportée à notre orthographe, fut la plus importante modification de cette édition.

25 Déf., 457. Notons cependant que l'étude du ms. révèle chez DC une tendance très nette à utiliser les formes modernes. Ex.: Manège (f.206), protège (id.), privilèges (ff.229 et 230), etc. Les typographes ont unifié sous la forme "désuète". (comme pour roide).

patine à la langue de La Légende d'Ulenspiegel²⁶.

Ainsi, l'étude de l'orthographe du texte ne nous a guère réservé de surprises. Elle a, au contraire, confirmé des tendances que nous avons déjà notées en d'autres domaines: refus de l'archaïsme criard ou irritant, mais refus, également, de tout indice d'un modernisme trop accusé. On a également pu observer le procédé consistant à "hausser le ton" de l'archaïsme là où les circonstances le permettent sans danger d'excès, en l'occurrence à l'intérieur même des mots déjà désuets.

* * * * *

* * * *

* *

*

26 Déf., id. loc. Il convient cependant de ne pas insister outre mesure sur ce "versant de l'ancienne tradition". Une enquête menée dans plusieurs revues et une quinzaine d'oeuvres romanesques prises dans leur édition princeps m'a montré que les publications des années 1865-70 qui n'adoptaient point l'orthographe de l'Académie étaient assez rares.

ANNEXE.

=====

Note sur la typographie de la Légende d'Ulenspiegel.

Avant d'en terminer avec cette partie du travail consacrée au lexique, nous voudrions signaler l'existence d'un dernier élément propre à vieillir le texte de Charles De Coster. On s'étonne un peu que personne n'ait encore songé à noter ce trait. Or, celui-ci a certainement influencé les contemporains de l'oeuvre, pressés d'y voir un vaste exercice de style antique. Nous voulons parler de la typographie. Dans sa première édition¹, la Légende d'Ulenspiegel se présente en effet dans de grands et harmonieux caractères Elzévir. La conjonction et y est encore régulièrement transcrite &, tandis que tous les s intérieurs, en position faible ou non, se présentent sous la forme s²: Ulenspiegel, Le Taiseux, confession, Amé & féal,

¹ Exemplaires de chez Lacroix, Verboeckhoven & Co, datés de 1867, 1868, 1869 et 1870, portant ou non la mention trompeuse "seconde édition" (cfr P. VAN DER PERRE, op.cit.); c'est la seule édition dont l'auteur ait assumé la responsabilité. La véritable seconde édition (encore nommée "troisième édition" dans le catalogue Tijl Uilenspiegel werelddurger, Anvers, Volkskundemuseum, 1968, n°143) est celle qui parut à Bruxelles, chez Paul Lacomblez, en 1893 (26x14,5,cm.,VIII+440 pages). L'édition Lacomblez fit usage de caractères normaux.

² Nous donnons le fac-simile d'une page de Or., (dimension réelle des feuilles: 29 x 22,5cm). DC. n'utilise pas ces signes dans son ms.

Sommé de répondre à la question de savoir si le pape est le représentant de Dieu sur la terre :

— Non, dit-il.

Interrogé s'il croyait qu'il fût défendu d'adorer les images de Madame la Vierge et de Messieurs les saints, il répondit que c'était de l'idolâtrie. Questionné sur le point de savoir si la confession auriculaire est chose bonne & salutaire, il répondit :

— Christ a dit : « Confessez-vous les uns aux autres ».

Il fut vaillant en ses réponses, quoiqu'il parût bien marri & effrayé au fond de son cœur.

Huit heures étant sonnées & le soir tombant, messieurs du tribunal se retirèrent, remettant au lendemain le jugement définitif.

LXXI

En la chaumine de Katheline, Soetkin pleurait de douleur affolée. Et elle disait sans cesse :

— Mon homme ! mon pauvre homme !

Ulen Spiegel & Nele l'embrassaient avec grande effusion de tendresse. Elle, les pressant alors dans ses bras, pleurait silencieuse. Puis elle leur fit signe de la laisser seule. Nele dit à Ulen Spiegel :

— Laissons-la, elle le veut ; sauvons les carolus.

Ils s'en furent à deux ; Katheline tournait autour de Soetkin, disant :

— Creusez un trou : l'âme veut partir.

Et Soetkin, l'œil fixe, la regardait sans la voir.

Les chaumines de Claes & de Katheline se touchaient, celle de Claes était en un enfoncement avec un jardinet devant la maison, celle de Katheline avait un clos planté de fèves donnant sur la rue. Le clos était entouré d'une haie vive, dans laquelle Ulen Spiegel, pour aller chez Nele, & Nele, pour aller chez Ulen Spiegel, avaient fait un grand trou en leur jeune âge.

Ulen Spiegel & Nele vinrent dans le clos, et de là virent le soudard-gardien qui, le chef branlant, crachait en l'air, mais la salive retombait sur son pourpoint. Un flacon d'osier gifait à côté de lui :

coquassiers & coquassières, de par droit & loi, etc. Or s'il est un usage qui est "sur le versant de l'ancienne tradition", c'est bien celui-là³. Et il est certain que les caractères ne sont pas sans impressionner le lecteur. On oublie trop souvent, en effet, que le livre est un objet, et que l'écriture n'existe point sans un support. La lecture, acte qui consiste à prendre connaissance d'un texte, n'est donc pas une opération exclusivement linguistique: le grain et la couleur d'un papier, la forme, la dimension et la diversité des caractères, voilà des éléments qui ne vont pas sans influencer cet acte. Est-il audacieux de penser que la coquetterie typographique que nous venons de signaler a contribué à diffuser le mythe d'une oeuvre résolument vieillie? Même si l'on trouve cet archaïsme de forme assez léger, on ne doit cependant pas oublier qu'il se répète chaque fois qu'un s doit apparaître à l'intérieur d'un mot et chaque fois que la conjonction de coordination est utilisée dans la phrase⁴. Il a donc une incidence sur la totalité du livre, et ceci en fait un phénomène capital.

* * *

*

3 Lors de notre enquête, nous n'avons pas rencontré une seule fois ces caractères (sauf le & commercial dans l'adresse des libraires et éditeurs). Leur usage tombe en désuétude dans le premier quart du siècle.

4 On trouve ces signes aussi bien dans les petits caractères des pièces versifiées, dans la préface, la table des illustrations et les passages en italiques que dans le texte courant. Les exceptions sont rarissimes et se situent toujours dans les mots en italiques; exemple: muske conyn (Or., p.102), lange leven onsen braeder (sic) Ulenspiegel (Liv.III, XLIV, p.361. Nous rappelons que, dans Or., le chap.4 du livre III porte le numéro V; le décalage se poursuit jusqu'à la fin du Livre. Le passage cité ici correspond donc au chap.III, 43 de Déf. Cfr Déf., pp. 479-480), auf tsein (III, XL, p.345), etc. Dans tous ces cas, le texte peut connaître des alternances: au chap.I, LXX (p.133), on lit borgstorm à la ligne 1 et Vier/chare à la ligne 2; au chap.III, XLV (p.362, lignes 1 et 2), on trouve borgstorm et Vier/chare. On ose espérer qu'une édition critique reproduira ces traits typographiques.

C h a p i t r e X

L'ARCHAISME SYNTAXIQUE

L'identification de l'archaïsme syntaxique présuppose une réponse à la question: "Qu'est-ce que la syntaxe ?". L'être même de cette discipline fournit aujourd'hui plus que jamais matière à discussion: on ne sait pas toujours quelle place on doit lui assigner entre la morphologie et la sémantique¹. Certains structuralistes font l'économie du terme "syntaxe", les glossématiciens niant l'indépendance des phénomènes syntaxiques, Bloomfield montrant la difficulté qu'il y a à trancher entre morphologie (qui traite des "formes liées") et syntaxe (qui traite des "formes libres"); les transformationalistes privilégient au contraire l'étude syntaxique, dont il font dériver la constitution de leurs modèles généraux. Mais notre propos n'étant pas d'apporter une nouvelle voix au débat théorique, nous pouvons nous satisfaire de la

¹ Cfr p.ex. Antonio LLORENTE, Morfología y sintaxis. El problema de la división de la gramática, Grenade, 1955.

définition traditionnelle, formulée par Hjelmslev: "Théorie des relations mutuelles contractées par les signes permutablement à l'intérieur du texte"², et donc nous contenter de la vieille distinction grammaticale du sémantème / grammaticale du syntagme³.

Si nous voulons étudier de manière approfondie les phénomènes syntaxiques archaïsants de l'Ulenspiegel⁴, il est tout d'abord nécessaire de résoudre le problème du critère. Dans le domaine qui nous occupe, l'exigence de précautions permettant d'éviter les erreurs d'omission et d'addition se fait sentir avec autant sinon plus d'acuité que dans le domaine du lexique ou de l'orthographe. Car c'est surtout dans la syntaxe que s'exerça le "brouillage fin de siècle" dont nous avons parlé à plus d'une reprise. La révolution romantique s'é-tait dans une large mesure attaquée au lexique; elle mit à son programme l'égalité des "mots sénateurs" et des "mots roturiers", mais ne toucha guère à la phrase: "Paix à la syntaxe!"⁵. Il était réservé à d'autres révolutionnaires, les symbolistes, de mener le combat rhétorique sur ce second front. Mais la question du critère est de loin plus délicate ici que dans le domaine lexical. Et cela pour deux motifs. Le premier

2 Discussion de la troisième question du Congrès des Linguistes, dans Actes du Sixième Congrès International des Linguistes, Paris, Klincksieck, 1949, p.478. Prenons note de la distinction suivante: "Syntaxique: Qui a rapport à la syntaxe, c'est-à-dire à l'arrangement constructif des différents termes d'un énoncé. A distinguer de syntactique, qui ne vise que l'ordre pur et simple des éléments" (MAROUZEAU, Lexique de la terminologie linguistique, s.v. syntaxique, p.222). Dans les chapitres qui suivent, nous étudierons non seulement des phénomènes strictement syntactiques, mais aussi les autres marques des rapports entre unités.

3 J. CANTINEAU, Réponse à la troisième question, Actes cités, pp. 273-274.

4 La syntaxe de la L.U. n'a pour ainsi dire pas été étudiée. Dans sa monographie, J. Hanse ne lui consacre que quelques pages (encore est-ce surtout l'aspect génétique qui retient le critique). A cela, il convient d'ajouter quelques notules éparses dans divers articles.

5 Cfr Jesse LEVITT, The Grammaire des Grammaires of Girault-Duvivier. A study of Nineteenth century French, La Haye, Mouton, 1968, pp. 28-30.

est essentiel: le statut particulier de l'archaïsme syntaxique (dont le mécanisme fondamental reste le même que pour le lexique); l'autre est accidentel: la sélection des témoins utilisables pour situer le texte par rapport à l'état de langue de son temps.

Le processus de vieillissement de la syntaxe accuse de nettes différences par rapport à celui qui caractérise les lexèmes, ces différences entraînant certaines difficultés dans l'appréciation du vieillissement et des valeurs autonomes. Même si le lexique est un système, comme la linguistique contemporaine tend à le prouver, ses unités sont les unes par rapport aux autres dans une relative indépendance, et cela parce qu'elles appartiennent à des inventaires en principe illimités et ouverts; le nombre de relations et d'oppositions constituant leur système est très complexe. Ces unités peuvent donc se remplacer dans la langue à un certain rythme tant que les modifications n'affectent pas profondément la structure organique de l'ensemble⁶. Il en va autrement des formes syntaxiques, qui ne sont point des unités discrètes, mais des matrices où viennent s'organiser les morphèmes lexicaux ou grammaticaux. On sait depuis longtemps que la syntaxe est, dans toute la force du terme, un système. Que ce système soit logique ou psychologique, que certaines méthodes soient plus licites que d'autres pour le rationaliser et le schématiser, que la diversité de ses formes superficielles soit réductible à quelques structures profondes, on en discute. Mais on ne nie pas que la syntaxe, armature de la langue, soit plus une structure qu'un inventaire. Dès lors, une forme syntaxique de base possède par rapport à l'ensemble de la langue une

6 Ainsi, les mots de relation, en nombre réduit, tombent plus lentement en désuétude. Leur stabilité est beaucoup plus pertinente que celle d'un quelconque déverbal.

pertinence très grande, plus grande en tout cas que le lexème isolé, cette structure de compétence ayant une valeur répétitive et pouvant engendrer des réalisations en nombre illimité. Et la linguistique nous apprend que plus le rendement d'une fonction est grand, plus sa stabilité est assurée.

De là il résulte que, dans la diachronie, le renouvellement des tours syntaxiques se fait de façon beaucoup moins visible, à travers la pluralité des formes terminales correspondant à une seule forme sous-jacente. Une nouvelle construction s'installe, dans quelques cas bien précis (exemple: l'article défini s'utilise avec un nom déjà connu), et, de là, gagne lentement tout le système (généralisation de l'article devant les substantifs). La construction ancienne peut laisser derrière elle un nombre plus ou moins grand de vestiges (locutions comparatives dépourvues d'articles). De même que dans le lexique, le remplacement des vocables ne s'opère pas d'un seul coup, mais bien à travers la lente résolution de conflits synonymiques, la dévaluation sociologique de certains concepts, les dangers de l'homonymie, l'évolution de la syntaxe s'opère à travers la différenciation progressive des variantes⁷. Ni disparitions spectaculaires, ni innovations révolutionnaires: les formes neuves, "tantôt sont utilisées comme des possibilités nouvelles et raffinées d'expression, tantôt se juxtaposent simplement sans qu'interviennent entre

7 "L'analyse diachronique consiste à poser deux structures successives et à dégager leur relations en montrant quelles parties du système antérieur étaient atteintes ou menacées et comment se préparait la solution réalisée dans le système ultérieur" (E. BENVENISTE, Tendances récentes en linguistique générale, dans le Journal de psychologie, t. XLVII(1954), pp. 136-137).

elles des nuances correspondantes"⁸. Mais la diversification syntaxique est beaucoup plus complexe que celle du lexique. Même si la notion de mot a pu être mise en cause plus d'une fois (voir la polémique signée des noms de Vendryès, Trnka, Togeby, Martinet, Holt, Greenberg, etc.), "la théorie syntagmatique ne trouve aucune difficulté à le définir [le mot phonétique] comme microsntagme lexicalisé d'un haut degré de cohérence intérieure des termes"⁹: les mots ont des formes données. On n'en peut dire autant de la syntaxe. Les phrases, combinaisons de mots, n'ont que des formes virtuelles, fondées sur un certain nombre de règles, mais aussi sur une relative liberté créatrice. Souvent, le locuteur a la possibilité de former, à partir d'un schème de base et d'une somme constante d'éléments d'information, à l'aide aussi de certaines règles de transformation, une série de phrases aussi grammaticales les unes que les autres. Ces variations équivalent à un choix dans les "possibilités de distribution de l'accent sémantique entre les différentes composantes de la phrase"¹⁰. La confusion et la coexistence des formes est donc grande dans le domaine de la syntaxe. La distinction entre variantes libres et combinatoires n'est pas toujours nette¹¹: "d'un pôle à

8 W. VON WARTBURG, Problème et méthodes de la linguistique, trad. de l'allemand par P. MAILLARD, 3e éd. refondue, avec la coll. de St. ULLMANN, Paris, P.U.F., 1969, p. 157. Le phénomène de l'évolution linguistique a surtout été étudié sous le rapport du lexique, de la morphologie et de la phonétique: dans l'ouvrage cité de Von Wartburg, 17 pages seulement sont consacrées à la syntaxe (dans le chap. La langue et son évolution, qui en compte 172).

9 Francis MIKUS, En marge du sixième congrès international des linguistes, dans Homenaje a André Martinet. Estructurallismo e historia, Canaries, 1957, t.I, pp. 161-162.

10 J. KURYLOWICZ, Les catégories grammaticales, dans Diogène, 1965, n°51, p.69. En outre, le choix d'une forme syntaxique n'est pas toujours totalement indépendant des matériaux utilisés, tel terme amenant de préférence telle tournure.

11 Cfr. G. GOUGENHEIN, Morphologie et syntaxe, dans Où en sont les études de français?, Paris, d'Artrey, 1935, pp. 71-72.

l'autre de la langue, les variations sont d'ordre quantitatif plus que qualitatif"¹², une fréquence basse ne signifiant pas nécessairement obsolescence. Le jeu des oppositions ainsi rendu complexe, il est parfois difficile de percevoir l'archaïsme d'une tournure déterminée.

Même si l'on parvient à identifier une forme comme archaïsante, il reste encore à apprécier sa vigueur obsolète et ses valeurs autonomes. Ici non plus la situation n'est pas simple. On pourrait croire que tout archaïsme syntaxique devrait nécessairement être violent, puisque c'est plus directement au système de la langue qu'il attenterait. Mais ce serait confondre système et norme. Et c'est méconnaître cette richesse de formes que nous venons d'évoquer. Il faut tenir compte, par exemple, des archaïsmes résiduels à base syntaxique: plus les expressions résiduelles procédant d'une structure syntaxique sont nombreuses, plus l'archaïsme stylistique formé à l'aide de ce moule sera facilement accepté. Le même rôle peut être joué par les réalisations d'une forme obsolète. A cela s'ajoute un fait connexe: la parenté des tours syntaxiques est souvent plus perceptible que celle qui unit les lexèmes. Si, dans ma compétence, existe l'unité penser, elle ne m'est d'aucune utilité pour identifier le verbe cuidar qu'un écrivain peut exhumer pour moi; il y a une véritable solution de continuité. Ce n'est pas le cas si cet auteur utilise le gérondif sans en: je mets immédiatement en rapport la phrase "il s'en alla chantant" avec sa concurrente "il s'en alla en chantant"; il y a ici continuité, et même recouvrement. Le mécanisme est en somme assez comparable à celui des substitutions de suffixes: là comme ici, l'archaïsme est motivé,

12 Marc WILMET, Syntaxe historique et structuralisme, dans Revue de l'Université de Bruxelles, t. XXII (1970), p.348.

et peut être décodé à l'aide des règles en la possession du lecteur. On ne peut donc bâtir aucune théorie d'ensemble sur la vigueur de l'archaïsme syntaxique: il peut y avoir rupture totale avec le système ou proximité avec des structures vivantes. Chaque trait archaïsant devra être apprécié comme un cas d'espèce.

Cette conclusion vaut également pour la recherche de l'effet autonome. Certaines variantes doivent être considérées comme purement facultatives, sans pertinence stylistique, d'autres ont au contraire une écologie très précise. En outre, la notion de relation entre catégories est une abstraction. Dès que cette abstraction actualise une substance sémantique, le locuteur y précipite des valeurs qui lui sont étrangères. De sorte que l'on peut dire qu'il n'y a dans une structure syntaxique qu'un éthos potentiel. Le fait stylistique découlera de la combinaison, chaque fois originale, des valeurs lexicales et des formes que prennent les rapports syntaxiques.

Dès lors, comment faire pour apprécier les archaïsmes syntaxiques de la Légende ? Nous ne disposons pas pour la syntaxe, en dehors du Dictionnaire raisonné des difficultés de J.-Ch. Laveaux, des Remarques de Wey, et de quelques autres ouvrages parsemés d'exclusives fantaisistes, de témoins contemporains qui donneraient un répertoire de tournures, en glossant et commentant objectivement chacune d'elles ainsi que les dictionnaires **tentent** de le faire pour les mots. Logiquement, le rôle que nous avons confié à ceux-ci devrait être dévolu aux grammaires d'usage. Mais les études de lexique et de syntaxe n'étaient pas au même niveau au XIXe siècle. On peut en effet distinguer deux démarches dans la constitution de toute science, deux démarches conceptuellement distinctes, mais qui dans les faits sont souvent concomitantes: observation des phénomènes (qu'elle se fasse sans volonté

de les modifier ou par expérimentation), phase d'inventaire, et constitution d'un modèle théorique systématisé, phase d'organisation. Or, on peut aisément se rendre compte que les recherches lexicales et syntaxiques ont suivi des voies divergentes: alors que la lexicographie, têt constituée, n'a que récemment débouché sur une lexicologie, on s'est rapidement rendu compte que la syntaxe était une structure. Le souci du système a dès lors fait passer au second plan le souci de l'observation minutieuse des faits. Grosso modo, on peut dire que deux courants grammaticaux traversent le XIXe siècle jusqu'à une époque avancée, avant qu'une troisième école ne vienne les remplacer. Le premier courant est constitué par la descendance de Port-Royal. Cette grammaire générale¹³ jette ses derniers feux dans la première moitié du siècle: la dernière édition de la Grammaire française de Beauzée est de 1827, tandis que les Principes de grammaire générale de Sylvestre de Sacy connaissent leur septième édition en 1840. Le second courant descend de Vaugelas et se veut empirique. Mais à la construction de l'esprit, il ne peut opposer qu'un purisme étroit, arbitraire à son tour¹⁴, et, le plus souvent, une conception fixiste de la langue¹⁵. La plupart des ouvrages publiés dans les deux premiers tiers du siècle sont ainsi, en dépit d'une intense activité de réflexion et d'édition¹⁶, d'une médiocrité affligeante, la méthodologie grammaticale ne s'étant ni pensée ni définie¹⁷.

13 Cfr Br., VI, 899-921, X, 2, 699-705, XII, 478-481.

14 Cfr Y. LE HIR, Lamennais écrivain, Paris, Colin, 1948, pp. 101-102.

15 Cfr J. LEVITT, op.cit., pp. 24-30.

16 Voir par exemple les activités de la Société Grammaticale (cfr Br., XII, 463 ss), les commentaires de TELL, Les Grammairiens français, Paris, 2e éd., 1874, etc.

17 Cfr GOUGENHEIM, op.cit., passim.

Certaines grammaires de l'époque, publiées dans la première moitié du siècle, ont connu un réel prestige et ont été rééditées à maintes reprises, jusque dans la seconde moitié, atteignant ainsi une certaine conscience grammaticale. Nous pensons au manuel pédagogique de François Lhomond, datant de 1780, mais plusieurs fois revu, notamment à sa douzième édition, par Constant Letellier, et dont la quarante-sixième édition date de 1868¹⁸; à la Grammaire de F.-J. Noël et Ch.-P. Chapsal, de 1823, dont le succès ne devait pas se démentir tout au long du siècle (le dernier tirage - la 80e édition - date de 1889)¹⁹; à la Grammaire d'Alexandre Boniface (1829), revue à sa troisième édition (1831) et dix-neuf fois réimprimée jusqu'en 1872²⁰. Mais en dépit de certaines intuitions très modernes et de leurs timides tentatives pour rompre avec la grammaire latine, ces manuels scolaires, les moins risibles qu'ait fourni l'époque, restent fondés sur des théories vieilles. On y retrouve des traces de grammaire générale, beaucoup de distinctions artificielles et un fatras de raisonnements pédagogiques spécieux. En outre - et ceci est grave à notre point de vue - leurs auteurs font la preuve d'une sensibilité littéraire fort attardée. On peut faire une part plus grande à la Grammaire des grammaires de Girault-Duvivier²¹, dont le retentissement fut grand tout au long du

-
- 18 Nous nous sommes servi de Grammaire Française de LHOMOND, entièrement refaite par Charles-Constant LETÉLLIER, Nouvelle édition, Bruxelles, 1825. Manuel scolaire. Relative pauvreté d'information. Peu d'attention aux écologies. (Abr.:Lh.).
- 19 Nous nous sommes servi de Nouvelle Grammaire Française, par MM. NOEL et CHAPSAL, Tirlemont, 1848. Mêmes remarques que pour Lhomond. (Abréviation usuelle : N.C.).
- 20 Alexandre BONIFACE, Grammaire française méthodique et raisonnée, Paris, Belalain, 1844.
- 21 Grammaire des Grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française, par Ch.-P. GIRAULT-DUVIVIER, 15e éd. revue par P.-A. LEMAIRE, Paris, 1853, 2 vol. (G.D.).

siècle²², et qui s'imposa comme le "bréviaire de plusieurs générations d'écrivains"²³. Ses mérites les plus éclatants²⁴ sont d'avoir observé sans trop de préjugés le français du début du XIXe siècle, d'avoir tenté d'en donner une image complète et d'avoir intégré dans une vision synthétique toutes les remarques des grammairiens de son temps. Hélas, la Grammaire des Grammaires manifeste un certain effroi devant la nouveauté et propose comme idéal une langue fixée au classicisme voltairien. La Grammaire nationale des frères Bescherelle connut une quinzaine d'éditions jusqu'en 1877²⁵. Elle se fonde sur un principe excellent: "le génie de la langue se développe sous la main de nos grands hommes" et "l'écho vivant de l'usage"²⁶, mais il s'en faut de beaucoup que la réalisation soit à la hauteur de l'ambition. Si les auteurs prêtèrent attention à certains écrivains de leurs temps, leur ouvrage pêche cependant par le souci excessif de logique, l'ignorance sur de nombreux points d'histoire de la langue et une nette insuffisance de sensibilité grammaticale²⁷.

22 Cfr J. LEVITT, op.cit., pp. 17, 21-22, 42-44.

23 Br. XII, 516.

24 Cfr Br., X, 2, 717, 719, XII, 482-484, 512-516 et LEVITT, op.cit. Assez grande richesse des formes. Correctement interprétées, nombre de remarques peuvent servir à déterminer la valeur exacte d'une construction à l'époque.

25 Grammaire nationale, par M. BESCHERELLE aîné et MM. BESCHERELLE jeune & LITAIIS DE GAUX, 6e éd., Paris, 1854 (Besch.)

26 Deuxième partie, Théorie et exercices, Paris, 1837, t.I, p. V.

27 Cfr Br. XII, 490-494. Les Bescherelle se contentent souvent de signaler l'existence de plusieurs tours concurrents, ne fournissent ni estimation de fréquence, ni précision sur l'écologie, et invoquent sans cesse "le goût et l'oreille", comme critère de choix. Lorsqu'une forme est signalée comme vieille ou poétique, cette écologie peut être considérée comme assez sûre.

La Grammaire moderne de G.H. Aubertin est moins connue²⁸. En dépit de multiples imperfections de détail et d'un certain désordre, elle vaut par un sens aigu de l'observation, le souci de précision dans la détermination des valeurs et une certaine indépendance vis-à-vis de la tradition.

Au milieu du XIXe siècle, la linguistique se constitue en science indépendante. Mais c'est alors l'analyse comparative qui passe au premier plan, au détriment de la description des valeurs. A peine sortie de la spéculation pure, la grammaire se voit entraînée par le courant historique. Naissent alors des synthèses, telle la Grammaire raisonnée de Léon Clédat²⁹, qui cherchent à concilier l'enseignement de l'histoire et une notion de système encore mal dégagée de l'héritage port-royaliste. Les grammaires scolaires suivent le mouvement...

Ce bref regard sur l'histoire de la grammaire française montre que nous ne pouvons nous satisfaire des témoins contemporains de Charles De Coster. Ils sont trop souvent lacuneux et affichent un certain mépris du détail, ramenant tous les phénomènes à des règles générales en dehors desquelles il n'y a qu'exception, et préférant la finasserie à la nuance. De nombreuses formes que nous rencontrerons chez De Coster sont tout simplement inconnues d'eux. Ils montrent enfin une attention très partielle aux valeurs et aux écologies des phénomènes syntaxiques, puisqu'ils professent une conception normative³⁰. Nous ne pourrions donc les utiliser

28 Grammaire moderne des écrivains français, par G.H. AUBERTIN, Bruxelles, Paris, 3e éd., 1861 (Aub.).

29 Grammaire raisonnée de la langue française, par Léon CLÉDAT, 3e éd., Paris, 1894. (Cl.).

30 Certains dictionnaires admettaient le "mot familier", fût-ce pour le déconseiller. Aub. ne craint pas de faire état de "corruptions populaires", pour montrer qu'elles sont conformes à la tradition française.

qu'avec la plus grande méfiance: il faudrait auparavant les soumettre à une critique qui montrerait dans quelle mesure ils représentent la langue de leur époque et de quelle manière ils peuvent nous renseigner sur l'attitude du français cultivé vis-à-vis de son langage. Or, ces recherches historiques sont encore fort peu développées³¹.

Ces témoins ne pouvant servir que d'appoint, nous irons donc chercher notre information ailleurs que dans les documents strictement contemporains. Assez paradoxalement, la source de nos difficultés sera aussi l'instrument de leur résolution:

1° - Le large recouvrement des formes syntaxiques à une époque donnée va de pair avec une certaine lenteur dans la substitution des structures successives, avons-nous montré, Les grammaires modernes sont ainsi amenées à faire appel à des exemples provenant d'une couche diachronique fort épaisse, surtout lorsqu'elles envisagent les faits littéraires³², et peuvent servir de témoins pour les traits du XIXe siècle. Nous utiliserons donc les ouvrages récents aussi soucieux de description que de doctrine: la Syntaxe de G. et R. Le Bidois³³, Le Bon usage de Grevisse³⁴, l'Essai de Damourette et Pichon³⁵, la Syntaxe de Sandfeld³⁶, La Pensée et la langue³⁷, la Gram-

31 Le travail a été fait pour G.D. (LEVITT, op.cit.).

32 Leur champ d'investigation couvre alors la période qui va du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

33 Georges et Robert LE BIDOIS, Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques, Paris, Picard, 1935, 2 t. (Abréviation usuelle: Bid.).

34 Maurice GREVISSE, Le Bon usage, Gembloux, Duculot, 8e éd., 1964 (Abr.: Gr.).

35 J. DAMOURETTE et Ed. PICHON, Essai de grammaire de la langue française, Paris, d'Artrey, 1911-1950, 7 t. + 1 vol. d'index (D.P.).

36 Kr. SANFELD, Syntaxe du français contemporain, Copenhague, Paris, Droz, 1928-1943.

37 Ferdinand BRUNOT, La Pensée et la langue, 3e éd., 2e tir. 1953.

maire de Wagner et Pinchon³⁸, etc.

2° - La complexité du phénomène syntaxique a tôt incité les linguistes à se pencher sur les détails du système. La syntaxe paraissant se dérober aux efforts des néo-grammairiens, il leur a paru plus urgent de décrire les habitudes d'un écrivain ou d'un groupe d'écrivains. D'où la naissance, au **XIXe siècle**, d'une somme d'études historiques sérieuses³⁹. Ce sont ces témoins que nous appellerons à la barre lorsqu'il s'agira d'apprécier le caractère obsolète d'une tournure syntaxique donnée. Il s'agit d'une part des ouvrages qui appuient leur description sur une enquête les conduisant à l'origine du tour moderne, et qui peuvent à l'occasion servir de témoin impressif⁴⁰ (Kr. Nyrop⁴¹, Sneyders de Vogel⁴², etc.) et d'autre part ceux qui restreignent leur propos à une seule tranche chronologique: ancien français⁴³, moyen français⁴⁴, langue du XVIIe siècle⁴⁵, français classique⁴⁶.

38 R.-L. WAGNER et J. PINCHON, Grammaire du français classique et moderne, Paris, Hachette, 1962 (W.P.). Nous y joindrons W. von WARTBURG et P. ZUMTHOR, Précis de syntaxe du français contemporain, Berne, Francke, 1958 (W.Z.).

39 Cfr Pierre HORLUC et Georges MARINET, Bibliographie de la syntaxe du français, Lyon, 1908, et G. GOUGENHEIM, op.cit., pp. 88-90.

40 Cfr R.-L. WAGNER, Introduction à la linguistique française, Genève, Lille, Droz, Giard, 2e tirage, 1955, p.33.

41 Kr. NYROP, Grammaire historique de la langue française, Paris, Picard, 1899-1930, 6 t. (Nyr.)

42 K. SNEYDERS de VOGEL, Syntaxe historique du français, Groningue, Wolters, 2e éd., 1927 (Sn. V.).

43 L. FOULET, Petite syntaxe de l'ancien français, Paris, Champion, 3e éd., rev., 1930 (abréviation: F. Synt.).

44 R. GARDNER et M.-A. GREENE, A brief description of Middle French syntax, Chapel Hill, 1958 (G.G.).

45 G. GOUGENHEIM, Grammaire de la langue française du XVIIe siècle, Lyon, Paris, I.A.C., 1951 (Goug.).

46 A. HAASE, Syntaxe française du XVIIe siècle, nouv. éd., trad. et remaniée par M. OBERT, Paris, Delagrave, (1925), (Haa.).

Nous nous servirons aussi de monographies, n'étudiant en diachronie ou en synchronie qu'un phénomène à la fois.

Dans les pages qui suivent, nous étudierons des structures plutôt que des individus: la syntaxe est faiblement thématique et fortement stylistique (selon la distinction établie par Charles Muller dans ses divers travaux). Dès lors, on nous permettra d'être un peu plus bref que dans notre étude du lexique, et surtout, de n'être pas exhaustif.

C h a p i t r e X I

Un phénomène fondamental:

L'ELLIPSE DE L'ARTICLE

L'apparition de l'article constitue l'une des mutations les plus importantes que notre langue ait connues au cours de son histoire. Alors que le latin ne possédait point cette catégorie, le français moderne exige, en règle générale du moins, que le substantif soit accompagné de l'article. Fréquent, il est devenu un simple signe dénotant la nature substantivale de l'unité qu'il introduit¹. Dans son passionnant ouvrage, Gustave Guillaume a bien montré comment se sont affrontées, au long des siècles, les forces de dominance

1 "On peut poser en principe que dans la langue moderne, et sauf quelques exceptions représentant des survivances de l'ancien français, le substantif ne possède sa pleine valeur substantivale que s'il est précédé d'un article ou d'un déterminatif équivalent" (W.Z., 206).

et de résistance à l'article². La résistance, complète à l'origine et entraînant le "traitement zéro" (c'est-à-dire l'absence d'article) pour presque tous les noms ayant la même extension en puissance et in re, est aujourd'hui quasiment abolie.

L'historique de cette lutte est bien connue. On peut, grosso modo, la diviser en trois phases. La première couvre la période qui va des origines jusqu'au XIVe siècle, la seconde comprenant les XVe et XVIe siècles, ainsi que le début du XVIIe. En ancien français, l'article n'apparaît que lorsqu'il y a vraiment lieu de marquer la détermination: "Dès qu'un substantif est pris dans un sens vague et indéfini, dès que les limites de son extension s'effacent un peu, l'article disparaît"³. La seconde phase est essentiellement une époque d'alternance: on ne saisit pas toujours à quoi correspondent les variations observées: dans des contextes identiques, des substantifs de même valeur sémantique peuvent, en position identique, être ou non accompagnés de l'article⁴. Le terme de cet état d'alternance est différent selon les catégories de substantifs: XVe siècle pour les noms de peuples pris dans un sens général, XVIe pour les noms d'êtres uniques concrets et les noms d'objets multiples employés dans un sens général, XVIIe pour les noms d'êtres uniques abstraits. Acquis, la victoire de l'article n'est cependant pas totale: le système actuel se caractérise par la minorisation du traitement zéro et par la stabilisation des formes concurrentes.

2 Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française, Paris, 1919. Voir notamment les pp. 67-87.

3 Cfr F. Synt., 49.

4 Cfr G.G., passim, Goug., 64-65. Voir aussi le travail fort vieilli d'Emil ZANDER, Etudes sur l'article dans le français du XVIe siècle, Lund, 1893.

Telle est, rapidement esquissée, l'évolution historique du système de l'article français. Au cours de l'étude, il nous sera donné d'en retracer certaines péripéties avec plus de précision. Pour l'instant, bornons-nous à formuler un de ses corollaires, synchronique celui-là: la généralisation de l'article à l'époque moderne a "pour conséquence qu'une phrase où une expression privée d'article a paru singulière, c'est-à-dire qu'une nuance stylistique s'y ajoute"⁵.

Il y a donc là un trait a priori tentant pour l'archaïste. Trait avantageux à un double titre: la suppression de l'article sera facilement identifiée par le lecteur comme un archaïsme, et d'autre part cet éthos peut éventuellement ne pas être violent. En effet, si le système actuel exige la présence régulière de l'article, la situation concrète reste complexe. Les siècles passés ont abandonné derrière eux un nombre important de locutions sans articles, telles avoir faim, soif, etc... On peut donc dire que dans de nombreux cas la présence de ces lexies délivre un "passaport pour la langue d'aujourd'hui" à l'archaïsme. Ainsi la locution néologique "avoir frayeur" ne pourra être sentie comme étrangère, étant donné la proximité de "avoir peur". Enfin, un certain nombre d'alternances subsistent dans le système: l'emploi de l'article ou de la forme zéro obéit à des règles relativement complexes, dont les conséquences stylistiques et sémantiques sont loin d'être négligeables⁶.

5 Yves LE HIR, Rhétorique et stylistique de la Pléiade au Parnasse, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p. 18.

6 "Il y a eu, en ce qui concerne l'article zéro, non pas, comme on pourrait le croire, simple élimination progressive, mais dans toute la force du terme définition. Si, en effet, le traitement zéro a été supprimé dans beaucoup de cas, par contre, dans d'autres, il s'est établi d'une façon plus définitive" (G. GUILLAUME, op.cit., p. 86)

Pour s'en persuader, l'on comparera les deux expressions "mourir en mer" et "mourir dans la mer", que nous propose Le Bidois⁷.

Ces faits - et il en existe encore d'autres - expliquent que nos sensibilités modernes ne soient pas absolument farouches à certaines ellipses de l'article. Mais les deux avantages offerts par la métatase ne sont pas exactement concomitants: quand l'archaïsme est très identifiable, c'est souvent dans des cas où l'omission, n'ayant plus de répondant dans la langue actuelle, risque de choquer. Conversement, quand l'ellipse est très admissible, l'éthos obsolète risque parfois de ne pas être perçu comme tel. Un problème de choix et de mesure se présente donc à l'artiste désirant faire oeuvre d'archaïsme. Nombreux sont les écrivains qui ont été frappés par l'absence d'article devant les substantifs en ancien et moyen français. Mais beaucoup n'ont pas pris garde que l'emploi et le non-emploi de la catégorie répondaient à des habitudes plus ou moins précises, variant d'après une série complexe de facteurs. Ils ont cru que l'unique loi était l'anarchie⁸, et dans leurs ouvrages, se sont mis à supprimer les articles à tort et à travers. La rançon de cette pratique est bien connue: surcharge, manque de spontanéité. On sait ce qui rend fastidieuse la lecture des dixains de Balzac, dont la matière est cependant parfois si savoureuse, ou, pour parler de minores, des contes régionalistes à la Louis Thiry⁹.

⁷ Bid., I, 43.

⁸ C'est le XVII^e siècle, si mal connu, qui provoque le plus souvent cette impression. En commentant les Lég. flam., Sosset déclare: "Le seizième siècle auquel il (DC) se réfère n'avait pas de règle bien définie à ce sujet" (op.cit., p.55; le critique plagie ici Han. DC, 110: "Le XVII^e siècle n'avait point à ce sujet de règle bien fixe").

⁹ La suppression arbitraire des articles est aussi un trait caractéristique du "style troubadour" (cfr Br., XII, 136).

De Coster ne fait apparemment pas exception: il archaïse également ses oeuvres en omettant les articles. Le fait a frappé plusieurs commentateurs, qui ne lui ont toute-fois pas réservé la place qui lui revenait. Joseph Hanse avait déjà soigneusement relevé que l'usage de l'auteur était loin, dans les Légendes flamandes, de représenter l'anarchie à laquelle on pouvait s'attendre de la part d'un pasticheur¹⁰. Il citait également, entre autres traits caractérisant la syntaxe de l'Ulenspiegel, "l'ellipse, fréquente et fantaisiste, des articles"¹¹. Le cadre forcément exigü de la monographie empêchait le critique de fournir d'autres précisions. Mais n'est-il pas un peu dangereux de mettre sur pied d'égalité des cas d'ellipse bien différents¹² et de ne pas fournir de renseignements sur la fréquence relative de ces suppressions ? Car l'originalité de Charles De Coster ne

10 DC "supprime fréquemment l'article, non pas au gré de sa fantaisie, mais, sauf exceptions, dans des cas précis que l'antique syntaxe délimite". Suit la nomenclature de ces cas: nom déterminé par un adjectif ou un complément, nom commun complément, après comme et article partitif (Han. DC., 111-112)

11 Han. DC., 283-284. En note, M. Hanse dresse une liste sommaire des cas d'ellipse: "Avant le sujet, dans une énumération, avant le substantif qualifié, ou après "comme" dans le second terme d'une comparaison" (p. 284, n.1). Une fois de plus ces lignes ont été servilement décalquées par Soss., 167: "L'ellipse [...] est ici plus discrète et plus naturellement amenée. Ce sont principalement dans les énumérations et dans les comparaisons, après la préposition comme qu'il élide l'article".

12 1°) La liste des cas d'ellipses dressée par J. Hanse est beaucoup plus précise pour la L.U. que pour les Lég. flam. Ainsi cite-t-on l'ellipse devant le sujet, ce qu'on n'avait pas fait pour les Lég. flam. Cette précision pourrait laisser croire que le phénomène de l'ellipse jouit d'une importance identique dans les deux oeuvres. 2°) On verra que l'omission de l'art. devant le sujet amène un arch. beaucoup plus vigoureux que, par exemple, derrière comme, mais qu'elle se produit beaucoup moins souvent. Ce phénomène est très important.

réside point dans le choix même de l'ellipse comme technique archaïsante: elle est surtout à rechercher dans son utilisation spécifique. Il nous faut préciser les vues de notre devancier, en nous demandant devant quelles catégories (sémantiques ou fonctionnelles) ¹³ de substantifs l'auteur omet l'article et quelle importance il donne au phénomène.

§ 1 - Le substantif sujet

Si l'on ne tient pas compte du signifié des substantifs mais uniquement de leur fonction grammaticale, on conviendra que c'est avec le sujet que l'usage de l'article est le plus impératif ¹⁴. C'est le XVII^e siècle qui a vu cette règle devenir définitive; aujourd'hui, en tout cas, aucune hésitation n'est possible. En principe, l'omission du déterminant en cette position ne possède pas de caution dans le langage usuel. Devant des phrases de ce genre on s'autorisera donc à parler de trait "marotique": "Grenouilles, à mon sens, ne raisonnaient pas mal" ¹⁵.

On trouve chez De Coster quelques exemples d'omission de l'article devant des substantifs sujets qui en requerraient normalement un:

13 Nous devons tenir compte à la fois de ces deux aspects paradigmatique et syntagmatique. Que le lecteur veuille bien nous pardonner les quelques recoupements qui en découlent inévitablement (ainsi, le substantif second terme de comparaison - catégorie fonctionnelle - peut être un abstrait, catégorie sémantique).

14 "Une certaine résistance à l'article vient de ce que le nom reçoit dans la phrase une fonction déterminée, particulière. C'est un fait dont toutes les langues fournissent des exemples. La résistance provient surtout des fonctions régime, très peu de la fonction sujet" (GUILLAUME, op.cit., p.18).

15 La Fontaine (apud Y. LE HIR, loc.cit.).

Comme la commune allait exécuter ces ordres, arrivèrent de Rome nouvelles lamentables (I, 7, p.12). Il entendait de loin une campane tintant et le bruit que fait grande foule d'hommes (I,12,p.18). Il vit peu à peu se montrer sur le chemin bossus de tous âge, sexe et condition (III, 10, p.235). Derrière lui chevauchaient jeunes seigneurs (IV,3, p.360). Valets et servantes, emmi lesquels sont accortes et mignonnes commères (IV, 17, p. 412).

Première constatation: ces exemples sont peu nombreux. A vrai dire, l'ellipse devant le nom commun sujet n'est pas rare chez De Coster lorsque ce substantif est abstrait et qu'il connaît une légère tendance à la personnification; elle ne l'est pas davantage dans les couples, énumérations et proverbes. Mais ces types d'omission sont bien distincts et nous les étudierons à part¹⁶. Si on les écarte, il ne nous reste guère que les phrases fournies ci-dessus. L'auteur a donc observé une certaine discrétion dans le nombre de ces archaïsmes.

Seconde constatation: tous les exemples présentent une particularité taxique identique. Le sujet est rejeté derrière le verbe, soit qu'il fasse partie d'une subordonnée, soit que l'inversion constitue une variante libre. Le plus bel exemple de cette tendance est sans doute la phrase: "Sur les vaisseaux des Gueux, sous le ciel brillant, sur les flots clairs, glapissent fifres, geignent cornemuses, glougloutent flacons, tintent verres, brille fer des armes" (IV, 16, p.405). Or, l'inversion est de nature à minimiser la vigueur de l'ellipse. Devant le verbe, elle eût été beaucoup plus frappante. Pour expliquer le peu de résistance du sujet à l'article, Guillaume invoquait les deux motifs sui-

¹⁶ Dans ces figures, l'ellipse n'a pas la vigueur archaïsante qu'elle déploie ici (cfr § 7).

vants: 1°) dans les langues qui ont perdu leurs flexions, le sujet n'est pas matériellement indiqué comme tel; 2°) "il se présente, à l'ordinaire, en tête de phrase, c'est-à-dire avant qu'ait paru le verbe, qui est le véritable déterminant de la fonction"¹⁷. Placé derrière ce verbe, il est normal que le substantif réclame moins impérativement son actualisant. Voilà pourquoi la forme "Derrière lui chevauchaient jeunes seigneurs" est légèrement moins choquante que "Jeunes seigneurs chevauchaient derrière lui". L'Ulenspiegel connaît bien quelques rares exceptions, mais on les trouve généralement dans les expressions qui se présentent sous forme de couples ou d'énumérations ("Noblesse et clergé sont traîtres", V, 2, p.427)¹⁸ et dans les autres cas signalés.

Voici donc trois traits qui montrent d'emblée un certain désir de modération: 1°) L'ellipse n'est guère pratiquée devant le sujet que lorsque celui-ci est abstrait ou qu'un archaïsme par évocation transcende l'archaïsme linguistique. 2°) Les exceptions à cette règle sont rares. 3°) Encore, dans celles-ci, l'archaïsme est-il minimisé par la disposition syntaxique¹⁹.

17 Loc. cit.

18 Ou encore: "Tambours et fifres sonnent l'abordage" (IV,13, p.401), "Balles et boulets pleuvent du navire de guerre" (id.).

19 Il existe un dernier cas d'ellipse devant le sujet. Si, du moins, on conserve le nom de sujet apparent à la séquence substantive des verbes impersonnels (cfr. P. PIELTAIN, La construction impersonnelle en français moderne, dans les Mélanges Maurice Delbouille, t.I, pp. 469-487). Les phrases "Il y eut en la chaumière ripailles dominicales et festins journaliers" (I,14, p.22), "Il n'y a que boues et marais" (I,16, p.25), "Il y aura ce soir musique de flacons dans la Ketel-Straat" (III,6, p.229) n'ont cependant rien de très remarquable.

§ 2 - L'ellipse avec les substantifs abstraits.
La personnification.

Encore que la tendance contraire commence à faire son chemin depuis la moitié du XIVe siècle, l'article défini n'est normalement pas utilisé, en moyen français, devant les mots désignant des notions abstraites et uniques, sans que ces notions soient nécessairement personnifiées²⁰. Cet usage resta en vigueur jusque dans la langue classique du XVIIe siècle, quoique dans une moindre mesure: l'article s'accole aux noms abstraits avec une régularité croissante²¹.

De Coster a soigneusement noté cette caractéristique et l'a plus d'une fois reproduite. Usage généreux, certes, mais non désordonné. En effet, tous les syntacticiens ont remarqué que l'article était plus régulièrement omis devant certains mots que devant d'autres. Parmi ces termes privilégiés: nature²², force, raison, fortune, liberté, mort, amour. Ce sont à peu près les mêmes substantifs²³ que l'auteur nous présente sans déterminant:

20 Cfr G.G. 12, F. Synt., 49, Br. I, 463 ("l'article demeure encore très rare, même au XVe siècle"), Goug., 63-64, H.D. passim.

21 Cfr Haa. 52-53, W.P., 93 et Br., II, 387.

22 Nature fut, avec ciel, terre et fortune, un des derniers substantifs à adopter régulièrement l'article. Cfr G.G., 12-13, Br., II, 388 et les ex. donnés par Goug., H.D., Haa loc.cit.

23 Mais l'ellipse ne s'érige pas en système. On rencontre aussi tous ces mots avec l'art.: "Simon fut condamné à avoir la tête tranchée, finissant ainsi sa vie pour Christ et la justice" (II, 19, p. 215), etc.

- NATURE Chaque mâle cherchant sa femelle et faisant sous le ciel de Dieu l'oeuvre sainte de nature (I, 85, p. 168).
En étant venus à force de sortilèges à pénétrer en ce laboratoire de nature (id., p. 169)²⁴.
- MORT La reine Marie tressaillait de tout son corps, elle pleura; ses dents claquèrent au froid de mort prochaine (I, 30, p.48).
C'est le festin de mort (IV, 12, p.399).
Pauvre terre des pères,/ Mûre pour ruine et mort (V, 2, p. 428).
Les paysannes de Flandre jettent la nuit lentement au-dessus et en arrière de leurs têtes trois fèves noires pour se préserver de maladie et de mort (V, 6, p. 435).
Feu ou corde, c'est mort (I, 72, p.134).
- VERITE Messire chirurgien est sur la route de vérité (IV, 6, p. 374).
Ils sont ici pour dire vérité (IV, 5, p. 368).
- JUSTICE Qui aime justice me suive (IV, 17, p.410).

24 Le contexte indique à suffisance qu'il n'y a pas allégorisation. C'est bien "laboratoire de la nature" qu'il faut comprendre (ou mieux: "laboratoire naturel"). La locution "de nature" est familière à DC. Dans un passage que nous analyserons plus loin, on voit le héros, feignant l'ivresse, tituber "sur ses poteaux de nature" (III,43); certaines bedaines "tombent lâchement sur leurs supports de nature" (I,12,p.18); Soetkin allaite son fils "avec ses beaux flacons de nature" (I,1), tandis que les ânes chantent "leur chanson de nature" (III,27,p.272. Cfr aussi IV,17,p.411 et V,2,p.424; en III,27,f.605, DC a corrigé "c'est leur chanson de nature" en "c'est leur parler naturel"). Le terme est aussi à la base d'amatoria verba: c'est comme "cloches et battant de nature", que Cornelis définit la virilité de certains prédicants (II,11,p.194); c'est "en belle monnaie de nature" que, pour la petite histoire, Sainte Marie Egyptienne s'acquitte d'une dette (I,17,p.26). La construction est courante au XVIIe siècle dans les métaphores à intention euphémique (ex.: le "laboureur de nature" de Rab.,II,1,p.195; cfr L.Rab., II,303). On voit combien DC est attentif à ces menus faits. On trouve assez souvent "de nature", au sens où DC l'utilise, dans les Contes drolatiques: "Ces propriétés de nature sont de bel uzaige en tous lieux", "Le bourgeois ne pouvoit avoir les yeulx clous sur les advantaiges de nature dont faysoient estat et se treuvoient amplement fournies les dames", Perseuerance d'amour, Ed. de la Pléiade, pp.772 & 774; Balzac utilise encore "coussins de nature", etc.).

AMOUR C'est amour qu'il nous faut (III,28,p.283).
En ce gentil combat que l'on nomme amour (III,30,
p.293).
Fuyant amour tristement (III,30,p.296).

Mais d'autres termes sont également présentés sans article:

Il allait dans les bras de madame d'Eboli, verser son feu de luxure allumé à la torche de cruauté (III, 41, p. 335)²⁵.
Le duc de sang ose, étant à Utrecht, y édicter un benoît placard, promettant entre autres dons gracieux: faim, mort, ruine aux habitants du Pays-Bas qui ne se voudraient soumettre (IV, 19, p.415).
Tous disaient que c'était cruauté (I,74,p.137).
Qu'apportes-tu? Bonheur ou malheur? (III,31,p.296).

On aura remarqué en parcourant ces exemples que l'ellipse de l'article a souvent lieu lorsque le nom abstrait est introduit par la préposition de²⁶. On assiste ainsi à la création d'une expression synthétique et complexe. Lorsque Ulenspiegel déclare à Nele: "Tu joueras sur nos navires le fifre de délivrance" (IV,8, p.388), il n'y a pas simple détermination, mais bien plus: une caractérisation. Pour le fifre de l'héroïne, être "de délivrance"²⁷ représente une qualité qui n'est rien moins qu'accidentelle²⁸. Les expressions de ce

25 Distinguons "son feu de luxure" (qui peut être considéré comme une transformation de "le feu de sa luxure", et où l'absence de l'art. est donc normale) et "la torche de (la) cruauté".

26 Sur la délicate question de l'art. après la préposition de, cfr GUILLAUME, op.cit., pp. 121-135 et 261-265.

27 Citons aussi: "Les voix grondaient comme un tonnerre de délivrance" (IV,2,p.359), "Coadjuteur de délivrance" (III, 43, p.340).

28 Quand Gr., § 336 énumère les principaux cas où l'art. est omis dans la langue moderne, il cite celui-ci en premier lieu: "Devant les compléments déterminatifs quand ils servent à caractériser, comme feraient des adjectifs". Les exemples canoniques sont "une table de marbre", un poète de génie", etc. Dans la L.U., "Baume de vaillance" (III, 22, p. 261).

genre sont légion dans l'Ulenspiegel, et apparaissent notamment dans des leitmotivs²⁹. Ainsi nous citerons ces vers, sur lesquels nous aurons à revenir et qui font un remarquable pendant au fifre de délivrance: "Donc battez le tambour de gloire / Donc battez le tambour de guerre" (IV, 22, p.420). Au cours de l'épopée, cet instrument deviendra successivement "tambour de deuil", "de joie", etc.³⁰

Nombre d'ellipses, comme "pomme d'amour", "les listes de mort" ou encore "elle fut frappée du mal d'amour" (III,39,p.329), n'ont rien d'anormal dans la langue moderne; d'autres, par contre, sont plus originales. La suppression de l'article est légitime lorsque le rapport d'appartenance s'annule³¹. Dans les exemples que nous donnons, il est des cas où cette annulation est sensible³², mais il n'en va pas toujours ainsi³³. Et de toute façon le nombre de ces locutions ne peut manquer d'attirer l'attention. C'est embarrassé par le choix offert que nous donnerons les exemples suivants.

Suivre, sur le chemin d'aventure, un vagabond
(II,1, p.173).

La terre de servitude (III, 23, p. 265).

Le prix infâme de dénonciation (III, 35, p. 322).

29 Voir chapitre XXII.

30 Une seconde ellipse, plus remarquable celle-ci, vient souligner la formule dans la phrase: "A vous [...] tambours battant roulements de gloire" (IV, 16, p.406). Tambour, complément d'objet direct, peut lui aussi être présenté sans art. "Or ça, dit Ulenspiegel, battons tambour de gloire, battons tambour de joie" (IV, 16, p.405).

31 "L'appartenance est nulle, lorsqu'à joindre les deux noms par le possessif, on obtient un sens absurde. Soit: un homme d'honneur; on ne saurait penser: l'honneur, son homme" (GUILLAUME, op.cit., p.128).

32 "Si alors se fait le miracle de guérison" (III, 10, p.235), "l'accolade de bénédiction" (III, 16, p.252), etc.

33 "A ce propos, un échevin, ennemi de noblesse, répondit" (IV, 5, p. 368).

Oui, j'ai le coeur dolent, frappé du glaive d'abandon (IV, 10, p. 391).

C'est le démon de colère qui parle en mon coeur
(V, 3, p. 429).

Où êtes-vous à l'heure de guerre ? (V, 2, p.427)³⁴.
L'heure de trahison (V, 2, p. 427).

Ce n'est que le prologue de fricassée (V,4,p.433).
Comme à eux, tu me dois reconnaissance de gueule
(V,4,p.433)³⁵.

Le substantif entrant peut-être le plus souvent dans ces compositions en guise de premier terme est le mot feu, extrêmement fréquent dans cette Légende aux pages ardentes et farouches. Ce brasier dévorant les personnages, tous atteints de passions paroxystiques, pour le bien comme pour le mal, c'est tantôt le feu de la folie ou de la luxure, tantôt celui de la jeunesse³⁶ et du patriotisme. Nous ne croyons pas exagérer le rôle de l'image du feu dans l'oeuvre. Certes, ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une analyse thématique qui pourrait devenir une "phénoménologie de la flamme"³⁷, mais on ne peut tout de même oublier la grande fréquence des expressions:

Cependant le feu de jeunesse était aussi allumé dans la poitrine de l'infant, mais ce n'était point ce feu ardent qui pousse aux hauts faits les fortes âmes, ni le doux feu qui fait pleurer les tendres

34 Citons aussi ces extraits d'un même chapitre "En attendant l'heure de bataille" (IV, 17, p.408), "l'heure de nourriture" (p. 409; répond à "l'heure de Dieu", id.). Guerre sert de déterminatif à plusieurs substantifs: "les fatigues de guerre" (III, 26, p.27). On songe à "Dommages de guerre".

35 Le groupe "de gueule" est assez fréquent dans la L.U.

36 "De jeunesse" est un groupe déterminatif très courant. Dans l'expression "la force du charme de jeunesse" (I,37, p.60), son utilisation permet d'éviter une répétition de l'art. derrière la préposition.

37 G. BACHELARD, La flamme d'une chandelle, Paris, P.U.F., 1961, p.61; les images de bûchers sont parmi les plus poignantes de la L.U. Et nous aurons à parler du refrain de Katheline: "Otez le feu!" (ch. XXII).

coeurs, c'était un sombre feu venu d'enfer(I,25,p.38).
Et le feu de résistance courut par tout le pays
(II, 5, p.184).
Ce feu d'amour qui brûle pour toi, mignonne, est
feu de jeunesse (II,8,p.188).
Mais le feu de vengeance qui couve en mon cœur,
Dieu l'alluma pareillement (Ibid.)
Elle te laisserait seul, brûlant au feu d'amour
(III,23,p. 264).
Montrant par là que le feu de folie brûlait la tête
et le corps fièvreusement (III,25,p.269).
Sa face[...]apparut de nouveau à Ulenspiegel ronde
et pleine comme un soleil allumé au feu de bonne
nourriture (III,27,p.280).
Ces yeux clairs du feu de jeunesse pleurent à cause
de la douleur (III,28,p.287).
J'aime ceux qui ont dans la poitrine un réchaud bien
allumé au feu de virilité (III,30, p.295).
Et elle priait Notre-Dame la Vierge d'ôter de sa
tête le feu de folie (III,37,p.326).

Si feu est le plus courant comme premier terme de la locution, un autre substantif exerce souvent la fonction de déterminant. Il désigne le concept que De Coster a mis à l'honneur dans son épopée, celui de la liberté: liberté religieuse, liberté politique et liberté de pensée³⁸; sous le regard du "Dieu des libres", les Gueux font, sur la "mer libre", "oeuvre d'hommes libres"; partout résonne leur cri de ralliement, le chant de l'alouette, "oiseau des libres"³⁹. Aussi ne faudra-t-il point s'étonner de voir le nom liberté

38 Cfr notre article L'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque ? et Roland MORTIER, La Légende d'Ulenspiegel, une épopée de la liberté, dans la Revue de l'Université de Bruxelles, oct.-déc. 1968, pp. 35-46.

39 On n'en finirait pas d'énoncer tous les contextes où entrent les membres de la famille lexicale de libre. DC prend parfois plaisir à les rapprocher, comme nous venons de le faire nous-même: "Faucheurs et faucheuses pouvaient à l'aise dans les champs récolter sous le ciel libre, sur un sol libre, le blé semé par eux" (V,9,p.447).

être à la base de très nombreuses expressions du type étudié. En dehors des cas où il est introduit par de, le substantif est fréquemment présenté sans article:

Blanc pour liberté, bleu pour grandeur, orange pour le prince, c'est l'étendard des fiers vaisseaux (IV,14,p.404)⁴⁰.

Et le pauvre populaire et les dolents bourgeois attendaient toujours le chef vaillant et fidèle qui les voulût mener à la bataille pour liberté (V,2,p.425).

Mais il est le plus souvent intégré à des expressions synthétiques en tant qu'élément caractérisant: de nombreux êtres ou objets deviennent "de liberté"⁴¹. Il y a là comme un rappel insistant du thème principal de l'oeuvre, un rappel de cet idéal sans lequel l'Ulenspiegel ne serait pas le chant vigoureux que nous connaissons.

Dans les ruines et le sang/ Fleurit la rose de liberté (IV,10,p.392); la parole de liberté (IV,10,p.392; II,10,p.192); le vent de Liberté (V,9,p.447); pour tuer le prince de liberté (III,29,p.289); comme un oiseau de liberté (IV,1,p.355); l'oeuvre de liberté (V,7,p.396; III,27,p.279); Haarlem, ô ville de liberté (IV,12,p.396); avec le chêne on construit les navires de liberté (III,32,p.327); saluez-les, canons de liberté! (IV,12,p.396); les navires, légères demeures de liberté" (IV,17,p.411).

40 Notons que DC n'a pas supprimé l'art. devant prince, ce qu'il aurait pu faire pour sauvegarder la symétrie de la proposition. Il marque donc bien sa volonté de n'agir de la sorte que devant les substantifs abstraits et de ne pas commettre d'archaïsmes graves.

41 Certains groupes n'ont évidemment rien d'exceptionnel, comme "Hymnes de liberté" (IV,9,p.390) ou "l'oeuvre de liberté" (III,27,p.279). Dans les exemples qui vont suivre, on ressent peu l'ellipse puisqu'il s'agit de locutions. Mais il est d'autres cas où la suppression est patente: Ainsi lorsque l'auteur, moins sectaire qu'on ne le dit souvent, parle des "catholiques amis de liberté", et des "ennemis de liberté". On lit aussi: "Là où jadis, au temps de liberté, chantaient les violes, glapissaient les fifres, sont le silence et la mort" (IV,2,p.358).

Le thème s'insinue même dans les images les plus hardies - pour ne point dire cocasses: après la victoire des Gueux de mer, le port de la Briele devient: "le nid des poules couveuses de liberté" (IV,16,p.405)⁴²; le forgeron Stercke Pier, qui dissimule un arsenal dans son innocente cuisine, déclare: "Ces canons d'arquebuses sont des jarrets de boeuf pour la soupe de liberté" (III,27,p.277)⁴³. Enfin, les expressions synthétiques où le terme liberté entre à titre de complément prépositionnel sont relativement nombreuses: un sondage effectué dans vingt chapitres des trois derniers livres donne les résultats suivants. Une fois éliminées les expressions usuelles du genre "en liberté", on constate que le substantif est utilisé à quatorze reprises. Deux fois seulement il apparaît muni d'article. Dans les douze cas restants, liberté est introduit huit fois par de. A deux autres reprises, il est orné d'une majuscule, ce qui hisse le mot tant vénéré au plan du symbole⁴⁴.

42 On trouve aussi: "La Briele, forte place maritime qui fut nommée le Verger de liberté" (IV,1,p.356).

43 L'image, assez curieuse, n'est cependant pas brutale, car elle est finement préparée par la description d'une véritable cuisine, suivie d'une discrète comparaison entre les engins guerriers et les accessoires de la batterie, tandis que l'expression "cuisine de guerre" est utilisée à deux reprises.

44 Un autre idéal connexe, dans cette épopée de feu: la vengeance. Outre le "feu de vengeance", cela nous vaut: "le cri de vengeance" (IV,16,p.405), peu remarquable (cfr "cri de douleur"), "la mer de vengeance" (II,15,p.204), etc.

Et ceci nous amène à parler d'un nouveau cas d'omission de l'article ⁴⁵. A vrai dire, il ne s'agit pas d'un fait entièrement neuf, mais plutôt d'un simple cas particulier de la tendance à l'ellipse devant les mots abstraits. Lorsque Rabelais écrivait "Raison veult, puyqu'à ce dévot asne as les figues abandonné, que pour boire tu luy produises de ce bon vin que as apporté" (IV, 17, p.612), il n'entendait pas nécessairement montrer Raison à son lecteur comme un personnage réellement doté d'autonomie et de volonté. Pourtant, la victoire de l'article, qui se laissait déjà pressentir dans la seconde moitié du XVI^e siècle ⁴⁶, est aujourd'hui si complète que cet usage est presque exclusivement réservé au procédé de l'allégorisation ⁴⁷. De Coster, pratiquant abondamment la suppression de l'article devant les substantifs abstraits, n'a donc qu'un pas à faire pour placer sur le plan symbolique les notions qu'il évoque. Pas qui n'est guère difficile à franchir, puisqu'il suffit souvent d'user

45 Avant d'en finir avec la préposition de, il nous faut signaler que le complément déterminatif sans art. est parfois constitué d'un mot non-abstrait. Citons à titre d'exemple, le groupe de cuisine, rappelant de gueule. Dans le chapitre IV, 13, Lamme est nommé "le roi de cuisine" (p.403), investi du "commandement suprême de cuisine" (p.402) et brûle de courir sur les traces des grands coquassiers qui "laissèrent sur le grand art de cuisine de beaux livres avec figures" (p.403).

46 Selon Br., la différence est déjà sensible du X^e au XVI^e siècle, et même de Rab. à Montaigne. On note toutefois qu'il restait "beaucoup de flottement dans l'usage poétique" (II, p.387).

47 Il semble que l'ancienne logique ait considéré un substantif pris dans toute sa généralité comme un nom propre (D.P., I, 510). Cfr F. Synt., 51. Allégorie: "Abstraction qui prend figure humaine et se voit dotée d'attributs symboliques [...] Métaphore ou symbole animé, prenant un large développement et se transformant en narration". Ces deux acceptions sont à distinguer. (H. MORIER, Dictionnaire de poésie et de rhétorique, pp.2-3).



de la majuscule ⁴⁸.

On avait depuis longtemps noté le caractère symbolique de l'oeuvre. En 1927 Joseph Hanse écrivait: "La Légende d'Ulenspiegel est une oeuvre allégorique. De Coster aimait les allégories. Ses personnages sympathiques, réunis en un faisceau, incarnent, dans son intention, la belle terre des Flandres. Son livre lui-même a une haute signification" ⁴⁹. Ce à quoi on n'a guère pris garde, c'est que ce ton allégorique s'introduisait pour une part à la faveur de termes abstraits pourvus de majuscules. Ainsi dans la troublante vision des Sept, qui doit clôre la Légende et lui donner son sens profond, il est constamment fait usage d'allégories. Les sept péchés capitaux, ainsi que les **entités** se substituant à eux pour symboliser les sept vertus moyennes, deviennent des figures vivantes.

- Orgueil, père d'ambition, Colère, source de cruauté, vous nous tuâtes sur les champs de bataille, dans les prisons et les supplices, pour garder vos sceptres et vos couronnes! Envie, tu détruisis en leur germe bien de nobles et d'utiles pensées, nous sommes les âmes des inventeurs persécutés; Avarice, tu changeas en or le sang du pauvre populaire, nous sommes les esprits de tes victimes; Luxure, compagne et soeur de meurtre, qui enfantas Néron, Messaline et Philippe, roi d'Espagne, tu achètes la vertu et

48 En principe évidemment. Car nous savons le rôle important que joue le contexte. Il peut parfaire l'allégorisation (par exemple, en utilisant des verbes réservés à des personnes humaines), ou au contraire la réduire au minimum ("L'utilisation des majuscules avec les noms communs, concrets ou pas, révèle un dessein d'expressivité ou de suggestion métaphysique que le contexte permet d'élucider", Y.LE HIR, op.cit., p.23; nous soulignons). Signalons enfin que l'usage des majuscules pose des problèmes de critique textuelle.

49 Han. DC., 258 (reprise de La Légende d'Ulenspiegel, épopée allégorique, dans la Revue Franco-Belge du 1er mars 1927).

et payes la corruption, nous sommes les âmes des morts; Paresse et Gourmandise, vous salissez le monde, il faut vous en balayer, nous sommes les âmes des morts [...]

De ces cendres sortirent sept autres figures; la première dit:

- Je me nommais Orgueil, je m'appelle Fierté noble. Les autres parlèrent aussi, et Ulenspiegel et Nele virent d'Avarice sortir Economie; de Colère, Vivacité; de Gourmandise, Appétit; d'Envie, Emulation, et de Paresse, Rêverie des poètes et des sages. Et la Luxure, sur sa chèvre, fut changée en une belle femme qui avait nom Amour (V,9,pp.451-452).

Tous les termes rencontrés jusqu'à présent et qui étaient utilisés sans articles peuvent soudain, par ce procédé, être élevés au plan allégorique:

NATURE: Sitôt qu'il eut mangé les figues, le sang cessa de battre, les fonctions de la vie, telles que le veut Nature, furent interrompues (III,24,p.268). Que ceux en qui Nature mit la force virile qui fait les mâles viennent à nous en ce lieu, pour l'amour de Dieu et de nous (III,28,p.283). Ils s'arrêtèrent un instant, ce dont profitèrent incontinent les filles maigres qui se voulaient vendre et non donner, voire même en ce grand jour d'amour volontaire, ainsi que le veut Nature (*id.*, p.288). C'est le Seigneur Dieu qui voulut que j'e fusse comme je suis; je fis tout malgré moi, incité par vouloir de Nature (III,44,p.347)⁵⁰.

FORTUNE: Fortune n'est point femme, **quoi qu'on die** (I,57,p.100). Ainsi font tous les hommes, flairant les uns le bouquet de gloire que Fortune leur met sous le nez, les autres le bouquet de gain, d'aucuns le bouquet d'amour (*id.*, p.101). Les viandes et volailles que Fortune nous octroiera (IV,13,p.403).

50 Notons l'ellipse devant le substantif vouloir, et remarquons que Nature est souvent sujet du verbe correspondant. Voir également l'intéressante comparaison qui encadre le chapitre III,42; nous la citerons plus loin.

- AMOUR: Bras mignon tout doux, tout rosés, qu'Amour fit tout
exprès pour l'embrassement (II,2,p.178).
Adieu, messire, qu'Amour tienne pendante Votre Lon-
ganimité (III,19,p.255).
- LUXURE: Tu t'en vas donc, femme charnelle, dans le lit de
Luxure! (V,7,p.443).

Certaines phrases connaissent une concentration assez forte
de ces figures:

Je suis, dit-il, un fils qu'Heureux Hasard eut un
jour avec Bonne Aventure (II,17,p.208).
Las! noirs nuages passant rapides, soyez comme Ven-
geance aux chausses de Meurtre (III,43,p.340).
Où était Amour et Foi, vertus douces, / Ils ont mis
Délation et Méfiance (IV;2,p.357)⁵¹.
Sens-tu, comme un brouillard de peste, / Haine et
Mépris t'environner ? (id., p.358).

Comme toujours cependant, De Coster évite de s'en
tenir à une règle fixe. Il existe de nombreuses exceptions
à la tendance que nous venons d'étudier. En ce domaine, la
fantaisie de l'auteur peut se donner libre cours. Tout d'abord,
il utilise aussi les majuscules là où il est malaisé de per-
cevoir une quelconque personnification:

Et ainsi le commerce et l'industrie s'en allaient
vers Ruine et Mort (IV,1,p.356).
Je chante la chanson de Mort, / la chanson des traî-
tres (V,2,p.427).
Les juges sont Dieu sur la terre, car ils sont Jus-
tice (IV,6,p.374).

A l'inverse, il lui arrive de confier une fonction allégorique
à des notions concrètes:

51 Notons l'accord curieux de "était".

Et j'aimai uniquement Monnaie, qui fut ma mie blanche ou dorée (III,44,p.346).

Enfin, tout en conservant l'usage des majuscules, De Coster se livre parfois à un curieux jeu d'alternance. Ainsi dans la double exclamation: "Gloire à Nature ! Gloire à la Force !" (I,85,p.168), le premier substantif est, comme d'habitude, dépourvu d'article; le second en est doté. Sans doute s'agit-il là d'une notion que De Coster veut honorer, mais non nécessairement personnifier. Un peu plus haut, c'était l'exclamation: "Gloire à la Vie ! Gloire à l'Air libre ! Gloire à la Force !". Pourtant aucun personnage de nom de Vie, d'Air libre ou de Force n'apparaît dans la vision. On notera que dans le chapitre V,9, les noms de vertus apparaissent le plus souvent pourvus de l'article. Peut-être faut-il voir ici la manifestation d'un désir de modération: le passage fait un important usage d'une figure de rhétorique assez étrangère à nos habitudes modernes, et sous peine de choquer violemment, il ne fallait pas renforcer cette impression d'hétérogénéité en supprimant, de surcroît, tous les articles.

On voit tout de suite que l'allégorisme de l'Ulen-spiegel n'a rien à voir avec celui que pratiquent les auteurs du moyen-âge et du XVI^e siècle. Sauf dans les Pâques de la Sève, où apparaissent le géant Hiver et le roi Printemps, dans la vision sur mer, où la Mort est représentée par la traditionnelle Camarde, et dans la scène finale, il n'y a pas personification complète des abstractions⁵². Certes, la concrétisation va parfois assez loin (ainsi l'auteur dote-t-il le Meurtre de

52 Cette technique (allégorie, au sens 2) était d'ailleurs peu en accord avec la sensibilité moderne (cfr MORIER, op.cit., p.3). Toute la critique reconnaît que c'est la partie purement allégorique de la L.U. qui a le plus vieilli.

chausses, mais, notons-le, à travers une comparaison⁵³), mais ce n'est pas toujours le cas. De surcroît, l'allégorie est alors surtout ressentie comme une convention momentanée: la personnification n'étant pas prolongée, elle n'a pas toujours le temps d'être pleinement perçue comme telle. On reste donc loin de ces romans, comme celui des Ailes de Courtoisie, dont le jeu soutenu d'allégories fatigue le lecteur moderne. Dans l'Ulenspiegel, la conjonction de l'ellipse et de la majuscule ennoblit plus qu'elle ne personnifie. Elle confère simplement une grande force à l'entité abstraite⁵⁴.

§ 3 - L'article et les noms propres

De la personnification, nous passons aisément aux noms propres. Rappelons **succinctement** quelles sont les règles en cette matière. Von Wartburg et Zumthor écrivent: "L'usage a élaboré au cours de l'histoire de la langue une réglementation assez complexe de l'emploi de l'article défini devant les noms propres"⁵⁵. Au Moyen-Age, on omet l'article devant

53 Souvent l'abstraction est elle-même rappelée: "Vertus douces", précise une apposition. Dans telle autre phrase, il est difficile de parler de personnification: "Un jour viendra où il n'y aura plus d'esclaves ni de maîtres, et où Christ qui est amour, Satan qui est orgueil, voudront dire: Force et science" (I,79,p.151).

54 Rendons une dernière fois la parole à Y. Le Hir: "La majuscule est une invitation à regarder au-delà du mot, à projeter notre pensée vers une réalité d'essence plus rare ou absolue. Est-il besoin de préciser qu'avec les noms abstraits cette attitude au XIXe siècle est radicalement différente de la personnification?" (Ibid.).

55 W.Z., 210.

les noms de pays et même devant les noms de peuples⁵⁶. A l'époque suivante, la langue hésite, et, moins courante dans la seconde moitié du XVIe⁵⁷, la forme zéro se raréfie au XVIIe siècle⁵⁸. Il en va de même pour les noms de fleuves et ceux de montagnes, comme aussi pour les noms de religions ou de langues. Au XIXe siècle, la situation est plus simple: l'article s'utilise généralement devant les noms propres de continents, de pays, de montagnes, de cours d'eau, de grandes îles⁵⁹.

Devant la richesse des possibilités que lui offrait l'histoire de la langue, De Coster adopte une attitude nuancée et use une fois de plus de cette liberté qui lui est chère et qui répond bien à l'image qu'il se fait du XVIe siècle: c'est tantôt avec article, tantôt sans article que l'on trouve les noms propres appartenant aux catégories décrites. Liberté n'est cependant point anarchie. En fait, l'auteur respecte une règle qu'il s'est fixée; ce n'est que dans quelques cas choisis et en nombre réduit qu'il se livre à ce jeu d'alternance. Pour les autres termes, il se conforme régulièrement aux habitudes de son siècle.

D'ailleurs, lorsqu'il supprime l'article, il profite souvent de la présence dans la langue moderne de certains tours

56 Guy RAYNAUD de LAGE, Introduction à l'ancien français, Paris, 3e éd., 1962, p.32, F. Synt., 51-52, Br. I, pp.462-463. Les noms de peuples prennent rapidement l'article. Rare au XVIe, l'omission devient exceptionnelle au XVIIe siècle. Cfr aussi G.G., 13.

57 Goug., 64, H.D., 252-253, Br. II, 388-390.

58 Haa., 60, § 31, D. Lag., 32, 368.

59 Du moins quand le nom est en position de sujet ou d'objet premier. Si la situation d'aujourd'hui est plus claire, elle ne peut cependant se formuler en une règle unique. Cfr W.Z., § 770, Gr., § 317. Les grammairiens du XIXe s. sont très hésitants (cfr LEVITT, op.cit., pp. 201-202).

résiduels ou d'expressions à article zéro comparables à l'expression créée; dès lors, l'archaïsme stylistique ne choque pas. C'est une démarche que nous connaissons bien à présent. Ainsi, "dans les expressions désignant les produits industriels ou agricoles d'un pays, on emploie de sans article lorsque le nom de pays n'a que la valeur d'un mot-adjectif" ⁶⁰; nous utilisons fréquemment les locutions "vin de France", "vin d'Alsace". L'usage est quelque peu différent avec les noms de fleuves: "vin du Rhin" et non "vin de Rhin" ⁶¹. Mais la proximité des deux expressions est telle que la seconde, étrangère à la norme, ne peut apparaître comme étrangère au système. C'est pourquoi on lira dans la Légende:

Ce sont tous bons et fins mangers et vin de Meuse
par dessus (I,43,p.76).

Tu mangeras du poisson de Meuse, le meilleur qui
soit en ce bas monde [...]

Et le vin de Meuse si délicieux aux gens constipés,
tu en boiras (III,17,pp.252-253).

Mais l'eau de Meuse suffira (III,22,p.261) ⁶².

L'ellipse se rencontre même dans des phrases beaucoup moins proches des locutions données plus haut: "cette petite forge, vous la trouverez dans la plupart des bateaux de Meuse" (III, 27,p.227), "trois prédicants, tués, dépouillés et jetés en un trou sur les roches de Meuse" (III,29,p.289). De Coster

60 W.Z., § 773.

61 "Dans eau de Seine, le complément de détermination, ayant tout à fait allure de qualificatif, a paru propre à énoncer la qualité proprement dite" (Bid.,I,61). Cfr G.D., 22 (même exemple), Cl., 92 (+); Besch., 172-173 refuse l'ellipse.

62 Le dialecte a encore une nette tendance à omettre l'art. devant les noms de fleuve. Cfr L. REMACLE, Syntaxe du parler wallon de La Gleize, I, Paris, 1952, E.LEGRAS, MOUSE "La Meuse" dans la tradition wallonne, dans Les dialectes belgo-romans, t.XXIV, 1967, pp. 5-10.

ne supprime le déterminant que lorsque le nom du fleuve cher à Péguy est introduit par de. Ailleurs, et notamment quand le substantif est sujet, l'article est maintenu: "Et la Meuse coulait comme fleuve d'acier sous le ciel gris" (III,22,p.261)⁶³. "Des reiters traversèrent la Meuse" (III,12,p.245), etc. L'archaïsme n'est donc ni trop violent, ni trop fréquent⁶⁴. D'autre part, Meuse est bien un terme privilégié: les autres noms de cours d'eau ont tous un déterminant⁶⁵: "Ulenspiegel marcha sur Courtrai en longeant la Lys, la claire rivière" (III,33,p.304)⁶⁶.

Si nous abordons à présent les noms de pays⁶⁷, nous pourrions nous livrer aux mêmes remarques. Il arrive à De Coster de supprimer l'article devant certains noms propres⁶⁸.

63 Dans ce chapitre, Déf. corrige l'erreur évidente Sambre en Meuse (cfr Déf., 481-482).

64 Le dépouillement du livre III, dont plusieurs épisodes se déroulent en Wallonie, peut nous fournir une mesure du phénomène dans le cas précis de Meuse: le nom y apparaît 17 fois, 9 fois avec l'article (pp.240,244,245,257,259,261,272,276,278) et 8 fois sans (aux pp.252,253,257,261,277,289).

65 En IV,16, J. Hanse a rétabli "bouches de Meuse", donné par Or., en "de la Meuse". La phrase devient donc homogène: "A nous la côte depuis Nieuport, en passant par Ostende, Blanckenberghe, les îles de Zélande, bouches de l'Escaut, bouches de la Meuse, bouches du Rhin jusqu'au Helder" (p.405, cfr. Déf., 488). L'examen de l'oeuvre prouvant que Meuse reçoit un traitement d'exception, la disparate n'eût pas été anormale.

66 Citons encore: "Le long de l'Escaut" (I,49,p.83), "Alliance de sang / Et de mort / N'était l'Escaut" (V,9,p.453), "Qui prendra un bain dans l'Escaut" (II,15,p.203), "Maints bateaux rançonnés sur le Rhin" (III,9,p.234).

67 Cfr F. Synt., 52, G.G., 13, Goug., 64, Besch., 64.

68 En dehors des cas où l'art. zéro est de règle comme après en ou de lorsqu'il marque l'origine (Cfr W.Z., § 770, G.D., 219-221). Ex.: "le vent soufflant de Brabant" (on eût aussi pu dire "soufflant du Brabant"). On trouve également "chiens de Hainaut", "chiens de Brabant" (I,82,p.159) et non "du Hainaut", "du Brabant". "Ceux de Brabant" en III,44 (p. 346) et passim.

Ces noms sont très souvent les mêmes. Ceci doit-il nous étonner ? Ici comme avec les termes abstraits et les noms de fleuves, l'auteur ne pratique l'ellipse flagrante qu'avec quelques termes de prédilection. Notre récolte n'est cependant pas très abondante:

J'ai grand espoir, si Dieu m'aide, de décapitainer Espagne des pays de Flandre (IV,17,p.406)⁶⁹.
Passant par Brabant, j'y vis les gaufriers de ce pays (III,44,p.346)⁷⁰.
Et le Taiseux, voulant régir paisiblement Hollande, Zélande, Gueldre, Utrecht, Overysse, cède par un traité secret les pays belgiques, afin que Monsieur d'Anjou s'y fasse roi (V,2,p.424).

Un nom doit néanmoins retenir toute notre attention, et c'est Flandre⁷¹. De Coster, qui, à sa manière, a chanté

69 La valeur du verbe pourrait amener à croire que Espagne représente ici "le roi d'Espagne", conformément à la coutume qui surprend toujours les lecteurs faisant connaissance de Shakespeare dans la traduction de Pierre Messiaen.

Mais ce nouvel archaïsme eût constitué un hapax. Signalons quelques exemples remarquables d'art. défini. Dans la devise guerrière des Gueux "plutôt servir le Turc que le pape" (IV,1,p.351), la formule "le Turc" désigne l'empereur ottoman; il s'agit là d'un appellatif traditionnel. Dans "l'Espagnol vient" (IV,1,p.354 = les troupes espagnoles), on reconnaîtra un tour non archaïque, mais d'une tenue très littéraire.

70 Dans cet exemple, Brabant est sans doute un substitut de "duché de Brabant". Cfr la phrase: "Va par Namur, Flandre, Hainaut, Sud-Brabant, Anvers, Nord-Brabant, Gueldre, Overysse, Noord-Holland, annonçant partout que si la fortune trahit sur terre notre cause sainte et chrétienne, la lutte se continuera sur mer" (III,15 p.250).

71 On notera que Flandre est généralement au singulier. Les exceptions sont rares (Titre; "Car ils sont de Flandres ses pieds alertes", I,37,p.60; "Philippe, qui était roi d'Angleterre, vint visiter des futurs pays d'héritage, Flandres, Brabant, Hainaut, Hollande et Zélande" I,39,p.64; "Le riche comté de Flandres", id.).

Toute la Flandre, se devait de lui donner une résonance spéciale. C'est pourquoi on trouvera plus d'une fois ce terme, seul ou accompagné d'un autre nom propre, dans des expressions dont l'article est absent:

En ce moment, le sculpteur, ne voyant autour de lui que des faces d'ennemis espagnols, songea à Flandre, la terre des mâles (I,30,p.47).

Vive Flandre! Flandre pour l'éternité (*id.*, p.48)

Et le pape qui lance / La croisade contre Flandre
(V,2,p.428).

L'empereur est le père de Flandre et Brabant
(I,10,p.15).

Mais si l'on songe au grand nombre d'expressions contenant le nom, on doit admettre qu'il n'y a là rien moins qu'une règle: dans le premier livre, Flandre apparaît environ 39 fois; et l'on ne peut trouver, en dehors des groupes où elle est normale⁷², que quatre cas d'ellipse remarquable. Dans le cinquième livre, la proportion est plus élevée: 4 cas sur

72 Dans en Flandre et de Flandre lorsqu'il s'agit d'un complément déterminatif: "En Flandre et en Zélande" (I,21,p.33), "Manouvriers de Flandre" (I,5,p.10), "Noble peuple de Flandre" (*id.*). Sans doute est-ce ici le lieu de signaler la fréquence de l'expression Pays de Flandre. Elle revient 7 fois dans le livre I (pp.10,43,46,50,94,134,149), avec sa voisine terre de Flandre (4 occurrences:pp.10,15,42,169; la formule a paru si évocatrice aux responsables des Editions de la Sixaine qu'ils ont choisi pour leur adaptation le titre de La Légende de la terre de Flandre, Gand, A l'Estoile qui bruit, s.d. (1946); éd. absente chez Warm.). Il ne s'agit pas là d'une exception: le groupe pays de est extrêmement fréquent. C'est un type d'apposition normal (cfr Gr., p.52, Sn.V., 358-359), quoique actuellement moins usité avec le substantif pays qu'avec ville. Chez De Coster, la fréquence de ces expressions est remarquable: "Tu sais, dit-il, combien ceux de Flandre sont bien venus en ce doux pays de Liège" (I,43,p.75); "Et c'est de cet Eulenspiegelken qu'il est dit faussement qu'il naquit à Knittingen, au pays de Saxe" (I,59,p.111); "pays de France" (I,28,p.43; I,80,p.153,etc.); "au pays d'Allemagne" (I,59,p.110;V,4,p.432,et passim); "pays de Zélande" (I,7,p.13); "Ils ont mis le pied sur le ventre / Et sur la gorge des fiers pays / De Brabant, Flandre, Hainaut / Anvers, Artois, Luxembourg (V,2,p.427,etc. Signalons encore "le plat pays d'Alost", (I,17,p.27), où l'on ne peut savoir s'il s'agit d'une apposition ou d'un véritable complément déterminatif. Nous avons déjà parlé de "Pays Belgique" et de "la terre de Belgique").

10 occurrences.

On aura remarqué que l'absence de l'article devant les noms de pays peut susciter pour le lecteur moderne un éthos identique à celui de l'ellipse devant les abstraits. Le passage sur le plan allégorique n'est pas malaisé, et est nettement ressenti lorsque le contexte encourage ce mouvement: sans doute nous suffira-t-il d'évoquer une nouvelle fois l'éclatante déclaration finale: "Est-ce qu'on enterre, dit-il, Ulenspiegel, l'esprit, Nele, le coeur de la mère Flandre ?" (V,10, pp.454-455). Mais si la légende et l'histoire ont obligé le poète à enraciner son Ulenspiegel "au pays de Flandres", il a eu soin de promener son héros "ailleurs". Cette tendance à l'allégorisation est aussi sensible avec d'autres territoires. Ainsi s'exprime De Coster après l'acte d'indépendance des Pays-Bas protestants: "Et le soleil luisait sur terre et sur mer, dorant les épis mûrs, murissant le raisin, jetant sur chaque vague des perles, parure de la fiancée de Neerlande: Liberté" (V,8,p.446). Comme plus haut le mot mère, l'utilisation du terme fiancée place sur le plan des rapports humains cette Néerlande transfigurée, et cette Liberté dont on sait l'importance au sein de la Légende⁷³. En tout état de cause, même lorsqu'on ne peut parler de personnification, l'ellipse de l'article confère aux noms une certaine noblesse:

Septentrion, c'est Neerlande;
Belgique, c'est le couchant;
[...]
La ceinture, pauvret

73 Effet identique avec le vocatif: "Ce n'est pas sur toi, France, / que se rue ce peuple, de rage affolé" (V,5p.434), "Toi, qui es pour eux une mère, / Allaitant les déportements / De ces parricides qui souillent / Ton nom à l'étranger, France" (id., p.435).

Entre Neerlande et Belgique,
Ce sera bonne amitié
Belle alliance.

déclare le choeur final des Esprits (Pièce 15, V, 9, p.452).

Signalons encore deux cas particuliers d'ellipse devant des termes assimilables aux noms propres. La langue moderne courante utilise généralement l'article défini pour désigner le Messie. Mais De Coster préfère ne pas s'en servir, et dans son épopée on voit apparaître des phrases de ce type:

Et en haut se tiendront les mangeurs de peuple, en bas les victimes; en haut frelons voleurs, en bas abeilles laborieuses, et dans le ciel saigneront les plaies de Christ (I,5,p.10)⁷⁴.
Claes répondit que son corps était à Sa Majesté Royale, mais que sa conscience était à Christ, dont il voulait suivre la loi (I,70,p.131).
Christ, mon Seigneur, me voit d'en haut, dit-il.
Je regardais son soleil lorsque naquit mon fils Ulenspiegel (I,72,p.134).
Il n'est point de grâce, dit Christ (I,79,p.152)⁷⁵.
Si Christ pouvait monter ces Sept dont les cendres jetées au vent feraient heureuse la Flandre (V,9,p.449).

Cette tournure est doublement significative. Tout d'abord, son archaïsme est très net: l'omission de l'article défini devant des substantifs désignant des classes constituées d'un objet unique (et au statut dès lors fort semblable à celui des noms propres) est générale jusqu'au XVII^e siècle⁷⁶. Des phrases pareilles à celles que nous citons abondent chez Marnix de Sainte Aldegonde et sont loin d'être rares

74 Or. donne "du Christ" (Déf., 461).

75 Le tour apparaît quatre fois page 150 et à six reprises page 151.

76 Haa., 50-51; W.P., 94; Sn. V., 10; Y. LE HIR, Lamennais écrivain, Paris, Colin, 1948, p.104.

chez Bossuet, Racine ou Guez de Balzac. En second lieu, l'usage consistant à supprimer l'article devant Christ s'est conservé dans les confessions réformées. De Coster ne devait point l'ignorer, puisqu'on trouve surtout la formule dans les pages où parlent les Gueux⁷⁷. C'est d'ailleurs dans la bouche de Claes, sans doute le seul personnage de la Légende qui soit mû par des motivations profondément spirituelles, que le tour est le plus remarquable. Ce trait constitue donc à la fois une note de couleur temporelle et une légère allusion réaliste⁷⁸.

C'est une ellipse comparable que l'on retrouve dans la locution "notre mère Sainte Eglise (romaine)⁷⁹", que la langue moderne énonce "notre mère la Sainte Eglise":

77 "De nuit et de jour, par la pluie, la grêle et la neige, ils vont! Christ leur sourit dans le nuage, le soleil et l'étoile. Vive le Gueux!" (IV,14,p.404). "Criez à Christ: Vengeance!" (IV,2,p.358) etc. Christ, dépourvu d'art. a plus l'apparence d'un prénom que d'un titre. La figure du rédempteur apparaît dès lors comme plus proche et plus fraternelle: cette sensation s'accuse lorsque le nom s'oppose à des formules parfois emphatiques, comme "Messieurs les Saints" (Voir, par exemple, la page fac-simile).

78 C'est un des rares indices de "réalisme religieux" dans la L.U.R. Rolland avait déjà noté (d'une façon sans doute un peu trop brutale) que DC ne se montrait guère soucieux de faire connaître la confession protestante: "Si Rome a tout à perdre ici, Genève n'y gagne rien. Et des deux fois si l'une, la catholique, fait ridicule figure, l'autre, la réformée, ne fait point figure du tout" (Roll.85). En fait, DC a compris beaucoup de problèmes posés par les guerres de religion en intellectuel libéral du XIXe siècle; de très nombreux détails le prouvent (sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à l'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque ? pp.30-34). Signalons enfin le groupe "de bencôte Vierge Marie" (I,10,p.16, texte du placard) et les formules du type "Monseigneur Christ" (I,38,p.62). Nous étudierons ces traits en détail.

79 Variante: "Vivant apostoliquement suivant les préceptes de notre sainte mère Eglise romaine", III, 23, p.264.

Le feu et le glaive ne sont suffisants pour les ôter du tronc de l'arbre vivifiant qui est notre mère sainte Eglise (I,52, p.90).

Ceux qui, ayant médité des indulgences et notre mère sainte Eglise, brûlent au parfond des enfers (I,55 p.96).

Que ne rentrez-vous au giron de Notre Mère Sainte Eglise (IV,1, p.353)⁸⁰.

Chiens galeux [...] qui avez fui le gras sentier de notre mère sainte Eglise romaine [...] Le Dieu du ciel éteindra ainsi le feu de votre haine impie contre notre douce mère sainte Eglise romaine (V,1, p.423).

Cette locution se retrouve chez Rabelais⁸¹ et Marnix, qui l'utilise souvent⁸². Elle n'allait pas tarder à disparaître, l'usage de l'article avec les noms en apposition tendant à se fixer. Notre auteur en fait un usage presque régulier (les exemples de ce type sont rarissimes: "Ils allaient, disaient-ils, administrer le saint-sacrement de l'onction au vaillant Jacobsen, qui fut Gueux par peur, mais qui, le danger passé, rentra pour mourir dans le giron de la Sainte Eglise Romaine", V,10,p.453)⁸³. On notera que, comme dans le Tableau, la locution a toujours chez De Coster une connotation ironique, soit que les réformés s'en servent à des fins satiriques soit qu'on la surprenne sur les lèvres d'écclésiastiques plus ou moins ridicules⁸⁴, de sinistres sectaires, ou de victimes simplètes⁸⁵.

80 Seul exemple où chaque terme soit orné d'une majuscule. C'est Calleken, épouse de Lamme, qui parle.

81 "Ce très sacré trésor de notre mère sainte Ecclise" (IV,53, p.709).

82 "Notre bonne mère saincte Eglise Catholique" (I,36), "Sainte mère Eglise Romaine" (I,81;I,93), etc. L'art. n'est omis par le pamphlétaire que dans le cas où mère est présent.

83 Autre ex.: "Les matelots et soudards, pour le faire plus volontiers prêcher, parlaient mal de madame la Vierge, de messieurs les Saints et des pieuses pratiques de la Sainte Eglise romaine" (V,3,p.429). Mère est absent.

84 Les prédicateurs de l'indulgence et Broer Cornelis en tête.

85 Les deux ellipses Christ/Eglise s'opposent donc de façon symétrique.

§ 4 - La comparaison

La comparaison possède dans la Légende d'Ulenspiegel un statut intéressant, non seulement en raison de sa haute fréquence et de sa discrète puissance imageante⁸⁶, mais encore - et ceci nous intéresse plus directement - à cause de sa structure grammaticale.

De Coster fait en effet un usage courant d'un des modes d'expression du haut degré en français: celui qui con-

86 Han.DC., 271 fait justement remarquer que les comparaisons "ont la qualité de passer presque inaperçues malgré leur à-propos, tant elles ne dénotent point l'effort et la recherche". On peut en effet remarquer que DC fait usage de comparaisons à thème traditionnel ("rapides comme la foudre", "bon et doux comme un agneau", "se lancer comme une balle", "lancé sur lui comme une flèche", "tremblait toujours comme une feuille", "clair comme le jour", etc.). On trouve sans peine les équivalents de ces expressions dans les recueils des folkloristes, comme celui de J. DEFRECHÉUX, Recueil de comparaisons populaires wallonnes (dans le Bulletin de la société liégeoise de Littérature wallonne, t.IX, 1886, 2ème série) et dans les travaux comme celui de A. DAUZAT, L'expression de l'intensité par la comparaison (dans F.M., t. XIII, 1945, p.169) ou de P. PORTEAU, L'expression du haut degré en français moderne, dans Deux études de sémantique française, pp.30-39. Pour faire apprécier l'importance du phénomène, nous prendrons la comparaison de couleur, du type bleu comme (le) ciel. Sur les treize exemples que nous fournit la L.U., dix se retrouvent presque textuellement chez Walter WIDMER, Volkstümliche Vergleiche im Französischen, Bâle, 1929. Cependant, il arrive très fréquemment que DC rénove les images traditionnelles par une formulation inattendue. En outre, il glisse de-ci de-là quelques comparaisons originales, voire audacieuses:

Impatiente comme une cavale empêchée en son élan, au moment où elle va courir au bel étalon hennissant dans la prairie (I,25,p.37).

- Ah! dit-il, curiosité sans fin et sempiternel parlément sortent comme fleuve des bouches des commères et notamment des vieilles, car chez les jeunes le flot en est moins fréquent à cause de leurs amoureuses occupations (I,57,p.100).

La mer roule comme des coulevres d'argent ses vagues phosphorescentes (IV,11,pp.392-393).

siste à "comparer la qualité considérée avec celle contenue dans une substance qui est censée posséder par excellence cette qualité, et qui fonctionne ainsi comme échantil auquel on commensure la qualité proposée"⁸⁷. On sait que plusieurs de ces métasémèmes, à force d'être répétés, sont tombés dans le fonds commun de la collectivité, acquérant ainsi un caractère conventionnel⁸⁸. On remarquera, dans nombre de ces expressions, l'absence d'article devant le substantif second terme de comparaison introduit par comme, ce terme que Damourette et Pichon nomment utilement échantil⁸⁹. Il s'agit donc bien d'un archaïsme, mais d'un archaïsme résiduel: la structure syntaxique envisagée n'est plus à même d'engendrer de nouvelles et nombreuses réalisations⁹⁰.

On notera aussi que la verve de DC. se déploie souvent en comparaisons culinaires. D'autre part, l'auteur ne recule pas devant la comparaison prolongée: "Notre fils, n'ayant que neuf ans, est en pleine folie d'enfance. Ne faut-il pas qu'il laisse comme les arbres tomber ses glumes sur le chemin avant de se parer de ses feuilles, qui sont aux arbres populaires honnêteté et vertu?" (I,17,p.25). Nous pensons que la L.U. offrirait une ample moisson à qui voudrait se livrer à une étude thématique des images (travail ébauché chez Han.DC., 271-273).

87 D.P., II, 401.

88 "J'entends par là [comparaison figée] des locutions consacrées par l'usage et dont l'élément de base, un adjectif, est comparé à un autre élément présenté comme une manière de prototype, de sorte que l'intensité dudit adjectif est portée à son degré le plus élevé"(J. PONETTE, Comment s'exprime l'intensité en français et en néerlandais, dans Etudes de linguistique appliquée, n°5, 1967, p.72,n°6. Notons que l'élément de base peut aussi, quoique plus rarement, être constitué par un verbe).

89 L'absence d'art. n'est d'ailleurs qu'un cas particulier de l'omission des déterminants (comme l'adjectif possessif).

90 Au XVIIe, l'ellipse est monnaie courante après comme (cfr ZANDER, op.cit.).

De Coster aime à utiliser ce schéma archaisant ⁹¹.
Quelques exemples choisis dans les cinq livres suffiront à
le montrer:

Un petit garçonnet bien vêtu était sur l'autre bord,
dormant comme souche sur un bouquet de moules
(I,3,p.6).
Il semblait à tous deux que leurs corps se touchant
fussent de feu doux comme soleil du mois des roses
(I,85,p.164).
Museau percé à jour comme écumoire (II,8,p.189).
Succulentes comme feuilles de roses (II,12,p.197).
"Te voilà bien fière ainsi attifée comme reine, Mie-
ke" (II,15,p.202).
Pourquoi le riche monsieur saint Remacle fait-il
comme traître apothicaire payer les guérisons ?
(III,10,p.235).
La Meuse coulait comme fleuve d'acier sous le ciel
gris (III, 22,p.261).
Ton lit, où tu dors si coïment, te sera comme mate-
las de houx, t'enlevant le doux sommeil (III,23,p.264).
Frappant du pied la terre comme cavale impatiente
(III,30,p.294).
Parlant bas comme homme peureux (III,39,p.329).
Après, il me fallut plus qu'avant vivre comme loup
(III,44,p.346).
Je sens comme rose s'ouvrant et me touchant la joue
(V,7,p.347).
Beau comme soleil (IV,5,p.365).
A moi ton visage doux comme fleurs de juin (IV,8,
p.388).
Vous marchez comme corbeau (V,2,p.427).

On pourrait sans peine allonger cette liste: sauf erreur, nous
relevons dans l'Ulenspiegel une centaine de comparaisons bâ-
ties sur le canevas adjectif + comme + substantif (sans article),
alors que, dans la langue quotidienne, "ces vestiges d'un

91 Hanse et Sosset ont noté le fait, que Lode Monteyne commente:
"Het elliptische in den vorm van het tweede zin-lid, ver-
vluchtigt de vergeleiking, verscherpt de lijn. De verfijnde
zinnelijke indruk wekt een zuiverder geestelijk beeld"
(Charles De Coster. De mensch en de kunstenaar, Anvers, 1917,
p.168). Nous souscrivons volontiers à ces lignes.

français périmé sont [...] en petit nombre et se compteraient sur les doigts de la main"⁹². La présence de ces formules ne peut donc échapper à l'attention du lecteur, d'autant moins qu'elles se présentent parfois par couples ou par séries:

Comme elle était douce et bien formée de son corps,
légère comme papillon, vive comme éclair, chantant
comme alouette (II,1, pp.174-175).
Le soleil, clair comme jeunesse le matin, grisonna
comme homme vieux (III,18,p.254).
Seul comme lépreux; triste comme chien orphelin de
son maître (III,30,p.296).

Elles peuvent encore atteindre à un certain degré de complexité. L'échantil est alors un syntagme nominal (comme dans "se mouvant comme barque sur mer tempêteuse", I,8,p.14), ou le noyau d'une proposition ("cette nuit, spectres fauchant hommes comme faneurs l'herbe", I,5,p.9). Dans ces exemples, extraits tous deux de tirades prononcées par la voyante Katheline, les ellipses répétées rendent encore plus sensible la nudité des termes de comparaison.

On aura saisi d'emblée la finesse du mécanisme de vieillissement proposé par l'auteur. Le fait n'est pas brutalement archaïque: même si les comparaisons résiduelles ne sont pas nombreuses dans la langue, elles sont cependant assez courantes pour vivre dans l'esprit du sujet parlant; ce dernier pourra donc identifier toute expression construite sur le schéma, et ne la ressentira point comme exagérément étrangère à ses habitudes linguistiques. C'est de cette particularité que s'autorise De Coster. Par un procédé que nous avons décrit ailleurs, il fait ressortir la présence de l'archaïsme dans le tour, en l'appliquant à des thèmes que ne connaissent

92 P. PORTEAU, op.cit., p.36.

pas les expressions consacrées. En même temps, il confie à ces expressions un rôle important dans son oeuvre en les multipliant et les diversifiant.

On notera que le poète a introduit dans son texte, à côté des comparaisons constituant de véritables archaïsmes, plusieurs des expressions résiduelles choisies parmi celles que doit connaître le lecteur (Ainsi trouve-t-on les locutions "blanche comme neige"⁹³, ou "froid comme marbre", V,9). D'autre part, on peut constater qu'il répète volontiers une même comparaison⁹⁴: "Comme grêle" revient plus d'une fois derrière l'adjectif dru ou le verbe pleuvoir⁹⁵, de la même façon que "comme cerf" est fréquent après courir⁹⁶, "comme cerise" après rouge⁹⁷, "comme tonnerre" après gronder ou éclater⁹⁸. Outre le fait que la répétition crée de subtiles concaténations entre les parties du livre ornées de ces motifs, le résultat - assez paradoxal - de la manoeuvre est la création de fausses "comparaisons traditionnelles": la répétition finit par

93 Mais cette expression peut connaître des variantes, telle "blanc et frais comme glace" (I, 54).

94 De la même façon que chaque substantif possède un ou deux qualificatifs de prédilection (fillette et mignonne, et ainsi de suite).

95 "Plurent comme grêle" (I,36), "pleuvent dru comme grêle" (III,28). On trouve aussi "les grêlons en tombèrent dru comme cailloux" (I,66). La réflexion "tu tapes dru" s'attire la réponse: "comme grêle" (III,35).

96 La comparaison apparaît également avec l'article: "Il s'enfuit comme un cerf" (V,9); "Et ils coururent comme des cerfs" (III,30); "Les nuages [...] courant comme des cerfs dans le ciel" (I,75); "Courant comme un cerf" (II,8). Mais on a aussi: "Et Ulenspiegel et Lamme couraient partout comme lions" (IV,13,p.402).

97 Ou un substantif désignant un objet ordinairement rouge (cfr I,55, II,8, IV,1, etc.). Cette comparaison est assez traditionnelle (cfr. W. WIDMER, op.cit., p.46).

98 Trois attestations en III,43 et IV,1.

leur conférer l'apparence figée des archaïsmes résiduels⁹⁹. On veut dire par là que, tout originales qu'elles puissent parfois être sur le plan des images¹⁰⁰, elles se rattachent par leur structure formelle et leur retour textuel à la classe des comparaisons consacrées¹⁰¹ qu'a fournies la sagesse des nations. Des syntagmes du genre de "blême comme trépassé" (I,78), "droit comme peuplier" (III,10), "bavard comme pie" (III,22), "beau comme soleil" (IV,5) revêtent cet aspect lapidaire qui caractérise les comparaisons traditionnelles ou populaires. Parfois même, leur statut parémiologique est dénoncé par le contexte lui-même. C'est le cas de ces expressions qu'Ulenspiegel donne pour de nouveaux proverbes, en conclusion à une de ses farces: "Aveugle en peinture comme vilain, clairvoyant comme noble homme" (I,57,p.105). Mais nous reparlerons plus longuement de cet exemple dans un chapitre tout entier consacré au genre parémétique. Qu'il nous suffise pour

99 D'autres comparaisons sont répétées sans que leur structure soit nécessairement obsolète. Ainsi "crier comme un aigle" (I,9 et 47), "ne bougeait pas plus qu'une borne" (I,45 et 57), "visage comme une nêfle" (III,35 et 45); on crie aussi "comme une orfraie" (IV,3 et 4, 2 attestations en IV,11), une voix basse est "comme un souffle" (I,8 et 75, IV,12). Parfois les comparaisons s'appellent d'un chapitre à l'autre: "clair en été comme les vagues quand il tonne" (IV,3) et "brillant comme sont, en août, les flots de la mer quand il va tonner" (IV,5; les deux comparaisons s'appliquent au visage du même personnage: Joos Damman). On retrouve même, à plusieurs chapitres de distance, des comparaisons prolongées identiques.

100 Voir par exemple "ciel qui te fais noir comme bouche d'enfer" (III,43) et "ce ciel est noir comme bouche d'enfer" (IV,11). La langue connaît cependant des comparaisons bâties sur le thème de l'enfer (cfr W. WIDMER, op.cit., p.33).

101 Et donc intangibles. Combien de personnes utilisent l'expression "noir comme jais" sans savoir la moindre idée de ce que le substantif jais peut désigner? P. Porteau fait la même remarque avec la comparaison "triste comme un bonnet de nuit", "tranquille comme Baptiste", "solide comme le pont neuf", "fier comme Artaban", "connu comme le loup blanc", etc., toutes expressions où l'échantil n'est plus compris.

l'instant de constater que la comparaison, par sa structure, contribue pour une bonne part à donner à l'Ulenspiegel sa saveur d'expérience universelle.

Il faut à présent nous demander quelle est l'incidence de ce phénomène sur l'oeuvre entière. Ce qui revient à se poser deux questions. Premièrement: parmi les métasèmes qui donnent à la Légende sa valeur imagée, combien en trouve-t-on qui soient introduits par comme ? Deuxièmement: à l'intérieur de ce groupe, combien de fois l'article est-il omis ? Si De Coster s'était contenté d'utiliser des expressions traditionnelles, du genre "blanc comme neige", la proportion eût assurément été négligeable! Nous en appellerons ici au témoignage des Contes Brabançons. Ils peuvent être pris comme point de comparaison, ayant été écrits en français moderne, par le même auteur et à une époque assez proche du roman que nous étudions¹⁰²: les écarts que l'on pourra observer entre les deux ouvrages ne pourront dès lors s'expliquer que par les différences thématiques ou par une attitude distincte face au matériau verbal. Or, sur les 43 comparaisons introduites par comme¹⁰³ rencontrées dans les Contes, deux seulement connaissent l'ellipse de l'article¹⁰⁴,

102 La rédaction des C.Brab. commence en 1854 (une ébauche de Ser Huygs remonte même à 1848), mais jusqu'à la publication du recueil (1861), D. retouche et retravaille ses nouvelles. Nous avons vu que la rédaction de la L.U. s'étale de 1858 au plus tard aux derniers jours de l'année 1867 (DC faisant sur épreuves de véritables corrections d'auteur).

103 Nous ne comptons que les syntagmes bâtis sur le schéma suivant: verbe ou adjectif + comme + substantif, suivi ou non d'un adjectif ou d'un verbe. Nous délaissons donc les cas où le second terme est un adjectif (ou une proposition comparative).

104 Encore l'un des 2 cas est-il "comme morte", où l'on ne peut savoir s'il s'agit d'un adjectif ou d'un substantif. En outre, il n'est pas indifférent de noter que les deux exemples se localisent dans Ser Huygs, la plus archaïsante de ces oeuvrettes (elle peut être tenue, sous le rapport de la langue, pour annonciatrice de la L.U.). Autant vaut dire que, dans les C.Brab., l'ellipse n'est jamais pratiquée. Le sondage de Elisa montre que l'art. n'y est pas davantage omis.

soit 4,65 % seulement. Dans les Légendes Flamandes, le rapport est complètement inversé: sur les 52 comparaisons introduites par comme¹⁰⁵, 45 connaissent l'ellipse, soit 86,53 %¹⁰⁶. Entre ces deux pôles, apparaît l'Ulenspiegel. Sauf erreur, on y relève 369 expressions répondant à nos critères. Sur ces substantifs, 276 sont dotés d'un déterminant (article ou adjectif possessif), tandis que 93 se caractérisent par l'absence de ce déterminant. Le phénomène touche donc 25,20 % des comparaisons¹⁰⁷, chiffre assez remarquable. La comparaison des trois chiffres montre à la fois la poussée archaïsante de la Légende

105 Mais ce procédé est moins important que dans la L.U. et surtout que dans les C.Brab.: les autres types de comparaisons (introduites par ainsi que, pareil à, etc.) y sont en effet relativement plus nombreux.

106 Cinq cas se présentent avec l'article indéfini. On les retrouve tous dans Sm., la plus longue des Lég.flam. Les deux autres substantifs sont déterminés par l'adjectif possessif ("comme sa soeur") et le sont pour des raisons thématiques contraignantes. On peut donc dire que l'omission de l'art. est la règle absolue dans les Lég. flam.

107 Voici le détail du compte:

	<u>comme</u> + subst.	ellipse	soit
Livre I	132	33	25,00 %
Livre II	35	11	31,42 %
Livre III	103	29	28,15 %
Livre IV	69	17	24,63 %
Livre V	30	3	10,00 %
TOTAL	369	93	25,20 %

Le phénomène se présente donc avec une relative homogénéité tout au long de l'oeuvre (l'écart du livre V s'explique par les faibles dimensions de cette partie).

et la relative discrétion de celle-ci ¹⁰⁸.

Toutes ces observations permettent une fois de plus de toucher du doigt la finesse des procédés utilisés par l'artiste. Il joue d'un fait ne constituant pas un archaïsme impressif, un fait que l'on retrouve seulement dans quelques locutions résiduelles. Le lecteur n'aura donc aucune peine à identifier et admettre comme plausible toutes les formules voisines que l'auteur va créer. L'écrivain a bien soin, en outre, de ne pas systématiser l'ellipse puisqu'il ne l'admet que dans le quart des cas.

Pour être complet, ajoutons ceci: la comparaison ne s'exprime pas seulement en termes d'égalité. Elle peut aussi procéder par différence: plus que et moins que. Dans ces cas aussi, l'article peut être omis. C'est ainsi que nous relevons:

De leurs bouches rouges entr'ouvertes sortait une haleine plus embaumante que jasmin (I,85,p.166).
O cheveux plus doux que soie en flocons !
(II,2,p.179).

Je trouve, dit-il, plus puants que peste, lèpre et mort, cette vermine de méchants (III,13,p.248) ¹⁰⁹.

108 DC a beaucoup retravaillé ses comparaisons. Très souvent, l'article est réintroduit dans Or., après avoir été supprimé sur le ms. (ex.: "comme un veau", Can; "comme veau" f.22; "un veau", I,7). Il se voit parfois rétabli plus tôt (ex.: "comme chat", Can; "des chats", f.74; id., Or.). Dans les 28 chap. du livre III existant à l'état manuscrit, 10 art. ont été supprimés et 7 rétablis (5 fois à des endroits où ils avaient d'abord été supprimés).

109 Dernière particularité des comparaisons dans la L.U.. Il ne s'agit plus cette fois d'une ellipse. Lorsque l'art. est présent, ce n'est pas toujours, ainsi que l'on pourrait s'y attendre, l'indéfini. Il y a là comme une nouvelle coquetterie littéraire:

Et il siffla comme l'alouette et le seigneur chanta comme le cor (IV,1,p.352).

As-tu vu le vilain duc avec son front plat comme celui de l'aigle (III,3,p.222).

§ 5 - Substantifs régimes directs et attributs

Nous nous sommes servis à plusieurs reprises de l'exemple chercher noise pour établir la distinction entre archaïsmes résiduel et stylistique, en une démonstration portant surtout sur l'élément lexical de la locution. Mais l'archaïsme présentait également un aspect syntaxique: non seulement le substantif noise n'est pas compris si on l'isole, mais encore est-il dépourvu d'article. Le nombre de locutions où le complément reste ainsi intimement lié au verbe est très grand en français moderne: faire mal, peur, honte, tort, envie; avoir mal, peur, honte, tort, envie; avoir faim, soif, besoin, sommeil; faire front, prendre peur, tenir parole, livrer combat, crier misère ou vengeance, prendre feu, etc. ¹¹⁰

"Ce sont des verbes composés où précisément la composition se marque par la suppression de l'article et où le nom ne joue plus son rôle d'objet" nous dit F. Brunot ¹¹¹; "ce composé est théoriquement réductible, il équivaut pour le sens à un verbe simple [...]; que le verbe simple existe ou non, il est aisément concevable", précisent les Le Bidcis ¹¹².

Dans une certaine vision fruste du monde, tout est simplifié. Chaque entité peut avoir valeur de symbole. Et cette habitude de la pensée entraîne l'emploi du défini. Il ne s'agit donc pas d'un nouvel arch. mais d'un léger gauchissement de la langue courante. Ce trait contribue au mouvement de dépaysement linguistique précipité par l'arch.

¹¹⁰ Voir une liste de pareilles expressions chez Gr., § 336, 6°, GUILLAUME, op.cit., p.240 et ss. et D. Lag., 506-508 (pour le XVIIe s.) Les grammairiens du XIXe (Besch., 185, G.D., 223, Cl., 84) ne discutent guère le phénomène. La liste des locutions ne paraît pas avoir beaucoup varié depuis cette époque.

¹¹¹ La Pensée et la langue, p. 164.

¹¹² Id., I,46. Cfr aussi GUILLAUME, op.cit., pp.236-237.

Mais s'agit-il d'archaïsme ? Sur le plan synchronique, la réponse est évidemment négative. Il n'est même pas sans danger de parler d'archaïsme résiduel. Certes, ces locutions semblent bien présenter la caractéristique première du phénomène: ne plus pouvoir, dans l'usage normal, engendrer de réalisations nouvelles; si l'on peut dire "j'ai faim" ou "grand faim", on ne rencontre jamais "* j'ai faim dévorante" ou "*j'ai faim d'ogre". Mais Guillaume a bien montré la naissance en français d'un article zéro, assumant les ellipses existant en synchronie ¹¹³. Cependant, si l'on envisage la question d'un point de vue strictement diachronique, on constatera que le nombre d'expressions du type envisagé était beaucoup plus important dans les premiers siècles de notre langue: l'article ayant une fonction particularisante, il est alors normal qu'il soit absent dans tout groupe verbe + régime doté d'une valeur générale, et notamment lorsque le complément est un mot fréquent ¹¹⁴. Ces groupes sont toujours extrêmement nombreux au siècle de Ronsard ¹¹⁵, mais au XVIIe, cessent de se multiplier: de plus en plus, l'article s'introduit devant le substantif, déterminé ou non. Cette évolution n'a pas été totalement victorieuse, ainsi que l'atteste la grande masse d'expressions synthétiques encore vivantes. Par le jeu des oppositions différenciatrices, nombre de ces locutions sont devenues "asymétriques", c'est-à-dire qu'elles ne possèdent

113 "La dominance en vertu de laquelle l'article se développe s'affirme d'abord de manière assez faible pour que de nombreux groupes homogènes faisant résistance puissent subsister; puis peu à peu, par une réduction lente des types anomaux, il se crée, entre types qui ont cédé à la dominance et types résistants, un jeu d'oppositions[...]
A un certain moment, pour certains types, la résistance, accrue par la valeur que l'esprit découvre dans les oppositions qui se sont constituées, neutralise la dominance.
On peut alors vraiment dire qu'un nouvel article, -l'article zéro- a été inventé" (Id., p.251).

114 G. RAYNAUD de LAGE, op.cit., p.32.

115 H.D., 254.

nullement le sens que la langue leur attribuerait si l'on y introduisait l'article: "tenir tête" n'est pas du tout la même chose que "tenir la tête"¹¹⁶.

Outre que la mise en place de l'article zéro les réintroduit dans le système, le nombre et la fréquence de ces expressions erratiques sont tels que les auteurs modernes peuvent facilement calquer leur structure, en principe non productive. Le degré d'acceptabilité de ces locutions reste haut. L'éthos qui en résulte est souvent une pointe discrète de préciosité¹¹⁷. Si ces locutions impuissantes à choquer la sensibilité du lecteur le plus sourcilleux sont fréquentes au sein d'une oeuvre et si, par ailleurs, leur contexte est riche en traits désuets, on pourra les tenir pour archaïques.

On peut donc s'attendre à voir les locutions de ce genre proliférer chez De Coster; s'attendre également à ce que l'auteur, fidèle à ses habitudes, n'alourdisse pas trop leur caractère obsolète. Et de fait, c'est surtout derrière les verbes avoir et faire (les plus fréquents dans les locutions synthétiques vivantes¹¹⁸) que l'article du régime est supprimé.

116 "L'article zéro dénonce un nom dévié par le contexte vers un effet de sens dont l'état potentiel ne comporte à aucun degré la prévision" (GUILLAUME, op.cit., p.235; sur "l'asymétrie", voir les pp.235-237). Cfr aussi Bid., loc.cit.. La symétrie est nécessaire pour que joue le mécanisme d'opposition à la base de l'archaïsme. Guillaume a bien montré que l'anarchie du système n'était ici qu'apparente.

117 Voir les exemples de Diderot, E. de Goncourt, Montherlant et Aragon fournis par W.P., 202. Au vu de ces témoignages, ces grammairiens estiment que la construction "demeure très vivante en français moderne". Il y a incontestablement là une maladresse d'expression.

118 Cfr GUILLAUME, op.cit., p.249. Verbes "mentionnant la réalité sans la décrire".

Le respect de la forme moderne va plus loin encore que le simple choix des verbes habituels: il se manifeste également dans le choix des compléments. Guillaume avait noté que la "concrétion" avait surtout lieu avec des noms qui notent des "effets directs de sensibilité": peur, faim, besoin, sommeil, etc. . On trouvera beaucoup de substantifs de cette famille dans les locutions créées par De Coster. Mais ce n'est pas tout. Notre auteur peut encore faire un troisième pas sur le chemin où nous le voyons engagé: il lui arrive d'évoquer directement une expression déjà existante. L'archaïsme est alors le plus léger qu'il puisse être. Observons l'exemple: "Et Ulen-spiegel, ayant peur et douleur, cheminait sur la pauvre terre" (I,34,p.52). Nous constatons que: 1°) l'expression double est construite avec avoir; 2°) l'omission de l'article n'est pas régulière pour douleur mais bien pour peur, la première formule servant donc de caution à la seconde; 3°) le substantif de cette dernière fait partie de la famille conceptuelle dont l'existence a été établie par Guillaume, et le rapprochement de "avoir mal" avec "avoir douleur" s'impose d'emblée. Il en va de même avec "As-tu patience et mémoire" (II,20,p. 216): "prendre patience" et "perdre patience" sont traditionnels, mais non la locution qui nous est ici présentée; cependant leur voisinage est sensible, et c'est sans difficulté que la nouvelle expression conquiert son droit de cité dans une oeuvre moderne¹¹⁹.

Vôici quelques expressions construites avec avoir¹²⁰ faisant peu violence à nos sensibilités:

119 Autre exemple: "Il n'a point charge d'enlever les bosses de pénitence, répondit le pèlerin".(III,10,p.235): à comparer avec "avoir charge d'âmes".

120 Voir les exemples rassemblés par Haa., 54-55, et noter chez DC la fréquence des expressions comportant deux compléments.

Madame de la Coena lui appendit au cou une pierre noire contre le poison, ayant forme et grosseur d'une noisette (I,7,p.13).

J'ai haine et force (I,78,p.144).

Cent cinquante villages ayant droits de ville (III,2,p.224)¹²¹.

Alors elle a plaisir et profit (III,39,p.330).

Puisque tu as si brave volonté, je veux t'aider (III,43,p.339).

Les exemples de ce type sont nombreux mais le verbe peut aussi avoir pour régime des termes désignant des réalités concrètes. L'analogie ne joue plus ici: si "avoir haine" entre sans bruit dans la famille des expressions construites avec avoir, il est difficile de prétendre qu'il en va de même avec "avoir griffe" ou "avoir queue". L'archaïsme, modéré par la pluralité des compléments, est dès lors moins discret:

Ayant par la grâce de Dieu reins forts et jarrets souples (II,20,p.216).

Ils ont bière, fromage, potage et bonne boisson (IV,10,p.391).

J'ai chair et os, sang et eau (IV,5,p.371).

Là étaient des nains de chair et d'os, ayant queues de lézard, têtes de crapaud (I,85,p.166).

La libre conscience, comme un lion ayant griffes et dents de justice, prend le comté de Zutphen (IV,16, p.405).

Avec le verbe faire¹²², De Coster s'éloigne un peu plus souvent des expressions consacrées.

121 "Avoir droit" subsiste dans la locution "ayant droit" du langage notarial. Ici, le groupe est brisé par la mise au pluriel et l'adjonction d'un déterminatif, mais la parenté reste visible.

122 Le substantif qui constitue la réponse à une question comportant le verbe faire peut également être privé d'article. A l'interrogation, "Qu'avez-vous fait ?", il est répondu: "Bonne besogne" (III,11,p.241).

Ils firent émeute pour avoir du pain (I,13,p.32).

La bataille fera de toi potage (I,20,p.31)¹²³.

Le maçon versa un traître seau d'eau qui, tombant entre eux et le couvercle de la piscine, fit grand éclaboussement (I,6,pp.10-11).

En vain aussi traînant la herse, ployant les genoux, devaient-ils faire des reins cruel effort (I,4,9)¹²⁴.

Il fait aigre grimace (IV,2,p.357).

Le curé l'exorcisa, et, l'emportant, en fit belle fricassée (III,37, p.307).

Nous avons déjà signalé que l'expression faire oeuvre pouvait se substituer à travailler: "Préférant se faire pendre plutôt que de faire oeuvre" (I,19, p.30)¹²⁵. Elle peut également devenir faire besogne ("Il a un charme contraire qui le force à courir sans se reposer jamais, sinon pour faire besogne de gueule", I,37,p.60).

Avoir et faire ne sont point les seuls verbes producteurs de locutions, ainsi qu'en témoignent les exemples qui suivent. Le niveau obsolète de ceux-ci varie cependant, selon que les valeurs sémantiques des verbes et de leurs régimes correspondent plus ou moins aux tendances étudiées par Guillaume, et selon que leur environnement lexical et syntaxique renforce ou contrecarre l'archaïsme. Il n'est pas indifférent d'observer que chez De Coster les locutions verbales -

123 Notons l'introduction d'un complément entre le verbe et son régime, qui interdit la comparaison avec une quelconque expression.

124 Commentant la phrase, J. Hanse déclare: "Cette ellipse n'a rien de trop archaïque, pas plus que celle de un devant cruel effort" (Charles De Coster exclu de la littérature française, p.10). Nous savons à présent pourquoi: le groupe homogène "faire effort" existe. L'adjectif vient le briser, mais l'expression n'en devient pas pour autant anormale.

125 La locution attire moins l'attention lorsque le complément est séparé du verbe: "Et nous ferons sur la mer oeuvre d'hommes libres".

à l'instar des archaïsmes lexicaux - se regroupent en familles homogènes. Que l'on rapproche plutôt les phrases:

"Elles soufflent à la mignonne, encore résistante, désirs d'amour afin qu'elle se livre à l'amant" (I,85,p.166) et "Le bailli lui demandant comment Satan lui avait soufflé si noirs desseins et crimes tant abominables, il répondit" (III,44,p.345). L'ellipse de l'article est fréquente après donner et les verbes de sa famille sémantique ("Baille-moi vaillance", I,39,p.67, "Si vous [...] me baillez permission", III,23,p.264 ¹²⁶, "Il priait Dieu de lui donner pouvoir de vaincre l'Angleterre", III,24,p.267, "Baillez-moi pardon", IV,17,p.410, etc.). Elle l'est également avec prendre ("Bel et grand engin à prendre fauves", III,43,p.339, "Reprenant virile assurance", I,85,p.169) ¹²⁷. Elle ne l'est pas moins avec trouver ("Il trouverait peut-être en quelque hôtellerie le gîte, bon souper, hôtesse avenante", II,12,p.196, "Ainsi devisant, ils arrivèrent à l'auberge de la Pie, où ils trouvèrent bon repas, bon gîte", III,23,p.162 ¹²⁸, "Il y a là à gauche, vers le septentrion, un kaberdoesje où tu trouveras bonne bruinbier", II,2,p.178, etc.).

Les locutions n'entrant pas dans ces familles sont cependant légion:

Et les soudards espagnols les escortant et portant torches flambantes, leur en brûlaient le corps en tous endroits (III,2,p.221).

Les seconds portant balai [...] et les autres portant estoc [...] donnèrent, en sifflant, le signal du

126 Même expression en III,43 (p.339).

127 Signalons encore cette phrase curieuse: "Il prit sa bonne arquebuse à rouet, cartouches et poudre sèche" (III,16, p.250). Le premier substantif possède un déterminant et non les autres. Comme l'adjectif possessif est au singulier, il ne vaut que pour "rouet". L'art. omis devant cartouches est l'indéfini pluriel et devant poudre celui qui exprime la partie.

128 Le rapprochement s'impose avec "trouver bon accueil".

combat (III,13,p.248)¹²⁹.

A cause des lâches soudards mercenaires, qui demandaient argent quand il fallait bataille (III,9,p.234). Je sens entre les épaules douleur cuisante (III,10,p.236).

Il vendit et mangea son poisson, et gagna à ce métier meilleure bedaine (III,17,p.252).

Il avait été chanter chanson d'amour flamand à une fillette wallonne (III,11,p.240)¹³⁰.

Ta femme, tu la trouveras toujours à temps, quand tu voudras quérir douleur nouvelle (II,4,p.181).

J'entends en mon estomac musique céleste (II,12,p.197).

Nous prendrons le baume qui montre choses invisibles aux Jeux mortels (V,9,p.448).

Vomissant pluie flamboyante (III,43,p.340).

C'est sans difficulté aucune qu'on allongerait la liste. Certains exemples se présentent sous la forme de locutions étroitement cohérentes, comme "Ne pouvant payer rançon" (III,16,p.251); d'autres ont une allure plus libre. Enfin, quelques groupes peuvent être répétés et se lexicaliser à l'intérieur de la Légende. C'est le cas du brasser mélancolie, déjà étudié, et de quelques autres expressions aussi synthétiques¹³¹.

Les expressions où le terme chose, sémantiquement très pauvre, est régime direct acceptent volontiers de se passer d'un déterminant¹³²: "Tu feras chose sensée si tu t'en

129 Les locutions françaises construites avec porter ne sont pas rares depuis le "portez...armes" jusqu'au "porter lunettes".

130 L'ellipse est ici très naturelle, le substantif se présentant comme une sorte de complément interne de chanter.

131 Il faut encore signaler les expressions régimes de mener (comme "mener noces et ripailles", dont nous reparlerons, "mener prude vie", etc.), ou la locution "ne sonner mot" et ses dérivées.

132 Dans autre chose l'ellipse est normale ("Que n'en fîtes-vous autre chose", I,61,p.114).

revas d'où tu viens" (II,1,p.173). Chaque fois que De Coster utilise une telle formule, ce n'est qu'une discrète et légère touche d'élégance qui se dépose sur la page.

La remarque que nous venons de formuler vaut également lorsque chose est attribut. Et cette constatation nous permet de passer à une autre catégorie d'ellipse. En effet, le français omet l'article devant un nom attribut lorsque celui-ci n'a qu'une valeur de qualificatif; c'est le cas lorsque les verbes d'état¹³³ "énoncent attributivement la condition sociale, (ou même simplement la caractérisation)"¹³⁴. On le conserve si le substantif a toute sa valeur nominale "et marque quelque chose de bien à part, d'exclusif, une identification nettement soulignée"¹³⁵, s'il représente "l'être individuel dans la plénitude de son identité"¹³⁶. Dans ces conditions, on comprendra que chose ne soit pas souvent précédé d'un article:

Questionné sur le point de savoir si la confession auriculaire est chose bonne et salutaire (I,70,p.131).
Si la faim aiguë, furieuse est chose dommageable au pauvre corps de l'homme, il en est une autre aussi pernicieuse (II,18,p.213).

L'ellipse a encore lieu dans beaucoup de cas où la langue moderne ne donnerait pas le statut adjectival aux noms attributs:

133 Etre, devenir, paraître, etc. Dans la L.U., on trouve l'ellipse avec d'autres verbes que être: "Soetkin se montrant au logis vaillante ménagère" (I,51,p.90).

134 Bid., I, 71.

135 Gr., § 336.

136 Bid. I, 72. "L'article fait alors de l'attribut la propriété exclusive de la personne en question, il marque une identification substantivale accusée; alors que dans le second tour le nom attribut a une simple valeur d'adjectif" (W.Z.,109).

C'est traînée de poudre (IV,16,p.405).
Est-elle fantôme cette tinette de beurre ?
(I,2,p.6)¹³⁷.
C'est noir présage pour la terre de Flandre (I,5,
p.10).
Là bientôt s'assemblèrent les échevins et le chi-
rurgien-barbier, lequel déclara que ces longues
dents n'étaient point dents de loup (III,43,p.338).
Je suis prophète, et c'est miracle de Dieu
(IV,18,p.415).
Ce sera double coup de filet (III,28,p.281).
Ce ne sont que Gueux (II,6,p.184).
Demain, dirent-elles, nous serons chiennes esclaves
et vous prendrons; aujourd'hui nous sommes femmes
libres et vous rejetons (III,28,p.288).
Le combat singulier, qui est ruine d'armée et joie
de l'ennemi (III,13,p.248).
Tu es faux flamand (III,34,p.307).
Tu es vieux loup (III,44,p.344).
Les autres sont valets et servantes innocents
(IV,17,p.412).

Dans toutes ces phrases, l'archaïsme est extrêmement léger.
C'est très souvent la présence d'un adjectif ou d'un complé-
ment qui, donnant une valeur extrêmement précise au substan-
tif, lui ôte sa coloration adjectivale. Soit l'expression
"c'est justice", tout à fait normale. Dès l'instant où on
lui adjoint un déterminatif, la langue moderne aura plutôt
tendance à l'introduire par un article. Cela n'empêche pas
De Coster d'écrire: "C'est justice de Dieu" (III,44,p.345).
On l'aura remarqué: l'ellipse se retrouve très souvent avec
le groupe c'est¹³⁸. En voici quelques autres exemples:

Ce sera bonne limonade (III,11,p.241); c'était mé-
chante raillerie de leur faire adorer comme saint
un pleurard (III,8,p.233); Le bois vert, c'est

137 Mais en I,51: "Suis-je un fantôme ?" (p.88).

138 Et notamment lorsque l'expression est formée d'un substan-
tif et d'un adjectif (cfr Sn. V., 25, qui cite l'exemple
"c'est viande céleste", emprunté à Rab.). L'art. indéfi-
ni s'utilise régulièrement derrière c'est depuis le
XVIIe siècle (Br., III, 429-430).

pur poison (III,11,p.244); C'est traînée de poudre (IV,16,p.405); C'est bien sèche nourriture (I,43, p.75); C'est parole de Gueux (V,7,p.442); Et c'était spectacle étrange (IV,7,p.380); C'est beau spectacle (IV,17,p.411); Ce n'était pas don de sorcière, mais de santé (III,25,p.269); C'est belle langue (IV,17, p.407); C'est odeur d'enfer (IV,6,p.375); C'est jus de poireau aujourd'hui (III,28,p.283); Elles croient que c'est odeur d'enfer (IV,6,p.375); C'est beau spectacle (IV,17, p.411); C'est mauvaise arithmétique (II,8,p.188); Ce sont carbonades (IV, 17,p.411); C'est cuisante douleur (I,47,p.81); C'est jour de charité aujourd'hui (I,28,p.283); C'est couleur de soleil que l'or bruni de ces cheveux (I,53, pp.92-93); La chair de l'homme est faible, même quand c'est chair royale (I,70,p.130), etc.

On notera enfin que dans les nombreuses propositions relatives explicatives contenant le verbe être, l'article est omis devant le substantif qui sert de glose explicite: "L'arbre de justice, qui était beau tilleul" (III,44,p.344). Cette particularité syntaxique renforce le caractère stéréotypique de ces expressions, que nous aurons à examiner plus loin.

§ 6 - Autres cas d'ellipse : adjectifs indéfinis, prépositions, etc.

Lorsqu'il est adjectif, tout est susceptible de plusieurs emplois: il peut s'utiliser avec ou sans déterminant spécifique. Accompagné de l'article, il indique (selon que le substantif est au singulier ou au pluriel) "la totalité de l'objet, pris dans son être, dans sa masse" ou "la généralité d'une espèce"¹³⁹. Employé seul, il prend le sens de "n'importe quel, n'importe quelle espèce", "chaque", ou

139 W.Z., 274.

"seul, unique", d'après les contextes (ceci ne vaut que pour le singulier: le pluriel requiert plus généralement l'article). Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Puisque tout imprime un puissant mouvement de généralisation à la pensée, il est normal qu'il ait opposé une certaine résistance à l'article, surtout au pluriel¹⁴⁰. L'introduction de cette particule après l'adjectif commence, discrètement, dès l'ancien français¹⁴¹. Afin de différencier nettement les deux sens de tout, l'article s'installe rapidement devant le substantif singulier, lorsque celui-ci est envisagé dans sa totalité. Dès le moyen français, on l'y rencontre souvent¹⁴². L'article zéro perd du terrain au XVIIe siècle, mais est encore vivace au XVIIIe¹⁴³. La construction ancienne n'a pas été totalement vaincue. On en trouve encore de nombreuses traces: "toutes personnes", "de tous côtés", "toutes voiles dehors", "tous deux", "de toutes pièces", etc.¹⁴⁴. C'est à la fois de ces expressions et de la fréquence des formules tous + pluriel dans la langue classique que certains écrivains modernes s'autorisent, lorsqu'ils suppriment l'article. Une fois de plus, l'archaïsme résiduel fréquent a servi de caution.

On ne s'étonnera donc pas de rencontrer l'ellipse chez De Coster. Il sait à l'occasion évoquer une expression encore vivante. Dans la phrase "Soetkin demeurerait seule dans la chaumière, préparant de toutes façons les fèves", on est un peu surpris par l'analogie qui s'établit avec "de toute manière". Ici, on doit évidemment comprendre: "selon toutes

140 *Bid.*, I,40.

141 *Sn. V.*, 14.

142 "Tout as singular adjective usually had the definite article inserted between itself and the noun it modified" (*G.G.*,86), *Br.*,I,463.

143 *Haa.*,53-54, *Br.*,II,397. Les grammaires du XIXe siècle ne discutent pas la tournure.

144 On trouve ces locutions chez DC: "Partout, en tous lieux, dans les champs" (II,10,p.192).

les recettes possibles". Ailleurs, l'ellipse est moins frappante: lorsque l'auteur parle de la "saison où toutes bêtes sont amoureuses" (I,64,p.117)¹⁴⁵, on n'a vraiment pas l'impression qu'il viole les habitudes de la langue française. Ailleurs encore, le contexte où la forme s'insère justifie l'archaïsme: c'est dans une lettre de Philippe II que l'on trouve: "ils me font un crime, en leur langage de rebelles, de ce qu'ils nomment la nouvelleté et cruauté de ce clavecin, quoique les animaux n'aient point d'âme et que tous hommes, et notamment toutes personnes royales, puissent s'en servir jusqu'à la mort pour leur délassement" (I,52,p.91). Il est des phrases où l'archaïsme est aussi sensible: "Thyl, je gardais chez nous pour moi toute besogne, afin de lui épargner le moindre travail" (II,1,p.175)¹⁴⁶. Mais ces phrases ne sont pas trop fréquentes.

Autrefois l'article zéro était courant devant même. C'était encore la règle aux XVI^e¹⁴⁷ et XVII^e siècles¹⁴⁸, règle qui dut céder peu à peu du terrain, sous les efforts des arbitres du bon usage. Une fois de plus, certaines reliques ont été abandonnées dans la langue moderne au cours de la retraite¹⁴⁹. Le nombre de celles-ci n'est cependant pas très important. Aussi doit-on s'attendre à ce que les exemples que nous pourrions récolter chez De Coster ne soient pas fort nombreux: "Le Duc nous garde même sort" (IV,10,p.392), "Ce n'est point même chose" (IV,1,p.351) sont à peu près les seuls cas

145 C'est la même formule que l'on retrouve sur les lèvres de Katheline, accusée d'avoir ensorcelé des animaux domestiques: "J'aime toutes bêtes" (I,38,p.61).

146 Citons aussi: "C'est ainsi que font toutes femmes amoureuses" (III,35,p.314); "Les soudards[...] leur en brûlaient le corps en tous endroits" (III,2,p.221); "Toutes armes leur sont bonnes" (III,5,p.225).

147 Br.,II,398.

148 Haa.,54, Br.III,431, W.P.,118, Sn.V.,26.

149 Cfr Gr.,p.275,10°,hist.

que l'on puisse citer.

L'usage de l'article avec les prépositions est extrêmement délicat en français moderne. Certaines particules introduisent généralement un substantif muni d'un déterminant, d'autres non. Dans la première éventualité, selon que la valeur de la préposition est propre ou dérivée, l'emploi de l'article peut varier. Guillaume a démontré que cette apparente anarchie n'était en fait que la manifestation de forces extrêmement cohérentes¹⁵⁰. Mais pour l'usager, l'impression de profusion subsiste. La situation est d'autant plus complexe que les archaïsmes résiduels sont nombreux, ici plus que jamais.

Lorsque la préposition par évoque "le lieu conçu en étendue, sans cette impression instrumentale de chemin suivi pour se rendre en un certain point"¹⁵¹, l'ellipse est normale. C'est ainsi qu'on a: "Nous irons [...] par fleuves, rivières et canaux", et "par auberges et chemins"¹⁵². Mais lorsque par introduit le complément d'agent, l'article est généralement présent. Pour être plus nuancé, nous dirons que le déterminant est toujours utilisé quand la préposition exprime la cause opérante ou la cause instrumentale concrète. Lorsqu'elle évoque une cause instrumentale semi-abstraite, en observe encore çà et là quelques hésitations. Mais au XVII^e siècle, et chez quelques archaïsants du XVIII^e, la forme zéro était en ce cas régulière¹⁵³. De Coster pratique à l'occasion cette tournure.

Charles empereur et Philippe roi chevaucheront par

150 Op.cit., pp.253-282. Cl.,88, a tendance à considérer toutes ces constructions comme des archaïsmes résiduels.

151 Ibid., p.277.

152 On peut aussi retrouver ce sens avec une valeur morale: "Par ruines, sang et larmes" (III,9,p.234).

153 Emil ZANDER, op.cit.

la vie, faisant le mal par batailles, exactions et autres crimes (I,5,p.10).
Je jure [...] que je n'ai voulu nul mal à cette vache, mais bien la guérir par simples remèdes (I,38, p.62).
En ces moments, elle avait pouvoir de jeter, par gestes et par langage, un charme sur Nele (I,58,p.105).
Et Claes allait près d'elle, la calmait par douces paroles, puis rentrait en son logis (I,67,p.124).
Sorcier est celui qui, par moyens diaboliques employés sciemment, s'efforce de parvenir à quelque chose (IV,5,p.365) ¹⁵⁴.
Par dictature, inquisition et mort (II,15,p.203).
Là, ils voulurent convertir par arguments théologiques (IV,8,p.384).
Ils se sont entendus / Pour entraver la résistance / Par division et paresse (V,2,p.428).

L'ellipse s'observe parfois lorsque l'instrument est concret: "Les saoulant à ses dépens, de vin, de viande, et de maints autres plaisirs qui se payent par argent" (III,32,p.298).

Ce dernier exemple nous montre que par se substitue à avec. Ici, "ce qui détermine le traitement, c'est la hauteur respective du nom et du verbe" ¹⁵⁵: dans le cas de noms fortement abstraits, l'article peut ¹⁵⁶ être omis ("agir avec courage"); en revanche avec les noms d'êtres multiples, de matière ou les noms discontinus de toutes espèces, cela ne se peut. Les cas où De Coster transgresse cette règle sont plutôt rares: "Eclairant leurs amours avec bougies parfumées" (I,58,p.106). Une fois de plus, c'est aux légères déviations qu'il apporte ses soins. Dans la phrase "Il se tient debout avec air lamentable" (III,44,p.345), un auteur moderne eût sans doute employé l'article. Cette légère pesée se répète à de nombreuses repri-

154 Définition textuellement empruntée à la Démonomanie des sorciers de Jean Bodin (cfr Th. BEHAEGEL, La sorcellerie au temps d'Ulenspiegel, dans Folk.,87).

155 GUILLAUME, op.cit., p.280.

156 On devine que DC profitera régulièrement de cette possibilité.

ses: "Les femmes [...] regardaient avec tendre pitié Ulenspiegel" (III,22,p.262), etc.

Les règles régissant l'usage de l'article avec à sont également complexes. Si la préposition, lorsqu'elle implique un mouvement, indique une limite linéaire, elle se fait suivre de l'article. Si ce n'est pas le cas, le degré zéro apparaît¹⁵⁷. Mais dans la Légende, on rencontre des phrases de ce genre:

Il vaudrait mieux que tu fisses passer de plat à bouche un chapelet d'ortolans (I,43,p.75).
Les sept cents carolus qui l'avaient poussé à vilénie (I,77,p.143).
Ce sont de faux Flamands, traîtres payés pour nous induire à mal, à misère et à ruine (II,15,p.201).
[Ils] ne purent entrer à Bois-le-Duc, cité vigilante, prête à vaillante défense (II,18,p.214).

On peut enfin trouver l'ellipse avec quelques autres prépositions, comme malgré ("Vous [...] n'avez, malgré torture cruelle[...] rien avoué", I,78,p.148), sur ("Ulenspiegel vit [...] une grande troupe de cavaliers montés sur chevaux piaffant, I,42,p.72), etc. .Mais ce ne sont là que les dernières touches venant parachever un tableau déjà riche.

7 - Conclusions

Il existe encore dans la Légende d'Ulenspiegel d'autres cas d'ellipse. Il faut insister, en tout premier lieu, sur sa fréquence dans les paires et dans les séries de substantifs liées par le sens. Dans ces contextes, les fac-

157 Cfr GUILLAUME, op.cit., p.255.

teurs de résistance à l'article se renforcent de façon considérable¹⁵⁸ : dès que les verbes faire et avoir possèdent deux ou plusieurs compléments, dès qu'une préposition introduit deux régimes ou que l'attribut est double, on peut s'attendre à voir les articles disparaître. Notons immédiatement que la seule présence du couple ou de l'énumération réduit la vigueur de l'archaïsme syntaxique. Soit la phrase: "Si tu avais vu, mon fils, ses petites mains si lestes à la caresse, tu ne leur eusses jamais permis de toucher poêlon ni coquasse" (II,1,p.175). Utilisé seul, "toucher poêlon" eût dispensé une puissance obsolète remarquable. Mais les termes couplés ont un sens plus universel, les deux unités mises en liaison syntagmatique évoquant toutes les autres relations paradigmatiques possibles (on sent bien que l'interdiction de Lamme vaut également pour les chaudrons, les casseroles, les coquemars, etc.). Cette généralisation du sens facilite l'ellipse. Aussi, De Coster ne se gêna-t-il pas pour créer des expressions binaires dépourvues d'articles:

On dit que les sourds n'entendent pas louanges ni injures (I,36,p.59).

Ce sont tous bons et fins mangiers (I,43,p.76).

Il hantait volontiers caves et cuisines (id., p.77).

Ils descendaient prendre, à leur choix, viandes et bouteilles (III,6,pp.227-228).

C'est pur jeu et comédie (IV,5,p.368).

Elles vomissent mort et massacre sur les traîtres Espagnols (IV,7,p.379).

Est-il besoin d'ajouter que nos réflexions s'appliquent également - et a fortiori - à l'énumération¹⁵⁹ :

158 Cfr. Lh.,109, G.D.,211-213, Besch.,175-176, Aub., 49.

159 "Il n'y a qu'un cas général d'omission de l'article auprès d'un nom jouant dans la phrase un rôle syntaxique, c'est le cas d'une énumération. Là l'ancienne liberté a survécu [...] Il ne faudrait pas croire du reste que, dans l'énumération même, l'omission de l'article soit obligatoire [...]. Elle donne une allure plus rapide, tandis que l'article donne quelque chose de plus pesant ou de plus compassé. Elle donne aussi une généralité plus grande" (BRUNOT, La pensée et la langue, p.165).

Ulenspiegel coupa des empeignes bonnes seulement à chausser cavales, ânesses, génisses, truies et brebis (I,64,pp.116-117).

Nous nous taillerons, répondit Ulenspiegel, têtes, bras, jambes et tout (III,12,p.245).

Ils ont bière, fromage, potage et bonne boisson (IV,10,p.391).

Ciel, terre, mer étaient pleins d'hommes. (IV,11, p.393).

Villes, villages, moissons brûlaient parmi des cris et des larmes (id.,pp.393-394).

L'ellipse de l'article est encore courante dans des expressions auxquelles elle confère un statut plus ou moins parémiologique: c'est, par exemple, le cas dans "Qui recule est chapon" (III, 28,p.287) et "Homme fidèle, c'est chapon" (id., p.284)¹⁶⁰.

Dans toutes ces phrases, l'archaïsme linguistique est partiellement résorbé par le contexte, ellipse et généralisation se motivant dans une énumération ou un proverbe. Mais au même instant, naît un archaïsme d'une autre nature: l'archaïsme par évocation. Ce phénomène nouveau est si important qu'il fera l'objet d'une étude particulière. Pour l'instant, il nous suffit de constater que ces trois types de figure contribuent à élever le nombre des ellipses.

Car, on n'en doutera plus à présent, il s'agit d'un phénomène extrêmement fréquent dans l'oeuvre. Et l'auteur n'a pas craint de souligner cette importance en regroupant, au sein d'une même phrase ou d'une même proposition, divers types d'article zéro. Ce dont témoignent les passages suivants:

Elle n'a, il est vrai, tué ni volé, ni jeté sort sur bêtes ni gens, ni guéri nul malade par remèdes extraordinaires, mais seulement par simples connus,

160 Cfr Lh.,109, G.D., 225-226, Besch., 183-184 (qui trouve l'ellipse familière ou populaire), Aub., 48.

en honnête et chrétienne médecine (IV,5,pp.365-366). Il y aura cette nuit dégel avec grand vacarme de tempête et de grêle: mais le dégel ne durera point (IV,18,p.414).

L'ellipse de l'article est donc, à notre avis, le phénomène syntaxique le plus remarquable du texte. Le champ des archaïsmes possibles était extrêmement étendu, vu la haute fréquence de cette particule dans la langue française moderne¹⁶¹. Cependant, constater que De Coster omet volontiers l'article ne suffit pas. Il y a encore deux autres caractéristiques importantes à relever: la prudence d'abord, la diversité ensuite.

De Coster n'a pas supprimé aveuglément les articles de son texte. Nous avons écrit que l'art d'un archaïste ne résidait pas dans le procédé même de l'ellipse, mais bien dans le choix des unités qui vont y être soumises. Or, si nous embrassons toutes ses manifestations, nous constatons

161 Les index établis à la main (c'est le cas des séries éditées chez Klincksieck: index du vocabulaire du théâtre classique et de la poésie symboliste) ne permettent pas d'apprécier rapidement cette importance, puisque, dans leurs tableaux récapitulatifs, ils regroupent sous la rubrique "mots-outils" les articles, les prépositions, les conjonctions, etc. (le tout constitue toujours environ 50 % des textes). D'autre part, les index établis à Besançon ne comportent pas de tableaux synthétiques. Enfin, dans ses Recherches sur la fréquence et la valeur des parties du discours en français, en anglais et en espagnol (Paris, Didier, 1961), Gilbert Barth ne parle pas de l'article. Les concordances dont nous disposons pour Le Cid et Les Fleurs du mal sont plus précises: les articles représentent respectivement 7,37 % et 13,85 % des mots utilisés. A titre d'information, signalons que M. Louis Remacle dénombre, dans ses enregistrements oraux du dialecte de La Gleize, 8,63 % d'articles (Syntaxe du parler wallon de La Gleize, Paris, Les Belles Lettres, 1952, t.I, p.61). Pour la L.U., les sondages nous donnent une moyenne de 8,93 % (chiffre à comparer à ceux des Lég.flam.: 6,75 et 7,34 % pour les FBT et Sm., les contes les plus archaïsants, 8,83 et 11,68% pour Hal. et BCC).

qu'une règle presque impérative dirige l'auteur: il ne supprime l'article que lorsque la langue connaît encore un certain nombre d'expressions comparables à celle qu'il crée. Rappelons les applications les plus frappantes de cette règle: créations de locutions verbales, ellipse dans les compléments prépositionnels; nous pouvons regrouper tous ces cas en une première série homogène. La seconde série est constituée d'ellipses un peu moins normales en français moderne: suppression devant certains noms de fleuves et de pays. Notons qu'ici, De Coster agit sans désordre: les noms abstraits présentés sans articles sont souvent les mêmes et, en outre, apparaissent régulièrement dans des syntagmes parents. Les expressions forgées de la sorte ont donc une nette tendance à se lexicaliser (ex.: "de liberté"), ce qui est de nature à amortir le choc de l'archaïsme. D'un autre côté, l'individualisation des concepts abstraits va rarement jusqu'à la personnification complète. Les cas où cela arrive restent isolés. Même prudence avec les noms propres: l'ellipse n'a lieu que devant certains mots soigneusement choisis (Meuse, Flandre). Quand elle se généralise, ce n'est que dans les locutions qui, elles aussi, finissent par se lexicaliser (terre de, pays de), et où, par ailleurs, l'archaïsme est moins flagrant. Dernière précaution: l'élément obsolète se cantonne parfois dans un type de contexte bien précis: Christ, sans article, n'apparaît que dans les passages où les Gueux sont en cause, et de façon honorable. La troisième série est constituée d'archaïsmes graves: omission de l'article devant le substantif sujet ou dans le superlatif¹⁶². Ici encore, deux constatations: ces cas sont isolés et leur basse fréquence leur interdit d'avoir une incidence très profonde sur le système.

162 Dans "Voyez l'espionne qui, par sa beauté, mena à la cruelle torture, et à la mort plus cruelle, plus de vingt-sept réformés" (III, 35, p. 314), il faut comprendre "la plus cruelle". Cet usage tombe définitivement en désuétude à la fin du XVIIe siècle (Cfr Haa., 56-57).

En second lieu, l'archaïsme est soigneusement limité dans sa force: l'ellipse devant le sujet ne se réalise que lorsque celui-ci est postposé. La conclusion s'impose donc: loin d'avoir voulu créer des archaïsmes brutaux, Charles De Coster s'efforce de se plier dans une certaine mesure aux exigences de la langue de son temps¹⁶³.

On aura intérêt à esquisser ici une comparaison avec l'univers des substantifs et des adjectifs. Là, nous avons des traits légèrement anormaux mais seulement en puissance d'archaïsme; en face d'eux, des unités indubitablement obsolètes mais en plus petit nombre. Entre les deux pôles, tous les dégradés possibles. Nous retrouvons cette répartition avec les ellipses d'articles: d'une part, un faible noyau d'exemples où l'éthos archaïsant doit être ressenti, mais qui - revers de la médaille - sont d'un faible degré d'admissibilité; d'autre part, de nombreux cas d'ellipses ne pouvant choquer le lecteur, mais où - nouveau désavantage - l'archaïsme risque de ne pas être perçu. Car certaines tournures de l'auteur ne paraîtraient que légères coquetteries d'écriture si elles s'inséraient dans un contexte moderne. Si, dans un roman contemporain, nous rencontrons des ellipses d'articles après comme, par, faire, avoir, allons-nous crier à l'archaïsme? Certes non. Mais il en va autrement dans l'Ulenspiegel. Conformément à un mécanisme que nous avons longuement décrit, une sélection s'opère parmi tous les éthos stylistiques en puissance dans notre construction syntaxique. Le résultat de ce choix est évidemment l'archaïsme.

163 L'écrivain n'a guère copié les caractéristiques les plus visibles de l'ancien français: déclinaison de l'article, contractions (sauf ès, que nous rencontrerons plus loin), ellipses devant les noms de peuple, usage du défini au lieu du pronom démonstratif, ellipse du partitif, etc. Il fait également preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis de ses sources: le "de par université fameuse" du placard de 1531 devient "de par une université fameuse" (I,10,p.16).

Nous sommes donc assez loin de l'anarchie. Mais, aussitôt après avoir formulé cette conclusion qui nous paraît importante, il nous faut la corriger, ou plutôt la compléter. L'auteur s'impose l'ensemble cohérent de règles que nous venons de décrire, mais il n'en systématise pas pour autant l'application. J. Hanse avait parlé, on s'en souvient, d'ellipse "fréquente et fantaisiste". Si le premier adjectif se justifie pleinement, le second n'est peut-être pas très heureux, car il permet au lecteur pressé de croire encore à ce chaos que De Coster a précisément évité. Mais la signification du terme "fantaisiste" devient claire si on le rapproche de cet autre passage, qui s'applique aux Légendes Flamandes: "Il [DC] s'octroie généreusement les libertés de l'époque transitoire que fut le XVI^e siècle, et c'est par ces contradictions que sa langue s'apparente à celle de Ronsard ou Rabelais plutôt qu'à celle d'un roman courtois ou même de Froissard"¹⁶⁴. Il y a sans doute beaucoup d'autres traits qui empêchent l'assimilation avec le français du XIV^e siècle, mais sur le point essentiel, nous ne pouvons que marquer notre accord. A l'intérieur des limites qu'il s'est assignées (multiplier les cas d'ellipses bénignes), notre auteur donne libre cours à l'inspiration du moment. Dans chaque catégorie d'ellipse possible, les substantifs se présentent avec ou sans article, sans que l'on voie toujours nettement le motif précis de cette alternance¹⁶⁵. Nous avons dû la constater chaque fois qu'il nous a été possible de fournir une mesure précise du phénomène¹⁶⁶: devant Meuse, l'ellipse

164 Han. DC., 112.

165 Chaque fois qu'une règle particulière tend à s'établir, de nombreuses exceptions viennent la contredire. Nous avons noté semblable alternance dans d'autres domaines.

166 Que cette mesure soit exhaustive ou simplement fournie par un échantillon.

se produit dans 47,05 % des cas, dans 85,71 % des cas devant liberté (mais avec 57,14 % de compléments prépositionnels), il n'y a que 25,20 % d'omissions remarquables dans les comparaisons introduites par comme et 16,32 % devant Flandre. Ces chiffres montrent assez la prudence de l'auteur en même temps que la liberté prise avec le procédé de l'ellipse. Si l'on doutait encore de la "fantaisie" de l'écrivain, un dernier trait suffirait à nous en convaincre: il arrive à l'auteur d'introduire l'article là où la langue moderne n'en fait plus usage¹⁶⁷. Voici ce que deviennent les locutions "en présence" et "en compagnie" sous sa plume:

Ulenspiegel s'était gaussé de lui, à Darmstadt, en la présence du landgrave de Hesse (I,60,p.113).
Oui, dit-elle, il y a trois cents ans en la compagnie de Jacobus de Coster van Maerlandt (III,28, p.284)¹⁶⁸.

Apportons une dernière correction à nos propos. La "fantaisie" de l'auteur n'est pas toujours sans motif. Pour une part appréciable, elle sert le dessein primitif: hiérarchiser les types de constructions, de façon à couvrir l'oeuvre d'une solide couche archaïsante sans cependant tomber dans l'archéologie verbale ou dans le pédantisme. Prenons le cas des compléments de avoir. Ils sont tantôt dotés tantôt dépourvus d'articles. Or, l'examen attentif montre que cette répartition s'est effectuée sans désordre. Les ellipses sont fréquentes lorsqu'elles permettent la construction d'une expression synthétique. On conçoit que la "naturalisation" de "avoir droit" et "avoir douleur" est assez aisée. De nombreuses locutions sont donc créées sur ce modèle. A côté d'elles,

167 Voir les pages où Guillaume parle de la répartition des fonctions entre les divers types d'articles (dont l'article zéro).

168 Sur le f. 222, "en la compagnie" devient avec.

on trouve moins d'expressions où avoir exprime une véritable possession. Et l'on aura pu noter que ceci se passait toujours dans des couples ou des énumérations.

Ainsi se dégagent les grandes forces présidant au maniement de l'article dans la Légende d'Ulenspiegel. L'importance relative de la catégorie considérée au sein de la langue le permettant, l'ellipse est fréquente¹⁶⁹. Le trait est cependant amené avec un art consommé: peu d'archaïsmes violents, de très nombreux archaïsmes légers, qu'unit un dégradé savant. Ainsi se construit une langue très synthétique, où les substantifs sont étroitement rattachés aux prépositions et aux verbes, et où les concepts conservent toute leur extension et donc leur généralité. Ces soudures répétées renforcent encore la valeur caractérisante de cette étonnante prose qui veut exprimer une vision universelle et globalisante du monde.

169 Han.DC., 284, n.1 avait noté que l'habitude de l'ellipse amène parfois DC à pratiquer d'étranges accords: "un article au singulier précède deux substantifs suivis d'un adjectif ayant la marque du pluriel". Ex.: "Montrant imagièremment la force et **puissance guerrières** de Sa Sainte Majesté" (I, 7, p.12). Cette légère anomalie trouve sa justification dans la syntaxe du XVII^e siècle: l'article ne se place que devant le premier nom coordonné, même si les autres diffèrent en nombre et en genre (Goug., 63).

C h a p i t r e X I I

LES PRONOMS

§ 1 - Le pronom personnel sujet

Un des traits les plus remarquables de l'ancien français, pour des yeux modernes, c'est l'ellipse du pronom personnel sujet. Les terminaisons verbales étant encore suffisamment différenciées, le sujet pouvait être omis dans certains types de phrases¹. Peu à peu, cependant, le pronom s'impose², notamment lorsque la phrase commence par une autre fonction que le sujet. Cependant, même pour le moyen français, il est impossible de formuler des règles, tant l'usage diffère d'un écrivain à l'autre. Au XVI^e siècle, le pronom commence à se généraliser. Ronsard le conseille vive-

1 Cfr F. Synt., 313-315, 318-324, 326-327. On utilise cependant toujours le pr. sujet pour éviter que la phrase ne commence par un auxiliaire ou par un pr. régime, mots enclitiques (cfr Sn.V., 42-43).

2 Br., I, 226-227 et 455-456. Il subsiste quelques arch. résiduels. Les grammaires du XIX^e siècle ne parlent pas de ce genre d'ellipse.

ment, et bientôt, Estienne et Ramus en réprouvent l'ellipse³. Au XVIIe, cette condamnation devient sans appel, et l'ellipse du pronom sujet ne se rencontre plus que sous la plume de certains archaïsants, marotiques surtout⁴. Aujourd'hui, il subsiste de l'ancienne liberté quelques rares locutions figées⁵.

Il y avait donc là matière à un bel archaïsme, l'usage ancien paraissant s'opposer au moderne comme le blanc s'oppose au noir. De Coster s'en est souvenu dans son premier exercice d'écriture archaïsante: "Puys se pourmena par le jardin, en posture maïestueuse et impériale, se grattant l'aureille ioyusement, puys dança sur le toict comme devant et cria: Guaignée la bataille!..."⁶ Les Légendes flamandes le montrent beaucoup plus tempérent: le sujet y est en règle générale présent, au point que J. Hanse, dans sa note sur la langue des Légendes, omet de parler de ce procédé⁷, pourtant bien exploité:

Et sautèrent par-dessus les rivières, allèrent au travers des forêts, traversèrent les villes dont les portes s'ouvraient devant elles pour se refermer derrière, passèrent par-dessus les murs.

Et s'effraya un chacun voyant passer devant lui, vites comme le vent, ces trois blancs chevaux et ces trois blondes dames.

Et coururent ainsi pendant mille lieues et

3 Br. II, 412, MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.186-187, Goug., 68. L'influence du latin a cependant freiné cette progression (cfr Sn.V., 44).

4 Br. III, 477 ss., Haa., 13-15. C'est avec la 3e personne, dans les phrases interrogatives et après une conjonction, que la résistance au pr. a été la plus forte. La suppression du pr. sujet est un trait connu du "style troubadour" (cfr Br., XII, 136).

5 Gr., § 470.

6 Histoire véritable de la belle Marianne, apud POT., 35.

7 Han.DC., 109 ss. Cfr cependant Charles De Coster et sa première Légende flamande, p.249: "suppression fréquente du pronom personnel sujet".

davantage⁸.

L'omission du pronom sujet est encore plus rare, on s'en doute, dans l'Ulenspiegel. Dans la proposition principale isolée, la construction est exceptionnelle:

Et par le monde ainsi se promènera, louant choses belles et bonnes et se gaussant de sottise à pleine gueule (1,5,p.10).
Or çà, dit-il, commères, quelles nouvelles apportez du pays des cinglantes lanières (III,28,p.286)⁹.

L'ellipse est aussi frappante lorsqu'elle survient dans une proposition dépendante. Depuis Malherbe, le tour est considéré comme burlesque. De Coster se montre aussi prudent ici que dans le premier cas, puisqu'on ne peut guère citer que la phrase: "Alors Thyl, tu feras ce que dois" (II,20,p.216). On notera sa proximité avec la locution résiduelle "fais ce que dois", cette dernière constituant en quelque sorte un admissivum pour l'archaïsme stylistique.

Il nous faut considérer à part les cas où plusieurs propositions sont coordonnées. Si le second verbe n'a pas le même sujet que le premier, le système exige impérativement, et cela depuis le XVIIe siècle¹⁰, que le pronom soit exprimé (cas 1). Quand les deux verbes ont un sujet commun, une nouvelle distinction doit être faite: ou leurs temps et modes sont identiques - et alors le sujet peut être exprimé une fois pour toutes devant le premier verbe¹¹(2) -, ou ils sont

⁸ B.C.C., dans Lég. flam., éd. de 1861, p.58.

⁹ Nous avons tous été familiarisés avec "quelles nouvelles apportez" par la chanson de Marlborough. Notons que la phrase est interrogative.

¹⁰ Br., III, 478-479.

¹¹ Cfr Br. III,479, Gr. § 473, Bid., I,128.

différents - et dans ce cas il est plus courant de répéter le pronom (3); les deux verbes peuvent enfin s'opposer et, dans ce dernier cas, la répétition sera plus régulière encore (4). Dans les éventualités (3-4), l'omission du pronom n'a pas un éthos nécessairement archaïsant, puisque la répétition n'y est pas obligatoire¹². A peine pourrait-on parler, dans le cas d'ellipses réitérées, de légère pesée. Car l'usage était un peu plus souple au XVIIe siècle qu'aujourd'hui. C'est en tout cas de cette liberté que De Coster profite dans les cas suivants, où les temps des coordonnées sont distincts (2).

Pauvret, dit-elle, je te mis au monde et sais souffrir (I,76,p.142).

J'ai grande souffrance et vous vengerai (II,4,p.181).

Ah! disait-elle, tu es riche, Hanske, mon mignon, et me pourrais rapporter les sept cents carolus (III,21,p.257).

J'ai réfléchi et n'y entre point (III,28,p.282).

J'ai chanté au logis, dit-elle, et chanterai dehors (IV,1,p.355).

A côté de ces exemples, on trouve bien entendu d'innombrables cas de suppression du pronom personnel devant le second des deux verbes coordonnés et de même temps. Et cela même quand les deux verbes sont séparés par un certain

12 W.P., § 185, Bid., I,128-129. Dès 1704, l'Académie regarde comme une faute l'omission du pr. devant le second verbe lorsque le temps de celui-ci est différent du premier. Comme Lh.,129, G.D. réclame, dans sa première éd., la répétition du pr. pour (2), avec des latitudes pour la troisième personne; il admet ensuite son ellipse (cfr LEVITT, op.cit., pp.208-209). Besch.,348, considère l'alternance comme libre dans tous les cas: "L'ellipse rend le discours plus rapide, la répétition donne plus d'énergie à la pensée". N.C. exige la répétition pour (4) et la laisse libre pour (2-3).

nombre d'éléments tels que compléments, adverbes, incises, exclamations, etc.¹³:

Tu en mangeras, Ulenspiegel, dit Lamme, et me serviras (I,43,p.76).
J'ai grand faim, en effet, répondit Ulenspiegel, et pèlerine contre mon gré (I,57,p.101).
Nous lui courrons sus, et l'ayant pris, le mettrons dans une belle cage de fer et l'enverrons au Taiseux (III, 3,p:222).
Mieke, tu ne joues jamais en paradis et t'y ennuies (II,15,p.202).
La nuit, quand il dort, je vais lui prendre ses clefs sur la panse et les y remets non sans trembler, mon fils (III,6,p.227).
Quand vous m'aurez tiré par mon haut-de chausses à droite, à gauche, de partout et m'aurez fait aller comme une navette, en serez-vous plus grasses ? (III,28,p.284).

Il n'y a ici rien d'archaïque. Mais ces phrases - que l'on compte par centaines dans l'Ulenspiegel - rendent celles du premier type plus naturelles, en familiarisant le lecteur avec la suppression répétée du pronom¹⁴. Dans un cas comme dans l'autre, l'ellipse, qui détourne l'attention de l'objet vers l'action, confère plus de cohésion à l'énoncé¹⁵. Alors que la répétition du sujet a pour effet de détacher chaque procès

13 Plus la distance **séparant** les deux verbes est importante, moins l'omission est normale. En principe, l'ellipse n'est régulière que lorsque les deux verbes se suivent immédiatement (cfr Sn.V., 47).

14 Il arrive que plusieurs ellipses se concentrent dans les mêmes passages: "Demain, dirent-elles, nous serons chienne esclaves et vous prendrons; aujourd'hui, nous sommes femmes libres et vous rejetons" (III,28,p.288).

15 Le pronom personnel est régulièrement omis dans les séquences verbales: "Nous nous fâcherons, révolterons et mettrons les armes à la main" (II,14,p.200; sur son ms., f.430, DC a supprimé nous, régime indirect, devant mettrons), "Nous t'aimerons, caresserons, festoyerons, guérirons en un jour" (II,18,p.214).

exprimé par les verbes, sa suppression renforce la liaison des actions entre elles¹⁶. Nous avons donc un nouveau trait synthétique venant renforcer la tendance à la brachylogie que nous avons déjà signalée dans l'étude du lexique et qui s'affirmait plus nettement encore dans le traitement de l'article.

Il nous faut enfin signaler un passage où le pronom personnel sujet est systématiquement supprimé, même dans la principale isolée. C'est la confidence où pour la première fois, et à mots couverts, le lecteur apprend l'existence du diable froid de Katheline: "Entre partout comme esprit [...] Me saisit de ses bras froids" (I,8,p.14). Mais ici, l'archaïsme - si tant est que l'on doive parler d'archaïsme - a une fonction particulière: il entre dans un style très concis, essentiellement substantif ("Visage glacé, baisers humides comme neige") où presque tous les articles sont omis et où les blocs de mots sont séparés par des pauses brutales (que marquent des traits d'unions). De Coster reproduit ainsi le langage haletant et incohérent de la névrosée. Le même rythme syncopé martèle le discours où la voyante décrit, "toute frissante", les noirs présages accompagnant la naissance de l'Infant: "Las! répondit-elle, parlant par saccades. Cette nuit, spectres fauchant hommes comme faneurs l'herbe.- Fillettes enterrées vives! Sur leur corps dansait le bourreau. - Pierre de sang suant depuis neuf mois, cassée cette nuit"

16 L'ellipse a lieu "lorsque ces verbes forment une sorte d'unité sémantique dans la pensée de celui qui parle, ou lorsque leur sens est très proche" (W.Z.,180). Quand le sujet est commun à des verbes simplement juxtaposés "l'attention est attirée non plus sur la personne mais sur l'action, dont l'écrivain nous donne ainsi une image cinématographique" (Bid., loc.cit.).

(I,5,p.9)¹⁷. Ce style elliptique est bien en accord avec la personnalité exaltée et pathologique de Katheline¹⁸.

Ces passages mis à part, la suppression du nominal, là où elle engendrerait un archaïsme grave, est extrêmement rare¹⁹. Plus courants sont les cas où l'archaïsme n'existe que par la force d'une pesée légère mais soutenue.

§ 2 - Le pronom atone complément

A l'époque moderne, et singulièrement depuis le début de ce siècle, d'après Albert Dauzat, le tour qui consiste à antéposer au verbe conjugué le pronom personnel atone complément d'un infinitif régime²⁰ connaît un regain de faveur étonnant: "Depuis 1918, c'est une épidémie qui gagne la plupart des écrivains, surtout les jeunes, et déborde dans les milieux cultivés: ce tour est réputé 'élégant'". Mais il

-
- 17 On retrouve encore ce type d'élocution chez Lamme, tout à la fébrilité des retrouvailles (V,7,p.437). Son discours est introduit par des termes identiques: "parlant par saccades". Même introduction pour la phrase du bossu de Bouillon (III,10,p.236).
- 18 Dans les Lég. flam., DC omettait parfois le il des **tours impersonnels**. Ici, les seuls exemples de cette ellipse sont de nouveau le fait de Katheline: "Faut à Nele mari, beau mari portant l'épée, noir mari à la face brillante"(I,80, p.15).
- 19 Il n'est donc pas adéquat de mettre sur le même pied "l'ellipse [...] des articles, des prépositions, des adjectifs possessifs et du pronom personnel sujet" (Han.DC.,283-284). Notons que DC n'a pas commis un autre arch. grave: le remplacement de la forme tonique par la forme atone ("Je qui jadis chantai Typhon", SCARRRON; on connaît encore la formule "je soussigné").
- 20 Cfr M. CRESSOT, La place du pronom personnel complément en français moderne, dans F.M., t. IX, (1941), pp.273-277.

s'agirait d'un "archaïsme prétentieux" ²¹.

Nous sommes donc en présence de deux schémas opposés: d'une part, la construction vous pouvez le faire, usuelle et moderne, d'autre part, vous le pouvez faire, variante libre archaïsante. La première a toujours existé, puisqu'on la rencontre dans la Cantilène de Sainte Eulalie ²², mais est encore rarissime en ancien français ²³. Elle gagne insensiblement du terrain en moyen français, tout en restant l'exception ²⁴. Au XVIIe siècle, la forme moderne est encore minoritaire, mais se développe au point de concurrencer sérieusement le tour ancien ²⁵. Selon Dauzat, l'avis de Coëffeteau prouve qu'elle commence à vaincre ²⁶. Au XVIIIe siècle, elle l'a définitivement emporté ²⁷. Au XIXe siècle, la tournure ancienne tente un timide retour, chez Hugo et Lammenais notamment, mais ceux-ci ne sont pas en accord avec la norme de leur époque ²⁸. D'après

21 Albert DAUZAT, Un archaïsme prétentieux, dans F.M., t.IX, (1941), p.9 (Art. repris dans les Études de linguistique française, Paris, d'Arthey, 1945, pp.1-16; nous citons d'après l'art.; voir aussi Le Guide du Bon usage, Paris, Delagrave, 1954, pp.141-147).

22 Cfr D.P., § 1123.

23 Br. I,272 (v. aussi VI,1837, X,432,437,477), F.Synt.,135-136.

24 G.G., 60, Goug., 72.

25 DAUZAT, Un archaïsme prétentieux. p.4, Br.,III,679-680, IV, 1087-1088.

26 Loc.cit.

27 Cfr le témoignage de FERAUD, Dictionnaire critique de la langue française, 1787-1788, s.v. se.

28 Besch., 345-347 considère que les deux constructions sont équivalentes et trouve la construction classique plus élégante; G.D.,318-320 reconnaît que cette dernière est moins fréquente et prohibe son usage avec me,te, lorsque le verbe est composé (Lemaire,p.318, en restreint davantage l'utilisation); avec le, il admet que la construction moderne puisse céder le pas; le commentaire de se montre la quasi-inexistence du tour (335-336); Cl.,149:+

le dépouillement de Dauzat, les meilleurs prosateurs de la seconde moitié du siècle se gardent bien de l'utiliser. Chose assez surprenante: on ne la rencontre guère chez les écrivains victimes de "goncourtisme", ni même chez les archaïsants²⁹. Il était réservé au XXe siècle de lui rendre un certain lustre³⁰.

Ce bref aperçu historique appelle deux remarques. La première, c'est que la "transposition"³¹ était plus archaïsante et audacieuse à l'époque de Charles De Coster qu'à la nôtre, la langue littéraire moderne nous y ayant habitués. Seconde précision: ce tour est réputé élégant, nous dit Dauzat; c'est en effet à la langue classique qu'on le rattache généralement, quoiqu'il s'agisse aussi d'une construction médiévale³². Les remarques des grammairiens modernes

29 DAUZAT, op.cit., pp.5-8. Cfr cependant A. GOOSSE, Notes de grammaire française, dans la Revue des Langues vivantes, t.XVIII (1952), pp.264-269, qui conteste le terme "résurrection" et montre que le tour mis au banc des accusés a des auteurs du XIXe et du XXe siècle pour répondants. Mais il eût fallu se demander quelle fréquence relative il avait chez ceux-ci. Goosse doit bien reconnaître que la "tournure est sporadique, 'minoritaire', même chez les écrivains qui aiment à l'employer" (p.269). Un relevé précis montre que la transposition ne se produit que dans 13,67% des cas chez Abel Hermant et dans 15,15% des cas chez Anatole France, écrivains classiques s'il en est.

30 Avis dans le même sens chez C. de Boer: "On a l'impression que ce procédé est en train de s'étendre considérablement" (Syntaxe du français moderne, Leyde, Universitaire pers, 2e éd. refondue, 1954, p.258). W.P., 177, disent cependant: "Dans la langue écrite soignée, quelques écrivains du XIXe siècle se conforment encore à l'usage classique qui plaçait le pronom avant l'auxiliaire [...]. Mais cette tournure archaïque est abandonnée aujourd'hui". Les Le Bidois, toujours disposés à inscrire au crédit de la langue moderne un peu plus qu'il ne lui revient, ne disent rien sur le caractère obsolète du tour (Bid., § 900).

31 Le terme est de Vaugelas.

32 Sa fréquence était même plus haute que dans la langue du XVIIe siècle.

le suggèrent en tout cas³³. Ainsi se trouve délimitée la valeur autonome de l'archaïsme en cause.

De Coster avait déjà prodigué cette construction dans les Légendes Flamandes. On la retrouve presque aussi souvent dans l'Ulenspiegel, où sa fréquence tire l'oeil et renforce son pouvoir archaisant³⁴.

Avec ME Je crus qu'il m'allait saisir (III,37,p.326).
Voici ma mère et ma soeur qui me viennent quérir (I,3,p.7).
Vous savez que je ne me puis enfuir.
Je me pourrais tenir longtemps où je le voudrais, comme un chat (II,20,p.216).

Avec TE Prends garde, Ulenspiegel, elle te veut manger (III,35,p.313).
Que te faut-il bailler ? (IV,1,p.352).
Tu te pourras transporter dans le soleil (IV,6,p.376).
Je te veux tout dire (V,7,p.438).
Que n'es-tu âme comme nous, que nous te puissions prendre (I,85,p.169).
Le grand Dieu ne te pouvait entendre (I,85,p.163).
Je vais dire à Lamme de te venir voir (IV,1,p.353).
Si tu ne sais encore sur quel chemin il te faut placer (III,43,p.340).

Avec LE, Le doyen dit à Ulenspiegel de monter sur la table
LA, LES du tombeau, afin que tous les pèlerins le pussent bien voir (III,10,p.237).
Nul ne la peut suspecter (III,27,p.279).
Mon frère, ne le voulant point voir en la même salle que lui, l'appela bougre paillard (III,32,p.297).

33 Gr., § 483, hist., W.Z., 335, W.P., loc.cit., I,205. En outre, on notera que ce sont souvent les auteurs férus de classicisme qui pratiquent la transposition (pour s'en convaincre, on parcourra les exemples rassemblés par A. Goosse, loc.cit.). Nous avons assez insisté sur le fait que la réalité historique et la valeur impressionnante d'un arch. étaient choses bien distinctes.

34 Han. DC., 284, n.3, avait déjà signalé la présence de ce trait syntaxique dans la L.U., mais ne l'a pas relevé dans les Lég. flam.

Elle s'accroupit en un coin, les yeux hagards, montrant les dents, et tenant sa viole comme si elle l'eût dû protéger (III,35,p.319).
Elle croyait l'aller baiser sous la queue, ainsi que font les sorciers (IV,6,p.377).
Il le faut dénoncer (IV, 8,p.383).
Je l'ose dire (IV,17,p.409).
Elle le voulut embrasser et baiser (V,7,p.439).

Avec LUI, Et tous deux goûtèrent le bonheur qui leur venait
LEUR de Dieu en attendant ce qui leur devait venir des hommes (I,51,p.90).
Ulenspiegel se lamentait, le suppliant de lui vouloir donner davantage (III,10,pp.239-240).
Le batelier leur alla quérir un des picotins d'avoine (III,27,p.276).
Celui-ci ne lui voulut rien dire(III,40 p.333).
Il [...] supplia qu'on lui voulût permettre de partir (IV,1, p.355).

On trouve même la construction avec le réfléchi et avec les pronoms pluriels:

Avec SE Quand Philippe n'était point absent de Londres, ni sorti déguisé pour s'aller ébattre en quelque mauvais lieu, l'heure du coucher réunissait les deux époux (I,45,p.79).
Ils s'arrêtèrent un instant, ce dont profitèrent incontinent les filles maigres qui se voulaient vendre et non donner (III,28,p.288).
Katheline, qui ne se savait tenir sur ses jambes branlantes (IV,6,p.373).
Vis-tu le flibot qui se vint dernièrement joindre à notre flotte, et sais-tu qui y pince de la viole tous les jours ? (IV,20,p.416).
Les âmes des pauvres hommes tués dans les batailles quittent les limbes froids du purgatoire pour se venir réchauffer à l'air tiède de la terre (V,9, pp. 448-449).
Plus il s'en voulait défaire, plus le follet tenait ferme (id., p.449).

Avec NOUS Ils nous viennent faire visite, les chétifs (I,85,
et VOUS p.168).
Fi! les laids museaux qui nous pensent manger!
(III,28,p.287).
Ils nous pourraient dire qu'il y aura cette nuit dégel (IV,18,p.414).

On vous veut, pauvres hommes, / écraser (V,2,p.428).

Le lecteur notera, dans ces citations, la présence des verbes falloir, venir, pouvoir, devoir, aller, oser, etc. avec lesquels le tour est le plus courant dans la langue moderne³⁵. En revanche, la construction est fréquemment répétée. On la retrouve même lorsque l'infinitif possède deux compléments³⁶: "C'est toi qui vins avec un compagnon et me le voulus donner pour mari" (IV,3,p.362), "Je te le vais dire" (IV,10,p.391), "Il le lui alla porter tout droitement" (II,9,p.191), "Il ne te le faut imaginer" (I,84,p.163), etc.

On la rencontre aussi dans les phrases où le verbe régent est séparé de l'infinitif par une préposition, un adverbe ou une incise: "Tu me vas incontinent, dit-il, montrer les peintures" (I,57,p.104). Dans les cas où l'infinitif complément est accompagné d'une négation, De Coster fait souvent précéder le forclusif du pronom personnel régime, alors que l'usage moderne exige plutôt qu'il succède. Encore une fois, la construction confère à la phrase une allure très classique³⁷.

35 Blink.,204, Gr.,loc.cit.; d'après A. Goosse, la transposition est plus rare avec oser. Avec laisser, faire, (factitifs), voir, envoyer et quelques autres verbes, la construction est régulière, le verbe conjugué et l'infinitif constituant un bloc homogène. Cfr A. DAUZAT, Grammaire raisonnée de la langue française, Lyon, I.A.C., 1947, J. HANSE, Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Bruxelles, Baude, 1949, s.v. infinitif, GOOSSE, op.cit., pp. 258 ss., Bid., I, 156-157, D.P.,III, 580 ss. Nous n'avons évidemment pas pris ces cas en considération.

36 Mais dans ce cas, DC conserve l'ordre interne du bloc complément. Il ne va donc pas jusqu'à écrire "je le vous dois dire", ainsi qu'il le fit dans ses Lég. flam.

37 D'autant plus que, dans ce cas, le forclusif est généralement point.

Claes alors ne le baisa plus fréquemment, mais l'aima d'un air bourru afin de ne le point affadir (I,9,p.14).

Soetkin menait grand bruit de chaudrons et d'écuelles qu'elle lavait en un seau de bois, pour faire mine de ne le point entendre (Id.)

Il jeta loin sa coupe d'huile, et le pria de ne le point tuer (I,85,p.165).

Je ne vous dois point répondre (IV,5,p.372).

Je sais que tu caches un trésor et ne me le veux point dire (IV,6,p.376).

Mène-moi auprès de cet amiral qui ne te voulut point écouter quand tu fus prophète de gelée (IV,18,p.414).

Fréquente avec les pronoms personnels proprement dits, la construction ne l'est pas moins avec les adverbes pronominaux en et y. Il semble d'ailleurs que le français contemporain admette plus facilement l'antéposition avec ces termes³⁸.

Avec EN Chacun en ayant assez n'en allait point acheter chez Claes (I,44,p.78).
Mais tous avides et altérés, volant, debout, courant ou immobiles, cherchant à avoir le vin, et plus vivants à chaque goutte qu'ils en pouvaient recevoir (I,85,pp.167-168).
Il n'en pourrait arriver que troubles, ruines et misère générale (II,6,p.184).

Avec Y Quand il n'y pouvait plus voir (I,11,p.17).
Survint un goujon qui vint d'abord flairer une miette, la lécha de ses babouines et ouvrit sa gueule innocente, croyant sans doute que le pain y allait tomber de soi (I,46,p.80).
Puisqu'on n'y peut pincer avec le doigt, un coup

38 Gr., loc.cit., et § 505 N.B., et GOOSSE, op.cit., pp. 272-274. L'exemple cité par G.D., 390, montre que la construction moderne est conseillée avec en. Notons que DC utilise y avec plus de liberté que son siècle: "Je n'y ai pas plus de confiance qu'en un songe creux" (V,9,p.448). Cfr F. Synt., 436, Haa., 24-26, Lh., 30, Aub., 256-256; Besch., 7:+; G.D., 392-392 admet le tour à titre de licence poétique.

de fouet n'y saurait non plus pincer avec la mèche (III,20,p.256).
Allumez les lanternes, élevez-les, j'y vais voir (III,32,p.302).
Si ce chien tient à son os et le veut garder, ce pavé tient à son quai et y veut rester (IV,1,p.351).

Mais la citation de tous ces exemples suffit sans doute. Nous sommes en présence d'un archaïsme caractérisé, plus vigoureux à l'époque où vivait l'auteur qu'à la nôtre. Cependant, le tour peut immédiatement être identifié: la langue classique lui sert de caution, comme l'utilisation discrète qu'en ont faite certains romantiques.

Il reste maintenant à savoir si nous pouvons nous autoriser à monter ce trait en épingle. L'abondance des citations suggère évidemment que la fréquence du tour est élevée. Et nous ajouterons que certains passages connaissent une forte concentration du procédé; des phrases comme celle-ci ne sont pas exceptionnelles: "Ah! si je te pouvais fleurer comme je le désire, il n'y aurait que les mouches qui te voudraient tenir compagnie" (III,8,p.234). Pour plus de précision, nous pouvons chiffrer l'importance du phénomène au sein de la Légende. L'utilisation des pronoms personnels ou des adverbies pronominaux dans un texte n'étant pas déterminé par des nécessités thématiques précises, il nous suffit de relever tous les cas où le pronom est complément d'un infinitif et de mesurer la fréquence de la construction archaïsante au sein de cet ensemble. Le dépouillement du tiers de l'oeuvre montre que les deux constructions se partagent équitablement la scène: il y a même légèrement plus de formes archaïsantes que de modernes³⁹. On peut estimer en tout cas que De Coster est parmi les écrivains du XIXe

39 Même si l'on élimine les compléments de laisser, faire, etc.

siècle celui qui a fait le plus large emploi de la transposition⁴⁰.

Loin d'être prétentieux, comme le soutenait Dauzat, l'archaïsme que nous venons d'étudier, et qui évoque irrésistiblement le siècle de Racine, dépose sur la palette de Charles De Coster une touche d'élégance remarquable⁴¹.

§ 3 - Quelques cas de pesée

Dans le domaine du pronom, on peut encore signaler deux nettes pesées. La première se fonde sur un trait qui est en soi moderne. Mais la répétition de ce trait dans une fonction bien précise donne naissance au phénomène que nous

40 A. Goosse dit avoir trouvé 448 exemples de la tournure "dite ancienne" chez une soixantaine d'auteurs des XIXe et XXe siècles (op.cit., pp.265-269). A lui seul, DC lui eût fourni un nombre aussi important d'exemples.

41 C'est encore l'époque classique qu'évoque cet autre arch. Lorsqu'une phrase consiste en une suite d'impératifs, on pouvait antéposer le pronom complément qui, de tonique, devenait ainsi atone: le "Va, cours, vole, et nous venge" du Cid est resté célèbre. Cette construction se rencontre exceptionnellement dans la L.U.:

Va, Lamme, va à Koelkerke et m'y attends (II,4,p.182)

Va-t'en et me laisse, répondit le comte (II,16,p.205)

Cesse de sonner, dit-il, et m'écoute (III,6,p.231).

Cfr Gr., op.cit., § 482, hist., W.P.,177, Nyr.,V,§ 185, Br.,III,679. Selon Haa.,417, la construction est encore usuelle après le XVIIe, mais archaïque au début du XXe s. BID.,I,136,pour qui la beauté du tour réside dans le fait que la résonance impérative vibre jusqu'au bout de la proposition, estime qu'il est vivant jusqu'au XVIIe siècle: aujourd'hui "cela sent un peu l'archaïsme" et il est à réserver au "style soutenu". Pour Blink.,I,200, Besch.,345, N.C.,169:+; G.D.,652-653 préfère la tournure moderne; Lemaire réserve l'ancienne à la poésie (p.316).

nommerons plus loin archaïsme par évocation. La seconde part d'un type de pronom qui n'est accepté par le français moderne d'aujourd'hui que dans un nombre limité de combinaisons.

La langue moderne n'emploie plus le représentant substantival celui que dans les syntagmes comprenant un déterminatif: celui de, celui + relatif. Ces groupes possèdent parfois une valeur substantivale assez forte pour apparaître en l'absence de tout nom, disent von Wartburg et Zumthor⁴². Ces derniers citent l'exemple "ceux de Narbonne" (= "les habitants de Narbonne"), en signalant que la tournure est provinciale. Mais elle n'est pas que régionale, les médiévistes le savent. La formule cil de France (= "les français") a frappé plus d'un lecteur de la Chanson de Roland⁴³. On trouve très souvent cette tournure dans La Légende, tant pour indiquer l'appartenance à un groupe social que pour exprimer la citoyenneté ou la nationalité⁴⁴.

La formule apparaît la première fois pour évoquer les Vallisolétans: "Ceux de Valladolid" (I,8,p.12). L'auteur a cependant pris soin d'utiliser d'abord le groupe "les habitants de Valladolid" (p.11). A partir de cet instant, la

42 W.Z.,228. Bid.,I,100 cite plusieurs exemples sans les commenter. Cfr aussi Sn.V., 77.

43 On trouve "ceux de France" dans la L.U. (V,4,p.432).

44 Voir les exemples de God.,II,134,b. Ce genre de formule est encore fréquent au XVII^e siècle (Br.III,497). Au XVIII^e, l'Académie observe que ceux de, utilisé pour désigner les habitants d'une localité, n'est pas une bonne expression lorsque ceux-ci ont un nom reçu (Br.,VI,1642). Dès lors, la tournure était condamnée à tomber en désuétude. G.D.,358, note que celui ne s'utilise que si un substantif a été énoncé auparavant. G. Cohen voit dans la formule "ceux de Bruxelles" un belgicisme fréquent en même temps qu'un arch. (Le parler belge, dans Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, Paris, Bruxelles, Genève, 1906,p.12 de l'article).

formule se retrouve à toutes les pages: "Ceux d'Audenaerde" (I,42,p.72), "Ceux de Bois-le-Duc" (V,2,p.426), "Ceux de Bruxelles" (id.,p.428), "Ceux de Gand" (III,34,p.307 et passim), "Ceux de Damme" (I,57,p.99; I,69,p.127; IV,3,p.359,etc.), "Ceux d'Amsterdam" (IV,18,p.413 et passim), "Ceux de Zélande et Hollande" (V,2,p.424), "Ceux de Bourgogne" (I,67,p.123), et, last but not least, "Ceux de Flandre" (I,43,p.75) et "Ceux de Brabant" (III,44,p.346). C'est dans le chapitre III,34 que la concentration de ces formules est la plus forte. Ulen-spiegel glose pour Lamme la signification de divers sobriquets; toutes les villes des Pays-Bas défilent: "Ceux de Weert en Limbourg", "Ceux d'Eindhoven" (p.307), "Ceux de Louvain", "Ceux de Tirlemont" (p.308), "Ceux de Termonde" (p.309). De Coster parle non seulement de "Ceux de la ville" (I,42, p.71, II,18, p.214), mais encore de "Ceux du populaire" (III,44,p.348), "Ceux de la Toison d'or" (I,58,p.106) et de "Ceux du parlement" (I,52,p.90). Enfin, conformément à l'ancien usage, il utilise celui de + nom de lieu pour désigner le chef d'une principauté; narrant sa défaite de 1552, devant Maurice de Saxe, Charles Quint écrit: "Je dus fuir devant celui de Saxe" (I,52,p.91).

La forme simple - et de genre indifférencié - du pronom démonstratif a perdu, en français moderne, une grande partie du domaine où elle règnait en ancien et en moyen français⁴⁵. On ne la trouve plus que dans le groupe ce que, où elle sert d'antécédent au relatif, et dans le groupe c'est et ses dérivés⁴⁶. Partout ailleurs, lorsqu'elle a valeur pronominale, elle a été remplacée par cela. On doit cependant

45 Cfr F. Synt., 331-332.

46 Les grammaires du XIXe siècle ne mentionnent ce que dans ces combinaisons.

excepter les locutions sur ce, ce disant, pour ce et quelques autres⁴⁷. Ces expressions résiduelles ont d'ailleurs eu des fortunes diverses dans le langage moderne: certaines tombent franchement en désuétude, et il n'est guère que sur ce qui soit encore d'un emploi courant⁴⁸. Au demeurant, "ces archaïsmes comportent aujourd'hui une nuance familière ou plaisante"⁴⁹. De Coster n'hésite pas à user de ces formules un peu lourdes:

Pour ce, la sentence fut douce (I,32,p.49).
Il lui fut recommandé de sonner de la trompette
sitôt qu'il verrait les ennemis venir et, pour ce,
de se tenir la tête libre et d'avoir toujours les
yeux clairs (I,42,pp.70-71).
Sa Sainte Majesté [...] signe les actes pour ce
dressés (I,58,p.108).
J'eus sans cesse à coeur la conservation du pouvoir
qui vient de vous, et pour ce, j'agis par la corde,
par le fer, la fosse et le feu contre tous les ré-
formés (I,79,p.150).
Sur ce, le comte d'Egmont dit qu'il avait froid
(II,20,p.217).
Sur ce, il fit menacer Liège (III,12,p.246).
Et puissions-nous, pour ce, chanter vos louanges
dans les siècles des siècles (III,10,p.238).
Car, sache-le bien, mon fils, je ne fus ni ne serai
oncques cocu; elle était pour ce trop réservée et
calme en ses manières (IV,20,p.417).

Mais il introduit encore ce tonique dans d'autres expressions plus archaïsantes⁵⁰: nonobstant ce (qui vit encore comme terme de procédure)⁵¹, et ce⁵², à ce, etc.

47 Cfr C. DE BOER, op.cit., p.115.

48 Cfr Bid., I,113.

49 W.Z., 230. Voir aussi l'avis de Sandfeld: "Archaïsmes, employés la plupart du temps pour donner au style un léger cachet de plaisanterie ou d'ironie" (Syntaxe du français contemporain, t.I, p.258).

50 Cfr Gr., p.458, n.1.

51 Gr., § 899, n.2. Voir aussi Goug., 205.

52 Tombe dans le style de chancellerie au XVIIIe (Br., VI, 1646).

Nonobstant ce, madame la nourrice présenta l'infant aux seigneurs et dames de l'hôtel (I,7,p.13)⁵³. Ton frère Josse est mort sur la roue, à Sippenaken, près d'Aix. Et ce pour avoir, étant hérétique, porté les armes contre l'empereur (I,67,p.123). Nonobstant tous privilèges à ce contraires (I,78, p.148)⁵⁴.

Et ce, sans nulle espérance de grâce (III,5,p.224). Allongeant la main, il nettoya la table de tout l'argent qui y était et le fit tomber dans un sac à ce destiné (III,10,p.239).

L'amiral nous demande de nous retirer de devant Amsterdam, et ce avec tant d'eau que notre plus grand navire peut flotter (IV,18,p.415).

Cours, ou je te ferai aller comme chien, et ce avec l'éperon du bout de ma semelle (IV,20,p.418).

Peut-être est-ce dans la phrase suivante que le caractère obsolète de ce, complément direct, est le plus accusé: "Et les femmes, pleurant, l'excitaient à ce faire" (III,43,p.338). L'utilisation de ces formules⁵⁵ donne un ton extrêmement formaliste aux phrases où on les trouve: style curial, juridique ou de chronique, selon le contexte. Mais l'auteur est conscient du danger qu'il court à les manier. Aussi ressent-on parfois l'impression d'une ironie complice... C'est à dessein qu'une formule pompeuse est utilisée pour montrer le geste du doyen véreux allégeant le faux miraculé de sa fortune toute neuve (III,10).

A côté de ces locutions⁵⁶, il en est d'autres où ce est complément d'un participe présent: ce disant et ce faisant sont les deux seules que mentionnent encore les ou-

53 Sur le ms., f.21: "Ce non obstant".

54 Ce passage est extrait d'une décision du tribunal de Dammé. L'arch. y est donc à sa place.

55 Notons encore la présence de ce dans la conjonction pour ce que, plusieurs fois utilisée par DC.

56 A leur sujet, et pour celles qui suivent, cfr Haa., 37 ss.

vrages grammaticaux⁵⁷. De Coster utilise, et très régulièrement, la première formule: "Et ce disant, ils se jetèrent sur elle" (III, 28, p.288), "Et ce disant, elle avait l'air malicieux" (I, 80, p.154)⁵⁸.

Cette fréquence ne serait peut-être pas de nature à retenir l'attention s'il n'existait dans la Légende un grand nombre de phrases où le pronom ce reçoit un traitement spécial. C'est ainsi que nous devons signaler tous les groupes ce + relatif + participe, du type "ce que disant"⁵⁹. D'après Cressot, "l'emploi de ce avec relatif, ce que voyant, ce à quoi, ce pour quoi, ce sur quoi, dont use parfois la langue parlée, ne va pas sans une certaine affectation archaïsante"⁶⁰. On a peut être été étonné du fait que, De Coster utilisant régulièrement l'expression ce disant, nous n'ayons cité aucun exemple de sa voisine ce faisant. C'est que l'auteur préfère la formule qui contient un relatif: "Ce que faisant, Ulenspiegel laissa tomber de sa tête la salade" (III, 13, p.248)⁶¹.

Mais dans ces expressions, on rencontre aussi d'autres verbes. La phrase suivante conclut la vaticination de celle qui n'est pas encore "l'affolée": "Ce qu'ayant dit, s'endormit Katheline la bonne sorcière" (I, 5, p.10); l'inversion du sujet la rend sans doute plus frappante. On peut encore citer: "Ce qu'ayant dit, Nele fut éveillée par Katheline", formule qui marque également la fin d'une scène de

57 Gr., § 527, W.Z., 230, Blink., I, 200. Selon Bid., I, 130, il s'agit "d'archaïsmes voulus". Latinismes selon Goug. 99.

58 Autres ex. en I, 28, p.44; I, 39, p.66; I, 42, p.74; I, 68, p.125; I, 81, p.155; III, 29, p.290.

59 Signalé par Bid., § 1361.

60 Cr., 27.

61 On trouve également la forme passive: "Ce qu'étant fait, les mêmes malconnus se mirent en route" (II, 15, p.204).

vision (I,58,p.110)⁶², "Ce qu'ayant dit, le messager donna à Claes le baiser de paix" (I,67, p.12), "Ce qu'ayant dit, il laissa entre les mains du bailli une accusation écrite et produisit des témoins" (I,77,p.143). Toutes ces locutions confèrent une certaine solennité au moment. Ce que voyant est également utilisé ("Ce que voyant, le baes cria et pleura", IV,17,p.411, "Ce que voyant, messire de Meghem fut assuré qu'elles ne mentaient point", II,17,p.209), comme ce qu'entendant ("Ce qu'entendant Katheline, elle fit le signe de la croix", I,80,p.153). Ce dernier exemple nous fournit l'occasion de souligner une particularité syntaxique courante dans ce genre de formules: le sujet peut être exprimé dans ce qui devient alors une proposition participiale. Il est évidemment postposé, vu la présence de ce que en tête. Le sujet est donc repris deux fois: dans la participiale et sous forme de pronom personnel dans la principale⁶³. Ce trait assure une certaine indépendance au groupe relatif: "Ce que voyant Ulenspiegel, il mit pied à terre" (I,57,p.101), "Ce qu'entendant les pèlerins, ils poussèrent mille clameurs joyeuses" (III,10,p.236), "Ce que voyant Ulenspiegel, il eut plus faim encore" (II,18,p.212), etc. Dans un dernier exemple, le premier sujet n'est pas rejeté, ce qui pousse la formule au comble de l'étrangeté: "Ce que celui-ci voyant, il répondit" (II,4,p.181).

62 Ces deux phrases forment chaque fois un paragraphe bien détaché.

63 Aub., 417-418, juge cette réduplication archaïque ou emphatique. Sur son ms., DC corrige souvent sa phrase en ce sens: "Ce qu'entendant une vieille femme, qui vendait des chandelles dans l'église, <elle> leur jeta au visage les cendres de son réchaud" (f.434). A l'étape suivante, le sujet est au contraire supprimé dans la subordonnée: "Ce qu'entendant, une vieille femme [...] leur jeta" (II,15,p.201).

Il est à peine utile de citer les attestations des autres formules répertoriées par Cressot:elles sont loin de former, comme celles que nous venons d'examiner, un univers homogène. Elles contribuent cependant à maintenir à certaines phrases le ton affecté dont nous avons déjà parlé: "Ce après quoi, il mit le masque au four" (III,32,p.300), "Ulenspiegel les leur jeta l'un après l'autre, en un tas. Ce dont advint une furieuse bataille"(I,24,p.36), etc. En tout cas, nombreuses sont les formules où une certaine liberté est rendue au pronom ce, qui servait à former tant de chevilles au XVIe siècle⁶⁴: ce + participe, groupes sur ce, à ce, et ce, ce + relatif + participe. La moisson est diverse et abondante. Ici, ce n'est plus au classicisme ni au langage poétique que nous devons conclure. Tous ces pronoms introduisent plutôt dans le texte l'archaïsme un peu pesant des **formules administratives** et judiciaires. Mais il ne peut être question de mettre ces phénomènes sur le même pied que la transposition, celle-ci accusant une fréquence que ceux-là sont loin de connaître.

Il y a peu à dire sur les possessifs, De Coster se conformant rigoureusement à l'usage moderne. A peine peut-on citer cette phrase: "Ton temps est passé, le mien est venu de boire" (I,14,p.23), que l'on rapprochera d'un texte célèbre de Montaigne: "Le pauvre Bebius, juge, cependant qu'il donne delay de huictaine à une partie, le voilà saisi, le sien de vivre estant expiré"⁶⁵. Cette construction n'est guère possible aujourd'hui, alors qu'au XVIe siècle, le caractère substantival du pronom possessif était plus accusé par la possibilité qu'il avait de recevoir un complément⁶⁶. Le

64 Goug., 79.

65 Essais, I,20.

66 Goug., 83.

pronom peut encore redevenir, comme c'était le cas avant le XVIIIe siècle, adjectif possessif tonique⁶⁷. Nous avons alors les constructions:

Il allait quérir deux siens valets (I,11,p.17).
Il a tué un sien ami, nommé Hilbert (IV,3,p.361).
Sa fillette Nele, une mienne enfant si Katheline
me fut fidèle, est avenante et mignonne (IV,6,p.375).

D'après les témoins du XIXe siècle, l'effet de cet archaïsme est familier⁶⁸. Comme la transposition, le tour possède une existence littéraire qui l'empêche d'être une pièce de musée⁶⁹.

§ 4 - Le pronom relatif

C'est encore une pesée qui constitue la particularité la plus attachante des relatifs de la Légende: l'auteur utilise couramment lequel comme sujet. On sait que, dans cette fonction, ce pronom appartient exclusivement au français écrit châtié⁷⁰ et rend surtout service à la langue juridique et administrative⁷¹. Les conditions requérant son emploi sont en assez petit nombre: on l'admet lorsque "la clarté l'exige absolument, pour éviter une amphibologie, surtout quand la relative est éloignée de son antécédent"⁷², et, plus rarement,

-
- 67 Cfr F.Synt., 166-167, G.G., 68, Goug., 82-83. Selon Haase, sien comme épithète se raréfie au XVIIe (p.34), sauf avec l'article indéfini. Avec les noms de nombre, la tournure est rare (p.35; il ne fournit qu'un seul exemple, emprunté à La Fontaine: "Deux siens voisins se laissèrent leurrer").
- 68 Cfr LEMAIRE (G.D., 340), Aub., 122: style familier, léger.
- 69 Cfr Gr., §§ 424 et 508, hist., W.Z., 235, Bid., I, 193 (pour ce dernier, seuls les groupes du type un sien et quelque sien sont possibles aujourd'hui), Sn.V., 14.
- 70 Cfr C. DE BOER, op.cit., pp.179 et 185.
- 71 Gr., § 554., Cr., 36.
- 72 W.Z., 237. Cfr BONNARD, op.cit., pp.39-40.

encore, pour éviter une répétition. Enfin, lequel s'oppose parfois à qui "en ce qu'il permet d'indiquer que l'antécédent est pris dans toute son extension"⁷³. Dans les autres cas, l'opposition lequel/qui n'est pas fonctionnelle, et le choix du premier sera d'ordre stylistique.

Mais doit-on parler d'archaïsme ? Si l'on jette un coup d'oeil sur un texte du XVIIe siècle⁷⁴, on sera vite frappé par la quantité de lequel s'offrant à nos yeux⁷⁵. On retrouve le pronom "même quand la subordonnée relative est absolument nécessaire à l'intelligence de l'antécédent, et tend par conséquent à faire corps avec lui"⁷⁶. Mais au XVIIe siècle, lequel est désapprouvé par Vaugelas, tant dans sa fonction d'objet que dans celle de sujet: il n'est plus toléré que dans la mesure où il sert à lever de graves ambiguïtés⁷⁷. Dès lors son emploi se restreint tout au long du siècle classique⁷⁸. Au XIXe, il fait sa réapparition chez des écrivains comme Hugo, Chateaubriand et Flaubert⁷⁹. Si lequel

73 Cfr DUMONCEAUX, op.cit.; Gr., loc.cit., compare "les poètes ont..." et "les poètes qui ont...". Mais nous remarquons que cette différence d'extension est surtout fonction de la césure rythmique. On pourrait écrire: "les poètes, lesquels ont...".

74 Lequel n'entre guère dans l'usage courant qu'au XIIIe siècle (F.Synt., § 260, le déclare rare). Il se développe à partir du XIVe siècle (cfr. Br., I, 339, 430; II, 425-426; G.G., 77, Bid., I, 295).

75 Goug., 92. Il n'est cependant jamais aussi fréquent que qui. Son antécédent est le plus souvent une personne.

76 Goug., 92, cite l'exemple "En voyla ung, lequel semble avoir trouvé quelque chose", emprunté à Bonaventure des Periers. Notons encore que lequel peut, au XVIIe siècle, alterner avec que.

77 Cfr Bid., loc.cit., Br., III, 2, 502.

78 Cfr Haa. 64-66.

79 Cfr Br., XII, 308, 492. Cl., 152 considère les 2 pronoms comme équivalents; Besch., 434-435 et N.C., 178, admettent lequel pour éviter les ambiguïtés; G.D., 367, préfère éviter lequel (cfr LEVITT, op.cit., p.217), qui revient aujourd'hui en faveur (cfr DUMONCEAUX, op.cit.).

est très fréquent dans un texte, on pourra donc parler d'archaïsme; mais cet archaïsme n'est pas trop lourd, le tour étant loin d'être moribond: "dans la langue littéraire, il se rencontre assez fréquemment, même là où aucune équivoque n'est à craindre, mais il a quelque chose d'archaïque et d'un peu rigide" ⁸⁰.

Nous savons déjà que l'archaïsme de Charles De Coster n'est souvent qu'une question de fréquence. Aussi ne nous étonnerons-nous pas de le voir utiliser régulièrement ce relatif; et dans des phrases ne requérant nullement sa présence. C'est le cas lorsqu'il n'y a aucune risque d'équivoque; quand l'auteur écrit "La coquassière quitta sa poêle et tira dans la cour Ulenspiegel et Lamme sur leurs ânes, lesquels se mirent à braire incontinent" (II,17,p.207), on ne peut croire un seul instant que le braïment puisse être celui des deux compagnons! C'est encore le cas dans la citation suivante: "Et celui qui les avait trahis avait nom Dierick Slosse, lequel les mena à Enckhuysse" (III,2,p.222). On pourrait encore invoquer ici le souci d'éviter la répétition de qui ⁸¹. Argument recevable, quoiqu'un examen attentif montre que De Coster n'a point de scrupule à pratiquer ce genre de reprise. Il est cependant des cas où le raisonnement n'est plus valable: "Nous primes, cette nuit, en sa ferme, le traître Dierick Slosse, lequel fit tomber les dix-huit en une embuscade" (IV,17,p.412). De la même manière, on ne peut toujours justifier lequel par la distance qui séparerait l'anté-

80 Gr., loc.cit. Cfr aussi W.P., 208-209, Kr.SANDFELD, op.cit., t.II, p.179.

81 Même remarque dans cette phrase complexe: "Alors Lamme fut vu relever généreusement son ennemi, qui bientôt se trouva debout et, tournant le dos aux spectateurs, tira la langue à Ulenspiegel, lequel éclatait de rire de voir Lamme, secouant fièrement la plume de son béret, marcher en grand triomphe sur le bateau" (III,27,p.275); ou ds "Entrant en la maison de l'écoutête, ils voient le fils qu'ils cherchaient en la compagnie d'un gros moine pansard, lequel le patroncinait colériquement" (IV,20,p.418) etc.

cèdent du relatif. Dans les phrases suivantes, la langue moderne aurait préféré qui: "Et le roi Philippe regarda d'un oeil de luxure la princesse d'Eboli, laquelle était mariée" (III,24,p.268), "Une maison habitée par une femme nommée Calle de Najage, laquelle donnait aux fillettes l'instruction et la nourriture" (V,7,p.440), etc. Dans tous ces exemples, on ne peut davantage invoquer la différence d'extension de l'antécédent qu'entraînerait la commutation qui-lequel. La conclusion s'impose donc: sans raisons impératives, De Coster aime à remplacer qui par son synonyme plus ample et plus majestueux.

Cette substitution est fréquente. Elle a même lieu lorsque la relative forme avec l'antécédent un groupe fortement uni. L'exemple le plus frappant est sans doute celui-ci: "Il est en ce monde deux choses, lesquelles jamais ne reviennent s'étant enfuies" (III,34,p.307). Evidemment, les cas abondent où l'archaïsme est moins patent. Nous choisissons ceux-ci entre cent:

D'aucuns[...] allaient aveuglés tomber sur une septaine de furieux pèlerins, lesquels les recevaient sans douceur (I,12,p.19).
Il fallait premièrement parler aux esprits du monde élémentaire, lesquels, étant des deux natures célestes et terrestres, reçoivent les plaintes des pauvres hommes (I,85,p.163).
Il sonna comme grave musique aux oreilles de Nele et d'Ulenspiegel, lesquels, immobiles et muets, se tenaient recroquevillés derrière le tronc rugueux d'un chêne (I,85,p.167).
En ce temps-là vinrent au camp des gentilshommes flamands et brabançons, lesquels vivaient bien avec les seigneurs, colonels et capitaines de la suite du Taiseux (III,11,p.240).
Les doigts coupés furent examinés et reconnus pour être des doigts de vieillard, lequel n'était manouvrier en aucun métier (III,36,p.325).

Et ils la feront essayer par des hommes doctes, lesquels coucheront sur parchemin leurs conclusions (IV,17,p.408).

Je jure de nourrir de mon pauvre mieux, suivant les us et coutumes des grands coquassiers anciens, lesquels laissèrent sur le grand art de cuisine de beaux livres avec figures, les viandes et volailles que Fortune nous octroiera (IV,13,p.403).

Toutefois, De Coster ne multiplie pas exagérément la lourde forme lequel. C'est ainsi qu'elle n'a jamais fonction d'adjectif (ce qui eût constitué un nouvel archaïsme, dont Chateaubriand et bien d'autres se sont saisis⁸²). On ne la rencontre pas davantage en fonction de complément non prépositionnel, ce que la langue moderne admet encore moins⁸³. Enfin, lequel n'alterne jamais avec que en fonction de sujet. Voici qui montre assez la prudence de l'archaïste.

L'éthos de cet archaïsme est à rechercher à des niveaux divers. Sur le plan strictement stylistique, l'usage de lequel comme sujet, beaucoup plus fréquent que les occurrences de ce, imprime au discours une allure à la fois lourde et majestueuse. La narration acquiert ainsi un caractère presque officiel et formaliste, trait qui renforce la parenté de notre Légende avec les chroniques⁸⁴. Sur le plan de la pensée, l'emploi de lequel permet de concevoir de façon plus distincte l'antécédent et sa relative: d'une part celle-ci possède une plus grande autonomie, et d'autre part la détermination qu'elle apporte semble moins essentielle à l'antécédent. Solution de continuité d'ailleurs rendue tangible par la ponctuation: une virgule précède toujours le relatif⁸⁵. Ainsi, le choix

82 Cfr Br., I, 339, 430; II, 425-426; III, 501-502; XII, 808; Gr., § 439.

83 W.P., 209, Gr., § 555.

84 Aub., 261, réserve lequel "à la langue judiciaire" et à "l'imitation du vieux français".

85 Cfr Aub., 261.

de lequel souligne fortement la valeur démonstrative du pronom au détriment de sa valeur conjonctive⁸⁶.

Ce trait - qui paraît contrecarrer les efforts constants de l'auteur vers une langue qui rendrait les caractères inhérents aux choses - n'est pas sans utilité dans la prose de De Coster. La préférence de celui-ci va souvent - et ceci peut paraître paradoxal chez un écrivain friand d'accumulations, de redondances - à la phrase courte ou au moins de structure syntaxique simple: peu de longs enchaînements de subordonnées s'emboîtant de façon complexe, pas de "phrase Louis XIII", comme disait Lanson⁸⁷. Cette seule caractéristique suffirait d'ailleurs à réduire à rien l'accusation de pastiche: qu'on compare une page de Marnix de Sainte Aldegonde à celles de la Légende... Il importait de concilier ce souci avec la préoccupation archaïsante. Une des méthodes pour y parvenir consiste à allonger artificiellement la phrase: l'auteur se garde d'ajouter des éléments nouveaux, mais multiplie les articulations, en laissant négligemment tomber des incisives, en rejetant les adverbes, en inversant l'ordre normal des épithètes et du sujet. Le pronom lequel, provoquant une espèce de décrochage de la pensée au moment du passage à la relative, est un des instruments permettant à l'artiste d'obtenir ces charnières nettes qui morcellent sa phrase et semblent l'allonger. Dans les lignes qui suivent, la multiplication de ces pauses est chose très sensible: "Mais toutes les gentes commères furent fidèles à leurs amis, sauf une toutefois, laquelle, souriant et regar-

86 W.Z., 237 et Cr., 36, Bid., 297.

87 Il faut également mettre en rapport la brièveté de la phrase avec l'importance considérable du discours direct chez DC (Il semble que la brièveté de la phrase du discours personnel soit une constante en littérature).

dant Lamme, lui demanda s'il voulait d'elle" (IV,17,p.412).

Lequel n'est pas le seul pronom relatif à requérir l'attention de l'écrivain. La forme qui bénéficie également d'un traitement spécial.

Ici, cependant, rien que des touches légères. Parfois, mais assez rarement, ce qui se réduit à qui, à la mode classique⁸⁸, comme dans ce dialogue:

- Nous autres femmes, dit-elle, sommes esclaves de qui nous gouverne !
- La lune, dit-il ?
- Oui, dit-elle (IV,1,p.353).

ou dans cette petite phrase: "Le doyen lui donna le sel et l'eau et le nomma Thylbert, qui veut dire 'riche en mouvements'" (I,6,p.11)⁸⁹. On conviendra que le tour est discret. De la même façon, celui qui peut se réduire à qui, toujours comme dans la langue classique⁹⁰. De nos jours, on retrouve ce trait dans les proverbes, maximes, etc. C'est généralement dans des sentences à l'allure parénétique que De Coster utilise ce relatif: "Qui recule est chapon" (III,28,287), etc.⁹¹. Les cas où la substitution de qui à ce qui se fait en dehors de ces limites sont plutôt rares. On doit leur ajouter les syntagmes où celui qui se réduit à qui⁹². C'est ainsi

88 Haa., 67, D.Lag.,402,422. L'éthos est classique, mais la tournure est plus ancienne (cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.194-195, Goug., 102-103). Aub.,260,262, réserve le trait à la langue poétique.

89 Cfr Besch., 430, N.C.,177-178, Kr. SANDFELD,t.II,p.161.

90 Haa., 84. Tournure classique est également la substitution de quel à qui et lequel pronoms interrogatifs: "Quel est celui-ci ?" (III,23,p.263), "Quels sont ces deux ?" (III,35,p.313). Cfr Haa., 86.

91 Voir chapitre XX.

92 "Cette ellipse ne se fait plus que par manière d'archaïsme", Bid.,I,278 .

qu'Ulenspiegel déclare à son propre endroit: "Elle, douce aimée au tendre coeur, trouvant qui n'en est pas digne" (II, 4, p.180) ⁹³.

Plus intéressant est l'usage que De Coster fait des propositions relatives explicatives. Ce tour est en effet souvent préféré à l'apposition, ce qui paraît peut-être étonnant quand on connaît le soin que De Coster apporte à la glose des termes obscurs. Soit la phrase "Il n'était qu'une heure avant l'oosterzon, qui est, en Flandre, le soleil de six heures" (I,2,p.6). Un écrivain moderne n'eût sans doute pas utilisé la relative avec le verbe être, mais une formule de type "ce qui signifie". Il arrive à De Coster de rétablir le ce qu'il omet de la sorte: "Alors, il sonnerait wacharm, ce qui est alarme en langage flamand" (V,9,p.447).

L'Ulenspiegel regorge de ces formules explicatives ⁹⁴. On les retrouve aussi bien sous la plume du narrateur que sur les lèvres de ses personnages. Elles font aussitôt penser au style des héraldistes, aussi figé que celui des notaires: "Taillé d'or et d'azur, qui sont les emblèmes de...,etc.". On rapprochera de cette phrase, forgée au hasard, l'exemple où est décrit le blason de Hilbert, complice de Joos Damman: "L'épée et le poignard portent au bouton du manche les armes des Ryvish, qui sont de trois poissons d'argent sur champ d'azur" (IV,6,p.377) ⁹⁵. Mais on rencontre qui est et qui sont dans bien d'autres contextes, au point que l'on est presque

93 Nele vient de retrouver son ami sur la route, en compagnie de Lamme. Ulenspiegel décrit le petit groupe qu'ils forment: "qui" représente le héros et l'on doit comprendre "celui qui".

94 Du ms. à l'Or., DC a cependant éliminé plusieurs relatives de ce type. Ex.: "Les Liégeois qui sont bons gausseurs de leur nature" (f.203) devient une apposition.

95 Notons que DC, qui devait avoir quelque notion d'héraldique (tous ses blasons sont plausibles, sans recouvrement d'émaux ou de métaux), commence sa description par de. Cette habitude l'a poussé à commettre cette phrase à la

fondé à parler d'abus de la proposition relative. N'est-ce pas le cas dans les phrases suivantes: "Vers la mi-nuit qui était de jeudi" (I,8,p.159), "Ce matin-là, qui était de septembre" (II,1,p.173) %?

La relative explicative sert par définition à introduire une glose explicite. Cette glose peut être strictement fonctionnelle. Ainsi, l'auteur doit souvent traduire des termes flamands: "Une joyeuse compagnie de meesevangers, qui sont à Anvers les preneurs de mésanges" (III,28,p.287), "Brun comme peper-koek, qui est pain d'épice au pays de France" (III,39,p.329). L'explication peut aussi être de type historique. De Coster nous renseigne alors discrètement sur la fonction de tel objet, l'importance de tel personnage: "Le signe JHS, qui est celui de Notre Seigneur Jésus-Christ" (III,27,p.272); "Il se munit [...] d'une dague longue, mais non d'une épée à deux mains, qui est épée d'archer" (III,13,p.246); "Vêtu d'une robe grise, qui est robe de prison" (IV,5,p.365); "En ses langes blancs, qui sont langes de deuil royal" (I,7,p.13); "Il [Philippe II] avait joué sur son clavecin vivant, qui était une caisse renfermant des chats dont les têtes passaient à des trous ronds, au-dessus des touches" (III,41,p.334); "Sur l'avis de M. de Châtillon, qui est, au pays de France, l'amiral de la mer" (III,38,p.327). Mais c'est surtout dans les chapitres fantastiques que ces explications abondent: "Les feux follets, qui sont, disait-elle,

syntaxe assez étonnante: "Nele, dit Ulenspiegel, je suis homme mais point vilain, car notre noble famille, famille échevinale, porte de trois pintes d'argent sur le fond de bruinbier"(I,27,p.43). Mais la fantaisie volontaire de la déclaration fait passer l'étrange préposition.

96 Ces formules ne sont pas sans répondant dans l'usage ancien, mais la phrase de V.M.: "Le lendemain, qui estoit le mardi, vingtième d'Août", fol.43,v°,a, est tout de même plus conforme à nos canons.

les âmes des pauvres morts" (V,9,pp.447-448); "Christ, qui est le Dieu des bons sorciers" (id., p.449); "Un jour viendra où il n'y aura plus d'esclaves, ni de maîtres, et où Christ qui est amour, Satan qui est orgueil, voudront dire: Force et science (I,79,p.151); "Au nom des esprits élémentaires qui sont les messagers entre Dieu et les hommes" (ibid.); "Au sabbat des Esprits du Printemps qui sont les Pâques de la Séve" (I,85,p.163); "Il faut [...] crier: sel! sel! sel! qui est emblème d'immortalité" (III,37,p.326). On les trouve enfin dans des formules dont nous aurons l'occasion de reparler: "Au mois de l'orge, qui est octobre" (II,16,p.205), "le mois du loup, qui est le mois de décembre" (IV,7,p.406).

Ces dernières explications n'ont plus rien de fonctionnel. La matière exposée ne requiert nullement la mise en équation de "le mois de l'orge" et d'octobre: la dernière précision eût amplement suffi. Mais ces formules, gratuites, apportent une note poétique à l'énoncé⁹⁷. Et, nous l'avons dit, ce tour à l'allure naïvement didactique appartient aussi bien aux personnages qu'à l'auteur. C'est Lamme, qui, parlant des bras de sa femme, déclare: "j'y veux mordre, mordre avec les lèvres qui sont des dents de velours" (V,6,p.435). Le procédé, que l'on peut imputer au goût de la caractérisation que nous avons déjà noté chez l'artiste⁹⁸, souligne les éléments apportés par la relative, fige légèrement le texte, le rend quelque peu artificiel par son ton didactique. Sans être archaïque en soi, il évoque discrètement les genres du conte et de la légende, où tout se doit d'être expliqué et justifié.

97 Notamment par leur redondance. Cfr Jean COHEN, Structure du langage poétique, pp. 137-164.

98 Ce qui rend souvent l'explicative remarquable, c'est non seulement son retour fréquent sous une forme stéréotypée, mais encore l'absence d'article devant le substantif constituant la glose.

Il introduit donc dans la prose de Charles De Coster cette légère tension provoquant le dépaysement.

*

*

*

Chapitre XIII

LE VERBE - Temps et modes

§ 1 - La pesée des temps

La situation du passé défini en français moderne ne peut se décrire qu'avec prudence¹. D'après Wagner et Pinchon, il n'est plus d'usage dans "l'évocation personnelle et non historique du passé"². Toutefois ce temps est loin d'être une forme morte. En effet, "grâce aux lectures de textes lit-

1 Comme le montre Marc Wilmet (Syntaxe historique et structuralisme, p.346), "la question de la concurrence du passé simple et du passé composé en français moderne a été traitée, souvent, avec plus de passion que d'objectivité". D'un côté, des "conservateurs" (comme D.P.) tentés de prêter au p.d. une vitalité qu'il n'a pas; de l'autre, des "progressistes" disposés à lui dénier toute fonction. N'entrant pas sur le terrain des controverses grammaticales, nous convenons de nommer ce temps passé défini.

2 W.P., 343.

téraires, grâce à l'influence de certaines régions dont le parler local conserve le passé défini, et grâce à l'enseignement, le sentiment et l'emploi de ce temps n'ont pas encore disparu tout à fait, et on le trouve parfois dans la conversation des personnes cultivées"³. Les trois forces de conservation nommées n'ont ni la même importance ni le même effet, et nous ne croyons pas nous tromper en tenant la première pour la plus déterminante⁴. Quoi qu'il en soit, le passé défini reste indispensable chaque fois qu'il s'agit de relater "un fait complètement achevé à un moment déterminé du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent"⁵. En une formule sans doute approximative mais plus simple, ce temps - assez intellectuel par sa valeur propre et son mode d'acquisition⁶ - s'utilise lorsqu'il s'agit d'évoquer un fait historique⁷.

3 W.Z., 97-98.

4 Le dialecte wallon connaît encore le p.d. dans la langue parlée, mais ce temps ne subsiste plus guère que dans l'aire liégeoise (cfr L.REMACLE, op.cit., t.II, pp.55-67); il subsiste encore dans d'autres régions périphériques, au sud de la Loire surtout. Sur l'apparition du p.d. dans le langage oral, cfr. M. COHEN, Grammaire et style, Paris, Ed. sociales, 1954, p.227 et D.P., V, 347-381 (il nous semble que ces derniers exagèrent la vitalité du temps dans la région Nord), Jacques POHL, Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique, Bruxelles, Palais des Académies, 1962, pp.57-58.

5 Gr., § 719.

6 "Cette acquisition [du p.d.] se fait par la lecture et l'écriture, c'est-à-dire, en gros, d'adultes à adultes" (Ch. BALLY, Le langage et la vie, p.199). "L'antérieur (j'ai fait) en opposition avec le passé simple, marque le passé en tant qu'il est vu du moment présent [...]; par le sùtes [= p.d.], le locuteur raconte l'histoire de la personne [...] en l'abandonnant dans le domaine du passé, tandis qu'avec l'antérieur, le locuteur conserve dans le présent la personne délocutée encore que racontant les événements qui l'on atteint dans le passé" (D.P., V, 165).

7 Cfr E. BENVENISTE, Les relations de temps dans le verbe français, dans le Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, t. LIV (1959), p.75. Remarquons que la mesure exacte du temps séparant le moment du procès relaté et celui de la relation a peu d'importance. L'essentiel est

Et ceci vaut toujours pour la langue écrite et assez souvent pour la langue parlée, où l'on notera toutefois que la forme bat en retraite devant le passé indéfini⁸. Il est cependant une éventualité que les grammairiens envisagent rarement: le cas où l'écrit se donne pour une reproduction mimétique de l'oral. Point capital pour nous qui étudions une oeuvre où l'on a plus d'une fois relevé l'abondance des parties dialoguées. L'emploi du passé défini est dans l'occurrence assez variable: on l'y trouve, plus fréquemment que dans le véritable langage parlé, mais il sert exclusivement à noter les faits historiques. Ici également, on constatera sa régression au profit du passé indéfini.

Toutes ces remarques portent sur l'emploi d'un temps considéré comme homogène. Or, on sait depuis longtemps qu'à l'intérieur d'un même verbe et d'un même temps, les formes possèdent une vitalité différente selon la personne en cause. Une oeuvre comportant une part si importante de dialogue ne pourra être une simple narration rédigée à la troisième personne (la "référence de personne", selon Benveniste) ou sur le mode "je", et l'on doit s'attendre à voir apparaître les trois personnes, tant au pluriel qu'au singulier. Or, "statistiquement, il est exact qu'on rencontre surtout cette forme [le p.d.] à la 1ère personne du singulier et à la troisième personne du pluriel"⁹.

que le temps de l'action soit complètement coupé du présent du sujet parlant. Cette valeur du p.d. entraîne comme corrolaire qu'il sert surtout à évoquer des procès assez éloignés dans le temps, alors qu'il est réservé au p.i. d'exprimer les actions appartenant à un passé proche.

8 D'après DAUZAT, Histoire de la langue française, Paris, Payot, 1930, p.303, le p.d. a disparu de l'élocution parisienne courante après 1789; cfr Cl. 214.

9 W.P.,343. Encore faut-il noter que, dans le style direct, la troisième personne est certainement la plus répandue; la survivance de la première personne est surtout assurée par la narration.

Telles sont, rapidement esquissées (il s'agit là d'un "des problèmes les plus difficiles de la syntaxe française"¹⁰), les positions qu'occupe le passé défini en français contemporain.

Envisageons à présent le problème dans l'axe diachronique¹¹. A l'époque classique, le passé défini était encore d'usage courant dans la langue parlée, mais la distinction fondamentale indéfini/défini était fermement établie¹²: le second exprimait déjà "qu'un fait s'est produit à un moment quelconque du passé (sans aucune relation avec le présent)"¹³. Dès le début du siècle, Maupas avait formulé cette différence, déjà sentie par Estienne. Pourtant, les grammairiens s'en tinrent encore longtemps à la fameuse règle des 24 heures, jusqu'au XIXe siècle¹⁴. Au fur et à mesure que l'on remonte dans le passé, on constate que l'emploi du défini devient de plus en plus fréquent, face à son concurrent, et cela aussi bien dans la conversation que dans la narration. En ancien français, le système temporel est très différent puisque le passé défini entre en opposition avec l'imparfait

10 H. STEN, Les Temps du verbe fini (indicatif) en français moderne, Copenhague, 1952, p.95.

11 Cfr L. FOULET, La disparition du prétérit, dans Romania, t. XLVI (1920), pp.271-313, A. DAUZAT, Le fléchissement du prétérit et de l'imparfait du subjonctif, dans Etudes de linguistique française, 2e éd., 1946, pp.62-81. D'après Marc Wilmet, l'éventail expressif des trois temps (imparfait, p.d., p.i.) varie peu du XIIIe au XXe siècle, la question se ramenant à un "dosage subtil des effets de sens" et à des "proportions mouvantes" (Syntaxe historique et structuralisme, p.350).

12 Haa. est muet sur ce point. Au XVIIe siècle, la supériorité quantitative du p.i. dans la langue du théâtre est indéniable. Voir H. SAUNDERS, Obsolescence of the past définie and the Time perspective of French classical drama, dans Archivum linguisticum, t.VII, 1955, pp. 96-122.

13 BRUNOT et BRUNEAU, op.cit., p.379. Cfr P. IMBS, L'emploi des temps verbaux en français moderne, Paris, Klincksieck, 1960, passim.

14 Cfr LEVITT, op.cit., pp.155-156, G.D., 657, N.C., 196, BONIFACE, op.cit., 280; Besch., 627, critique la règle.

et le présent¹⁵. Foulet notait d'ailleurs que ces temps alternaient avec grande aisance dans la narration "sans qu'on puisse le plus souvent relever entre ces temps de différence appréciable. On paraît surtout chercher la variété"¹⁶.

Le rapport des forces du couple défini/indéfini au sein de la Légende d'Ulenspiegel est très intéressant à observer. Aucun critique ne l'a encore noté, mais le fait ne peut échapper au lecteur attentif: De Coster est prodigue du passé défini.

L'usage de ce temps est constant dans la narration elle-même. La première ligne de l'épopée fait usage du verbe "naquit" (I,I,p.5), et la dernière dit "Et il partit" (V,10, p.455). Ce qui n'a rien d'étonnant: "Presque tous les récits rétrospectifs des romanciers, des journalistes, des historiens, sont encore à ce temps"¹⁷, "passé à perspective zéro", selon Guillaume. L'action de la Légende étant située dans un passé n'ayant pas d'attaches vivantes avec le présent du lecteur, il est normal d'y rencontrer la forme la plus propre aux relations historiques, ce temps qui leur donne "la couleur dont se teignent les choses lointaines sur lesquelles on n'a plus de prise sinon par la mémoire"¹⁸. Encore faut-il noter qu'il ne s'agit pas là d'un choix nécessaire et que d'autres temps sont possibles dans la narration.

15 La question de la répartition sémantique des temps en A.F. est d'ailleurs assez complexe, et nombreux sont les avis contradictoires qui ont été soutenus à ce sujet (par exemple, sur les rapports p.d. et p.i. en A.F., voir ce qui oppose BRUNOT et BRUNEAU, op.cit., § 778, p.500, et MEYER-LÜBKE, op.cit., § 113).

16 F. Synt., § 322.

17 André THERIVE, Le français, langue morte, V, p.101.

18 W.P., 344.

Mais les sondages permettront de constater dans l'oeuvre une prédominance écrasante du passé défini sur les autres temps du passé¹⁹. Voici les chiffres résultant d'un comptage portant sur un échantillon de 1209 verbes faisant partie de la narration:

passé défini	857
passé indéfini	0
imparfait	352
présent historique	0

Nous ne nous **appesantirons** pas davantage sur ce **était** qui n'a rien d'exceptionnel ni d'archaïsant. Nous ferons cependant remarquer que cet emploi prédominant du défini:

1° couvre l'intégralité du texte de la Légende

2° oriente la sensibilité temporelle du lecteur en rejetant les faits dans un passé que, dans le cas présent, nous pouvons fort bien nommer passé légendaire.

Car c'est bien ce dernier trait du passé défini qui importe. Ce qui nous frappe est moins son caractère ponctuel²⁰ que son caractère extemporané.

Nous épingleurons cependant un cas isolé de passé défini dans la narration qui évoque irrésistiblement le Moyen-Age. En français moderne, ce temps ne peut plus servir pour marquer "des qualités durables d'un individu", "des états durables des choses" ou "une disposition passagère des individus" assez durable pourtant pour servir comme d'arrière-plan

19 Dans certains cas le choix entre l'imparfait et le p.d. semble indifférent, et l'action désignée n'est pas, sur le plan sémantique, précisément ponctuelle. C'est pourtant le p.d. qui est choisi. L'imparfait se cantonne donc dans les cas de pure description.

20 Dans la L.U., ce trait est contrecarré par l'usage de très nombreux gérondifs et duratifs.

à une série d'actions successives²¹. C'est pourtant lui qui est utilisé pour évoquer le harnachement fantaisiste revêtu par Thyl au cours du duel l'opposant à l'archer Riesen-craft:

Ulenspiegel se fit un armement de gentilhomme d'armes: son destrier fut un âne; sa selle furent les jupes d'une fille-folle; le chanfrein orné de plumes fut en osier, garni au-dessus de beaux copeaux bien voltigeants. Sa barde fut de lard, car, disait-il, le fer coûte trop, l'acier est hors de prix, et quand au cuivre, on en a fait tant de canons, ces jours derniers, qu'il n'en reste plus de quoi armer un lapin en bataille (III,13,p.247)²².

Comme dans les chansons médiévales, cet armement est privé de toute apparence de réalité. Ici comme là-bas, il devient réalité seconde et symbolique. La différence essentielle réside en ceci: la description de De Coster, qui entend se moquer de certains rites, appartient davantage au style burlesque qu'à celui de la casuistique courtoise. Mais ici nous sortons progressivement du domaine de la syntaxe pour anticiper, une nouvelle fois, sur l'étude des archaïsmes par évocation.

21 F. Synt., 223. Dans ce cas, c'est à l'imparfait que s'oppose le p.d. Au XVIIe siècle, on trouve encore quelques exemples de p.d. en fonction descriptive.

22 On peut évidemment ne pas voir dans ces lignes une véritable description mais le compte-rendu des étapes successives de l'armement que se compose le héros, interprétation qu'autorise le premier verbe (les autres verbes devenant l'équivalent de "il prit un âne...", "il choisit pour sa selle..."). L'utilisation de être reste cependant gênante. La fin du passage, trait descriptif, est à l'imparfait ("Ladite salade était surmontée...").

Nous pouvons à présent nous pencher sur le discours direct. L'usage du passé défini y est plus frappant et y constitue un archaïsme remarquable.

On ne le trouve guère, cependant, dans les narrations placées sur les lèvres des personnages. La Légende étant elle-même située dans une ère révolue, on ne pouvait attendre que ses héros communiquent les événements de leur univers en les plongeant dans un temps sans incidence sur leur présent propre²³. Si Thyl devient l'âme de la révolution, c'est parce que, "profondément ancré dans la vie et l'histoire de son peuple, dans le climat social de son pays"²⁴, il est directement sensible aux événements qui se produisent autour de lui. De là, l'usage constant du passé indéfini dans cette relation de la Saint Barthélemy:

A Paris, la nuit de la Saint-Barthélemy, ils ont tué dix mille cœurs libres dans la seule ville de Paris; le roi lui-même a tiré sur son peuple. Réveille-toi, Flamand; saisis la hache sans merci: là sont nos joies; frappe l'espagnol ennemi et romain partout où tu le trouveras. Laisse là tes mangeailles. Ils ont emmené les victimes mortes ou vivantes vers leur fleuve et, par pleines charretées, les ont jetées à l'eau. Mortes ou vivantes, entends-tu, Lamme ? La Seine fut rouge pendant neuf jours, et les corbeaux par nuées s'abattirent sur la ville. A la Charité, à Rouen, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Bourges, Meaux, le massacre fut horrible.
(IV,10,p.391).

Le passé défini n'y est employé que quelques fois et de façon très naturelle: dans "s'abattirent" et "fut horrible", il a une valeur ponctuelle; l'usage en est un peu moins régulier

23 Voir les réflexions de Aub., 349. Le p.d. désigne un "événement périmé que le sentiment linguistique n'envisage pas, du moins au moment du discours, comme susceptible d'avoir des conséquences vivantes" (D.P.,V,165).

24 André KEDROS, Thyl Ulenspiegel et autres héros populaires dans Europe, n°51, (mars 1950), pp.57-73.

dans "La Seine fut rouge" (ce trait est légèrement descriptif) mais sans anormalité flagrante.

Il est cependant grand nombre de cas où l'usage du défini frappe. Plus d'une fois, le lecteur voit De Coster employer ce temps là où un romancier moderne utiliserait plutôt le passé indéfini.

Parfois il ne s'agit que d'une simple pesée, légère lorsque le contexte renvoie déjà à un temps passablement lointain. C'est, par exemple, le cas lorsqu'une notation comme jadis se trouve dans la même phrase que le verbe:

Je fis jadis un grand péché et fus condamné par le chapitre de Notre-Dame à aller à Rome à pied pour demander pardon au Saint-Père, qui me l'octroya. Je revins lavé en ces pays sous condition de prêcher en route les saints Mystères à tous et quelconques soudards que je rencontrerais (II,18,p.211).

Mais le passé défini frappe d'autant plus dans le discours direct que les faits évoqués sont proches. Certes, le laps de temps séparant l'acte référent de l'instant du discours n'a pas en soi d'influence déterminante sur l'apparition du défini, mais celui-ci, vu sa valeur de praeteritum est davantage utilisé pour des événements relativement éloignés²⁵. Or, De Coster se met plus d'une fois en contradiction avec cette tendance. Au chapitre I,5, on voit Katheline faire irruption chez Claes, "toute frissante", et raconter sa vision de la nuit; elle parle par saccades, encore sous le coup d'une intense émotion. Il est dès lors assez surprenant d'entendre le charbonnier l'interroger: "Vis-tu cela de tes yeux ou en songe" (et non "as-tu vu cela de tes yeux". Nombreux

25 Voir note 7.

sont les événements qui sont ainsi à la fois proches et présentés à l'aide du passé défini. Dans les exemples qui vont suivre, le contexte montre clairement la proximité des faits:

Ce gâteau qu'hier nous offrit Katheline (I,2,p.6).
Nele sauva tout hier avec moi. [Réponse de Claes]:
Tu fus subtil, Thylken mon mignon (I,73,p.136)²⁶.
Si tu fus assez cruel pour le faire, sois assez
vaillant pour l'avouer (I,22,p.34)²⁷.

Il est même des cas où le passé défini fuse immédiatement après le fait qu'il désigne²⁸. Epinglons ce vif dialogue entre Lamme et Thyl; ce dernier, fâché contre son compagnon, vient de cingler son "faux-visage" d'un coup de lanière:

- Que fais-tu là ? s'écria Lamme piteusement.
- Quci ? répondit Ulenspiegel.
- Ce coup de fouet ? dit Lamme.
- Quel coup de fouet ?
- Celui que je reçus de toi, répartit Lamme.

Ici la substitution des temps est flagrante²⁹. Il en va de mê-

26 Dans ces exemples, DC respecte donc en quelque sorte la règle classique des 24 heures.

27 Charles-Quint s'adresse à son fils, devant le corps encore fumant de la jeune guenon que le futur inquisiteur vient de brûler.

28 " Au XIIIe s. , on se servait aussi dans le parler courant du passé défini pour indiquer une action toute récente, survenue le jour même ou quelques instants auparavant[...] Usage que ne connaît même plus notre langue littéraire". F.Synt., 230-231. Cfr Aub., 350, Cl., 215 ("on ne l'emploie pas quand on raconte rapidement un fait récent"). C'est plus cette distorsion temporelle que la simple fréquence du p.d. qui donne l'impression d'arch. Cfr Ch. J. MILLON, Le passé simple chez les romanciers et les dramaturges, dans F.M., t.IV, 1936, pp.239 ss.

29 D'ailleurs, sur son ms, DC avait d'abord écrit "celui que je viens de recevoir" (f.567). Un peu plus loin, il corrige "pourquoi as-tu fait cela" en "fis tu cela" (f.568).

me dans cette phrase: le farceur, terminant un gigantesque balthazar, demande "Daignez me payer, je gagnai bien les six florins par le rude labeur de mes mâchoires" (I,55,p.97)³⁰. Nele, ~~venant~~ sauver son fiancé sous la potence, déclare: "Je viens de Flandre pour le chercher", il lui est sèchement répondu par Lumey de la Marck, frustré de sa vengeance: "Tu fis bien" (IV,8,p.387). A Broer Cornelis, qui vient de le traiter de gros homme, Lamme répond par une bordée d'injures qu'il introduit par: "Tu m'appelas gros homme..." (V,7,p.442).

Il est des passages où le choix de la personne souligne encore ce que le temps peut ainsi avoir de désuet³¹. Dans le duel qui l'oppose à Riesencraft, Ulenspiegel déclare: "Vous m'octroyâtes le bâton, mais vous ne me défendîtes point de l'égayer de feuillage" (III,13,p.247). Bien sûr, c'est l'ironie qui fait ainsi parler le héros³². Mais on ne peut toujours justifier de la sorte les formes en -îtes: "Que n'en fîtes-vous autre chose" (I,61,p.114); "Le vîtes-vous entrer à Mons ?" (V,2,p.426)³³.

Ailleurs, le passé défini confère une lourdeur solennelle aux déclarations. C'est pourquoi, lors de ces scènes de

30 Avant le repas, l'hôtesse lui avait dit: "On mange à la table des seigneurs pour six florins". Ulenspiegel la prend au mot et exige d'être payé. La prise au pied de la lettre est un des principaux ressorts comiques des livrets populaires et, parmi ceux-ci, du Thyl l'espiègle traditionnel.

31 Cfr MILLON, op.cit., p.242. C'est depuis le XVIIIe siècle que ces formes tombent en désuétude. Cfr Br., VI,2,1457, 1784.

32 La prétention de ces désinences en -âtes et -îtes contraste avec la pauvreté de l'équipement. C'est la seule fois qu'Ulenspiegel vouvoie l'archer.

33 La première personne du pluriel est également utilisée. Revenant d'une expédition punitive contre un collaborateur de l'occupant, Ulenspiegel se justifie devant son supérieur: "Nous primes cette nuit, en sa ferme, le traître Dierick Slosse" (IV,17,p.412; il lui est répondu: "Vous fîtes mal de quitter les navires").

procès qui émeuvent le lecteur, nombre de questions et de réponses sont formulées à ce temps. L'auteur n'hésite pas non plus à y utiliser la deuxième personne du pluriel:

Combien de fois, lui dit-il, chevauchas-tu un balai pour aller au sabbat ? Combien de fois fis-tu périr le blé dans l'épi, le fruit sur l'arbre, le petit dans le ventre de sa mère ? Combien de fois fis-tu de deux frères des ennemis jurés et de deux soeurs des rivales pleines de haine ? (I,38,p.62). Connûtes-vous, dit-il, messire Hilbert, fils de Willem Ryvish, écuyer ? (IV,6, p.376).

C'est encore le temps employé par Charles-Quint et Philippe dans leur correspondance, qui acquiert ainsi une couleur historique plus prononcée: "J'essayai sans doute de me distraire en faisant miauler ces chats, mais je ne ris point" (52,p.91), comme dans la lettre de Joos Damman ("Je gagnai en ce métier, en six mois, cinq mille rixdaelders", IV,6,p.374).

Il faut noter que la pesée ainsi exercée est continue à l'intérieur de certains contextes. Interrogeant Lamme et Ulenspiegel, le vieux Gueux du bois commence ses phrases ainsi: "Si tu vis tant de pays..." (III,34,p.306), "Si tu voyageas tant..." (p.307). Mais ce n'est pas là une règle impérative et, dans une même séquence, alternent parfois passé indéfini et défini: "Tu as pris Hilbert pour moi: c'est lui qui vint te voir. Et en ton esprit méchant, tu l'appelas Hans" (IV,5,p.369).

Les exemples cités sont nombreux mais ne devraient pas exagérément retenir notre attention s'ils constituaient des exceptions au sein de l'oeuvre. L'énumération non accompagnée de mesures est un procédé d'exposition générateur d'illusions. Il convient donc de nous demander si la patine

archaïsante que dépose sur le discours des personnages l'utilisation du passé défini est un fait généralisé ou si elle n'affecte que des phrases parcimonieusement disséminées au long du texte. Le dépouillement de 123 chapitres, choisis au hasard, et où ont été relevés, à l'intérieur des dialogues³⁴, tous les verbes conjugués à un temps passé, fournit les résultats suivants:

Passé défini	454	43,57 %
Passé indéfini	235	22,55 %
Autres temps ³⁵	353	33,87 %
Total	1.042	-

On voit que le défini est largement majoritaire. Si l'on ne considère que les deux temps en concurrence directe, on verra que 65,89 % des parts reviennent au passé défini contre 34,10 % seulement à l'indéfini. Ces chiffres se passent de longs commentaires. Il eût certes été étonnant de ne pas trouver le passé défini sur les lèvres des personnages, puisqu'il reste encore indiqué pour évoquer des faits d'ordre historique. Mais l'utiliser dans la conversation courante et familière, et qui plus est, pour des faits particuliers et rigoureusement contemporains de l'énoncé, voilà qui attire l'attention. Lorsque on constate en outre que ce temps désuet est presque systématiquement substitué à son concurrent, et cela à travers toute l'oeuvre, on ne peut qu'être impressionné!

34 Est considéré comme faisant partie du dialogue toute phrase désignée comme telle par la typographie (utilisation de tirets ou guillemets) ou par des formules comme dit-il, et non introduites par des éléments subordonnants qui la désigneraient comme relevant des styles indirect ou indirect libre.

35 Il n'est pas utile, dans le cas présent, de différencier ces temps. Il s'agit souvent d'imparfaits et, dans une mesure moindre, de plus-que-parfaits (moins souvent encore, de temps du passé du mode subjonctif).

Nous ne terminerons pas sans avoir défini les effets dégagés par le passé défini. Car il n'a pas seulement une influence sur la perception des événements relatés; il modifie aussi et surtout l'élocution des personnages. L'utiliser dans le discours direct ne va pas sans distinction ou - selon les contextes - sans affectation³⁶. La principale valeur autonome que la conscience linguistique du lecteur moderne accorde au passé défini, c'est celle du classicisme. C'est donc un voile d'élégance, une élégance à l'allure parfois compassée, qui se dépose sur la langue de la Légende, grâce à la légère tension qu'y provoque l'usage régulier de ce temps.

Ce que nous avons dit sur la désuétude et la valeur affectée du passé défini vaut aussi pour le subjonctif imparfait³⁷, encore courant au XVIIe siècle³⁸. Il s'agit même d'une forme assez dangereuse à manier, car l'affectation qu'elle révèle peut aisément paraître ridicule. Aussi De Coster se

36 D.P., V, 334 dénonce "l'emploi **prétentionniste du priscal pur**".

37 Cfr DAUZAT, Le fléchissement du passé simple et de l'imparfait du subjonctif, p. 97. Il faut évidemment distinguer les personnes où ce temps est employé (il est plus rare aux deux premières personnes). Cfr Br., VI, 1458, 1798 et ss., D.P., III, 131 et V, 612-620. Les grammaires du XIXe enseignent toutes l'accord puriste; mais leurs remarques sur la "cacophonie" des formes en -asse (ex.: Aub., 384) semblent indiquer l'obsolescence du temps (on peut la faire remonter à la fin du XVIIe siècle). Des témoins attestent que l'effet ridicule des formes en -asse existait déjà dans la première moitié du XIXe (cfr LEVITT, op.cit., pp. 172-173). Selon Cl., 211, le français est en train de perdre le sub. imp.

38 Cfr Nyr., VI, 339.

montre-t-il assez prudent. Il n'utilise que rarement ce temps, et le moins souvent possible dans le discours direct:

Il fut dit aux parrain et marraine, père et mère, par le bedeau school-meester, maître d'école, qu'ils eussent à se placer autour de la piscine baptismale (I,6,p.10). Des sergents vinrent et dirent à Ulen-spiegel et à Soetkin qu'ils eussent à déguerpir de là au plus tôt (I,69,p.127).

Cent mille âmes périrent de ton fait, non que tu aimasses le Christ, mon Seigneur, mais parce que tu fus despote, tyran, rongeur de pays (I,79,p.151). Nul ne pouvait entrer ni sortir qu'ils ne le voulussent (IV,17,p.407).

Au cas qu'ils dussent combattre dehors (IV,17,p.408).

§ 2 - Formes en -ant

En moyen français, les formes verbales que, po^r faire court, nous nommerons "formes en -ant", connaissaient un indéniable succès. On les rencontre surtout dans les textes d'une certaine tenue, tentant de se rapprocher de l'usage latin³⁹. Cette époque fut un âge d'or, car il fallut attendre la fin du XIXe et le début du XXe siècle - c'est alors que naît la prose journalistique ayant ses usages pro-

39 Dans son travail sur La prose narrative française du XVe siècle. Etude esthétique et stylistique (Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1958), Jens Rasmussen signale: "Comme constructions calquées sur le latin on trouve surtout les propositions infinitives et les constructions participiales, par exemple l'ablatif absolu. Ces constructions existent bien avant le XVe siècle en français. C'est donc seulement dans le cas où on les rencontre en grand nombre qu'on peut qualifier le style de latinisé" (p.27). "Le participe présent employé dans une fonction latine se trouve par endroit dans les romans et les nouvelles [...], mais ce genre de construction n'est pas très fréquent chez les conteurs. Les chroniqueurs, par contre, affectionnent la construction participiale et sont à l'avant garde du mouvement comme en témoigne l'emploi du participe présent en fonction adnominal avec un complément, construction qui n'a été adoptée que dans le moyen français [...]. Quant aux constructions analogues à l'ablatif absolu latin, elles ne sont pas rares dans les romans et les contes, où elles servent en particulier à marquer la base de l'action" (p.28).

pres⁴⁰ - pour retrouver une nouvelle efflorescence de formes participiales et gérondives.

De Coster est prodigue de ces formes. A propos de Blanche, Claire et Candide, J. Hanse notait finement: "Le nombre de ceux-ci [les participes présents] a pu déjà frapper dans le français moderne du reportage; il suffit, comme pour les adverbes, de les multiplier en les associant à d'autres tours, qui datent davantage mais qui sont employés plus discrètement, pour que l'impression de dépaysement dans le temps soit renforcée"⁴¹; commentant un autre texte, il y relevait "quelques participes présents, qui patinent la langue sans qu'on puisse parler vraiment d'archaïsme"⁴². Ce que Hanse a schématiquement décrit, c'est le phénomène de la pesée. En soi, un gérondif ou un participe présent n'ont rien d'archaïsant. C'est l'abus de ces formes qui peut provoquer la sensation d'une langue anachronique. Mais la pesée ne suffit pas. Elle doit encore être authentifiée par la présence de formes avouant franchement leur caractère obsolète⁴³. Deux tâches nous attendent donc: apprécier l'importance des formes en -ant dans l'Ulenspiegel et y rechercher les écarts syntaxiques ma-

40 Voir les ex. donnés par B.H.J. WEERENBECK, Participe présent et gérondif, Nimègue, Paris, 1927.

41 De Coster et sa première 'Légende flamande', p.249.

42 De Coster exclu de la littérature française, dans B.A.R. L.L., t.XXXVII (1959), p.10. Dans sa thèse de 1928, le critique notait, de façon plus lapidaire, que DC avait emprunté à la vieille syntaxe "l'artifice des gérondifs et des participes, des ablatifs absolus" (p.283). Voir aussi Le Centenaire de la Légende d'Ulenspiegel: "On remarque les participes présents. De Coster y recourt volontiers, à la fois pour vieillir discrètement sa langue et pour les substituer à des propositions subordonnées" (p.103). Soss., 171, note en outre que l'artiste "se plaît à grouper en gerbes opulentes les participes présents".

43 Cfr les conclusions du chap. VI.

nifestes. Examinons tout d'abord les participes⁴⁴.

De Coster se permet avec eux une première latitude. On sait qu'au dix-neuvième siècle⁴⁵, le participe présent est invariable et que, s'il s'est autrefois décliné selon le cas et le nombre, ce n'est qu'aux XVI^e et XVII^e siècles qu'il a pu subir l'accord en genre⁴⁶. Or, notre auteur fait parfois l'accord: "Il ouvrit ses bras, elle s'y jeta pleurant encore" (I,27,p.43). Cette légère anomalie attire l'attention sur la forme elle-même. Le même effet peut encore être obtenu par la mobilité des personnes, syntaxe courante dans la langue classique⁴⁷. Dans la phrase "Où est ce temps où allant chez elle, dans le dessein de l'épouser, elle me fuyait par peur et par amour ?" (II,1,p.175), le sujet du participe

-
- 44 Dans les pages qui suivent, nous ne discuterons pas les frontières, d'ailleurs variables selon les siècles (cfr M. GIACOMELLI DESLEX, L'Uso del participio presente in Francia nel XVI secolo, Turin, Giappichelli, 1968), séparant le part. de l'adj. verbal et celui-ci du gér. Plusieurs ouvrages n'ont pas épuisé la question. Nous renvoyons à ceux-ci et particulièrement à la longue étude de Weerenbeck et à l'article récent de Albert BARRECAVIDAL, Participe présent, adjectif verbal et gérondif. Essai de description systématique, dans Praxis, t.XVI, 1969, pp.297-310. Que le grammairien nous pardonne donc si nous résolvons d'une manière parfois un peu brutale certains cas délicats. Il constatera d'ailleurs que le problème est particulièrement difficile dans la L.U.
- 45 G.D., 706 ss., signale que l'accord existe, à titre d'arch., chez les poètes; Aub., 386-386 allègue des exemples d'accords poétiques; N.C., 206-207, Besch., 669-670, BONIFACE, op.cit., p.229, déclarent le part. invariable; Cl., 215, recense quelques arch. résiduels.
- 46 Les plus anciens exemples de part. accordés au féminin datent du XIV^e s. L'Académie a décrété l'invariabilité du part. en 1679. Cfr D.P., IV, 51-53, Gr., pp.209-212, W.P., 310, BRUNOT, La pensée et la langue, p.594, et surtout Br., I, 476-477, III, 326-332, 595-598, VI, 1496.
- 47 D. Lag., 363, Besch., 684-689, considère le tour comme une licence poétique (pour le gér.).

n'est pas exprimé et n'est cependant pas le même que celui de la principale (il est représenté par le complément d'objet me⁴⁸). Le troisième écart syntaxique possible consiste dans l'usage temporel du participe. En principe, ce mode n'est pas temporel et ne peut guère, par suite, exprimer qu'une action simultanée au procès marqué par le verbe principal; il est donc, selon le cas, l'équivalent d'un passé, d'un présent ou d'un futur, mais jamais il n'exprime un décalage temporel entre les deux actions. La phrase: "Elle ne frappa plus Lamma davantage; mais étant grande, le fit travailler à sa place" (I,3,p.8) heurte donc légèrement: le lecteur attendrait plutôt un verbe "devenue grande", dont le temps et les sèmes dénonceraient le décalage⁴⁹. Dans "Nele, tombant, se frotta les yeux" (V,10,p.253), il y a en fait un rapport de successivité: ce n'est qu'après être tombée que Nele se frotte les yeux. Dans "Où sont-ils, réchauffant la terre et le ciel, les oiseaux et les insectes" (I,65,p.117), on doit lire "eux qui réchauffaient". Ces menus écarts attirent l'attention sur les formes participiales⁵⁰.

L'importance de celles-ci n'est pas que qualitative; elle est aussi quantitative⁵¹. La haute concentration de formes en -ant est obtenue en les substituant systématiquement à la proposition relative. Dans la phrase "Tu geins, lâche coeur regrettant la femme qui te fit porter la couronne

48 Voir aussi: "Si les sergents me prennent, ayant un enfant sans être mariée" (I,15,p.23).

49 En suivant le fil de l'énoncé, on pourrait croire que étant désigne une action contemporaine de "elle ne frappa". D'après W.Z.,147, la participiale n'exprime plus que rarement un rapport de temps en français moderne. Cfr aussi Gr. §,767.

50 On notera enfin que certains verbes remarquables se présentent habituellement sous forme de part. ou d'adj. verbal (frisser, ricasser, et les hapax comme bénéficier, abrévier, hihanner ou baudoyer). Le part. peut également être le prétexte d'arch. morphologiques ("vétissant", I,50).

51 D'après Aub., 418; "Nous aimons moins les ablatifs absolus [...], mais c'était français".

cornue du cocuage" (III,33,p.304), la construction a pour effet, une fois de plus, de resserrer étroitement la caractérisation et son objet: le fait d'être plein de regrets semble beaucoup plus propre au coeur de Lamme que s'il avait été fait usage du relatif, lequel aurait davantage désolidarisé les deux éléments. Plusieurs pages ne suffiraient pas à énumérer les cas où le participe pourrait être remplacé par un relatif:

Vois-tu cette mignonne femme debout sur le quai, avec sa robe noire brodée d'écarlate, et se cachant le visage sous sa capeline blanche ? (IV,1,p.354). Il fut seulement trouvé que c'était un méchant gausseur, raillant sans cesse le prochain, mais n'ayant jamais médité de Monseigneur Dieu (I,32,p.49).

Le participe peut également se substituer à l'infinitif. Au lieu de "Nous y entendrons le squelette s'y agitant avec un sec bruit d'os" (I,10,p.15), l'auteur aurait pu écrire "qui s'y agite" ou "s'y agiter". Citons encore quelques autres exemples:

Ulenspiegel fit comme elle, et l'entendit pleurant sous les couvertures (I,75,p.140).
Souvent Ulenspiegel l'entendait parlant toute seule (I,77,p.143).
Les deux serviteurs s'effrayaient de les voir rôdant l'un autour de l'autre (III,24,p.268).

La construction participiale en vient ainsi, dans le texte, à remplir toutes les fonctions des subordonnées circonstancielles⁵². Le fait n'a en soi rien d'anormal. Ce

52 C'est d'ailleurs bien ce qui se passe sur le plan génétique (Han. DC, 289-290, l'avait déjà signalé). A chaque étape de son travail (des préoriginales au ms., sur celui-ci et du ms. à l'Or.), DC multiplie les formes en ant en les substituant:

qui attire l'attention, c'est le nombre de cas où cette substitution a lieu:

Jan de Zuursmoel, lequel, étant capitaine de lands-knechts, avait failli être pendu (I,47,p.81).
Josse Grypstuiver étant à la Blauwe-Torre, Claes chopina très bien (I,56,p.98).

-
- a) à des relatives, à l'imparfait, au présent ou au p.d. ("Il éternuait comme quelqu'un qui sort de l'eau" + "comme chien sortant de l'eau", f.422B). Environ 25 cas (le plus souvent sur ms.).
 - b) à des circonstancielles, introduites par car ("Car il craignait" + "craignant la vengeance de l'échevin", f.267), comme ("Comme le peuple s'assemblait" + "le populaire s'assemblant", f.269), quand ("Quand la chandelle fut allumée", f.334, + "la chandelle étant allumée", Or.). Une vingtaine de cas (le plus souvent sur ms.).
 - c) à des propositions infinitives ("Pour recruter des soldats" + "recrutant des soldats", f.495; "Sans sonner mot" + "ne sonnant mot", f. 522). Quatre cas (sur ms.).
 - d) à des propositions indépendantes, surtout à l'imparfait, mais aussi au présent, p.d. et p.q.p. ("Et lui montra", Uyl. + "lui montrant", f.217; "Il cherchait" + "cherchant", f.248; "Il était", f.167 + "se trouvant", I,49). Environ 60 cas (le plus souvent sur ms., mais également sur épreuves, notamment en des endroits où le ms. avait modifié la forme -ant en indépendante).

La correction en sens inverse (à partir de la forme -ant) se fait toujours au profit d'une indépendante, et est beaucoup plus rare (environ 19 cas). Toutes les corrections favorisant le participe unissent plus étroitement le procès principal et ses caractérisations; de coordonnées, les indépendantes deviennent subordonnées et les rapports de cause, d'opposition se trouvent davantage soulignés; la valeur de simultanéité remplace celle de but ou d'antériorité lorsque la forme en -ant se substitue à l'infinitive ou à la circonstancielle de temps; la valeur descriptive se substitue à la simple mention de la relation. Ce souci de concision et de cohésion se traduit encore autrement que par l'introduction de participes et de gérondifs: assez nombreux sont les cas où

- a) DC subordonne des propositions coordonnées,
- b) réduit les subordonnées à de simples membres de la principale, notamment en les remplaçant par des adjectifs (en supprimant du même coup des verbes comme être, faire, etc.).

On doit cependant dire que les endroits où il rend l'indépendance à des subordonnées à un mode personnel sont fréquents également.

Claes embrassa en pleurant Ulenspiegel et Soetkin, mais il fut le premier qui eut les yeux secs, parce qu'il le voulait, étant homme et chef de famille (I,73,p.136).

Nombreux sont les chapitres (ou tout au moins les débuts de paragraphes) qui commencent avec de pareilles formes. En voici quelques exemples ⁵³:

"Claes ayant pêché un gros saumon..." (I,8,p.13);
"Ulenspiegel, étant sevré..." (I,9,p.14); "L'année ayant été bonne..." (I,11,p.17); "Claes, étant dans le bailliage de Meyborg..." (I,12,p.17); "L'empereur étant revenu de guerre..." (I,22,p.33), etc.

L'effet de profusion est encore renforcé par le fait que tous ces participes ont une nette tendance à se regrouper en séries ou en couples:

La belle dame et le gras sommelier, passant devant la chaumine, regardèrent Ulenspiegel soufflant, Nele riant et Titus Bibulus Schnouffius hurlant (I,26,p.39).

On n'entendait nul autre bruit que la voix de Claes priant, le bois crépitant, les hommes grondant, les femmes pleurant (I,74,p.138).

N'aimant nul homme en cette vie, sachant que nul ne l'aimait, voulant porter seul son immense empire, Atlas dolent, il pliait sous le faix (II,5,p.183).

Ayant quitté le charron et s'en retournant en Flandre (I,64,p.116); On me laissera jeûnant, promenant ma bedaine (I,43,p.77); chantant et sifflant (II, 8,p.190); huant et criant (II,15,p.203); ruant et se cabrant (II,16,p.205); dormant et ronflant (III, 40,p.332); patinant et glissant (IV,17,p.410), etc.

Cette tendance au regroupement devient plus sensi-

53 Trente-huit chapitres commencent immédiatement par un participe. Sept par un gérondif.

ble encore lorsqu'il s'agit d'adjectifs verbaux. Car ceux-ci, on s'en doute, abondent dans la Légende⁵⁴. On peut les trouver en position détachée:

Frissante, je prie Madame la Vierge (I,8,p.14).
Sur les degrés de la chapelle se tenaient, ricas-
sant, un ermite sonnant de la campane, cinquante
estafiers tenant chacun des chandelles allumées
(I,12, p.18).
Dans des flaques d'eau, des ours et de phoques se
mouvaient, hurlant troupeau, autour de lui (I,85,
p.164).

Parfois, l'adjectif se présente accolé directement à un verbe, selon un schéma encore peu courant à l'époque de l'auteur⁵⁵.

Quelle musique ouvrière sous le ciel bleu qui cou-
vrait éclatant la riche terre ! (I,19,p.29).
Ces pâquerettes s'ouvrant rougissantes sur les prés
(I,31,p.49).
Ulenspiegel n'avait pas vu Nele qui, dans la foule,
le regardait souriante (I,40,p.67).

On notera enfin la fréquence de la construction
tout + adjectif verbal:

La fille vint un jour, toute pleurante, dire à Lamme
et à Ulenspiegel (I,32,p.297).

-
- 54 Il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre les adj. verbaux masculins en position détachée et les gén., entre ceux-ci et certains part. et entre les part. présentés seuls et les adj. verbaux. Dans l'exemple: "Et Ulenspiegel, avec son pot ronflant et donnant le son d'aboîment de molosses, allait chanter des noëls" (I,21,p.33), la première forme donne bel et bien l'impression d'être un adj. (on vient de décrire l'objet nommé rommelpot et l'expression "pot ronflant" paraît former un bloc) tandis que donnant est manifestement part. Dans "Choesels célestes et nageant" (I,35,p.55), la coordination met sur le même pied deux espèces différentes: un adj. et un part.
- 55 Voir au chap. XIV, les pages sur l'adj. semi-adverbial.

Soetkin entra chez Katheline toute pleurante (I,69,p.127).
Il fit réchauffer le lit par sa jeune fille, qui, entendant le prince venir, s'en fut toute courante (III,34,p.309)⁵⁶.

En outre, toutes les caractéristiques que nous reconnaitrons à l'adjectif se retrouvent ici: inversions ("Ulenspiegel prit le justaucorps, le tailla en pièces et les cousit de façon à leur donner la ressemblante figure d'un loup", I,48, p.82), accumulations homéotéleutiques ("Le monde pensant, travaillant, philosophant", III,28,p.281), etc.

La pesée la plus remarquable s'exerce sur le gérondif. On sait, que de nos jours, cette forme est quasi nécessairement précédée de la préposition en⁵⁷. Il n'en allait pas ainsi dans l'ancienne langue: le gérondif s'y construisait avec à, par, de, etc.⁵⁸, ou encore de façon absolue (surtout dans le cas des verbes de mouvement⁵⁹), usage encore en vigueur au XVIIe siècle⁶⁰. En outre nous devons noter que ce mode adverbial apparaît beaucoup plus souvent sous la plume des auteurs du XVIe et du XVIIe siècle que dans la prose contemporaine: le français moderne est soucieux d'éviter certai-

56 D'après D. Lag., 116, tout courant, locution adverbiale (pour "en grande hâte") était usuel au XVIIe siècle. Sur le type gérondival tout courant, cfr L. REMACLE, op.cit., t.II, pp.94-99.

57 G.D., 719, reconnaît que l'ellipse n'est pas fréquente; d'après Besch., 679-680, elle montre l'action sans rapport à sa durée.

58 En est cependant déjà la forme la plus courante (cfr F. Synt., § 128, D.P., IV,99 ss.).

59 Cfr F. Synt., § 129.

60 Cfr Bid., §§ 789-792, D. Lag., 364. Haa. est muet sur ce point.

nes équivoques que le gérondif rend possibles, en le remplaçant par une proposition relative.

De Coster dispose donc d'un archaïsme facile à manier: l'ellipse de la préposition devant le gérondif. La charge obsolète de ce trait n'est point trop lourde, pour de multiples raisons: la liberté de construction du gérondif est beaucoup plus fluctuante que ne laissent supposer certaines grammaires normatives; d'autre part, la langue moderne possède un grand nombre d'archaïsmes résiduels formés d'un gérondif seul ("chemin faisant", "tambour battant"); en troisième lieu, l'échange des formes gérondivale et participiale est extrêmement aisé. Le gérondif non introduit par la préposition est identifié comme une espèce très proche du participe, puisqu'aussi bien, d'après certains grammairiens, cette particule est le seul élément qui puisse distinguer les deux formes en -ant invariables⁶¹. Il convient cependant de ne pas exagérer l'innocence du procédé⁶², car le lecteur contemporain de Charles De Coster devait y être plus sensible que nous: la vague symboliste nous a accoutumé à l'abus des formes en -ant et à l'ellipse de la préposition devant le gérondif⁶³.

61 (En français moderne, le gérondif se distingue du participe présent parce qu'il est toujours précédé de la préposition en, quelquefois renforcée au moyen de l'adverbe tout" W.P., 314). La distinction est commode, puisque formelle. Le fait qu'une forme en -ant puisse se présenter sans préposition et cependant être identifiée comme gér. devrait encourager les grammairiens à formuler d'autres définitions. Gr. hésite plus d'une fois à nommer telle forme précise gér. ou part. présent. On peut cependant avancer que le gér. sert exclusivement à préciser un verbe, alors que le part. sert aussi et surtout à qualifier le substantif et ses espèces connexes. Nous dirons plus loin un autre motif qui nous pousse à conserver la distinction gér./part. présent.

62 "Quant aux exemples modernes dans lesquels la forme en -ant non précédée de en a une valeur gérondive, ils sont sporadiques, et chacun d'eux ressortit à une explication particulière" (D.P., IV, 101).

63 Cfr Cr., 53.

L'éthos de la figure était peut-être, à l'époque, plus spécifiquement archaïque; aujourd'hui, l'effet temporel est plus ou moins oblitéré au profit d'une connotation simplement littéraire⁶⁴.

Une dizaine de pages ne suffirait pas, sans doute, à recueillir toutes les occurrences du phénomène⁶⁵. En voici quelques exemples:

Le duc fait ajourner à comparaître devant lui [...] le prince d'Orange, Ludwig son frère, leur promettant bonne justice (III,1,p.221).
Buvons à lui, le bénissant (IV,18,p.415).
Elles y sont placées en mémoire du miracle que fit saint Martin changeant deux boeufs en taureaux (I,12,p.21).
Peut-être, disait celui-ci sautillant toujours devant lui et l'imitant (I,36,p.59).
Et Nele pleurait le voyant ainsi (I,84,p.162).

Dans tous ces cas, la disposition syntaxique est souple. Le gérondif suit très souvent le verbe qu'il précise, suivant les habitudes du français moderne⁶⁶. Mais il peut également le précéder, comme dans les exemples que nous donnons ci-après. La forme en -ant est alors mise en évidence:

64 On trouve évidemment dans L.U. quelques gér. précédés de en (Ex.: "En grandissant, il prit goût à vaguer par les foires et marchés", I,21,p.32). Considérons la phrase suivante: "Du pain, dit Claes en ouvrant le sac et faisant couler sur la table un ruisseau d'or" (I,51,p.88). Conformément à une habitude bien établie lorsqu'il s'agit de couples, DC supprime le second en; la rupture du groupe préposition + gér., normalement très homogène, est donc assez sensible.

65 Sur le plan génétique, nous notons la tendance à la suppression de en (13 cas sur le ms.). La préposition n'est réintroduite qu'une fois, de Can. au ms.

66 Cette habitude est si contraignante que, dans les cas où le gér. est antéposé et initial, on le fait généralement précéder de c'est.

Claes avait, cheminant, vendu sa pêche (I,3,p.8).
Et cheminant, il la baisait au front (I,31,p.48).

Variante de ces constructions: au lieu de regrouper plusieurs gérondifs avant ou derrière le verbe, l'auteur peut disperser ces formes autour du verbe, selon le schéma gérondif + verbe + gérondif.

Lamme, cherchant sa femme, vaguait patinant (IV,1, p.352).

Puis regardant le tilleul, il dit le maudissant (I,72,p.134).

Là, frissant de peur, il leur dit, parlant par saccades (III,10p.236).

Tout à coup, éclatant de rire, la Gilline dit, regardant Ulenspiegel (III,35,p.316).

Cette construction, dont on trouve peu d'exemples ailleurs que chez De Coster, frappe à un double titre: d'une part, la figure phonique est assez sensible, et d'autre part, la disposition symétrique des éléments attire inmanquablement l'attention sur eux.

Le second procédé servant à mettre la forme en valeur est d'ordre typographique. En règle générale, on détache le gérondif du verbe qu'il accompagne par une virgule. Il en va toujours ainsi lorsqu'il n'est pas seul mais suivi d'un complément ou d'un groupe de compléments. On l'a vu De Coster n'a pas, sur ce point, de règle bien précise: tantôt il met la virgule ("Il restait **debout** près d'elle, soupirant", I,26,p.41), tantôt il l'omet ("Songe aussi quel bon ami tu perdrais me perdant", I,60, p.113). L'absence de signe typographique ne devient vraiment frappante que lorsque le gérondif précède le verbe ou lorsqu'il figure dans un syntagme d'une certaine longueur:

Lamme remâchant son dernier repas humait l'air frais joyeusement (III,20,p.256).

Puis un dimanche nous sortirons ayant oublié de te donner de la nourriture (I,29,p.46).

Il y entra demandant qu'on lui donnât son dîner (IV,1,p.352).

L'absence de pause rend un ton neuf à la construction. Elle resserre le lien qui unit le verbe et la forme équivalant à un complément circonstanciel. Le procès évoqué par le gérondif semble dès lors plus propre au procès principal. C'est une tendance que nous connaissons bien, à présent⁶⁷.

Il existe encore d'autres procédés aptes à souligner le gérondif. Certains seront étudiés de façon plus approfondie: les couples et les accumulations, qui provoquent l'impression de profusion. Dans un cas comme dans l'autre, la

67 L'absence de la virgule est un des traits qui nous encourage à conserver la distinction gér./part. Nous laisserons la parole à Cr., 53: "L'échange des deux constructions est possible quand le sujet impliqué dans le gérondif est aussi celui de la principale, mais le gérondif présente la forme la plus spontanée. Si nous considérons le parallélisme des tours:

des gamins courent en criant - des gamins courent, criant.

elle passe rapidement - elle passe, rapide.

Nous retrouvons la tendance fondamentale de l'impressionnisme qui reporte sur un des éléments du procès une caractérisation qui revenait à l'ensemble du procès, sans que le sens général soit en rien modifié [...]. Du moins ferons-nous une constatation: avec le gérondif, avec l'adverbe, nous obtenons une phrase liée; avec le participe présent, avec l'épithète, le rythme est brisé. C'est, semble-t-il, la meilleure raison qu'on puisse donner de la faveur dont jouit l'emploi littéraire de la construction participiale". On notera que chez DC l'interpénétration des deux constructions est grande puisque dans nombre de cas où l'on serait tenté de reconnaître un participe dans la forme en -ant, on ne peut parler de rupture du rythme. La phrase reste liée, et tous les aspects du procès se présentent d'une façon synthétique.

figure possède une valeur phonique qui ne doit pas nous laisser indifférent. L'homéotéleute, que la langue moderne évite autant que possible, attire davantage l'attention sur les formes en présence ⁶⁸.

Penchons-nous à présent sur quelques cas particuliers de la tournure verbe + gérondif.

Il n'a échappé à aucun lecteur de l'Ulenspiegel que les verbes introduisant le discours direct ("il dit", "dit-il") se présentent rarement seuls. L'amour de la caractérisation est ici très visible. Et c'est souvent un gérondif que l'auteur choisit pour souligner l'attitude ou l'état du personnage. Parfois, la forme en -ant est détachée du verbe par une pause que la typographie rend sous la forme d'une virgule:

Lamme monta comme une flèche dans l'air et tout joyeux dit, le regardant (II,6,p.436).

Mais ils sont nombreux, les exemples où le gérondif se présente directement accolé au verbe.

Vive les Gueux! dirent-ils chantant (III,5,pp.225-226).

Et elle pleurait caressant Ulenspiegel (I,76,p.142).

Un soir Soetkin l'entendant fit un geste de doute (I,80,p.153).

Et Nele pleurait l'écoutant (III,21, p.257).

Ah! dit la vieille pleurant, c'est cruel à toi (I,66,p.121).

68 Notons que couples et accumulations ne se présentent pas sous un jour trop cru lorsque les formes gérondives s'accompagnent de compléments. L'effet de la rime désinentielle s'estompe alors.

L'ordre verbe conjugué-gérondif peut être renversé. Le groupe se présente donc sous l'aspect suivant:

Soetkin se fâchant disait (I,9,p.14).
Cependant Soetkin embrassait Ulenspiegel, et pleurant disait (I,78,p.148).
La fillette tremblant et gémissant toujours disait (I,80,p.155).
Les femmes riant s'entredirent (III,23,p.265).

Le tour étudié peut connaître d'autres variantes. Le groupe verbe de locution + gérondif caractérisant peut se renverser et devenir: caractérisant + verbe de locution au gérondif. Le procès d'introduction du discours devient donc secondaire:

Ulenspiegel se secoua, disant (III,18,p.254).
Il demanda s'il n'y avait nul pardon pour lui, disant (I,72,p.134).

Une autre variante nous intéressera davantage: le verbe introducteur peut être omis⁶⁹. La caractérisation reste, sur un plan formel, secondaire; mais puisque le verbe a disparu à son profit, elle conquiert une place prépondérante. Les exemples de cette construction sont fréquents dans La Légende:

Hochant la tête: Je te sais bon, disait-elle (III,33,p.304).
Mais bientôt se lamentant et désignant un petit point noir... (I,1,p.5).
Soudain, Lamme, prenant courage de bouteille... (II, 12,p.197).
Puis se lamentant... (II,18,p.212).
Mais elle, pleurant et tremblant...(V,7,p.443).

69 Ou reporté, comme incise, dans le discours direct.

Elle courut à lui et lui sauta au cou...
(I,32, p.51).

La forme en -ant non précédée d'une préposition est aussi fréquemment utilisée avec des verbes de mouvement. Mais il ne s'agit pas de la tournure qui exprime "l'aspect duratif, la continuité, la progression de l'action"⁷⁰ et où aller perd sa valeur propre de verbe d'action jusqu'à se réduire à l'état d'auxiliaire. Dans les groupes que De Coster compose, le gérondif exprime bel et bien la circonstance de manière qualifiant le mouvement évoqué:

Ne vous souvient-il plus du jour où j'allai vous suivant au bout de votre clos? (I,47,p.82).
Ulenspiegel s'en fut jetant dans la salle de l'auberge la peau du chien mort et disant (I,66,p.122).

L'utilisation que l'écrivain fait du gérondif sans en dévoile une fois de plus sa stratégie face à l'archaïsme. Il s'empare d'un trait de langue qui, bien qu'archaïsant, ne peut choquer le lecteur comme une violation manifeste du code parce qu'il possède encore des répondants sûrs dans le français d'aujourd'hui. Il peut faire ressortir ce tour peu dangereux autant de fois qu'il le veut. C'est pourquoi les gérondifs sans en sont largement majoritaires. Une menue observation corroborera cette conclusion. Pour un auteur soucieux d'archaïser son texte à l'aide de gérondifs, utiliser la forme sans préposition n'était nullement astreignant. La langue ancienne mettait, nous l'avons dit, bien d'autres ressources à sa disposition. Mais utiliser le gérondif avec par, sans

70 Gr., § 665, 1^o, rem.2. Dans cette construction, il est d'ailleurs difficile de décider si la forme en -ant est un part. ou un gér.

ou de n'allait pas sans péril: à part la locution "à son corps défendant", quelle caution le français contemporain donne-t-il à ces tours ? De Coster a refusé l'archaïsme violent. Et nous savons"que l'écrivain sait ce qu'il fait, même quand la chance l'a aidé dans ses trouvailles"⁷¹.

71 S. ETIENNE, Défense de la philologie et autres écrits, p. 150.

C h a p i t r e X I V

LA POSITION DE L'ADJECTIF

Nous avons déjà souligné l'importance des adjectifs dans la Légende d'Ulenspiegel: ils sont nombreux, variés; une pesée régulière s'exerce sur certains d'entre eux; on les trouve au vocatif; l'auteur les insère dans des couples et des accumulations allant jusqu'à la redondance; le retour constant de telle épithète avec certains substantifs assure une légère stéréotypie¹. Mais ce n'est pas tout: une disposition syntaxique spéciale peut encore les mettre davantage en valeur. "L'usage qui, dans le français actuel, règle la position de l'adjectif épithète est d'une extrême complexité, il comporte un nombre presque infini de nuances, qui échappent très souvent à une définition nette"². Dans une pareille si-

1 En outre, les adj. sont souvent renforcés par des adverbes: "Il était tout de noir vêtu, bien maigre et avait l'air grandement triste" (I,51,p.88).

2 W.Z., 308.

tuation, on peut s'attendre à voir De Coster utiliser finement toutes les ressources que lui offre la langue pour renforcer la puissance caractérisante des adjectifs qu'il introduit dans son texte. Ce n'est certes pas ici le lieu de discuter toutes les règles déterminant la position de l'épithète (un volume suffirait à peine pour dresser un simple état de la question). Mais nous pouvons répartir les adjectifs en quatre catégories: la première est constituée d'épithètes qui n'admettent guère que la postposition; la seconde de celles qui refusent cette place; la troisième catégorie rassemble les termes qui changent de sens selon leur position³, tandis que la quatrième compte les adjectifs mobiles (ceux qui peuvent changer de position sans provoquer l'impression d'agrammaticalité ou sans modifier leur signifié)⁴. Cette dernière série, où le déplacement est variante libre, est la plus importante⁵. On peut soutenir que sa modalité non-marquée est celle qui consiste à faire suivre le substantif par son déterminatif; c'est l'ordre progressif, sur lequel Bally a tant insisté.

Reprenons à présent la question dans une perspective historique. Nous constatons d'emblée que l'histoire syntaxique de l'adjectif français n'est autre chose que le récit de la victoire de cet ordre progressif. Les linguistes sont unanimes à le reconnaître⁶, et certains grammairiens du XIXe siècle, pour qui la position de l'adjectif se réduit

3 Un certain nombre de ces distinctions sémantiques existant encore au XIXe siècle, d'après les grammairiens de l'époque (ex.: G.D., 268-273), semble avoir disparu (cfr LEVITT, 242).

4 Il n'existe évidemment pas de frontière fixe entre ces catégories.

5 Sur ces problèmes, voir D.P., II, 34-136.

6 Cfr par exemple H. Yvon, dans la Revue de Philologie française, (t. XVI, pp. 147-157).

à une question "de goût et d'oreille"⁷, admettent que la post-position est le régime le plus normal⁸. Contentons-nous pour l'instant de cette première approximation, sans distinguer les cas où une variante est libre ou combinatoire, et interrogeons-nous sur la mesure exacte de ce renversement. Nous pouvons ici nous reporter aux chiffres fournis par Damourette et Pichon⁹:

siècle	compte brut (%)	compte net (%)
IX	72,72	70
X	82,53	71,56
XI	87,96	76,08
XII	80,99	68,78
XIII	84,41	68
XIV	55,92	44,14
XV	82,02	71,15 ¹⁰
XVI	75,86	68,18 ¹¹
XVII	50,94	44,30 ¹²
XVIII	47,60	37,60
XIX	36	29,28

- 7 Cfr N.C., 154, Aub., 148.
- 8 Cfr G.D., 265-266. Cl., 119-120 considère toute antéposition comme arch. (résiduel ou stylistique); pour lui, l'éthos de l'antéposition stylistique est la distinction.
- 9 D.P., II, 114-118. Les auteurs distinguent un "compte brut" (par occurrences) et un "compte net" (par adj. différents); nous réduisons ces données en un tableau synoptique. Le dépouillement porte sur plusieurs textes par siècle (pour les IXe et le Xe, il s'agit de tous les textes connus). Cet échantillonnage est parfois contestable: il l'est légèrement pour le XIVe siècle (où la pièce Asseneth trouble le comptage); il l'est complètement pour le XXe siècle, dont les témoins sont Anatole France et une pièce peu connue qui accuse 76 % d'antépositions (dès lors, les pourcentages montent à 60,63 et 47,85). D'après Ch. BrunEAU, la langue journalistique contemporaine a considérablement bouleversé l'ordre traditionnel (La langue du journal, pp. 26-27).
- 10 Chiffres corroborés par les observations de G.G., 34. Cependant, on peut déjà déceler certaines tendances à la fixité (ex.: petit est le plus souvent antéposé). Cfr Haa., 422-423.
- 11 Goug., 231-232, a bien montré la liberté qui régnait au XVIe siècle.
- 12 La constitution de la catégorie 4 va de pair avec la rarefaction de l'antéposition (cfr Haa., 422).

Même si ces données sont grossièrement établies, on ne niera pas qu'elles soient frappantes. D'autres études fournissent des indices complémentaires, confirmant ceux-ci: on trouverait chez Voltaire 55 épithètes postposées pour 31 antéposées, et 54 contre 22 chez Maupassant¹³, soit 36,04 % et 28,94 % d'antépositions. Chez Nerval, on dénombre 26,45 % d'antépositions pour La Main enchantée et 18,04 % pour Aurelia¹⁴. Ces exemples pourraient facilement être multipliés si l'on disposait de nombreux index de concordances.

Examinons à présent l'Ulenspiegel. L'importance de l'antéposition y saute aux yeux: le dépouillement d'un échantillon riche de plusieurs centaines de cas¹⁵ fournit les chiffres suivants: 48,8 % pour l'ordre régressif, 51,2 % pour l'ordre progressif¹⁶. L'importance du premier indice ne peut signifier que deux choses: ou De Coster emploie très fréquemment des adjectifs réclamant l'antéposition (catégorie 2), ou il place en cette position des adjectifs que la langue moderne postposerait plutôt (catégorie 4). Un certain nombre de déplacements ne sont absolument pas significatifs: "Il va neiger sur les poiriers, sur les jasmins en fleur, sur toutes les pauvres plantes épanouies avec confiance à

13 W.P., 152; chiffres à comparer avec la colonne "compte net". Les deux textes sont en prose et de longueur sensiblement égale. Les auteurs ne relèvent pas les groupes épithète-substantif-épithète.

14 M. GLATIGNY, La place des adjectifs épithètes dans deux oeuvres de Nerval, dans F.M., t. XXXV (1967), pp. 200-220 (En dépit de son titre modeste, cet article envisage le problème dans son ensemble). Ce sont les deux chiffres extrêmes, les autres oeuvres de Nerval accusant entre 20 et 25 % d'antépositions.

15 Nous excluons les groupes adj. + subst. + adj., les adj. accompagnés d'une comparaison, d'un complément déterminatif ou d'un adverbe. Nous conserverons par contre les séries d'adj.

16 Compte brut.

la tiède chaleur d'un précoce renouveau" (I,65,p.117), d'autres ne le sont guère: "Tu es mal avisé de quitter le logis où t'attendent de bonnes pâtées, d'exquis reliefs" (II,1,p.173). Souvent les deux constructions alternent à l'intérieur de la même phrase: "Où sont-ils les clairs rayons se jouant sur les visages joyeux" (I,65,p.117). En tout cas, nous sommes en présence d'un sensible phénomène de pesée. Quelques exemples le montrent:

Ils posèrent le pied sur Sirius, la froide étoile (I,85,p.164)¹⁷.

Namur, Liège, la libre cité, tous !

Le neiges, changées en célestes fricassées, réconforteraient les pauvres voyageurs (I,8,p.14).

Voyez, dit Claes, la dolente commère (I,8,p.14).

Certains adjectifs sont systématiquement déplacés. Soit l'exemple de royal¹⁸, et de son voisin immédiat impérial. Très souvent, leur antéposition s'accompagne d'une nuance emphatique.

S'il avait remporté tant d'illustres victoires, il le devait aux prières de la catholicité, qui maintenant haute sur son trône l'impériale puissance (I,34,p.52).

Sa Royale Majesté (I,78,p.148).

Notre royale réputation est amoindrie (II,20,p.218).

17 "Ordinairement postposé, froid peut pourtant précéder le substantif dans quelques combinaisons, où le sens n'est pas loin d'équivaloir à "mauvais, de peu de valeur" (Blink., II,61). Ici, froid garde son sens.

18 L'antéposition de cet adj. est revenue à la mode au XXe siècle, dans des expressions du type "royal club" où l'influence de l'anglais est indéniable. Ailleurs, la règle est la postposition, ainsi que l'attestent les groupes figés "Son Altesse Royale", "Sa Majesté impériale et royale", "Société royale", etc.

Mais l'antéposition a lieu même lorsque le contexte montre que l'épithète garde sa pleine valeur référentielle:

Marie la Laide, de la royale famille des Tudor
(I,45,p.79).

Le roi Philippe entendit la messe des morts pour
Don Carlos et la fit enterrer dans la chapelle de
sa royale résidence (III,24,p.268) ¹⁹.

Malgré les royales ordonnances (III,33,p.304).

Dans tous les cas, l'antéposition résulte d'un choix opéré dans les possibilités offertes par la langue. La question de sa valeur a fait couler beaucoup d'encre. En schématisant fortement toutes les explications jusqu'ici proposées, on arrive à l'opposition suivante: l'antéposition (qui serait la caractéristique d'une langue synthétique) marquerait le caractère subjectif de la notation, tandis que la construction inverse (caractérisant des langues plus analytiques) dénoncerait son caractère objectif. Le problème est cependant plus complexe encore, car nous savons que les valeurs attribuées à un fait de syntaxe sont aussi souvent fonction du matériel sémantique utilisé que de la construction elle-même ²⁰. Et d'un autre côté, le départ est bien difficile à faire entre notation subjective et objective. La valeur essentielle du tour est donc à rechercher plus loin encore, et c'est à quoi s'occupent certains linguistes. Nous nous satisferons de la constatation suivante: dans le couple antéposition / postposition, le rapport fondamental de dis-

19 Signalons aussi l'antéposition de princier: "Altesse, chacune ici doit obéir à votre princière volonté"(I,25, p.37).

20 Ce qui prête à bien des confusions. Ainsi lisons-nous chez Blink.,II,83: "D'autres subst. enfin pourront appeler plus naturellement l'antéposition [...] parce qu'ils appartiennent surtout à la langue poétique". Mais la valeur poétique provoque-t-elle l'antéposition ou en provient-elle ?

tribution semble être: information faible/information forte. De là les valeurs subsidiaires de la construction: dans le premier cas "la quantité d'information est beaucoup moindre, mais des connotations peuvent apparaître d'autant plus facilement que les valeurs dénotatives sont affaiblies"²¹. L'affectivité (et donc la subjectivité) trouve ainsi son compte dans l'antéposition²². La Légende est surtout l'oeuvre d'un peintre. On comprend, dès lors, la faveur dont l'antéposition jouit en ses pages. L'ordre régressif mettant les connotations en valeur, la caractérisation des êtres et des actes présentés compte presque autant aux yeux du lecteur que l'objet de référence lui-même.

L'art de Charles De Coster consiste presque toujours à antéposer un adjectif mobile, dans des contextes où la langue moderne marquerait une préférence pour la postposition. Cette tendance peut d'ailleurs être plus ou moins accusée. Prenons l'adjectif entier, régulièrement postposé lorsqu'il possède son sens précis, mais qui peut connaître la construction inverse lorsque "l'idée de puissance ou de degré prend le dessus sur la notion initiale"²³. Voici le genre de phrases que l'on peut lire chez notre auteur:

Elle passe d'entières heures regardant ses pieds
(I,40,p.67).
Il priait Dieu de lui donner pouvoir de vaincre
l'Angleterre, de conquérir la France, de prendre
Milan, Gênes, Venise et, grand dominateur des mers,
de régner ainsi sur l'entière Europe (III,24,p.267).

21 GLATIGNY, op.cit., p.211.

22 G.D., 265, avait noté que l'adj. antéposé est plus étroitement lié au substantif; cfr Cl., 119.

23 Blink., II,50 (v. aussi p.74). Comparer "le monde entier" et "entière satisfaction".

L'entier monde entasse ici ses richesses (III,28,p.280).

D'autres adjectifs peuvent, de la même façon, être antéposés: humain ("Ces richesses de la terre et de l'humaine besogne attirent en ce lieu les plus belles filles-folles", III,28, p.280)²⁴; humide ("Celle-ci bientôt s'affaissa, couvrant d'un humide manteau ceux qui écoutaient l'histoire", I,17,p.27; "La lumière des chandelles, caressant leurs cheveux blonds, laisse dans l'ombre leurs yeux bleus dont on ne voit que l'humide feu briller", III,28,p.282); éplorée ("L'éplorée veuve de Floris van Borsele [...] donna à Mgr Philippe une pierre qui rendait, disait-elle, les hommes amoureux" I,7, p.13)²⁵, etc. Le déplacement n'est évidemment pas toujours aussi sensible. C'est notamment le cas lorsque l'épithète possède un sens moral manifeste: "avares geoliers" (I,73), "cruels placards" (I,10) et "cruels supplices" (III,3), "amoureuses folies" (I,55) et "amoureuses occupations" (I,57), etc. Ainsi s'exerce, sur tous les adjectifs de la Légende, une pesée discrète et régulière²⁶.

Une catégorie d'épithètes mérite cependant une attention particulière. On sait que les adjectifs désignant les couleurs sont parmi ceux dont la place est la plus stable dans la langue moderne (catégorie 1). Etant donné leur qualité distinctive et classificatrice, la postposition est très naturelle. Cet usage s'est fixé assez tôt dans la langue. En ancien français, ces adjectifs pouvaient très bien s'antéposer,

24 Malherbe trouvait déjà "humaine vie" rude et "humain repos" une niaiserie. Cfr Haa., 423.

25 G.D., 266-267, recommande de postposer tous les adj. formés du part. passé (son antéposition était courante au XVII^e siècle; cfr. Goug., 231).

26 Il faut noter en outre que l'antéposition est d'autant moins naturelle que l'adj. est long (cfr. Bid., II,86) et que le subst. est court (G.D.,265).

mais il y avait, alors déjà, une légère préférence pour la tournure progressive. Malgré l'extrême liberté qui règne au siècle de la Renaissance, il est aisé de voir que l'adjectif de couleur se place de plus en plus fréquemment après le substantif. Au XVIIe siècle, en tout cas, la règle moderne est établie: l'adjectif de couleur est toujours postposé²⁷. C'est ce que reconnaissent les grammairiens du XIXe²⁸.

C'est donc un archaïsme sensible que signe De Coster en pratiquant l'ordre régressif:

Certaines rues étaient de rouges ruisseaux (I,7,p.12).
Leur barbe rare et leur rousse chevelure (I,85,p.167).

Les roses églantiers dans les haies n'ont pas le doux incarnat de ta peau fraîche (II,2,p.178).
Le vent, qui était fort et tiède, chassait dans le ciel comme un troupeau de monstres les gris nuages vaguant par troupes (II,4,p.182).

Le gros homme ne se revanchait point ni non plus sa rougeaude compagne (IV,11,p.393).

Et le rouge navire passait sur eux tous, tandis que les fantômes riant criaient comme des orfraies (IV,11,p.394).

De noirs cavaliers, nombreux et serrés comme des bandes de fourmis, l'épée à la main, le pistolet au poing, frappaient les hommes, les femmes, les enfants (IV,11,p.394).

Les habits sacerdotaux couvrant les rudes hommes sont inondés de la rouge liqueur (IV,16,p.406).

Apercevant Ulenspiegel et ses compagnons éclairés à la rouge lumière des torches (IV,17,p.412).

Soudain toute la flotte vit sur le rivage un noir troupeau parmi lequel brillaient des torches (IV,18,p.413).

Il ne systématise cependant pas cette métataxe: "Et Ulenspiegel et Nele ne virent plus que le ciel noir, la mer houleuse,

27 Cfr Haa., 423.

28 G.D., 265, N.C., 154, Besch., 228, Cl.,119.

les sombres nues s'avancant sur l'eau phosphorescente et, tout près, de rouges étoiles" (IV,11,p.394).

Nous avons expressément choisi des exemples où l'adjectif de couleur conserve son sens référentiel. Nous pourrions ainsi voir plus clairement la fonction jouée par l'écart syntactique. Que l'on veuille bien se reporter aux extraits du chapitre IV,11. Cet épisode contient un curieux mélange d'éléments réalistes et symboliques."Par une nuit noire,l'orage grondant ès profondeurs des nues", Ulenspiegel est avec Nele sur le pont de son navire. Sentant l'heure propice, les héros prennent la poudre de vision et accèdent au monde des esprits. L'univers entier est alors rempli d'un sombre fracas et d'étranges batailles. Mais le combat allégorique, dont le sens ne s'éclairera qu'à la fin de l'épopée, fait bientôt place à un autre combat,réel cette fois: sur la mer rageuse, c'est la chasse que le Gùeux donne aux assabres espagnoles. Dans ce contexte, les adjectifs de couleur gardent une valeur référentielle: les astres qui scintillent au ras de l'eau apparaissent bien rouges aux héros. Mais une valeur métaphorique vient s'y superposer. Si la nef de la Mort et du malheur est un "rouge navire", et non un simple "navire rouge", c'est parce que sa couleur est aussi et surtout symbolique: c'est le sanglant instrument du vice et de la destruction. De même, l'apparition "de noirs cavaliers" est bien plus lourde de conséquences que ne le serait la simple mention de "cavaliers noirs". Et les seules lumières luisant encore dans la nuit, lorsque la vision s'évanouit à travers le brouillard, sont bien peu innocentes: ce sont de "rouges étoiles". Nous sommes loin, ici, d'une constatation objective, qui trouverait mieux à s'exprimer par la postposition. L'impression suscitée par l'étrange et sanglant combat se prolonge, et l'on est un peu surpris de retourner à la

réalité en constatant, au paragraphe suivant, que ces lueurs sont en fait les lanternes des vingt-deux assabres cinglant sur Flessingue. A l'examen de ce passage, on aura compris que l'antéposition de l'épithète de couleur sert à mettre en valeur les connotations morales contenues en puissance dans ces adjectifs, en vertu des sentiments que nos habitudes culturelles attachent aux couleurs²⁹. La postposition eût masqué ces valeurs impressives.

L'effet est plus visible quand la fonction de l'adjectif est nettement métaphorique, c'est-à-dire lorsqu'il accompagne un substantif dont le référent ne peut objectivement être dit de couleur. L'épithète possède alors une valeur abstraite.

C'est noir présage pour la terre de Flandre (I,5, p.10).

Il en tuait des centaines, jusqu'à ce que ses doigts tremblassent trop fort pour qu'il pût continuer sa rouge besogne (I,25,p.38).

Tous étaient pleins de verte force et de vive jeunesse (I,85,p.168).

Te voilà, dit-il, corbeau de noir augure ? (II,16, p.206)³⁰.

Ulenspiegel et Lamme [...] allaient en tous lieux, avertissant les bourgeois des noirs desseins du roi de sang (II,17,p.206).

Sa Ducalité Arachnéenne va prier le Dieu de paix de lui laisser parfaire son oeuvre qui est d'ébattre ses noirs esprits dans les charognes (III,3,p.222).

Et ils surent que de noir chagrin il se rongerait l'âme (III,24,p.268).

Ulenspiegel, t. III, p. 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

29 Cfr MEYERSON, Le Problème de la couleur, Paris, 1957.

30 Ulenspiegel répond: "Si mon augure est noir, c'est qu'il est mal lavé" (id.).

Il y a, bien sûr toute une série de cas intermédiaires³¹, comme "Le noir démon de ruine a l'oeil sur vous" (II,15,p.203), où l'adjectif possède à la fois une valeur matérielle³² et une valeur morale. Dans tous les cas où la relation substantif-adjectif de couleur donne à ce dernier une fonction métaphorique, l'antéposition est un peu moins frappante³³. Néanmoins, même placé devant le substantif, l'adjectif "ne perd pas complètement la notion de couleur et en garde au moins l'écho³⁴". La tournure appartient alors au langage poétique³⁵.

Il reste maintenant à savoir si l'antéposition de l'adjectif de couleur est une véritable règle dans la Légende, ou si les exemples que nous venons de citer sont isolés. Nous avons dépouillé systématiquement 91 chapitres et y avons relevé toutes les épithètes de couleur³⁶.

31 "L'antéposition de l'adjectif [de couleur], affective dans son principe, présente toute la série des dégradations, allant des emplois à sens figuré et des emplois à sens implicite les plus naturels et les plus banalisés aux emplois exceptionnels les plus hasardés" (Blinck., II, 113-114). Mais pour aucun adjectif de couleur l'antéposition n'est devenue la règle "ni en général ni pour un sens restreint de l'adjectif", et dès lors "l'antéposition garde toute la valeur d'un ordre exceptionnel" (Id., p.115).

32 Si l'on prend démon dans le sens de "être surnaturel" et non dans l'acception "puissance, force spirituelle, inspiration" (ROBERT, II, 1187-1188). Il est à noter qu'au sens matériel, diable est beaucoup plus courant dans l'oeuvre. Ce choix régulier d'un terme plus familier va dans le sens de l'hypocorisme que nous avons déjà signalé.

33 Cfr W.Z., 309.

34 Ludmila MORAWSKA, L'adjectif qualificatif dans la langue des symbolistes français (Rimbaud, Mallarmé, Valéry), Poznan, Uniwersytet im. Adama Mickiewicza W Poznaniu, 1964, pp.102-103 (coll. Filologia romanska, n°1). Selon W.Z., 152, les adj. de couleur, même antéposés, gardent quelque chose de leur indépendance.

35 Cfr Id., II, 93.

36 Nous n'avons retenu que les véritables adjectifs de couleur. C'est ainsi que nous avons éliminé des expressions comme "velours vermeil", etc. D'autre part, nous n'avons retenu que les épithètes se présentant seules (on écarte ainsi "de verts et jaunes casaquins", III, 11; "toile fine et blanche", III, 7), sans déterminant ("toute blanche", "toujours bleue") ni comparaison ("vert comme un crapaud", I, 69).

La première constatation, c'est que ces adjectifs ne sont pas tellement nombreux³⁷: nous n'en comptons que 78. La seconde, c'est que l'auteur s'est montré très prudent dans le maniement de la tournure archaïsante, puisque celle-ci n'apparaît que 17 fois, contre 61 occurrences pour la tournure normale (22 %). Une fois de plus, nous pouvons voir l'auteur refuser de pratiquer systématiquement un tour résolument archaïque³⁸. En troisième lieu, ce dépeuplement et les exemples que nous avons fournis montrent que ce sont presque toujours les adjectifs noir et rouge que l'on trouve antéposés. On rencontre bien sûr d'autres termes, blanc notamment ("cygnes de la blanche liberté", IV, 16, p. 404), mais la suprématie des deux autres épithètes est écrasante. Sans doute faut-il voir là une conséquence de la richesse en connotations tragiques qu'ont ces deux couleurs. Le feu et le deuil sont le fond sur lequel se déroule l'épopée de la libération. Et c'est avec ces mots que Soetkin confie à Ulenspiegel le signe de sa mission: "Que ces cendres qui sont le coeur de mon homme, ce rouge qui est son sang, ce noir qui est notre deuil, soient toujours sur ta poitrine, comme le feu de vengeance contre les bourreaux" (I, 75, p. 141).

Aux côtés des adjectifs de couleur, on doit ranger tous ceux qui expriment une quelconque classification: la

37 Cela ne signifie évidemment pas que la couleur soit absente dans l'oeuvre de cet ami des peintres qu'était DC, au contraire. Mais cette couleur s'exprime surtout par la voie de l'attribution, des comparaisons et des images. D'autre part, les sévères critères de choix que nous nous sommes imposés pour mieux cerner le problème syntaxique a eu pour résultat l'élimination de nombreux adj.

38 La tournure devait être un peu plus archaïsante à l'époque de DC. Les symbolistes ont en effet contribué à la remettre à la mode. Cfr MORAWSKA, op.cit., pp. 107-108.

profession, la nationalité, etc.³⁹. La stabilité de ces adjectifs derrière le substantif est assez remarquable. La Légende n'offre ici que de rares exemples d'antéposition. Le plus caractéristique est peut-être celui-ci: "Cheminant par le wallon pays, Ulenspiegel vit que le prince n'y avait nul secours à espérer" (III,10,p.235).

Si l'antéposition atteint chez De Coster des proportions appréciables, l'ordre progressif n'en reste pas moins majoritaire. Mais toutes ces postpositions sont-elles également normales ? Car cette position n'est pas le degré zéro que l'on imagine trop facilement: quelques adjectifs, d'ailleurs les plus fréquents⁴⁰, étant régulièrement antéposés (catégorie 2). C'est le cas de grand⁴¹, petit, beau⁴², bon. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et ces termes, jouissaient aussi de l'ancienne liberté: en ancien et en moyen français, les deux positions étaient presque aussi courantes l'une que l'autre⁴³. Des souvenirs de cette liberté subsistent au XVIIe siècle⁴⁴.

39 Cfr Bid., II,87-88. Leur antéposition est normale au XVIe siècle (Goug.,231) mais ne subsiste plus au XVIIe que chez des archaïstes (Haa.,422).

40 C'est ce qui ressort de la différence compte brut/compte net.

41 Avec homme, la postposition est courante. En dehors de ce cas, elle est rare et a toujours valeur emphatique (cfr Blink., II,88-89, D.P.,II,50-51).

42 Dans le cas de beau, "la postposition est d'un emploi très restreint" (Blink.,II,92). Encore la majorité des épithètes postérieures que l'on peut rencontrer sont-elles féminines. Morawska va même jusqu'à parler d'obligation (op.cit.,p.94). D.P.,II,45-46, qui tentent de justifier la postposition, ne sont pas convaincants.

43 Grand est même plus souvent postposé; cfr Goug.,232.

44 Cfr Haa.,240. Les arbitres du bon usage, Vaugelas en tête, recommandent l'antéposition. Pour le XIXe, cfr Besch.,228, N.C., loc.cit.

Ces règles comptent peu aux yeux de Charles De Coster, qui ne recule pas devant des audaces mallarméennes avant la lettre: "Qu'as-tu fait, dit-elle, de cet homme beau ?" (IV,1,p.353), "Benoîts soudards et vous, fillettes belles, je vois là parmi vous du gras jambon" (II,18,p.212). Mais, de nouveau, ces cas restent exceptionnels. C'est surtout le mot grand qui a retenu l'attention de l'auteur⁴⁵. Les exemples de sa postposition ne sont pas rares:

Les habitants de Valladolid, pour montrer leur joie grande, mèneraient noces et festins toute la nuit, à leurs frais (I,7,p.11).
Ce me sera plaisir grand (ibid.)
Nouvelles grandes, dit le cavalier (III,38,p.327).
Benoît ami, ne perds plus ton argent en brelans, jeu de dés et autres misères grandes (IV,6,p.374).

D'autres cas de postposition sont aussi très frappants: "Celle-ci, dit-il montrant Nele, dut arracher son homme aux baisers de la corde, qui sera son amoureuse dernière" (IV,10,p.391)⁴⁶. A côté de cela, De Coster met parfois une légère coquetterie à placer derrière le substantif certains adjectifs qui, vu leur valeur morale, pourraient aisément s'antéposer.

Soetkin est ta mère vaillante (I,5,p.10).
Les canonniers vaillants, tenant leur lance, veillaient auprès des canons (IV,18,p.413).
Et la fillette mignonne continuait à se promener dans le clos (III,19,p.255).

45 Cfr Aub., 150-151.

46 Il faut comprendre "sa dernière amoureuse". Premier et dernier sont encore assez mobiles au XVII^e siècle. Cfr Goug., 232, Haa., 421; d'après G.D., 266, leur postposition appartient au style poétique.

Un autre disait, lui montrant sa fillette mignonne (I,49,p.84).

Mais devons-nous encore nous préoccuper de tels faits ?

Un des traits les plus curieux de la syntaxe de Charles De Coster - c'est à la fois le moins connu et le plus moderne - est constitué par ce que nous nommerons l'adjectif semi-adverbial.

Cette dénomination exige quelques éclaircissements. Nous la réservons au tour consistant à accoler directement à un verbe un adjectif variant en nombre et en genre avec le sujet de ce verbe. C'est à Rimbaud que nous devons l'exemple achevé de cette construction:

L'étoile a pleuré rose au cœur de tes oreilles,
L'infini roulé blanc de ta nuque à tes reins;
La mer a perlé rousse à tes mammes vermeilles
Et l'Homme saigné noir à ton flanc souverain⁴⁷.

On ne peut absolument assimiler ce tour à ce que les grammairiens nomment "adjectif en apposition" ou "adjectif détaché". Ce dernier type de fonction est âprement discuté par les linguistes, les uns repoussant la notion d'apposition et n'y voyant qu'un cas particulier de l'épithète ou de l'attribut, les autres insistant sur la totale autonomie de l'adjectif⁴⁸; un dernier groupe se présente en conciliateur, avec des défi-

47 L'étoile a pleuré..., dans Oeuvres Complètes, texte établi et annoté par Roland de RENEVILLE et Jules MOUQUET, Paris, Gallimard, p.104 (coll., Bibl. de la Pléiade). Nous soulignons.

48 Cfr Gr., § 212, 2°, rem.4. Cette polémique a pris le F.M. comme champ de bataille (années 1957 à 1962). D'un côté: R.-L. Wagner, Galichet, Gougenheim, Martinet; de l'autre: Bernard, Chevalier, Mouchet. Bref état de la question chez Morawska, op.cit., p.117.

niticns nouvelles⁴⁹. Le tour que nous étudions, et que certains identifieraient à une mise en position détachée⁵⁰, en est très distinct: d'une part, la ponctuation n'indique jamais⁵¹ de pause entre le verbe et l'adjectif semi-adverbial (Ceux-ci forment dès lors un groupe relativement homogène⁵²); d'autre part, nous envisageons que le cas où l'adjectif suit immédiatement le verbe (l'adjectif en apposition se caractérise par une grande mobilité au sein de la phrase)⁵³.

Si la construction dont nous nous occupons n'a pas une fonction strictement épithétique, l'adjectif ne doit-il pas être considéré comme un adverbe ? On se souviendra en effet qu'anciennement, certains adjectifs - généralement courts

49 "Attribut indirect" ou "prédicat indirect" selon Sandfeld (apud Gr., loc.cit.), "apposition prédicative" selon P. Hoeybye (L'accord en français contemporain, Copenhague, 1944, p.170), etc...

50 Cfr Bid., I, 587, § 1676 N.B.

51 Alors qu'elle est parfois anarchique dans la L.U.

52 Notons cependant que même dans le cas où la disposition syntaxique détache l'adj. du verbe accompagné, DC n'utilise pas la virgule. Soit la phrase: "Une troisième pluie tomba si grêleuse et meurtrière qu'elle hachait menu, comme d'un tas de couteaux, les branches sèches des arbres" (III, 18, p.254). La présence d'une consécutive donne à l'adj. une certaine indépendance, que la ponctuation ne traduit pas. Dans la phrase "Je ne veux point que cette belle peau, sous laquelle le sang coule si jeune, souffre sous le fouet" (III, 28, p.286), il n'y a pas de consécutive et dès lors l'adjectif reste accolé au verbe.

53 Gr., loc.cit., Blink., II, 132-139. Le linguiste danois cite l'exemple "les heures passaient agréables" en notant que l'adj. appositionnel placé près d'un verbe devient facilement l'équivalent d'un adverbe. Faisons enfin remarquer que le statut prédicatif du tour, défendu par Sandfeld et Hoeybye, est plus que douteux; il dépend plus des sèmes du verbe utilisé que de la structure syntaxique: comparons les deux phrases "Les nuages apparurent rapides" et "passèrent rapides"; la valeur prédicative du premier adjectif est évidemment plus forte que celle du second.

et d'un usage fréquent - s'employaient en fonction adverbiale⁵⁴. Cette latitude a d'ailleurs provoqué des conflits entre formes brèves et formes longues de l'adverbe, conflits qui se sont en général résolus par une spécialisation sémantique. C'est ainsi que la langue moderne possède une série de formes adverbiales courtes: parler fort, peser lourd, etc. La langue littéraire pratique cette "transvaluation" de catégorie (le mot est de Bally) avec d'autres adjectifs que ceux où elle est traditionnelle. Le Bidois en donne une série d'exemples et fournit une assez bonne explication stylistique de l'exemple "Tâchons de vivre monotone". Le cas le plus frappant de cette exploitation rhétorique du tour, de plus en plus fréquent de nos jours, est sans doute à rechercher dans le langage de la publicité ("acheter français")⁵⁵. C'est ici que la "coalescence" (selon la terminologie de Damourette et Pichon⁵⁶) est la plus étroite. Le Bidois englobe tous ces faits dans la catégorie de "l'adjectif employé en fonction semi-adverbiale". Cette dénomination est manifestement abusive: dans tous les exemples allégués, le caractérisant reste invariable, et son adverbialisation est donc devenue complète.

Chez Rimbaud et De Coster, la forme reste adjectivale, puisqu'elle varie. Nous conserverons donc au tour son nom de "adjectif semi-adverbial"⁵⁷ en donnant à ce terme une signi-

54 Cfr G.G., 139.

55 W.Z., 167. Dans ce cas, il peut s'agir d'un anglicisme.

56 "Union intime entre le régime et son régent, avec étouffement de la valence du régime et fusion sémiématique entre le régime et le régent" (D.P., II, § 109; v. aussi 957-992).

57 Dans sa thèse (Die impressionistische Syntax der Goncourt, Nuremberg, 1914), G. Loesch identifie le procédé: "adverbiale Stellung adnominaler prädikativer Adjectiva und Participia". Ex.: "une petite robe rose passa rapide".

fication différente de celle qu'on trouve dans la Syntaxe du français moderne: adjectif caractérisant le substantif sujet, il modifie également le verbe de la proposition⁵⁸.

Peut-on considérer le tour comme un archaïsme ? Il n'est pas douteux, en tout cas, qu'il ait sa source dans une habitude des écrivains de la Pléiade: "Le latin faisant usage de qualificatifs pour marquer la manière, il n'en fallut pas plus pour qu'à certaines époques, les écrivains français se missent à brouiller adjectifs et adverbes"⁵⁹. Du Bellay recommande le procédé, en donnant pour modèle "Il vole léger". Quoique le tour ait toujours existé dans la langue, c'est sous l'influence du latinisme qu'il se développe, au XVIe et au début du XVIIe siècle. Il est toujours fréquent à l'époque de Malherbe, mais est condamné par ce dernier. "Que dès 1659, la mode en fut passée, la preuve nous est donnée par de l'Estang qui conseille, en pareil cas, de remplacer les adjectifs latins par des adverbes français dans les traductions"⁶⁰. Le tour ne disparut jamais, mais ce n'est qu'au XIXe siècle qu'il connaît une nouvelle fortune, chez

58 Morawska range sous une même rubrique ("Adjectif, attribut ou épithète, employé adverbiallement", op.cit., pp.123-124) des réalités d'ordres bien différents: 1° L'adverbe court (du type "parler haut"); 2° L'adjectif en position détachée ("Les oiseaux se rapprochent, frileux"); 3° Le prédicat indirect" de Sandfeld ("Toute fleur s'étalait plus large"); 4°: Notre tour semi-adverbial (Le quatrain de Rimbaud est pris comme exemple). Elle hésite également sur la terminologie et nomme adverbial des formes variables. La phrase "Elle avait rêvé rouge" (Rimbaud) est considérée comme "adjectif en fonction de complément déterminatif circonstanciel", à côté de "Les tilleuls sentent bon" (p..121).

59 BRUNOT, La pensée et la langue, p.601.

60 LE HIR Y., Rhétorique et stylistique de la Pléiade au Parnasse, p.33.

quelques isolés⁶¹ et des parnassiens d'abord⁶²; chez les symbolistes ensuite. Le tour a aujourd'hui une solide existence littéraire, au point que l'on pourrait pécher par omission. Quand De Coster écrit "Les croissants d'argent brillaient fauves sur les couvre-chefs de Zélande" on a beaucoup plus la sensation d'une audace néologiste que d'un archaïsme. Outre que l'adjectif fauve est relativement récent - il nous vient de Hugo - la comparaison s'établit beaucoup plus facilement avec Verlaine qu'avec Ronsard.

Mais sans doute le lecteur est-il impatient de découvrir les surprises que lui réservent l'oeuvre. Livrons lui tout d'abord les cas les moins intéressants:

Nous n'avons que nous deux au monde, pauvres gens sur qui la main de Dieu tomba lourde (I,78,p.148). Et ils califourchonnèrent allègres (III,18,p.254)⁶³. La voyant aller à la porte écouter attentive, Ulen-spiegel lui dit (IV,1,p.354). Elle s'étendait lascive à côté d'un vieux juif (IV,11,p.393).

C'est avec l'adjectif de couleur que la tournure est la plus surprenante. Sans doute faut-il voir là une conséquence du manque de mobilité de celui-ci sur les plans syntaxique et morphologique. Chacun sait que l'adjectif de couleur est impuissant à former des adverbes en -ment⁶⁴. Ce n'est donc pas par rapport à une tournure adverbiale que l'adjectif

-
- 61 Michelet notamment. Le vers "La lampe brûlait jaune, et jaunes aussi les cierges" de Sainte-Beuve est bien connu.
- 62 Br.,XIII,281. G.D.,267, emprunte à l'âge classique quelques exemples à rapprocher de notre tour; il les réserve au style élevé.
- 63 Sur le ms.,f.563, DC avait d'abord écrit "allègrement". A divers endroits, l'auteur cherche la brièveté et la tournure semi-adverbiale: "Le soir allait tomber et avec lui la fraîcheur" devient "Le soir tombait frais"(f.267).
- 64 Surtout lorsqu'il est dérivé d'un substantif, comme dans le cas de fauve.

est perçu. Sa symbiose avec le verbe n'en est que plus frappante.

Nuit tombe noire (I,8,p.14).

Le vitrage, fenestré à l'allemande, flamboyait rouge au soleil couchant (II,8,p.190).

La nuit est tombée noire (III,35,p.320).

La fumée des maisons et chaumines montait noire dans le ciel (IV,3,p.359).

Dans la phrase "Le soleil montra pourpre à l'horizon sa face éblouissante"(I,1,p.5), qui salue la naissance d'Ulenspiegel, l'adjectif peut aussi être rapporté à face⁶⁵ (quoique ce complément ait déjà une épithète), et d'autre part, le verbe possède une certaine valeur prédicative. On peut donc considérer l'adjectif comme un attribut du complément direct tendant vers l'adverbialisation⁶⁶.

Si l'on regroupe toutes les phrases où l'adjectif semi-adverbial est utilisé, on est amené à une conclusion surprenante. La tournure n'apparaît généralement que dans des cas où l'auteur évoque des phénomènes naturels. A tout seigneur, tout honneur: le soleil, que l'on peut presque considérer comme un personnage de la Légende⁶⁷. Il est le plus souvent sujet des synonymes luire et briller, les adjectifs les plus fréquents étant clair et chaud, qualités complémen-

65 Comme dans "La nuit était noire, sauf quand les nuages, chassés par l'aigre vent du Nord et courant comme des cerfs dans le ciel, laissaient brillante la face de l'astre (I,75,p.140). Ce tour tout à fait distinct.

66 La question grammaticale reste donc assez délicate, et l'aspect sémantique y joue un rôle important. Le tour apparaît moins adverbial lorsque le sens est passif, comme dans "Les flots gémissent traversés" (IV,14,p.404), qui fait pendant à "Et les vagues [...] sussuraient harmonieuses" (IV,9,p.390).

67 Voir les intéressantes formules Monsieur du Soleil, Monseigneur du Soleil, qui seront étudiées plus loin (ch. XVIII, § 3).

taires de l'astre⁶⁸.

Le soleil luisait clair (I,26,p.39 et IV,6,p.373).
Et Ulenspiegel s'en fut plus loin, regardant sour-
noisement les fraîches filles dorées au soleil, qui
luisait clair sur le chemin (II,18,p.211).
Et le soleil luisait chaud (III,7,p.231).
Le soleil brillait tiède (V,6,p.435).

Un autre astre apparaît une fois: "La lune brillait claire"
(I,84,p.162)⁶⁹. Et si, comme nous l'avons déjà vu, "la nuit
tombe noire", on peut aussi lire "le soir tombait frais"
(I,69,p.126). Mais voici d'autres météores moins éléments:
le vent, la pluie et même l'orage et la foudre.

Un matin de mars, le vent qui soufflait aigre ne
cessait d'épaissir la glace (IV,1,p.353).
Le cinquième jour, la pluie cessa; le vent souffla
plus aigre dans le ciel clair (IV,17,p.407)⁷⁰.

Ces éclairs brillent comme le sourire de Satan,
l'orage lointain gronde sourd (IV,11,p.392).
Les mouettes se plaignaient: la foudre grondait

-
- 68 La première parole de Claes à son rejeton est: "Fils coiffé, [...] voici Monseigneur du Soleil qui vient saluer la terre de Flandre. Regarde-le quand tu le pourras, et, quand plus tard tu seras empêtré en quelque doute, ne sachant ce qu'il faut faire pour agir bien, demande-lui conseil; il est clair et chaud" (I,1,p.5). Dans le cas de clair, la tournure apporte une légère redondance (luire et clair, ayant des sèmes communs, ne se déterminent pas. Sur la fonction d'une telle redondance, voir Jean COHEN, Structure du langage poétique, chap. III).
- 69 Notons encore "La lumière [du soleil] entrant amie dans toutes les maisons et y faisant briller sur les dressoirs les chaudrons de cuivre et les hanaps d'étain (I,67,p.122); "Le soleil se lève radieux" (IV,11,p.395). Une phrase supprimée de la version Can. (ch.IX) montrait Charles-Quint traversant "bon nombre de salles où le soleil entraît clair".
- 70 Aigre est un adj. courant dans la L.U. Il qualifie fréquemment le vent. Autre exemple: "Le vent souffle violent" (IV,11,p.395).

sourde dans le nuage où brillait l'éclair (V,9,p.449).

Nous nous trouvons devant un trait syntaxique parmi les plus attachants de la Légende. Etant donné sa rareté, la construction possède une forte valeur impressive. Sans choquer, elle attire l'attention sur la caractérisation du procès. Et cette caractérisation, souci constant de l'auteur, est diffuse: elle ne se limite pas au seul verbe que l'adjectif accompagne ni au substantif qui le régit mais donne à l'un et à l'autre sa coloration particulière. L'adjectif ainsi disposé assume donc à la fois sa fonction épithétique propre et la valeur de l'adverbe correspondant. Il s'agit bien d'un procédé impressionniste. Mais ce mécanisme n'est pas isolé. Il n'est qu'une manifestation de cette coquetterie qui consiste à éviter, pour l'adjectif qualificatif, la disposition habituelle. Ces raffinements syntaxiques concourent à la formation d'une langue synthétique où règne l'expressivité et - pourquoi ne pas oser le mot ? - la poésie.

Au moment de terminer ce chapitre, nous pouvons nous permettre d'être bref. Nous avons en effet obtenu confirmation de ce que nous savions déjà: De Coster a réservé une attention toute spéciale à l'adjectif, catégorie qui lui permet de caractériser choses, actions et gens à l'instant même où il les nomme. L'étude syntaxique vient vérifier une conclusion que toute l'étude lexicale permettait de formuler: l'auteur ne se contente point de qualifier, mais déploie tous ses efforts pour faire de la caractérisation quelque chose d'inhérent aux objets eux-mêmes, une qualité à la fois interne et essentielle. La plus grande partie des déplacements observés n'ont pas d'autre fonction. Tout ceci est particulière-

ment sensible avec les adjectifs de couleur, qu'ils soient antéposés ou en fonction semi-adverbiale. Les portes s'ouvrent donc largement à l'impressivité, à la perception brute des sensations et des émotions.

Au point de vue technique, rien n'a pu nous surprendre dans notre analyse: De Coster refuse presque catégoriquement l'archaïsme délibéré: les adjectifs déjà obsolètes ne se voient pas, en outre, confier un rôle syntaxique anormal. Les déplacements violant nos habitudes sont également assez rares. Par contre, on observe bon nombre d'antépositions à peine sensibles. C'est donc une fois de plus le phénomène de la pesée qui est à l'honneur. Les audaces, réelles, ne touchent qu'une série limitée d'adjectifs (parmi ceux-ci, l'adjectif de couleur) et certains contextes choisis.

C h a p i t r e X V

LE TRAITEMENT SYNTAXIQUE DE L'ADVERBE

Récapitulons les conclusions du premier chapitre consacré à l'adverbe. La critique dénonce dans l'Ulenspiegel un gaspillage de cette catégorie. Afin de vérifier cette assertion, nous nous sommes penché sur le lexique. Nous y avons reconnu un noyau cohérent d'adverbes en -ment exceptionnels (archaïsmes, néologismes), mais accusant des fréquences assez basses. A leurs côtés, d'autres termes ne faisant pas partie de cette famille rendaient un son authentiquement désuet. Autour de ces deux groupes, d'autres unités attirant moins l'attention, mais dans lesquelles on observe de légères déviations sémantiques; enfin, une nette pesée s'exerce sur d'autres adverbes moins voyants encore: les forclusifs de négation.

Mais ce n'est pas tout. De Coster déploie encore son savoir-faire dans le domaine de la syntaxe. On sait que l'adverbe en -ment occupe dans la phrase française des situations différentes selon le mot qu'il détermine: cela peut être un adjectif ou un autre adverbe, et il se placera devant¹; cela peut être un verbe et, en ce cas, il se postposera². En tout état de cause, qu'on le rencontre devant ou derrière le mot déterminé, l'adverbe constitue toujours avec celui-ci un groupe assez serré, admettant malaisément les intercalations. Au XVIIe siècle, la liberté syntaxique était beaucoup plus grande qu'au dix-neuvième. C'est de cette liberté que De Coster va user.

Un premier procédé pouvant attirer l'attention sur l'adverbe consiste à détacher du verbe "par une pause qui fait de l'adverbe une unité plus indépendante et plus accentuée"³. Mais notre auteur ne se contente pas de ce genre de pause, et va jusqu'à introduire des compléments entre verbe et adverbe⁴:

Elle fut torturée comme sorcière injustement (I,40, p.67).

Claes travaillait seul à la terre tristement (I,51, p.87).

Un homme vieux parle alors de la goutte longuement (I,58,p.108).

Car ceux de Damme aimaient Claes grandement (I,69, p.127)⁵.

1 Blink.,II,155.

2 W.P.,384. Cfr G.D.,829-830.

3 Blink.,II,155.

4 On rencontre cette construction chez un des pères spirituels de notre auteur: "Mais notez que cestuy rôtissement me guerist d'une isciaticque entièrement" (Pant.,XV,p.253). Le degré d'acceptabilité de la tournure dépend beaucoup de l'adverbe en cause.

5 Correction sur le ms. à partir de: "Claes était bien aimé à Damme" (f.269).

Un homme se mit à braire comme un âne joyusement (III,27,p.272).
Oui, oui, je vois pousser le cinquième menton visiblement (V,4,p.437).

Ailleurs, ce n'est pas un, mais deux termes ou syntagmes qui viennent séparer le verbe et l'adverbe⁶. Plus ceux-ci sont éloignés, plus la trajection est énergiquement ressentie. Ainsi dans les exemples:

Bibulus Schnouffius marchant à côté de lui, la queue en l'air fièrement (I,26,p.40).
Katheline [...] est allée, sous la conduite de Nele, jusqu'à Meyborg pédestrement (I,51,p.88).
Qu'on pendre les moines dans leur grange incontinent (V,8,p.385).

Parfois, la présence d'un second adverbe souligne plus vigoureusement encore la construction. C'est le cas de cette remarquable hyperbate: "Je m'en vais aller tristement de ce monde et douloureusement" (I,73,p.136), qui augmente l'expressivité du second adverbe puisque, par sa position en fin de phrase, celui-ci retient toute l'attention sur lui⁷.

La trajection peut se rencontrer sans trop de difficultés dans la langue écrite, surtout depuis le dernier quart du XIXe siècle (donc après De Coster)⁸. Mais elle possède dans la Légende deux caractéristiques qui lui confèrent un

-
- 6 Dans la L.U., il semble bien qu'il s'agisse d'un maximum: on ne rencontre guère de cas où trois éléments viennent dissocier verbe et adv. DC évite ce tour; c'est du moins ce qui ressort de l'examen d'exemples comme: "Claes appuyait d'une main sur sa cuisse fièrement un sac de cuir"(I,51,p.88).
7 Ce type de rupture n'est pas rare: "Nous vivons ensemble joyusement, lui dit Ulenspiegel, ou tristement, suivant l'occurrence"(I,60,p.113).
8 Voir, par exemple, Cr., 325.

caractère exceptionnel. Sa fréquence tout d'abord: De Coster en use avec un grand naturel, puisque près d'un adverbe en -ment sur six est séparé de son verbe par un ou deux compléments. En second lieu, on doit noter que chez l'auteur moderne pratiquant le tour - qu'il se nomme Flaubert ou Daudet -, l'adverbe placé en fin de phrase est toujours séparé de celle-ci par une pause, marquée par la virgule: c'est toute la proposition que semble dès lors déterminer l'adverbe⁹. Chez De Coster, la pause semble ne pas exister, ce qui donne une couleur beaucoup plus neuve au tour¹⁰.

Tous les exemples fournis concernent des adverbes déterminant des verbes¹¹. C'est assez peu souvent que l'adverbe en -ment modifie des adjectifs, dans la Légende. Néanmoins, les quelques phrases où c'est le cas connaissent la construction. Considérons l'exemple:

9 Blink., II, 166.

10 Cette pause s'exprime régulièrement dans la typographie depuis le XVII^e siècle. Ce n'est guère que dans les textes médiévaux et moyen français que l'on trouve l'adverbe rejeté en fin de phrase et séparé du terme déterminé par des compléments sans qu'il soit isolé du reste de la phrase par une virgule. On comparera les textes suivants:

"Et au matin se parti li empereres de devant Christophe, et chevauçà viers Salenkye parmi le Val de Phelippe droitement" (HENRI DE VALENCIENNES, Histoire de l'empereur Henri) et "Et puis cela me donneroit de l'humeur, infailiblement" (DIDEROT, Le neveu de Rameau; apud D.P., II, 253).

11 Assez rarement, l'adv. déterminant un verbe est antéposé, ce qui constitue un autre type de distorsion: "Et par ruine, sang et larmes, vainement Ulenspiegel cherchait le salut de la terre des pères" (III, 9, p. 234). On ne confondra pas cette construction avec celle de la proposition "et joyeusement glapissaient les fifres" (III, 23), où antéposition de l'adv. et inversion du sujet sont étroitement liés par une règle de syntaxe médiévale qui a laissé quelques traces en F.M. Mais DC favorise surtout la métatase que nous venons d'étudier, qui présente l'avantage de mettre l'adv. en position finale.

Ils disent par sanglant affront que j'en suis cause, et non elle qui est au demeurant jalouse, farouche et gloute d'amour excessivement (I,56,p.91).

Le fait pour excessivement d'être postposé et détaché de l'adjectif gloute attire sur lui l'attention et permet d'accroître son expressivité¹². Les cas de postposition simple¹³ sont également assez fréquents: "Une gentille-femme flamande [...] bien en chair, beau fruit mûr et belle merveilleusement" (I,25,p.37).

On sait que l'adverbe peut être sémantiquement riche, caractérisant le terme accompagné par des notions bien définissables, ou n'être qu'une simple marque, remplaçant certaine catégorie morphologique, exprimant le haut degré, etc.¹⁴; entre ces deux pôles, toutes les nuances sont possibles. La construction que nous venons d'étudier assure à l'adverbe une pleine indépendance et, en faisant de lui un terme, garantit son éventuelle puissance archaïque et, dans tous les cas, sa valeur descriptive.

-
- 12 D.P., II, 288, comparant les deux constructions: "Un homme affreusement ivre" et "Un homme ivre affreusement", notent que "dans le second tour, on se trouve en présence d'un affonctif [= adv.] de manière remplissant pleinement ce rôle au double point de vue formel et sémantique: l'ivresse est ici pleinement qualifiée, et qualifiée d'affreuse. Dans le premier tour, au contraire, l'affonctif passe au rôle d'agent intensificateur et son sens plein perd de ce fait même, beaucoup de sa valeur particulière". Dans le cas qui nous occupe, il y a non seulement postposition de l'adverbe, mais encore intercalation d'un déterminatif; ce trait est certainement de nature à augmenter encore la puissance de caractérisation de l'adverbe.
- 13 La postposition de l'adverbe modifiant un adjectif constitue un raffinement littéraire qui augmente la valeur emphatique de la construction. Cfr Blink., II, 155-156.
- 14 Cfr W.P., 380.

Les adverbes divers suivent également les mêmes usages syntaxiques. On les trouve parfois séparés du mot qu'ils accompagnent: "Qu'on pendre les moines dans leur grange incontinent" (IV,8,p.385). Ce type de tournure affecte d'ailleurs souvent des adverbes qui n'ont rien d'obsolète, on n'en sera pas surpris:

Il se gausse du prochain volontiers (I,7,p.26).
Et il devisait avec la vieille baesinne volontiers (IV,1,p.352).
J'avoue ce meurtre volontiers (IV,5,p.365)¹⁵.
Il le prenait en haine davantage (IV,24,p.268).

Mais le plus souvent, il n'y a à signaler que de menus faits comme l'antéposition de l'adverbe, facteur d'élégance discret ou puissant selon le terme¹⁶.

Le bâton noueux de Bourgogne, bâton qui longtemps meurtrit nos pays (III,9,p.234).
Nous partirons demain, dit Ulenspiegel, puisqu'ainsi tu le veux (III,17,p.253).
Et Lamme tomba sur son séant, pleurant et sans cesse disant (IV,1,p.355).
Le bailli alors dit (IV,6,p.377).
Qui les faisait partout chercher (II,17,p.209).
Sur ce chemin empierré où si bien roulent les charriots (II,4,p.181)¹⁷.

Tous ces traits n'ont en soi rien de vraiment exceptionnel.

-
- 15 Parfois, l'adv. est détaché de la phrase: "Lamme, qui ne peut porter cent livres sur le dos, mais en porte cinq cents sur l'estomac en viandes et boissons, volontiers (II,17,p.207). Si cette construction se généralisait, l'originalité du tour diminuerait. Comparer la phrase "Quand je serai près de toi toujours" (V,7,p.439) avec ce qu'elle deviendrait si l'on intercalait une virgule avant toujours.
- 16 Ce type d'antéposition est la règle au XVII^e siècle. Cfr Br.,II,p.483 .
- 17 Certaines postpositions peuvent être légèrement anormales: "Et Lamme de boire comme le sable sec et de manger bien" (III,23,p.263).

Mais leur nombre et leur variété ne peuvent manquer d'attirer l'attention.

Ici ne s'arrête pas notre moisson. La négation, dont nous avons déjà souligné les propriétés, se voit également renforcée dans son rôle archaïsant par deux traits nouveaux.

Le premier est d'ordre strictement syntactique: alors que le français moderne utilise d'habitude le groupe ne pas + verbe pour exprimer la négation avec un infinitif, on trouve parfois dans l'Ulen Spiegel le tour consistant à encadrer l'infinitif par ne et le forclusif¹⁸; c'est le cas des exemples

C'est faire besogne de traître de sonner l'alarme quand tu ne vois point l'ennemi, et de ne la sonner point quand tu le vois (I,42,p.71).

Le dénonciateur, dit-il, étant d'aventure resté à Damme afin de n'aller point à Bruges (I,70,p.129).

Tu ne craignais rien que de n'hériter point assez de ces abeilles laborieuses (I,79,p.151).

Le baes de l'Abeille entra suivi de sept hommes, qu'il semblait ne connaître point (III,35,p.313).

La fille, sans mot dire, regardait, coquetant, Ulen Spiegel et semblait ne vouloir point de lui (III, 28,p.287)¹⁹.

C'est encore le cas dans la phrase:

Qui donc, m'écriais-je, te força de faire serment de ne remplir point tes devoirs de femme (III,33, p.305).

18 Blink., II, 206-207, D.Lag., 336 (la règle de la non-séparation de deux éléments a été formulée par Vaugelas). G.D., 879, (comme Besch., 742) admet les deux constructions en indiquant que la séparation est moins fréquente. Cfr LEVITT, op.cit., p.244.

19 Ce type de construction se rencontre également avec pas: "Il regretta de n'avoir pas de vin" (I,46,p.80), "Pour n'avoir pas menti" (I,20,p.32).

que la présence conjuguée de point, de l'inversion et d'un passé défini amène à la limite de l'affectation²⁰.

Le second procédé consiste à omettre le forclusif pour ne conserver que le discordantiel. Il y a évidemment des expressions où cette ellipse n'a rien de vraiment frappant, comme dans "Je ne le puis" (I,72; III,10; IV,1 et passim) ou dans des groupes homogènes tels que "ne sonner mot"²¹. Mais il est des propositions où la suppression est énergiquement ressentie, comme dans:

Ne vois-je là un gros morceau de boeuf qui fera au moins pendant trois jours du bon lait pour l'enfant (I,2,p.6).

Ne pleure ni ne crie, dit Ulenspiegel, et demeure! (IV,1,p.354).

Il est malicieux, je ne l'ignore (I,17,p.25).

N'est-ce assez dire que j'honore comme des saints vos beautés grandes ? (III,28,p.286).

Pour ce tour-ci également, tour que l'auteur pratique régulièrement mais avec beaucoup plus de réserve et de discernement que dans les Légendes Flamandes, le résultat est souvent, sans que l'on puisse vraiment parler d'archaïsme, une espèce d'affectation de classicisme²².

20 On trouve encore le tour avec d'autres "auxiliaires de la négation" que pas ou point: "Nous jurâmes de nous laisser plus épouser derechef" (V,7,p.439); "Il priaît Dieu de ne l'induire jamais en gloutonnerie" (III,6,p.226); "C'est pour n'avoir jamais les cuisses mouillées" (I,14,p.22).

21 Les arch. résiduels ne comportant que le discordantiel sont assez nombreux en français moderne. Cfr. G.D.,872, Besch.,739-740, Cl.,228. Pour N.C.,222, ne seul appauvrit la négation. Voir aussi "Ulenspiegel ne cesse" (IV,1,p.352); "Je m'en vais incontinent si vous ne me laissez" (III,28, p.284); "Il n'y en avait assez pour moi" (I,3,p.7); "Je me fâcherai tantôt si vous ne finissez" (III,28,p.284).

22 Le forclusif s'installe solidement à la fin du XVIIe siècle (cfr Haa.,250 ss., D.Lag.,335-336,337). Au Moyen-Age, ne exprimait à lui seul la négation (cfr F.Synt.,243 ss.). Mais dès le début du XIVE, ne + forclusif devient aussi courant que ne, et sa victoire s'annonce déjà à la fin du XVe siècle (cfr G.G.,119, Goug.,215). Classique égale-

Sans doute sommes-nous, à présent, armés pour tenter une synthèse des faits concernant l'adverbe. Dans le nombre assez considérable d'adverbes en -ment de la Légende, une petite partie seulement provoque un net effet d'archaïsme. Encore ces mots sont-ils immédiatement intelligibles. A côté de ces cas clairs, on trouve une quantité remarquable de menues déviations sémantiques, d'insistances légères dans l'emploi de certains termes, plus classiques ou simplement moins courants que leurs homologues modernes. Les mêmes observations valent pour les adverbes divers. L'auteur laisse ensuite à la syntaxe le soin de tirer de ces matériaux toute la force expressive dont ils sont susceptibles²³. Situé de telle manière que le lecteur ait la sensation d'une certaine distorsion, l'adverbe devient un élément sémantiquement plus important, parce que plus individualisé, et sa valeur autonome s'en trouve accrue.

Nous arrivons ainsi à toucher du doigt ce qui est peut-être le secret stylistique du léger archaïsme que manie Charles De Coster: l'union subtile de tous les moyens, employés chacun sans abus. L'auteur veut en quelque sorte arriver au

ment est l'ellipse de ne dans l'interrogation, directe ou indirecte (cfr Haa., 252-254; la construction se rencontre dans la langue de la poésie au XIXe siècle; selon Besch., 741: éthos classique; d'après Aub., 284, son emploi en prose rend la tournure plus noble ou plus familière). Ex.: "Sais-tu point la nouvelle?" (IV, 20, p. 416).

- 23 On aura remarqué que les adv. archaïques présentent rarement les caractéristiques syntaxiques que nous venons d'évoquer. Cela n'a rien pour surprendre le lecteur, qui sait maintenant combien - derrière son apparent désordre - DC est soucieux de l'économie des moyens: les adverbess visés, vu leur caractère anormal, sont suffisamment expressifs, sans qu'il soit besoin d'attirer davantage l'attention sur eux. En ce domaine, notre auteur montre un sens de la mesure qui lui fait parfois défaut ailleurs.

maximum d'effet tout en ne déployant que le minimum de force archaïsante. Sans doute comprend-on à présent l'attention portée par la critique à la catégorie de l'adverbe et la sensation confuse du grand rôle qu'elle joue dans le dessein archaïsant de l'oeuvre. C'est avec une grande maîtrise que l'adverbe en -ment, cher aux écrivains du XVIIe siècle et puissant instrument descriptif, est mis en oeuvre dans le texte. C'est avec beaucoup d'art que de légères distorsions syntaxiques viennent encore augmenter la part, déjà grande, qui revient à la caractérisation dans la prose de l'Ulenspiegel.